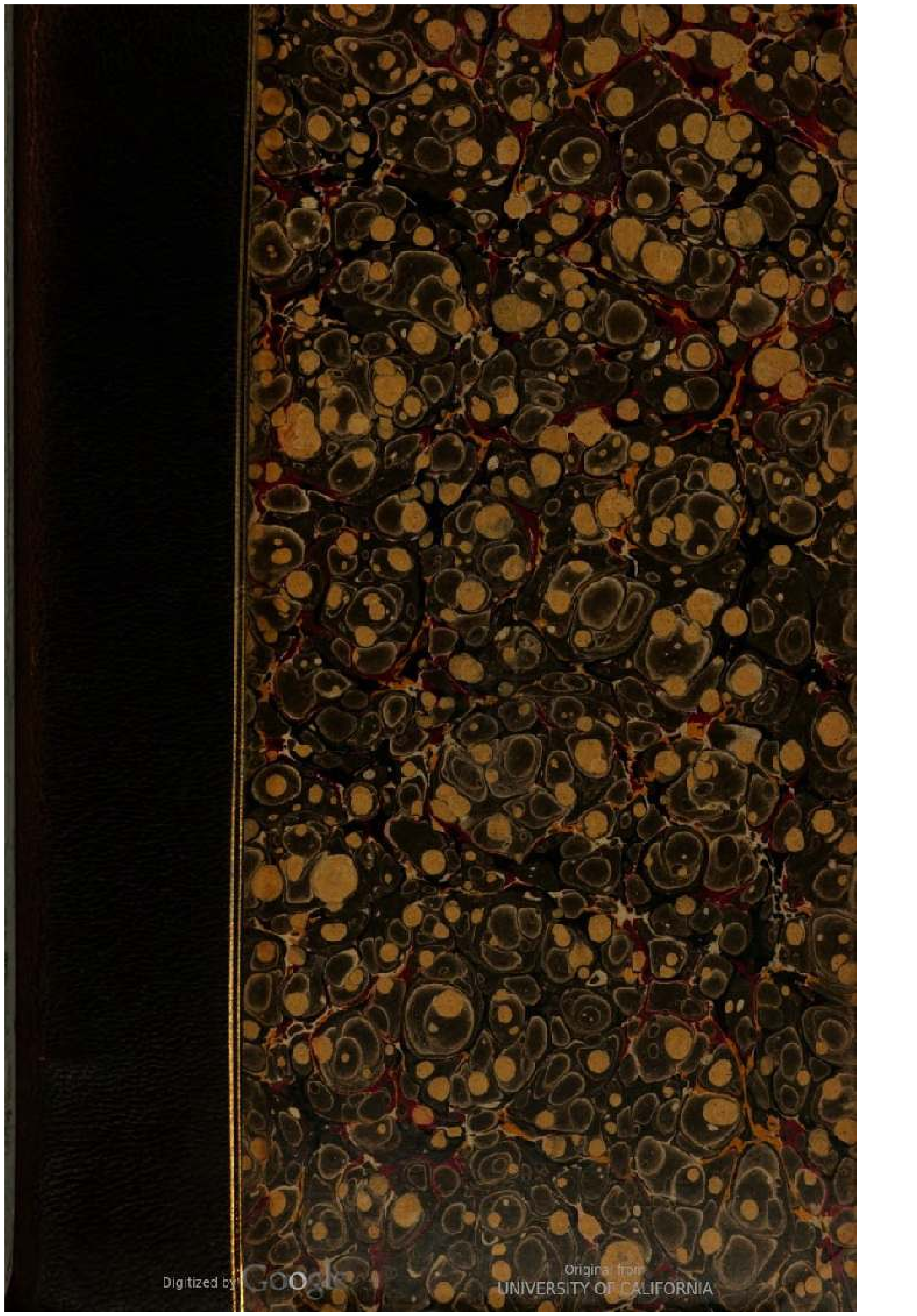
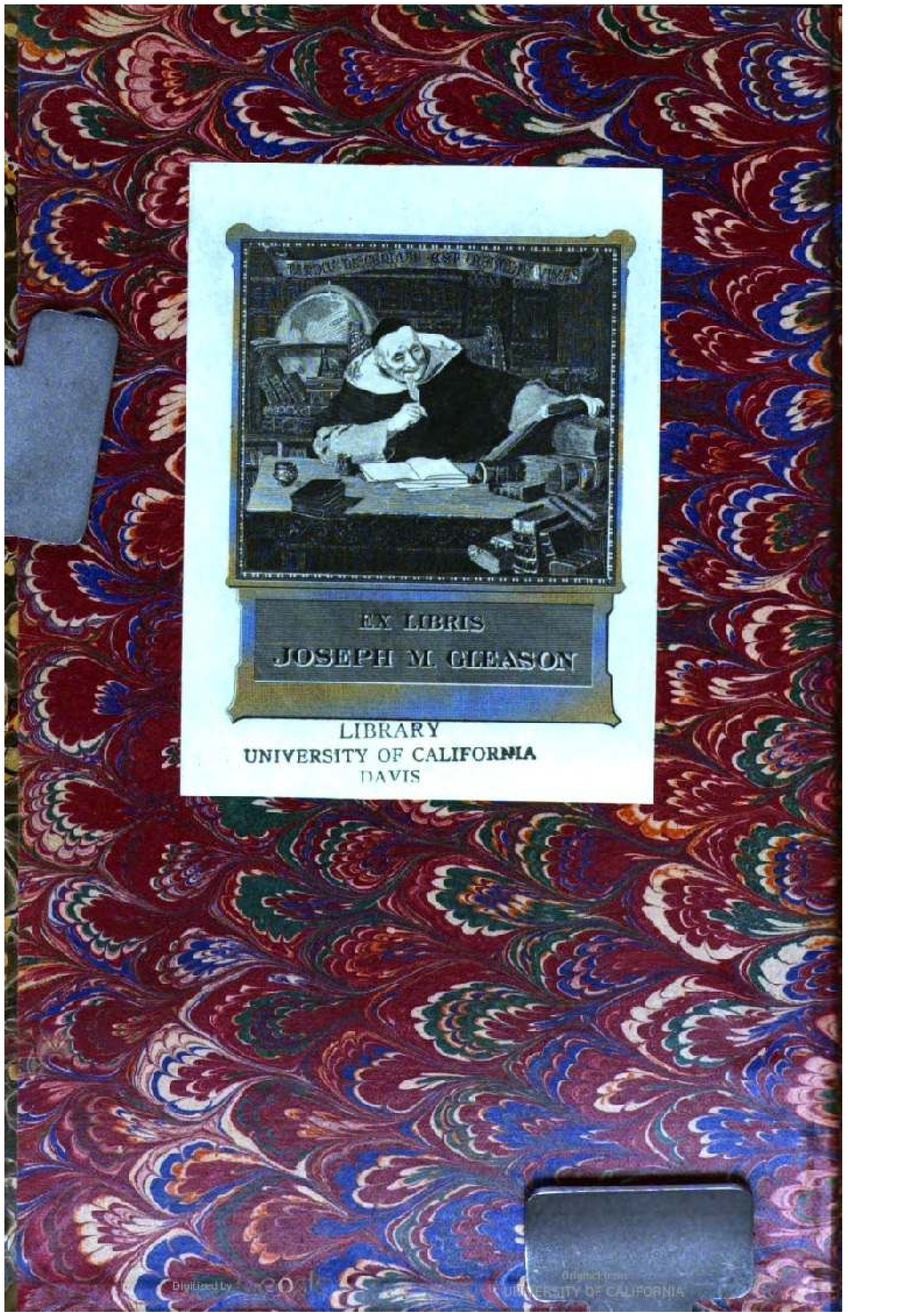
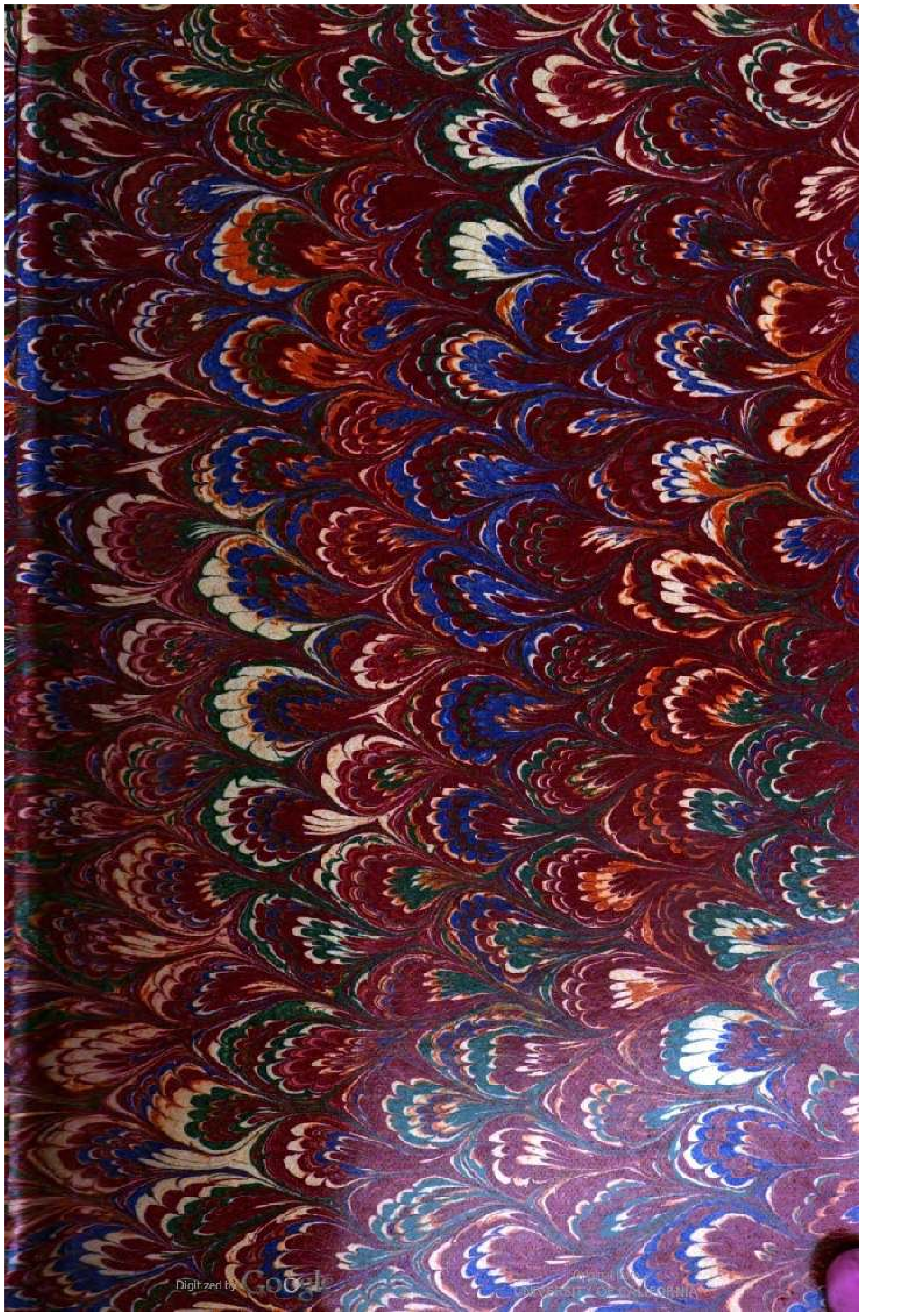



EX LIBRIS
JOSEPH M GLEASON



NAPOLÉON

ET

SA FAMILLE



ŒUVRES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie française

Mémoires et Lettres du Cardinal de Bernis (1715-1758). 2 vol. in-8°.
Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794) 1 vol. in-8°.
Journal inédit du marquis de Torcy (1709-1711) . . . . 1 vol. in-8°.
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804). . . . . 1 vol. in-8°.

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. **Manuscrits inédits de Napoléon** (1786-1791) . . . . 1 vol. in-8°.
Napoléon dans sa Jeunesse (1769-1793) . . . . . . 1 vol. in-8°.

II. **Napoléon et les Femmes** . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine de Beauharnais (1763-1796) . . . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809) . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine répudiée (1809-1814) . . . . 1 vol. in-8°.
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815) . . . . . . 1 vol. in-8°.

La série sera complète en six volumes.

III. **Napoléon et sa Famille** (1769-1814) . . . . 9 vol. in-8°.

L'ouvrage complet formera douze volumes.

IV. **Napoléon et son fils** . . . . 1 vol. in-8°.
V. **Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries** . . . . 1 vol. in-8°.
VI. **Cavaliers de Napoléon** . . . . 1 vol. in-8°.
Le Sacre et le couronnement de Napoléon . . . . . 1 vol. in-8°.

CHAQUE VOLUME : 7 FR. 50

Collection à 3 fr. 50

Napoléon et les Femmes, édition illustrée par Calbet.
Diplomates de la Révolution. Hugou de Bassville à Rome, Bernadotte à Vienne . . . . 1 vol. in-8°.
Jadis (1re et 2e série) . . . . 2 vol. in-18.
Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné. 1 vol. in-18.
Souvenirs de Maurice Duvicquet . . . . 1 vol. in-18.
L'Affaire Maubreuil . . . . 1 vol. in-18.
Jadis et Aujourd'hui (1re et 2e série) . . . . 2 vol. in-18.
Autour de Sainte-Hélène (1re et 2e série) . . . . 2 vol. in-18.
Un déporté de Fructidor an V, journal de Laffon-Ladebat . 1 vol. in-18.
Sur Napoléon (Conférences) . . . . 1 vol. in-18.

S'adresser, pour traiter, à la Librairie Paul Ollendorff, 50, Chaussée d'Antin, Paris.

FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie Française.

NAPOLÉON
ET
SA FAMILLE

VII

(1811-1813)

Septième édition.



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Librairie Paul Ollendorff

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1910

AVANT-PROPOS

Les tomes VII et VIII de *Napoléon et sa famille*, qui se succéderont rapidement, forment la cinquième partie de ce livre qui en aura six. Trois années ont passé depuis que j'ai publié la quatrième. Je les ai employées d'abord à exposer l'action prépondérante sur les décisions de l'Empereur, à dater de 1810, de l'amour paternel en sa forme dynastique[1], et j'ai ainsi exploré à nouveau le terrain que j'avais reconnu ci-devant, en y étudiant l'influence de l'amour conjugal[2]. Puis, j'ai recueilli les informations complémentaires qu'une double expérience m'avait poussé à rechercher. Je ne dis pas qu'il n'y a pas encore beaucoup à trouver; je suis convaincu que, sur quantité de points encore obscurs, la lumière se fera quelque jour, mais je crois avoir épuisé les sources où je pouvais accéder; et je n'ai pas la prétention d'atteindre celles qui demeurent obstinément mystérieuses. Elles ne sont pas si bien cachées qu'il n'en suinte quelques gouttes; le hasard, d'ailleurs, sur lequel il faut grandement compter, m'a

[1] *Napoléon et son fils.*

[2] *L'impératrice Marie-Louise.*



souvent favorisé : d'heureuses trouvailles, de bienveillantes communications, l'entrée dans mes mains des documents qu'avait assemblés, durant une vie entière de labeur obstiné, mon vieil ami, le comte de Martel, m'ont permis d'aborder, sans trop d'inquiétudes sur les conclusions que je soumets au lecteur, la partie la plus douloureuse de mon travail, celle où il est le plus difficile sans doute et le plus grave de trouver et de dire la vérité.

Je tente de présenter la part qui incombe à l'esprit de famille dans les événements qui ont déterminé l'écroulement de la plus haute fortune que jamais l'humanité ait vu s'élever, dans la chute de l'homme le mieux doué par la nature, le mieux servi par le destin que l'Histoire ait encore vu naître. Je crois cette part déterminante, non que je me dissimule l'importance d'autres causes, mais celles-ci sont hors de la volonté de Napoléon, tandis que celle-là résulte d'un plan de conduite qu'il a arrêté, dérive de la conception qu'il appliqua au gouvernement du Grand-Empire.

J'envisage moins, dans le tome VII, l'action exercée par Napoléon sur les siens que l'action exercée par les siens sur son œuvre. Ce n'est plus à présent Napoléon qui élève ses frères ou les dégrade, ce sont eux qui se rendent les artisans de sa décadence; ce n'est plus lui qui leur impose ses lois, ce sont eux qui, consciemment ou non, par leurs fautes ou par leurs crimes, préparent sa déchéance. Leurs actes sont le plus souvent accomplis hors de son contrôle, hors de son autorité, hors de sa volonté ; mais ils le sont en vertu

de la délégation qu'il accorda, des pouvoirs qu'il fournit, du système qu'il établit. Par là, ils se lient d'une façon si étroite à sa conception de gouvernement, que, s'il n'est point historiquement responsable de la plupart, il a dû en porter la peine. D'ailleurs, en bien des cas, il a conservé une forme d'action lointaine qui a influé gravement sur les événements. Les instruments qu'il a choisis et employés étaient mauvais ; il les a rendus pires par sa contradiction ou par sa faiblesse. De là, deux parts à faire, d'autant plus délicates à distribuer que, après la mort de Napoléon, chacun de ses frères s'est efforcé de se disculper, a publié ou inspiré des apologies dont le but était de rejeter sur l'Empereur seul leur commun désastre, de justifier leur conduite à ses dépens et d'acquérir ainsi un renom d'intelligence, de loyauté, de libéralisme dont ils pussent user à l'occasion pour lui succéder.

Pour être complète, la recherche des responsabilités exigerait des développements qui, quelque étendus qu'ils soient, paraîtront toujours insuffisants à ceux qui ont pris le parti de se méprendre sur l'objet que je poursuis. Ce n'est nullement d'écrire l'histoire de chacun des États napoléoniens ; un tel cadre excède mes forces ; il ne saurait être rempli que par des monographies successives dont les éléments devront être recueillis par de longs séjours dans les neuf ou dix capitales de ces royaumes fugitifs. Encore est-il douteux que rois ou princes n'aient point, en partant, emporté leurs papiers les plus secrets.

Je me restreins — je l'ai dit déjà dans chacun des



avant-propos de ces volumes, et j'ai le regret de constater une fois de plus que je n'ai point été entendu — je me restreins à fournir, de l'état d'esprit de Napoléon à l'égard des siens, et réciproquement, des siens à l'égard de lui, un résumé documenté par l'exposé de leur conduite et de leurs actes. Qu'on cesse donc de chercher ici ce que je n'ai nulle prétention d'y mettre : l'histoire de l'Espagne ou de Naples, de la Hollande ou du grand-duché de Berg[1]. Qu'on y cherche seulement le sujet que j'ai prétendu traiter : Madame, Joseph, Louis, Lucien, Jérôme, Fesch, Elisa, Pauline, Caroline dans leurs rapports avec Napoléon : les manifestations de leurs opinions, le détail de leurs caractères, la façon dont ils présentent leurs actes à l'Empereur et la façon dont l'Empereur les apprécie. Je n'ai point affaire de leur façon de gouverner, pas plus que des Hollandais,

[1] Un mot à ce sujet : J'ai été attaqué avec une étrange violence par un jeune employé des Archives nationales, à propos de ce que j'ai écrit sur Murat dans le grand-duché de Berg. J'ai été accusé d'avoir confondu les époques, estropié les noms, presque d'avoir imaginé ce que je rapportais. Or tous les faits que j'ai cités se trouvent relatés aux dates que j'ai indiquées et dans l'ordre que j'ai suivi par les journaux contemporains. Les journaux étant tous officieux et n'insérant — on l'a dit assez — que les nouvelles qui agréaient à l'Empereur, j'ai estimé que j'avais plus d'intérêt à relever ce que l'Empereur et Murat voulaient qu'on sût du grand-duché de Berg, qu'à rechercher ce qui s'y était réellement passé, car j'avoue que je prends à Berg en soi un intérêt médiocre. Mon jeune critique ne pense pas de même et, après avoir affirmé, dans une réunion où l'un de ses amis discourait contre mes livres, que j'étais, en ce qui touche Berg, d'une nullité regrettable, il m'a fait l'honneur de le répéter dans une des notes de la thèse qu'il a soutenue en Sorbonne. Cela prouve qu'il n'a dépouillé ni le *Journal de l'Empire*, ni le *Journal de Paris*, ni la *Gazette de France*, ni même le *Moniteur universel*. La jeunesse est un beau défaut, mais, pour démontrer qu'elle s'accommode de présomption, il était superflu d'aller si loin.



des Napolitains ou des Espagnols, mais de Napoléon et de Napoléon seul.

De même, je ne raconte pas les campagnes de Russie ou d'Espagne, de Saxe ou de France. Je ne retiens que les épisodes qui, dans le rapport étroit que j'ai indiqué, projettent une clarté sur le caractère, la conduite, la responsabilité des uns et des autres. Pareillement pour les négociations où je laisse de côté tout ce qui n'importe pas directement à mon sujet.

Même ainsi délimitée, la tâche est immense; je ne puis mener à terme cette enquête qu'en présentant la troupe de mes acteurs sur un théâtre dont les dessous aient été solidement établis, dont la machinerie me soit familière et dont je connaisse tous les portants; sur les scènes principales qui s'y jouent je n'ai point à m'étendre; je rends compte d'une petite pièce qui s'entremêle à la grande et de scènes presque accessoires. Pourtant mes personnages passent à des minutes au premier plan, ils influent même sur le dénouement, mais ils n'en sont pas moins secondaires et leurs caractères, tout curieux qu'ils me paraissent, ne se dessinent presque jamais en beauté ou en héroïsme.

Par bonheur, Napoléon domine le drame entier; lui seul en mène ou en subit les péripéties; il suffit à le rendre le plus passionnant qu'ait acclamé l'humanité, et c'est assez que la figuration de mes personnages y ajoute l'occasion de quelques répliques pour qu'une sorte d'intérêt se répande sur eux.

Le but de ces études est d'apprendre à connaître

et s'il se peut de faire connaître Napoléon : Si haut qu'il soit placé par rapport à ses frères et à ses sœurs, du fait de l'étendue et de la puissance de son cerveau, du fait de la surprenante réunion de ses facultés de penser et d'agir, ce n'est pas impunément qu'il a reçu, avec le même sang, le même atavisme et un tempérament analogue, qu'il a subi dans l'enfance une éducation pareille, et qu'il a contracté des habitudes semblables. De certains aspects que présentent les siens ou leurs descendants, il est loisible de tirer des indices sur des expressions physiques ou morales qui, chez Napoléon, demeuraient inexplicables : grossies, tournées presque à la caricature tant elles prennent d'importance chez les êtres du second plan, ces formes sont révélatrices, chez le Héros, de nuances de caractère, de gestes familiers, de façons coutumières de concevoir et d'exprimer la pensée. Elles expliquent et commentent des façons d'envisager les événements ; elles attestent une sorte de superstition commune ; elles déterminent le point où les défauts de la race se subliment et tournent au génie. J'ai donc recueilli précieusement ces notes qui relèvent plus de la psychologie que de l'histoire. Mais où commence celle-ci et où s'arrête celle-là ?

Le dispersement en 1812 des Napoléonides sur l'Europe entière, de Moscou à Worcester et à Madrid, m'interdisait de chercher, dans le tome VII, un lien entre leurs actes et d'en faire un récit chronologiquement suivi : j'ai dû présenter les personnages l'un après l'autre, par périodes successives, et, pour

plus de clarté, j'ai été contraint à des répétitions inévitables, étant donnée cette naïveté de composition primaire. Tout autre plan eût entraîné des confusions périlleuses ; déjà, malgré que j'aie multiplié les dates, je crains que le lecteur ne soit dérouté par ces retours obligés : mais comment procéder autrement lorsqu'il s'agit de rechercher les sentiments de douze personnages, habitant douze villes différentes, n'entretenant à ce moment que des relations accidentelles, suivant chacun leur vie sans s'inquiéter trop des autres, et ne gardant une sorte d'unité que par Napoléon, le nom qu'ils lui empruntent et les ordres qu'ils reçoivent de lui ?

Pour les critiques qu'on m'a faites, je ne m'arrêterai point à y répondre : comme elles se sont répétées semblables à chacun des volumes que je publie, je compte bien qu'elles se renouvelleront aujourd'hui ; et, comme elles se sont rendues plus acerbes depuis que l'Académie m'a fait le suprême honneur de m'accueillir, qu'elles s'efforceront d'être davantage blessantes. On me reprochera comme d'ordinaire de ne pas livrer mes sources — toutes mes sources. Pas si sot ! Un de mes livres, *Napoléon inconnu*, publié selon ce mode prétendu scientifique, a été contrefait ou démarqué cinq fois en moins de dix années : l'expérience m'a suffi. Libre à qui voudra de m'accuser d'avoir imaginé les lettres que je cite et les faits que je raconte : le jour où on en viendra là, je saurai me défendre. Quant aux plagiaires, je sais fort bien qu'ils n'arrêteront pas leur petit commerce : faute de pou-

voir s'approprier les références à des livres ou des documents qu'ils n'ont jamais vus, ils ne citeront rien, ce qui sera plus simple : même, comme certains, tenteront-ils contre moi, afin de dérouter, de grotesques prises à partie où ils chicaneront sur un texte qu'ils m'auront emprunté — sans le comprendre. Peu m'importe. Au point juste où leur manque le fil conducteur de mes livres, les leurs s'effondent. Qu'on les couronne ensuite, je n'y vois nul inconvénient.

Pour le moment, et dans l'état actuel des connaissances et de la documentation abordable, mes livres ont approché d'assez près la vérité pour que, depuis dix ans, on n'y ait guère ajouté et que la plupart des contradictions que j'ai subies n'aient convaincu ni ceux qui étudient la même époque, ni moi-même. Ce n'est pas — Dieu m'en garde — que j'aie conçu la stupide vanité d'avoir rien tenté qui soit définitif. Nos histoires, moins belles certes, sont pareilles aux Dames que chantaient Villon, et leur visage est bien plus fugitif encore. A peine sont-elles nées qu'elles sont vieilles ; à peine ont-elles paru qu'elles sont mortes. Comme tant d'autres, les miennes passeront, mais ce qui ne passera point, c'est le goût de trouver dans l'histoire la vérité humaine, de vouloir aux êtres non une cuirasse mais un cœur, de rendre compte des événements par leurs causes, des sentiments et des passions par leur expression, d'égaler, sinon de préférer au document dit d'État, officiel et menteur, le document intime, réservé et véridique.

Ce sera assez pour mon œuvre si j'ai contribué à une telle évolution de l'Histoire.

Je sais fort bien d'ailleurs que, à ceux qui, dans une certaine école, attaquent mes livres, comme à ceux qui, dans certains journaux, citent à l'ordinaire mon nom comme preuve des choix déplorables que fait l'Académie, les faits que j'établis importent aussi peu que la façon dont je les raconte. Ce qui importe, c'est la *Doctrine*, la bonne Doctrine. Quant à la vérité, qu'est-ce que c'est que la vérité en histoire? Est-ce que cela compte? Est-ce que cela existe? « Il est des documents dont il faut savoir ne pas se servir », a dit quelqu'un d'autorisé. La République a institué une Commission centrale d'histoire de la Révolution dont le président imprimait dernièrement cette phrase : « *C'est avec son autorité de Consul que le premier Bonaparte a fait Brumaire*[1]. » Nul ne fera au normalien qu'est ce président, l'injure de penser que cette contre-vérité historique lui soit échappée par ignorance : il a voulu l'écrire pour appuyer sa démonstration et grossir, bien ou mal, sa thèse d'un argument. Voilà la bonne Doctrine. Comme rien ne saurait m'engager à la suivre, je me trouve fort honoré d'être particulièrement attaqué par ceux-là dont il est le chef reconnu, et qui, s'établissant en Tribunal révolutionnaire, traduisent à leur barre et condamnent par fournées, au nom de la Science, les historiens, dont les livres les gênent, dont les idées

[1] Article de M. Jaurès. *L'Humanité* du 7 août 1905.

leur déplaisent, et dont ils haïssent les convictions. S'il leur faut mes aveux pour achever leur réquisitoire, je suis tout prêt à les verser à leur dossier. Français, patriote, militariste, je vivrais mille vies que, à défaut de servir autrement la France, je les emploierais à exalter son nom, à étudier les hommes qui l'ont faite grande, à proposer leurs vies comme modèles, à recueillir et à répandre tout ce que je pourrais de leurs actions et de leurs pensées ; j'enseignerais comme se sont sacrifiés pour elle les petits et les pauvres, les volontaires de 91 et les gardes nationaux de 1814, les francs-archers de Bouvines et les soldats de Denain ; j'irais aux victoires pour les glorifier, j'irais aux désastres pour en dévoiler les causes et en démasquer les auteurs ; je confondrais dans une même apothéose quiconque, en versant son sang, a témoigné pour la Patrie et si j'avais, à quelques enfants, transmis ce flambeau de passion que j'ai reçu des ancêtres, je m'étendrais, satisfait de mon œuvre, dans la fosse qu'on creusera pour moi dans la terre natale.

Et si, d'un jeune homme ou d'un enfant, j'avais, par l'exemple de Napoléon, ouvert l'âme prédestinée et géniale aux ambitions salutaires et aux résolutions décisives, quel orgueil j'en prendrais. Ah ! qu'il vienne donc enfin le Libérateur ! Que dans l'orgie parlementaire à quoi Circé préside, où les porcs, vautrés dans la fange de leurs lois, se disputent, de leurs groins sanglants, les lambeaux pantelants de la chair divine, qu'on entende sonner comme un glas le

pas du convive redouté! Que, devant lui, les portes trois fois verrouillées tombent et s'écroulent sous l'irrésistible poussée du vent du large ; que, dans l'effarement et la fuite des pourceaux repus, il entre, qu'il aille droit à Circé, et, sans parler, d'un geste expiatoire et divin, qu'il plonge jusqu'à la garde sa courte épée dans la gorge de la Magicienne scélérate.

F. M.

Clos des Fées, novembre 1903.

NAPOLÉON
ET SA FAMILLE

XXIII

LE CONCILE DE 1811

(Avril 1811 — Juin 1812.)

La quatrième dynastie est définitivement établie. — Le dernier effort : La Campagne de Russie. — Forces des deux adversaires. — Puissance de la Russie. — Situation de la France. — L'esprit public. — L'Empire se gouvernera tout seul. — La faction royaliste s'organise. — Napoléon lui donne un personnel immense. — La convocation du Concile de 1811. — Le Concile est un acheminement. — Politique religieuse de l'Empereur. — Questions de principes. — Le Sacerdoce et l'Empire. — Confusion du Temporel et du Spirituel. — Le Pouvoir temporel en Italie. — Les Cardinaux. — La lutte de l'Empereur et du Sacré Collège. — Napoléon, chef du Grand Empire, veut séparer le temporel du spirituel. — Il reste catholique, mais il veut donner pour auxiliaire à l'Empire universel, l'Église universelle. — Les premières propositions en 1805. — Elles sont interrompues par les agressions du Pape et les nécessités de la politique italienne. — Napoléon y entrecroise la doctrine gibeline. — Comment il est amené à l'idée du Concile. — Première déclaration en 1807. — Le Concile œcuménique est un rêve. — Cheminement de l'idée en 1809. —

Jonction avec l'idée de 1805. — Institution du Conseil ecclésiastique. — Réponses de celui-ci au sujet du Concile. — Tentatives de négociation avec Pie VII. — Expédients proposés. — Napoléon ramené à l'idée du Concile. — Renouvellement du Conseil ecclésiastique. — But avoué et but secret du Concile. — Discours du 6 janvier 1811 au Chapitre métropolitain. — L'autorité spirituelle du Pape mise hors de question. — Décret du 25 avril convoquant le Concile. — Napoléon croit avoir affaire à des Gallicans. — Il n'y a plus de Gallicans. — Ce qu'il y a à la place. — Coïncidence du Baptême et du Concile. — Mission près de Pie VII. — Prétentions diverses de l'Empereur. — Le Pape acquiesce aux premières. — Il se rétracte. — Embarras de Napoléon. — Moyens employés. — Personnel imposé. — Le cardinal Fesch. — Réunions préparatoires. — Les opposants. — Le serment au Pape. — Le discours du ministre des Cultes. — La Commission de l'adresse. — Refus de recevoir l'adresse. — Mauvaise tactique. — Le Comité de préparation des décrets. — Expédient que propose l'Empereur et concession qu'il fait. — Le vote sur la compétence émis, acquis et retiré. — Coup d'État. — Dissolution du Concile. — Arrestation de trois évêques. — Texte de conciliation. — Nouvelle concession de l'Empereur. — Rôle de Fesch. — Le décret adopté. — L'approbation demandée au Pape. — Pie VII approuve le décret. — Résultats du Concile. — L'Empereur émet des prétentions nouvelles. — Fin de la première période de la négociation. — L'Empereur entend la reprendre à Paris en 1813, avec un nouveau Concile. — Fesch. — Scènes avec l'Empereur. — Son exil (9 avril). — Les causes. — Le Pape amené à Fontainebleau. — Le clergé livré aux Royalistes.

Au mois de juillet 1811, Napoléon estime que la formule dynastique est définitivement acceptée, que le système héréditaire est solidement établi, que, par le mariage qu'il a contracté avec une archiduchesse et par la naissance du fils qu'il a eu d'elle, il a lié, aux derniers édifices souverains qu'il ait laissés subsister,

la Maison impériale, son œuvre. Dès lors, car il vit constamment dans l'avenir, il n'a plus l'air de se soucier de son entreprise familiale, il n'y porte plus intérêt, il en semble dégoûté. Si, par faiblesse pour un des siens, il se laisse aller à en soutenir quelque partie, c'est avec toutes les apparences de la contrainte qu'il s'y résout. Pour lui, rien de cela n'existe plus. Il est tout à l'œuvre nouvelle. Encore un effort qui ne saurait être vain, car l'Europe entière, rangée sous ses aigles, va y être employée, et le but sera touché. Le jour où il aura, en une campagne, délivré la Pologne et rejeté les Russes en Asie, le Blocus continental deviendra une réalité; l'Angleterre s'inclinera devant lui ou elle sera livrée aux vaisseaux qui, s'élançant au même instant de tous les ports, de toutes les criques où ils sont construits, formeront soudain l'innombrable armada devant qui s'effacera la puissance britannique.

Telle est sa confiance dans son étoile, qu'il semble affronter sans inquiétude, sans cette appréhension qui l'étreignait à la veille d'Ulm et à la veille d'Iéna, la lutte sans précédent où il va conduire l'Europe presque entière qui le subit comme chef, contre la puissance presque asiatique qui seule ose lui tenir tête, et qui, par une suite de provocations raisonnées, l'a amené à paraître encore l'agresseur. Au premier regard, par la disproportion des forces mises en présence, la victoire de la France est certaine. La Russie isolée, flanquée seulement de l'Angleterre qui, dans une guerre continentale ne lui est d'aucun secours, et de la Suède, où Bernadotte

se ménage encore des sorties, ne semble point en état de lutter contre une coalition où, pour la première fois, toutes les nations d'Europe emploient leurs contingents. Mais la Russie est assurée de la complaisance, au moins morale, des gouvernements qui, après avoir été si longtemps ses alliés, ne cèdent qu'à la contrainte en marchant contre elle et n'attendent que de voir jour à se libérer du joug pour se retourner contre la France. En France même, elle a poussé si avant ses reconnaissances qu'elle a séduit ou acheté des auxiliaires parmi les grands dignitaires de l'Empire, les grands officiers de la Couronne, les agents diplomatiques, les employés des ministères. De ceux-ci quelques-uns, des moindres, ont été pris en flagrant délit, poursuivis, exécutés, mais jusqu'où la trahison s'étend-elle ?

L'inquiétude de la guerre nouvelle est partout. Chacun la sait proche, certaine, inévitable, nul ne met en doute qu'elle ne se termine, comme les autres, par des *Te Deum* et des feux d'artifice, mais à quel prix, moyennant quels sacrifices, et à quoi bon ? Cette guerre est quelque chose de si lointain, de si démesuré, de si uniquement politique — par là de si peu intéressant — que nul ne se passionne pour elle. Il n'y a pas, dans la nation entière, le moindre symptôme d'un mouvement d'opinion contre la Russie. Comment en serait-il autrement quand, depuis 1807, l'Empereur présente l'empereur Alexandre comme l'allié le plus désirable et l'ami le plus fidèle ? Ceux-là — et ils sont rares — qui réalisent l'existence d'un peuple russe,

ne conçoivent ni où, ni pourquoi l'on va se battre contre lui. Tout à l'heure, lorsque, par des livres et des brochures, Napoléon essaiera de créer un courant d'opinion, il échouera dans l'indifférence, et il eût sans inconvénient épargné les frais qu'occasionnera l'impression des livres de M. Lesur : *Des progrès de la puissance russe* et *Des Cosaques*. Il le sent si bien qu'il renonce à publier, comme il a fait toujours jusque-là, les pièces de la négociation.

A cette guerre aux confins de l'Asie, la guerre en Espagne fait pendant. Celle-ci, quoique dévorant chaque mois les hommes par milliers et les francs par millions, laisse le peuple indifférent et las. On ne croit plus aux victoires trop souvent décisives ; on ne croit plus à une pacification toujours annoncée dans les journaux, toujours démentie dans les faits ; malgré les atrocités commises par les guerillas, on n'a point de haine contre les Espagnols. Les prisonniers, internés dans les départements du Midi, y sont trop bien accueillis au gré de l'Empereur. Rien dans cette guerre n'est national. Nul ne prend au sérieux Joseph et sa royauté, nul ne porte un intérêt à les soutenir. La rareté des nouvelles, l'interruption et la saisie des correspondances, l'impossibilité, même pour les gens du métier, de suivre le détail de campagnes dont les mystérieuses opérations restent inintelligibles, tout fait qu'on s'en occupe à peine et qu'on y pense le moins qu'on peut. Les officiers qu'on envoie au delà des Pyrénées y vont comme à la plaine de Grenelle, les soldats comme en enfer. Nul n'en revient pour en

raconter les misères ou les horreurs. Par cette plaie gangrenée, le meilleur de la France s'écoule, mais on en souffre à peine, on l'ignore presque et l'on n'en parle pas.

La masse du peuple — hormis ceux que touche directement la conscription et qui y sont réfractaires — est arrivée à un degré de lassitude où elle subirait tel maître qui se présenterait à elle. Rien là de bien nouveau. En France, les éléments qui agissent, soit pour défendre un régime existant, soit pour le détruire, sont, malgré les apparences parfois contraires, en extrême minorité. La majorité subit les formes que la minorité lui impose, et comme la majorité n'est point organisée, lors même qu'elle prétend secouer le joug, elle y brise ses efforts disséminés, à moins que, par fortune, elle ne rencontre le César entre les mains de qui elle s'abandonne. Des deux partis d'action, l'un, qui a soutenu l'ancien régime, s'est trouvé, par les mesures révolutionnaires et les guerres civiles, diminué de ses agents les plus actifs et les plus mordants, mais il a formé des néophytes ; s'il n'a point de soldats, il a des cadres, et il s'efforce de contracter avec l'Église catholique des alliances qui lui apporteront une force incalculable.

L'Émigration au delà du Rhin n'avait été nullement croyante, pratiquante, religieuse ; elle était restée voltairienne. Seuls, les gentilshommes, qui s'étaient mêlés aux guerres de l'Ouest, avaient adopté — certains simulé — les passions qui avaient entraîné leurs hommes. Ceux-ci avaient été satisfaits et pacifiés

par le Concordat, parce qu'ils étaient sincères ; ceux-là, malgré les amnisties, les restitutions de biens, les faveurs sollicitées et obtenues, étaient démeurés irréconciliables parce que, pour eux, la Religion avait été le prétexte, la Monarchie le but. A présent ils croyaient le moment venu d'employer celle-là pour restaurer celle-ci et, s'enrôlant dans les confréries de dévotion, se posant en adeptes de la foi persécutée, ils espéraient confondre leur cause avec celle du clergé, bénéficier ainsi pour leur propagande d'une organisation mystérieuse et puissante qui aurait l'avantage de ne rien coûter, puisque le Gouvernement impérial la payait.

L'autre parti, celui de la Révolution, plus désemparé par ses succès que le premier ne l'avait été par ses revers, n'en avait pas moins semé sur les routes qui l'avaient conduit à l'Empire napoléonien, ses chefs les plus audacieux et ses soldats les plus téméraires. Absorbé presque entièrement par le nouveau régime, il lui avait fourni la plupart de ses administrateurs, politiques, financiers, judiciaires. Une fois en place, ces hommes s'étaient assagis ; ils avaient trouvé les choses à leur gré; ils ne pensaient plus qu'à conserver les sinécures, les biens, les titres que la Révolution leur avait valus. Le parti de l'action, qui n'existait plus par eux, ne s'était point reformé sans eux. Il n'avait point trouvé à recruter dans la Bourgeoisie des éléments directeurs. Ce n'était pas qu'il manquât de soldats; la France entière lui en eût fourni, mais il n'avait plus de cadres : on ne pouvait attendre de

lui ni qu'il donnât une impulsion, ni qu'il fournît une résistance.

La masse se trouve dès lors abandonnée à sa naturelle insouciance ; appauvrie qu'elle est d'ailleurs par les engagements volontaires et les guerres continuelles, elle se laissera prendre, même contre ses intérêts et ses passions, par le premier qui, Napoléon absent ou tombé, osera s'imposer à elle.

De sa soumission, l'Empereur conclut à son dévouement, de son affaissement à sa fidélité. L'Empire se gouverne tout seul. Napoléon, même s'il part en expédition au delà du Niémen, continuera, des confins de l'Asie, à administrer seul l'Europe réunie sous son sceptre. A sept cents lieues et à un mois de Paris, il donnera ses décisions sur tout ce qui sera d'importance. Point de délégation à l'Impératrice plus qu'à Cambacérès. En 1800, en 1805, en 1806, il avait, à ses frères, confié quelque part de son pouvoir, mais quel pourrait-il appeler ? Le dispersement s'est fait, non pas tel qu'aux premières années du Grand Empire, où chacun des Napoléonides en régissait une province et concourait, en y appliquant les principes et les lois de la Révolution assagie, au système politique et économique de la France nouvelle, mais tel qu'à présent deux ont fui chez l'étranger auquel ils ont demandé un asile et que les autres, à demi dépouillés des États qu'ils avaient reçus, attendent de jour en jour l'arrêt de leur déchéance.

Dans l'Empire, pour tout gouverner, administrer, pacifier et contenir, il n'y a que l'Empereur; tout à

l'heure, il n'y aura plus que son ombre, « son chapeau posé sur son fauteuil ». Les ministres, des premiers-commis attelés à leur besogne, incapables d'une action d'initiative et de virilité, n'ont même plus un Fouché pour forcer leur décision si le péril se présente. Et, pas plus qu'en 1808 ou en 1809 l'Empereur n'est invulnérable. Sans l'avouer, tout le monde attend l'*Accident,* l'espère ou le redoute, mais nul, dans le Gouvernement n'a garde de prendre des précautions qui ont trop mal réussi au duc d'Otrante et au prince de Bénevent. Par suite, le champ reste libre pour les audacieux, et, dans cette anarchie que produira la disparition de l'Empereur — vraie ou fausse, par mort ou par défaite — la nation sera conquise par la seule faction qui soit organisée.

C'est le moment que choisit Napoléon pour réaliser un dessein plus grandiose peut-être et plus périlleux que la monarchie universelle où il touche. Il soulève la question religieuse; il la sort des sacristies où elle semblait confinée; il la porte devant le public, en convoquant une assemblée dont les délibérations paraîtront d'autant plus émouvantes que leur objet sera plus mystérieux; il prétend y apporter une solution qui, pour logique qu'elle lui paraît, n'en doit pas moins provoquer une résistance désespérée de la part du Pape et des cardinaux dont l'état en dépend, de la part des évêques, des prêtres et des fidèles empressés à se rendre solidaires du Saint-Siège; il entraîne la désaffection d'éléments déjà médiocrement sûrs, qui, en se ralliant à son gouvernement,



ont obéi plutôt à l'impulsion majeure du Saint-Siège qu'au verdict de la souveraineté nationale, qui ont subi le prestige de ses victoires sans admettre qu'elles entraînassent la légitimité de son origine, qui, en recevant de lui le traitement qui les fait vivre, n'ont pas oublié les grands biens qu'ils ont perdus, qui, enfin, s'ils ont — quelque temps et dans quelle mesure ? — employé leur influence, la seule qui dans l'Empire s'exerce librement, dans le sens de ses desseins, se trouveront bien mieux à l'aise pour l'exercer contre lui. Et, dans cette aventure qui, s'il y échoue, décuplera les forces du seul parti qui, en France, lui soit redoutable, il subit pour auxiliaire et il accepte pour porte-parole l'homme de sa famille dont il a pu le mieux, depuis vingt ans, constater le néant de caractère, d'intelligence et de talents : le cardinal Fesch.

Le Concile, que Napoléon convoque le 27 avril 1811, n'est ni un expédient, ni un achèvement, mais un acheminement. Dans la politique qu'il a suivie à l'égard de l'Église catholique, la réunion de ce concile est un épisode majeur, non par les délibérations qui y ont été prises, mais par la lumière qui, de là, se trouve projetée sur la suite des desseins de l'Empereur. Celui-ci s'est trouvé en présence de questions de principes qui sont essentielles, qui se posent devant lui comme elles se poseront devant tout gouvernant, et dont il a le premier recherché une solution logique. Ces questions doivent être distinguées des mesures accidentelles qu'a provoquées et que justifie la forme

de la lutte engagée contre lui; et elles ne sauraient être subordonnées à un dessein que son ambition avait conçu, que sa fortune lui fit espérer de réaliser et qui, pour gigantesque qu'il paraît, ne l'était guère plus que tant d'autres où il a réussi.

Confondre ces trois éléments, dont le premier et le dernier ont seuls une importance au point de vue de la doctrine napoléonienne, noyer, dans le détail des formes d'exécution plus ou moins acerbes, des desseins politiques qui, pour être accomplis, ne choisissaient pas toujours les moyens de persuasion; présenter comme asservies à de médiocres passions, dispersées vers de médiocres objets, y tendant par de médiocres ressorts, une intelligence et une imagination qui visent au grand et ne reculent point devant ce que les hommes ont jusque-là considéré comme l'impossible, c'est d'abord méconnaître la vérité, c'est surtout rabaisser au niveau des expédients fugitifs de sectaires persécuteurs, une conception qui, si elle doit rencontrer des contradicteurs parmi les Catholiques attachés à un certain mode d'existence du Suprême Sacerdoce, ne paraîtra point à des esprits religieux indifférente ou condamnable.

Il faut l'envisager d'ensemble et rechercher d'abord dans quelle situation respective se sont trouvés, après le Couronnement, le Sacerdoce et l'Empire.

Le Pape est souverain temporel, et, comme tel, il lève des troupes, soutient des guerres, contracte des alliances, constitue un des éléments qui concourent à la politique générale de l'Europe, et, suivant l'im-



pulsion majeure qu'il subit, il reconnait ou il combat l'influence de celui qui s'en rend le moteur. Le Pape, en tant que souverain temporel, n'a jamais demandé aux autres souverains de regarder ses possessions comme neutralisées. Il est donc dans les mêmes conditions que tout chef d'État et, lorsqu'un système dominant se forme en Europe, et particulièrement en Italie, il est tenu de s'y rallier, sous peine que son gouvernement soit traité en ennemi.

En même temps, comme pontife suprême de l'Église catholique, ce prince temporel exerce, sur les sujets de chacun des États où la Religion catholique est professée, une autorité spirituelle qu'il peut être tenté de mettre au service de ses intérêts temporels. Le chef d'État qui a concédé au pontife du Catholicisme le libre exercice, sur son territoire, de la Religion catholique; qui, en échange des avantages moraux et matériels qu'il a procurés aux prêtres de cette religion, a reçu la garantie de leur soumission à ses lois civiles et de leur fidélité à son gouvernement, a consenti un contrat dans lequel le souverain temporel des États de l'Église n'a point eu à intervenir; dès que, pour ses intérêts temporels, ce souverain met en jeu l'autorité spirituelle, il abolit le contrat, il rend toute mesure de coercition légitime contre lui-même et contre ceux qui transmettent ou exécutent ses ordres. Si ces mesures de coercition, c'est-à-dire la saisie des États du Souverain Pontife, en tout ou en partie, ne suffisent point à prévenir ou à rétablir en lui la séparation des deux puissances, l'em-

barras devient extrême, et le chef d'État laïque se trouve acculé à des résolutions qui peuvent sembler des abus de la force, mais qui sont imputables moins à celui qui les ordonne qu'à celui qui les a provoquées.

L'Italie napoléonienne, telle qu'elle fut constituée après l'échec des agressions successives du Piémont, de l'Autriche et des Deux-Siciles, est coupée en deux par les États du Souverain Pontife. Celui-ci, incapable de repousser par les armes, de la part des ennemis coalisés contre l'Empereur-Roi, une descente qui mettrait en péril aussi bien Naples que Milan, s'est refusé à accéder à un traité d'alliance qui seul abriterait ces parties du Grand Empire d'une surprise toujours probable. Il n'a point voulu admettre que ses États sont, par leur position géographique, dépendants d'un système politique, qu'ils ne sauraient en être séparés, sous peine de compromettre ce système ou de perdre leur autonomie. La neutralité n'est effective que si la nation qui se dit neutre est en mesure de garantir son territoire contre toute incursion des belligérants, ou si les belligérants ont authentiquement déclaré qu'ils s'interdisaient de pénétrer en armes sur le territoire neutralisé. Tel n'est pas le cas. Même neutres — et ils ne le sont pas — les États de l'Église paralysent la défense de l'Italie. Napoléon obéit donc à une loi de salut qui se serait imposée et qui s'imposera pareille — toute autre considération mise à part — au souverain, quel qu'il soit, de l'Italie unifiée.

La question n'est pas bornée au Pape, elle s'étend au Sacré Collège. Les cardinaux sont-ils les sujets du

souverain dans les États duquel ils gouvernent des diocèses ? La dignité qu'ils ont reçue du chef de l'Église les soustrait-elle à la juridiction de leur souverain territorial ? En France, la question a été posée, en dernier lieu, lors de l'arrestation du cardinal de Rohan et, malgré les protestations du Saint-Siège, le Roi Très Chrétien l'a résolue en portant le procès devant le Parlement de Paris. Ce cas n'est pas unique. En 1710, le Parlement de Paris a décrété de prise de corps le cardinal de Bouillon ; antérieurement, les Parlements ont rendu des arrêts sans nombre contre le cardinal Mazarin. Si le procès ne fut point fait au cardinal La Balue, Louis XI prit des moyens à lui pour réserver les droits de sa couronne. Une jurisprudence ainsi établie ne laisse point de doute sur la doctrine professée, au moins en France, et, la France s'étendant, la doctrine s'étend avec elle. Partout où l'Empereur est souverain, soit par lui-même, soit par les rois qu'ils a institués et qui relèvent du Grand Empire, la loi française est en vigueur. Or, le Pape proclame que les cardinaux, sujets de l'Empereur par leur naissance sur le territoire de l'Empire comme par les fonctions épiscopales que la plupart doivent y exercer, ne sont pas justiciables de l'Empereur, mais le sont de lui seul ; qu'ils ne peuvent être contraints ni à rentrer dans leur pays d'origine, ni à occuper leur siège épiscopal. Chacun des cardinaux est personnellement trop intéressé à ce qu'une telle doctrine soit imposée aux souverains laïques pour que le Sacré Collège permette au Pape de s'en désister.

Au reste, Napoléon a bien moins comme adversaire Barnabé Chiaramonti avec qui, général, consul, empereur, il s'est entendu à Imola et à Rome comme à Fontainebleau, que le Sacré Collège, composé d'aristocrates italiens, joignant aux doctrines des Zelanti l'horreur de la France révolutionnaire. Alliés aux oligarques coalisés dans l'Europe entière contre le Corse, les cardinaux, presque tous natifs du royaume d'Italie ou du royaume de Naples, par là sujets et citoyens du Grand Empire, se considèrent comme hors de la domination impériale, la contestent et la combattent; et combien ils se considèrent supérieurs au parvenu qui a usurpé le trône de France! Le sacre n'y a rien fait : il n'a rien changé à leurs sentiments et le marché qu'a conclu Pie VII eût été meilleur qu'il ne les eût en rien modifiés. C'est là question de tempérament, d'origine et d'éducation, question de caste et de robe. Napoléon, par une étrange illusion, croit, ou feint de croire, que son nom, sa noblesse, ses ancêtres florentins, l'agrègent, lui et les siens, aux grandes maisons romaines : on y priserait davantage un étranger nettement plébéien.

Se tenant pour romains quoique nés en toutes les parties de l'Italie, les cardinaux n'ont jamais vu d'un bon œil que le gouvernement de l'Église universelle ne fût point exclusivement réservé aux Romains ; pour conserver les revenus et les biens de l'Église, ils ont dû admettre dans leur collège quelques-uns des prêtres catholiques qu'ils appellent les étrangers, mais ils

n'ont eu garde de partager avec eux leurs fonctions, de les introduire dans leurs conseils, de les initier à ce qui n'est point chez eux de parade, de pompe et d'ostentation. La proportion de ces étrangers a été calculée de façon qu'en aucun cas, lors d'un Conclave, leur faction ne diminuât les prétentions des Romains, moins encore ne compromît leur puissance. Les souverains catholiques se sont contentés de cette représentation dérisoire, à cause des embarras que leur eussent causés les cardinaux nationaux, des moyens d'action qu'ils savaient se ménager sur les cardinaux italiens, de l'influence que leur assurait la disposition des Bénéfices. Ainsi ont-ils tempéré les ardeurs des Zelanti et ont-ils opportunément détourné sur un pape transigeant les bulletins sacrés. A présent, le Gouvernement français a perdu ce moyen décisif d'influence. Il est réduit, au cas d'un Conclave, aux voix de ses cardinaux nationaux ; pour empêcher l'élection d'un pape qu'il jugerait ennemi, il est acculé uniquement à un droit d'exclusion qui, toujours contesté et toujours subi par contrainte, ne s'exerce que sur un seul sujet et, par là, ne sauvegarde aucun principe, ne prévient aucune cabale et se réduit à une persécution contre une personnalité notoire au profit d'une médiocrité inconnue.

Cette situation devient bien plus étrange par l'extension qu'a prise le Grand Empire et par l'hostilité que lui déclarent les cardinaux nés dans l'Empire, évêques dans l'Empire, par suite doublement sujets de l'Empereur, qui constituent l'immense majorité du

Sacré Collège. De ceux-là, neuf sont nés dans le royaume de Naples, ils ignorent aussi bien Murat qu'ils ont ignoré Joseph et demeurent à Rome les fidèles serviteurs des Bourbons. Contre ces neuf, les quatre cardinaux français — en admettant qu'on prenne pour Français Maury et Bayane qui ont été nommés par le Pape *motu proprio,* — les trois espagnols, l'autrichien et le portugais, même unanimes, sont frappés d'impuissance. Les votes des prétendus sujets de Murat annulent les votes de tous les Européens et, de la Sicile où elle règne sous le nom de Ferdinand, l'Angleterre hérétique, sans ralentir ses persécutions contre ses catholiques indigènes, est mieux placée pour influer sur le gouvernement de l'Église catholique que tous les souverains réunis et toutes les nations catholiques de l'Europe.

Si, conformément à l'équité, cette proportion est modifiée de façon que les nations catholiques obtiennent, dans le Sacré Collège, une représentation calculée sur leur population et sur les intérêts qu'elles ont à débattre, la direction exclusive échappe aux aristocrates italiens qui se perpétuent dans les places et en tirent des profits de tous les genres. Napoléon est en droit de réclamer, comme il fit, trente chapeaux à sa nomination pour ses sujets de France et d'Italie, mais c'est assez que la proposition en ait été faite pour que le Sacré Collège ne le pardonne jamais.

De là, un nouveau conflit qui, pas plus que le premier, n'intéresse le dogme, la doctrine, même la disci-



pline de l'Église et qui ne prend un air d'importance que par la confusion établie, au bénéfice de quelques-uns, entre le temporel et le spirituel.

La logique consiste donc pour Napoléon, qui est simpliste, à libérer celui-ci de celui-là, à trouver une formule telle que les ministres de la Religion, à tous les degrés, se trouvent, comme en France à la suite de la Révolution et du Concordat, nettement enfermés dans leur devoir de prêtres, citoyens d'une nation et sujets d'un État. Le Pape doit-il bénéficier d'un régime particulier? Sans doute, mais Napoléon est conquérant, il est ambitieux, il voit plus loin que tout autre. Il sent quelle puissance acquerra la nation qui tiendra chez elle le Pape, qui l'aura à elle, non comme prisonnier, mais comme citoyen, qui, non par la violence, mais par *la Conciliation*, obtiendra, de lui et par lui, une suprématie virtuelle sur les autres nations catholiques, qui disposera pour ses desseins des ressources morales et matérielles de la Propagande et qui, en se faisant attribuer la protection des Catholiques en pays de Missions, trouvera partout à sa dévotion des agents et des serviteurs ; il sent quelle puissance acquerra, dans l'univers entier, la nation qui fournira la majorité dans le Sacré Collège et qui, par là, sera maîtresse de l'élection du Pape.

Ce rôle appartient à la Grande Nation ; il appartient au successeur de Charlemagne. Napoléon établira donc le Pape au milieu du système impérial qui comprend les sept huitièmes des Catholiques du monde entier et il utilisera, à l'intérieur et à l'extérieur, en Europe

et hors d'Europe, cette force de gouvernement et cette source d'influence.

Cette conception, pour être contradictoire aux théories de la cour de Rome, n'a rien qui puisse choquer un esprit religieux. La prépondérance qu'elle suppose et qui paraissait irréalisable depuis le partage de l'empire de Charlemagne est un fait accompli. Dans l'Europe catholique, unifiée sous le sceptre de Napoléon, le Grand Prêtre ne saurait rester souverain temporel indépendant, surtout il ne peut rester ce qu'il est, hostile. Son inimitié met en question la légitimité des annexions, conséquences des traités réguliers conclus entre l'Empereur et les anciens souverains ; elle met en question le droit de conquête, et par suite l'Empire même. Or, quoique refusant d'organiser religieusement les parties nouvelles du Grand Empire, le grand prêtre de la Religion catholique n'entend pas moins rester, en France et dans certaines parties de l'Italie, le contractant du Concordat, le chef d'une hiérarchie religieuse à laquelle a été remis, avec le droit de lier et de délier, le redoutable empire des ombres, le mystérieux et terrible Au-delà. Il faut que l'Empereur s'abaisse devant le Prêtre ou que le Prêtre se soumette à l'Empereur.

Napoléon pourtant ne serait point ennemi d'une conciliation. Il ne poursuit point avec une telle rigueur l'exécution du dessein qu'il a formé qu'il ne soit disposé à admettre des expédients qui fourniraient des modes de vivre acceptables. Mais, après chaque étape qu'il parcourt en se rapprochant d'un but que

lui marque la logique plutôt que son ambition même, le Pape répond aux propositions d'accord, souvent, il faut le dire, impérieusement formulées, par la mise en action, au sujet de querelles temporelles, des armes spirituelles dont il dispose comme pontife. Maître du temporel, Napoléon use des moyens temporels. Il ne suit point le Pape sur le terrain spirituel où celui-ci se place et où il provoque l'attaque. Sans doute y a-t-il pensé ; sans doute le lui a-t-on suggéré ; sans doute, en vue d'effrayer l'adversaire, a-t-il dû donner quelque précision à un plan qui, en séparant du Pape, ci-devant évêque de Rome, l'Europe napoléonienne, eût laissé à la papauté l'administration spirituelle de quelques vagues provinces anglaises et peut-être autrichiennes ; mais il ne s'y est point arrêté. Il est Italien, et il est Catholique. Il ne veut ni détruire l'Église catholique, ni s'établir lui-même chef religieux et civil de l'Empire universel ; mais, à cet empire, il prétend incorporer en quelque sorte la Religion universelle, lier l'une à l'autre, de façon que, se prêtant mutuellement appui, sans se réunir ni se confondre, sans empiéter l'une sur l'autre, les deux puissances, la spirituelle et la temporelle, exercent leur action, chacune dans son domaine, sur le monde définitivement conquis. Est-ce là, comme on a dit, faire du pape le grand aumônier de sa couronne ? Non pas : C'est lui proposer l'accomplissement du Christianisme, c'est faire de lui le grand prêtre du monde, puisque l'Empire c'est le monde.

Dès 1805, au lendemain du sacre, Napoléon a fait parler au Pape, par un de ses grands officiers, « d'habi-



ter Avignon, d'accepter un palais papal à l'archevêché de Paris avec un quartier privilégié comme à Constantinople, où le corps diplomatique accrédité près de l'autorité pontificale aurait seul le droit de résider ». Le Pape a repoussé vivement cette insinuation et, autant qu'il a pu décemment, il a pressé son départ pour se soustraire à des instances qui, autrement présentées, eussent pu devenir compromettantes pour sa liberté.

L'Empereur n'a point abandonné son dessein, mais il l'a tu, lorsqu'il s'est trouvé engagé avec le Saint-Siège dans des luttes où, d'abord sur des questions de personnes, le Pape a témoigné, par un mauvais vouloir évident, son désappointement de n'avoir point obtenu, lors son voyage, les concessions temporelles qu'il avait réclamées ; où, ensuite, sur des questions de politique générale et de politique italienne, qui n'avaient rien à faire avec le spirituel, le Pape s'est présenté en agresseur. On ne sait rien encore de précis sur les négociations officielles ou officieuses engagées en 1805, en 1807, en 1809, entre le Saint-Siège et les puissances ennemies de la France ; on peut seulement distinguer que certaines démarches du Souverain Pontife se rattachent à des combinaisons analogues à celles qui, en 1792, ont fait du pape Pie VI le promoteur et l'excitateur de la coalition contre la France. Rome est resté le point de rendez-vous et le lieu d'asile des individus de toute nationalité qui conspirent la chute de la France ; sinon virtuellement, au moins moralement, le gouvernement de Rome fait

partie de la ligue européenne. Napoléon exerce contre lui un droit de légitime défense et ses attaques prétendues ne sont que la riposte à des provocations imprudentes qui attestent, hors de propos, le passage de l'antipathie à l'hostilité.

Sans doute, au travers des questions de politique générale et des questions de politique italienne, Napoléon commence à entre-croiser, sous une forme impérative, les idées que, dès 1805, il avait officieusement présentées sous une forme amicale et qui avaient motivé la proposition faite au Pape d'échanger la résidence de Rome pour celle d'Avignon ou de Paris. Il commence à se targuer de Charlemagne, à déclarer qu'étant son successeur, il ne laissera pas prescrire les droits qu'il tient de lui ; que la donation de Pépin peut toujours être révoquée par celui qui tient sa place et que l'autorité de l'empereur, loin de devoir être subordonnée, est, pour le temporel, la seule qui compte : doctrine gibeline. Napoléon tient vraisemblablement de son atavisme gibelin une bonne part de ses prétentions impériales. Les Bonaparte ont été des gibelins; tels ils ont été proscrits de Florence, tels ils sont restés en Corse, tel Napoléon demeure; et par combien de côtés la lutte ne sera-t-elle pas pareille? Mais cette doctrine politique gibeline n'effleure pas la spirituelle : si Napoléon n'est pas croyant — ce qui n'est nullement établi ; s'il ne pratique pas — ce qui est acquis ; en toute occasion, il demeure respectueux du dogme contre lequel il ne tolère aucune attaque, respectueux du culte auquel il

participe, respectueux de la discipline qu'il ne prétend pas réformer lui-même, mais dans laquelle il estime que l'Église doit introduire telle réforme que le pape ne puisse, sous prétexte que sa souveraineté temporelle est troublée, abuser des privilèges spirituels reconnus et concédés par les gouvernements séculiers. Dès que la question sort du temporel qui est de son ressort, pour s'engager sur le terrain de la discipline ecclésiastique où il reconnaît son incompétence, il n'a garde de prendre de lui-même une décision. Il soumet ses avis au conseil ecclésiastique qu'il a formé et, selon les opinions que lui fournit celui-ci, il les abandonne ou les soutient.

Les armes que le Pape emploie contre lui sont vieilles et peuvent paraître surannées : certaines au moins demeurent efficaces et les mêmes attaques se produisent qui jadis, en riposte, ont provoqué les Déclarations de l'Église de France et contribué à former la doctrine gallicane. Napoléon connaît ou croit connaître cette doctrine et il pense y trouver le suprême remède. Dès 1791, il a lu et retenu ces axiomes posés dans l'*Esprit de Gerson* qui fut un temps son livre de chevet : « Le Concile est au-dessus du Pape lorsqu'il est œcuménique et légitime ; les Princes séculiers ont été et sont en droit de convoquer des Conciles ; les Conciles n'ont pas besoin pour leur validité de la confirmation du Pape. »

Ces notions, qu'il inscrivit dans ses cahiers de jeunesse[1], se sont retrouvées en son esprit lorsque,

[1] V. *Napoléon inconnu*, II, 251.



en juillet 1807, il déclare « qu'il ne craindra pas de réunir les Églises gallicane, italienne, allemande, polonaise, dans un Concile pour faire ses affaires sans pape et mettre ses sujets à l'abri des prétentions de la cour de Rome ». Il les a précisées dans la note que Champagny a adressée par ses ordres, le 22 septembre suivant, au cardinal Caprara, et, désormais, elles constitueront l'*ultima ratio* qu'il brandira pour amener le Pape à composer avec lui.

« Faire ses affaires sans le Pape », c'est-à-dire instituer l'indépendance religieuse de l'Empire, serait sans doute, au point de vue du gouvernement, une solution préférable à celle d'un accord précaire où « la nation est à chaque instant blessée dans son repos, sa dignité, son indépendance; » mais Bonaparte a trop besoigné en vue de rétablir l'unité et trop favorisé l'Église romaine pour que Napoléon se flatte d'être suivi s'il s'embarquait dans une telle entreprise.

Dès qu'il ne peut songer à l'indépendance, pour quoi « il a pu se convaincre qu'il n'eût jamais obtenu la coopération nationale », ce remède du Concile apparaît comme le seul efficace, aussi bien pour la question du temporel que pour celle du spirituel, aussi bien contre les cardinaux que contre le Pape. A ceux-là, l'Empereur opposerait les prélats de son empire qui, instruits des besoins des fidèles au milieu desquels ils vivent, représentent les intérêts de leurs diocèses et constituent au propre l'Église militante. A celui-ci, en admettant que sa résistance fût invincible, il pourrait, à quelque moment, faire l'application d'un

principe de droit qui entraînerait sa déposition : le cas de folie et d'insanité (*vel si [Papa] cadat in perpetuam insaniam*). — Il semble le tenir en réserve; autrement, que viendraient faire les mots d'extravagance et de folie dont il caractérise si souvent les actes du Pape? — Alors, le Concile national, qu'il est certainement en droit de convoquer et qui, par le nombre et la dignité des Pères qui y siégeraient, serait comparable déjà aux Conciles généraux d'Occident, serait transformé en Concile œcuménique.

C'est une procédure à laquelle il a songé; mais il eût eu besoin, pour la suivre et pour la faire aboutir, d'un corps épiscopal qui eût marché comme un régiment. Peu sûr déjà des évêques qu'il a nommés en France et en Italie et qui tiennent de lui leur état, que serait-ce des Allemands, alors que le Pape a refusé de négocier un concordat et que la plupart des sièges sont vacants; des Espagnols, des Napolitains et des Polonais? Le Concile œcuménique est donc un rêve et le Concile national est plein de surprises ; mais, sans le convoquer, on peut en parler. Qui sait d'ailleurs si une autre solution plus simple n'interviendra pas et si, en amenant le Pape à Paris ou aux environs, on n'obtiendra pas de lui qu'il se rende plus traitable? Telle est bien l'idée qu'exprime l'Empereur lorsque, tout de suite après l'enlèvement de Pie VII, le 6 août 1809, il écrit à Fouché : « Quant à la demeure définitive du Pape, quel inconvénient y aurait-il à le faire rapprocher de Paris et à le placer, par exemple, dans un de mes appartements de Fontainebleau? Je ferais venir les cardinaux



qui sont mes sujets d'Italie et de France à Fontainebleau où je les laisserais en liberté; il serait avantageux d'avoir le chef de l'Église à Paris où il ne peut être d'aucun inconvénient. » A Fontainebleau, l'Empereur « le ferait servir et traiter par ses gens » et, comme il le dit quelques mois plus tard à l'abbé Emery, « il le recevrait avec les mêmes honneurs que quand il est venu le sacrer ».

Tel est le cheminement parallèle des deux projets; mais il ne faudrait point penser que Napoléon, bien qu'il ait exprimé pour la première fois en 1805 l'idée qu'on retrouve sous sa plume en 1809, d'amener le Pape à Paris; bien qu'il ait formulé en 1807 l'idée du Concile qu'il semble vouloir mettre à exécution dès la fin de 1809, les ait suivies dans l'intervalle avec rigueur et que l'une et l'autre lui soient également chères. Il se fût sans doute contenté d'exercer sur les États pontificaux un protectorat militaire et politique, mais, comme il a dit au Corps législatif : « Les Papes devenus souverains d'une partie de l'Italie se sont constamment montrés les ennemis de toute puissance prépondérante dans la péninsule », c'est pourquoi il a dû « annuler la donation des Empereurs français ses prédécesseurs, et réuni les États romains à l'Empire ». A présent, il est embarrassé du Pape; il ne peut le laisser libre de porter chez les ennemis de l'Empire la puissance spirituelle qu'il exerce; il répugne à le tenir en Italie où sa présence inspire de telles craintes qu'Elisa à Florence et Borghèse à Turin poussent jusqu'à la cruauté l'empressement de le faire partir

pour la France ; il ne peut l'établir convenablement dans une ville de province et se souvient des solennelles obsèques qu'il fit lui-même à Pie VI décédé à Valence ; il ne voit qu'un de ses palais aux environs de Paris ou dans la capitale même, « où le Pape ne peut être d'aucun inconvénient ». De là à un développement plus large, l'idée va courir, mais on peut bien admettre que telle en a été la marche.

Pour le Concile, c'est un expédient dont Napoléon ne se dissimule point les dangers, mais qui, dès qu'il a admis l'idée de fixer à Paris la résidence du Pape, se présente à son esprit avec un double avantage : d'abord, et c'est l'objet patent, porter remède aux maux de l'Église, en France, en Italie et en Allemagne, par le règlement de certaines questions vitales, entre autres l'institution canonique des Evêques ; ensuite, et c'est l'objet secret, amener le Pape à vouloir présider le Concile ; pour ce faire, à venir à Paris de son plein gré, et à s'y fixer, en y retrouvant, au défaut de la puissance temporelle à laquelle il renoncerait ainsi implicitement, l'exercice intégral de sa souveraineté spirituelle et les agréments d'une cour somptueuse.

Telle semble bien avoir été la situation lorsque l'Empereur a institué, le 16 novembre 1809, le Conseil ecclésiastique auquel il a posé, entre autres questions, celle de la convocation d'un concile. Le Conseil a répondu d'abord que, « s'il s'agissait d'un Concile général, il y fallait la présence du Pape et que, s'il s'agissait d'un Concile national, l'autorité de ce concile serait insuffisante pour régler un objet qui intéressait

la Catholicité toute entière ». Pour esquiver les responsabilités d'une réponse formelle, le Conseil a imaginé que la question serait bien plus sûrement résolue par un Concile national qu'il a proposé de convoquer; Napoléon a peu goûté l'expédient; il a exigé un avis ferme : le Conseil ecclésiastique s'est déterminé alors à supposer au Concile national, au cas qu'il se déclarât compétent, le droit de statuer sur l'institution refusée par le Pape ; à conseiller, au cas qu'il se déclarât incompétent, le recours à un Concile général ; et, au cas que le Pape se refusât à convoquer le Concile général, le Conseil a semblé incliner à penser que le Concile national pourrait admettre l'institution des suffragants par le métropolitain et de celui-ci par le plus ancien évêque de la province. Cette consultation, avec les réticences qu'y apportait un conseil dont l'Empereur avait choisi les membres parmi les canonistes qu'il supposait le plus dévoués à sa personne, n'était pas pour l'induire en confiance vis-à-vis d'un concile où l'universalité des évêques français devraient être appelés. Il recourut donc à d'autres voies et, quoiqu'il pût lui en coûter d'introduire une puissance étrangère dans son démêlé avec le Pape, il accepta de négocier avec Pie VII par le canal d'un diplomate autrichien. Celui-ci ayant échoué, il envoya au Pape les cardinaux Spina et Caselli, espérant qu'entre Italiens l'entente serait plus facile. Ils ne réussirent pas mieux et Pie VII, comme enhardi, passa de la résistance passive à l'agressive. Partout les pouvoirs des évêques

nommés par l'Empereur et régulièrement élus administrateurs par les chapitres, furent contestés; des brefs adressés aux chapitres de Paris et de Florence provoquèrent la sédition des sujets contre le souverain et, dans des termes plus violents encore que ceux employés dans la Bulle d'excommunication, flétrirent les prélats qui avaient osé accepter la nomination de l'Empereur, leur enlevèrent tout pouvoir et toute juridiction.

Napoléon se sentit alors dans une impasse : il ne pouvait revenir sur l'annexion des États pontificaux; il ne pouvait, hors le rétablissement du pouvoir temporel, trouver de terrain d'entente; il ne voulait point céder au Pape et il ne pouvait faire céder le Pape. Il flotta donc entre les modes de répression, il imagina des procédés plus ou moins légaux pour en finir avec ces menées dont il saisissait la portée religieuse, sans s'attacher assez à leur répercussion politique : suspendre ou déposer le Pape, puisqu'il chargea son bibliothécaire Barbier de rechercher s'il y en avait des exemples; établir un patriarche en France et se séparer de Rome, comme l'avait fait l'Angleterre, puisqu'il demanda à Champagny d'en étudier les avantages et les inconvénients; faire rendre un senatus consulte interdisant toute espèce de communication avec Rome, ce qui eût été un acheminement à la rupture; mais toujours il constata qu'il ne serait point suivi, l'opinion étant nettement contraire à la séparation. Il essaya des expédients pour la ramener : brochures à faire paraître, manifestations d'opinion à

provoquer dans les chapitres, consultation à demander au Conseil d'État; tout cela ne produisit aucun effet et ne mena à rien. Il fallait arriver aux grands remèdes, envisager la situation en face, régler en une forme nouvelle les rapports du Sacerdoce et de l'Empire, de façon à mettre l'autorité impériale à l'abri des entreprises du Pape, « redoutable problème dans l'état actuel de la religion catholique où la doctrine de ceux qui ont subordonné les évêques aux volontés et aux intérêts de la cour de Rome a prévalu ; » il fallait trouver les moyens « de faire disparaître à jamais les luttes du spirituel et du temporel qui ont été si funestes à la Religion puisque seules elles ont occasionné la séparation de l'Église grecque et de celles d'Angleterre et de toutes les puissances du Nord, et de mettre l'Empire à l'abri de l'inimitié et de la haine de la cour de Rome qui sera constante contre les descendants de Napoléon comme elle l'a été contre les descendants de Charlemagne jusqu'à ce qu'ils aient séparé l'Empire, chassé les Français de l'Italie et rétabli leur puissance temporelle qui ne saurait plus désormais exister que par la destruction de l'Empire ».

Napoléon fut donc irrésistiblement ramené à l'obligation de réunir un concile, car seul un Concile pouvait être opposé au Souverain Pontife ; seul il présentait une autorité spirituelle égale, sinon supérieure; seul il pouvait, au défaut du Pape, mettre un terme à l'anarchie soigneusement entretenue, pour des motifs uniquement temporels, dans l'Église de France.

Napoléon adopte donc l'idée de convoquer un Con-



cile national et il soumet le programme des décisions qu'il lui proposera à un conseil ecclésiastique, renouvelé, en janvier 1811, de celui institué en 1809, et composé presque des mêmes personnages : les cardinaux Fesch, Maury et Caselli, les archevêques de Barral et de Pradt, les évêques de Broglie, Bourcier, Duvoisin et Mannay et l'abbé Emery. Ce conseil pourra paraître suspect aux partisans de Rome, puisqu'il est presque uniquement composé de prélats occupant des charges près de l'Empereur ou des Princes, tels Fesch, Pradt, Broglie, Duvoisin, Maury et Barral ; mais on serait fort embarrassé de le mieux remplir dès qu'on se refuse à y admettre d'anciens constitutionnels. Fesch, dit-on, eût voulu Jauffret, Boulogne et Fournier, mais l'accession de deux aumôniers de l'Empereur n'en eût point augmenté le prestige et eût compromis l'autorité de Duvoisin que Napoléon avait pris pour guide et dont il se plaisait à suivre les avis.

Napoléon n'imposait pas les siens. Dès qu'il s'était décidé à réunir le Conseil ecclésiastique, c'est qu'il jugeait ses lumières trop faibles pour mener seul un dessein dont il ne se dissimulait point la gravité. Il cherchait donc à s'éclairer ; il aimait à discuter et, par l'exemple de Duvoisin et d'Emery, on sait qu'on pouvait tout lui dire. « Il se faisait un plaisir de provoquer, d'agacer même M. Emery et ils se séparaient fort satisfaits l'un de l'autre. » « Napoléon, a dit un des membres de ce conseil, avait raison de se dire propre à l'étude de la théologie : sophiste et subtil,

très enclin à parler le premier et le dernier, il avait tout ce qu'il faut pour faire un théologien fort embarrassant dans la dispute. » Or, rien ne vaut la dispute théologique, pour amener celui qui croit triompher à des concessions de fait. Comme il s'y prêtait, les commissaires en profitaient. « Jusque-là, dit l'un d'eux, il n'avait écouté que sa fougue et son imagination : il avait marché au hasard en obéissant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, ou bien encore à toutes les deux à la fois. Du moment qu'il eut un conseil, il fallut s'arrêter et marcher de conserve avec ceux qu'il avait appelés. »

Sans doute ne demandait-il pas mieux et le but qu'il entrevoyait n'était pas aussi éloigné que pensaient les commissaires de celui qu'ils se proposaient : « prévenir l'interdiction des communications avec le Pape, faire adopter une mesure relative à l'institution canonique, faire rendre la liberté au Pape, le rapprocher de Napoléon et terminer ces affligeantes discussions. » L'Empereur n'y contredisait point ; dès qu'il avait renoncé à la rupture, il ne demandait pas mieux que de se réconcilier avec le Pape, pourvu que ce fût en France, et que la séparation du temporel et du spirituel fût un fait accompli. Mais il se plaisait à dérouter ses interlocuteurs, à les entraîner dans des discussions de détail, de façon à leur céler le dessein grandiose qu'il tenait en réserve. Il y réussissait si bien que de Pradt avec tout son esprit — et cet esprit n'est point méprisable — s'y est trompé. « Jamais homme, a-t-il dit, n'a plus obéi à l'impulsion du moment, n'a plus donné au vague et au hasard.... Presque toujours, courtisan de

la fortune, il attendait les chances de sa libéralité éprouvée; observateur de la marche de son ennemi, il se réglait uniquement sur ses fautes, espèces de mines qu'il exploitait avec une habileté rare. Alors, son coup d'œil et sa rapidité lui donnaient l'air de l'invention des choses mêmes dont il ne faisait que profiter. » Vraie en des cas, l'observation, si caractéristique de l'homme de guerre, tombe à faux, puisque, selon toute vraisemblance, le Concile n'était que le moyen adopté par Napoléon pour réaliser le dessein formé dès 1805, et repris à de si brefs intervalles qu'on en peut bien dire le cheminement continu, du moment que l'Empereur a repoussé les idées de rupture qui le traversent à des moments. « Le Grand Empire, a-t-il écrit, comprenait les cinq sixièmes de l'Europe chrétienne : la France, l'Italie, l'Espagne, la Confédération du Rhin, la Pologne; il était donc convenable que le Pape, pour l'intérêt de la religion, établît sa demeure à Paris et réunît le siège de Notre-Dame à celui de Saint-Jean de Latran. Le moyen qui parut le plus naturel pour accélérer cette révolution et faire désirer ce séjour par les papes même fut de relever l'autorité des Conciles qui, composés des évêques de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Pologne, seraient par le fait des Conciles généraux : le Pape sentirait l'importance de se mettre à leur tête, dès lors de demeurer dans la capitale même du Grand Empire, et ce fut là le but caché du Concile de 1811 dont le but apparent fut de pourvoir aux moyens de conférer l'institution canonique aux évêques. »

Ces déclarations, données à Sainte-Hélène, n'expliquent point pour quels motifs Napoléon crut opportun de tenter en 1811 ce qu'il avait reculé à faire en 1809; pas plus qu'elles ne font saisir comment le Concile national, déjà suspect, eût pu se transformer en Concile universel. Sans doute, Napoléon, faisant abstraction des détails et des moyens d'exécution, parlant du haut de son rêve, a-t-il admis, comme des faits acquis, qu'il eût d'abord réuni tous les évêques dont les diocèses faisaient nominalement partie de son empire, ensuite qu'il les eût trouvés dociles; que, s'étant dit le successeur de Charlemagne, il n'eût pas eu plus de peine à se dire le représentant des droits de Basile Ier et de Constantin VI qui, soixante années après Charlemagne, de 869 à 871, convoquèrent et tinrent le quatrième Concile de Constantinople; que, d'ailleurs, il tenait, par le Concile national « que les rois de France ont le droit d'assembler dans leurs États pour faire des lois et règlements sur les matières ecclésiastiques », un épouvantail dont l'efficacité était démontrée, puisque ce fut par la menace d'un synode national que François Ier arracha la dernière réunion du Concile de Trente; sans doute, l'immensité des conséquences qu'aurait eues la résidence du Pape à Paris l'a-t-elle fait traiter légèrement les difficultés qu'il eût rencontrées pour l'y amener; certes, nulle solution plus souhaitable pour l'Église même, puisqu'elle eût aboli la confusion entre le temporel et le spirituel, qu'elle eût obligé à une répartition normale et proportionnelle des chapeaux cardinalices; qu'elle eût mis

fin à l'usurpation italienne du siège de Pierre ; qu'elle eût arrêté les entreprises des Zelanti dans leur transformation du dogme ; mais, si habile manœuvrier fût-il, les écueils étaient si nombreux qu'il n'eût pu manquer de périr dans la traversée, et il s'était assigné un temps si bref qu'il risquait fort d'être contraint à rebrousser route en pleine tempête.

Si tel était le fond de sa pensée, il ne gagnait rien et il risquait de tout perdre en le révélant, de même qu'il ne gagnait rien et risquait de tout compromettre en concluant, sur des points de détail, des arrangements qui n'eussent jamais fait qu'une paix boiteuse. Il avait tout intérêt à garder ses positions et, en établissant quelle avait été en réalité la succession des faits, à démontrer que si, au temporel, il avait dû adopter des mesures coercitives, il avait, au spirituel, constamment respecté les droits du Souverain Pontife. Ainsi, comptait-il rallier autour de lui les prêtres que n'aveuglait point le Romanisme et qui demeuraient fidèles à l'Église gallicane : car il croyait qu'elle existait encore.

Tel fut son objet lorsque, le 6 janvier 1811, il dit au Chapitre métropolitain de Paris que l'hostilité du Pape avait été provoquée par le refus qu'il lui avait opposé après le Couronnement, d'une part de signer la promesse de ne pas appliquer les Quatre articles de la déclaration de 1682, d'autre part de restituer les Romagnes au Saint-Siège ; lorsqu'il justifia la réunion des États pontificaux par le refus du Pape d'y exécuter le Blocus continental ; lorsque, glissant sur

les griefs que Pie VII avait formés contre lui, il énuméra ceux qu'il avait formés contre le Pape : l'excommunication prononcée contre lui, les bulles d'institution refusées aux évêques qu'il avait nommés, les brefs adressés aux Chapitres pour y émouvoir la sédition, l'envoi, en violation du Concordat, de vicaires et de préfets apostoliques dans les diocèses français. « Il n'est point ici et il n'a point été question des dogmes, affirma-t-il ; ils sont la base de la Religion, nécessaire à l'ordre social ; je les respecte ; c'est mon culte. Les règles de discipline ecclésiastique peuvent changer, et souvent elles ont changé, sans que les dogmes en souffrissent la moindre atteinte. »

Par cette déclaration, il s'est placé sur un terrain qu'il croit solide, celui du Concordat. Il s'attache au Concordat à proportion que l'Église romaine s'en écarte ; il proclame son orthodoxie avec d'autant plus de vigueur que le Pape, en usant de ses pouvoirs spirituels pour la défense de ses prétentions temporelles, formule une doctrine qui, s'il y avait encore des Gallicans, leur paraîtrait celle que la Sorbonne et l'Église de France ont cent fois condamnée.

L'autorité spirituelle du Souverain Pontife est par là mise hors de question aussi bien que le dogme, et il en est de même dans le décret du 25 avril, par lequel l'Empereur appelle au Concile les évêques de France, d'Italie et de la Confédération du Rhin. Nulle part, ni dans les considérants, ni dans les articles, la moindre attaque ni contre la personne, ni contre la suprématie de l'évêque de Rome : la discipline de l'Église est

seule en jeu, mais depuis quand est-elle incommutable et, après tant de variations qu'elle a subies et qu'elle doit subir encore, pourquoi l'œuvre des hommes serait-elle, à ce moment précis, devenue divine ? « Animé du désir de rétablir l'ordre et la paix dans les Églises catholiques situées dans son empire, dans son royaume d'Italie et dans les États de la Confédération du Rhin, au moyen d'une discipline conforme aux Saints Canons et, les circonstances actuelles exigeant que plusieurs points soient constatés et généralement reconnus », l'Empereur convoque à Paris les archevêques et les évêques de sa domination ; mais leur assemblée ne pourra valablement délibérer que « sur les objets que le gouvernement proposera à ses délibérations et qui lui seront présentées par des commissaires nommés à cet effet, et ses résolutions ne seront exécutoires que du consentement de l'Empereur ».

Napoléon croit avoir pris ses précautions : lui seul assemble, propose, approuve. Tous les prélats qu'il trouvera en face de lui sont ses créatures. Il les a tirés de la captivité ou de l'exil, de la servitude et de la misère ; il les a choisis et désignés. Il a rétabli le culte dont ils sont les ministres ; il leur a rendu leurs églises et leurs palais ; il leur a assigné dans la hiérarchie impériale un rang distingué ; il leur a attribué des préséances illustres ; il leur a assuré une existence convenable. Par lui, le budget des Cultes a été, rien que pour la part du Trésor public, graduellement élevé des quatre millions de l'an XI aux

seize millions de 1811 ; par lui, les départements ont été invités à contribuer au supplément de traitement des évêques, les communes au supplément de traitement des curés et des desservants. Par lui, les donations aux fabriques ont été autorisées dans une mesure telle que le *Bulletin des Lois* est rempli de tels décrets. Par lui, ont été institués les impôts que l'Église perçoit sur tous les fidèles vivants ou morts et qui constituent un revenu que la vanité alimente au moins autant que la piété. Par lui, le clergé catholique a retrouvé en France, non pas tout ce qu'il avait perdu, mais tout ce que l'organisation nouvelle de la société civile a permis de lui rendre. « Je l'ai rétabli, disait Napoléon ; je le maintiens, je fais tout pour lui. Il est impossible qu'il ne me soit pas attaché. »

Il ne se rend pas compte que le clergé, en acceptant ses bienfaits, les considère comme lui étant dus et comme n'étant qu'une réparation, combien incomplète! des pertes qu'il a subies ; qu'il ne se tient obligé à aucune gratitude vis-à-vis de quiconque ne le rétablit point dans sa prééminence politique, ne lui rend point, en même temps que ses biens, sa place dans les Conseils de l'État. Le clergé, qui tolère tous les écarts du souverain réputé *fidèle*, ne se croit en rien obligé vis-à-vis du souverain réputé *philosophe*, qui se refuse à des pratiques extérieures et qui est soupçonné de manquer de foi. Sur le fidèle, même insurgé, l'Église a des retours qui, à un moment, lui rendent bien plus qu'on ne lui a pris. Sur le philosophe, fût-il un bienfaiteur avéré, l'Église ne saurait compter pour entre-

prendre sur le temporel. Le philosophe suit une ligne politique ; il s'est attaché à une doctrine de gouvernement ; il sera, dans les limites que cette doctrine lui impose, prodigue de respect, d'argent et d'honneurs. Peu importe. Dès qu'il n'est pas de l'Église, il est hors de l'Église ; dès qu'il n'est pas ultramontain il cesse d'être catholique.

Napoléon croit avoir en face de lui une Église telle qu'était l'Église de France avant 1789. « Nous avons, a-t-il écrit, entendu rétablir la doctrine que l'École de Paris, la Sorbonne et l'Église de France, surtout dans ses déclarations de 1682, ont prise pour base de leur doctrine. C'est cette doctrine que nous avons reçue de nos pères, que nous avons voulu rétablir et que nous voulons maintenir. » A chaque occasion il l'a proclamé ; les Articles organiques l'affirment et, depuis lors, pas un jour ne s'est passé qu'il n'ait déclaré que telle fut bien la base du Concordat. Vaine protestation : cette Église n'existe plus. Le Jansénisme, seul adversaire sérieux du Zélantisme, a glissé dans la folie prophétique et dans le Messianisme ; le Gallicanisme, blessé à mort par le Schisme constitutionnel, a été achevé par le Concordat même. La doctrine ne trouve plus d'adhérents que parmi les prêtres demeurés, dans l'émigration, fidèles à la royauté, et, étrange rapprochement, parmi les prêtres constitutionnels réconciliés. De ceux-là, il n'y a point à parler puisqu'ils continuent à combattre le gouvernement impérial ; quant à ceux-ci, ils constituent une minorité infime et découragée, sans autorité et sans influence,

Ils ont presque renoncé à lutter contre des propositions déjà secrètement admises par la plupart de leurs confrères et qui, demain, ouvertement enseignées et soutenues par toutes les violences de la polémique, attesteront la destruction par ceux-là même qui étaient préposés pour le défendre, du corps d'enseignement dont dépendait en France l'existence de la Religion catholique.

En rétablissant l'Église en France, le Premier Consul a cru établir une Église plus gouvernementale que celle de l'ancien régime, puisqu'au lieu de tenir les bénéfices de bienfaiteurs à l'infini, les prêtres tiendraient du gouvernement toutes les places. Nul d'entre eux ne croit les recevoir de lui ; tous affirment qu'ils les doivent à leur évêque ; l'évêque même ne prend pas sa nomination de l'Empereur, auquel il prête serment, mais du Pape qui l'institue et le destitue.

En échange de biens dont l'abandon forcé a été compensé par une allocation budgétaire dont il suffisait à l'Église que le principe fut posé pour qu'elle sût donner par la suite aux applications tout le développement souhaitable, — en évaluant ces biens à 400 millions comme le faisait l'Empereur, l'Etat, en 1817, en payait la rente au denier vingt et en 1851 au denier dix, — en échange de la suppression d'un certain nombre de sièges épiscopaux, par quoi la représentation de la France au cas d'un Concile général se trouve d'ailleurs affaiblie d'autant, la Papauté a gagné le droit, constamment refusé par les Rois très chré-

tiens, de destituer des évêques légitimes. Par là, elle a été établie dans une domination à laquelle tant d'occurences étaient propices. Désormais, il n'est plus qu'une doctrine, la romaine : les théoriciens de son infaillibilité fourbissent leurs armes; les défenseurs des croyances qui, durant des siècles, ont fait la force de la France chrétienne, s'effacent et se terrent. Ceux qui, comme Tabaraud, osent encore prendre la plume, sont suspects d'impiété et sont persécutés par leurs supérieurs.

Quelles que soient les adulations envers l'Empereur et sa dynastie qui emplissent les mandements, les livres et les brochures des évêques et des prêtres (Lamennais lui-même y a excellé en 1808) elles ne comptent ni n'engagent. Il y a une phraséologie ecclésiastique où les mots changent d'acception, les termes de signification et les serments de sanction. Ceux qu'on prête publiquement à l'Empereur sont de parade; ceux qu'on adresse mentalement au Pape sont seuls valides.

Isolés, ces hommes peuvent encore craindre de manifester une opinion qui les compromette, et la preuve en est que, depuis l'enlèvement du Pape, nul d'eux n'a parlé. Pie VII a excommunié l'Empereur, ses ministres et ses agents; Napoléon tient Pie VII aux arrêts de Savone : tous les prêtres de France et d'Italie le savent; aucun n'a témoigné qu'il le sût. Cardinaux, évêques et prêtres continuent à chanter messe devant l'excommunié, à recevoir ses libéralités et à bénir en lui « le nouveau Cyrus ». Mais qu'on

assemble ces individus qui, séparés, paraissent dociles, qui sont au moins timorés et accessibles; qu'on les appelle à délibérer en commun; qu'on leur attribue un mandat, qu'on leur reconnaisse des droits de vote, tout de suite la discussion s'échauffe, l'éloquence monte les têtes; les violents prennent la direction; les résolutions qu'on propose semblent d'une efficacité illimitée; le Saint-Esprit fait sa descente; on est apôtre, on voudrait être martyr et l'on oublie du même coup que longtemps on fut un homme et qu'on en a laissé des preuves. Il s'opère, à la suite, des retours imprévus, des besoins subits de confesser la foi et c'est de la part de ceux qui, par leur exaltation, leurs promesses et leurs adulations monarchiques, qui, par leur passé, les bienfaits qu'ils ont reçus et la généreuse amnistie dont ils ont été l'objet, semblaient donner le plus de gages que viennent les plus fâcheuses surprises.

L'Empereur persiste pourtant : c'est le seul moyen qu'il ait trouvé pour sortir de ses embarras; c'est l'achèminement qu'il a imaginé vers son but; c'est enfin l'occasion de déployer des pompes qui agréent à son esprit en flattant son orgueil : une telle réunion ne peut manquer d'être imposante et somptueuse; elle frappera par sa nouveauté l'imagination des peuples; elle apportera à la Cour impériale un élément inusité de splendeurs traditionnelles : l'Empereur fera coïncider le Concile d'Occident avec le baptême de son fils, et l'assistance des Pères du Concile à l'initiation chrétienne du fils de l'Empereur

excommunié sera une suffisante rispote aux déclamations d'un Pape qui prétend mettre hors de l'Église, comme persécuteur des prêtres et comme usurpateur des domaines de saint Pierre, le souverain qu'entoureront, en une cérémonie d'un caractère doublement symbolique, les représentants de toutes les Églises du Grand Empire. Et le fils de l'Empereur est le Roi de Rome : par le titre même dont il l'a revêtu, l'Empereur a proclamé l'abolition de la souveraineté temporelle : en participant au baptême du Roi de Rome, les Pères du Concile adhéreront donc à la dépossession du Souverain Pontife et à l'annexion des États de l'Église.

L'enjeu n'est pas médiocre et le coup, rien que pour les gains accessoires, doit être tenté; mais les risques ne sont pas moins grands ensuite, et l'Empereur devra mener la partie sans choquer les consciences des catholiques et sans provoquer un schisme qu'il n'est pas en mesure de soutenir. Le Concile convoqué aura-t-il pour objet de prendre des dispositions abrogeant en matière de discipline une partie des prérogatives qu'a usurpées le Souverain Pontife, ou de fournir au Pape une autorité nouvelle en lui attribuant d'autant plus de droits sur le spirituel qu'il aura plus abandonné de ses prétentions temporelles? Pie VII peut seul résoudre cette alternative et c'est pourquoi, à la fin d'avril, Napoléon envoie près de lui, à Savone, une délégation de son Conseil ecclésiastique, composé de M. de Barral, archevêque de Tours, de MM. Duvoisin et Mannay évêques de Nantes et de Trèves et de

l'évêque de Faënza, patriarche nommé de Venise. Ils ont mission de lui présenter les lettres de vingt-neuf cardinaux, archevêques et évêques de l'Empire, exposant à quelles extrémités l'Église de France se trouve réduite par le refus des bulles d'institution ; ils doivent lui faire connaître les conséquences qu'entraînerait son obstination, et, au cas où il serait disposé à traiter, négocier avec lui deux conventions, « l'une relative aux affaires particulières de l'Église de France, c'est-à-dire principalement à l'institution des évêques, l'autre concernant les affaires générales de la chrétienté et la personne même du Pape ».

C'est là que Napoléon veut en venir : « Nous accorderons au Pape, dit-il, le retour dans la métropole de Rome, pourvu qu'il nous prête le serment que prescrit le Concordat et que les papes ont toujours prêté aux empereurs. Dans le cas où il refuserait de prêter ce serment, nous ne pourrons consentir qu'il retourne à Rome, mais nous consentirons à ce qu'il aille résider à Avignon, que là il ait l'administration de tout le spirituel de la chrétienté, que les puissances chrétiennes qui voudront avoir auprès de lui des chargés d'affaires ou des résidents en soient maîtresses... ; qu'il ait les honneurs souverains et la liberté de communiquer avec les Églises étrangères. Quant à son temporel, deux millions seront assignés à son entretien. »

D'Avignon à Paris, le saut est médiocre et il sera bientôt fait si les établissements d'Avignon ne suffisent point à la Cour pontificale.

Les évêques réussissent en la première partie de la négociation, celle dont ils sont censés avoir été chargés par les évêques réunis à Paris ; ils se contentent de ce succès et n'osent pas même présenter la seconde proposition, la seule qui soit politique et qui intéresse réellement l'Empereur. Que voudraient-ils de plus ? Le Pape s'est mis d'accord avec eux sur les conditions dans lesquelles l'institution, réserve faite du cas d'indignité, sera conférée aux évêques, si elle n'a pas été donnée par le Saint-Siège six mois après la nomination par l'Empereur ; il a agréé une note dont il a discuté et arrêté les termes, dont il a autorisé les évêques à lever une copie, mais qu'il n'a point signée. Il leur a remis une lettre pour Fesch où il a affirmé l'espérance que tout pourra se concilier et que la miséricorde divine ouvrira la voie à une concorde stable, conciliable avec ses devoirs.

Les négociateurs se contentent ainsi : eux-mêmes ne partagent point sans doute les grandes idées de l'Empereur, et, sans être attachés au temporel du Saint-Siège au point d'en considérer la possession comme indispensable à la Religion, ils ne sont pas empressés à en soulever la question devant le Pape et la subordonnent de fort loin à celle, plus instante à leur gré, du rétablissement de la paix dans les Églises. De celle-ci, ils croient emporter la solution, mais à peine sont-ils partis de Savone, le 20 mai à quatre heures du matin, que le Pape tombe en une sorte de convulsion ; il se rétracte, il se lamente ; on peut croire qu'il devient fou. Cette crise est tenue soigneusement



secrète ; les évêques qui arrivent à Paris le 31 mai n'en savent rien, mais l'Empereur en a été instruit par le préfet.

On ne saurait admettre que cette scène a été inventée de toutes pièces. Dans quel intérêt l'eût-elle été ? Nul n'a cherché à nier que le projet présenté par les évêques eût été discuté et revisé par Pie VII, et tout le monde est d'accord que, si le Pape l'a accepté, il ne l'a point signé. Le cas est-il donc unique où, ainsi pressé par le pouvoir séculier, un pape a montré des incertitudes, a admis un texte, a opposé ensuite une rétractation, est revenu sur ses pas et, après des agitations qui ressemblaient presque à la démence, s'est déterminé à apposer sa signature ?

Étant données les circonstances, l'Empereur ne saurait faire fond sur une adhésion que le Pape a retirée ; alors donc que le voyage des évêques à Savone est connu de tous, il est contraint d'en taire le résultat et ce silence est pire que l'aveu d'un échec. S'étant flatté que, sur le point au moins de l'institution des évêques, il aurait gain de cause et que, en portant les concessions du Pape à l'enregistrement du Concile national, il obtiendrait ainsi une sorte d'article additionnel au Concordat que le Saint-Siège ne pourrait infirmer, il se trouve placé, par la rétractation du Pape, dans la situation la plus fausse, car, d'une part, on sait qu'il a tenté de négocier avec Pie VII, on doit soupçonner que le Pape s'est montré intraitable, et, pour combattre cette opinion, il ne peut se prévaloir d'une note sans caractère authentique et de l'affirma-

tion sans autorité de quelques évêques ; d'autre part, il s'est mis lui-même au pied du mur, et il a convoqué les prélats ; peut-il, après les avoir appelés de tous les points de l'Empire, les renvoyer sans explication dans leurs diocèses? Peut-il négliger cette occasion qu'il a provoquée de porter, dans une mesure au moins, un remède au veuvage des Églises? Pourtant, à la première proposition qu'il présentera au Concile, celui-ci ne répondra-t-il pas : Quelle est l'opinion du Pape? Et que dire à cela? C'est bien l'avis du Pape qu'il fallait, puisque Napoléon l'a envoyé demander, et cet avis qu'on lui a rapporté, comment l'invoquerait-il? Que faire alors, puisque la base d'opérations est coupée et que le plan de campagne est bouleversé? Il y a un instant de flottement : La machine mise en mouvement paraît bien énorme pour la médiocre besogne qu'on va lui demander. L'avortement paraît certain, quels que soient les termes mitigés qu'on emploie, car on en revient toujours à cette formule : « Régulariser l'ordre de l'Institution canonique et pourvoir à ce que désormais elle ne puisse être arrêtée par aucune autre cause que des empêchements canoniques opposés par le Pape aux impétrants. » Alors, en gardant le silence sur ce que les évêques ont rapporté, on s'ingénie, par des confidences adroites et des réticences discrètes, à insinuer que l'on est assuré de l'autorisation du Pape. Mais ceux qui se contenteront ainsi se passeraient vraisemblablement de l'autorisation, et ceux qui ne se contenteront pas ne tiendraient sans doute point compte de

cette autorisation, même authentique, même signée, si le Pape qui l'a donnée n'était pas matériellement libre. Sans doute la position est mauvaise, mais point tant qu'on ne puisse en tirer quelque avantage. Si, les choses tournant au pis, le Concile se tient à demander l'avis du Pape en lui suggérant le sien, il n'en aura pas moins été réuni sur la convocation de l'Empereur excommunié, et les Pères n'en auront pas moins reconnu la destruction du pouvoir temporel. Ils auront, par une solennelle consultation, établi que les maux spirituels de l'Église de France tiennent aux préoccupations temporelles du Souverain Pontife. Quelle qu'en soit la forme, leur décret constituera pour le Pape une mise en demeure. Il n'est point dit que Pie VII se rendra à ce premier coup et que les Zelanti désarmeront, mais le Concile de 1811 sera un acheminement à un Concile nouveau qui prendra des résolutions plus fermes et qui, engagé qu'il sera lui-même par les délibérations antérieures, y insistera avec une autorité redoublée.

Seulement, si l'on ne veut point aller à un avortement, il faut manœuvrer. Pour présider le Concile l'Empereur aurait besoin d'un homme qui entrât résolument dans ses vues, qui se proposât le même but qu'il se propose, et qui se fût formé une opinion pour y parvenir ; qui occupât un rang assez élevé dans la hiérarchie et possédât sur ses confrères assez de prestige, pour leur imposer à tous sa direction ; qui, par son habileté manœuvrière, écartât les scrupules, ramenât les oppositions, relevât les défaillances,

qui eût prise sur toutes les ambitions et barre sur toutes les consciences et qui déployât, dans cette campagne pacifique dont le prix pourrait être une tiare française, quelque chose du génie stratégique que montre Napoléon dans ses campagnes de guerre.

Un tel homme existât-il dans le clergé de France, Napoléon n'eût pu le désigner : son oncle Fesch est cardinal et archevêque, il est le président imposé. D'ailleurs Fesch prétend ne recevoir la présidence ni de l'Empereur, ni de ses confrères, mais de lui-même ; il la réclame en sa qualité de primat des Gaules et d'archevêque de Lyon, n'osant dire encore qu'elle lui appartient pour la gloire qu'il a de s'appeler Joseph Fesch. Or, l'Empereur prise trop peu le génie de Fesch pour le rendre son confident ; Fesch est incapable de saisir et de suivre le dessein de l'Empereur ; si, malgré les immenses traitements qu'il cumule — Archevêque, Cardinal, Sénateur, Grand Aigle, Grand Aumônier, membre de la Famille impériale — si, malgré la dotation de 300 000 francs de rente qu'il a obtenue le 25 mars, ses continuels besoins d'argent l'ont rendu, à des moments, si maniable qu'on a pu le croire dans le système, son ambition, si démesurée fût-elle, est bornée par ses préjugés. Rome l'a converti aux doctrines ultramontaines. D'ailleurs elle n'y eut point de peine, Fesch n'ayant jamais été gallican. Il est un Corse et c'est en tant que Corse, imbu sur ce point des idées paolistes, qu'il a juré la Constitution et qu'il a trafiqué des biens d'Église. Aujourd'hui, sans restituer ce

temporel qu'il annexa, il pourrait bien être porté à défendre le temporel de la Papauté par quelque espoir de le gouverner plus tard, mais ce n'est là qu'une impression lointaine qu'il subit par surcroît. Il est féru des « observances légales » ; il tremble qu'on ne lui rappelle une apostasie, dont il n'a été relevé — s'il le fut — qu'à huis clos. Il est tout aux dévotions romaines, les poussant si loin qu'il croit aux nouveaux miracles et s'ébahit aux visions qu'on lui conte. La jalousie qu'il a de Maury et la crainte que celui-ci ne lui soit préféré pourront parfois l'engager à des démarches où Napoléon croira trouver la preuve de son dévouement, mais, placé entre son loyalisme impérial et son loyalisme papal, il courra à celui-ci avec la fougue d'un néophyte, la duplicité d'un Corse et, comme dit Pradt, « la lourdise » d'un Balois. Il n'a rien de ce qu'il faut pour présider une assemblée, ni le prestige d'une science profonde, d'un caractère éprouvé, d'une sainteté reconnue ; ni l'à-propos pour tourner les motions imprévues et enrayer les effusions désordonnées ; ni l'initiative qui fait à propos dériver la discussion et met à néant les votes inconsidérés, ni la fermeté de main qui tient groupés les sages et les indifférents pour opposer à l'occasion ceux-ci aux violents, lesquels autrement les entraînent. Il n'a rien de ce qu'il faut pour conduire les hommes, mais il a tout ce qu'il faut pour produire l'éparpillement des opinions, la confusion des délibérations, la contradiction des votes. Il ne sait ni ce qu'il veut, ni où il va ; par la faiblesse de son esprit il

tourne selon le vent; par la crainte qu'il a de paraître l'homme de l'Empereur, il se range aux opinions les plus exagérées et, par l'obstination qui lui est naturelle, il ne démord point de l'opinion qu'on lui a suggérée et que sa vanité s'est appropriée.

Tête-à-tête avec Napoléon, il n'a, pour lui résister, et au besoin pour le convaincre, ni le prestige de l'aînesse, comme Joseph, ni les souvenirs des services rendus comme Lucien, ni l'adulatrice façon d'Élisa, ni l'affectueuse adresse de Pauline, mais quelque chose de l'entêtement de Louis et de sa consciencieuse maladresse. Il prend l'Empereur à contre-sens; il le fatigue d'observations inopportunes; il le porte à des accès de colère qui tournent en scènes fâcheuses des conversations commencées à l'amiable. Au reste, n'en doit-il pas être ainsi quand l'un des interlocuteurs cache à l'autre ce qu'il pense et ce qu'il désire; qu'il le charge pourtant de la besogne essentielle, sans même s'être assuré qu'il n'a point affaire à un adversaire décidé; et qu'il s'étonne ensuite que l'autre, loin de suivre ses voies, ait marché dans le sens contraire?

Qu'y faire? Son Altesse Impériale Eminentissime a des droits : non seulement ceux qu'elle tient de l'Empereur, mais ceux que, grâce à l'Empereur, elle tient du Pape; ceux qu'elle dit à présent tenir de Dieu. L'Empereur a rendu Fesch le premier du clergé de France; il est bien obligé de le prendre ainsi et une fois de plus il constatera les avantages que lui a procurés le système de famille.

Dès les réunions préparatoires, Fesch, s'il eût marché de bonne foi, eût discerné l'obstruction que tenteraient les ultramontains, mais lui-même est dans leur jeu. Plus qu'autre il a contribué à faire exclure du Concile les évêques nommés et non institués. De son chef, il a choisi M. de Boulogne, évêque de Troyes, pour prononcer le sermon d'ouverture, et si M. de Boulogne se distingue à présent par les hyperboles adulatrices de son zèle oratoire, au point que son mandement sur la naissance du Roi de Rome soit à signaler entre tous les morceaux de ce genre, il se montra jadis un des polémistes les plus violents pour la défense des doctrines romaines. Fesch a lu et il a approuvé ce sermon qui est une affirmation enthousiaste de respect, d'amour et d'obéissance au Saint-Siège. Après ce morceau d'ouverture, il prononce d'une voix très haute le serment d'obéissance au pontife romain, successeur de Pierre, prince des Apôtres et vicaire de Jésus-Christ; il exige le même serment des cent neuf évêques présents, au point de le faire répéter par ceux qui ne le débitent pas assez distinctement à son gré ou qu'il soupçonne de quelque tendresse pour les doctrines gallicanes.

Ce serment a été prévu par le cérémonial et sans doute ne s'applique-t-il qu'au spirituel, mais l'insistance de Fesch et l'affectation de plusieurs évêques à en marquer la solennité, donnent à la prestation le caractère d'une manifestation concertée. L'Empereur s'en émeut et, sans en faire directement reproche à son oncle, il s'en prend à ce titre illégal et anti-concor-

dataire de primat des Gaules, à la prétention que Fesch a émise d'assumer, de ce chef, la présidence, en paraissant dédaigner la désignation reçue de lui. Quant aux membres de son conseil ecclésiastique, il leur demande si le serment qu'ils ont ainsi renouvelé au Pape, n'est pas, vu les circonstances, contradictoire à celui qu'ils lui ont prêté à lui-même lors de leur sacre.

Mauvaise dès le premier jour, la situation devient pire après le discours que Bigot de Préameneu, ministre des Cultes et commissaire de l'Empereur, prononce dans la Congrégation générale du 20 juin. Bigot attaque la prétention du Pape « d'être l'évêque universel, de pouvoir renvoyer tous les évêques, d'être au-dessus de tous les souverains, des conciles et de toutes les Églises ». Il invite les Pères du Concile à « prendre des mesures pour que, vu la déchéance où est tombé le Concordat, il soit pourvu à la nomination et à l'institution des évêques ». Ses attaques contre le Pape ne sont ni ménagées, ni discrètes, et, bien qu'elles soient un écho, peut-être affaibli, des déclarations des Parlements et de la Sorbonne, le chemin parcouru depuis 1789 est tel que l'exposé des doctrines gallicanes produit l'effet de déclarations hérétiques.

L'opposition se manifeste dès que le Concile a formé une commission pour rédiger l'adresse en réponse au discours de l'Empereur. Bien que les opposants semblent en minorité — car on ne voit paraître s'agiter et discourir que l'archevêque de Bordeaux,

du Bois-Sauzay, l'évêque de Gand, Maurice de Broglie, et l'évêque de Tournay, François-Joseph Hirn — ils correspondent si bien, quoiqu'en l'exagérant, au sentiment de la presque unanimité des Pères du Concile, qu'ils ne peuvent manquer de les entraîner hors des voies de prudence que la plupart avaient résolu de suivre. Le Schisme constitutionnel est trop proche pour que les déclarations au sujet de l'unité avec le Saint-Siège et des droits imprescriptibles de la Papauté manquent leur effet. Les uns s'épouvantent qu'on puisse les croire encore constitutionnels, les autres se font gloire de ne l'avoir jamais été. Fesch est le premier à adhérer à des résolutions qui, mettant d'abord en question la compétence du Concile, font directement échec à l'Empereur. Toutefois, il est assez prudent pour détourner des propositions qui eussent engagé la lutte formelle entre l'Empereur retenant le Pape en captivité et l'Épiscopat réclamant la liberté du Pape.

Sans doute, l'Empereur a écrit plus tard : « Une action qui eût honoré le Concile et l'eût accrédité dans l'opinion eût été une démarche solennelle de cette assemblée en faveur du Pape ; » mais si le Concile se fût risqué à demander la mise en liberté de Pie VII, il n'est guère à présumer que « l'Empereur, comme il l'a dit, eût reçu cette adresse sur son trône, entouré de sa cour, du Sénat et du Conseil d'État ; qu'il eût déclaré que le Pape avait toujours été libre dans l'évêché de Savone, qu'il était maître de retourner à Rome pour y exercer ses fonctions spirituelles; » la

restriction qu'il y eût aussitôt portée eût d'ailleurs infirmé ces allégations, puisqu'il eût demandé que, d'abord, le Pape reconnût le pouvoir temporel existant et « qu'il promît de ne rien faire, en France, de contraire aux quatre propositions de Bossuet et, en Italie, aux usages et prérogatives de l'Église de Venise ».

C'étaient là les demandes que M. de Barral, tout dévoué qu'il fût, n'avait pas même osé présenter au Pape et auxquelles nul évêque n'eût été assez fermement gallican pour adhérer. Par là, la lutte eût été engagée ouvertement entre l'Empereur et le Concile, mais l'hypothèse ne se pose pas; l'Empereur n'eût point reçu les Pères du Concile, puisqu'il ne voulut pas même qu'ils lui remissent officiellement l'adresse qu'ils avaient votée : et pourtant, dans cette adresse, ils énuméraient les bienfaits du Concordat et ceux que, par la suite, l'Empereur avait constamment répandus sur l'Église ; ils affirmaient leur adhésion aux Quatre articles de la déclaration du clergé de 1682, ils posaient nettement les bornes entre les deux puissances, mais ils avaient exclu l'article sur l'excommunication et atténué les expressions de réprobation que l'Empereur leur avait suggérées.

Ce refus de recevoir l'adresse ne termine rien et présage tout. Par là, l'Empereur a cru faire sentir la bride au Concile ; il a donné en fait un échec aux modérés qui ont eu tant de peine à faire passer, contre les violents, des déclarations qui sentaient le gallicanisme. Il les a découragés et désarmés. Lorsque la Commission de l'adresse, transformée en Comité de



préparation des décrets du Concile, se réunit de nouveau, il n'est pas difficile de voir que les ultramontains ont pris le dessus. Au milieu des rétractations, des réticences, des votes acquis puis retirés, des violences partant en fusée, des subtilités théologiques qui remettent tout en question, des citations qu'on improvise de textes sacrés ou glorieux, Fesch perd la tête. Il est conduit par ceux qu'il devrait mener; entraîné par la minorité qui déclare la guerre à l'Empereur, il ne peut ou ne veut faire agir la majorité qui ne demande, pour rester raisonnable et fidèle, qu'à trouver un chef. Pris entre ces deux sentiments, l'un de surface, l'autre de profondeur, la crainte qu'il a de l'Empereur, la conviction qu'il se doit au Pape, il hésite, tergiverse et, entre deux décisions, s'arrête toujours à la moins opportune et à la plus nocive. Il est de ces généraux qui s'ingénient pour reperdre la bataille que le hasard leur a fait gagner.

Il a admis que le Comité déclarât l'incompétence du Concile; il vient annoncer à l'Empereur que, « avant de se prononcer sur les questions qui lui sont proposées, le Concile ne peut se dispenser de solliciter de Sa Majesté la permission d'envoyer au Pape une députation qui lui expose l'état déplorable des Églises de l'Empire français et du royaume d'Italie et qui puisse conférer avec lui sur les moyens d'y remédier. » Napoléon, quoiqu'il doive prévoir le coup puisqu'il a tenté d'y parer en sollicitant l'assentiment préalable du Pape, reçoit mal son oncle qui n'a point su esquiver la difficulté; mais il se reprend bientôt et il

dicte à l'évêque de Nantes, d'abord un exposé de motifs, où il enchaîne avec une rigoureuse logique le droit de nomination qui lui appartient avec l'obligation d'instituer qui incombe au pape et où il évoque, pour la première fois, le consentement obtenu du Pape par la délégation du Conseil ecclésiastique ; puis un projet de décret à faire voter par le Concile, où, revenant sur les cas d'institution et les précisant, il admet que « Sa Majesté sera suppliée par le Concile de permettre à une députation d'évêques de se rendre auprès du Pape pour le remercier d'avoir, par cette concession, mis un terme aux maux de l'Église ». Ainsi, ce ne sera plus le consentement préalable du Pape que le Concile sollicitera ; ce consentement, l'Empereur le déclare acquis et ne le laisse point mettre en doute ; le Concile remerciera le Pape de l'avoir accordé : comme, en fait, ce consentement sera invoqué dans le décret, ne sera-ce pas, de la part du Concile comme de la part de l'Empereur, la reconnaissance du droit du Pape? Seulement, étant donnée la rétractation de Pie VII, n'est-on pas bien osé de le remercier de ce qu'il n'a point accordé et, au cas qu'il le déclare, dans quelle position mettra-t-il l'Empereur?

La question n'est pas soulevée. Le Comité s'en rapporte aux évêques qui ont été à Savone, et, sauf deux voix, il accepte le décret : le vote est acquis ; il est positif et accompagné de toutes les formes. Puis, certains ont des scrupules et, par une étrange complaisance, Fesch admet que le Comité revienne sur le vote émis, qu'il détruise le lendemain ce qu'il a

édifié la veille : il va rendre compte de ce revirement à l'Empereur, qui en reçoit la nouvelle d'un air fort calme ; son parti est pris pourtant, mais, pour le signifier, il attend de voir si les factieux l'emporteront à la Congrégation générale. Lorsqu'il apprend que l'évêque de Tournay est, avec l'évêque de Troyes, chargé du rapport, il n'hésite plus. S'il ne fait pas, comme en brumaire, entrer les grenadiers dans la salle des séances, au moins prend-il un décret pour dissoudre le Concile et fait-il enlever et conduire à Vincennes trois des meneurs : de Broglie, Boulogne et Hirn. A cause de son grand âge, l'archevêque de Bordeaux est épargné, quoiqu'il se soit montré le plus violent.

Ce n'est point pour leur opposition que ces évêques ont été arrêtés, a dit Napoléon, mais « parce qu'ils étaient entrés dans des intrigues et des correspondances avec les agents du cardinal Pietro pour établir des vicaires apostoliques, ce qui était un attentat contre la liberté de l'Église gallicane et contre l'État ». Cela semble douteux ; ces évêques s'étaient associés aux menées de M. d'Astros et à la publication de la Bulle d'excommunication : on en a trouvé la preuve dans leurs papiers saisis ; rien de plus. Savary, là-dessus, est très net. L'Empereur cherche vainement des défaites : ce qu'il a voulu, ça été briser l'opposition, épurer le Concile à la façon des Cinq Cents, certain qu'ensuite il le trouverait docile.

Toutefois il n'entend pas retomber dans les péripéties, et, avant d'autoriser que le Concile se réunisse

de nouveau, il s'assurera, près de chaque évêque, de son assentiment préalable au décret dont le comité avait d'abord accepté le texte. C'est là, semble-t-il, un expédient que Maury a suggéré, mais Fesch s'y associe. Fesch accepte la présidence d'une commission de quatre évêques désignés par l'Empereur pour rechercher un texte de conciliation : ce texte, les évêques n'ont pas de peine à le trouver dès que l'Empereur fait la plus forte des concessions, en autorisant qu'on substitue au remerciement que des évêques députés devaient porter au Pape une demande d'approbation du décret. Pour ce texte nouveau, Fesch sollicite et obtient des signatures; il se rend le moteur principal de l'adhésion individuelle, c'est ce qui est démontré par une lettre que l'Empereur lui adresse le 22 juillet[1]; mais en même temps qu'il se fait le rabatteur des dissidents, il prétend se réserver, il refuse de s'engager lui-même : « Président du Concile, répond-il à l'Empereur le 24 juillet, je me déshonorerais si je venais exprimer un vœu que les événements récents démontrent être bien opposé au vœu présumé de l'Assemblée. Je ne puis mentir à ma conscience. Je crois que toutes les souscriptions postérieures à la dissolution du Concile, aux arrestations, aux menaces du ministre de la Police, sont illégales et de nul effet. » Malgré les prostestations de dévouement qui l'accompagnent, cette déclaration, qui paraît

[1] Publiée par Ducasse (*Histoire des négociations diplomatiques relatives aux Traités de Mortfontaine, de Luneville et d'Amiens*), avec la fausse date de 1816.



marquer une rupture, qui semble affirmer une opposition décidée, irrite fort l'Empereur, mais elle n'est pas le dernier mot de Fesch. A Berthier, chargé de lui demander si, lors du second vote, il a voté *pour* ou *contre* l'admission du décret, Fesch répond qu'il a voté *pour* et c'est déjà une présomption qu'il ne se rendra pas intraitable. En effet, si, le 27 juillet, il s'excuse de se rendre à une assemblée d'évêques que convoque le ministre des Cultes; s'il déclare alors que sa lettre au prince vice-connétable n'est pas une adhésion au projet de décret, il s'empresse, dès qu'il apprend le résultat de la délibération prise par les quatre-vingt-trois prélats réunis chez Bigot de Préameneu, de réclamer les pièces qui leur ont été communiquées et, quatre jours plus tard, il se trouve fort honoré d'être agréé par l'Empereur pour présider le Concile autorisé par décret à se réunir de nouveau et à continuer ses séances.

Si, le 24 juillet, l'arrestation des trois évêques frappait de nullité, à ses yeux, les délibérations postérieures du Concile, qu'était-ce, le 5 août, après le départ des vingt qui avaient quitté Paris? Mais il voulait présider, et il présida en effet la Congrégation générale où l'archevêque de Tours rendit compte de la mission qu'il avait remplie à Savone avec ses confrères du Conseil ecclésiastique — compte intégral, puisque M. de Barral était censé ne pas savoir et ne savait vraisemblablement pas ce qui s'était passé après son départ et comment le Pape s'était rétracté. A la suite de cette lecture, le décret sur la compétence du Concile pour

statuer sur l'institution des évêques en cas de nécessité fut adopté à mains levées et, par un second décret, les règles proposées pour conférer l'institution furent votées de même, sous la réserve que le décret serait soumis à l'approbation du Pape et, qu'à cet effet, l'Empereur serait supplié de permettre qu'une députation de six évêques se rendît auprès du Saint-Père pour le prier de confirmer un décret qui seul pouvait mettre un terme aux maux de l'Empire français et du royaume d'Italie.

Ainsi, Napoléon, en mettant de côté ses griefs légitimes, en abandonnant à propos des prétentions qui eussent compromis l'essentiel, en trouvant dans la fertilité de son esprit les bases d'accord qui, sans l'étrange pusillanimité de Fesch, eussent assuré le succès immédiat, en reprenant la direction et en faisant alors une concession inespérée, a accordé au Pape une satisfaction majeure qui, vraisemblablement, est sans danger, qui nourrira la négociation et pourra l'amener au point qu'il juge opportun. Et c'est pourquoi encore il rend au Pape l'apparence au moins du conseil que celui-ci réclame. Il fait enjoindre à un certain nombre de cardinaux et de prélats, choisis parmi ceux qui ne sont pas des opposants déclarés, de se rendre à Savone. Le Pape ne résiste point à cet ensemble d'efforts : par un bref en date du 20 septembre, il approuve explicitement le second décret du Concile, et, par une lettre du 24, adressée personnellement à l'Empereur, il annule implicitement l'excommunication qu'il a fulminée.

Quoi qu'on ait dit sur la médiocrité des résultats que Napoléon avait obtenus du Concile, si fort qu'on ait loué la glorieuse résistance des évêques, le courage de Fesch et la victoire finale du Pape, l'Empereur pouvait se contenter avec ce qu'il avait gagné. D'abord, il doit compter que l'application du second décret du Concile supprimera la plupart des dissensions dans les Églises de l'Empire; ensuite, les évêques ont unanimement adhéré aux Quatre articles de la déclaration du clergé de 1682; ils ont sans doute aussi reconnu et proclamé la suprématie spirituelle du Pape, mais où et quand ont-ils confondu avec elle la souveraineté temporelle ? Ils n'ont émis aucune protestation au sujet de l'annexion de Rome et des États de l'Église; qu'ils ont, peut-on dire, validée en assistant et en participant au Baptême du Roi de Rome. Les cabaleurs les plus violents, en réclamant la liberté du Pape, n'ont pas osé alléguer que l'exercice de sa puissance spirituelle pût être subordonné à sa réintégration dans l'exercice de sa puissance temporelle. Le premier pas est donc fait et ce terrain est acquis. L'Empereur disait avoir gagné une autre cause : « Il avait, a-t-il écrit, établi la puissance spirituelle du Pape en France; il n'avait voulu profiter des circonstances, ni pour créer un patriarche, ni pour altérer la croyance de ses peuples. » Cette victoire-là est illusoire; à moins que Napoléon n'ait voulu dire qu'il l'avait remportée sur lui-même, car il n'avait point à tirer vanité d'avoir établi une puissance spirituelle qu'il aurait vainement combattue.

L'autre conquête est plus effective, mais, en voulant la faire confirmer immédiatement par celui-là même qu'il a virtuellement dépouillé, l'Empereur paraît s'exposer à en perdre le bénéfice. Mais ne voit-il pas plus loin? N'a-t-il pas l'arrière-pensée de laisser la querelle ouverte pour se ménager, dans le traité de paix définitif, des avantages majeurs auxquels il ne saurait prétendre aujourd'hui et dont il risque de perdre les bénéfices par une paix bâclée ? Telle peut bien être sa façon de voir lorsqu'il soulève une prétention qui, à coup sûr, est soutenable en droit, mais qui, en fait, remet tout en question.

Aucune réserve n'ayant été formulée, ni par le Concile dans son décret, ni par le Pape dans son approbation, l'Empereur se tient en droit de prétendre que le décret ainsi approuvé s'étend à tous les territoires qui ont été ou qui pourront être réunis à l'Empire ou au royaume d'Italie « hormis l'évêché de Rome qui n'y a pas été compris ».

Ce sont tous les évêchés des États vénitiens, des États pontificaux, du ci-devant royaume d'Étrurie, des Légations, de la Hollande, des Villes anséatiques, du grand-duché de Berg et de l'Illyrie. Par là, une seconde négociation se greffe sur la première, et celle-là n'était que jeu d'enfant près de celle-ci. Ce n'est plus seulement la puissance temporelle de l'Église qui est mise en question, c'est une puissance qui participe aussi du spirituel. Si le Pape a consenti à des modifications dans la discipline, il en était maître; mais, sur l'aliénation du domaine de saint Pierre, il

est tenu par les constitutions apostoliques de Pie V qu'il jura d'observer lors de son premier consistoire. Telle est en effet la réponse qu'il fait, en réclamant d'ailleurs, pour les consulter, les cardinaux qui lui ont été enlevés et que l'Empereur tient aux arrêts.

C'est la fin de cette période de la négociation. Au début de février 1812, la députation des évêques quitte Savone et est suivie par les cardinaux que l'Empereur y avait envoyés. Le préfet de Montenotte est chargé de remettre à Pie VII la note altière et violente où, après l'avoir repris sur tous les points de doctrine, l'Empereur en arrive à lui indiquer son abdication comme l'unique remède : « Pourquoi, dit-il, [le Pape] ne descend-il pas, de sa propre volonté de la chaire épiscopale, pour la laisser occuper par un homme plus fort de tête et de principes, qui répare enfin tous les maux que le Pape a faits en Allemagne et dans tous les pays de la chrétienté ? »

Pour le moment, l'Empereur entend laisser le Pape sous cette impression de terreur. Il va partir pour l'expédition contre la Russie. Quand il reviendra en triomphateur des confins de l'Asie, après avoir emporté la dernière citadelle qui lui résiste sur le continent, il reprendra l'affaire au point où il la laisse ; il réunira en 1813 un nouveau Concile et « les choses y seront menées de manière que le Pape demande à se mettre lui-même à la tête ». Mais, pour s'assurer qu'alors les Pères se rendront plus empressés et plus dociles, il entend les mater d'abord et leur faire sentir son joug. Les évêques incarcérés sont

contraints de donner leur démission ; des prêtres sont exilés et déportés ; des séminaristes sont envoyés à la caserne ; les Sulpiciens sont chassés des séminaires ; des congrégations sont dissoutes ; l'Empereur prépare son terrain et n'y veut plus d'adversaires.

Fesch, malgré l'échec qu'il a reçu et les tempêtes qu'il a essuyées, est resté à Paris et n'a pas cessé de remplir à la Cour son office de grand aumônier. A plusieurs reprises, toujours avec la même maladresse, il a formé ses plaintes. Pour défendre les Sulpiciens dont il se dit l'élève et auxquels il a confié son grand séminaire, il a eu, dit-on, une nouvelle scène très violente avec l'Empereur. Mais ce n'a point été là, semble-t-il, le motif de son éloignement de Paris et de la Cour : bien plutôt la suspension de la négociation, la remise de la note comminatoire, le resserrement de la captivité de Pie VII. C'est le dimanche 1er mars que l'Empereur lui intime l'ordre de rentrer dans son diocèse. Le cardinal n'étant pas parti immédiatement comme Napoléon le croyait, et ayant prolongé son séjour à Paris, des mesures sont prises. Le 19, le ministre de la Police écrit au préfet du Rhône pour interdire, dans la réception de Fesch à Lyon, « tout ce qui serait au delà de ce qui est dû à un cardinal-archevêque ». Le 22, l'Empereur décide que la disposition des fonds de secours de la Grande Aumônerie sera remise à l'archevêque de Malines ; le 23, en présence du prince de Neuchâtel, il renouvelle au cardinal l'ordre de se rendre à Lyon et, le 28, il lui fait signifier par le grand maréchal sa décision du 22,

sur quoi, le 9 avril, Fesch se décide à faire faire la remise des pièces d'administration des fonds de bienfaisance. Ces dates coïncident exactement avec celle du retour à Paris des évêques de la Délégation (fin de février, commencement de mars).

On a prétendu qu'à la suite d'observations que Fesch aurait faites à l'Empereur, celui-ci lui aurait dit avec colère : « Je n'ai pas besoin de vos leçons ; retournez dans votre diocèse, vous n'en sortirez pas avant que je vous le mande. — Oh ! aurait répondu le cardinal, si c'est un ordre d'exil que vous entendez me donner, vous vous trompez bien : un évêque n'est jamais exilé au milieu de ses ouailles. » Cette phrase fut vraisemblablement dite, et Fesch la trouva à son gré, car, à son arrivée à Lyon, au séminaire qui eut sa première visite, il s'empressa de la répéter aux jeunes gens qui l'entouraient : « On vous dira, Messieurs, que je suis exilé : un évêque n'est point en exil dans son diocèse. » Sans doute, mais il est plus ou moins pressé de s'y rendre et l'archevêque de Lyon n'avait pas été pressé.

Ce n'est là qu'un épisode; en frappant son oncle même, l'Empereur a montré qu'il ne s'arrêtera à aucune considération étrangère et qu'il continue de marcher à son but. Deux mois après l'exil de Fesch, de Dresde, le 21 mai, il expédie au prince Borghèse, gouverneur général des départements au delà des Alpes, les ordres nécessaires pour que le Pape soit transféré de Savone au Palais impérial de Fontainebleau, où il sera reçu par les évêques de la députa-

tion, occupera le logement qu'il a déjà habité et verra les cardinaux qui sont en France.

De Fontainebleau, le saut sera moindre encore que d'Avignon au palais archiépiscopal de Paris. « Tout avait été préparé, a écrit l'Empereur, pour que ce palais fût meublé avec plus de magnificence que les Tuileries. Tout devait y être or, argent ou tapisseries des Gobelins retraçant des événements tirés de l'Histoire sainte. Le Sacré Collège, la Daterie, la Pénitencerie eussent été logés autour de Notre-Dame et dans l'Ile Saint-Louis » et le rêve gigantesque eût été réalisé. L'Empereur « était certain de la réussite, avec du temps et ses grands moyens d'influence, car, à la religion près, il était en mesure de tout exiger des évêques. »

Certes, s'il était victorieux encore et toujours; mais s'il était malheureux? La lutte est désormais engagée, et le clergé qui, depuis le Concordat, quels que fussent ses sentiments intimes, s'est montré un auxiliaire souvent utile, est devenu un adversaire avec lequel il faudra compter, d'autant plus que, par sa hiérarchie, il forme un État dans l'État, qu'il semble organisé tout exprès pour transmettre secrètement et rapidement les nouvelles, les conseils et les injonctions, et que, dès qu'il est détaché de Bonaparte, il retourne fatalement aux Bourbons avec lesquels la Révolution l'a solidarisé en vouant aux mêmes proscriptions les fidèles du Trône et ceux de l'Autel. Dès lors, sous couleur de religion, se noue une vaste conspiration où les plus ardents royalistes, ceux qui tantôt montre-



ront aux étrangers les routes de Paris et précipiteront la catastrophe de la France, sont agrégés à des conseillers d'État de l'Empereur, au premier président de sa Cour impériale de Paris, à des grands vicaires qui hier encore, mendiaient, en attestant leur dévouement, des sinécures laïques, au haut personnel de l'Université impériale, à des femmes, à des jeunes gens, à la Grande Aumônerie presque entière, au grand aumônier lui-même. Les royalistes, organisant la résistance du clergé, se rendant les intermédiaires entre les cardinaux noirs et les prêtres de Paris, profitent de l'occasion pour constituer, sous prétexte de dévotion, les associations secrètes qui, deux années plus tard, dans le Nord, dans l'Est, et dans le Sud-Ouest — pour ne citer que les points où leur rôle est avéré — prépareront et accompliront, par l'invasion et le démembrement de la patrie, la restauration des Bourbons.

XXIV

LA FAMILLE A L'APOGÉE DU RÈGNE

(Juin 1811 — Juin 1812.)

PAULINE (Juin 1811-Juin 1812). — Elle rejoint Madame Mère à Aix-la-Chapelle. — La société. — Les dépenses. — Les cadeaux. — La vie avec Madame. — Lettres de Marie-Louise à Madame. — Pensées et préoccupations de Madame. — Services qu'elle veut rendre à Louis. — Pauline à Spa. — Aventure de Montrond. — Le colonel russe. — Prétendue disgrâce de Pauline. — Disgrâce réelle de Mme de Salnces. — Ce qu'elle devient. — Retour à Neuilly et à Paris. — Les petits bals. — Canouville expédié à Dantzig. — Est-il parti? — Le billard. — Les fêtes. — Claustration volontaire. — Démarche près de Murat. — Départ pour les eaux d'Aix.

JÉRÔME (Juin 1811-Juin 1812). — Madame chez Jérôme. — Embarras et peines de Jérôme. — La Westphalie rançonnée par l'Empereur. — Craintes d'un soulèvement en Allemagne. — La guerre, seule issue pour Jérôme. — Les fêtes. — Attentions pour Madame. — Accueil qui lui est fait. — Son séjour. — Départ de Madame (5 octobre). — Occupations de Jérôme. — Voyage de l'Empereur sur le Rhin. — Les chevaux de Bernadotte. — L'incendie du palais de Cassel. — Recherche d'un nouveau palais. — Disgrâce du grand maréchal. — Meyronnet. — Le prince de Hesse. — Assassinat du général Morio. — Approche de la guerre. — Correspondance de l'Empereur. — Jérôme et Davout. — L'on achève d'épuiser la Westphalie. — Exigences de Napoléon. — Prodigalités de Jérôme. — La guerre enfin certaine.



Louis (Mars 1811-Juin 1812). — *La médecine.* — Louis renvoie son médecin Latour. — Speck et Hufeland. — La pommade du Dr Fortin. — *La Solitude.* — Bylandt. — Il refuse quiconque se présente. — Van Capellen à Gratz. — *La Hollande.* — Entretiens. — Correspondance. — Protestations. — Les rapports des espions autrichiens. — État réel de l'esprit de Louis. — Ses lettres à Lucien. — Sa haine contre Napoléon. — Vie de Louis à Gratz. — Les d'Ecquevilly. — Jeannette Pagliarucci. — *La paternité.* — Son fils Napoléon. — Lettres de Louis à Decazes, aux gouvernantes de son fils, à son fils. — *La littérature.* — Opinions et goûts littéraires. — Geoffroy et son prestige. — L'Académie. — Les œuvres en vers. — Les œuvres en prose. — Le Roman de *Savadante*, celui de *Marie ou les peines de l'amour.* — Composition de *Marie.* — *Marie* paraît. — Analyse de *Marie.* — Personnages imaginaires et figures réelles. — Louis. — Émilie Lavallette. — Hortense. — Mme Tallien. — Mme Récamier.

Hortense (Juin 1811-Juin 1812). — Hortense aux fêtes du Baptême. — Elle envoie ses fils à Saint-Cloud. — Elle part pour Aix-en-Savoie. — Son séjour à Aix. — L'estafette volé. — Voyage en Suisse. — Disparition. — Naissance de M. de Morny. — Mme de Souza et Hortense. — Finances de la reine. — Leur mauvais état. — Budget de 1812. — L'Empereur songe à donner une maison au grand-duc de Berg. — Hortense en faveur. — Comment elle est à la Cour. — Sa société et son caractère. — Eugène à Paris. — Traits communs de caractère. — Départ pour Saint-Leu. — Départ pour Aix la Chapelle.

Lucien (Janvier 1811-Juin 1812). — La Famille apprend l'arrivée de Lucien en Angleterre. — Installation à Dinham-house. — Accueil fait par les Anglais. — Brouille avec le comte de Powis. — Achat de Thorngrove. — La vie à Thorngrove. — La question d'argent. — Louis offre la moitié de sa fortune. — Il retire sa proposition. — Aventures de Servières, secrétaire de Lucien. — Rien à attendre de Rome. — La spéculation artistique est manquée. —

Tentatives diverses de Madame pour envoyer de l'argent à Lucien. — Affaire Lefebvre-Desnoëttes. — Lucien espère partir aux États-Unis.

Élisa (Juillet 1811-Juin 1812). — Est-elle en correspondance avec Lucien? — Les bains de Livourne. — Le travail. — Les correspondants. — La cour faite à Marie-Louise. — Lagarde à Florence. — Les empiètements sur le pouvoir d'Élisa. — Comme elle y répond. — Fesch. — Ses empiètements à elle. — Le militaire. — Les réclames des journaux. — Lettres de l'Empereur. — Sévérités de Napoléon vis-à-vis d'Élisa. — La protectrice des arts. — Mépris de la toilette.

Caroline et Murat (Juillet 1811-Mai 1812). — Angoisses de Caroline quasi-captive. — Négociations de Murat avec les Anglais. — Les intrigues en Italie. — Accusations de Murat contre les Français renvoyés. — Lettres à l'Empereur. — Protestations de dévouement. — Nomination de Maghella à la Police. — Témoignages affluant de partout contre Murat. — L'agence de Murat à Paris découverte. — Aymé de la Chevrelière. — Décret le rappelant en France. — Nouvelle piste. — Les diamants de la Couronne d'Espagne. — Renseignements personnels de Savary. — Aymé est arrêté. — L'Empereur se croit assuré de retrouver les diamants. — Les lettres de Murat saisies chez Aymé. — Ce qu'elles sont devenues. — Aymé à Vincennes. — Il est relâché sur la demande de Caroline (23 novembre). — La Vauguyon invité à sortir de Paris. — Lettres de Murat. — Protestations de dévouement. — Murat apprend l'arrestation d'Aymé. — Tentatives de justification. — Lettre de l'Empereur. — La Vauguyon à Rome. — Murat envoie Caroline à Paris. — Part-elle les mains vides? — Caroline et La Vauguyon à Rome. — Mesures que prend l'Empereur. — Pérignon. — Grenier. — Les biens farnésiens. — Raisons de l'attitude de Murat. — Le Corps diplomatique à Naples. — Mier. — Benckendorff. — Les Russes. — Aspirations de Murat au trône de Pologne. — Entente avec l'Autriche. — Le moment n'est pas venu de proclamer son indépendance. — Murat implore son pardon de l'Empereur. — Caroline à Paris. — L'attente. — La réconciliation. — Faveurs qu'obtient



Caroline. — Son habileté. — Murat prêt à abuser. — Ses demandes directes à l'Empereur. — Le but qu'il poursuit. — Il réclame le départ du Corps d'observation. — Ultimatum du duc de Bassano. — L'incident du 1er janvier. — Le duel Durant-Dolgorouki. — Nouvelles demandes de Murat. — Elles ont son indépendance pour objet. — Napoléon désire Murat à l'armée. — Il veut que Murat demande à y venir. — Murat sollicite de venir à Paris. — Lettres d'amour et de passion. — L'Empereur rappelle Maghella en France. — Hésitations de Murat. — Fausses interprétations de son attitude. — Sa colère. — Il demande à venir à Paris. — Il se soumet. — Maghella quitte Naples. — Murat annonce son départ pour Paris. — Il le décommande. — Il se décide enfin à partir. — Déclarations avant son départ. — Il arrive à Paris le 4 mai.

Joseph (16 Juin 1811-Avril 1812). — Promesses faites à Joseph lors de son départ. — Demandes qu'il a présentées. — Concessions de l'Empereur. — Joseph en attend la confirmation par écrit. — Lettre qu'il reçoit de Berthier. — Réponse de Joseph. — Ses instances. — Il insiste surtout pour l'argent. — Ce que les Anglais dépensent. — Napoléon ne peut lutter d'argent avec eux. — Joseph entre pourtant en Espagne. — Ses plaintes et ses espérances. — Ses projets. — Il ne peut se soutenir que par l'argent. — Il n'en reçoit pas. — Il en voudrait pour convoquer les Cortès. — L'argent n'arrive pas. — Aucune promesse n'est tenue. — Misère de Joseph. — L'Empereur affaiblit l'Armée du Centre. — Il résout d'annexer la Catalogne à l'Empire. — Ultimatum de Joseph. — Lettre à Julie. — Intervention de Julie près de l'Empereur. — Promesses de Napoléon. — Il n'en tient aucune. — Plaintes de Joseph à l'ambassadeur. — Joseph veut aller à Valence. — L'Empereur ne sait quoi faire de l'Espagne. — Renonçant au projet d'y venir, il en retire ses équipages et sa garde. — Il annexe la Catalogne à l'Empire. — Organisation de la Catalogne. — Situation de Joseph. — Exemple de ce qui se passe en Catalogne. — Lutte entre l'élément militaire et l'élément civil. — Comment celui-ci est traité par celui-là. — Les nouveaux grands vassaux et le roi d'Espagne.

— Comment Joseph est bafoué. — Il persiste pourtant, attendant son salut de la guerre du Nord. — L'Empereur lui propose le commandement général en Espagne, avec Jourdan pour chef d'état-major. — Jourdan se marchande. — Joseph essaie. — Il ne réclame point un pouvoir effectif. — Il accepte tout, pourvu qu'il ait l'apparence de l'autorité. — Lettre de l'Empereur. — Termes ambigus. — Instructions politiques. — Elles ne sont pas plus précises. — Les deux solutions. — L'Empereur y croit-il? — Tentative de négociation avec l'Angleterre. — Elle échoue à cause de Joseph. — Quels peuvent être les desseins de l'Empereur? — Joseph est-il la cause, ou seulement l'occasion du désastre?

Aussitôt après le baptême, Madame, se dispensant d'assister aux dernières fêtes impériales, est partie pour Aix-la-Chapelle. Sa suite est imposante : Mme de Fontanges, M. et Mme d'Esterno, le secrétaire des commandements Guieu, le secrétaire intime Rossi et le médecin Bouvier; ce sera là toute sa société, jusqu'à l'arrivée de Pauline que retiennent encore à Neuilly quelques divertissements qu'elle veut prendre, musique italienne, déclamations, bals conduits par Julien. On n'y est point tout à fait à l'officiel, car les dames portent la robe ronde, mais cela n'est que plus élégant et l'on voit passer tous les princes et les rois venus au baptême — même Borghèse. Le 25 juin, Pauline part avec Jérôme qui, allant à Ems pour reprendre Catherine, accompagne sa sœur jusqu'à Bruxelles. La société d'Aix se trouve alors augmentée d'une dame pour accompagner, l'indispensable Jenny de Saluces, d'un chambellan italien, Brucco de Sardevolo, personnage muet, et de quelques figurants parmi lesquels un M. de Maussion qui devait, quarante années plus

tard, remplir les fonctions de préfet du Palais à la cour de Napoléon III. S'y parait-il du saphir de 780 francs dont la princesse Pauline lui avait fait présent en souvenir des eaux d'Aix?

Pauline était trop dépensière pour que Madame pût désirer de faire ménage avec elle. Nourriture à part, un mois d'Aix coûtait à la princesse de Guastalla 122 500 francs, plus 5 000 francs d'argent de poche. La distribution lui déplaît-elle point dans la maison qu'elle habite, elle en jette à bas les cloisons et construit à sa guise; aux bains, elle veut être chez elle et elle loue pour 2 000 francs une aile du bâtiment. Elle ne lésine point aux gratifications et aux aumônes qui passent 3 700 francs, ni aux cadeaux qui vont à cent louis, sans compter les présents qu'elle apporta de Paris. Le médecin des eaux, M. Catalon, recevra ainsi une boite de 1 200 francs, et Mme Ladoucette, née Gobert, la femme du préfet, une parure de 850 francs. Au préfet lui-même, la princesse réserve un souvenir qui, pour ne coûter que les 72 francs que prend Bosio pour la terminaison, n'en paraîtra pas moins précieux : car ce sera son buste en plâtre. Pour en rendre ses actions de grâces, la prose ne suffira point à M. le préfet; il saisira sa lyre :

Dieux! Que son front est noble et que son œil est doux!
L'Égypte ne peut plus admirer Cléopâtre
La Grèce, de Vénus, cesse d'être idolâtre
Et la Gaule ravie embrasse vos genoux.

Et puis, encore des boîtes de 1 200 francs, des colliers, des rangs de corail, il en faut de tous les prix et

pour tous les dévouements qu'on requiert, car la princesse est une infirme. Sa vie, dont l'amour faisait l'occupation, se trouve attristée par les précautions qu'on lui commande et, si souvent qu'on l'égale à Vénus, elle trouve pourtant une différence de la ceinture qu'on prête à la déesse à celle que lui fabrique M. Delacroix, bandagiste herniaire.

La maison de Madame est son refuge et elle ne se déplaît point à la vie toute simple qu'on y mène, où les bains qu'on prend, le temps qu'il fait, les promenades qu'on projette, font le principal objet de la conversation quotidienne; mais ce calme est tout à la surface et, comme on jugerait mal les sentiments de Madame, si l'on s'en rapportait aux lettres qu'elle reçoit de son impériale belle-fille et sans doute à celles qu'elle répond. « Ma chère maman », lui écrit Marie-Louise, et c'est avec les formes les plus déférentes, le ressassage des banalités les mieux portées. « J'ai été bien touchée de l'aimable lettre que vous avez bien voulu m'écrire il y a peu de temps et vous prie d'être assurée de toute l'étendue de ma reconnaissance. Vous êtes bien souvent le sujet de nos conversations et j'attends avec une bien vive impatience le moment où je pourrai vous exprimer moi-même tous les sentiments qu'inspire le tendre et respectueux attachement que je vous porte. » Et des vœux de même style pour la santé de Madame, des compliments de l'Empereur, des baise-mains du petit-fils, des nouvelles du cardinal Fesch; à la salutation, des « je vous prie, ma chère maman, d'être assurée

du tendre respect avec lequel je serai, toute ma vie, ma chère maman, votre très attachée fille. »

Toute ma vie !...

Ne jurerait-on pas la famille la mieux unie, la plus tendre en ses rapports, la moins divisée d'opinions. Sauf que Marie-Louise s'abstient de faire mention de Pauline qu'elle sait pourtant à Aix, ce qui peut passer pour oubli, cela coule et s'étend en adjectifs mous et en phrases convenues, comme si le cœur de Madame n'était point torturé par l'absence et l'exil des fils qu'elle chérit davantage. Au fait, c'est là son occupation majeure, chercher des nouvelles de Lucien et s'efforcer de communiquer avec lui, échanger des lettres avec Louis, lire celles qu'il écrit à Decazes, régler les démarches et les réponses de celui-ci, correspondre avec le valet de chambre du roi, s'enquérir de quelqu'un qui soit à son gré et qui consente à l'aller rejoindre, obtenir cette grâce si souvent réclamée pour M. de Bylandt ; voilà ce qui tourmente et emplit ses journées. Au moment où Madame se flatte d'avoir au moins emporté l'autorisation de l'Empereur, où elle en est à discuter avec Decazes, si Bylandt devra ou non prendre sa route par Aix, ce qui ferait un détour d'une centaine de lieues, Bylandt lui-même lui fait part « de sa nomination à la place d'adjudant général » (adjudant commandant) et de la destination qu'il a reçue pour l'Espagne[1]. Rien à

[1] Il y a ici, pour les dates, contradiction avec les états de service de Bylandt, mais une lettre de Rossi à Decazes, en date du 10 août ne laisse point douter que Bylandt ne sût alors qu'il était déplacé.



espérer de ce côté : Louis y trouvera une nouvelle persécution de son frère, alors que les demandes de Bylandt prouvent avec quelle ardeur il a sollicité d'être replacé. Comme si ce n'était point assez de cette déconvenue, « le temps est devenu froid, pluvieux et bien mauvais, au point que Son Altesse a suspendu de prendre les eaux » ; l'unique distraction qui lui reste est de penser qu'elle ira passer quelques jours près de son fils Jérôme à Napoleonshöhe et que, là du moins, elle trouvera une bru à son gré.

Pauline ne l'y accompagnera pas ; ayant fait carême à Aix, elle va faire carnaval à Spa. Le voyage de Fontainebleau, pour quoi elle eût dû revenir, n'a pas lieu ; Neuilly n'est pas prêt pour la recevoir, les travaux du canal ayant été suspendus par l'entrepreneur que l'État ne paie point ; elle ira donc à Spa d'où elle viendra à Anvers saluer l'Empereur qui montre l'Impératrice à ses sujets flamands et hollandais.

Y a-t-il d'autres motifs et veut-elle rejoindre un amant ? On a dit Montrond, le Montrond de Talleyrand, de la duchesse de Fleury et de Mme Hamelin, qui, depuis la fin de 1809, a choisi pour sa résidence forcée le chef-lieu des Deux-Nèthes où est préfet son excellent ami Voyer d'Argenson. Pauline n'est pas à un amant près et autant vaudrait Montrond qu'un autre, si Montrond était aussi jeune ; mais Montrond a largement passé la quarantaine. On l'a dit, et sans doute pouvait-on s'y tromper. M. de Mérode qui se trouvait à Spa a raconté qu'il y vit arriver « la princesse Borghèse, sœur de l'Empereur, et M. de *Mon-*

teron qui s'établirent dans une belle maison à l'entrée de la ville », mais M. de Mérode n'eut garde de les fréquenter et, « fidèle à son habitude d'éviter l'Empereur et tout ce qui tenait à la famille impériale », ce fils de sénateur partit tout aussitôt. Ce n'est pas là un témoin bien sûr; mieux vaudrait M. Périgny, sous-préfet de Malmédy, qui s'empressa à venir, de sa résidence, faire à la princesse les honneurs de Spa, et qui, en échange de sa courtoisie, fut honoré d'un buste tout comme le préfet de la Roër, mais M. Périgny n'eut garde de mettre dans ses rapports des notions qui fussent dangereuses. Les médecins qui, après Aix, ont ordonné, pendant quinze à vingt jours, les eaux de Spa, qui tiennent la princesse pour vraiment malade, qui lui conseillent « d'éviter avec un soin particulier le froid, l'humidité et la fatigue, » qui prévoient tous les remèdes, même pour les cas où, « emportée par des circonstances de plaisir ou autres, elle s'y serait fatiguée » et, qui prescrivent alors « des fomentations émollientes sur les parties qui souffriraient de la dilatation du sang et qui sont ordinairement chez Son Altesse les vaisseaux du bas-ventre », n'apprennent rien, hormis que « les affections morales sont encore une fréquente occasion d'accidents chez Son Altesse, qu'elle ne saurait prendre trop de précautions pour les éviter parce que plus elles sont tristes et fortes, plus sûrement elles arrêtent la transpiration insensible, l'âme de la santé ». Les marchands qui ont, chez cette « bobeline », trouvé une cliente à leur gré, l'approvisionnent de boucles

d'oreilles et de croix en grenats, d'épinglettes en améthystes, de montres de col, de cachets d'or et de demi-joncs en brillants, et ils se donnent garde de médire. L'on se trouverait donc fort incertain, si, le 28 septembre, la princesse, s'étant déterminée à venir à Anvers où l'Empereur allait arriver, n'y avait rencontré des gens de la Cour dont la vertu n'était point la discrétion. Ses voitures d'abord firent sensation. Dans une, un hamac était tendu, dessus était attachée une chaise à porteur, dessous une baignoire, sans compter ce qui était derrière et tout autour. Et Philippe de Ségur continue : « Montrond, exilé ici, qui s'était mis à la suite de la princesse Pauline et surtout de Mme de Saluces qui tourne aussi mal qu'on devait prévoir, Montrond est enfermé à Ham. Il venait d'obtenir la permission d'être à Paris, et ce vieux galantin, fatigué de sa déconsidération et de son inutilité, aurait pris le grade de capitaine si on le lui avait donné. Il est une terrible preuve du soin qu'on doit se donner dans sa vieillesse considérée. » On est donc à douter s'il s'agit de la princesse ou de son ex-lectrice, et d'autant plus que l'une ou l'autre prend en même temps d'autres distractions qu'on attribue encore à Mme de Saluces. Le commissaire général de Police écrit que, « durant qu'elle était à Anvers, un colonel russe, nommé Kouloukorff, qui avait été admis chez la princesse à Aix-la-Chapelle, était venu s'établir à Malines. De là, il faisait chaque jour une excursion à Anvers. Il y arrivait à l'entrée de la nuit et en partait de grand matin. Je me suis laissé dire, ajoute le

commissaire général, qu'il ne couchait pas à l'auberge Je pense que ses visites avaient cessé avant le départ de Mme de Saluces ». M. Bellemare, homme prudent, n'ignore point que, où loge Mme de Saluces, loge aussi la princesse, et, s'il parle de celle-là au duc de Rovigo, n'est-ce point que le respect l'empêche de nommer celle-ci ? Ce colonel russe, dont le nom paraît bien n'avoir jamais figuré sur les contrôles, semble, comme suppléant de Canouville, plus vraisemblable que le quadragénaire à passions. Qui sait si ce n'est point Canouville lui-même, déguisé en Russe pour la circonstance ? Le 5 mai, Canouville était à Fuente de Oñoro, où il s'est battu comme un diable et où son camarade Septeuil a été estropié. Il a soigné et ramené Septeuil, mais, de mai à septembre, et de la façon dont il court, il a fort bien pu venir à Spa et se cacher à Malines.

Cela n'est point clair et les contemporains, en ce temps de la Restauration où les dictionnaires biographiques furent si fort à la mode, ont voulu que, au moment même où Montrond fut arrêté et emprisonné, la princesse ait subi de la part de son frère une entière disgrâce. Ils disent : « Revenant en 1810 (ce serait 1811), des eaux de Spa, elle rencontra à Bruxelles (ce serait Anvers) l'Empereur et l'Impératrice. Le souvenir de sa cour désertée au moment du mariage de son frère avait laissé dans son âme un vif ressentiment contre celle qui avait été la cause involontaire de cette disgrâce. Elle se ménagea l'occasion d'un manquement public envers l'Impératrice, ce qui con-

traignit Napoléon à lui signifier, le jour même, l'ordre de s'éloigner de la Cour. Bientôt cependant, on lui fit entendre que, moyennant quelques réparations, tout pourrait s'arranger, mais elle eut la fierté de préférer la disgrâce à l'humiliation. » Telle est, plus ou moins ornée de rhétorique, la légende qui prit cours. Ainsi écrit-on ailleurs : « Le palais et les jardins d'Armide ne furent point attristés de cette disgrâce qu'elle préféra au chagrin d'une réparation. » Et toujours la date : 1810, le lieu : Bruxelles. En 1810, Pauline n'a pu se trouver à Bruxelles lorsque l'Empereur y vint, puisqu'elle n'alla à Aix qu'après avoir donné sa fête de Neuilly; elle fut du voyage de Fontainebleau et, si elle bouda ensuite, elle n'en assista pas moins à tous les bals de la Cour, à la naissance du Roi de Rome et aux fêtes du Baptême. Où est donc la disgrâce de 1810 et où sera la disgrâce de 1811 ?

Ce n'est point Pauline qui est disgraciée, c'est elle qui disgracie, et la victime est Mme de Saluces, cette Jenny Millo, qu'elle a si bien mise dans sa confiance que, de dame d'annonce recueillie par charité, elle a fait d'elle une dame pour accompagner et l'épouse d'un des hommes les mieux nés d'Europe[1]. A peine la princesse est-elle de retour à Neuilly qu'elle la chasse et elle motive ce renvoi par une sotte histoire d'argent. « Mme de Saluces a abusé des fonds qu'elle lui a confiés. » Elle n'assure pas moins qu'elle lui conservera l'intégralité de son traitement que, de 8000, elle a porté à 11 000 francs.

[1] V. *Napoléon et sa famille*, VI, 215.



C'est tout juste une histoire pareille à celle de Mme de Barral l'année précédente. Exaspérée de quitter Paris et ses fêtes, d'être chassée comme une servante infidèle, de retomber à Turin et à son mari, Mme de Saluces, dès son arrivée qui fit scandale à Stupinigi, car chacun la savait de service, s'empressa de faire ses confidences sur la cause de sa disgrâce. « L'amour, dit-elle, l'avait causée. Dans sa jalouse fureur, la princesse n'avait pu supporter l'affront de se voir au second rang dans le cœur d'un perfide séducteur. Aussi l'exil avait-il frappé son heureuse rivale et les portes d'un château fort s'étaient-elles fermées sur l'objet de sa jalouse passion... » Mme de Saluces ajoute que le prisonnier doit être à présent en liberté. « Dans le cas contraire, dit-elle à son confident, veuillez vous charger de ce billet pour la comtesse de B... (Brignole?) Elle sait l'usage qu'elle en doit faire, si le malheureux était encore sous les verrous. »

« Le malheureux » ressemble bien à Montrond : mais depuis quand Pauline dispose-t-elle de lettres de cachet? Si l'Empereur a ordonné qu'on arrêtât Montrond et qu'on l'écrouât à Ham, c'est qu'il l'a soupçonné d'être mêlé aux intrigues et aux spéculations de Talleyrand, d'avoir joué un rôle d'intermédiaire et peut-être d'espion lors de la descente des Anglais et de tenir beaucoup trop des secrets du préfet des Deux-Nèthes, Voyer d'Argenson. On a saisi ses papiers, mais « on lui a rendu les lettres qui n'avaient rapport qu'à des affaires d'intérêt ou de galanterie. »

Voilà qui lave Pauline des accusations de Mme de Saluces; celle-ci n'en doit pas moins profiter de la coïncidence. Sa disgrâce est certaine, la cause qu'elle lui attribue est probable. Borghèse est d'autant plus empressé à lui faire accueil qu'elle a été plus maltraitée par la princesse ; l'histoire, si peu croyable soit-elle, doit donc trouver à Turin des oreilles complaisantes.

Nulle part, dans les papiers de Pauline, le nom de Montrond ne se trouve, tandis que ce sera chez Mme de Saluces que Rovigo le fera chercher lorsqu'il se sera évadé de Châtillon-sur-Seine, où il a été interné après un mois de Ham. Pauline ne semble avoir gardé de Montrond aucun souvenir, bon ou mauvais, tandis que, contre Jenny, sa rancune persiste étrangement. Pourtant, dès qu'elle est arrivée à Turin, Mme de Saluces a envoyé à la princesse, avec le reçu égaré qui a servi de prétexte à sa disgrâce, un cachet, des petites opales et un collier noir « qu'on a mis par mégarde dans ses paquets dont elle ne s'est que très peu mêlée ». Mais Pauline se soucie peu d'une probité qui respecte les bijoux. Dès 1812, elle retient à Mme de Saluces, sur les 11 000 francs pour quoi celle-ci est portée au budget, 6 000 francs qu'elle dit vouloir appliquer à des mémoires arriérés d'objets de toilette ; en 1813, elle raye le traitement, octroie en échange, une pension de 3000 francs dont elle garde la moitié « tant par mois, jusqu'à concurrence de 1 500 francs » pour acquitter Leroy. Comme Mme de Saluces se plaint, « faites-lui entendre, écrit la prin-

cesse, que j'ai déjà payé pour elle cinq ou six mille francs et que j'en suis lasse ». Borghèse intervient alors, et fait une fois payer 1 900 francs d'arriéré, mais alors c'est fini à tout jamais de l'argent de Pauline.

La Restauration piémontaise fut plus clémente pour les Saluces. Annibal, c'était le glorieux nom de l'époux, ayant servi dans la dernière campagne comme colonel-major du 3e régiment de Gardes d'honneur, rentra général dans l'armée qu'il avait quittée capitaine ; il eut l'Annonciade, il fut quartier-maître général des armées du roi son maître, et mourut plein de jours en 1852, survivant de vingt-deux ans à sa fidèle épouse. Celle-ci, quand elle ne trouva plus à faire des romans, se mit à en écrire et publia *Ma Toilette, manuscrit dérobé à une vieille femme* qui n'est malheureusement pas une autobiographie et *Foscarini ou le Patricien de Venise* qui est une lugubre histoire.

Pauline, qui toute sa vie eut besoin de confidentes mais qui en changeait plus encore que d'amants, s'était pressée de prendre en gré une nouvelle lectrice, Mlle Rosalie Thomé de Quincy qu'elle fit tout de suite entrer dans ses secrets. Il y en a, car, dès la rentrée à Neuilly en octobre, Pauline ayant ouvertement retrouvé Canouville, auquel peut-être elle n'a guère été infidèle, s'avise d'ouvrir sa maison et de donner des fêtes. Ce sera mieux encore à Paris où, chaque semaine, il y aura petit bal avec petit ambigu et l'orchestre de Julien, « mais Julien devra faire un prix raisonnable, le bal ne durant que jusqu'à minuit ».

Fâcheux petits bals! Canouville s'y prodigue; il y est désespérant de fatuité, de superbe et d'affichage. De ses campagnes d'Espagne, il est revenu tout pareil, sinon pire. Le 20 novembre, c'est le premier des petits bals et, le 24, la foudre tombe. « Donnez ordre au chef d'escadron Canouville, écrit l'Empereur à Berthier, de partir aujourd'hui avant neuf heures du matin, pour se rendre à Dantzig où il sera employé dans le 2e régiment de Chasseurs comme chef d'escadron. Vous lui enverrez à Wesel son brevet que vous prendrez chez le ministre de la Guerre. J'ai signé le décret qui le nomme. En conséquence, il cesse d'être votre aide de camp. Vous lui recommanderez de ne pas revenir à Paris, même avec un ordre du ministre, sans un ordre de vous. »

Voilà qui est net. Il faut obéir et se taire. La princesse est surveillée de si près que, le 29, comme elle a expédié un courrier à Montgobert pour ses affaires, dès le lendemain, l'Empereur écrit à Savary : « Qu'est-ce que c'est que le courrier que la princesse Pauline a envoyé à Soissons? Informez-vous de cela. » Elle fait donc bonne mine à mauvais jeu, avec l'espoir qu'elle fera profiter Canouville d'une embellie. Qui sait?

Pour une amante affligée, Pauline a des distractions qui, lorsqu'on la connaît, semblent bien peu dans ses goûts. Elle remanie la distribution de son palais de Paris, où elle a pris fantaisie d'avoir un billard dans une pièce qui avait été la chapelle. Elle y porte, avec la minutieuse attention qu'elle met aux choses qui regardent son plaisir, une volonté d'être immé-



diatement servie qui prouve son impatience : Elle lance un ordre qui vaut un décret : « On prendra six chaises du salon jaune, les deux causeuses et deux fauteuils. Il faut un papier monté sur châssis; qu'il soit jaune et argent. On assortira le jaune ; on mettra un double rideau de percale à frange jaune ; on mettra un petit carreau jaune, un billard de dix pieds. » Point de tableaux, on dispersera ceux qui étaient dans la chapelle dans le salon de service ou l'antichambre des valets de chambre ; mais des glaces, dont une, de rencontre, est payée 1 700 francs. A la réflexion, les rideaux de percale sont trop vulgaires, il les faut de quinze-seize bouton d'or croisé sur du quinze-seize blanc, attachés à des bâtons que terminent des thyrses et relevés à des grenades dorées. Pour le billard, on le demandera à Jorris qui le fera payer 2200 francs non compris drap, galon, billes et accessoires.

Quoi ! Pauline, la Pauline des litières et des chaises longues, va jouer à carambole ! Est-ce bien pour elle-même qu'elle travaille ou pour un pauvre prisonnier qui a besoin d'exercice ?

Elle ne passe pourtant pas tout son temps à blouser ; elle est princesse, elle a son rang à tenir et surtout ne doit-elle pas déplaire à l'Empereur. Aussi, aux Tuileries, la trouve-t-on de toutes les fêtes ; le 1er janvier, elle fait cortège à l'Impératrice et elle parait régulièrement aux petits cercles. L'Empereur ayant commandé que ses sœurs fissent danser, elle donne un bal chaque semaine avec l'orchestre de Julien et sans Canouville, mais il y a des dragons de piquet à

la porte du palais. Puis se sont, sur le petit théâtre des Appartements, chez l'Impératrice, des répétitions pour le quadrille mémorable, *le ballet des Heures* où la princesse doit jouer le rôle en vedette. Elle est Rome, et le casque en tête, l'égide à la taille, la pique en main, vêtue de mousseline de l'Inde à lames d'or, chaussée de brodequins de pourpre dont les bandelettes croisées sont arrêtées par des camées, elle porte, en cette mascarade qui veut être poétique et qui tourne au grotesque, quelque chose de divin devant quoi le sourire s'arrête. Elle apparaît comme la prédestinée, celle qui porte en soi la féminité entière, l'être type, la *surfemme*, dont la vue explique et justifie son sexe, puisque sa fin est d'éveiller le désir et sa vertu de le satisfaire.

Et il n'en coûte que 16 000 francs à Pauline pour laisser cette image dans le souvenir de ses contemporains, cette légende dans les regrets des hommes qui n'eurent point la félicité de la voir.

Cercles, bals, mascarades, des fêtes, un train de reine, des raffinements de luxe, des caprices de générosité, comme lorsqu'elle donne à Mlle de Chambaudoin, la fille d'une de ses dames, qui épouse le général Reynier, un trousseau de 19 000 francs, rien d'une éplorée, rien de la rageuse qu'elle est, se plaisant à contrarier tout son monde, quand ses affaires de cœur vont mal. Et, à côté, pour le palais du faubourg Saint-Honoré, des consignes d'une telle rigidité qu'on dirait qu'on y cache quelqu'un; Mme de Cavour qu'elle y loge, y est comme en charte privée,

et la princesse entend si peu raillerie qu'elle écrit de sa main à son intendant : « Monsieur Michelot, hier j'ai fait venir Grange (le portier). Je lui ai donné moi-même l'ordre de ne laisser entrer personne que M. de Tonnerre, Mme de Brignole, mon médecin et ma famille. Je lui ai dit, si Mme de Chambaudoin ou autres venaient pour Mme de Cavour, de ne laisser entrer personne. J'en avais prévenu moi-même Mme de Cavour. Il n'a tenu compte de rien. Il a laissé entrer ce matin Mme de Chambaudoin. Je suis fort mécontente. Je désire que vous le préveniez que, la première fois que je lui donnerai un ordre et qu'il ne l'exécutera pas, il sera chassé. Je suis fort mécontente aussi qu'il tienne toujours la porte du palais ouverte : c'est une chose qui ne doit pas être : quand une voiture est entrée, il faut qu'il ferme la porte de suite. »

Certes, voilà du mystère où il est difficile de se méprendre, mais c'est bien mieux à Neuilly où la princesse part tout au début de mai. Elle n'habite point le palais, où seront le service et la maison d'honneur pour laquelle, chaque jour, à sept heures un quart précis, il y aura un couvert pour dix personnes. La princesse, elle, couchera et déjeunera à Villiers, servie uniquement par une femme, un valet de confiance et ses trois porteurs. « Personne n'entrera à Villiers sous aucun prétexte à moins d'une permission de Son Altesse Impériale. »

Et comme alors (4 mai), Murat arrive à Paris, Pauline trouve sa belle pour tirer Canouville du 2e Chasseurs où il se morfondrait à un service de troupes sous

un brutal comme le colonel Mathis, lui, depuis cinq ans, le plus dissipé des « dadais » du major général. Sortir de l'état-major de Berthier pour suivre le roi de Naples, ce n'est pas déchoir. Murat, qui n'a rien à refuser à sa chère petite sœur, écrit tout aussitôt au duc de Feltre le priant « de lui accorder pour aide de de camp M. de Canouville, chef d'escadron et ancien aide de camp du prince de Neuchâtel ». Cela va tout seul et n'est que de forme : « Si vous accueillez cette demande, ajoute Murat, je vous prie de m'expédier la commission au quartier général de l'Empereur ». Mais Clarke sait que le terrain est brûlant ; il prend les ordres de l'Empereur, et l'Empereur fait répondre par le prince de Neuchatel « qu'il n'a point trouvé convenable de nommer M. le chef d'escadron de Canouville l'un des aides de camp du roi de Naples ». Au début de juin, lorsque « celui qui était pour elle l'âme des réunions, des fêtes qu'elle avait données pendant l'hiver, entraîné par l'honneur, l'eut abandonnée pour la gloire et marcha dans les rangs des braves », elle ne tint plus à Villiers ni à Neuilly, et, cette fois, retombée en tristesse, en maladies et en souffrances imaginaires ou réelles, elle partit pour les eaux.

Madame, en quittant Aix-la-Chapelle, a enfin réalisé le projet dès longtemps caressé de rendre visite à son fils Jérôme. Elle a quelque espoir de retrouver chez lui sa fille Élisa qui a cru en obtenir la permission, en tout cas est-elle certaine de passer de bons jours



près de sa bru Catherine laquelle aime tant son mari que, avec toutes ses idées, elle adopte toutes les affections. Comme Madame a pour Jérôme cette préférence qu'une mère éprouve volontiers pour son dernier né, elle est disposée à trouver que l'Empereur ne rend pas justice à ce frère si joli et tout ensemble si pétillant d'esprit et de génie, et, n'étant pas loin de penser que, malgré sa couronne, ses fêtes et ses maîtresses, Jérôme est malheureux, elle l'en chérit davantage. Il faut avouer d'ailleurs que le roi de Westphalie reçoit en ce moment des désagréments sans nombre. Dans le voyage qu'il a fait à Paris pour le baptême du Roi de Rome et dont il est revenu le 3 juillet, après avoir repris à Ems la reine qui l'y attendait, non seulement il n'a rien gagné sur l'Empereur, mais il a encore perdu en considération et en autorité. Il n'est pas seulement suspect, il est surveillé. Ses courriers même ne sont pas respectés en France s'ils sont adressés à tout autre qu'à son ministre ou à un ministre français. Son armée, son royaume même sont livrés au bon plaisir de Davout. Davout « est maître de diriger », sur tel point qui lui convient mieux, les bataillons westphaliens, de faire occuper par ses troupes telle partie du territoire qui lui agrée, et, malgré la promesse faite à Paris que, en échange du Hanovre, la Westphalie serait au moins délivrée des 6000 hommes de grosse cavalerie qu'elle devait entretenir, Davout, sans retirer aucun des cuirassiers, fait encore passer le Weser à 475 hommes et à 1019 chevaux d'artillerie qui vivent à discrétion dans

le district de Reuteln. Des commissions militaires sont instituées à Magdebourg et rendent une justice sommaire au nom de l'Empereur. Jérôme s'en plaint-il ? « Toute armée, répond Napoléon, porte avec elle le moyen de sa conservation et, partout où sont mes troupes, les délits sont jugés par des commissions militaires. »

Quiconque, en Westphalie, exerce un emploi, si médiocre soit-il, au nom de l'Empereur, se croit tous les droits sur les fonctionnaires westphaliens, donne des ordres, écrit du ton de maître, commande sous peine d'exécution militaire, et, à chaque plainte que présente Jérôme, même en justifiant amplement les faits — témoin l'affaire Hermann à Magdebourg — l'Empereur s'emporte, menace et invective.

Jérôme n'a pas même le moyen de retirer les capitaux qu'il possède dans certains départements, celui du Weser par exemple, et, en même temps que, de Paris, on le presse de payer les 1 500 000 francs mensuels qu'il doit au Domaine extraordinaire, on s'oppose à la perception ou au recouvrement de ses fonds. « Ces capitaux, écrit-il, sont aussi bien ma propriété que ceux que je puis avoir à la Banque de France. » Point de réponse à cela, mais l'ordre d'armer sans retard un régiment de chevau-légers avec des lances.

Comment faire, sinon écraser plus encore d'impôts un peuple qui en est accablé? Jérôme se rend compte, plus justement qu'on ne l'imagine, des dangers que fait courir à la domination napoléonienne en Allemagne ce système de tyrannie. Il est instruit de l'effort



que tentent en ce moment les sociétés secrètes, les associations « de la Vertu » et, à bon droit il s'en effraie. « Je ne puis douter, écrit-il à l'Empereur, que les ennemis de Votre Majesté et de la France ne continuent à tramer des complots et à nouer en Allemagne tous les fils d'une vaste conspiration prête à éclater au premier signal de guerre. J'ai eu l'honneur de faire part verbalement à Votre Majesté des données principales que j'ai obtenues à cet égard ; « tous les renseignements qui parviennent chaque jour des divers États allemands tendent à confirmer les premières découvertes. » Il envoie donc des rapports de police, des pièces saisies, des lettres interceptées, mais, pas plus que des précédents renseignements qu'il a fournis, l'Empereur n'en tient compte. Il y voit un moyen d'obtenir quelques ménagements pour la Westphalie, en même temps qu'il y sent une attaque indirecte contre les procédés jacobins du prince d'Eckmühl.

Une seule chance reste à Jérôme ; c'est de profiter de l'armée qu'il a formée en Westphalie pour sortir de ce pays, et acquérir une réputation militaire qui l'habilite à un trône où il aura davantage ses coudées franches. Aussi, à toute occasion, répète-t-il à l'Empereur que, « en cas de guerre, son grand et son unique désir est de servir activement auprès de lui et de faire la *grande guerre*. Le commandement, dit-il, d'un corps d'armée formé d'un nombre suffisant de troupes françaises et des seize ou dix-huit mille Westphaliens que je puis mettre sur pied, indépendamment de ma brigade de Dantzig, me mettrait à même de prouver à Votre

Majesté mon zèle pour son service et mon absolu dévouement. » Là encore point de réponse ; pourtant l'Empereur ne le décourage point et, en lui envoyant des ordres pour augmenter constamment son armée, il lui laisse l'espoir qu'il lui réserve un grand rôle.

L'ambition d'ailleurs n'est pas tout pour Jérôme qui n'est point homme à s'attacher longtemps à des pensées graves. Sa royauté, toute branlante qu'elle est, lui procure encore d'agréables passe-temps pour lesquels les caisses vides fournissent, au moment voulu, tout l'argent qu'il faut. Entre les dîners, les revues, les promenades, les maîtresses dont il change, les favoris qu'il grandit ou renverse, les voyages dans le Harz où il excelle à ordonner des divertissements inédits, sa vie s'écoule encore passablement, et il remet au lendemain les tristes songeries. Nul ne s'entend comme lui à la délicatesse des attentions et, pour sa mère, mieux encore que pour sa femme ou ses maîtresses, il s'ingénie à les multiplier. Il entend que Madame retrouve à Napoleonshöhe les petits meubles dont elle a l'habitude, l'éclairage qui convient à ses yeux fatigués ; il expédie tout exprès un courrier pour rapporter de Paris « des garnitures de lampes conformes en tout à ce qui existe chez sa mère ». Il n'a pas manqué de demander à l'Empereur son agrément pour la recevoir ; Napoléon lui a répondu : « Je vois avec plaisir que Madame Mère aille passer quelques jours avec vous ; » mais l'Empereur eût-il vu avec le même plaisir les honneurs souverains que la Westphalie, au défaut de la France



va prodiguer à celle qu'il ne voulut point comme « Impératrice-mère ».

Partie le 25 août d'Aix où elle a célébré économiquement la fête de l'Empereur, en autorisant qu'on donnât son nom à une rue et à une porte, et que les personnes de sa maison se rendissent au dîner et au bal du préfet, Madame a couché à Coblentz où elle a trouvé le colonel Zurvester, aide de camp du roi, venu pour la complimenter. Le 26, elle part de Coblentz et, à la frontière du royaume, elle est reçue par le ministre de l'Intérieur, qui la conduit à Marbourg où l'attend le grand maître des Cérémonies : le lendemain, à Wabern, à six lieues de Napoleonshöhe, le roi lui-même, et à l'arrivée au château, la reine, « beaucoup réjouie de voir cette bonne vieille mère, femme respectable à tous égards » et toute la Cour en gala. Madame, peu habituée à de telles réceptions, est mise par là en veine de générosité. Elle donne à sa belle-fille son portrait entouré de fort grosses perles et une ombrelle ou parasol, tout bordé de perles fines, au manche d'or et d'émail incrusté de perles fines. « C'est le plus joli bijou que j'aie vu de ce genre », écrit Catherine. Il est du goût de Joseph qui en fit présent à sa mère. Le lendemain, c'est encore une très jolie rangée de perles : On ne reconnaît plus Madame !

La vie qu'on lui fait mener la sort bien plus encore de ses habitudes : promenades à la recherche des beaux sites, chasses à courre, entrée pompeuse à Cassel, avec toutes les troupes en haie et les autorités

en costume, spectacle en grand gala, fêtes de nuit avec cantates de Blangini en son honneur, illuminations et bals parés, revues où le roi assemble vingt bataillons d'infanterie, deux régiments de cuirassiers et deux de cavalerie légère, plus de 19 000 hommes. Le roi en fait trois heures durant les honneurs à sa mère, mais il déclare ensuite, de lui-même, « qu'il est difficile de voir de plus belles troupes ».

Cependant, on cause, et les sujets ne manqueraient point pour s'attrister : Le roi dit que, si les choses continuent ainsi, le royaume succombera l'année prochaine. « Quelle triste perspective, écrit Catherine; comment l'Empereur peut-il pouvoir ruiner son propre frère? » De là à d'autres rêves, il n'y a pas loin, et, à propos des renforts envoyés par la Russie en Turquie, la reine écrit : « Qu'il est donc fâcheux que l'empereur Napoléon n'ait pas l'ombre de souverain vis-à-vis de lui qui ait des moyens! Ils sont tous des hommes faibles et sans moyens ou qui ont de trop petits États pour lui tenir tête. » Est-ce là ce qu'elle entend dire ou la réflexion lui vient-elle spontanément? A coup sûr, ce n'est pas là du loyalisme, mais, avec Madame, ne doit-on pas ressasser les malheurs de Louis et les mésaventures de Lucien, et de tels récits sont-ils bien faits pour engager à la fidélité?

Malgré les prolongations successives qu'elle a accordées aux instances de Jérôme, Madame, à la fin, se détermine à partir le 5 octobre. Le roi et la reine l'accompagnent jusqu'à Wabern, d'où, le 6, elle va à Marbourg reprendre la route de France. « Cette

séparation m'a vivement peinée, écrit Catherine. A l'âge où elle est et dans le siècle où nous vivons, il est bien difficile de prévoir le moment où l'on se reverra. Cette séparation m'a doublement coûté, car, pour moi, Madame Mère était une société agréable. Elle a beaucoup d'esprit et beaucoup de moyens. Étant presque continuellement seule et vis-à-vis de moi-même, je trouvais en elle une grande ressource. Puis, le cœur d'une femme a parfois besoin de s'épancher dans celui d'une autre femme. » Catherine n'est point prodigue de ces plaintes où elle dévoile quelque peu des dégoûts qu'elle éprouve à proportion de la passion qu'elle porte à son mari. Elle retombe en cette vie de plaisir où elle joue presque un rôle de figurante et où, à chaque instant, apparaissent à sa cour des personnages nouveaux, dont elle ne peut ignorer le rôle principal et qu'elle est d'autant plus obligée de gracieuser.

Au milieu des difficultés qui s'accroissent constamment, Jérôme continue à se divertir aux parodies impériales. Il a institué un Conseil du sceau des Titres et règle les signes distinctifs de la noblesse qu'il a confirmée ou créée : Aux princes, il octroie la couronne à cinq fleurons et à neuf perles, le manteau de gueules doublé d'hermine et deux bannières posées en sautoir derrière l'écu, celle de droite, *de gueules au cheval d'argent*, celle de gauche, au choix de l'institué; les comtes ont la couronne à neuf perles sans fleurons et, des deux bannières, celle de droite *d'azur au cheval d'argent*; les barons, couronne

à sept perles et bannière de sinople ; les chevaliers, cercle sans perles et deux épées en sautoir. Quand le roi a fini avec le blason, il apprend son rôle dans *les Etourdis*, que la troupe royale jouera au naturel ; mais, dans cette troupe, Jérôme n'est point sans distinguer quelqu'un ; car, pour une parure qu'il achète 200 000 francs du joaillier Bapst, il vend cent cinquante actions de la Banque de France qu'il a mises sous le nom du comte de Furstenstein.

L'Empereur parcourt les départements du Rhin : Jérôme se trouverait fort honoré de recevoir sa visite, ou, tout au moins, d'aller lui présenter ses hommages, mais, de Dusseldorf, au lieu d'une invitation, c'est une mercuriale qu'il reçoit. On a dit à Napoléon que son frère a donné des chevaux au prince royal de Suède : « Je désire, écrit l'Empereur que vous contremandiez l'envoi de ces chevaux. La Suède se comporte mal et, d'un moment à l'autre, il est possible que nous soyons en guerre. Ces présents ne sont donc pas convenables dans cet état de choses. Vous ne savez pas à quel homme vous faites des présents. D'ailleurs, l'envoi de chevaux a toujours passé pour un hommage. Rien ne peut me déplaire davantage que cet envoi de chevaux. » Jérôme n'a pas grand peine à remettre au point des faits que les malintentionnés du grand-duché de Berg ont singulièrement grossis : Bernadotte, lorsqu'il a passé à Cassel, a accompagné le roi à une revue et a monté deux chevaux de son rang qui ont paru lui convenir. Il en a fait l'éloge, ajoutant qu'il n'en avait pas encore et

qu'il était embarrassé pour s'en procurer. C'était la façon de se les faire offrir et Jérôme, avec sa grâce habituelle, n'y manqua point. Bernadotte avait toutes les mémoires, hors celle du cœur; aussi, à peine arrivé en Suède, s'empressa-t-il d'envoyer deux hussards chercher *ses* chevaux, que Jérôme fit conduire par un de ses piqueurs jusque vers la mer. Cela eut lieu le 10 avril. « C'était, écrit Jérôme à l'Empereur, une libéralité polie envers un hôte auquel Votre Majesté venait de donner un trône. » Napoléon ne releva point l'épigramme : Aussi bien, avait-il pu se convaincre, durant qu'il était sur le Rhin, que les plaintes de Jérôme n'étaient pas si mal fondées et le moment d'ailleurs eût été mal choisi pour la riposte.

En effet, le 23 novembre, vers minuit, un brusque incendie a éclaté au palais de Cassel. Pour se garantir du froid, on avait établi partout des tuyaux de chaleur qu'alimentait un seul foyer, poussé outre mesure. Un de ces tuyaux, chauffé au rouge, a mis le feu au parquet du salon du grand maréchal, de là aux rideaux et à tout le palais. L'appartement du grand maréchal était au-dessous de l'appartement du roi. Jérôme ne pouvant dormir et déjà, sans s'en rendre compte, à demi asphyxié par la fumée, avait pris machinalement le cordon de la sonnette pour sonner son valet de chambre, puis s'était laissé glisser de son lit et s'était évanoui sur le tapis où le valet de chambre le trouva. Revenu par l'air et de prompts secours et pris de l'idée que c'était une échauffourée pour l'assassiner, il donna l'ordre qu'on ne laissât entrer personne,

courut lui-même au corps de garde pour imposer la même consigne, et, seulement en rentrant, éveilla son aide de camp dont il se méfiait. Puis, il vint à la chambre de la reine, éveilla Catherine, la couvrit d'une redingote, et, pieds nus dans des pantoufles, escortée seulement de l'aide de camp, le général Hammerstein, et de deux gardes du corps qui portaient les pierreries et l'argent, il la mena jusqu'à la demeure du grand écuyer. L'y laissant, il monta à cheval et retourna au château à la tête de cinquante gardes du corps. « Ce n'était qu'un incendie », mais quel incendie ! Les sauveteurs improvisés, appelés par les cris du gardien de nuit de la tour Saint-Martin, s'empressent, comme sur un coup de folie, à jeter par les fenêtres tous les meubles et jusqu'aux glaces. Le pillage fait autant de dégâts que le feu. « Tous mes grands appartements, mes petits appartements, mes cabinets, tous ceux du grand maréchal ont été la proie des flammes, écrit Jérôme à l'Empereur ; il ne reste du château que la façade dont le toit est à moitié brûlé. Il est huit heures du matin et le feu continue. Une grande partie de mes meubles, verreries, porcelaines, tapis a été détruit ; j'ai l'espoir que mon argenterie a été sauvée. »

Pourtant il faut se loger quelque part, car, vu l'état de ses finances, Jérôme « ne peut songer ni à reconstruire, ni à renouveler le château ». La famille a beau s'empresser, le roi de Wurtemberg offrir à sa fille tout le mobilier dont elle aura besoin, Madame et ses filles envoyer quantité de jolies choses, Fesch

mettre à la disposition du roi « tout son riche ameublement qui est de plusieurs millions », « l'impératrice Louise envoyer, dans trois caisses, les plus jolis ajustements possibles », tout cela ne fait pas un palais, ni l'argent pour le bâtir. L'Empereur a écrit : « Il est fort heureux que vous ni la reine n'ayez éprouvé aucun accident », mais il a borné là ses secours. A la vérité, la ville de Cassel a, sur invitation, offert au roi un don de 800 000 francs, mais Jérôme, à la réflexion, a jugé plus digne de refuser le présent de ses sujets ou, tout au moins, de l'appliquer à la construction des casernes ; il y a bien un don semblable de 400 000 francs offert à la reine et que celle-ci a accepté sur l'invitation du roi, mais elle en a tout de suite employé 50 000 pour les pauvres et destiné 100 000 pour les frais d'établissement dans la nouvelle maison, ce qui, avec 150 000 qu'elle applique à ses dettes et 100 000 qu'elle met en réserve, apure le compte. On se détermine alors à exécuter une idée qui paraît fort ingénieuse. On prend, dans les environs du château, un quartier tout entier, rue de Bellevue. On en fait déguerpir de suite propriétaires et locataires ; on met des ouvriers dans tout cela ; on perce des portes de communication d'une maison à l'autre ; on place une grille à chaque bout de la rue qui devient la cour du palais improvisé ; en quinze jours tout est presque fini (15 décembre) et le roi peut quitter la maison du comte de Furstenstein où il s'était provisoirement installé, pour venir habiter ses appartements royaux.



Il fallait une victime : il y en eut une, mais peu intéressante. Presque tout de suite, le grand maréchal fut destitué. « L'on a, écrit la reine, trouvé plusieurs dilapidations dans son administration »; pauvre prétexte en Westphalie! Le mieux est de penser qu'on a pressenti qu'il allait perdre l'esprit, à moins que ce n'ait été sa disgrâce qui l'ait rendu fou. Ce qui est certain, c'est que, quelques mois plus tard, le 10 septembre 1812, il mourut à Paris dans la maison où on avait dû l'interner. Quelle destinée, celle de ce Meyronnet, né aux Martigues, le 3 octobre 1772, de Nicolas Meyronnet, traiteur et de Catherine Michel, qui, d'abord mousse à bord d'un caboteur de Marseille, entré par la Révolution dans la marine de guerre, devenu petit officier, est rencontré par Jérôme sur l'*Épervier*, s'attache à lui, le suit partout, désertant son bord en pleine guerre et se mettant en cas de peine de mort, qui monte avec son maître de degré en degré, est comte de Wellingerode, donataire du domaine d'Eichfield, grand maréchal du Palais, général de brigade, commandeur de l'Ordre de Westphalie, membre de la Légion d'honneur, grand cordon de Saint-Hubert, grand'croix du Mérite civil de Wurtemberg et qui, non content de ces dignités, parvient, par un prodige de hâblerie, à enter son traiteur de père sur la vieille famille des Meyronnet, marquis de Châteauneuf et barons de Saint-Marc, si bien que, dans tous les actes officiels, il se fait attribuer le nom de Saint-Marc. — Pourquoi pas de Sainte-Hélène, comme le fameux Coignard ? Malgré sa cruelle et ridi-

cule aventure d'Halberstadt[1] (29 juillet 1809) il a gardé la faveur du roi qui a employé l'Empereur même pour le faire échanger et le délivrer de sa captivité anglaise. L'incendie éclate ; Meyronnet n'y est pour rien, il n'en est pas moins disgracié ; toutefois il ne saurait s'en aller ainsi : il est nommé l'un des capitaines généraux de la garde et c'est sous ce titre que le comte de Wellingerode ira rejoindre ses ancêtres, les cabaretiers de Martigues.

Lorsqu'il s'agit de le remplacer comme grand maréchal, c'est une affaire sur laquelle il faut au moins consulter l'Empereur. Jérôme n'a-t-il pas imaginé d'investir de ce grand office le cousin de l'ancien souverain, le prince de Hesse Philipstahl, — Son Altesse le Grand Commandeur, qui, à la vérité, le sollicite. « Un parfait honnête homme et un homme d'honneur, répond Napoléon, pourrait-il désirer d'être grand maréchal d'un prince qui a détrôné sa famille ? Il peut désirer d'être colonel ou général, vous ayant reconnu ; il pourra être avec honneur grand maréchal de votre fils, mais pas le vôtre. Supposez une défaite, la marche de l'Électeur sur Cassel? Dans ce cas, pourriez-vous vous défendre d'un sentiment d'effroi de trouver à vos côtés un homme qui aurait tant de liens par lesquels on peut le saisir ? » L'Empereur prêche donc pour le général Morio : Peut-être a-t-il quelques remords de l'avoir si mal traité à Compiègne, mais alors il avait encore dans l'oreille la phrase que, à Cassel, Morio avait

[1] V. *Napoléon et sa famille*, IV, 323.

dite à Rambuteau et que celui-ci avait trop fidèlement rapportée : « Vous retournez à Paris, vous êtes bien heureux, que ne puis-je en faire autant! Ce damné pays doit me procurer 50 000 francs de rentes pour tout l'ennui qu'il me cause, quand je les aurai en poche, qu'il aille au diable, je n'en ai nul souci! » L'Empereur fait l'éloge de Morio, disant qu'il mérite confiance et qu'il sera très bien placé dans la Maison; mais Jérôme n'y consent pas; Morio fait depuis un an fonctions de grand écuyer et il y réussit à merveille. Il compte donc l'y laisser.

Ainsi écrit-il le 22 décembre : Deux jours plus tard, Morio est assassiné dans les écuries du roi par un maréchal-ferrant nommé Lesage, furieux d'avoir été congédié et remplacé par un Allemand. C'est une perte pour Jérôme. Morio était un homme de sens et de valeur, aimable dans la société, très raide dans le service; il n'avait point été des amis du premier degré, ceux des aventures américaines, étant seulement entré dans cette cour lors de la fondation du royaume, mais il s'était rattaché à eux par son mariage avec une sœur des Le Camus, et il était devenu l'un des plus influents : général de division, grand écuyer, colonel général des Chasseurs, tout récemment (14 décembre) comte de Marienborn avec dotation du château et du domaine de ce nom, il avait à ce point la faveur de Jérôme que, malgré sa conduite devant Girone, le commandement du corps d'armée westphalien durant la guerre prochaine lui était dévolu par avance.

La guerre en effet était proche, et les nouvelles

ambitions que Jérôme en devait concevoir étaient pour le faire passer sur tout ce que l'Empereur exigerait de lui. Le 9 décembre, Napoléon lui a demandé un état détaillé de ses troupes, infanterie, cavalerie, artillerie ; il veut savoir combien de divisions la Westphalie peut fournir et comme elles seront commandées. « Combien vous faudrait-il d'hommes, écrit-il, pour occuper la Silésie? Combien en avez-vous eu en 1807? Quelles sont les places à prendre? » Ayant, le 17, la réponse de son frère, il veut des détails sur l'organisation de l'artillerie, du génie, des équipages, des caissons pour les ambulances, les vivres, les munitions. Il exige des sapeurs, des outils, quarante canons, deux cent cinquante voitures, soit 1 200 chevaux de plus. Il a dès lors résolu que Jérôme aura un commandement important et qu'il fera « la Grande Guerre ». « Si vous devez vous absenter de la Westphalie, lui écrit-il, qui est-ce qui gouvernera le pays pendant votre absence? Quelles forces lui laisseriez-vous pour le contenir? » Jérôme répond aussitôt qu'il instituera une régence de quatre membres, qu'il laissera dans le royaume près de 14 000 hommes et 1 800 chevaux et qu'il mettra en marche 20 000 hommes.

Cela prend tournure. A un homme qui apporte 20 000 soldats, on montre quelques égards. Sans doute, Jérôme ne reçoit pas satisfaction contre le prince d'Eckmühl qui, étant la cheville ouvrière de la guerre nouvelle, ne saurait avoir tort; ses actes arbitraires, ses agressions continuelles, sa tyrannie froide, cette sorte

de cruauté avec laquelle il s'est plu, en jacobin parvenu qui n'est que prince, à brimer un roi, Jérôme doit les lui passer; l'Empereur même n'ose ni réprimander un homme si utile, ni le ranger à des formes honnêtes ; mais au moins obtient-il qu'on consente à examiner si, au lieu de 12 500 hommes dont 1 500 cavaliers qu'il s'est engagé à entretenir, il a dû recevoir 25 000 hommes et 10 000 chevaux.

Pour la première fois, au cri de détresse que Jérôme a poussé le 17 novembre, l'Empereur a daigné compatir, mais c'est Davout qu'il a chargé « de porter cette douceur, pour que cela le rapproche de la cour de Westphalie, parce que la désunion n'est bonne à rien ». C'est là tout le blâme que reçoit le maréchal. Quant à *la douceur,* elle entraine peu : l'Empereur l'entend « d'une façon raisonnable; comme vingt sous par ration de fourrage, vingt sous par journée d'hôpital, la ration de pain et de vin à un prix un peu moindre que le prix ordinaire, vu que dit-il, le soldat est logé chez l'habitant et que cet argent reste dans le pays ». Après enquête, Davout doit reconnaître que la Westphalie dépense par mois 135 000 francs au delà de ce qu'elle s'est obligée à fournir; ce n'est pas encore ce que disait Jérôme, mais c'est bien plus que ne veut rendre l'Empereur qui liarde et pourtant qui entend que le roi de Westphalie soit satisfait; c'est une somme de payer vingt sols la ration de fourrage et « ce sera une chose avantageuse à la Westphalie » si Davout « met quelques milliers d'hommes de plus. »

Mal que bien, la chose est ainsi arrangée et vingt sols sont mieux que rien. Ayant trouvé que, sur ce point, Jérôme n'avait point si tort, l'Empereur consent à s'informer si, sur un autre, il n'aurait pas raison. Jérôme n'a cessé, depuis 1809, d'attirer l'attention de son frère sur ce qui se passe en Allemagne. « La fermentation est au plus haut point, a-t-il écrit encore le 5 décembre, les plus folles espérances sont entretenues et caressées avec enthousiasme. On se propose l'exemple de l'Espagne, et, si la guerre vient à éclater, toutes les contrées entre le Rhin et l'Oder seront le foyer d'une vaste et active insurrection. » L'Empereur ne veut pas avoir officiellement le démenti de son optimisme; répondant à son frère, il prend texte de ce que celui-ci, afin d'attester la misère générale, a pris ses exemples dans son royaume, à Hanovre, à Magdebourg et dans ses principales villes, pour attaquer violemment le gouvernement westphalien. « Quand vous aurez des faits à m'apprendre, écrit-il à Jérôme, j'en recevrai la communication avec plaisir. Quand, au contraire, vous voudrez me faire des tableaux, je vous prie de me les épargner. En m'apprenant que votre administration est mauvaise vous ne m'apprenez rien de nouveau. » Cela dit, l'Empereur ouvre pourtant une enquête sur ces faits que Jérôme lui a dénoncés; mais, par malheur, il la restreint à la Westphalie, il l'imagine officielle, il la réduit à une conférence entre son ministre à Cassel et les ministres du roi et, par là même, il la frappe d'une nullité sans remède. Les ministres du roi, sous peine de se con-

damner eux-mêmes, ne peuvent qu'attester l'excellent esprit des sujets; ceux qui sont Français ne savent rien et ceux qui sont Allemands n'ont garde de parler. Quant au ministre de l'Empereur, M. Reinhard, Allemand de naissance, de parenté, de mariage et d'esprit, il n'est rattaché au service de la France que par le traitement qu'il reçoit, les agréments qu'il se procure et les honneurs qu'il espère. Il n'est dévoué qu'à ses intérêts, et, s'il est patriote quelque part, ce n'est pas en France. Pour accuser le roi et ses ministres, il est clairvoyant et subtil, car cela peut plaire à Paris; mais, pour renseigner sur l'état de l'Allemagne, il est aveugle et muet. Quel besoin de dauber sur des amis, des parents, des concitoyens? bien mieux vaut laisser l'Empereur dans une illusion que la prochaine guerre, selon qu'elle sera ou non victorieuse, détruira ou confirmera.

L'Empereur ainsi, malgré les milliers d'agents militaires et civils qui sont à sa solde en Allemagne et qui, occupés chacun d'une besogne où ils portent leur âpreté et leurs courtes vues, n'ont garde de s'en distraire pour « faire des tableaux »; malgré les douze postes diplomatiques qu'il entretient et d'où ne vient pas un renseignement exact sur l'esprit public, est moins bien informé que s'il avait répandu quelques policiers adroits. D'ailleurs, même prévenu, eût-il voulu regarder, et, s'il avait regardé, qu'eût-il pu faire? La victoire, dont il ne doutait pas, arrangerait tout, pacifierait tout et contraindrait une fois de plus les mécontents à se résigner.

Jérôme, ayant dit ce qu'il avait à dire et ayant été mal reçu, prend aussi son parti d'attendre tout de cette infaillible victoire. Après la guerre, l'Empereur remaniera encore une fois l'Europe ; et sans doute alors la Westphalie sera absorbée par le Grand-Empire. Qu'importera alors la Westphalie à Jérôme qui aura, sans nul doute, reçu une couronne plus solide en récompense des services qu'il n'aura pas manqué de rendre dans la Grande Guerre ? Donc, ce n'est pas à se lamenter sur elle qu'il faut penser à présent, mais à en tirer tout ce qu'on peut et à en jouir. Ainsi ont fait Murat à Dusseldorf et Joseph à Naples : à cette fin de 1811 où la banqueroute est imminente, c'est à la cour de Cassel une prodigalité redoublée. Le 31 décembre, le roi fait tirer une loterie de bijoux de 61 000 francs. En un seul mois, mars 1812, Catherine qui se targue dans son journal de ne pas dépenser à Paris 60 000 francs dans l'année, achète comptant à Leroy des robes pour 10 000 francs, et un seul grand habit de blonde coûte 3050 francs. Le roi donne une maison de 100 000 francs au comte de Bocholtz, une de 80 000 francs au comte de Lœwenstein, une terre de 168 000 francs au comte Siméon. Mme Morio reçoit 50 000 francs en or ; Malchus, le ministre des Finances, 100 000 francs en obligations de l'emprunt forcé ; Roulland, second chirurgien, 100 000 ; Le Camus-Furstenstein 200 000, de Coninx, conseiller d'État, 200 000. Un jour, le roi a en poche 1 100 000 francs de ces inscriptions et il les distribue. La reine, pour son jour de naissance, est gracieusée de boucles d'oreilles en

diamants de 100 000 francs; le prince de Hesse, pour son mariage avec une de ses cousines, est gratifié de 40 000 écus pour payer ses dettes, d'un bien qui rapporte 7 000 francs, de 5 000 francs de rente sur l'État, de 200 000 francs en obligations et d'une corbeille magnifique.

Chaque soir, on danse : six bals masqués chez les ministres et les grands officiers; à la Cour, deux bals masqués et deux bals parés, les autres soirs, bal « dans l'intérieur » dont les ministres sont exclus. Aux bals masqués, le roi change pour le moins trois fois de costume; il est le plus gai, le plus alerte et le plus admiré des danseurs. Il débite des turlupinades à ses généraux, excelle aux quadrilles, et trouve toujours à nouer quelque intrigue. La reine, qu'on reconnaît sans peine à son embonpoint, « surtout aux bourrelets de graisse qui débordent de ses souliers », paraît s'amuser tout autant. Quand le bal fait relâche, on a spectacle. La reine y mène son petit chien, qui appuie ses deux pattes sur le rebord de la loge et qui, parfois, mêle ses aboiements clairs aux airs de bravoure des acteurs.

Une seule préoccupation : durer jusqu'à la déclaration de guerre et retarder jusque-là la banqueroute. Aussi ne regarde-t-on à rien pour faire de l'argent : en janvier, les domaines de l'État se vendent à raison de huit fois le revenu. Le roi « regarde la Westphalie comme perdue pour lui, il met toutes ses chances dans son armée et dans le commandement qu'il espère obtenir »... « Il se regarde comme un gouverneur

qui va quitter sa province et qui se débarrasse des effets qu'il ne peut ou ne veut emporter. » Mais il lui faut la guerre : aussi quel soulagement lorsque, dans les premiers jours de février, il reçoit de l'Empereur la circulaire adressée, le 27 janvier, aux princes de la Confédération : « Je désire que le contingent de Votre Majesté se réunisse et soit prêt à entrer en campagne le 15 février prochain. » Le 8, il accuse réception : Son contingent sera rigoureusement prêt à la date indiquée.

Durant qu'elle était à Cassel, Madame a profité de la sûreté des courriers et du relatif voisinage, pour entrer en correspondance avec Louis. Depuis que Decazes a quitté le roi de Hollande, l'on n'a eu de témoignages sur son état que par le Dr Latour, son médecin, qui n'a pu y tenir et qui, rentré en France à la fin de mars, a été, dès le 18 avril, nommé, par l'Empereur, médecin du grand-duc de Berg. Louis ne l'a pas regretté; l'on peut même penser qu'il l'a poussé dehors. « Mon médecin me quitte, a-t-il écrit le 2 mars à Lavallette; il est vieux, a besoin de revoir sa famille et, comme il est loin de pouvoir me guérir, je n'en veux plus auprès de moi. » Ce qu'il n'écrit pas, c'est que, cherchant toujours le magicien qui lui rendra l'usage de ses membres inférieurs presque paralysés, il s'est engoué d'un charlatan établi à Gratz, un nommé Speck, fort peu considéré de ses confrères lequel, pour tenir à portée un tel client, lui a persuadé que les eaux de Gratz étaient supérieures à toutes

autres, et lui a ordonné un traitement « fort long » dont le patient espère une fois de plus son salut. Alarme dans la famille qui, comme à l'ordinaire, a employé Decazes. « Vous ne pouvez rien faire de plus douloureux pour votre auguste famille, a écrit Decazes, que de renvoyer le docteur Latour et de vous mettre entre les mains du docteur Speck. » Mais Louis a son siège fait : Latour étant le seul compagnon qui lui restât est naturellement devenu *le persécuteur*. « Rassurez-vous sur le départ de mon médecin, a-t-il répondu. C'est un bonheur pour moi, quoiqu'il soit brave homme au fond et instruit ; mais il ne m'a pas ménagé, ni sous le rapport de ma santé, ni sous celui de ma position. Il n'est sorte de sale propos dont il n'ait rempli la ville à mon sujet... Non seulement il aggrave mes maux, mais il en ajoute que je n'eus jamais. A l'entendre, j'étais encore plus mal avant mon mariage ; chacun plaignait ma femme, etc. On aurait dit qu'il cherchait les cordes sensibles pour les toucher. Ces propos, il les a répétés devant moi et, ainsi, il ne m'est plus permis de douter de ceux qui me reviennent de la ville. » D'ailleurs, Louis ne lui veut pas de mal ; il désire qu'on le place ; il le recommande à mère et sœur, mais qu'on ne lui parle pas de le reprendre ! Il ne veut pas de médecin français, il n'en a pas besoin : « M Latour, écrit-il le 23 juin, peut s'amuser à radoter et à calomnier les absents comme il a fait des présents quand il était ici ; mais vous pouvez dire à maman que je n'ai pas besoin de médecin, que je la remercie bien vivement. J'ai ici le pre-

mier médecin du pays et, depuis que les charlatans de ce pays me conseillent et que le savant cautériste Latour m'a quitté, je me porte beaucoup mieux. »

La vengeance de Latour, c'est que Louis se dégoûtera de Speck comme des autres, mais, pour le moment, il achèterait des coqs pour les lui sacrifier. Et c'est lui, l'homme respectueux des médecins, qui, vis-à-vis d'un savant illustre, s'est pourtant rendu coupable du seul tort qu'un médecin ne pardonne pas : étant roi, il a fait venir en consultation, de Berlin à Utrecht, le célèbre Hufeland et il ne lui a offert ni honoraires, ni boîte à chiffre. Il lui a écrit une lettre de remercîment que Twent, son intendant, devait faire parvenir avec une somme de 6000 florins, et Twent a omis d'envoyer la lettre et l'argent. Louis l'apprend et il en est affolé. Ne pas payer un médecin, quel crime on commet et quelle coalition on suscite ! Sur-le-champ, il prie Madame d'envoyer les 6000 florins. « Je lui demande ce cadeau, écrit-il, je ne pourrais pas envoyer cette somme d'ici sans beaucoup de difficultés. Ce pauvre Hufeland n'a pas même été remboursé de ses frais de voyage... » Il a été malade, il a dépensé son argent et n'a pas même reçu un remercîment pour ses fatigues.

Il n'est pas besoin d'être Hufeland pour avoir part à la confiance de Louis. « Ses cheveux tombent tous, c'est moins ce désagrément qui le fâche que les rhumes et les fluxions qu'ils lui occasionnent » ; aussi, a-t-il demandé une perruque habilement faite dont il a envoyé les mesures soigneusement prises avec des

cheveux pour rassortir. Mais voici qu'il trouve dans une gazette l'annonce d'une pommade végétale pour les cheveux. Elle est composée par le sieur Fortin et se vend rue Helvétius n° 32. Vite! qu'on y courre et qu'on lui en envoie tout de suite une bonne provision. Par malheur, quand arriveront perruque et pommade, ses cheveux auront repoussé. Fortin a manqué sa fortune!

Ayant renvoyé Latour, Louis ne peut manquer de se plaindre qu'on l'abandonne et qu'il est seul : un seul homme peut combler ce vide désespérant, c'est Bylandt; il n'y a que Bylandt; il lui faut Bylandt; rien que Bylandt. « Je n'ai, comme dit Voltaire,

... besoin que d'un ami qui me parle du cœur.

Si mes rêves m'en ont donné un, je le bénirai. On ne veut pas qu'il me rejoigne, je n'ai besoin de nul autre. » Quand, à la fin, le 23 juin, il apprend que Bylandt, réintégré dans son grade, refuse de se rendre à Gratz, ce n'est point Bylandt qu'il accuse, c'est l'Empereur. « On » aura encore machiné quelque noirceur. De lui-même Bylandt fût venu; s'il n'est point venu, c'est qu'*on* l'a contraint, et comme cela est vilain et lâche! « Quant aux empêchements qu'*on* apporte à son arrivée près de moi, écrit-il, j'observe seulement que lorsqu'on déporta de France Barthélemy et d'autres, *les Révolutionnaires* même n'eurent pas l'inhumanité de refuser à son ami Letellier de le suivre et pourtant Barthélemy était avec nombre de compagnons et n'était point malade comme moi, et

n'était point le frère du gouvernant d'alors!!... » Il s'en prend à tout le monde et n'épargne personne : « Il me semble, écrira-t-il encore, que, si ma sœur et maman avaient voulu, elles auraient bien trouvé moyen de m'envoyer mon aide de camp. Je ne puis concevoir une *cruauté* si grande et si *inutile.* » Ainsi, le refus de Bylandt ne compte pas, et dût-on l'amener à Gratz de brigade en brigade, ce n'est que près de Louis que Bylandt se trouverait virtuellement libre.

Désormais Louis déplore en prose et en vers la *Solitude* à laquelle il est condamné :

Séduisant horizon, paysage enchanteur,
J'admire sa beauté parfaite !
Mais cache ton éclat, cache cet air de fête !
Quand tous les maux brûlent mon cœur !

« Je suis actuellement comme un vrai hermite, absolument seul. », écrit-il. Cela lui fait un thème. Pourtant, en mai, il a près de lui « un voyageur qu'il a retenu », et qu'il « laisse libre » en juin. « J'avais un Hollandais près de moi, écrit-il le 23; je le renvoie; on peut donc être content; je suis absolument seul. » Là-dessus, la famille s'émeut, recherche les hommes qui ont pu avoir quelque part à sa confiance et suggère leurs noms à Decazes. Bréatte, l'ancien bibliothécaire du roi, s'offre d'abord : « Qu'il me laisse tranquille. Dites-le lui; vous m'obligerez, répond Louis ». Ensuite, Ducoudray, son ancien secrétaire. « Dites-lui de ne pas venir comme il m'en menace dans sa lettre, écrit Louis le 12 septembre. Je considérerais comme espions tous ceux qui viendraient

chez moi à mon insu et sans ma permission ». Dans la misère où il est, Ducoudray ne reçoit pas même un secours et c'est l'Empereur qui, par Corvisart, le 20 février 1812, lui envoie 4 000 francs. Decazes offre pour secrétaire un sien cousin, arrivé depuis peu, vingt ans, le meilleur ton, des connaissances pour son âge, fils d'un frère de son père, du même nom que lui. « Il ne gênerait en rien Votre Majesté qui en ferait tout ce qu'elle voudrait et ne lui coûterait pas un sol de dépense de plus. » Refusés le secrétaire et le désintéressement. Louis veut avoir le droit de se déclarer solitaire ; surtout il entend écarter tout ce qui est Français, car, à défaut de Bylandt vainement réclamé, il reçoit près de lui, dans le courant de l'été de 1811, son ancien ministre des Cultes et de l'Intérieur M. Van Capellen que sa femme accompagne ; mais, de cette compagnie, qu'il conservera près d'une année, il n'a garde de parler. Cela fait partie de sa politique hollandaise et il y porte toute sorte de mystères.

Car Louis n'a point renoncé à son trône, à son peuple, à ce qu'il nomme son pays. Officiellement il est le comte de Saint-Leu, mais, de quiconque vient le voir, il reçoit sans broncher le *Sire* et le *Votre Majesté*. Dans les entretiens journaliers qu'il a tête-à-tête avec Van Capellen, « il l'entretient ordinairement de la Hollande, récapitulant les détails de son règne, regrettant de n'avoir pas fait telle ou telle chose pour le bien du pays, disant que, s'il était ramené par les circonstances en Hollande, il tâcherait de faire mieux sous quelques rapports. Un jour, le *Moniteur* arrive

contenant des détails sur le voyage de l'Empereur en Hollande et plusieurs des discours adressés à l'Empereur par différentes autorités. Cette lecture le met dans une grande fureur. « Il ne pardonne pas, dit-il, de telles bassesses à des Hollandais qui ont faussé le serment envers lui en se jetant dans les bras de celui qui vient de réunir la Hollande à son empire d'une manière si illégale... en se décorant d'un ordre substitué au sien par un jeu de mots qui fait de l'*Union* du pays, la *Réunion* de ce pays à la France sous la devise : *Tout pour l'Empire*. »

Il ne se contente pas de converser; il a établi des correspondances mystérieuses dont il attend sans doute de grands résultats, à en juger par les précautions qu'il prend pour dérouter la police : première enveloppe à l'adresse d'un banquier de Vienne; deuxième au nom d'un négociant de Gratz; troisième avec cette seule suscription : « Veuillez faire parvenir cette lettre », et la lettre est anonyme. Le cabinet noir n'en déchiffre pas moins quel est le destinataire, et il trouve des plaintes que le prince ne tienne pas la promesse qu'il a faite d'écrire tous les deux mois. Cela prouve qu'en Autriche la police des postes est faite au moins aussi bien qu'en France.

Ses peuples lui manquant, il s'adresse aux têtes couronnées. De Nohitsch, où il est allé prendre les eaux en juillet, il se rend le 26 à Bruck, où doit passer l'empereur d'Autriche accompagné de l'impératrice Maria-Ludovica. Il sollicite une audience et il remet aux mains mêmes de l'empereur copie de

sa protestation en date du 1er août 1810 contre sa déchéance.

La situation qui lui était faite à Gratz était d'ailleurs celle d'un roi qui eût gardé l'incognito. « Il y jouissait de beaucoup de considération de la part du gouvernement autrichien qui avait beaucoup d'égards pour lui. L'archiduc Jean ne venait jamais à Gratz où il avait son musée de minéralogie, sans venir faire sa visite à l'ex-roi de Hollande. » Cela n'empêchait pas que la police n'ouvrît à la poste toutes les lettres qui lui étaient adressées et qu'elle n'eût des surveillants apostés pour épier ses actes, ses paroles, ses sentiments, ses opinions et ses accidents de santé. Des uns et des autres, on était à la vérité aussi bien instruit qu'on l'est d'ordinaire par de tels rapports. Ainsi écrivait-on : « La seule chose dans laquelle indirectement Louis blâme Napoléon, c'est dans les affaires de la Religion. Il vénère le Pape et se vante de n'avoir jamais voulu adopter dans ses États, pendant qu'il y régnait, les principes impies de son frère... Quant au moral, le roi s'est donné de bonne foi tout entier à la Religion : celle-ci amène la résignation, la paix de l'âme. »

Cela est supérieurement jugé ; dans les lettres qu'il écrit en confiance qu'elles ne seront pas ouvertes, par exemple à son frère Lucien, quelle résignation il montre et comme il jouit de la paix de l'âme ! « Nous sommes, lui écrit-il le 19 février, dans un temps où il est difficile de suivre la raison et encore plus sa conscience ; on est surpris sans cesse par les événe-

ments, les intrigues et la ruse. Qui l'a plus éprouvé que moi? Tu sais mieux qu'un autre combien j'ai souffert et enduré pour éviter un esclandre dans mon intérieur et, à plus forte raison, une séparation, et cependant j'ai mis mon nom à *un divorce* auquel pour mon compte rien ne pourrait me forcer! J'espérais qu'une nouvelle ère allait commencer, que l'ordre, la bonne foi, l'équité reviendraient sur notre malheureuse terre. Enfin, lorsque la force est dépouillée de toute considération et de tout autre argument, on est trop heureux de conserver quelques sentiments d'honneur et de probité. Je n'aurais jamais cru qu'il fût possible de se trouver dans une position dont on ne pouvait sortir intact; ce qui a été ma position. Il a fallu choisir la moins mauvaise issue. C'est la politique actuelle d'en vouloir à la réputation et de la compromettre malgré vous. Je n'ai ici quelque tranquillité que depuis six semaines. On me laisse plus tranquille parce que l'on croit que je ne vivrai pas longtemps... » La plainte verbeuse et déclamatoire s'espace en des pages à l'infini, il proteste contre « les injustices et les réactions qui ont comblé la mesure »; il raconte avec une acrimonie désespérée les suites de son abdication, ses communications aux ambassadeurs de France, le discours que Napoléon a adressé au grand-duc de Berg « par lequel il apprit toute une nouvelle morale et un nouveau droit; » le « séquestre mis sur toutes ses affaires publiques et particulières sans exception, livres, garde-robe, etc. » Nul grief n'est laissé de côté et les plus forts ce sont

les voyages « d'un ancien secrétaire » (Decazes) ; puis « le fameux *Moniteur* du 15 décembre où l'on publie une lettre *inexacte* de lui, écrite sur l'instigation de Champagny, et un sénatus consulte ridicule où on lui donne un apanage en compensation de ce qu'il a perdu ». Napoléon ne lui a pas seulement volé sa couronne, il a empoisonné toute sa vie. « J'ai été, écrit-il, blessé, maltraité, étouffé, dès mon adolescence, par mon frère. J'ai sacrifié mon plus bel âge à le suivre dans ses campagnes. J'ai servi mon pays dès l'âge de quinze ans, avec un dévouement absolu, une activité sans égale, et je n'ai jamais reçu de mon frère une marque d'encouragement. Il m'a fait interrompre mes études pour me vouer à l'état militaire, et, dès que je m'y suis donné tout entier, tandis que les autres avançaient rapidement et étaient loués, vantés publiquement, souvent avec justice, mais quelquefois avec exagération, on me laissait oublié. Sans les deux ministres de la Guerre, Carnot d'abord et ensuite Bernadotte, j'aurais été encore capitaine au retour d'Égypte, et cependant j'ai perdu à la guerre la santé la plus robuste et un temps précieux. »

Ce n'est pas assez que Napoléon ait retardé son avancement, il lui a imposé une femme d'abord, une couronne ensuite. « Les derniers événements, dit-il, mon voyage et ma prison à Paris, mon retour et enfin mon abdication passent toute croyance. Il est inutile que je te parle de l'injustice et de toutes les sortes de malheurs dont j'ai été la victime, un volume suffirait à peine. » Il le fait ce volume et, la conclusion,

c'est le projet d'aller s'établir en Amérique, la demande adressée à Lucien de lui envoyer le plus tôt possible un passeport anglais, au nom de *L. Van Hol*, au moyen duquel il gagnera les États-Unis et se réunira à son frère.

Pourtant, à Gratz, il est fort bien installé « dans une maison appelée la Maison Suisse » qu'il a payée « le prix fou » de 25 000 florins et à laquelle il doit, en septembre, faire encore pour 14 000 florins d'augmentation. « J'ai, écrit-il lui-même le 23 juillet, une maison agréable, saine, commode et un très grand jardin de ville. Je paye le tout un peu cher, mais c'est ainsi pour tout le monde. » Sans doute a-t-il en vue un établissement plus somptueux lorsqu'il demande à Madame de lui acheter, pour 420 000 francs, ses diamants qui, dit-il, valent beaucoup plus. Madame décline la proposition, mais les diamants ne sont pas moins vendus, et, après avoir vu plus de trente maisons de campagne sans prendre un parti définitif, Louis s'arrête à une propriété qui paraît d'importance. Le courrier que Madame a, de Cassel, expédié à son fils, raconte au retour qu'il a trouvé le roi mieux que jamais, que sa maison était très bien montée, qu'il avait acheté une terre dont le château devait être magnifique, qu'il s'occupait beaucoup de cette campagne qu'il avait prodigieusement embellie et qu'il ne manquait de rien.

Au début, en effet, la famille avait pris l'alarme sur ses besoins ; comme Louis, dans chacune de ses lettres à Decazes ou à Lavallette, se plaignait des dépenses

qu'il devait faire, des ports de lettres ruineux, des « frais assommants de la poste » ; comme il refusait tout argent venant de France, non seulement sa dotation dont il n'admettait pas qu'on lui parlât, mais les revenus de ses propriétés particulières, répondant « qu'il les a données à sa femme et a ses enfants ou qu'on les lui a prises, comme on voudra ; » comme, pour payer les petites dettes qu'il avait faites ou qu'il faisait à Paris, il s'adressait toujours à sa mère, et qu'on avait appris la vente de ses diamants, tout le monde l'avait cru à bout de ressources et ses frères et sœurs s'étaient empressés de se mettre à sa disposition. Cela l'avait exaspéré. « Je ne sais, écrit-il, qu'est-ce qui s'amuse à dire que je suis dans la détresse ; ma sœur Élisa m'a envoyé des offres que j'ai refusées peut-être trop durement, mais je n'ai pas le sang si glacé qu'on croit. » Caroline a fait de même et il écrit à Pauline : « Je ne sais ce qui peut avoir donné lieu à cette démarche de ma sœur après un si long silence ; je lui en sais bon gré, mais je l'ai remerciée. Je n'ai besoin de rien; persuadez-le bien à tout le monde... J'imagine que ce qui peut avoir donné lieu à cette démarche, c'est qu'on aura appris que j'ai vendu mes diamants, mais ils m'embarrassaient et je les déteste plus que jamais. C'est beaucoup dire. » Les sœurs ont été remerciées : Jérôme est moins bien traité encore. Pour faire ses offres, il a écrit en mettant l'adresse *au roi Louis;* Louis lui renvoie la lettre non décachetée, en écrivant dessus : « *Il n'y a pas ici de roi Louis, mais bien Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu.* »



C'est à Madame seule qu'il demande de l'argent, mais plus pour la commodité que pour le besoin. Il la prie de payer pour lui Paër qui lui a fait de la musique, ou Hufeland qui est venu en consultation, de donner un secours ou un présent à tel ou tel en son nom, mais pas plus d'elle que de Pauline avec laquelle pourtant il est le plus lié, dont il parle avec tendresse à toute occasion, à laquelle il adresse ses essais littéraires, il ne voudrait rien recevoir pour le matériel de sa vie. Aussi bien n'a-t-il besoin de rien. Quoiqu'il écrive à Lucien : « Je n'ai sauvé de mes propriétés que quelques décorations en brillants et 500 000 florins que j'avais eu le bonheur de prêter à quelqu'un qui m'en fera passer les intérêts ; » quoiqu'il s'étende sur une perte qu'il aurait faite d'un autre prêt de 150 000 florins, on lui donne pour le moins, ses propriétés payées, 40 000 florins de revenu. Mais « une bonne partie de ces revenus passent aux pauvres et souvent à des intrigants qui abusent de sa grande charité ». Ainsi donne-t-il beaucoup à des officiers autrichiens qui prétendent ne pas pouvoir vivre de leurs appointements.

Son train est fort honorable. Il va le soir dans quelques maisons de la haute noblesse et, de temps en temps, il reçoit cette société chez lui. A dîner, il invite parfois quelque professeur ou quelque savant, ce qui rompt, pour Van Capellen, la monotonie d'une conversation où les mêmes sujets reviennent constamment. Un seul Français a trouvé grâce à ses yeux, c'est un émigré de haut parage, le marquis d'Ecquevilly, maréchal de camp de 1788, ci-devant capitaine

du Vautrait chez le Roi, qui, après avoir commandé à l'Armée de Condé l'escadron de Royal, y a fait fonction de maréchal général des logis de la cavalerie. Pour l'instant il végète à Gratz en compagnie de sa femme qui est née Durfort-Civrac. Sa sœur, Mme d'Esterno étant la mère du d'Esterno, chambellan de Madame, M. d'Ecquevilly a trouvé dans cette parenté un trait d'union avec Decazes ; de Decazes, il est passé à Louis, et il attend de la protection de celui-ci la faveur de rentrer en France et d'y toucher une pension de 6 000 francs qui serait celle de son grade. Louis emploie donc mère et sœur pour M. d'Ecquevilly, lequel, à défaut de la pension qui se fait attendre, sollicite des secours du ministre de la Police. Cela ne lui fit point tort à la Restauration qui combla cette victime de Bonaparte et le fit lieutenant général, pair de France, cordon rouge et cordon bleu.

A Gratz, Louis, tout inflammable qu'il fût, n'avait pas trouvé à flamber, il se réservait pour les eaux. A Neuhaus, où il vint faire une saison en quittant Nohistch, il rencontra un ménage singulier, le Dr Pagliarucci et sa fille Jeannette. Pagliarucci était médecin et recherchait la pierre philosophale ou quelque chose d'approchant. Il était un peu fol et fort intrigant. Jeannette, dit-on, était un miracle de beauté. Étant fille d'un savant aussi illustre elle n'eut qu'à paraître devant Louis. « Le père avec son *Arcanum*, la fille avec ses charmes, lui tournèrent complètement la tête. » C'est l'avis du directeur de Police et il faut l'en croire. Si belle compagnie ne se pouvait quitter ;

aussi Louis emmena-t-il à Gratz les Pagliarucci qui n'en quittèrent que le 5 novembre. Lorsque, dans ses mémoires, Louis dit qu'il vécut toute cette année très retiré attendant l'époque de la paix si désirée pour aller demander au Pape l'annulation de son mariage, n'était-ce pas qu'après avoir conquis sa liberté, il comptait offrir sa main à Jeannette? Quant à son cœur, il le lui a donné tout de suite :

Fleur de beauté, fleur d'innocence,
Ainsi je t'aime et je me tais,
Lorsque je cache en ta présence
Mes vœux, mon trouble et mes regrets.

Plus aimable, mais non plus tendre
Un autre charmera ton cœur,
Ah ! puisse-t-il du moins comprendre
Et mériter un tel bonheur !

Jeannette envolée, c'est bien pis :

Sur mon cœur depuis ta partance
Je sens le plus horrible poids !
O ma Jeannette, ton absence
Double tous mes maux à la fois.

Mais il semble que ce grand amour s'exhale en vers et se paye de mots ; c'est assez l'usage de Louis, qui préfère les entités poétiques qu'il se forge aux réalités charnelles qui ne manqueraient pas de lui être secourables. Sa tendresse littéraire est volage et change volontiers d'objet. Le sentiment profond, immuable qui, en lui, prime même son égoïsme maladif, même sa haine contre son frère, c'est l'amour paternel, —

amour pour son fils aîné, car du second, Louis, il parle à peine. « Pour son frère, dont je ne connais pas le tempérament, écrit-il, je m'en repose entièrement sur sa mère. »

Mais, sur Napoléon, il entend exercer à distance une surveillance de tous les instants ; il veut qu'on lui rende compte de tout et rien ne doit se faire sans son ordre écrit. Par le conseil de Latour, il a, étant à Amsterdam, fait mettre un cautère à l'enfant. Il n'admet pas qu'on y touche. « Si le bras maigrit, écrit-il, on peut changer le cautère de place. » Malgré ses discussions avec Mme de Boubers, lors de son abdication, il a pleine confiance en elle pour les soins à donner, une telle confiance qu'il eût voulu qu'elle fût seule chargée de son fils au détriment de Mme de Boucheporn et de Mme de Mailly et qu'il a engagé à ce sujet des négociations avec Hortense. « Trouvez l'occasion de lui dire, a-t-il écrit à Decazes le 18 février, que je désire vivement que Mme de Boubers ait seule la direction, que cette direction ne change pas chaque semaine, ce qui non seulement est inconvenant, mais très dangereux. Engagez-la vivement à donner à Mme de Boubers les femmes de chambres nécessaires, mais point d'égale. Ces trois têtes me font peur ; quoique les deux autres dames soient également bonnes et dignes de confiance, il est impossible qu'elles ne sentent pas le danger de cette concurrence. »

Mais, voici qu'en mars Mme de Boubers est nommée sous-gouvernante du Roi de Rome : cela devient une grande affaire pour Louis. Il réclame qu'au moins, si

la reine ne donne pas, comme il le souhaite, un gouverneur à Napoléon, « non pas autant pour son instruction que pour l'ôter des mains des femmes ; » si elle ne se décide point entre les trois personnes qu'il juge convenables : M. de Chaban, maître des requêtes, M. de Chabrol préfet, ou l'évêque Villaret, qu'au moins elle ne fasse plus changer les gouvernantes chaque semaine, mais qu'elle confie l'aîné à Mme de Mailly et le cadet à Mme de Boucheporn, chacune ayant les bonnes et les gens nécessaires. Hortense ne se rend pas plus sur cet article que sur celui du gouverneur. Une mère aussi tendre ne saurait aliéner la moindre portion de son autorité ; toutefois, elle consent que, à peu près chaque semaine, Mme de Mailly, ou Mme de Boucheporn écrive au père des nouvelles de ses enfants. Louis répond en entrant dans de méticuleux détails, aussi bien sur le moral que sur le physique et en dissertant sur chaque objet. « Je désire beaucoup, puisque Napoléon commence à grandir, écrit-il à Mme de Boucheporn, qu'il s'accoutume, insensiblement et petit à petit, à traiter sa mère et moi avec quelque sentiment de respect et qu'il parvienne ainsi à connaître parfaitement tout ce qu'il doit à ses parents : il est dans l'âge où l'impulsion que l'on reçoit dure toute la vie et, cette époque négligée, il serait difficile de le ramener à ce qui doit faire une partie essentielle de ses devoirs et de son bonheur. » Il approuve qu'on le fasse écrire et loue « sa fort belle main », mais il n'entend pas qu'on le fatigue. « Il aura bien le temps, dit-il, d'apprendre tout ce qu'il doit savoir, quand



même cela ne serait que vers les dix ou onze ans. » Pêle-mêle, il prêche la nécessité des promenades; il s'enquiert de l'écoulement du cautère, de la pousse des dents, de la couleur du teint, de la fréquence des rhumes, il ne veut pas de danse ; « ce n'est un exercice sain que lorsque l'on a la poitrine entièrement fortifiée et que l'on a passé l'âge de la dentition, des gourmes, etc. ». Puis il revient du physique. « A-t-on soin de lui donner en premier lieu des principes approfondis de la Religion et de la Morale ? » C'est dans le courant de la journée, le soir, le matin, quand l'occasion s'en présente, que cette instruction doit être donnée : L'enfant seul ne doit pas s'apercevoir qu'il la reçoit et la suit en jouant et insensiblement.

Tout cela est pédant, médiocre d'expression et peu neuf, mais c'est assez que, chez ce malade, on trouve un père pour qu'on lui rende quelque sympathie, et le voici alors, ce père, se peignant au naturel dans les lettres qu'il écrit à son fils et qui, avec leurs longueurs, leurs parties délirantes, leurs méticuleuses attentions, en apprennent plus que toutes les études psychologiques sur ce côté du caractère de Louis. « J'ai reçu la dernière lettre, mon ami, lui écrit-il, je suis très content de ton écriture. Je ne t'écris pas plus souvent parce que je suis occupé de me soigner et tu sais que j'ai mal principalement à la main droite. D'ailleurs, j'ai la certitude que la plupart des lettres ne parviennent pas. Je ne sais pas, mon cher enfant, quand je te verrai, mais, quand même je ne te vois pas, cela ne m'empêche pas de t'aimer tendrement;

c'est une raison pour t'aimer davantage; j'espère que tu penses aussi comme moi et que tu n'oublies pas le plaisir que me font tes lettres et les preuves que j'y trouve de tes progrès et de ta bonne conduite. Écris-moi tout ce que tu voudrais me dire si tu étais près de moi et parle-moi de tes études. Ma santé est bonne, je me porte bien mieux à présent. Adieu, mon cher enfant, je t'embrasse tendrement. »

Dans une autre lettre de la fin de l'année 1811, le détail affectueux se rend plus précis, l'attention paternelle plus éveillée : Louis a vu que les lettres au moins qu'il adressait à son fils arrivaient à destination ; sa méfiance, si manifeste dans la première lettre, est calmée ; son cœur s'ouvre et l'homme apparaît méticuleux, *tatillon*, conscientieux, mais vraiment père : « Mon cher enfant, je reçois exactement tes lettres et celles de ces dames ; aussi, je suis inquiet si elles me manquent un seul jour. Comme j'y suis accoutumé, il ne faut pas y manquer une seule fois. Je te fais mon compliment sur ton écriture qui est belle et qui le deviendra encore plus si tu t'appliques toujours. Quand on m'envoie de bons rapports sur toi, cela me fait beaucoup de plaisir. Tu sais bien que je t'aime beaucoup parce que j'ai toujours espéré que tu serais bien sage et bien bon ; rien ne me fait plus plaisir que d'en recevoir souvent des preuves. N'oublie pas de remercier, de ma part et surtout de la tienne, ces dames qui ont tant de soin de toi depuis ton enfance, Mme de Mailly, Mme de Boucheporn et cette bonne [Mme de Boubers] il ne faut pas l'oublier.

Je veux, mon ami, que tu ailles les voir le premier jour de l'an pour les remercier de toutes les peines qu'elles ont prises pour toi depuis si longtemps.

« Vois-tu souvent ta nourrice et Mme Rousseau? Tu leur feras sans doute un cadeau le jour de l'an, écris-moi ce que tu leur auras donné et ce que tu leur auras dit. Ta maman t'en donnera les moyens.

« Adieu, mon bon ami, continue à être bien sage, bien bon pour les personnes qui prennent la peine de te soigner et de t'instruire afin que tout le monde ait un peu pour toi de l'attachement que j'ai pour mon cher enfant. »

On ne saurait dire que Louis soit entièrement véridique lorsqu'il écrit à Lucien : « S'il (l'Empereur) avait reconnu mon fils, je serais rentré en France dès que l'on aurait voulu me permettre d'y vivre en simple particulier, et j'aurais habité une province méridionale, soit la Provence ou la Corse, quelque risque qu'il y eût eu pour moi ; » les faits, on l'a déjà constaté souvent, prennent dans sa mémoire le tour qu'y donnent ses passions ou ses délires successifs, mais, ce que Louis peut dire en vérité, c'est que, pour ce fils, il s'est déclaré à Paris prêt à tous les sacrifices, que pour lui il a abdiqué, et que, dans toutes les négociations engagées depuis lors, il a posé pour première condition qu'on lui rendrait ce fils et qu'il le garderait avec lui.

S'il n'en parle plus à présent, c'est d'abord qu'il ne veut plus de pourparlers, ensuite qu'il sait l'inutilité d'une demande que contrarieraient moins encore les

Constitutions impériales et la volonté de l'Empereur que la résistance obstinée d'Hortense.

Avec son fils, peut-être après lui, sa grande passion est la littérature. Nul homme, à moins d'être homme de lettres, n'en fut, semble-t-il, à ce point entiché, n'en prit les intérêts aussi à cœur, n'en embrassa si violemment les querelles : et c'est pourtant une littérature qui ne semble point faite pour émouvoir de si puissantes amours. Des contemporains, après Delille qui est hors de pair, le poète que Louis préfère est Campenon et, de Campenon, *la Maison des Champs*. Quand Campenon lui envoie son *Enfant prodigue*, « je le trouve au-dessous de l'autre, écrit Louis ; ce n'est qu'une esquisse sans sensibilité ni sentiments. Les notes valent mieux que l'ouvrage. Il y a loin de là à *Esther*, c'est ainsi que doit parler le poète de l'Écriture Sainte ». Deux mois plus tard, son jugement s'est adouci. « Je dois une réponse à M. Campenon, écrit-il, je vous l'envoie. Faites-moi le plaisir de la lui remettre. J'ai reçu et lu son nouveau poème avec presque autant de plaisir que sa *Maison des Champs*, mais je préfère celle-ci. J'ai tort peut être : j'attends pour le savoir la sentence de Geoffroy. »

A qui voudrait prendre une idée de la dictature que Geoffroy exerça alors sur les esprits cultivés, de l'importance qu'on attachait à la littérature, de l'influence qu'avait le *Journal de l'Empire* et dont bénéficia le *Journal des Débats*, il suffirait de ces lettres de Louis. Le nom de Geoffroy y revient à toute page ; c'est son jugement que Louis attend pour

prendre une opinion, et la plus magnifique récompense qu'il entrevoie, c'est un article de Geoffroy. Lorsqu'il écrit le 5 mars, « je ne désespère pas d'entendre Geoffroy s'occuper de *la Femme intrigante* cet hiver », c'est tout son rêve de gloire qu'il exprime d'un mot. « Entretenez-moi de Geoffroy et de la littérature, c'est mon seul plaisir, » écrit-il le 3 avril ; « il me semble que Geoffroy a bien raison au sujet de *Mahomet II*. Qu'en dites-vous ? » écrit-il le 24 mai. Être comparé à Geoffroy, prendre quelque semblant d'être Geoffroy, cela vaut presque une couronne : « Je vous dirai, écrit-il, que le très petit nombre de personne que je vois ici me font faire malgré moi un cours de littérature et, sans le vouloir, je me trouve disciple de Geoffroy. Car l'on attaque Racine que j'aime de tout mon cœur ; on lui préfère Voltaire. Je suis obligé de faire le petit Fréron. Envoyez-moi La Harpe quand l'occasion se présentera : vous m'obligerez. »

Des livres ! Des livres ! Il en est affamé et à chacune de ses lettres il en réclame : « Pourrais-je avoir, écrit-il, le bel ouvrage de l'Institut sur l'Égypte et celui de Denon, cela me ferait bien plaisir ! Tâchez de m'envoyer souvent et régulièrement un ouvrage de ma bibliothèque et des meilleurs à votre choix, j'aurai la surprise et beaucoup de plaisir... La collection des moralistes me serait bien agréable. Je voudrais que vous me fassiez le catalogue d'une bibliothèque choisie de livres agréables et tout à faits récents en même temps. Envoyez-le moi. » Ailleurs... « Envoyez-moi

souvent des livres, des nouveautés, des tragédies et comédies, mais de manière à m'épargner des frais de poste, par des occasions si c'est possible ; car les frais sont assommants. » Ailleurs : ... « Je vois dans les journaux bien des livres qui me tenteraient, l'*Itinéraire* de Chateaubriand, l'*Introduction à l'histoire de France* par Ragouneau, l'histoire de Lacretelle complète, je n'ai qu'un volume; la nouvelle traduction de Tacite par Barret, si elle vaut celle de Dureau de la Malle ? Je voudrais bien aussi un Rousseau, *Werther* traduit par Aubry et la *Messiade* de Klopstock, si elle est traduite, ce que j'espère... Je voudrais bien avoir Delille en entier. Y a-t-il une édition complète de Bossuet?... » Ailleurs : « Vous me feriez grand plaisir de m'envoyer l'ouvrage de M[me] de Souza dont on fait tant de bruit... » Ailleurs : ... « Vous me ferez bien plaisir, toutes les fois qu'il y a quelque ouvrage nouveau qui a du mérite, de me l'envoyer. Lorsque j'en entends parler et que je ne l'ai pas, cela me donne de grandes impatiences. »

Non seulement il lit, mais il porte des jugements qui, s'il était encore roi, se traduiraient par des décrets. Ainsi, à propos des Prix décennaux : « Comment, écrit-il, [les Académiciens] n'ont-ils pas donné le prix à l'histoire de Lacretelle? C'est l'ouvrage qui paraît bien supérieur. » Au reste, l'Académie l'occupe infiniment, et, bien que Geoffroy n'en soit pas, elle a gardé à ses yeux un prestige qui ne pâlira jamais. Être de l'Institut ! Joseph, Lucien, Napoléon en sont et lui, qui s'y trouve plus de droits que tous ses frères

ensemble, n'y a point été nommé en l'an XI et n'a guère à présent de chances pour y être élu : il est convaincu pourtant que la Deuxième classe s'occupe de lui : lors de la réception de Parseval-Grandmaison qui prenait le fauteuil de Saint-Ange, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely a commencé son discours par cette phrase : « Monsieur, il est des hommes dont la destinée paraît soumise à une fatalité déplorable ; ils luttent en vain contre elle, en vain ils s'arment de force ou de courage, de prudence ou de résignation ; ils marchent sous l'influence d'un astre impérieux et, s'ils obtiennent enfin le bonheur ou le repos, la main invisible qui les en avait éloignés, les frappe quand ils commençaient à en jouir. » Louis n'en doute pas : c'est de lui qu'on a voulu parler et il écrit tout aussitôt : « Je voudrais bien savoir à quel propos M. le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely a fait aux malheureux cette première apostrophe dans son discours à l'Académie ? M. de Saint-Ange n'y donnait pas lieu réellement et n'en pouvait fournir le prétexte. »

Ainsi mordu de littérature, il ne saurait se contenter de lire, sans doute écrit-il aussi : Certes ! Il a même tant de sujets en tête qu'il en propose à tout venant : « Je vous dirai, écrit-il, que j'ai trouvé un sujet unique pour un grand poème, mais il n'y a qu'à Delille que je voudrais le dire, si jamais il était tenté de l'entreprendre. » Pour avoir occassion d'essayer sa force, il provoque ses correspondants à des tournois littéraires, comme à développer ce thème : « Les principes de morale qui sont obligatoires pour les individus le

sont-ils pour les sociétés entre elles? S'il en est ainsi, donner les preuves les plus convaincantes de cette thèse importante et quelles sont les modifications dont elles sont succeptibles dans leur idée plus générale !!! » Il fait des vers, beaucoup de vers, des odes qu'il traduit d'Horace, puis des *départ*, des *absence*, des *exil*, des *retour*, des complaintes et des romances, sans compter les vers amoureux ou prétendus tels; mais la versification n'est pas encore chez lui une vocation décidée; il n'a point encore entrepris de la réformer et d'y donner des lois; ses vers riment encore — mal — mais ils prétendent rimer. Sauf quelques indications des personnes qu'il rencontre, des lieux qu'il visite, des sentiments qu'il éprouve, on serait fort embarrassé d'en rien retenir. Le tracé en est si imprécis, le dessin si vague, la langue si pauvre, qu'à ces balbutiements on ne saurait s'attarder. On n'a rien d'une comédie qui eût sans doute été plus intéressante : la *Femme intrigante*, rien d'un roman qu'il semble avoir terminé en 1811 : Au moins, à partir de cette date, ne parle-t-il de *Savadante* qu'au passé : En avril il écrit pourtant : « J'ai de grands projets sur Savadante, nous verrons de grands changements; » et le 24 mai : « Parlez-moi de Savadante si vous vous intéressez à elle. Je vous dirai que je suis fort occupé de mon petit roman, mais il faut faire le *prote* ou le magister de mon écrivain et cela ne me plait ni ne me réussit. J'espère cependant en venir à bout. Cela me tarde. Je voudrais être libre pour relire mes poètes. » Qu'est-il advenu de Savadante? A-t-elle même pris

une forme définitive ou son histoire est-elle venue se confondre dans l'histoire de *Marie ?*

Pour celle-là, que Louis a commencé d'écrire à Tœplitz et dont alors il a fait confidence à Decazes, lequel n'a point manqué d'en parler à Pauline, on peut en suivre, dans ses lettres, les progrès et les vicissitudes. On pourrait la croire achevée au début de 1811 : « Je m'amuse, écrit Louis le 5 mars, à corriger mon petit roman en lettres des *Peines de l'Amour*. Il est tout changé depuis Tœplitz. Ma sœur l'aura par le docteur (Latour), si c'est possible, et vous lui direz qu'elle pourra me critiquer tant qu'elle voudra. Cela ne me fera rien. » Decazes aussitôt saisit la balle : « Avec quelle impatience, écrit-il, j'attends le roman de Votre Majesté ! Assurément j'en serai content, si Votre Majesté l'est elle-même et je puis dire cet éloge qu'il est bien peu de mes critiques qu'elle n'ait approuvées et même qu'elle n'eût d'avance intérieurement prévues. » Et, pour être mis en possession du chef-d'œuvre, Decazes demande que le manuscrit lui soit envoyé à Laybach, sous le couvert de son cousin Dubouchet qui le lui fera passer ; et, si le roi y consent, il le fera transcrire par un autre cousin qui a la meilleure main et qui fera une copie de la plus grande élégance et du plus grand soin à l'usage de la princesse Pauline. C'est aller trop vite et les cousins sont trop pressés : « Dites à ma sœur, écrit Louis le 29 avril, que son roman est fort avancé, mais je vaïs lentement. Hermacinthe n'a plus ses divers ridicules, elle ne fait plus maigre..., etc. Nous verrons

si, comme cela, elle aura l'heur de vous plaire. » « J'ai refait mon petit roman, écrit-il le 24 mai. J'en suis revenu aux *Peines de l'Amour ;* ce sont elles que j'ai voulu décrire dans l'histoire de *Marie* : vous me direz si j'ai bien trouvé. » Et le 26, « Je ne manquerai pas de vous donner des occasions de faire le Geoffroy. J'ai presque achevé mon petit roman ; je l'ai presque tout changé, mais je doute qu'il vous plaise : quoiqu'il y ait pas mal d'événements, il y a peu de situations nouvelles. Vous pourrez facilement comprendre quelle a été l'idée que j'ai voulu traiter : il aurait fallu pour cela écrire quinze ou seize cents pages, tandis qu'il y en aura à peine le tiers. Ce ne sera qu'une esquisse. Si, par la suite, j'ai le temps, je pourrai peut-être le compléter en le refaisant. » Puis, durant quelques mois, on reste sans nouvelles de *Marie*. Decazes s'est avisé de parler à Louis affaires et réunion, sujets interdits, et les confidences s'interrompent : « L'expérience m'a appris, écrit Louis le 12 septembre, combien j'avais plus besoin de lire que de me livrer à des compositions imparfaites et qui le seraient longtemps si je ne m'occupais d'acquérir un peu de ce dont j'ai tant besoin. D'ailleurs, dans ma position, les premiers temps il est vrai m'ont trop vivement ému et préoccupé pour que je puisse m'occuper sérieusement à m'instruire, mais cela passe. Je me trouve en état de lire et relire les ouvrages sérieux et, plus cela m'arrive, et moins je suis tenté d'écrire. Je ferai bien d'y renoncer. »

Cette façon de s'esquiver est une rupture. Or

Decazes seul eut les honneurs d'être présenté à Marie ; Lavallette est indigne. D'ailleurs, à partir de décembre, la poste n'apporte plus à Gratz une seule lettre de la famille et n'en reçoit plus une seule de Louis pour les siens. « Elles sont lues à l'étranger et c'est mettre l'Europe dans des secrets de famille, a dit l'Empereur. Quand les uns et les autres verront que nulle lettre n'arrive, ils comprendront et cela aura l'avantage qu'ils correspondront par toutes les occasions et que, dès lors, leurs lettres ne seront plus lues. »

Sans doute, mais « les occasions » pour Gratz sont plutôt rares : c'est donc une mise en quarantaine. L'histoire de Marie s'interrompt ainsi au plus beau chapitre. Dès lors pourtant, elle est grande fille, seulement, vu l'écriture de son père, indéchiffrable. Van Capellen doit donc recopier tout l'ouvrage pour établir un manuscrit présentable. Il se charge de même de toutes les corrections d'imprimerie et elles ne sont point médiocres, car c'est le premier livre qu'on imprime en français à Gratz. Le tome Ier [1] est achevé d'imprimer en mars 1812, le tome II [2] en juin. Ils ne portent l'un et l'autre ni lieu d'impression, ni nom d'imprimeur ou d'éditeur.

Ce titre seulement :

MARIE

OU

LES PEINES DE L'AMOUR

[1] De 4 pages d'errata non numérotées et de 343 pages.

[2] De 2 pages d'errata non numérotées et de 344 pages.



avec cette épigraphe d'Horace :

Felices ter et amplius
Quos irrupta tenet copula, nec malis
Divulsus querimoniis
Suprema citius solvet amor die.

On tire cinq cents exemplaires, dont quatre cents, mis dans le commerce, sont payés mille florins à Louis qui les donne aux pauvres. Il est donc auteur ! Aussi, malgré sa belle résolution de ne plus écrire à Decazes, le 28 juin, il sort de son silence et avec la timidité d'un débutant, il lui recommande son livre et plaide les circonstances atténuantes : « Monsieur Decazes, écrit-il, je vous envoie le griffonnage que j'avais projeté quand vous étiez ici et que j'ai achevé depuis. Vous le trouverez tout autre. Je vous prie de m'en dire franchement votre opinion, principalement à l'égard de la langue. Faites-moi le plaisir de bien remarquer toutes les fautes et de me les faire connaître afin que je n'y tombe plus, mais, avant, assurez-vous de la réalité de vos critiques. Cela vous sera facile puisque vous êtes près de l'Académie. J'attends votre réponse avec impatience.

« Cet envoi n'est pas le premier. C'est pour ainsi dire un duplicata. Dans le premier, je vous ai envoyé deux exemplaires, un pour vous, l'autre pour Hermacinthe. Vous m'avez dit l'année passée qu'elle était malade ; si elle n'est point morte, envoyez-lui l'exemplaire ci-joint qui lui est destiné, sans dire de quelle part. Je vous [recommande ?] de le lui faire parvenir.

« Ce livre fourmille de fautes. Vous ferez aisément

la part du prote et la mienne. La moitié du second volume, c'est-à-dire la fin, n'a pas été revue par moi. Vous trouverez un petit vers trop court page 189. On a mis *vœux* pour *souhaits*. Non loin de là, on a mis aussi : *Vous soignez ce drôle-là*, pour *saigner ce drôle-là*, expression d'assassin. Il s'y trouve aussi des contradictions, parce que l'on a imprimé des passages rayés avec les corrections, etc. Malgré mille peines, j'ai dû renoncer à la ponctuation, elle est très fautive.

« Dans le cas où vous trouveriez que c'est sans inconvénient, vous pouvez le vendre à un libraire à condition que le prix sera donné au village de Saint-Leu.

« Adieu, je ne dois pas oublier de vous faire remarquer des fautes volontaires. *Fête* long rime avec *parfaite* bref. Il y a contre ou selon les règles difficiles des participes, page 189 deuxième volume : *Tous les chants ont cessés*, etc. Puisque les Anciens n'avaient point de rimes et que celles-ci sont des [ ][1], pourquoi tenir à leur richesse ? Un léger son, une faible conformité suffit et, quant au pluriel du participe, c'est une licence poétique ou du moins qui a voulu être telle. »

N'est-ce point là « le pouacre consciencieux » que disait Napoléon ? Au tremblement qui saisit tout auteur devant son premier livre sorti de la presse, Louis ajoute, par des justifications préalables qui prouvent son ignorance de la langue, une sorte de folie du scrupule, dont témoignent les six pages d'errata qu'il

[1] Illisible.

met en tête de son livre et où il annonce qu'il n'y comprend pas les fautes de ponctuation et d'accentuation. Ce n'est point là ce qui empêchera le roman d'être bon, s'il est tel. Il faut donc le lire, et le lire en cette édition[1]. A Henri de Saint-Simon, qui lisait chaque soir un des romans paraissant alors par centaines, quelqu'un demandait quel plaisir il en pouvait tirer. « J'y trouve toujours un homme, répondait-il, l'auteur! » Au moins, si, dans *Marie*, l'on ne trouve point Louis tout entier, on trouve de lui assez de morceaux pour qu'on prenne une idée plus précise de son caractère.

Dans un domaine situé sur les bords du Leck entre les provinces d'Utrecht et de Gueldre, vit une femme d'une admirable beauté, « fière, originale, d'une vertu parfaite, d'un esprit profond » et d'une virginité intacte : c'est Hermacinthe, qui gouverne, plus en prêtresse qu'en souveraine, des vassaux dont le bonheur fait son occupation et sa joie et sur qui elle exerce une dictature religieuse. Quelle religion? On ne sait trop. A des détails, il apparaît qu'elle est catholique, mais elle tourne, à des pages, à une sorte de théophilanthropie. Hermacinthe régit donc cette Salente hollandaise et, grâce aux lois qu'elle a données, tous les êtres y sont bons, vertueux et libres, même les ani-

[1] La contrefaçon parue en 1814, à Paris, chez Chaumerot, libraire, Palais-Royal (imprimerie de Patris) sous le titre MARIE OU LES PEINES DE L'AMOUR, *par Louis Buonaparte*, en 3 vol. in-12, de 4, et 275, 4 et 284, 4 et 194 pages, reproduit assez fidèlement l'édition de Gratz, mais avec des corrections et des suppressions. On aura lieu de parler de la seconde édition parue à Paris, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, sous le titre MARIE OU LES HOLLANDAISES, *deuxième édition revue et augmentée* et formant aussi 3 vol., de 4, 210, 4, 205 et 4, 288 pages. C'est presque un autre ouvrage.



maux. Hermacinthe a une pupille, Marie, et un frère, Jules, qui, destinés à être mariés l'un à l'autre, s'aiment d'un amour très discret et très jeune sous les regards attentifs d'Hermacinthe, laquelle ménage des épreuves diverses à la pudeur de la jeune fille et à la constance du jeune homme. On est au début de la Révolution, en une époque vague qu'on peut situer vers 1792. Jules qui est venu à Lille afin d'y régler des affaires en vue de son futur mariage, est, quoique citoyen hollandais, considéré « comme soumis aux lois militaires, dites la Réquisition », et il est incorporé dans l'Armée des Alpes. Tout ce qu'il peut obtenir, c'est une commission d'officier au même état-major que son ami Adolphe.

Celui-ci, qui, dans le roman, représente la légèreté française, est un gentil cavalier, destiné à une vertueuse et charmante hollandaise, nommée Adélaïde, mais, pour le moment, fort épris d'une duchesse française appelée Corine, laquelle a tous les agréments, hormis la vertu.

Adolphe et Jules sont donc à l'Armée des Alpes : bataille, prise de ville, sac, pillage — et c'est Chambéry qui ne fut ni pillée, ni saccagée, — duels, quantité de duels et jeune fille sauvée par Jules des insultes de la soldatesque. Ici, aventures étonnantes de cette jeune personne, nommée Sophie, qui est d'une beauté parfaite, grande, svelte et blonde. Voyage nocturne de Jules en sa compagnie ; tempête, orage, refuge cherché dans une cabane, et, sans le portrait de Marie qu'il sent dans la poche de son gilet, Jules succombe-

rait à la tentation, mais il est préservé et remet Sophie intacte aux mains de ses vertueux parents. Il revient à l'armée, mais, dans une rencontre où il se bat en héros, il est blessé et fait prisonnier. Adolphe, blessé aussi, mais libre, retourne à Paris où il épouse Adélaïde. Hermacinthe, qui est encore à Paris où elle continue les démarches pour obtenir la libération de Jules, veut alors, avec Marie, regagner son hermitage, mais elle est arrêtée, jetée en prison et le président « d'un soi-disant tribunal » qui la tient dans ses cachots, prétend abuser de la jeune Marie, laquelle ne trouve pour la protéger qu'un certain duc d'Ast, « homme fort distingué sous tous les rapports à l'exception des mœurs », qui, à Paris, a fréquenté chez Hermacinthe. Tous les malheurs à la fois : l'hermitage et le domaine sont dévastés et incendiés par des pillards, et, de la Pologne autrichienne, arrive l'indubitable nouvelle de la mort de Jules. Le duc d'Ast, amoureux de Marie, la sauve des mains du fâcheux « président » qui l'a fait enlever; mais il ne peut empêcher qu'Hermacinthe ne soit condamnée à être déportée à la Guyane, et, comme « on vient de publier une loi révolutionnaire par laquelle toutes les veuves d'émigrés ou leurs orphelines restées en France sont obligées d'épouser de suite un républicain », Marie, pour échapper à de nouvelles poursuites du président, se détermine à épouser le duc qui a promis d'obtenir le commandement de la Guyane et qui l'obtient. Juste au moment où commandant et déportés vont mettre à la voile, « des salves d'artillerie se font entendre »,

des cris : « La Terreur est passée ! Robespierre est mort ! » « Tout l'équipage, écrit Marie, se mit à genoux. Un respectable ecclésiastique qui devait être déporté avec nous entonna le *Te Deum !* Chacun joignit sa voix à celle du pasteur, et, à peine avions-nous fini qu'on vint nous prévenir que nous étions libres ! » Heureusement ! car, on devait en pleine mer ouvrir les soupapes du bateau et noyer tous les passagers.

Ensuite, tableau de la France après le 9 thermidor. Tous les personnages ont été sauvés : Adolphe et Adélaïde, comme Hermacinthe et Marie, mais l'infortunée Marie est enchaînée par un mariage que le duc s'obstine à ne pas laisser blanc. Marie devient donc enceinte et, tout aussitôt, le duc, homme libertin, change de passion « et d'une vitesse étonnante ». Il est à la fois l'amant d'une madame de la Ville et d'une danseuse nommée Coralie, et il prétend le devenir d'une des jeunes vassales d'Hermacinthe. Il enlève cette jeune vassale et part avec elle, laissant à Marie « une lettre insignifiante ».

A ce moment, la paix générale est conclue et Jules, tenu pour mort, reparaît. Mais quelles aventures il a courues ! S'il n'a pu, étant captif, faire parvenir une seule lettre, il a eu pleine liberté de passer des jours et des semaines près de l'aimable Sophie, laquelle est morte de douleur parce qu'il ne l'a pas épousée. Ensuite, il a été interné dans la Pologne autrichienne : où il a failli « périr par la fièvre presque pestilentielle dite de Hongrie » ; il a été sauvé par Amélie, baronne d'Es..., femme sans mœurs, qui, « au milieu

de la Pologne, avait transporté le luxe, la frivolité des Sybarites ». Après la convalescence, promenades, nouvel orage, puis discussion philosophico-littéraire à la suite de laquelle « Jules, le misanthrope Jules devint la conquête de la baronne ». Mais Amélie se trouve enceinte ; elle convoque alors sa noble famille polonaise et elle annonce à Jules que, s'il ne l'épouse pas, elle va se tuer en présence de tous ses parents. Jules épouse et suit Amélie à Cracovie. Là, il retrouve la duchesse Corine, accompagnée d'un nommé Ernest avec qui il s'est battu jadis pour préserver la vertu de Sophie. Ernest lui apprend qu'Amélie a eu ci-devant d'autres maris et qu'elle a présentement des amants. Duel, séparation, pensées de suicide, voyage à des eaux thermales et tableau de la vie qu'on y mène ; mais Jules, quoiqu'il ait toutes les raisons de répudier Amélie, ne veut point du divorce contraire à la religion, et, pendant que sa ci-devant femme prend un autre époux, il se considère toujours comme lié à elle. Enfin, elle meurt « subitement, de la chute d'une calèche qu'elle conduisait elle-même avec quatre chevaux, en compagnie d'un jeune fat, connu pour son courtisan ». Jules, libéré, se rend près de la terre du duc d'Ast d'où Marie et Hermacinthe doivent regagner leur hermitage. Il les précède et les accompagne, invisible et présent, les sauve des assassins, des voleurs et de quantité de périls. Elles rentrent chez elles ; Jules se cache dans les environs, mais sa présence est décelée par son chien ou plutôt son ami, *Fidèle*, que Marie a recueilli. Fidèle s'échappe de l'ap-

partement de Marie, vient trouver Jules à la cachette qu'il s'était ménagée dans le parc, puis retourne au château gratter à la porte de Marie qui ne peut rien comprendre à cette folle joie. Reconnaissance et réunion. Mais Marie est trop vertueuse, elle est trop dévouée à ses devoirs pour admettre, de la part de Jules, même une amitié confiante : Jules pourtant en semble digne, car il sauve d'une mort dramatique le duc, époux de Marie, qui, en patinant, a été précipité dans une crevasse et il risque sa vie pour conserver celle d'un rival détesté. Ce rival n'est pas encore au bout de ses infidélités à l'égard de sa femme ; il enlève la duchesse Corine qui, avec Ernest, est venue vivre à quelques lieues de l'hermitage, mais ensuite, las de débauches, il se tue d'un coup de pistolet. On penserait que les choses vont s'arranger, mais survient là une inondation du Leck, telle que l'auteur la vit en 1808, au temps qu'il était roi. Jules y joue un rôle glorieux et enfin, après de nouvelles péripéties, telles que la mort d'Adolphe et d'Adélaïde, Marie et Jules se trouvent, avec Hermacinthe, réunis dans le château reconstruit et peuvent encore espérer d'heureux jours.

Tel est, étroitement résumé et réduit à l'essentiel, car les épisodes y abondent, les incidents et les digressions, ce roman que peu de gens ont lu et sur lequel, sans le connaître, on a bâti quantité de théories. L'aventure, comme on voit, est étrangement confuse, désordonnée et enfantine, inférieure à ces milliers d'aventures dont alors l'invraisemblance amusait le



public et où du moins l'on parvenait, à l'exemple d'Anne Radcliff, à obtenir parfois quelque effet de terreur. Le style, hors certains passages qu'il faut mettre à part, étonne par le mauvais ton : « *Les saloperies de la société*, « servir *une petite morveuse* », « ce *tripotage* d'enfants » ; la syntaxe est ignorée, les rapports des mots sont confusément sentis et leur sens parfois n'est que peu approprié à la pensée, et pourtant *Marie, ou les peines de l'Amour* est un des ouvrages qui révèlent le mieux la personnalité de leur auteur. Sans doute, de crainte que son livre ne soit arrêté, efface-t-il tout ce qui serait de la politique, tout ce qui porterait sur l'histoire de la Hollande ou sur sa vie royale ; sans doute l'intrigue est-elle toute romanesque et hors de la réalité, mais la plupart des caractères ont été pris sur des personnages existants qui étaient de l'intimité de Louis. Hermacinthe existe, puisqu'il lui destine un exemplaire de son roman : Decazes la connaît, et c'est même le seul modèle sur lequel on soit embarrassé de mettre un nom.

Nul doute que Louis ne se soit peint sous les traits de Jules, l'amant de Marie. A chaque page, des rapprochements s'imposent entre l'être réel et l'être imaginaire : ce sont ses idées, ses opinions, ses goûts, ses rêves qu'il prête à Jules. Il se voit tel que Jules, beau, bien découplé, alerte, agile et fort. Ce Jules accomplit toutes les prouesses dont Louis, si son physique ne s'y refusait, eût aimé trouver l'occasion et dont, par ses infirmités mêmes, il est porté à exagérer l'audace. Jules passe à travers les éléments conjurés, il pratique

des sauvetages inédits ; il triomphe des ennemis de son pays, de ses rivaux en amour, des voleurs, de l'eau et du feu. Dans le détail des situations extrêmes où Louis se plaît à placer son sosie, il y a de l'inexpérience certes, de l'enfantillage à coup sûr, mais plus encore de ce grossissement caractéristique qui se rencontre chez certains délirants et qui leur rend réelles et présentes des aventures fictives. Jules est chaste ; Jules est amoureux de Marie ; il lui demeure fidèle, effectivement dans les bras de la vertueuse Sophie, moralement dans les bras de la vicieuse Amélie. Les observations de Jules sur le monde de Paris sous le Directoire, sur les baigneurs qu'on rencontre aux Eaux; ses pensées sur le suicide, ses malédictions contre les femmes impures, ce sont les observations, les pensées, les malédictions de Louis. Tout ce que Jules dit au sujet du divorce, Louis l'écrit dans ses lettres. A des pages, Jules disparaît, et, à travers la trame romanesque qu'il écarte, Louis se laisse voir en personne naturelle. Ainsi, ces réflexions de Jules après sa rupture avec Amélie, lorsqu'il veut rendre compte de la façon dont elle s'est faite, des procédés qui servirent à le déterminer à l'accomplir, des moyens par lesquels l'opinion fut préparée pour lui devenir contraire. C'est là une page des mémoires de Louis : « En faisant courir par le monde le bruit de ce que l'on désire, il arrive aux oreilles de celui qu'il intéresse et, non seulement on attire par cela sa pensée et l'on s'épargne la peine de l'initiative, mais encore l'on se met dans la position la plus avan-

tageuse dans le cas où l'on éprouverait des chagrins domestiques. Le public, dans les affaires du monde comme au spectacle, s'intéresse à celui qui s'offre le premier à son intérêt, et, quand les démêlés arrivent, on obtient tout crédit en disant aux esprits justes et impartiaux : Le tort est à Monsieur et non à Madame. On l'a contrainte pour ce mariage, on l'a poursuivie, elle ne voulait pas ; elle n'a fait que céder aux instances. N'a-t-on pas imaginé pour l'y forcer de la faire lever à quatre heures du matin sous prétexte d'une fête, etc. »

Jules a un chien qui lui montre toutes sortes de tendresses et qui est très justement et véridiquement peint dans l'effusion de ses sentiments affectifs. Louis aime les chiens : il est, de sa famille, le seul qui ait constamment un chien près de lui, non parce que ce chien est beau, mais qu'il est bon, tendre et dévoué. La société d'un chien lui paraît préférable à celle de la plupart des humains, son affection plus sincère, plus désintéressée et plus commode. Il a éprouvé une douleur véritable à la mort tragique du pauvre Thiel ; à Gratz, il n'est point seul ; alors que les serviteurs et les compagnons s'éloignent ou se dérobent, « Finette lui reste ». Le maître de Finette peut être l'historien véridique de Fidèle.

Pour Marie, comme pour Amélie, l'on ne saurait avoir de doutes sur les personnages. Si l'on rapproche, des traits qu'il leur prête, ceux qu'il donne à Émilie de Beauharnais (Mme Lavallette), et à sa propre femme dans une sorte de confession qu'il adresse à la même

époque à son frère Lucien, la ressemblance ne peut être méconnue. « Tu sais, écrit-il, qu'ennemi du libertinage et des plaisirs grossiers, je faisais consister mon bonheur dans un heureux mariage. Après le retour d'Italie, à la paix de Campo-Formio, je pouvais être heureux et faire le bonheur d'une jeune personne que j'aimais et dont j'étais aimé, vertueuse, aimable et digne de l'amour et de la vénération d'un honnête homme. Tu la connais. Tu dois te rappeler comme on m'a fait alors partir subitement pour l'Égypte. J'ai dû sacrifier mon bonheur, mon instruction que j'étais alors en âge de reprendre où elle avait été interrompue et ma santé qui avait besoin de repos. J'ai tout sacrifié à mon frère. Cette jeune personne a depuis justifié mon attachement et mon estime. Elle a été malheureuse par moi, puisqu'on l'a forcée de se marier malgré elle à un homme qu'elle n'aimait pas. Cependant elle a été, malgré la contagion de l'exemple, toujours vertueuse et estimable. C'est le modèle des femmes et des mères. Tu sais que ce qui a décidé mon frère à m'empêcher de contracter ce mariage fut le nom et l'état de sa famille, alors proscrite. Depuis, je suis resté malgré moi dans la carrière militaire que je n'aimais pas, parce que c'était la volonté de mon frère. Je m'y suis traîné sans grands succès, ni sans but. J'ai résisté plusieurs années à un mariage que je ne redoutais qu'avec trop de raisons par le peu de convenances de caractère qui existait entre elle et moi. Je feignais de ne vouloir point me marier afin d'être en repos et qu'on ne me forçât à m'engager à choisir celle que je

redoutais, tandis que j'attendais avec impatience qu'elle fût mariée elle-même pour être libre de mon choix et trouver le bonheur et le repos d'un honnête homme dans le sein d'une femme vertueuse, mais à peine Caroline eut-elle découvert mon secret que tout se conjure contre moi ! Depuis le mariage d'Émilie, je n'avais point eu d'attachement profond. Je désirais me marier et ma femme joua si bien la comédie qu'à mon grand étonnement, je me trouvai des sentiments nouveaux pour elle. Je crus que c'était une femme des plus parfaites. Elle se peignit à mes yeux telle que je désirais ma femme. Je fus ébloui et marié. Depuis lors, ma santé, mon caractère allèrent en succombant. Je sentis que j'étais perdu et les quatre années écoulées depuis lors jusqu'à mon avènement en Hollande me semblent un songe ; je suis étonné d'y avoir résisté. »

Ces déclarations sont contemporaines de la rédaction de *Marie ;* contemporaines aussi de lettres très respectueuses sans doute, mais extrêmement tendres écrites à Mme Lavallette. Émilie a donc servi de modèle pour Marie. On ne saurait s'étonner que Lavallette ait, au moral comme au physique, assez peu de rapports avec le duc, époux de Marie. Louis avait constamment besoin des bons offices du directeur général des Postes et n'eût point été assez malavisé pour l'obliger à se reconnaître en un personnage que son immoralité rend odieux. Mais Hortense, c'est Amélie : le trait est violent, brutal, poussé au noir, mais faut-il s'attendre que Louis ait flatté le portrait ? « Depuis

notre mariage, écrit Jules, j'étais devenu taciturne, stupide quelquefois et d'une apathie inconcevable. J'étais sans cesse étonné de ma position et si étonné que, très fréquemment, j'en doutais ou voulais en douter, mais le moyen de conserver longtemps mon illusion, Marie toujours dans mon cœur et Amélie devant moi !... Quant à Amélie, elle me parut tout autre. Plus de confiance, plus de conformité d'opinions entre nous. Je lui en fis des reproches, mais elle en rit. — Je le vois bien, lui dis-je, vous vous amusez à me contrarier ; dans l'Amélie du lendemain, je dois trouver celle de la veille. — Mes pressentiments ne me trompèrent point ; dès que nous fûmes époux, la maison était sans cesse remplie. Tous les élégants, tous les oisifs des environs arrivaient chez elle. La danse, les concerts, les promenades, les parties de plaisir étaient de grandes affaires. Elle était chagrine si, par oubli, le matin était arrivé sans qu'elle sût à quelle partie ce jour était destiné. La maison était alors sens dessus dessous, chacun courait pour être instruit de cette grande nouvelle et moi, tranquille et triste spectateur de ce mouvement ridicule, soit dans l'intérieur de la maison, soit à la fenêtre, je me sentais prêt à succomber sous le poids du ridicule. »

Louis n'épargne guère les femmes françaises et presque toujours c'est Hortense qu'il vise, mais il en vise d'autres aussi : ainsi la duchesse Corine, qui n'est point, comme on pourrait croire, Mme de Staël, mais Mme Tallien. « A la honte de son sexe, écrit-il, Corine n'a jamais rougi de se montrer en public enceinte,

quoique non mariée, changeant d'amants comme de convives. C'est ainsi qu'elle se voyait entourée d'un bon nombre d'enfants, quand Ernest lui a donné son nom et sa main... Quoiqu'elle soit encore belle, elle est fort changée. Quelques années de plus ont épaissi sa taille et enflé ses traits si doux, si délicats, dont l'expression contrasta toujours avec son âme. » C'est bien là Mme Tallien au moment où elle épousa M. de Caraman.

Pour Mme Récamier, Louis se met moins en frais d'imagination; sans lui attribuer un rôle dans son roman, il plaque quelques anecdotes qui ont été connues de toute la société. Celle-ci d'abord, dans un tableau de Paris qui est un des bons morceaux du livre : « J'ai vu un benêt de mari assister à une fête que sa femme seule donnait chez lui, où trois mille personnes étaient invitées, où la dame du logis dansa un pas de deux avec le premier danseur de l'Opéra, jouant elle-même du tambour de basque et dansant au milieu d'une foule curieuse et maligne. Je l'ai vue ensuite, ravie de son prétendu triomphe, rentrer dans sa magnifique chambre à coucher, s'étendre sur un sopha vis-à-vis la porte restée ouverte, et la foule empressée à lui donner des secours, des sels, des eaux spiritueuses, tandis qu'elle se complaisait à étaler ses beaux cheveux, ses beaux bras nus en faisant mille contorsions. J'ai vu son inconcevable mari, dans cet instant, donner des chaises aux derniers rangs de la foule pour qu'on pût mieux se moquer de sa femme et pousser la bonhomie jusqu'à faire étendre et étendre

lui-même des serviettes sur les meubles afin qu'on pût s'élever sur eux sans les gâter et mieux contempler sa moitié! »

L'autre anecdote, que Thiébault aussi a enregistrée dans ses mémoires — ce qui prouve, contre les récents apologistes de Juliette, que tout le monde à Paris n'était point sa dupe, et moins qu'autres le frère de Joseph et de Lucien — demande une explication : la danseuse Coraly, c'est Mme Hamelin ; le duc c'est Montrond ; Mme de la Ville, c'est Mme Récamier. « Dimanche passé, écrit Louis, lorsque toute la ville était à la promenade, la danseuse qui faisait exactement suivre sa rivale, découvrit qu'elle était partie avec le duc, dans la même voiture sans livrée, pour une petite maison hors des barrières. La Coraly qui avait pris ses mesures d'avance et donné de bonnes instructions à son cocher et à ses gens, part à la recherche de sa rivale avec la plus grande vitesse, atteint sa voiture à la barrière comme on était arrêté pour payer le droit d'entrée ; les cochers se disputent, se fouettent ; les promeneurs se rassemblent ; la comédienne descend alors et, se récriant sur le secret et le flegme des personnes enfermées dans l'autre voiture qui ne faisaient rien pour terminer cette querelle, elle excite la curiosité des nombreux spectateurs sur l'intérieur de ce carrosse et ouvre elle-même la portière avec une grande vivacité. Le duc et Mme de la Ville sont découverts par le public dans un extrême embarras et, l'on ajoute, quelque désordre d'habillement... »

Que viennent faire ces anecdotes dans le roman?

montrer ce que valent les femmes dans la patrie d'Hortense, et c'est parce qu'elles ne valent rien, que Louis à nationalisé Hollandaises Marie et Hermacinthe, qui sont pourtant Françaises de naissance. C'est bien là tout ce qu'on trouve d'hollandais dans le roman, avec quelques paysages plus ou moins justes de ton, quelques noms de personnages accessoires, tel le comte de Bylandt (t. I, p. 115) et le tableau de l'inondation du Leck. Au reste, de même qu'il y a Bylandt, il y a le Dr Pinel (t. II, p. 22) et l'abbé de Lamblardie (t. II, p. 112), mais ils ne jouent aucun rôle. Il semble que ces noms véritables soient placés là pour mettre la curiosité hors de piste : elle a bien assez à s'exercer pour rechercher les personnages véritables, puisque Hermacinthe demeure introuvable.

Rédaction, corrections, copie du manuscrit, les épreuves, le brochage, la mise en vente, ç'avaient été pour Louis des jours heureux ou presque : seulement, il semble qu'aucun critique en France ne fut assez osé pour rendre compte de *Marie ou les peines de l'amour*.

A Paris, Madame n'a point trouvé Hortense. A la vérité, dans l'ordinaire de la vie, elle la voyait peu ou point, la rencontrait seulement aux Tuileries et dans les occasions officielles. Elle se contentait fort bien de choyer ses petits-fils, surtout l'aîné, car elle n'avait pu empêcher que les étranges déclarations de Louis au sujet du cadet n'eussent tracé sur son esprit. On les lui envoyait chaque semaine et elle n'avait nul besoin de la mère.



Au Baptême du Roi de Rome, Hortense a rempli les fonctions de seconde marraine; elle a figuré le 16 juin à l'ouverture du Corps Législatif, où, avec Pauline, le grand-duc de Wurtzbourg et le grand-duc de Francfort, elle a pris place dans la tribune aux côtés de l'Impératrice; puis, elle a été du banquet impérial à la gauche de Marie-Louise. Ensuite, elle a disparu. Le 4 juillet, elle a envoyé à Saint-Cloud ses deux fils, qui, avec leur gouvernante, un écuyer et un chapelain, occuperont le Pavillon d'Italie, et qui, de là, après le départ de l'Empereur pour la Belgique et la Hollande, iront à Malmaison, chez leur grand'mère; mais de juillet à décembre, leur mère qui ne saurait, dit-elle, se passer d'eux, ne les verra point.

C'est à Aix en Savoie que va Hortense, cela est public. Elle emmène M[me] de Broc, M[lle] Cochelet, sans doute M. de Marmold, point M. de Flahaut qui est à Bourbonne, où il fait deux saisons pour soigner des rhumatismes qui l'obligent à se couvrir de flanelle. Mais son excellente mère, M[me] de Souza, a soin de se tenir au courant de la santé de la reine, pour en donner des nouvelles, même à d'autres qu'à lui. Ainsi, écrit-elle le 22 juillet à M[me] d'Albany : « Votre *entraînement* est aux eaux d'Aix, bien affaiblie, bien maigre et toujours excellente. » Cet Aix, si brillant parfois et dont, pour certaines saisons, la chronique est si abondante, semble en 1811 sans annaliste qu'on sache. M[me] de Staël y a passé, mais elle n'a vu qu'elle même; M[me] de Boigne y est venue, mais l'on fait encore mystère de ses mémoires; M[me] Récamier s'y

rendait, mais l'ordre d'exil l'a frappée en route. Il y a là pourtant M. de Sémonville qui eut la rage d'écrire, M. de la Tour Maubourg, le général Bachelu et même le fils cadet de Mme de Staël auquel Hortense promet de s'intéresser au rappel de sa mère. A défaut de chroniqueurs officieux, on a l'officiel, M. le baron Finot, préfet du Mont-Blanc. « La santé de la reine, écrit-il, est améliorée par l'usage des eaux. Sa Majesté emporte les regrets du département et de la ville d'Aix en particulier qu'elle a comblés de bienfaits. J'ai été très satisfait de l'esprit du département à son égard. La plupart des dames de Chambéry, d'Annecy et d'Aix ont sollicité l'honneur de lui être présentées... Sa Majesté a donné une fête charmante le jour de la fête de S. M. l'Empereur. Elle avait daigné me consulter sur l'acte de bienfaisance le plus propre à célébrer un jour aussi cher à son cœur... Je prends des renseignements sur un militaire qu'elle se propose de faire rappeler de l'armée et de fixer par un mariage dans son pays natal. »

Cela semble fort simple : mais tout le monde ne jugeait point aussi favorablement que le préfet la conduite de la reine et quelqu'un, sans doute, avait intérêt à connaître quels étaient ses correspondants. Le 19 août, l'estafette, à son arrivée à Chambéry, s'aperçoit que le paquet à l'adresse de la reine a été brisé; les cordes qui l'attachaient ont été coupées; l'enveloppe adressée à la reine et portant la souscription *pour elle seule*, est vide. Des recherches sont engagées sans résultat. Le directeur de la poste qui

sait que le paquet contenait entre autres une lettre de l'Impératrice Marie-Louise a voulu mener la procédure sans avertir ni le préfet ni la reine, mais il doit bien se confesser. Toute la police est mise sur pied, elle ne recueille que des lambeaux de papier sans intérêt.

Après cet étrange épisode qui lui a fait prolonger de quelques jours son séjour à Aix, le 31 août, à neuf heures du matin, Hortense part pour Genève avec des passeports à destination de la Suisse qui lui ont été délivrés, sous un nom d'emprunt, par le préfet du Mont-Blanc. « Elle compte passer quinze jours dans la maison de l'Impératrice Joséphine, à Genève. Elle ne sait pas encore si, de là, elle ira voyager en Suisse, ou si elle se rendra aux vœux du vice-roi qui doit venir au-devant d'elle jusqu'aux îles Borromée pour la conduire à Monza. » C'est là la version à l'usage des autorités. Tout au début de septembre, elle est à Genève où elle reçoit à dîner le préfet M. Capelle, qui croit lui faire sa cour en lui racontant les nouvelles aventures de Mme de Staël, devenue effectivement Mme Rocca, et fort embarrassée de l'être. Ces histoires ne sont point de nature à égayer la reine. Elle s'installe à Prégny, dans la maison que, par une heureuse fortune, sa mère a définitivement acquise le 11 avril et qui se trouve toute meublée. Jusque-là, elle a reçu et donné des nouvelles ; elle s'est tenue en correspondance avec la gouvernante de ses enfants. Le 14 septembre, elle écrit de Genève : « Madame de Boucheporn, je vais faire un petit voyage pour voir mon frère. Je serai à



Paris du 10 au 15 octobre; ne m'écrivez plus à partir du 20 de ce mois, car je serai toujours en course. Cependant, si mes enfants étaient malades, Lavallette m'enverrait un courrier. Si l'Impératrice (Joséphine) partait, mes enfants retourneraient soit au Pavillon d'Italie, soit à Paris. » Le petit voyage conduisit, dit-on[1], Hortense dans une maison de la rue d'Anjou, où elle accoucha, le 21 octobre, d'un enfant mâle qu'un médecin accoucheur, nommé Claude-Martin Gardien, demeurant rue Montmartre, n° 137, déclara le lendemain à la mairie comme né, chez lui, de Louise-Émilie-Coralie Fleury, épouse du sieur Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, propriétaire à Saint-Domingue, demeurant à Villetaneuse, département de la Seine. Les témoins furent, l'un un cordonnier, l'autre un tailleur d'habits. Il y aurait eu, dit-on, à l'accouchement des témoins plus qualifiés, le comte d'Arjuzon, le comte de Poret, le baron de Flahaut de la Billarderie — Auguste-Charles-Joseph de Flahaut. Par une surprenante coïncidence, le sieur Gardien, en déclarant l'enfant, lui a donné les prénoms de Charles-Auguste-Louis-Joseph. Louis, qui s'entremêle ainsi, semble un délicat rappel de l'époux non consulté. Aussi bien, l'on ne fit point mystère de la paternité et un acte solennel, émané de l'empereur Napoléon III, la reconnait et l'affirme en une forme qui ne saurait être contestée.

[1] Il faut noter que le *Journal de Paris* du 10 octobre annonce que « S. M. la reine Hortense vient d'arriver dans cette capitale ». Ce retour officiellement annoncé pourrait faire penser que l'événement était déjà accompli à cette date, qu'il s'était produit en Suisse, ou dans quelque village en France, et que la déclaration de l'enfant n'eut lieu que plusieurs jours après sa naissance.



M. de Flahaut, comme tous les siens, portait *d'argent à trois merlettes de sable*. Lorsque, le 7 juillet 1862, l'empereur Napoléon III conféra à Charles-Auguste-Louis-Joseph Demorny le titre de duc français, il lui impartit pour armoiries, *d'argent à trois merlettes de sable, à la bordure componée d'azur et d'or de seize pièces, les compons d'azur chargés d'un aigle d'or empiétant un foudre du même* qui est d'Empire, *les compons d'or chargés d'un dauphin d'azur, crêté, barbé et oreillé de même*, qui est des dauphins d'Auvergne. La langue du blason est aussi claire que la langue légale et il importe peu que M. Demorny ait été avoué en celle-ci dès lors qu'il le fut en celle-là.

M. de Flahaut, revenu de Bourbonne « plus vif et toujours, au dire de sa mère, le meilleur fils qui existât », n'eut rien de mieux à faire que de confier à Mme de Souza l'enfant qu'avait eu M. Demorny : car ce Demorny, quoi qu'on en ait dit, eut une vie certaine et une mort constatée, à preuve que « Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, officier au service de Prusse, né à Saint-Domingue, est décédé à l'hospice de Versailles le 5 avril 1814, à sept heures du matin ». Mme de Souza mit le comble à ses bontés en imaginant, à l'usage de ses amies, une version romanesque des accidents de santé de la reine. « Votre *penchant*, écrit-elle à Mme d'Albany, le 7 novembre, vient d'être bien malade, mais j'espère que ce sera un mal pour un bien, et il paraît que l'humeur s'est déplacée de la poitrine pour se jeter dans un lumbago qui lui a fait jeter les hauts cris, mais on ne meurt pas d'un lum-

bago, et, depuis qu'il la tient, elle ne tousse plus. Cependant elle est toujours d'une maigreur affreuse. Dieu veuille la conserver, car c'est un ange ! »

Si, de M. de Talleyrand — dont elle avait reçu, dit-on, entre autres présents, son fils — Mme de Souza eût retenu l'aphorisme fameux : « Surtout pas de zèle ! » elle se fût épargné de fournir la seule mention qu'aient donnée les contemporains d'une maladie qu'eut Hortense en 1811. On eût pensé qu'après sa saison d'eaux, cette mère si jalousement dévouée avait rejoint ses fils et l'on eût passé. L'accident qui lui est arrivé n'a pourtant rien que de naturel et, en ce temps, malgré le mystère dont on l'entourait, il était assez fréquent pour qu'on pût en citer vingt exemples pris dans la société royaliste ou dans l'impériale, chez les grandes dames du ci-devant Versailles et chez celles des actuelles Tuileries. Le malheur est que l'on ne puisse publier les mémoires où la reine expose, explique, commente et justifie ses faiblesses. Ce serait pour elle la plus utile des apologies.

Cet incident, en se prolongeant, avait empêché la reine de prendre part à ses affaires ; la gestion de M. Pierlot, lequel cumulait les fonctions d'intendant général dans sa maison et dans celle de l'Impératrice Joséphine, avait été des plus fâcheuses, en sorte que, malgré qu'Hortense eût, du 1er janvier 1811, la jouissance de l'apanage de Louis, et que l'Empereur lui fit de plus un traitement de 120 000 francs par année, elle se trouvait si fort embarrassée au mois de septembre qu'elle avait dû solliciter une avance de

250 000 francs. En novembre, l'Empereur averti intimait à Mollien qu'il ne payât plus rien « soit pour l'apanage, soit pour les coupes de bois sans qu'il lui en eût fait la demande ». Et comme le ministre du Trésor, dont la femme avait été l'une des dames de la reine, avait fort justement part à sa confiance : « Causez avec son intendant, lui écrivait l'Empereur, pour qu'il y ait de l'ordre dans cette maison et que, non seulement on ne fasse pas de dettes, mais que les dépenses soient bien ordonnées. » Mollien n'avait qu'à se faire montrer le budget établi par le nouvel intendant, M. Moisson-Devaux, nommé par décret du 18 juin 1811, pour constater que si l'on avait eu du mal à traverser les premiers mois de cet exercice, ce n'était point par l'excès de dépenses, mais par le mauvais emploi des recettes. Hortense n'en pouvait être responsable. Pour 1812, Moisson-Devaux établit le budget sur le pied de 1 200 000 francs de dépenses, contre 1 500 000 de recettes, et en mettant en réserve plus de 1 500 000 francs de revenus, soit de l'apanage, soit du grand-duché.

Sur ces 1 200 000 francs, la maison d'honneur en prend 76 000. Elle est telle qu'au temps de la princesse Louis, sauf la dame d'honneur nouvellement nommée, Mme de Caulaincourt, la veuve du sénateur et la mère du grand écuyer de France ; une dame pour accompagner, ramenée de Hollande, Mme Lesné-Harel, née de Bosset, dont le mari, conseiller d'État en Hollande est à présent député des Bouches de la Meuse au Corps Législatif, et l'intendant général,

Moisson-Devaux, bientôt baron de l'Empire, sous la dénomination de Vaux-Moisson, ancien officier supérieur, mari de cette Mme de Vaux, née Dupérier-Dumouriez qui fut dame du palais de Joséphine, et père de Mme de Montaran qui avait passé son enfance près d'Hortense.

La chambre de Sa Majesté coûte 66 000 francs par an : deux dames d'annonce, Mme Labarre et Mlle Pio, une première femme, Mme Despréville, trois femmes de chambre dès longtemps affidées, deux huissiers, quatre valets de chambre, un coiffeur et un secrétaire de la chambre se partagent 25 500 francs. On compte 4 500 francs pour l'habillement des hommes et 36 000 pour les fêtes, les gravures et les tableaux. A la « cassette de la reine » 290 000 francs, un peu plus de 24 000 francs par mois; au « culte » 6 000 francs : il est réduit à un seul chapelain, l'abbé Bertrand, ancien maître de la grande classe chez Mme Campan, lequel, bien plus que de dire la messe, s'occupe de donner des leçons aux princes dont il est en fait le précepteur. Le service de l'intendant général absorbe, compris le service de santé, 186 000 francs; mais l'Empereur ayant retenu tout le mobilier des palais de Hollande, on met 64 000 francs par année pour achat de linge, d'argenterie, de porcelaine. Pour la « bouche et la livrée » 324 000 francs, dont 110 000 pour la cuisine, 22 000 pour la cave, 40 000 pour l'office, 25 000 pour l'éclairage, 35 000 pour le chauffage, 12 000 pour le blanchissage, 16 000 pour l'habillement de la livrée et 16 420 pour l'entretien du maté-

riel et l'imprévu. A la bouche, un contrôleur, Bazinet, un maître d'hôtel, Dieppe, un chef de cuisine avec six aides, un chef d'office avec deux, une lingère, deux argentiers et un caviste ; à la livrée, un fourrier, un concierge, deux suisses, huit valets de pied, deux porteurs, quatre frotteurs, un bougiste, un homme de peine, un porteur d'eau et une femme de garde-robe.

L'écurie, de soixante chevaux, coûte 140 000 francs, dont 35 888 francs de gages pour un personnel de trente-deux hommes : un commandant, M. de Montulé, colonel de l'ancienne armée, allié aux Turpin, descendant d'une famille ayant eu de belles charges à la Cour, qui, recueilli par charité, a été tout de suite en conflit avec les écuyers dont il esquive l'autorité pour recevoir directement les ordres de la reine ; un premier piqueur, Gilbert, deux piqueurs, un portier-sellier, quatre postillons, quatre garçons d'attelage, dix palefreniers et trois élèves postillons. Pour l'entretien de Saint-Leu, fort négligé les années précédentes, on passe 112 000 francs.

Il eût fallu joindre à ces chiffres celui de la maison des princes qui est loin de coûter les 120 000 francs que l'Empereur y a attribués, car Hortense tarde le plus possible à l'organiser et se contente des deux gouvernantes et de quelques gens de service, se refusant à se dessaisir, au profit d'un gouverneur, fût-il de son choix, d'une part quelconque de son autorité. L'Empereur, de son côté, hésite à la contraindre et ne juge point les temps arrivés pour réaliser cet institut des princes qu'il a décrété par le Statut de Famille.

Néanmoins l'idée le tourmente et, considérant que « le grand-duc de Berg est en âge de passer de la main des femmes à celle des hommes », il a renouvelé le projet de lui donner une maison telle qu'elle pût, moyennant quelques adjonctions dans la domesticité, recevoir par la suite les autres princes qui se trouveraient dans l'ordre de l'hérédité. Cette maison donc ne semble avoir aucun point de rapport avec la maison d'honneur que l'Empereur a pensé former au grand-duc de Berg avec des habitants du grand-duché ayant « de la naissance, de la fortune, de la noblesse » ; elle eût été exclusivement française et elle semble calquée sur celle qu'a reçue, avant 1789, le duc d'Angoulême. Dans l'une et l'autre, un gouverneur, deux sous-gouverneurs, deux sous-précepteurs. Le duc d'Angoulême a eu quatre gentilshommes de la manche, le grand-duc aurait deux écuyers ; pour les deux, maîtres de dessin, d'écriture, de musique, d'escrime et de danse ; au duc d'Angoulême, de plus, un maître de clavecin ; au grand-duc, un maître de mathématiques. Médecin et chirurgien, comme de juste, et, pour domestiques, deux huissiers, deux valets de chambre de toilette, deux garçons de garde-robe. Le grand-duc eût eu de plus deux valets de chambre d'appartement. Point de bouche ni d'écurie à l'un ni à l'autre, la reine les fournissant comme jadis le comte d'Artois. L'Empereur avait tout prévu et, au personnel coûtant 88 160 francs, il avait joint le détail du matériel de 46 400 (toilette et garde-robe : 12 000 ; dépenses diverses d'éducation : 12 000 ; bourse, aumônes :

20 000 ; habillement de la livrée : 2400) ce qui eût produit une dépense totale de 134 560 francs ; mais on ne poussa pas plus loin et le grand-duc de Berg resta aux mains des femmes.

Hortense rentre en scène au moment où Leurs Majestés reviennent de leur voyage en Hollande et sur le Rhin. Tous les nuages sont dissipés, à preuve la baronnie conférée à Moisson-Devaux le 5 décembre. La reine est l'ornement nécessaire des cérémonies et des fêtes ; elle est comblée des bontés de l'Empereur qui, à chaque occasion, lui demande avec un intérêt marqué des nouvelles de sa mère, qui, au jour de l'an, lui envoie un médaillon avec son portrait et celui de l'Impératrice entouré de brillants pour 49 534 francs, et qui, au grand-duc, donne un semblable médaillon de 12 000 francs. Deux fois la semaine, le lundi et le jeudi, elle paraît au cercle et, le dimanche, au dîner de famille. Point de bal sans elle : c'est elle qui, le 6 février, ouvre, aux côtés de l'Impératrice, le grand bal paré dans la salle de spectacle, elle qui, le 11, mène le quadrille des Incas qui fut l'événement du carnaval [1] et qui resta comme un modèle pour ces sortes de divertissements; elle y paraît longue, svelte, désinvolte, malgré les perles et les diamants dont est couverte sa robe de mousseline, brodée à la poitrine d'un soleil d'or, et son étole de satin brodée d'or, et sa couronne d'or d'où tombe un voile de mousseline brodée d'or.

[1] V. *L'Impératrice Marie-Louise*. — Edition Ollendorff, page 371.



Avec ses épaules si joliment tombantes qu'elles donnent à son corps mince une apparence virginale, elle peut jouer les *Reines-Vierges* et elle sait les gestes qu'il faut, mesurés et simples, pour exprimer dans le langage restreint de la pantomime, les idées peu compliquées qui conviennent à cet art primitif. Autour d'elle, prêtresses du Soleil, Péruviens et Péruviennes, celles-là en un costume analogue au sien qui revient à 450 francs, ceux-ci en jupe de bayadère rouge ou bleu rayée d'or ou d'argent, plumes et paillons en tête, à 300 francs le péruvien des deux sexes, — en sorte que, bien que la reine paye jusqu'aux bottines et aux masques, elle en est quitte pour 14 000 francs — tous les figurants de son quadrille sont gens de sa maison, ancienne ou nouvelle, comme Mmes Mollien, de Broc, de Villeneuve, Harrel, de Maillé, Mlle Cochelet, MM. d'Arjuzon ou de Villeneuve; ralliés de la première heure comme Montesquiou, Grammont, Graville, Bellissen, Marmier, Bréhan, Ségur, Bongars, Canouville (le maréchal des logis du Palais), Sainte-Aulaire, ou gens vraiment d'Empire : Letort, Menou, Victor, Dulauloy Delaborde, Rampon, Montalivet, Wattier, Bourgoing, Gantheaume. Flahaut figure en simple Péruvien, mais sa place n'en est pas moins bonne.

Par rapport aux choix que font Pauline et Caroline, par rapport surtout au recrutement actuel de la Cour impériale, l'entourage que se donne Hortense prend un caractère et dénote une forme de vivre. Non pas qu'il faille y voir sans doute une nuance d'opposition,

mais au moins un goût personnel, un attachement au passé, le désir de conserver les relations anciennes. Hortense ne va point quérir, hors du milieu qui, par suite des circonstances de la vie, est devenu le sien, des personnages dont le nom connu ou la noblesse avérée fasse de l'effet ; elle manque de cette sorte d'enthousiasme pour quiconque n'est pas d'Empire et quoique, de jeunesse, elle se trouve liée avec des femmes qui sont du pur Faubourg et du plus intransigeant, comme Zoé Talon, comtesse du Cayla, que, par ces femmes, elle se trouve en coquetterie d'amitié avec des hommes comme le vicomte de la Rochefoucauld, elle garde ceux qu'elle a et s'emploie pour eux, mais elle ne recherche point les autres. Elle est assez bien née pour qu'elle ne s'émeuve point à des grandeurs qu'elle connut de tout temps et qui la laissent froide. Aussi, ceux-là qui, en 1812, regrettent l'Empire de l'an XIV se groupent volontiers autour de la fille de Joséphine, dont l'accueil est toujours égal et la grâce pareille à celle de sa mère.

A la fin d'avril, le 22, Eugène arrive de Milan pour recevoir les ordres de l'Empereur en vue de la campagne qui doit s'ouvrir. Hortense en est tout épanouie : elle est avant tout fille et sœur. Entre elle et son frère, il y a tous les liens qu'ont tressés les misères communes, qu'ont renforcés les fortunes heureuses ou adverses ; il y a une façon de penser semblable qui se traduit par une infinité de nuances où la simplicité de fond transparaît. Ils ne sont pas nés princes ; ils ne s'en font pas accroire ; ils font ce

qu'il faut qu'ils fassent parce que la position qu'ils occupent le commande; mais ils se souviennent du point de départ et ils en ont gardé, avec le sentiment de ce qu'ils étaient d'origine, des affections que leur fortune n'a point effacées et des amitiés auxquels ils demeurent fidèles. La reconnaissance qu'ils éprouvent envers celui auxquels ils doivent leur destinée va plus à l'homme qu'au souverain, leur dévouement s'attache plutôt à la personne qu'au système, mais ils n'ont point de pensées viles et, même à ceux de leurs actes qui prêtent le plus à être discutés, on trouve une explication qui, si elle ne tourne pas toute à leur honneur, montre au moins des mobiles de dévouement et de tendresse, des mobiles qu'on peut dire d'humanité.

Après le dernier cercle à Saint-Cloud qui est le lundi 4 mai, et au moment où l'Empereur part pour Dresde avec Marie-Louise, la reine vient s'établir à Saint-Leu où sa mère fait un séjour, avant le dispersement général : Joséphine doit en effet aller en Italie pour les couches de sa bru et, de là, elle reviendra à Aix en Savoie, durant qu'Hortense, accompagnée cette fois de ses deux fils, ira prendre les eaux à Aix-la-Chapelle ; Hortense évitera ainsi de se trouver en Savoie avec tous les Bonaparte qui y affluent : Pauline, Julie, Madame, Fesch, sans parler de la princesse de Suède : elle connaît assez leur bienveillance pour désirer qu'elle s'exerce d'un peu loin.

Ce ne fut qu'après six semaines d'angoisses que Madame apprit l'arrivée de Lucien en Angleterre. Il avait débarqué à Plymouth le 12 décembre 1810 ; le 25 janvier 1811 seulement, elle en avait la nouvelle ; aussitôt elle prenait la plume pour en informer tous les siens : « Lucien a été transporté avec toute sa famille à Londres ; on les y traite très bien. Tous les Anglais leur témoignent beaucoup de considération. » Ne croirait-on pas trouver là comme l'écho de ces phrases que Lucien adresse à ses enfants : « Le Tyran s'est trompé. Il m'est doux de penser que, malgré son projet de la flétrir (*la*, c'est Alexandrine), le bruit de la réception qu'on nous fait ici arrive à ses oreilles et que l'image de votre mère, accueillie avec transport et vénération par les nobles insulaires anglais, le poursuit et l'irrite au milieu de ses fêtes impériales sans qu'il puisse s'y opposer. »

Il convient de rabattre quelque chose de ces allégations enthousiastes. Après le débarquement de Lucien, la curiosité qu'il a causée et le triomphe dont il a été l'occasion pour les journalistes, la lassitude est venue assez vite. Si Lucien était venu à Londres et qu'Alexandrine eût fréquenté le beau monde, il y en aurait eu pour une saison, mais ils sont à Ludlow, à la frontière du pays de Galles, où le comte de Powis, fils de ce lord Clive qui fut le vainqueur de Tippoo-Sahib, leur a — gratuitement, croit Lucien, — offert l'hospitalité à Dinham house, vaste et noble demeure en briques construite à côté de l'ancien château royal. Depuis son départ de Civita-Vecchia, Lucien a



dépensé 200 000 francs : le seul affrètement de l'*Hercule* lui a coûté dix mille piastres d'Espagne, il donne en roi et s'est égalé au moins à ses frères par ses largesses envers l'équipage du *Président ;* aussi, assez démuni, a-t-il accepté cet asile qui a ce qu'il faut de grandiose pour lui plaire et où la surveillance, exercée d'abord par le colonel Mackensie, puis par le colonel sir Baldwin Leighton, est toute de courtoisie. On est revenu en effet de l'opinion qu'exprimait le comte de Lille, lorsqu'il écrivait à l'arrivée de Lucien à Malte : « On veut le représenter comme s'étant évadé et il avait quarante personnes à sa suite, B. P. ne pouvait donc pas l'ignorer, car il n'est pas servi pas des imbéciles. Quel est donc le but de ce départ. Je l'ignore complètement, tout ce que je sais, c'est que je regarde M. Lucien comme un autre Sinon. Mais il était brouillé avec son frère... Plaisante raison ! Querelle de coquin n'est rien. Ils ont le même intérêt et voilà le lien de ces gens-là. » Peut-être la défiance persiste-t-elle chez les émigrés français, mais les Anglais, surtout les surveillants, ne paraissent en avoir aucune. Même l'honorable Lady Leighton, « aussi honorable, écrit Lucien, de titre que de caractère », est d'une société précieuse pour Alexandrine. On s'est installé ; même a-t-on commencé à déballer les objets d'art apportés d'Italie, dont l'énumération a fait l'étonnement des Anglais, surtout quand ils y ont vu inscrits deux bustes en marbre du Pape. Au bout de six mois, les choses se gâtent avec le comte de Powis « qui déshonore l'hospitalité anglaise ». Le

comte de Powis — en même temps baron Clive of Walcot, baron Powis of Powis castle, baron Herbert of Cherbury et Viscount Powis of Ludlow, lord-lieutenant des comtés Salop et Montgomery, recorder de Shrewsbury et Ludlow, gouverneur du fort Saint-Georges de Madras — cet homme, aux titres multiples et aux sinécures rémunératrices, n'en est pas moins, au dire de Lucien, d'une insupportable lésinerie. Faut-il avouer, à son excuse, que les enfants de Lucien sont ainsi élevés qu'on ne les reprend jamais et que leurs jeux favoris consistent à briser tout ce qu'ils rencontrent? Quelque jour, les cuivres que Roger grava d'après Prudhon pour illustrer *la Tribu indienne* leur étant tombés sous la main, ne s'aviseront-ils pas de les passer au grès? Qui sait leurs méfaits à Dinham house? En tous cas, le comte de Powis a montré quelque regret de ne point avoir fixé un loyer; sur quoi, Lucien lui a envoyé 300 guinées (50 pour chaque mois, ce qui porte le loyer annuel à plus de 15 000 francs) puis il s'est mis en quête d'un autre gîte. Sous le nom du banquier chez lequel il a placé ses fonds, il achète pour 9000 £ (225 000 francs) le château de Thorngrove, à trois milles de Worcester et à quinze de Ludlow. Le paysage est à souhait, la campagne n'est qu'un jardin ou un parc délicieux : c'est un verger continuel planté de pommiers et de poiriers et, des haies qui séparent les héritages, les arbres s'élancent « d'une végétation prodigieuse ». Le château est vaste et agréable, la terre assez étendue; cette fois, on s'installe pour tout de bon et

d'une facon digne du nom qu'on porte. Livrée, équipages, mobilier, tout est à l'avenant, non pas que Lucien recherche le luxe pour lui-même ; il est de ces hommes, fort simples en ce qui touche leur personne, auxquels nulle fortune ne résiste. Lui-même n'a guère d'autre besoin que de terminer son poème de *Charlemagne :* il y travaille en promenant, en mangeant, en chassant, rayonnant d'un kiosque qu'il a fait construire à un mille du château. Prise d'une noble émulation, Alexandrine a aussi son poème : *Bathilde, reine des Francs*, qu'elle compose en secret pour en donner la surprise à son mari. Mais elle a d'autres distractions : A Worcester, la société s'est émue du voisinage d'un homme illustre et persécuté et s'est empressée à faire des visites et à offrir de petits soupers. Cela est médiocre, mais Alexandrine se plait à recevoir ces hommages et Lucien lui-même les agrée.

Ils en ont de plus retentissants : des professeurs d'Oxford, plusieurs savants anglais, des grands propriétaires du voisinage arrivent de loin pour leur rendre visite : même, dit-on, lord Holland, le marquis de Lansdowne, lord Brougham ; cela est-il bien sûr, et, si la curiosité attire ainsi les chefs des Whigs, que peut leur dire Lucien ? Avec le monde officiel, il est moins bien : le lieutenant du comté n'est point venu en personne ; il a envoyé un simple baronnet pour l'excuser. Lucien, qui sait ce qu'on lui doit, en tire grief.

Il a, dans la ville même, des compatriotes malheu-

reux, car Wòrcester est un des dépôts ou des cantonnements des prisonniers de guerre, mais nulle part Lucien n'en fait mention, bien qu'il ait eu certainement des rapports avec quelques-uns d'entre eux.

L'argent qu'il a emporté de Rome est presque épuisé : Lucien en a mis une grande partie dans la maison de banque Le Mazurier, de Londres, qui fait banqueroute en 1811. Il y perd 8 000 £. (200 000 fr.) et il eût perdu tout ce qu'il avait en dépôt sans la prévoyante intervention de M. Baring, plus tard baron Ashburton ; il n'en a pas moins, en une année, écorné son capital de plus de 700 000 francs, sans compter les dépenses courantes. Quoique ignorant ce nouveau désastre, la famille prévoyait que Lucien devait être gêné et, dès le 18 février 1811, Louis avait pris l'initiative de lui faire des offres de service. Il s'était, dès son enfance, assez mal accordé avec son frère et, malgré qu'il lui reconnût du génie, il n'avait recherché sa société que dans les moments où il était en froid avec Napoléon. De loin, il lui écrivait des lettres tendres et se confiait à lui ; même, pour s'avoisiner au Plessis, avait-il acheté Baillon, mais à peine l'avait-il eu qu'il s'en était dégoûté. Vis-à-vis d'Alexandrine, il n'avait jamais témoigné de sympathie et, l'année précédente, il avait été des plus chauds à prêcher la séparation ; maintenant, il paraissait croire que leurs situations pareilles devaient les rapprocher : c'était près de Lucien que son incertitude prétendait se fixer et sa faiblesse s'abriter. Il devait donc d'abord se faire pardonner sa fâcheuse intervention.

« J'embrasse tes enfants, lui écrivait-il, et je te prie de faire mes compliments à ta femme. Oubliez l'un et l'autre la lettre que je t'ai écrite de Paris l'hiver dernier. Je t'ai conseillé la séparation si, par ce moyen, tu pouvais rentrer et assurer l'état de tes enfants; mais, à ta place, j'aurais agi comme toi, et j'ai commencé par déclarer à ton secrétaire que je t'écrivais de faire ce que je n'aurais pas voulu faire pour moi-même. » Puis, dans cet accablement de sa solitude, dans son désir qu'il a d'être pardonné, il offre à Lucien la moitié de ce qu'il possède, la moitié de ses diamants, la moitié des intérêts d'une somme de 500 000 florins qu'il a placée. « Je ne crois pas, dit-il que je retire d'autres propriétés particulières dont on s'est emparé. Si on pouvait les sauver, je t'en offrirais également la moitié. J'ai donné à mes enfants et à leur mère mes propriétés foncières; j'espère qu'on les leur laissera. Quant à cette somme de 500 000 florins que j'ai, si je viens à mourir dans ce pays, je te laisserai cette somme, qui te sera toujours quelque chose. Si la Providence en dispose autrement, ne pourrions-nous nous rejoindre en Amérique? Dis-moi promptement ce que tu en penses. Je crains de nouvelles persécutions. Que me conseilles-tu de faire ? »

Sur une lettre aussi affirmative, Lucien s'empresse de répondre que tous les griefs anciens sont oubliés, qu'il attend son frère en Angleterre pour, de là, partir en Amérique et que le mieux est que, en attendant, Louis lui envoie tout ce qu'il a sauvé de sa fortune. Pour porter son message et rapporter l'argent et

les diamants, il expédie, de Thorngrove à Gratz, un homme affidé. Louis a fort bien accueilli d'abord l'idée de passer aux État-Unis, mais il veut des détails : « Où irais-tu t'établir en Amérique, a-t-il écrit ? Il serait bien nécessaire que je susse cela positivement. N'ayant personne près de moi, je ne puis trouver quelque consolation que dans ta famille ; chaque jour, je suis convaincu davantage que l'Amérique est notre seul asile à l'un comme à l'autre. Si l'on était juste, on nous en ouvrirait le chemin. » Mais voici les objections qui se présentent : d'abord, il ne balancerait pas une minute s'il était certain de pouvoir se rendre en Amérique sans toucher en Angleterre, mais cela est-il vraisemblable ? Puis, il ne partirait pas sans esprit de retour : « Je t'avoue, écrit-il, que si la Hollande d'abord, la France ensuite, réclamaient jamais mes faibles services, je me croirais obligé en conscience de revenir d'Amérique tant qu'une paix générale n'aura pas réglé définitivement le sort des États. » Enfin... enfin, il trouve que Lucien a pris trop au pied de la lettre sa proposition de partage et qu'en vérité cela est indiscret. « Venons, maintenant à l'article de la fortune, écrit-il ; je ne peux pas t'envoyer la somme que tu désirerais. Je me suis fort mal expliqué dans ma première lettre ou tu m'as sûrement mal lu. J'ai parlé, mon ami, de te laisser tout ce que j'ai, en cas de mort... J'ai de quoi suffire à peine à mes dépenses, à l'achat de livres et à quelques aumônes. » Il n'est plus question ni de la moitié des diamants, ni de la moitié des revenus ; le vent a tourné ; Lucien en est

pour le voyage de son affidé qui revient les mains vides.

Rien à espérer de Rome. Au moment d'embarquer sur le *Président*, Lucien a donné ordre à son secrétaire, Joseph Servières, d'attendre à Malte une occasion pour ramener en Italie un certain nombre de domestiques qu'il a licenciés et d'aller ensuite à Rome pour veiller au transport en Angleterre des objets précieux. Servières n'a pas de raisons particulières pour sacrifier sa vie à Lucien. Employé au Trésor public à Paris, et en même temps auteur dramatique, ayant fait jouer avec succès (de 1800 à 1809) plus de trente vaudevilles et comédies, il a été mis en rapport avec le sénateur par son mariage avec une demoiselle Honoré-Charen, belle-fille du peintre Guillon-Lethière, directeur de l'Académie de France par la grâce de Lucien, qu'il avait accompagné à Madrid et dont il était depuis lors le commensal, le peintre ordinaire et le conseiller artistique. Engagé comme secrétaire par Lucien en décembre 1809, arrivé à Canino vers la fin de janvier 1810, Servières a traversé depuis lors des péripéties qui n'ont point été pour l'attacher à sa place, car, avec sa femme et son enfant de deux ans et demi, il a dû suivre toutes les caravanes de la famille ; de Malte, pour regagner l'Italie, il s'est d'abord rendu à Tunis sur un bâtiment qui y transportait des prisonniers libérés ; à Tunis, le 22 novembre, il a été remis par le consul d'Angleterre au consul de France et il a attendu, jusqu'au 1er janvier 1811, l'occasion d'une polacre ottomame qui l'a débarqué le 5 à

Livourne. Là, il a été longuement interrogé par le commissaire général de Police et obligé à un nouveau séjour jusqu'à ce que le ministre eût donné une décision. Celle-ci a été favorable et il a pu prendre la route de Rome avec les domestiques congédiés.

A Rome, autres embarras et, cette fois, insurmontables. Lucien, avant son départ, a confié à un certain abbé Colonna, son compatriote et son allié, quatre cents tableaux environ, estimés deux millions, et des statues valant au moins cent mille écus, parmi lesquelles la fameuse *Minerve* des Giustiniani, la troisième statue de l'antiquité. Tous ces objets précieux sont restés encaissés depuis lors et Lucien, convaincu de la facilité de son voyage en Amérique, a chargé l'abbé Colonna de lui envoyer toute cette collection par le retour de son bâtiment.

L'*Hercule*, comme on sait, n'a eu garde de revenir et l'abbé n'a pas pu transporter les caisses de Rome à Naples, car elles servaient de gage au comte Lavaggi pour des sommes qu'il avait généreusement prêtées sans prendre hypothèque sur les biens fonciers. Telle est la situation lorsque Servières arrive, apportant peut-être l'argent nécessaire pour désintéresser Lavaggi; mais l'attention de l'Empereur a été éveillée par la nouvelle du passage de Servières à Livourne, et, le 14 mars, il a donné ordre à Savary de « mettre le séquestre sur les objets d'art et autres qui se trouveraient à Rome et autre part appartenant au sénateur Lucien, afin qu'ils ne deviennent pas la proie des Anglais ». Servières, mandé chez Norvins, directeur

de la Police à Rome, s'empresse d'indiquer les dépositaires, car il n'a d'autre idée, après ses aventures, que de retrouver sa place au Trésor, et Norvins, ainsi armé, fait déballer les tableaux que l'humidité gâterait. C'est ainsi qu'en octobre 1811, la comtesse d'Albany a pu admirer les Carrache que Lucien a achetés des Giustiniani, le *Massacre des Innocents* du Poussin, la *Bacchanale* de Rubens, les Jordaens, les Vernet, une centaine de beaux tableaux. Il reste à Lucien, en dehors des tableaux qui, en cent caisses, ont été envoyés à Naples et confiés à Caroline, ceux de petite dimension qu'il a emportés, entre autres les Raphaël, le *Sommeil de Jésus*, la *Madone aux Candélabres* et le portrait du *Fattore*, mais qu'est cela près de la grande spéculation qu'il s'était promise ? En vue de cette vente, il avait chargé sur l'*Hercule* les cuivres gravés d'après ses tableaux et ses marbres par Fontana, Pistrucci, Folo, Petrini, Carattoni, Testa, Banzo, etc. ; il avait fait tirer les gravures à Londres et avait fait luxueusement imprimer un texte sous le titre de : *Choix de gravures à l'eau-forte d'après les peintures originales et les marbres de la galerie de Lucien Bonaparte*. Il fallait renoncer à ce qui était à Rome et il ne restait d'espoir que du côté de Naples, où se trouvaient entreposés outre les tableaux et les bronzes, deux coffrets de bijoux appartenant à Madame Lucien.

Restait Paris et Madame : mais les communications étaient singulièrement difficiles ; ne recevant rien de sa mère, malgré qu'il lui eût écrit plusieurs fois, Lucien s'adressa à la grande-duchesse de Bade, Stéphanie

de Beauharnais, lui disant que, si le silence de sa mère n'était pas un blâme, il devait présumer que ses lettres avaient été interceptées; que pourtant il avait besoin d'argent pour entreprendre son voyage aux États-Unis et qu'il demandait que sa mère lui en envoyât. Stéphanie répondit aussitôt en se mettant à sa disposition et Lucien, ne voulant pas que la requête qui attesterait son dénûment passât sous l'inspection du colonel Leighton, « chargea un ami commun de lui faire connaître ses remercîments et ses demandes. Il avait besoin de recevoir, au plus tôt, 50 000 francs de sa mère et ajoutait qu'il n'avait aucun espoir de continuer sa route vers les États-Unis avant la paix générale ». Aussitôt informée, Madame s'ingénia à expédier l'argent demandé. Dès le mois d'avril, elle chargea Nicolas Clary, qui continuait à Paris son commerce de banque, d'envoyer à Lucien des traites sur Hambourg. Il ne semble pas que cette négociation ait réussi. Il y eut, dit-on, d'autres tentatives de correspondre par La Borde, l'ancien amant d'Alexandrine, chez qui Lucien l'avait vue pour la première fois à Méréville, mais, pour une raison ou l'autre, l'argent ne parvenait toujours pas et l'on dut aviser à d'autres moyens. A Worcester était interné le général Lefebvre-Desnoëttes, colonel des Chasseurs de la Garde qui avait été fait prisonnier par les Anglais le 24 décembre 1808, au combat de Benavente. Sa femme l'avait rejoint le 9 octobre 1810 et lui avait porté 20 000 francs que l'Empereur lui envoyait en gratification. Mme Lefebvre-Desnoëttes était la fille de M. Rolier, intendant

général de la maison de Madame Mère, et son cousin proche par sa femme née Benielli[1]. On n'eût pu trouver mieux comme intermédiaires. En ouvrant à Londres un crédit à Lefebvre-Desnoëttes, on compterait à Lucien tout l'argent qu'on voudrait, mais encore fallait-il que l'Empereur n'en sût rien. Rolier employa donc des noms supposés et un langage convenu dans les lettres qu'il achemina vers son gendre, par le canal de M. Martin, commissaire général de Police à Boulogne. « La personne qui prend intérêt à M. Douglas, écrivit-il à Lefebvre-Desnoëttes, vous prie de lui compter jusqu'à concurrence de 100 000 francs sur votre crédit. Vous aurez soin d'en prendre une quittance double, d'envoyer l'une et de garder l'autre. » Quelques jours plus tard, Madame s'étant ravisée, Rolier écrit : « Vous ne donnerez à M. Douglas que par petites sommes. On le préfère. On est inquiet de sa santé ; informez-vous de ses besoins. » Lefebvre-Desnoëttes répondit, sous la signature Charier, en datant de Boston, le 19 septembre, et en adressant à M. Castmelle, négociant à Boulogne, sa lettre qui, sous couleur de commerce, paraît surtout traiter de l'évasion qu'il méditait et qu'il devait mener à bien quelques jours plus tard : « J'ai fait remettre sur les cent dont vous me parliez, cinquante pour les cent à M. Doug... Votre contre-ordre est arrivé trop tard. Il se portait bien il y a huit jours. Quant à des reçus, que cela ne vous inquiète pas, contentez-vous du fait. Il avait

[1] V. *Napoléon et sa famille*, III, 375.

grand besoin de ses fonds, les a demandés et les a eus. »

Martin n'avait pas rendu compte au ministre de la Police de ces correspondances, qu'il entretenait par les smogglers qui aidaient parfois les prisonniers à s'évader et faisaient surtout la contrebande. Le Cabinet noir surprit une lettre : aussitôt Savary manda à Paris le commissaire de Boulogne ; il l'interrogea avec une extrême sévérité, fit comparaître Rolier, « qui prétendit que tout cela était faux, que le crédit n'était que de cent louis au profit d'un sieur Douglas qui existait réellement et avec lequel il avait des affaires d'intérêt » ; Martin se défendit en présentant des lettres de Rolier qui ne pouvaient laisser de doutes ; il n'en fut pas moins semoncé de la belle sorte, menacé de destitution et renvoyé à son poste avec injonction de faire passer au ministre de Police tous les paquets qui lui viendraient d'Angleterre. Madame découvrit sans doute des moyens plus sûrs de faire passer son argent et l'on peut croire que ce fut désormais avec l'acquiescement tacite de l'Empereur. On trouve en effet dans ses papiers de comptes, à la date du 21 novembre, un reçu délivré par Charles Sapey, l'ancien associé de Lucien, à Campi, son ancien secrétaire, pour une somme de 50 000 francs prêtée à Campi par un sieur Bobée, sur l'entremise de Sapey ; à la date du 7 mai 1812, un reçu de 15 800 francs délivré par Rolier à Campi, avec, au pied, cette note de la main de Rolier : « Cette somme a été payée au général Lefebvre-Desnoëttes pour le rembourser de

pareille somme qu'il avait fait passer à M. Lucien. »
Ce ne sont là que des bribes d'information, mais suffisantes pour indiquer d'où Lucien tirait ses principales ressources.

Juste à ce mois de mai, l'assassinat du principal ministre, M. Perceval, ayant amené la dissolution de son administration, Lucien espéra « que, par suite du changement de ministère, il pourrait partir bientôt pour les États-Unis ». Il avait déjà fait choix de Philadelphie pour sa résidence. Pour se procurer le moyen de s'y rendre, il envoya à Naples le neveu de sa première femme, André Boyer, qui devait retirer les effets jadis confiés à Murat et sans doute recevoir les fonds que fourniraient les divers membres de la famille.

On est étonné de ne point trouver, sur ce sujet, trace de demandes adressées à Élisa ; les relations sont-elles donc rompues définitivement entre elle et Lucien ou bien la grande-duchesse a-t-elle si habilement adressé ses lettres qu'elles aient échappé aux divers cabinets noirs et que nul fragment ne s'en soit égaré? Sans doute, Élisa s'est faite avant tout princesse et gouvernante générale, et, pour sa famille, même sa mère et son frère Jérôme, elle n'entend point dérober un de ses précieux instants aux peuples dont elle fait le bonheur. Pourquoi plus pour Lucien? En juillet, lorsque, fort éprouvée encore par la mort de son fils, laissant à Florence sa fille Napoléon et aux bains de Lucques son époux le prince Félix, elle vient à Livourne prendre des

bains de mer, sa cure ne l'empêche point de travailler, d'écrire, de donner ses ordres, de tenir en mains tout son monde. Elle est toute aux affaires, aux levées de conscrits, aux querelles entre le Chapitre de Florence et l'archevêque nommé, aux règlements généraux d'administration, aux lois dont elle comble les Lucquois. Affaires, ses correspondances, même celles qui paraissent intimes, celles qui pour le moment semblent gratuites. Elle a des fruits confits pour Cambacérès, des gâteries pour Regnaud et pour Laplace ; rien ne la fait manquer à ces attentions vis-à-vis des ministres et des gens en place, mais elle en garde autant à l'égard des disgrâciés : ainsi continue-t-elle à suivre son commerce avec ses deux étranges protégés, Fouché et Talleyrand, les deux hommes qu'elle tient pour redoutables et qu'elle pense voir reparaître quelque jour. Et, en même temps, elle s'ingénie à conserver la bienveillance de l'Impératrice qui, s'étant prise d'une sorte de passion pour sa petite nièce lui envoie, le jour de sa fête, un choix des plus beaux joujoux qu'on fasse à Paris. Élisa, en retour, adresse à sa belle-sœur, toutefois après en avoir sollicité permission de l'Empereur, une boîte avec son portrait qu'elle a fait faire à Florence. Elle sait se rendre aimable avec quiconque peut la servir.

L'Empereur pourra être satisfait de la ressemblance, mais ce ne sont pas ces petits cadeaux qui lui fermeront les yeux. Il entend être régulièrement informé de tout ce qui se passe à Florence, comme à Turin ou à Rome, « soit en ce qui regarde les gouverneurs dans

leur cour, soit en ce qui regarde le pays », et, à cet effet, il a placé à Florence, comme directeur général de la Police en Toscane, un homme à lui, Pierre Denis de La Garde, un de ces personnages mystérieux qui ont le privilège de lui écrire sur toute chose, en pleine franchise et qui ne ménagent point, comme ferait un préfet, les Altesses Impériales. La Garde a fait ses preuves à Madrid et c'est un malheur qu'il en soit sorti ; mais, à Florence comme à Madrid, il saura ménager extérieurement ceux qu'il surveille, et, avec la grande-duchesse si jalouse de son autorité, il se contentera d'observer, sans se brouiller avec elle par des empiètements imprudents.

Elle n'est point femme à les tolérer : Fesch, comme secrétaire général de la Société maternelle, ayant invité le préfet de l'Arno à convoquer les dames de Florence pour provoquer leurs adhésions, Élisa lui écrit : « Permettez-moi, cher oncle, que je vous fasse mes observations. Les Florentins, ayant à leur tête une sœur de l'Empereur, trouvent très extraordinaire qu'un préfet les convoque pour un acte de charité et pour tenir un conseil sans m'avoir à leur tête. On ne suppose pas que j'irai chez le préfet tenir une assemblée. » Et tout de suite Fesch s'excuse et se rétracte.

Par contre, elle a grand goût à tout régir, même ce qui ne concerne point ses fonctions de gouvernante, même l'armée, dont à la vérité Félix est le chef pour la 29e division, et, comme le mari, elle commande le général et par suite les soldats. C'est elle qui propose les mutations d'officiers, elle qui, dans le dépar-

tement de l'Ombrone, veut le général Barquier au lieu de l'adjudant-commandant Mariotti, un Corse qu'elle entend rappeler à l'état-major pour tout diriger sous le nom du prince; elle qui, dans le département de l'Arno, met le général Pourchain, qui lui est particulièrement agréable, à la place du général Barquier. Le ministre de la Guerre, avec qui elle est au mieux, s'empresse d'acquiescer; le haut commandement est désorganisé, et l'on en verra les suites avant peu, mais la grande-duchesse est satisfaite.

Si elle garde pour elle de telles victoires, elle ne manque pas de publier toutes les autres qu'elle remporte. Pas un de ses voyages qui ne fasse un sujet d'article, pas un de ses actes qui ne soit célébré, pas un de ses pas qu'elle veuille perdre pour la postérité. Elle a, au *Journal de Paris* en particulier, des amis complaisants, tels que Rœderer, qui s'empressent d'enregistrer l'enthousiasme d'une population immense lorsque, à Livourne par exemple, le 29 novembre, S. A. I. daigne assister au lancement du brick l'*Inconstant* : « S. A. I. monta ensuite sur une superbe chaloupe et alla visiter la flotille qui est au mouillage dans ce port; partout elle a été accueillie aux cris de : *Vive Élise! Vive l'Empereur!* » Voilà qui fait froncer le sourcil à l'Empereur et lui fait oublier les petites boîtes que sa sœur envoie à l'Impératrice : « Les journaux de Toscane, écrit-il au ministre de la Police, mettent dans le plus grand détail ce que fait la grande-duchesse, et les journaux de Paris le répètent trop souvent. Il faut que vous recommandiez au directeur de la Police de ne

pas laisser imprimer ces bêtises. Moins on parlera de la grande-duchesse et mieux cela vaudra... Je vois dans un dernier article que des équipages français ont crié : *Vive Élisa! Vive l'Empereur!* C'est ridicule. Je rendrai le directeur de la Police responsable de ce qui sera imprimé d'inconvenant... L'Europe s'embarrasse peu de ce que fait la grande-duchesse. Les souverains laissent imprimer ce qu'ils font, mais c'est malgré eux et pour empêcher les bruits ridicules. On laisse mettre dans les journaux que l'Empereur a été à la chasse, c'est parce que le public qui n'en entendrait pas parler en ferait des nouvelles. Il y a de grands intérêts attachés à ce que font les souverains au lieu qu'aucun intérêt n'est attaché à ce que fait la grande-duchesse. » La commission sans doute est peu agréable à rendre, mais Savary sait où prendre le bureau des nouvelles florentines et Regnaud se chargera « d'insinuer au secrétaire de la grande-duchesse » qu'il faut mettre une sourdine à la réclame.

Si, cette fois, Napoléon n'a pas voulu attaquer sa sœur directement et s'il a préféré employer « quelqu'un de Paris », c'est qu'il a là à présenter une observation personnelle et délicate qui, après tant de remontrances du même genre, prendrait de sa part une importance inutile ; mais qu'Élisa s'avise de broncher dans le travail, par exemple de laisser son secrétaire des Commandements écrire en son nom au ministre de la Guerre de France, il faut voir comme l'Empereur la relève et la redresse : « Écrivez, dicte-t-il, que ce n'est pas convenable, qu'il peut faire les

lettres, mais que tout doit être signé par la grande-duchesse ou par son mari; que cette manière de faire est ridicule et contraire à la dignité de mes ministres et au bien du service. » Tout employé doit gagner son salaire et, grande-duchesse qu'elle est, Élisa, morte ou vive, devra faire ce pourquoi on la paye. Au moins n'a-t-on pas à le lui répéter et s'étonne-t-on qu'on ait eu à le lui dire; car rien n'est moins dans son caractère : elle n'aime point qu'on se donne des airs à ses dépens et ce n'est point elle qui est paresseuse pour les écritures. Bien plutôt se mêle-t-elle d'avoir des idées et de les proposer, quitte à ce qu'elles soient réfutées, même avec quelque ironie, par des sous-ordres qui ont la confiance de l'Empereur. Tout ce qui éclôt à Florence ou à Lucques où elle s'est instituée la Restauratrice des Arts lui paraît devoir forcer l'admiration, et, pour bâtir des palais, graver des cuivres, tailler du marbre, il n'est tel que d'être du grand-duché. Élisa protège de haut, à la Médicis, des fournées d'artistes médiocres, parodistes de l'École française, mais qui, à défaut de génie, ont de l'entregent. Ainsi, à la grande indignation de Fontaine, lui a-t-elle suscité un rival en la personne de l'architecte Sterni auquel elle s'est employée à procurer les travaux du Quirinal; ainsi, à la grande colère de Denon a-t-elle imaginé de suggérer à l'Empereur la fondation à Paris d'une école de gravure que Morghen eût dirigée. Morghen! quand il y a en France Bervic et Boucher-Desnoyers, Tardieu et Massard! Déjà Morghen a eu la commande d'une gravure d'après le

Bonaparte franchissant les Alpes de David, qui doit lui être payée 110000 francs. Il a touché un à-compte de 40000 francs, et il ne terminera jamais la planche ; il vient de recevoir la commande d'un portrait de Marie-Louise qu'il n'ébauchera même pas. Sur l'école de gravure, Denon, qui s'y connaît, le prend de haut et, en rudoyant Morghen, il dit son fait à la protectrice.

Cela ne la décourage pas. Le goût de dominer qu'elle a si bien satisfait dans sa maison en domestiquant le mari qu'elle semble avoir tout exprès choisi, en se donnant pour amant ancillaire son grand-écuyer lucquois, ce goût qu'elle a eu loisir d'exercer sur ses peuples de Piombino et de Lucques, et dont elle s'ingénie à dispenser la jouissance aux sujets du grand-duché, ce goût qu'elle étend sur les Arts, l'Armée, l'Église, l'Opinion et l'Empire, est chez elle exclusif de tout autre goût ou de toute autre passion. Devenue chauve — car, en 1812, elle a des *tours* de cheveux à un louis la pièce — restée laide et tout aussi maigre, elle n'a pas même de coquetterie. Elle laisse cela aux pauvres femmes qui cherchent à plaire, alors qu'elle commande même l'amour. Elle ne s'occupe pas de sa toilette ; elle a fait un arrangement avec Leroy qui, pour 833 francs 33 centimes par mois, lui choisit, confectionne et expédie deux robes dont elle ne se plaint ni ne se loue et qu'elle porte telles quelles. Pour 333 francs 33 centimes, elle est fournie dans les mêmes conditions de chapeaux, coiffures et rubans. Avec cela, et, pour les grandes occasions, un *extraor-*

dinaire de peu de chose, elle est nippée ; on ne saurait dire habillée. Peu lui importe : elle ne ferait de folies que pour un manteau royal.

Caroline est fort loin de cette forme de penser, plus loin encore de ces béatitudes que procure l'ambition satisfaite. Livrée par Maghella, elle est tombée et, avec elle, toute la coterie française. Murat, roi par sa grâce, n'a point osé la chasser de son trône comme il a fait de son lit, mais ce n'est pas l'envie qui lui en a manqué. Toutefois l'audace eût été un peu forte et il eût dû être plus avancé qu'il n'était alors avec les ennemis de l'Empire. Il s'est donc contenté de réduire, à Capo di Monte, la reine en une sorte de captivité, éloignant tous les Français qui lui étaient affidés et ne permettant pas même au ministre de l'Empereur de pénétrer librement jusqu'à elle. Il redoute surtout qu'elle écrive à Napoléon et il prend ses précautions pour infirmer par avance tout ce qu'elle alléguerait. Quant à lui, il paraît suivre avec une sorte de confiance son dessein — ou plutôt le dessein de Maghella — et peut-être dès lors les négociations préliminaires sont-elles plus avancées qu'on n'a été jusqu'ici disposé à le penser.

Les événements qui se sont produits à Naples de mars à juillet 1811 et qui y ont, de la part de la France, amené des mesures répressives, préparatoires, pouvait-il sembler, à une ouverture d'hostilités, ont empli d'espérances les prêtres « toujours dans l'attente de quelque événement favorable à leurs désirs. Que



Joachim, disent-ils, se mette à la tête de ses troupes, qu'il vienne à Rome, les peuples, partout mécontents, de partout se réuniront sous sa bannière ». La franc-maçonnerie dont Murat croit tenir les fils en sa qualité de grand maître, trouverait donc en l'Église romaine une alliée inattendue ; mais, à en croire Norvins, établi directeur de la Police à Rome surtout pour surveiller Naples, d'autres alliances se préparent. « On dit, écrit Norvins le 11 août, que le roi Joachim se met sous la protection des Anglais, que les secours qu'il en recevra et ceux que lui prodigueront tous les prêtres, tous les catholiques d'Italie le rendront formidable à Sa Majesté Impériale. Le roi, observe-t-on, ne tenterait pas une telle entreprise s'il n'était pas sûr de quelques puissants appuis même dans l'intérieur de la France. On dit que déjà deux bâtiments anglais sous pavillon américain sont entrés à Naples où ils ont été bien accueillis. »

Les rapports de Norvins pourraient sembler tendancieux s'ils ne se trouvaient concorder exactement avec ceux de Durant, moins explicites, mais tout aussi noirs : « Il me semble, écrit le ministre de France, que le roi continue à se laisser emporter ou par les suggestions d'une vanité insurmontable ou par des rapports et des conseils dont la loyauté est suspecte... Ceux qui rêvent depuis longtemps un certain système italique ont beau jeu pour le précipiter dans des mesures mal calculées et dont je me suis permis de faire apercevoir au roi l'imprudence et les dangers. »

Le renvoi de Daure et de Lanusse vient encore préciser cette situation. Ces deux hommes qui, à Paris, tiennent à quantité de monde, qui ont leurs entrées dans les ministères, et peuvent trouver des accès près de l'Empereur, ne manqueront pas de parler et Murat prend les devants en les accusant : « Sire, écrit-il à l'Empereur le 17 août, ces hommes m'ont fait bien du mal. Les intrigues de M. Daure ont rempli de troubles mon palais et ma capitale. C'est lui qui m'a mis à deux doigts de la mort... et il affectait de répandre que ma maladie n'était pas réelle... Il a voulu former un parti contre moi, il n'a pas craint de m'attaquer jusque dans mes affections les plus chères et, quoique ses efforts à cet égard soient bien loin d'avoir obtenu le succès qu'il osait désirer, peut-être Votre Majesté a-t-elle en mains la preuve qu'elles n'ont pas été entièrement sans effet. » Voilà les précautions prises contre Caroline. Pour Lanusse, il l'excuse : c'est un malheureux « qui n'a été qu'entraîné par la perfide adresse d'un homme profondément pervers », mais il s'acharne sur Daure. Que n'a-t-il cru l'Empereur qui le « jugeait capable de se livrer à toute sorte d'intrigues et d'affaires ? » Il se retranche sur sa santé pour être bref, sur le besoin qu'il a de repos. « Je n'en puis pas goûter, dit-il, en songeant qu'on a pu altérer votre amitié pour moi, en songeant qu'on vous a inspiré des soupçons contre celui qui n'a vécu et ne vis que pour vous aimer et vous servir. » Et des déclamations, des « Dites-moi que vous m'aimez encore, » des déclarations que « sa

marine, son armée, tout ce qui est en son pouvoir sera consacré à l'accomplissement des volontés de l'Empereur »; là, des restrictions habilement glissées qui permettent les résistances : « Ce que je ne possède pas, ce qu'il m'est impossible de faire, ne l'exigez pas de moi, c'est m'humilier et me réduire au désespoir; demandez-moi plutôt mon royaume tout entier; demandez-moi plutôt mon existence que je vous ai consacrée et que je serai toujours prêt à sacrifier pour vous. » Et puis, tout en fin, en post-scriptum, comme une chose simple et qui ne souffre pas de difficulté, il annonce qu'il a remis le portefeuille de la Guerre et de la Marine au maréchal de camp Tugny et celui de la Police générale à M. Maghella, « sujet, dit-il imprudemment, de Votre Majesté. » « Je n'ai fait, ajoute-t-il, que des choix provisoires, afin que, si Votre Majesté jugeait à propos de m'en indiquer d'autres, je puisse m'y conformer. »

L'Empereur pourrait s'y laisser prendre, il a été pris tant de fois à ces protestations de Murat, mais, par malheur pour celui-ci, en même temps que sa lettre arrive à Paris, y affluent de tous côtés des renseignements qui la contredisent. D'abord, c'est Norvins qui déclare que « le motif de la disgrâce de M. Daure a été son attachement à S. M. I. et R. et à la cause de la France qu'il a soutenue à Naples avec l'énergie et la dignité qui lui appartiennent ». Norvins annonce que, à Naples, l'acharnement contre la France est à son comble ; que les discours du palais ne sont que les échos de ceux du roi qui affecte hautement les

dispositions les plus violentes contre tout ce qui est Français ; « on reparle des Vêpres Siliciennes et l'on dit que la *Messe de Naples* les vaudra bien ». Mais Naples n'est qu'un point en Italie. « Une conspiration sourde entretenue par le roi et ses agents a ses ramifications à Rome, à Florence, à Milan et même, dit-on, dans le cabinet de Savone. » Les prêtres élèvent jusqu'aux nues les vertus et le caractère du roi ; les intelligences qu'il soudoie dans les principales villes de l'Italie « dépassent les bornes des intérêts qui lui sont permis comme souverain ». « Il paraît certain que l'on a mis dans la tête du roi l'extravagante idée et le criminel projet d'être le maître et le libérateur de l'Italie et que les Anglais et le Pape sont les conseillers cachés de ce plan dont l'exécution semble être remise à l'époque où la guerre dans le Nord la démunirait du petit nombre de troupes qui lui reste. » A l'appui de cette déclaration, Norvins dresse une liste des agents que Murat entretient à Rome et dans diverses parties du royaume d'Italie : certains sont des employés du Gouvernement impérial, quelques-uns Français, la plupart Corses, protégés de Madame ou de Fesch ; chacun a sa mission spéciale : tous relèvent de Maghella.

En même temps que Norvins, Daure écrit à Savary : il part pour Paris où il apportera des détails convaincants ; puis, c'est Grenier qui écrit que les portes de la ville de Gaëte sont absolument fermées aux soldats qu'il commande ; de tous les points de l'Italie où la Police a des directeurs ou des commis-



saires généraux, arrivent des rapports « d'une conformité singulière » qui, dit Desmarest, « ne laissent point de doute quant au fonds principal des faits. » Enfin, à Paris même, le hasard a mis, juste à ce moment, aux mains de l'Empereur une suite de documents qui, soit pour des époques déjà anciennes, soit dans des circonstances toutes récentes, ne laissent aucun doute sur le caractère factieux des relations établies par Murat.

Lors de la dissolution du Concile, à la mi-juillet, des perquisitions ont été ordonnées chez divers particuliers pour rechercher les complicités dans l'affaire de la publication de la Bulle d'excommunication et dans celle de la nomination des vicaires apostoliques. Ces perquisitions, si elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on devait en attendre sur les menées religieuses, ont mis la police sur la trace d'une agence d'informations établie par Murat à Paris et dont le chef semble être Aymé, son ancien intendant, devenu son premier chambellan. Cette agence, comme la plupart des agences — celle des Bourbons en particulier — est au fond assez peu de chose et vise surtout à tirer de l'argent. « L'examen de ces papiers, écrit Savary, m'a prouvé clairement, ce dont je me doutais déjà depuis longtemps, que M. Aymé n'était ici qu'un chef d'intrigues d'autant plus dangereux qu'il ne fréquentait que la très mauvaise compagnie des cafés ou des maisons de jeu où il puisait toute sa politique et abusait de la confiance de son prince pour jeter dans son esprit diverses impressions d'inquiétudes et d'es-

pérances. » Aymé avait sous sa direction « quelques personnes aux gages de la cour de Naples puisqu'une lettre du secrétaire du roi ordonnait de les payer »; et, pour collaborateur principal, il avait La Vauguyon, qui, par ses relations avec Maret, prétendait se procurer aux Relations extérieures, des documents « qu'il était du plus haut intérêt de connaître ».

La Vauguyon vaut Aymé. C'est un intrigant, « vendant fort cher au roi de Naples le crédit qu'il a la hardiesse de présenter comme le fruit de son habileté et s'étant par là fait accorder une confiance dont il abuse pour tourmenter l'esprit de son maître ». Exactement la même manière de vivre qu'Aymé. Il puise ses renseignements aux mêmes sources... « C'est un homme, ajoute Savary, qui marche dans la même direction que son frère, M. de Carency, l'homme le plus méprisable de la capitale. »

Ce qui rend pire le cas d'Aymé, c'est que, sur l'ordre que Savary lui a intimé de retourner à Naples, il a pris ses passeports pour cette destination, avec détour par Melle, son pays natal ; qu'il est bien allé à Melle, mais que, rappelé par La Vauguyon qui lui a écrit qu'il avait des pièces de première importance à lui remettre pour le roi, il est revenu à Paris où l'on sait si bien qu'il est suspect que Campo-Chiaro, l'ambassadeur de Murat, lui a recommandé « de ne pas trop se montrer ».

Cela est louche, mais il n'y a pas lieu à arrêter Aymé, surtout lorsqu'on dispose d'un moyen infaillible pour le réduire à l'impuissance. Le 10 août, par décret impérial, « il est rappelé en France et il se

démettra de toutes les charges et emplois qu'il a au service du roi de Naples, en rentrant dans sa patrie ».

Mais, à ce moment même, « des indices venus d'Espagne » mettent l'Empereur sur une nouvelle piste. Le 20, il adresse cette note à Savary : « Il m'a été assuré que les diamants de la couronne d'Espagne ont été enlevés par des Français et qu'en faisant des recherches chez les bijoutiers, surtout chez ceux qui fournissent la cour de Naples, on aurait des indices. Suivez cela adroitement, afin de savoir la vérité. » Savary transmet aussitôt à ses agents des ordres en conséquence : mais, au mot *la cour* de Naples, il substitue le mot *le roi* de Naples — et ce n'est point par inadvertance. Lui n'a point de doutes, étant de longue date au courant de l'affaire : En juin 1808, quand Murat est tombé malade à Madrid, c'est lui, Savary, qui a reçu le commandement par intérim. Or, le 25 juin, Duroc lui a écrit sur l'ordre de l'Empereur : « Sa Majesté désire que vous empêchiez qu'on vole et qu'on commette aucune espèce de gaspillage. Les Espagnols ont déjà remarqué qu'on a porté au Retiro un très beau tableau de Raphaël : C'est une bêtise qui ne mérite pas la moindre attention. Cependant, il faut le faire remettre au Palais. Il faut faire rentrer dans les écuries du roi tous les chevaux qu'on en a fait sortir. Il court des bruits qu'il a été gaspillé et détourné des diamants de la Couronne. Il faut empêcher cela : tous les diamants doivent être remis à M. d'Azanza et servir d'hypothèque à un emprunt pour l'Espagne. »

Savary a de la mémoire, et, en mettant la main sur

Aymé, premier chambellan de Murat et son homme d'affaires, il sait qu'il met la main sur les diamants. « Ferdinand VII en se rendant de Bayonne à Madrid a en effet laissé les diamants de la couronne sous la garde du marquis de Mos, grand maître de la Cour, qui ne consentit à les remettre au prince Murat que contre quittance qui lui fut délivrée alors, écrit le ministre de Russie à Naples, par un M. Aymé, actuellement chambellan de Sa Majesté Napolitaine. » Savary est aussi bien instruit que le prince Dolgorouki et il ne doute pas qu'Aymé ne le conduise à la cachette.

Le 23, Aymé est arrêté chez lui, 21 rue de la Victoire, et écroué à Vincennes où il est mis au secret. Dès le 24, l'Empereur se croit si près du but qu'il mande à Maret : « Ecrivez en chiffres au comte Laforêt qu'il voie le roi d'Espagne et qu'il lui fasse connaître qu'ayant des indices que quinze à dix-huit millions de diamants ont été soustraits par des individus à la Couronne d'Espagne et ayant appris qu'un sieur Aymé y était compromis, je l'ai fait arrêter et enfermer jusqu'à ce qu'il ait révélé ce qu'il sait sur cette affaire, qu'il a déjà avoué qu'il avait vu de très beaux diamants et entre autres la Perle pérégrine[1] ; que le sieur Aymé avait dit que la Perle pérégrine avait passé par les mains d'un bijoutier qui est en ce moment à Naples ;

[1] La Perle pérégrine, célèbre dans toute l'Europe, était une perle, grosse comme un œuf de pigeon, qui recueillie sur les côtes de Panama, avait été présentée en 1579 au roi Philippe II et avait depuis lors figuré parmi les bijoux les plus précieux de la couronne d'Espagne.



que j'ai donné ordre à mon ministre à Naples de faire interroger ce bijoutier et de prendre tous les renseignements qui pouvaient donner des lumières là-dessus, mon intention étant de faire retrouver ces quinze ou dix-huit millions de diamants et d'en envoyer la valeur au roi, secours qui sera essentiel pour lui en cette circonstance ; qu'il a été soustrait également des objets d'un grand prix chez le prince de la Paix, qu'il faut faire des enquêtes, que cela sera suivi en France et qu'on fera rentrer des sommes considérables. »

Chez Aymé, si, au cours des perquisitions on n'a pas trouvé les diamants, par contre, on a « trouvé dix-neuf lettres de la main de Murat ne pouvant laisser aucun doute qu'il eût sérieusement songé à succéder à l'Empereur dans un cas donné. Ces lettres datent la plupart de 1809 ; Fouché y est très souvent nommé et il est lui-même en pleine correspondance avec Murat. Il n'en avait jamais parlé à l'Empereur ». Ce témoignage très net de Savary se trouve exactement confirmé par le rapport que, sur l'heure, il a fait, en style fleuri, rédiger par Desmares et qu'il a remis à l'Empereur : « Plusieurs lettres, trouvées chez M. Aymé, écrites par le roi de Naples et la minute de quelques réponses faites par M. Aymé, écrit Desmarets, prouvent que, si cette intrigue n'a point été accompagnée de projets criminels, elle a du moins existé pour préparer l'opinion, d'une part, à un événement naturel ou forcé et, de l'autre, pour abuser de la crédulité du roi de Naples sur la possibilité qu'il fût un jour appelé à succéder à Votre Majesté en pareil cas. »

Les lettres originales furent remises à l'Empereur. « Les ratures faites à quelques-unes, écrit Savary, ne pouvaient se deviner à mon ministère sans y commettre le roi, ce que je n'ai pas cru convenable, et j'ai jugé qu'au Cabinet de l'Empereur on les expliquerait beaucoup mieux. » Le colonel Bacler d'Albe, chef du Bureau topographique, semble en effet avoir été chargé de ce déchiffrement. « Ensuite, cette correspondance fut, sur l'ordre de l'Empereur, dit Meneval, déposée aux Archives impériales. » Comme Talleyrand y était compromis, on ne doit pas s'étonner qu'on l'y cherche vainement. Pourtant le cas ne devait pas être pendable, car Fouché, qui paraît y avoir été le plus souvent nommé, fut l'objet, à ce moment même, (22 août) d'une mesure gracieuse de la part de l'Empereur qui adoucit singulièrement son exil en lui permettant « de venir passer l'automne à sa campagne » de Ferrières.

Napoléon ne pouvait penser, sur de telles articulations, à faire son procès à Aymé, que, deux mois auparavant, il avait nommé baron de l'Empire sur institution de majorat et qui, officier de la Légion d'honneur, trésorier de la 12ᵉ cohorte, ci-devant intendant général de Murat grand-duc de Berg, actuellement premier chambellan, conseiller d'État, grand cordon de l'Ordre des Deux-Siciles, connaissait trop de choses et tenait à trop de gens pour n'être pas à ménager. On tira de lui ce qu'on put et ce fut peu de chose, si, dans ses interrogatoires, on a pris note de tout ce qu'il a dit. Il y niait même d'être agent secret du roi de

Naples, alors qu'on avait son chiffre et partie de sa correspondance ; à croire Napoléon lui-même, il avait été moins discret à d'autres moments.

Ce qui est certain, c'est qu'on usa de clémence à son égard. Le 3 septembre, il acquiesça au décret rendu contre lui le 19 août, se démit des charges qui lui avaient été conférées par le roi de Naples et engagea « sa parole d'honneur de ne correspondre ni directement, ni indirectement avec Naples et de ne porter ni prendre aucune décoration ni marque distinctive, ni aucun titre appartenant à la cour de Naples ». Là-dessus toutefois, il ne fut point relâché : il le fut seulement le 23 novembre, où, sur la haute intervention de Caroline, il reçut, avec la liberté, l'injonction de se rendre directement dans le département des Deux-Sèvres où était située sa terre de la Chevrelière et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.

Pour La Vauguyon qui n'avait été nullement impliqué dans l'affaire des diamants, les choses s'étaient passées plus simplement. Pris de peur, lors de la première perquisition chez Aymé, il avait brûlé ses chiffres et ses papiers et n'avait point été étonné de recevoir l'ordre de partir pour Naples dans les vingt-quatre heures. Toutefois, rien ne prouvait que, Aymé pris et La Vauguyon parti, l'agence ne continuât pas à fonctionner par quelques Français moins connus. Pour s'en assurer, Savary qui savait quels étaient les courriers affidés du roi prit ses mesures pour qu'à leur passage à Lyon, le commissaire général de Police les arrêtât sous quelque prétexte, saisit leurs dépêches et les lui expédiât.

Dès le 24 août, Murat a reçu des avis sur la recherche que fait la police de ses correspondants, car il éprouve le besoin de protester de son dévouement, d'offrir ses services, de demander à être employé en cas de guerre : « Je serais bien malheureux, écrit-il, si Votre Majesté avait changé, parce que je ne vois pas d'autre moyen de confondre mes vils accusateurs qu'en cherchant de nouveau à verser mon sang pour votre service. De grâce, ne me refusez pas. » Et il termine ainsi : « Sire, je suis bien malheureux, oh oui ! bien malheureux ! rendez-moi votre amour. Jamais je ne méritai d'être traité avec tant de rigueur. Non, je ne l'aurais jamais pensé, non jamais ! Vous avez pu croire plutôt à des personnes qui vous sont étrangères qu'à celui qui est votre ouvrage et qui par-dessus tout vous adore pour son malheur. » Le lyrisme des protestations s'accroît en raison des craintes que l'Empereur ait trouvé les vraies pistes, mais il en est diverses qu'on peut suivre ; certaines ne mènent à rien ou presque ; d'autres sont les bonnes qui conduisent à la félonie qu'à toute force Murat veut cacher. Le 28 août, il a su de quoi on l'accuse : ce n'est encore, semble-t-il, que l'affaire des correspondances d'Aymé, ou, tout au plus, les lettres de Fouché. Il fait donc encore encore bon visage et se prépare à nier lorsqu'il écrit : « Depuis que j'ai appris la nature des rapports atroces que l'on vous a faits contre moi, je suis au contraire surpris que vous n'ayez pas été plus méchant encore contre moi. Cependant je suis malheureux et je le serai tant que je ne serai pas rassuré directement par

Votre Majesté. Sire, croyez-en votre plus fidèle ami, je suis et je serai toute ma vie le plus dévoué de vos soldats ; mettez-moi à l'épreuve, j'invoque une de vos pensées sur ma conduite passée. » Avec une habileté singulière, il s'esquive sur le terrain qu'il sent fuyant et dangereux et, quitte à imaginer contre soi-même des griefs qu'il n'a point de mal à réfuter, il s'établit en homme qu'on calomnie et qu'on persécute, de façon à invalider par avance les accusations qui pourraient être graves. Ainsi, dit-il que Grenier aurait écrit « que dans le mois de juin, lui Murat, aurait ordonné le désarmement de la place de Gaëte et que depuis il l'avait fait réarmer » ; et il tonne contre ce rapport qui n'a jamais existé ; mais c'est pour finir en écrivant : « Sire, cet état est trop pénible pour moi pour pouvoir le supporter plus longtemps. Il est trop cruel de se voir tous les jours accuser par des Français qui devraient bien plutôt rendre justice à la pureté de mes intentions au lieu de me calomnier, mais Votre Majesté leur a donné trop d'avantage sur moi. Sire, de grâce, faites cesser cet état de choses et rendez-moi votre confiance, ou bien ne prenez pas une demi-mesure. Je suis bien assez malheureux d'ailleurs, oh ! oui ! bien malheureux ! » Il écrit encore : « Je me flatte toujours que Votre Majesté voudra bien mettre un terme à tout ce que je souffre et qu'elle ne me laissera pas en butte à des calomnies qui ne devraient pas être écoutées parce qu'elles partent de trop bas et qu'elles ne devraient jamais m'atteindre. »

Voilà qui est imprudent : ce même jour, 3 sep-

tembre où il expédie ces hautaines apologies, il apprend « par une voie indirecte » que le ministre de la Police générale a fait arrêter Aymé. Au premier coup, il paye d'audace. « C'est une erreur involontaire de la part de la police. » « Il est impossible que ce serviteur de Votre Majesté ait pu commettre le moindre délit et je suis sans inquiétude sur son sort du moment que vous en êtes l'arbitre. Ce sera, Sire, encore quelque faux rapport qui n'a pas été dirigé contre lui, mais dont il peut être la victime. » Mais il a beau dire « qu'il se verra obligé de dévoiler à Sa Majesté bien des iniquités qui feront gémir sa grande âme », il est inquiet, et, ce qui l'achève, c'est lorsqu'il apprend que Durant recherche son bijoutier et l'interroge. Il ne peut plus douter que les diamants d'Espagne n'entrent en jeu.

De Paris, il ne reçoit rien, car son agence d'informations est coupée. Il a une lettre de l'Empereur du 30 août, des plus sévères. On en connait seulement ces quelques lignes : « Vous vous êtes entouré d'hommes qui ont en haine la France et qui veulent vous perdre. Tout ce que vous m'écrivez contraste trop avec ce que vous faites. Je verrai par votre manière d'agir si votre cœur est encore français [1]. » Rien autre.

[1] Cette lettre dont la minute a disparu des Archives est une de celles dont copie fut remise par M. de Blacas au comte Castlereagh, pour démontrer qu'en 1814, Murat trahissait les alliés. A cet effet, sur l'expédition remise au Cabinet anglais qui porte cette attestation : *Pour copie conforme :* Blacas d'Aulps, avait-on substitué à la date du 30 août 1811, celle du 7 mars 1814, et avait-on introduit des phrases et intercalé des mots qui, à la vérité, sortaient étrangement du style de l'Empereur, mais comment douter d'une authenticité si formellement affirmée ?



De La Vauguyon qui va arriver à Naples, il doit attendre des renseignements sans prix, mais, pour le moment, il ne peut supporter de se trouver face à face avec l'amant de sa femme, avec l'homme dont Maghella lui a dévoilé la trahison. Il expédie au-devant de lui un courrier portant l'ordre « qu'il s'arrête là où il le rencontrera, si c'est au delà de Rome, et, si c'est en deçà, qu'il retourne sur-le-champ dans cette ville où il trouvera des ordres et des instructions ministérielles » pour se rendre en Espagne, et y prendre le commandement de la division napolitaine en remplacement du général Compère. Cela est du 10 septembre. La Vauguyon, qui est déjà à Capoue, répond par sa démission que le roi refuse en réitérant ses ordres, et il se rend à Rome pour attendre les événements.

Cependant d'autres nouvelles sont venues et les inquiétudes de Murat ne font que croître. Après une réconciliation telle quelle avec la reine, il lui demande de partir pour Paris, de voir l'Empereur, de détourner de lui la foudre que Jupiter va lancer. Caroline qui tient à son trône, qui le perd si Murat en tombe, qui trouve sa revanche et sa réhabilitation dans le sauvetage de son mari, qui peut-être n'est pas en condition de lui rien refuser, part sur-le-champ, accompagnée seulement de la duchesse de Cassano, sa dame d'honneur, de Mme Exelmans, dame pour accompagner, du prince d'Angri, son chevalier d'honneur, et d'un écuyer, M. Buccini. Janvier, le secrétaire des Commandements, suivra.

Part-elle les mains vides? Au dire du ministre de

Russie à Naples, qui paraît donner la clef de cette étrange aventure, elle emporte « une espèce de diadème fort riche, d'une forme gothique, une ganse de chapeau, une garniture de boutons, des boucles de souliers, un pommeau d'épée, un pommeau de canne », le tout en diamants et provenant de la couronne d'Espagne, dont « elle va, dit-on, faire l'offrande pour calmer la colère de son frère ».

A Rome, où La Vauguyon s'est réfugié, la première demande de Caroline est pour lui. Avant le déjeuner, chez Miollis, « elle a avec lui un long entretien secret », et, après le déjeuner auquel il est admis, « elle a encore avec lui un entretien fort long. » A Norvins, qu'elle prend en particulier et qu'elle sait si fort lié avec Daure, elle dit « que le roi est tout dévoué à l'Empereur, mais que des informations étrangères ont pu l'égarer ; que le roi a eu tort parce qu'il devait tout à l'Empereur et qu'il devait prendre les ordres de Sa Majesté avant de rien décider sur les Français à son service ; qu'elle espère trouver l'Empereur à Compiègne, où elle va de suite rétablir les affaires du roi et retourner à Naples dans deux mois ; qu'elle le remercie de la manière avec laquelle il a accueilli et traité les Français venant de Naples (sans en nommer aucun) et qu'il avait bien des amis à sa cour ». Si elle ne dit rien d'Aymé et du motif réel de son voyage, elle paraît « fort mécontente du temps qu'elle a passé à Capo di Monte qu'elle compare au château d'Udolfi — le château des « Mystères » d'Anne Radcliffe —; elle se plaint de M. Maghella qui a le

portefeuille de la Police et elle dit qu'elle craint qu'il ne soit nommé ministre ; elle approuve hautement l'ordre de quitter Rome signifié par Miollis à Crivelli, consul de Naples à Civita-Vecchia, que Norvins a signalé comme un des organisateurs de l'espionnage ; bref, tout en rejetant les accusations sur les entours de son mari — un peu du reste comme a fait Napoléon — elle justifie et semble approuver toutes les mesures que l'Empereur a dû prendre.

Il est sur le point d'en prendre de bien plus sévères : paraissant ignorer si le maréchal Pérignon est encore gouverneur de Naples — alors que Murat, profitant de ce que le maréchal était en congé, l'a destitué le 7 juin en supprimant sa fonction ; que, par un manque absolu d'égards, il a obligé Mme Lanusse, née Pérignon, à quitter Naples le 12 septembre en même temps que son mari, bien qu'elle fût enceinte et sur le point d'accoucher — l'Empereur pense d'abord à le remplacer par le général Legrand ; puis, sur de nouvelles informations, sans tenir compte du décret de Murat, il invite Pérignon à rejoindre immédiatement son poste : il le rétablit, de son chef, dans la place de gouverneur en lui donnant des instructions qui le rendent l'arbitre réel des destinées de Murat : « Sa Majesté Impériale, écrit Clarke au maréchal le 16 septembre, a vu avec peine les démarches auxquelles s'était récemment livré le roi et elle a cru y reconnaître l'influence immédiate d'ennemis de la France, soupçonnés eux-mêmes d'être dirigés par la cour de Palerme et par les Anglais... Vous êtes autorisé à assurer Sa Majesté que

l'Empereur ne veut point réunir Naples à la France, à lui faire observer que s'il avait eu en vue cette réunion, il l'aurait faite ouvertement; qu'il ne l'a pas voulu, parce que le royaume de Naples n'a pas besoin d'être réuni pour faire partie du Grand Empire, qu'il convient à l'Empereur que le roi règne à Naples, mais que l'Empereur ne peut oublier qu'il est empereur de Naples et qu'il en est le suzerain comme il l'est du royaume d'Italie. »

En même temps, ordre au général Grenier de concentrer ses troupes, de ne tolérer à Capoue que des Français, d'introduire dans Gaëte un bataillon du 22e « pour faire cesser tous ces propos outrageants pour nos armes et pour les Français » ; injonctions à Murat au sujet du contingent maritime stipulé par le traité de Bayonne, au sujet des contributions arriérées dues à la France, des dettes contractées envers le Trésor, de la solde arriérée du Corps d'observation et des fournitures qui ne lui ont pas été livrées; mise sous séquestre des palais et domaines de la Maison Farnèse dans les ci-devant États romains; enfin, renvoi, sans audience de congé, du duc de Campo-Chiaro, ambassadeur du roi de Naples à Paris. Toutes ces mesures encore ne sont que préparatoires. Il faut que Murat se soumette ou qu'il se démette. Le voyage de la reine semble indiquer qu'il se soumet, mais cette soumission contrainte, combien de temps durera-t-elle et Norvins n'a-t-il pas raison lorsqu'il annonce la révolte de Murat pour le moment où la guerre dans le Nord fera retirer les troupes françaises du royaume de Naples ?

L'Empereur se demande-t-il assez si, pour avoir pris cette attitude, Murat n'a pas dès lors cherché des appuis chez les étrangers et s'il n'a pas, dès ce moment, partie liée avec quelque puissance? Accuser Maghella ou Zurlo d'intelligence avec la cour de Palerme et avec les Anglais, cela peut faire quelque sensation mais ne porte pas preuve. On rencontre dans les journaux anglais des paroles énigmatiques; on constate d'inexplicables voyages de navires parlementaires; des frégates anglaises restent, l'ancre jetée, des vingt-quatre heures à portée de la terre; il y a — les agents étrangers l'attestent — un continuel échange de dépêches entre Cagliari et Naples; il y a des bâtiments, sous pavillon russe, qui entrent dans le port, y déchargent des marchandises, en embarquent d'autres et, sous les auspices des agents diplomatiques de Russie, repartent pour des destinations trop faciles à deviner — Malte, le grand entrepôt des marchandises anglaises, ou les ports de Sicile, de Sardaigne, d'Espagne. Cela peut passer pour vétilles, infractions au Blocus continental, spéculations tentées par des favoris — au besoin par les souverains eux-mêmes. Jusqu'ici, point d'autre preuve que des intelligences criminelles aient été établies par Murat avec les Anglais que la déclaration qu'il en fit lui-même, le 18 décembre 1812, en présence des maréchaux et des généraux français qui l'attestent, « regrettant de n'avoir point alors accepté les propositions qui lui avaient été faites ».

Mais, si ses rapports avec l'Angleterre demeurent

mystérieux, ceux qu'il a avec l'Autriche et la Russie sont patents et officiels. L'Empereur, bien qu'il eût dès 1806 conçu le Grand Empire, n'a point osé, à ce moment, refuser aux royaumes feudataires qu'il constituait une représentation diplomatique qui, devant l'Europe, manifestait leur indépendance, et qui, à ce moment de guerre presque universelle, paraissait sans inconvénient. Ayant toléré que Joseph, Louis et Jérôme accréditassent des ministres près des diverses puissances, il pouvait difficilement refuser cette faculté à Murat, roi au même titre. Néanmoins il l'avait vu « avec peine. » « Moins la cour de Vienne aura de relations avec Naples, avait-t-il écrit le 26 août au duc de Bassano, mieux cela vaudra. » Il eût désiré qu'Otto, son ambassadeur à Vienne, « loin de presser le départ du comte Mier — ministre nommé d'Autriche à Vienne — y eût mis indirectement des entraves », mais l'Autriche, justement peut-être parce qu'elle le sentait hostile, n'avait point eu à tenir compte des désirs qu'on n'avait eu garde de lui signifier ouvertement.

Un chargé d'affaires est arrivé en juillet et a été suivi, dans les premiers jours de septembre, par un ministre; à ce même moment est arrivé un ministre de Russie. Murat en a pris un grand orgueil. Jusque-là, le corps diplomatique accrédité près de son cabinet se réduisait, pour l'ordinaire, à un chargé d'affaires de France et un chargé d'affaires d'Italie, deux surveillants de l'Empereur; il avait vu arriver un ministre de Hollande, mais qui n'avait pu présenter

ses lettres de créance, son roi ayant abdiqué. Il avait quelque part un colonel Gomez, chargé, disait-on, des affaires de Sa Majesté Catholique, mais la tendresse n'existait guère entre l'ancien et le présent roi de Naples. A présent l'Europe accréditait des ministres près de sa personne : la Bavière, l'Autriche, la Russie ; n'est-ce point là une des causes de son changement d'attitude vis-à-vis de l'Empereur ?

Avec la Russie, le temps est passé du grand amour. Jadis, l'empereur Alexandre avait, de lui-même, pris l'initiative d'envoyer à Naples un ministre, M. de Bibicoff, mais Murat, n'ayant eu permission de l'empereur Napoléon de répondre que par l'envoi à Pétersbourg d'un chargé d'affaires obscur, Francesco Brancia, Bibicoff avait aussi cédé la place à un chargé d'affaires, le comte Constantin de Benckendorff, et il en devait être ainsi jusqu'au moment où arriverait en Russie le ministre du roi de Naples, le prince de Torella, dont le départ était constamment ajourné sur des ordres venus de Paris. Pour activer ce départ auquel il paraissait s'intéresser vivement, le cabinet de Pétersbourg avait annoncé la nomination d'un nouveau ministre, M. d'Alopéus, dont, sur de nouveaux retards, il avait changé la destination. D'abord Benckendorff, très cajolé par la reine, avait eu toutes facilités pour assurer les relâches des navires à pavillon russe qui violaient à tout instant le Blocus continental et pour rendre agréable le séjour de Naples à quantité de personnages russes qui allaient et venaient en Italie : tels le prince de Hostein-Olden-

bourg, les conseillers de Cour Bicilly et Wlassopoulo, le comte Potocki, le comte et la comtesse de Witte, le prince Gustave de Mecklembourg-Schwerin, le général major Adadowroff, quantité d'autres. Le roi et la reine avaient fait grand accueil à la femme séparée du grand-duc Constantin, la grande-duchesse Anne, née princesse de Saxe-Cobourg, laquelle menait à sa suite un jeune Suisse, aussi peu mesuré dans ses repas que dans ses dépenses, et fort soupçonné de traiter la princesse à la Cosaque : réception à Terracine par le général Caracciolo, escorte de lanciers de la Garde depuis la frontière, compliments à l'arrivée par le ministre des Affaires étrangères et le grand maître des Cérémonies, offre d'un double service et des équipages de la Cour, dîners de gala et grands bals, on avait, malgré l'incognito de la voyageuse, déployé toutes les pompes ; on en avait si peu d'occasions !

Mais, depuis que le refroidissement entre la France et la Russie semble présager une guerre, Murat, tout en continuant à faire bonne mine à Benckendorff, paraît avoir donné à ses ambitions un nouvel objectif. L'homme qui, contre l'Empereur, accepte toutes les combinaisons de Maghella et du parti italique en vue de conserver le royaume de Naples, peut-il en même temps, comme Benckendorff l'affirme dans chacun des rapports qu'il trouve à expédier avec sûreté — car, à la poste, toutes les dépêches en clair sont ouvertes et toutes celles en chiffre retenues — aspirer au trône de Pologne ? De tout autre que de Murat la chose

serait incroyable, mais Benckendorff est trop précis pour qu'on puisse en douter. Ce rêve d'ailleurs chez Murat ne date point d'à présent : lorsque, le premier de l'armée française, à la tête du 1er Chasseurs, il fit, le 28 novembre 1806, son entrée dans Varsovie, l'enthousiasme dont il fut l'objet lui tourna la tête. Il se vit roi de Pologne et il accueillit, presque comme tel, l'expression des vœux de la nation que lui apportait une députation de la noblesse de Varsovie. L'Empereur souffla sur cet échafaudage. S'il avait fait un roi de Pologne, c'eût été Jérôme, non Murat, mais le rétablissement du royaume eût entraîné des guerres hasardeuses. Il y renonça. La place étant restée vide, Murat imaginait qu'elle était pour lui, que seul il convenait à cette nation équestre qui, à Somo-Sierra, avait prouvé que ses chevau-légers n'avaient point dégénéré des uszars de Sobieski. Au dire de Benckendorff, le roi et tous ses entours, la reine même, quoique plus circonspecte, ne se gênaient nullement pour dire « que, comme le royaume de Naples devait devenir province française et que Sa Majesté était aussi portée pour la nation polonaise qu'elle en était aimée, il ne serait point improbable que des événements politiques, peut-être assez prochains, ne donnassent lieu à l'élévation de ce prince, dont les services et les malheurs de la brave nation polonaise mériteraient bien déjà la restauration ». Officiers et soldats parlaient comme d'un fait acquis « de leur marche en Pologne »; Murat prétendait même avoir reçu de l'empereur Napoléon l'expectative de la couronne de Pologne, et

ses pensées, ses goûts, ses discours s'en ressentaient de la manière la moins équivoque. Il s'habillait et se coiffait à la polonaise, réglait à la polonaise l'uniforme de ses troupes d'élite, apprenait la langue polonaise et recherchait, avec des attentions tout à fait inusitées, tout Russe portant un nom polonais ou « ayant la moindre connexion en Pologne ». Les exemples que citait à l'appui M. de Benckendorff étaient en effet significatifs.

Déjà réservés avec le chargé d'affaires de Russie, les rapports devinrent plus tendus encore avec le nouveau ministre, le prince Serge Dolgorouki qui apportait de Hollande, où il avait été ci-devant accrédité près de Louis Bonaparte, cette sorte d'animadversion méprisante contre les Bonaparte qui avait été de ton à la cour de Russie au temps où ses cousins, « les freluquets » étaient les favoris d'Alexandre. A son arrivée, constatant que, malgré les promesses si souvent réitérées, le prince de Torella n'était pas encore parti pour son poste, il prétexta une indisposition pour ne pas paraître à la Cour et ne déploya son caractère que lorsque Torella eût été expédié.

Bien qu'il fît nombre et que sa présence flattât la vanité de Murat, le ministre de Russie ne pouvait servir ses desseins, au cas que sa destinée le fixât à Naples : tout autre était pour lui le parti à tirer des envoyés autrichiens. Le comte Mier n'avait point, pour le moment, à sortir de son rôle d'observateur, de l'attitude de réserve qui lui étaient imposées par les instructions, vu « les doubles liens de parenté et



et d'affinité entre l'empereur et Leurs Majesté Siciliennes », mais, attendant les confidences, il se tenait prêt à les recevoir et à les transmettre, sachant qu'elles ne pouvaient tourner qu'à l'avantage de son souverain ; et elles ne tardèrent pas sans doute à venir, car, au sens général des renseignements qu'il fournit sur « les prétentions et les vexations toujours croissantes de l'empereur Napoléon, » aux tendances, à la forme qu'il y donne, à mille détails qu'il relate, on ne peut douter qu'il ne soit directement informé. C'est là son droit d'envoyé autrichien. Tout pas que fait Murat pour affirmer son indépendance est un échec pour la politique française, un succès pour la politique autrichienne. L'Autriche, qui avait alors des traditions, renouvelle ainsi, sous un autre aspect, la campagne diplomatique qui, en rompant grâce à Marie-Caroline et à Marie-Antoinette, le Pacte de Famille, a assuré, par la désunion de la Maison de Bourbon, l'affaiblissement de la France. Dans le système napoléonien du Grand Empire, elle s'attaque au sujet qu'elle juge, à bon droit, le plus facile à entraîner et dont elle n'a pas eu de peine à discerner l'ambition, la vanité et la sottise. Dès les premiers jours, une entente — sans doute encore tacite — s'établit entre l'Autriche contrainte de subir l'alliance de Napoléon et Murat contraint de subir sa suzeraineté. Tous deux, portant impatiemment le même joug, deviennent des alliés naturels et, s'ils ne sortent pas dès lors de leur apparente soumission, c'est que, comme dit le comte Mier en envisageant l'hypothèse de la réunion de Naples à l'Em-

pire, « ce serait une folie de pouvoir espérer s'opposer à cette mesure à main armée ».

On ne saurait douter qu'il y a eu dès lors échange d'impressions, de regrets et d'espérances : au cas d'une guerre heureuse et d'une suite de victoires de l'Empereur, Murat se tient donc sûr d'obtenir l'avancement qu'il souhaite et d'être appelé au trône des Jagellons; au cas d'une guerre malheureuse et d'une suite de revers de l'Empereur, il se raccroche à l'Autriche, et qui peut dire si, dès lors, il n'a pas jeté les bases de quelque entente? Certes, dans ce cas, il devra tourner ses armes contre l'Empereur, mais c'est là une hypothèse qu'il n'envisage pas pour la première fois.

De quelque façon qu'il retourne — ou qu'on retourne autour de lui — les termes du problème, le moment n'est pas venu de proclamer son indépendance. Le travail des sociétés secrètes en Italie n'est pas au point; des puissances étrangères, l'Autriche n'admet pas la guerre immédiate ; l'Angleterre, à son ordinaire, fait sans doute des propositions qui amèneraient, à son profit, la catastrophe de celui qui se fierait à sa bonne foi. Si Murat est renversé, si Naples est réuni au Grand Empire, nul ne bougera en Europe pour sa cause. Et, d'autre part, l'Empereur, en sa pleine puissance, dispose encore de couronnes enviables. Murat n'a pas à hésiter. Il demande grâce.

Il l'implore directement de l'Empereur par ses lettres ; il l'implore en envoyant Caroline à Paris ; il l'implore en s'adressant au ministre de France : « Le roi, écrit Durant le 28 septembre, a récapitulé

devant moi toute sa vie, avant et depuis son élévation au trône. Il demanda qui avait donné à l'Empereur plus de preuves de son dévouement, qui avait mis plus de prix à passer aux yeux de l'Europe pour le séide de l'Empereur — je rends l'expression même du roi — et qui peut être encore plus empressé et plus heureux de lui dévouer jusqu'à la dernière goutte de son sang... Il m'assura qu'il ne pouvait plus y tenir, qu'il lui était impossible de gouverner s'il se voyait privé plus longtemps de la confiance et de l'amitié de l'Empereur et il me demanda expressément de faire connaître sa résolution de quitter la couronne si l'Empereur ne lui rendait pas son estime et ne cessait pas de l'accabler d'humiliations, de reproches et d'exigences. »

Cette menace est pour la galerie : Murat compte à bon droit sur Caroline pour le remettre avec l'Empereur et il n'a nulle intention de quitter Naples sans une compensation effective, mais l'apparence du désintéressement est toujours seyante.

Caroline est arrivée le 26 septembre à Turin, d'où elle s'est empressée d'annoncer sa prochaine venue à l'Empereur ; mais celui-ci est parti depuis le 18 pour son voyage de Belgique et des bords du Rhin. Caroline semble l'ignorer — la nouvelle n'en est donnée d'ailleurs que le 26 dans la *Gazette de Marengo* — et n'en continue pas moins à toute vitesse. Le courrier qu'elle a envoyé en avant pour commander des chevaux est arrêté le 23, à Lyon, par le commissaire général de Police qui, sur le vu de son *part*, saisit les

dépêches à l'adresse du duc de Campo-Chiaro et du général Régnier et les expédie au ministre de la Police. Savary « y trouve la preuve des inquiétudes où est Murat sur la façon dont l'Empereur, connaissant ses sentiments, doit être à son égard », et il en fait part à Napoléon. En d'autres jours, quels cris on eût entendus ! Intercepter les dépêches envoyées par la poste, cela se fait partout, mais dévaliser un courrier, muni d'un passeport diplomatique délivré par le secrétaire intime d'un souverain, cela est neuf. Pourtant, nul n'accuse le coup. Le 28 septembre, l'écuyer Buccini, sans s'occuper autrement du courrier, traverse Lyon, précédant à peine la reine, qui, le 1er octobre, arrive à Paris où, n'ayant où loger, elle descend rue du Mont-Blanc, à l'hôtel de son oncle le cardinal Fesch.

Quelques jours dans l'attente. Le 4, Caroline commence à se rassurer : elle reçoit de l'Empereur ces quelques mots datés d'Anvers : « Je reçois votre lettre de Turin ; vous devez être bien fatiguée de votre route. Comme je ne tarderai pas à me rendre à Paris et que le voyage serait extrêmement fatigant pour vous, je pense que vous ferez bien de m'y attendre. » Voilà un gros point de gagné : le voyage impromptu n'a pas déplu ; l'espérance est permise. Sans doute, Caroline préférerait-elle, en partant à la suite de l'Empereur, terminer l'affaire, mais les ordres sont formels et d'ailleurs elle est à bout. Depuis près d'une année, elle mène une vie infernale. De Paris, Murat l'a affolée de sa déchéance prochaine ; il lui a raconté que l'Em-

pereur a voulu lui faire signer une abdication éventuelle ; puis ç'a été la querelle au sujet du Baptême où il ne voulait pas qu'elle parût ; puis, au retour, alors qu'elle était malade, épuisée d'une fausse couche, la proscription des Français, sa séquestration à elle, des violences après quoi il semblerait qu'un mari n'a plus qu'à tuer et à mourir et que Murat a terminées en la suppliant d'aller les sauver. Il y a en vérité de quoi abattre même une femme telle que Caroline, si vigoureuse d'esprit et de corps. Sa mère « la trouve bien triste et bien changée ». Pour tuer le temps, elle va passer quelques jours à Mortefontaine, près de Julie ; mais ses « dragons » l'accompagnent, car, depuis la lettre d'Anvers, pas un signe de l'Empereur, nul des habituels égards dont il entoure les porte-couronne. Enfin, le 11 novembre, l'Empereur est de retour. Ce jour-là, — la remise des diamants n'est-elle pas faite ? — il envoie à sa sœur des chevaux et des voitures de ses écuries et des valets de pied, mais point encore de service d'honneur. Une grande explication a lieu à Saint-Cloud, après le dîner de famille. Caroline, tout en ménageant son mari qu'elle ne saurait accuser sans se compromettre elle-même, et tout en maintenant entre elle et lui cette solidarité dont dépend leur couronne, expose ses griefs, adoucit les angles, explique qu'on s'est mal entendu, affirme le dévouement et offre les services de Murat, parvient enfin à recouvrer l'entière bienveillance de l'Empereur. « Le 19 novembre, Sa Majesté lui fait offrir un logement dans son palais des Tuileries et la reine

occupe, ainsi que son service, le pavillon de Flore. On lui a donné un service de bouche et de chambre. Sa Majesté lui a fait donner aussi un service d'honneur composé de deux chambellans et d'un écuyer. »

Cette mention est insérée par ordre au *Journal des Voyages* qui est comme une annexe au Registre des Cérémonies et garde trace de tous les précédents d'étiquette. Caroline est donc ainsi rétablie, à Paris, dans les honneurs royaux, elle est installée, en posture de faveur, dans le palais où l'Empereur sera de retour de Saint-Cloud avant dix jours; elle obtient, le 23, la mise en liberté d'Aymé; elle obtient le pardon de Murat « qu'elle engage même à venir à Paris afin de mieux se réconcilier encore »; même elle espère que Pérignon va être rappelé! Bien qu'elle ne soit pas dans les bonnes grâces de Marie-Louise, bien qu'elle ne jouisse plus de cette faveur intime que Napoléon lui accordait lors du mariage, elle est dans la place, et elle saura, par son assiduité, sa souplesse, son intrigue cachée, regagner le terrain perdu et, tout en conservant à Murat leur royaume, se défaire peu à peu des hommes qui ont failli le lui faire perdre. Causant quelques jours plus tard avec Wintzingerode, le ministre de Jérôme, qui s'étonnait, après l'incendie du palais de Cassel, que l'Empereur ne fût pas venu au secours de son maître, elle lui révèle son secret en lui disant « que là-dessus l'Empereur n'entend pas raison et qu'elle n'a pu rester sur un si bon pied à Paris qu'en lui persuadant qu'elle ne venait pas dans l'intention de lui rien demander ».

Non, elle ne demande rien, mais elle se fait tout donner. Elle se prête à toutes les fêtes, elle se rend agréable en toute occasion ; elle suit les chasses ; elle organise des comédies et des quadrilles, elle se met à la suite de l'Impératrice dans ses promenades ; elle comble de présents le Roi de Rome, lui offrant, tantôt cette petite calèche que Tremblay fabrique, que Baltzer cisèle, et que traînent les béliers de Franconi, tantôt une pièce mécanique contenue dans une boîte en or émaillé, d'où sort, par un médaillon entouré de perles fines, un oiseau chanteur tel qu'on en voit en rêve. Vienne le carnaval, c'est elle qui invente les quadrilles, commande les costumes, dirige les répétitions et mène la danse. Elle est *la France* dans le grand ballet du 8 février ; et, après s'être faite l'inspiratrice de Dupaty pour ses imaginations adulatrices, elle paye son écot de 19891 francs — non sans marchander, car elle obtient un rabais de 1120 francs.

Au second bal, elle est du quadrille de l'Impératrice, où paraissent les costumes de toutes les provinces de l'Empire; elle n'a garde de s'habiller en Napolitaine comme la princesse Aldobrandini. Elle se fait Dalmate, et cela consiste en une robe de mousseline rayée d'or, passée sur un pantalon de satin blanc rayé de vert, et traversée par une écharpe de satin lilas ; en un voile de mousseline lamée d'or posée sur une coiffure en rubans rouge et argent, et c'est 1800 francs qu'il en coûte à la cassette de Marie-Louise.

Qu'importe cela? Caroline ne regarde pas à la dépense, quoiqu'elle compte serré; elle paye aussi



bien cinquante napoléons une robe courte de percale brodée que soixante-quinze un habit de chasse en cachemire rouge brodé et lamé d'or ou en cachemire bleu lamé d'argent. Elle a des manteaux de cent napoléons, en cachemire ponceau brodé d'or, semé de dessins d'ornement brodés d'or, garni et doublé d'hermine, à agrafe d'or et de perles ; elle a des peignoirs de percale ou de mousseline brodée de 1 400, 1 300, 1 200 francs. Ses chapeaux s'envolent en plumes, cinq ici, sept là, neuf ailleurs, et chaque plume augmente le chapeau de 50 francs. Elle a des recherches qui sont rares, car elle ne reçoit pas, comme d'autres, toute sa toilette de Leroy, chez qui elle ne fait qu'un mémoire annuel de quelque 30 000 francs ; elle a ses fournisseurs à elle et connaît toutes les bonnes maisons, si bien que ses sœurs et belles-sœurs cherchent sans cesse à surprendre les adresses de ses fournisseurs.

L'Empereur aime ce luxe, cette dépense, cet honneur qu'on fait à sa cour ; il aime qu'on ait l'air gai et l'attitude joyeuse, qu'on ne l'ennuie point de réclamations, de demandes et de maussaderies. De plus, il eut toujours un faible pour Caroline qui excelle à le prendre. Il arrange donc toutes choses, se montre bon prince et pardonne. Mais Murat, dès qu'il se sent sauvé, est tout prêt à abuser : avec cette inconscience qui, après toute chute, le fait rebondir, il s'imagine que, sans avoir donné à la France la moindre satisfaction réelle, au point de vue politique, financier ou militaire, il n'a qu'à reprendre avec l'Empereur l'entre-

tien où il l'a laissé. Souverain par la grâce de Dieu, qu'a-t-il à correspondre avec les ministres d'un autre souverain? A la bonne heure, si c'est directement avec l'Empereur! Outre que c'est se mettre ainsi sur un pied avantageux, c'est se ménager sans doute des conditions meilleures qu'il n'en obtiendrait de subalternes obligés à la lettre de leurs instructions. L'Empereur, il est vrai, a interdit à Murat de lui parler affaires; si, comme le roi en fait courir le bruit à Naples, il lui a écrit, ç'a été pour être agréable à Caroline et achever la réconciliation, mais sans entrer dans aucune question. C'est par son ministre des Relations extérieures qu'il lui a « fait demander son contingent maritime et son contingent de terre ». Cela est fort bien : au duc de Bassano répondra le marquis de Gallo, mais à l'empereur des Français le roi de Naples; et c'est pour faire les plus étranges propositions.

Que l'Empereur lui vende trois vaisseaux, trois frégates et trois corvettes que lui, Murat, paiera en trois années à partir de 1812, et, dans trois ans, il livrera à l'Empereur trois vaisseaux, trois frégates et trois corvettes qu'il aura fait construire, tandis que, de son côté, l'Empereur, avec le prix des bâtiments qu'il aura vendus, en fera construire tout autant, en sorte que, avant trois ans, ce ne sera pas par trois, mais par neuf qu'il faudra compter les unités de son contingent maritime. Seulement, pour l'instant, de ces vingt-sept navires de rêve, il n'en a aucun à fournir de réel. Quant à son contingent terrestre, qui doit être de 17000 hommes, l'armée, au dire de

Murat, étant de 23 000 hommes au total, il faut en déduire 6 000 hommes pour les Calabres, 6 000 pour les garnisons des places, 4 000 pour Naples et le golfe, 2 000 pour l'artillerie, total 18 000. « Il ne restera qu'environ cinq à six mille hommes disponibles. » Est-ce vraiment la peine de les déplacer? Ne vaudrait-il pas mieux les laisser dans le royaume? Et voici le fin du fin : « Si Votre Majesté tient essentiellement à avoir le contingent qui n'est certainement pas encore en état d'entrer en campagne, et qui n'est pas même entièrement armé, il faut nécessairement que je forme de nouveaux corps et que je ne sois plus tenu de payer le Corps d'observation de l'Italie méridionale, car mes finances ne sauraient suffire aux frais des constructions navales, à ceux des approvisionnements de Corfou, à l'acquittement de la dette déjà contractée envers votre Trésor impérial et à l'entretien hors du royaume de 17 000 hommes de contingent et de mon contingent de marine de six vaisseaux, six frégates et six bricks. » Sentant qu'il tient là l'argument majeur — le seul qui puisse émouvoir l'Empereur — car, dans la composition de la Grande Armée, 17 000 hommes, dont partie Français ou commandés par des Français comme la Garde napolitaine, ne sont pas une quantité négligeable — Murat en tire tout ce qu'il peut. D'abord, point de contingent maritime à fournir, point d'exigences au point de vue de ses dettes envers le Trésor : il a, contre les ordres de l'Empereur, levé le camp de Scylla ; il n'a point, malgré les ordres de l'Empereur, rétabli un camp et

une place d'armes en face de la Sicile ; tout cela passe; l'Empereur admet la conversation sur des sujets où, ci-devant, il donnait des ordres; s'il ne la suit pas lui-même, il en charge Clarke et, dès lors, il consent même qu'il fournisse des armes et des canons si Murat lui en fait des demandes en règle.

Croyant qu'on lui rend la main, Murat prend ses avantages. Bien sûr, c'est dans l'intérêt de l'Empereur et par un excès de dévouement qu'il lui dénonce l'état d'anarchie des départements romains, le mécontentement qui y est au comble, le brigandage qui s'accroît, les routes qui ne sont rien moins que sûres (24 décembre) — et, de là, il part pour une proposition qui ne saurait être qu'avantageuse à l'Empereur : « Sire, si le général Miollis n'a pas assez de troupes pour détruire les brigands, pourquoi ne pas lui envoyer celles du général Grenier qui me sont pour le moment entièrement inutiles, puisque je ne puis pas même les employer à la police de mes États et que je serai toujours à même de vous les redemander si les circonstances l'exigeaient. » C'est bien là l'exécution du plan dénoncé par Norvins. A toute occasion, Murat insistera pour qu'on le délivre du Corps d'observation : tant que ce corps sera à proximité de Naples, le roi ne pourra se risquer à affirmer son indépendance; le premier point à gagner c'est de l'éloigner; et, pour y parvenir, Murat aspire à rentrer dans les habitudes de correspondance directe avec l'Empereur, à lui adresser lui-même, avec ses demandes, ses hyperboliques flatteries, ses déclarations d'amour qui parfois



tournent à une sensualité qui étonne, à moins qu'elles ne s'effondrent en une servilité qui révolte, lorsqu'on pense au double jeu et aux défections prochaines : « Votre Majesté m'avait ordonné de ne plus lui parler d'affaires dans ma correspondance, mais habitué à ne correspondre qu'avec elle, lors même que je n'étais que son aide de camp et l'un de ses généraux, mon cœur ne saurait se faire à une privation aussi sensible, à celle de pouvoir dire à Votre Majesté ce que je ne saurais jamais écrire à ses ministres. Qu'elle daigne pardonner cette fierté; je l'ai puisée dans les bontés de Votre Majesté, bontés que je n'ai jamais mérité de perdre. »

Napoléon, cependant, par une notification solennelle qu'adresse directement, le 30 décembre, le duc de Bassano au marquis de Gallo, a prétendu, en ce qui concerne le royaume de Naples, établir juridiquement les bases qui le rattachent au Grand Empire, de façon à prévenir le retour des veilléités d'indépendance qu'il est obligé de combattre depuis deux années. Il n'y a, a-t-il dit, quant aux relations avec la France, nulle similitude entre l'ancienne dynastie qui occupait le trône de Naples et la nouvelle. « La maison de Naples qui reconnaissait le pape pour suzerain, ne relevait point du trône de France, qui n'était point celui de Charlemagne. » Son expulsion a coûté soixante millions et vingt mille hommes à la France. Celle-ci « en plaçant à Naples un dignitaire de l'Empire, a entendu créer un roi qui ne cesserait pas d'être Français », qui, en qualité de grand feudataire, serait héréditairement grand amiral de l'Em-



pire, et, comme grand vassal, serait tenu, vis-à-vis de l'Empereur, à ces devoirs stricts : « Maintenir la constitution du royaume approuvée et garantie par l'Empereur ; fournir un contingent de troupes et de vaisseaux ; observer dans ses Etats le système continental. » « Le traité de Bayonne, ajoutait-il, n'est pas un traité proprement dit : un traité est une convention libre où se balancent des intérêts ; celui de Bayonne n'est qu'un acte de munificence impériale par lequel Sa Majesté, disposant d'un trône, a dicté les conditions de son bienfait. » Et il tirait des conséquences qui pourront paraître singulièrement hasardées : « De la qualité de grand feudataire, disait-il, découlent les devoirs suivants : déférer à ce qui est exigé de lui pour le maintien de ses rapports avec son suzerain ; construire une place forte qui domine le détroit ; tenir en bon état les batteries des rades de Tarente ; concourir avec la France et le royaume d'Italie à l'entretien de Corfou ; ne pas souffrir que dans ses États, comme dans la Confédération du Rhin, aucun ministre étranger usurpe la préséance qui appartient au ministre de l'Empereur ; couvrir d'une protection spéciale les principales familles qui, lors de la conquête, ont contribué le plus à établir la dynastie dans l'esprit du peuple napolitain ; enfin, inspirer à l'armée napolitaine un esprit français. Le jour, concluait-il, où les rois de Naples oublieraient ces devoirs, ils auraient perdu leurs droits à la couronne. »

Ainsi, l'Empereur distinguait deux sortes de devoirs envers lui, les uns stipulés par le traité de Bayonne,

lequel n'avait pas été seulement un acte de munificence impériale, mais aussi un échange d'Etat contre Etat, puisque Murat, en recevant la couronne des Deux-Siciles y avait cédé le grand-duché de Berg et de Clèves ; les autres découlant d'un droit que n'avait formulé ni le décret du 30 mars 1806 par lequel Joseph avait été reconnu comme roi de Naples et de Sicile, ni le statut constitutionnel du 20 juin, ni le traité du 15 juillet 1808, mais qui paraissait sans doute à Napoléon inséparable de cette qualité de suzerain que Murat n'avait jamais reconnue par un acte public. Le mélange y était singulier d'engagements occasionnels et d'obligations permanentes, de mesures localisées et strictes et de formules vagues devant régir la conduite entière du vassal. Toutefois l'on ne saurait penser que de cette dissertation didactique, l'Empereur ait voulu tirer immédiatement des armes contre Murat; que, sur un des points essentiels qu'il y a traités, il ait prétendu établir une doctrine intangible : car, presque au même moment, les faits y donnent un éclatant démenti et il ne le relève point.

L'incident qui se produit le 1er janvier dans la Salle du Trône, au moment où le Corps diplomatique est appelé, à l'occasion de la nouvelle année, à présenter au roi ses félicitations et ses vœux, la brutale agression du prince Serge Dolgorouki, ministre de Russie, contre le ministre de France[1], et le double duel qui en résulte,

[1] L'épisode trop compliqué pour être rapporté ici a fait l'objet d'un article spécial qui sera publié dans le deuxième volume de mélanges intitulé *Jadis*.



n'altère point les rapports rétablis entre les deux beaux-frères. L'Empereur ne recherche point si Murat a encouragé les prétentions de l'envoyé de Russie à prendre le pas sur celui de France, afin d'affirmer devant l'Europe l'indépendance de sa couronne ; dès qu'il a reçu de lui les satisfactions qu'il s'est tenu en droit d'exiger, il passe l'affaire presque sous silence, se bornant à une lettre « fort calme, fort indifférente et d'un langage fort bref ». Il sait fort bien qu'au point de vue des usages diplomatiques, il a tort et que, seule, la prépondérance qu'il exerce à Naples peut justifier une préséance qui n'est établie ni par les constitutions du royaume de Naples, ni par les traités entre les puissances étrangères et la France. C'est une preuve de plus qu'il eut tort d'admettre, pour les royaumes feudataires, une représentation diplomatique : il n'en avait pas besoin : aussi glisse-t-il légèrement. Murat fait de même et, sans plus parler de l'incident, continue à solliciter des faveurs qui, sous prétexte de l'aider à former son contingent, l'avancent peu à peu dans son indépendance. Ainsi, le 8 janvier, écrit-il au ministre de la Guerre pour obtenir qu'on lui renvoie d'Espagne les troupes qu'il y a et qui, réduites à un effectif de mille et tant d'hommes, c'est-à-dire aux seuls cadres, ne sauraient, dit-il, rendre aucun service à l'Empereur, tandis que, dans son royaume, il pourrait les réorganiser et en tirer parti ; ainsi, le 11, s'adresse-t-il à l'Empereur pour obtenir aux Français, autorisés à passer à son service, les lettres patentes prévues par le décret du

26 août 1811 : de la sorte ne perdra-t-il ni l'état-major, ni les cadres de son armée. Mais il n'a garde de montrer quels y sont ses intérêts : il prend un ton familier, comme d'un accusé dont l'innocence a été reconnue et qui a droit à des réparations : « Je me flatte, écrit-il, que cette démarche des Français employés dans mon royaume prouvera à Votre Majesté qu'ils n'y sont pas maltraités et qu'on vous en a imposé quand, il y a quatre mois, on vous rapportait que pas un Français ne resterait dans mon royaume. Sire, tous les Français employés sont traités ici à l'égal des Napolitains ; je pourrais ajouter avec une certaine prédilection qui excite la jalousie de mes sujets. » Sous le moindre prétexte, il écrit pour se faire valoir : lettre sur les levées de deux mille matelots qu'il a faites, sur les constructions navales qu'il mène avec une activité extraordinaire, sur la situation en Sicile ; enfin, pour obtenir une marque publique de bienveillance qui efface la défaveur témoignée par le renvoi de Campo-Chiaro, il nomme, sans autorisation préalable, un ambassadeur à Paris et y expédie le duc de Carignano.

Tout cet air d'empressement qu'il se donne a un objet : il prétend être employé dans la prochaine guerre, afin d'obtenir par là une couronne qu'il estime moins fragile. L'Empereur ne doit certes point résister à une telle demande. Il a appris, par l'expérience de 1809, combien est rare un *magister equitum* tel que Murat. Dans la guerre qu'il va entreprendre, où les masses de cavalerie sont destinées à jouer un rôle majeur, il a besoin de cet entraîneur d'hommes,

le seul de ses généraux qui déchaîne la tempête des charges héroïques et qui, par une sorte d'instinct, saisisse le moment, discerne l'objectif, règle l'effort, multiplie l'assaut et, cravache en main, calme et rieur, emballe après lui les escadrons farouches dans une ruée sanglante d'apothéose!

C'est pourquoi, bien plutôt que comme frère, il a pardonné comme chef d'armée, mais il n'entend pas se rendre au premier coup, il veut faire attendre un commandement comme une faveur; il n'ira point chercher Murat, il prétend que Murat sollicite et implore, qu'il vienne sans conditions, non parce que l'Empereur a besoin de Murat, mais parce que Murat a besoin de se réhabiliter aux yeux des Français — car, des aspirations de Murat à la Pologne, il ne voit rien, ou, s'il en voit quelque chose, il n'a garde d'en parler : c'est un appât, cette couronne, après lequel bien d'autres courent. Murat se décide : « Au dernier bal, écrit Durant le 20 février, le roi m'a laissé entrevoir combien, si la guerre s'allumait dans le Nord, il désirerait la faire activement et reprendre son rang parmi les braves de l'armée française. Il me confia que la reine lui avait conseillé de demander à l'Empereur la permission de la rejoindre et qu'il n'avait été retenu de le faire que par une seule considération, mais qui lui paraissait décisive, ne concevant pas qu'il pût demander à l'Empereur un commandement dans la Grande Armée après qu'il s'était vu ôter celui des troupes françaises dans son royaume. Au moindre mot de S. M. I., tous ces souvenirs étant effacés, il partira

avec joie, avec transport. » Il y a donc encore des conditions à cette offre de services et, comme toujours, c'est le Corps d'observation qui est en jeu. L'Empereur ne répond pas, il veut que la soumission soit complète et sans restriction. Sur ce silence gardé à son égard, Murat s'exaspère en désirs. Avant la fin de février, il s'adresse lui-même à l'Empereur[1]; point de réponse ; le 14 et le 17 mars, il insiste près de Durant ; enfin le 22 il écrit : « J'ai déjà écrit à Votre Majesté pour lui demander l'honneur de l'accompagner dans la campagne qui va s'ouvrir. Votre Majesté n'a pas encore daigné me faire connaître ses volontés et la reine me mande que Votre Majesté doute de la sincérité de ma demande et du désir que j'ai de l'accompagner. Sire, il est tel que, sans la crainte de vous déplaire, je me serais mis de suite en route, mais, Sire, oui, telle est ma destinée qu'on est parvenu à me rendre suspect et que vous ne me croyez plus le même cœur, le même zèle pour votre service. Autrefois, il n'y a pas même encore longtemps, vous m'auriez cru sur ma parole ; vous avez dit si souvent : Je n'ai d'amis vrais que Murat et Berthier. Vous m'avez oublié quand aujourd'hui je ne pense qu'à vous ; oui, le souvenir de vos bontés passées fait mon seul tourment. Rappelez-vous du passé, Sire, il vous répond de l'avenir. Appelez-moi et vous jugerez ensuite mes sentiments, oui, appelez-moi, et vous vous persuaderez que ma demande est sincère. Rappelez votre Murat ; pouvez-vous aller affronter de nouveaux dangers

[1] Cette lettre n'a pas été retrouvée.

sans lui ? Je meurs si vous ne m'appelez. Jamais je n'eus tant de besoin de vous voir. Vous vous convaincrez de la sincérité de mon idolâtre attachement. Rappelez-vous ma conduite passée et mes malheurs sont finis ».

Cette lettre, telle qu'un amant rebuté l'écrirait à une maîtresse adorée, pourrait attendrir, elle devrait paraître vraie ; jamais homme, à coup sûr, n'a autant protesté de sa sincérité : malheureusement, on n'a guère de doutes à garder sur les motifs que Murat eut de l'écrire au moins dans ces termes de passion.

Le 29 février, l'Empereur s'est résolu à appliquer à Maghella, sujet français, le décret du 26 août et à le rappeler en France. Il ne veut pas laisser derrière lui, en Italie, un tel ennemi et il en débarrasse Caroline, régente de droit au cas où Murat recevrait un commandement à la Grande Armée. S'il hésitait encore, il aurait été déterminé par un rapport que Norvins a envoyé de Rome le 22 janvier, dénonçant Maghella comme correspondant avec le roi Ferdinand, faisant le commerce avec les Anglais qui, grâce à lui s'approvisionnaient de tout à Naples, étant d'intelligence avec les brigands qui, sous sa protection, infestaient le territoire occupé par les armées françaises. Mais l'idée était déjà arrêtée dans son esprit puisqu'il avait eu soin de faire constater, le 11 décembre, que, quoique préfet de police à Naples, Maghella avait touché, jusqu'au mois d'octobre 1811, son traitement de député au Corps Législatif français ; nul doute ne pouvait donc s'élever sur sa nationalité française. Le

2 mars, par lettre chargée à la poste, le Grand juge transmet à Maghella l'ordre de rentrer en France dans le délai d'un mois. En même temps, Durant « déclarera que cet individu doit, dans les quarante-huit heures, quitter Naples, sous peine d'être arrêté ». « Vous ne dissimulerez pas au baron Durant, écrit l'Empereur à Bassano, que le sieur Maghella est prévenu d'intelligences contre la sûreté de l'Empire et qu'il est d'intelligence avec les Anglais pour faire un mouvement de soi-disant patriotes en Italie. » C'est le 21 mars seulement que Maghella est touché par la lettre du Grand juge, ou du moins qu'il en accuse réception : c'est le 22 que Murat écrit sa déclaration d'amour.

Le rappel de Maghella ne provoque pas seulement chez Murat ce morceau de littérature, mais aussi un accès de fièvre. A chaque émotion qu'il éprouve il tombe ainsi malade. Comme il s'enferme, les commentaires vont leur train. « L'indisposition et la mauvaise humeur du roi continuent toujours, écrit Mier à Metternich le 27 mars ; depuis trois jours, il n'a vu personne. » Et il ajoute : « Le Gouvernement français fait tout pour dégoûter le roi de la place qu'il occupe momentanément et il paraît que la présence de la reine à Paris n'a fait que différer le moment de son rappel. L'absence et l'éloignement n'ont fait qu'augmenter la mauvaise intelligence qui régnait depuis quelque temps entre le roi et la reine. On souffle la discorde pour embrouiller les choses davantage et trouver un prétexte pour réunir ce pays au

Grand Empire. » Mier, qui reflète l'opinion de quelques Napolitains de la Cour, est bien en droit de s'y tromper, puisque, à Rome, Norvins s'y trompe lui-même et que Murat affolé voit dans le rappel de son ministre de la Police, dans le silence que l'Empereur lui oppose, dans le refus de lui rendre le commandement des troupes françaises, une menace de réunion. Si l'Empereur, avant de partir pour la Russie, allait la prononcer ! Si tous ces individus suspects dont on surprend les allers et venues de Sicile à Rome et à Paris, portaient des paroles de conciliation entre la grand'-mère et le petit gendre ? Si, exaspérée contre les Anglais, Marie-Caroline préludait à sa paix avec Napoléon par de nouvelles Vêpres siciliennes ? Qu'est ce qu'un Stampani, un Folacci brusquement entrevus, se hâtant de Palerme vers Saint-Cloud ? Ces hypothèses chauffent la tête enfiévrée de Murat ; il arrive au dernier degré de l'énervement ; il ne veut voir personne et il pleure. Puis il s'irrite, il écrit au duc de Feltre des lettres de violence : Pourquoi le général Grenier a-t-il fait distribuer 90 000 cartouches à son corps d'armée ? De quel droit paralyse-t-il le commerce, la justice, l'administration dans ses cantonnements ? Qui l'a autorisé à arrêter les voyageurs et à exiger leurs passeports ? « Est-ce que le royaume de Naples est considéré comme un pays ennemi ? »

Le 5 avril, il ne peut plus y tenir ; il écrit à l'Empereur : « Croyez que vous n'aurez jamais à vous repentir de la dernière faveur que ma vie passée me donne le droit d'implorer, n'écoutez que votre cœur,

Sire ; je serai heureux toute ma vie, si vous permettez à votre vieux serviteur, à votre fidèle et dévoué ami d'aller visiter son ancien général. » Il ne demande plus même un commandement ; il sollicite d'aller à Paris où, par ses instances, il arrachera au moins un sursis en faveur de Maghella qui tient tous les secrets du mouvement italique et en qui sa confiance est comme superstitieuse. Quant à Maghella, il paraît compter sur un mémoire où il s'est justifié fort humblement, fort habilement aussi, où il a énuméré les services qu'il dit avoir rendus et où il a protesté de ses bonnes intentions : cela ne doit lui servir à rien. Son mémoire, arrivé à Paris le 1er avril, a été mis aussitôt sous les yeux de l'Empereur, et le 2, le Grand juge, duc de Massa, a répondu : « Sa Majesté m'a ordonné de vous faire connaître que son ordre est irrévocable et qu'elle entend qu'à la réception de ma lettre, vous ayez à rentrer incontinent en France, sans que vous puissiez vous en dispenser par quelque motif ou prétexte que ce soit, sous peine de désobéissance. Au reste, l'Empereur veut bien oublier la conduite que vous avez tenue à Naples, espérant que vous vous comporterez en France de manière à ne pas l'en faire ressouvenir. Sa Majesté me charge de plus de vous faire connaître que le temps des intrigues, des cabales et des révolutions est passé et que ceux qui veulent remuer le paieront de leur tête. Ce sont les propres expressions de l'Empereur. »

Que va faire Murat à l'arrivée de cette lettre ? A Rome, « on croit que M. Maghella renoncera à sa

qualité de Français et aura assez d'empire sur le roi pour conserver sa place », mais, perdre sa couronne pour Maghella, Murat n'y peut penser. Pérignon commande à Naples ; Grenier tient Gaëte ; en deux jours, le Corps d'observation renverserait sans combat la monarchie. Murat se soumet ; Maghella comblé, — 200 000 francs comptant, des terres de 25 000 francs de revenu avec autorisation de les aliéner, 30 000 francs de traitement annuel conservé — part de Naples le 12, il sera le 23 à Paris et se présentera le 24 à l'audience du Grand juge.

Quant à Murat, il est rassuré ; il vient de recevoir, par Caroline, l'autorisation de venir à Paris. Le 15, le voyage est décidé ; tout est prêt ; les chevaux sont commandés sur la route ; déjà un service de quatre personnes est expédié. Le 16 au matin, le roi passera en revue quatre régiments ; ensuite, il tiendra son conseil ; dans la soirée, il recevra toutes les personnes de la Cour et il partira ensuite en droiture pour Paris, incognito, sous le nom de comte de Calabre. Le 15 au soir, changement à vue, le roi se renferme, se dit malade, contremande les chevaux sur la route de Paris, en fait envoyer sur la route de Calabre — la Calabre étant menacée par les Anglais. Il a reçu des dépêches du duc de Carignano, qui admis, le dimanche 5, à présenter ses lettres de créance, a été mal reçu par l'Empereur qui, doutant encore si Maghella et Murat se soumettront, n'a pas dissimulé son mécontentement.

Mais, soit qu'il ait reçu de nouvelles lettres de



Caroline, soit qu'il se soit raisonné lui-même, Murat ne se tient pas au voyage de Calabre. Le 23, il écrit à l'Empereur : « Sire, sur l'invitation de la reine, je fis de suite partir mes équipages pour Paris. J'allais m'y rendre moi-même lorsque je reçus le rapport du duc de Carignano sur l'accueil peu favorable qu'il avait reçu de Votre Majesté. Ce rapport m'apprenait que vous conserviez, Sire, les mêmes préventions contre moi et contre mon gouvernement. Je changeai de suite de résolution. J'écrivis à la reine que je ne partirais que quand j'aurais reçu directement de Votre Majesté ses dernières résolutions. Sire, cette détermination était irrévocable parce qu'elle avait été bien méditée et que je m'étais convaincu que Votre Majesté ne reviendrait pas de ses préventions et que la reine n'avait arraché de Votre Majesté l'autorisation de me rendre près d'elle qu'à force d'importunités ; j'attendais donc la réponse de la reine, lorsque j'ai été informé par des personnes dignes de foi et exclusivement dévouées à Votre Majesté que vous aviez soupconné ma fidélité ; que vous m'aviez cru assez lâche pour vouloir éviter de faire la guerre et attendre des chances favorables pour pouvoir me soustraire à votre influence et me rendre indépendant. Sire, ce soupçon qui vous a été donné par vos ennemis, plutôt que par les miens, vient de me rendre toute mon énergie, toute mon âme. Je n'hésite plus à me rendre près de vous, vous serez alors le maître et de ma personne et de mes prétendus projets. Fort de ma conscience, je ne crains que

votre inimitié et j'irai vous demander justice ou cesser de vivre. Celui qui se fait gloire d'être votre ouvrage, qui vous appartient par tant de liens, qui vous demande tous les jours d'aller combattre pour votre service, ne peut avoir conçu de lâches projets, ne doit pas même en être soupçonné... »

Trois jours plus tard, le 26, au moment de monter en voiture, il dit à Durant : « Je vais à Paris ; j'y serai avant huit jours. J'espère y trouver l'Empereur, je lui porte mon cœur, ma tête. Je me mets absolument dans sa main. Je vais lui déclarer que, s'il fait la guerre, je ne le quitte pas, que je veux à tout prix reconquérir son affection, sa confiance et ne revenir à Naples qu'avec la force et la considération que peuvent seuls me donner les sentiments de l'Empereur à mon égard. »

Le 27, à six heures du soir, il traverse Rome, sans s'arrêter que pour changer de chevaux à la place du Peuple ; c'est dans sa voiture qu'il donne audience au général Miollis et au sénateur Hédouville. Le 4 mai, il arrive à Paris, devançant de quarante-huit heures l'estafette qui met dix jours, et, tout de suite, il vient rejoindre au pavillon d'Italie, dans le parc Saint-Cloud, la reine qui y est établie depuis le 1er avril. Le soir même, il voit l'Empereur et la réconciliation est accomplie.

Joseph, en quittant Paris le 16 juin, n'a point emporté ce qu'il était venu chercher : le commandement en chef « direct et absolu » sur les Armées du Nord,



d'Aragon et du Midi et le droit de faire rentrer sous son administration les provinces qu'il jugerait pacifiées. » Toutefois, les concessions qu'il peut croire avoir arrachées semblent immenses et, si les promesses que lui a faites l'Empereur sont suivies d'effet, si les généraux consentent à exécuter les ordres que l'Empereur a dit leur devoir donner, les Français seront désarmés sans que le Roi Catholique en soit beaucoup plus fort. L'Empereur a accordé que, dans les gouvernements de l'Armée du Nord, la justice se rendra au nom du roi; que le commandant en chef de cette armée enverra au roi des rapports journaliers, en même temps que l'intendant général, Dudon, lui remettra l'état de la perception des contributions et de leur emploi. Le roi aura, près du général en chef de l'Armée du Nord, un commissaire chargé de veiller à ce que le quart du revenu soit versé pour le service du roi et pour celui de l'Armée du Centre. Toutes les fois que les provinces auront les moyens nécessaires pour se garder et se garantir des guérillas, elles pourront rentrer sous l'administration espagnole et ne fourniront alors aux Français que « ce qui sera convenable ». Ces dispositions seront communes à l'Armée du Midi. « Le maréchal commandant cette armée, écrit Berthier, doit envoyer des rapports au roi et l'instruire de tout ce qui se passera. Les budgets en recettes, et en dépenses, des différentes provinces de l'arrondissement de cette armée doivent être aussi envoyés au roi qui tiendra dans ces provinces un commissaire pour percevoir le quart des

revenus. » Même méthode pour l'Armée d'Aragon. Enfin, de France, il sera, par mois, envoyé au roi une somme de 500 000 francs jusqu'au 1er juillet, de un million à partir de cette date.

Le roi avait encore présenté d'autres demandes : que les maréchaux commandants en chef ne pussent augmenter les impôts existants ni lever aucune contribution extraordinaire sans son consentement ou celui de l'Empereur ; que le maréchal Bessières cédât le commandement de l'Armée du Nord au maréchal Jourdan ; que les maréchaux commandants d'armées et les intendants généraux ne pussent vendre les biens nationaux et communaux, le plomb et le vif argent appartenant à l'État, sans l'autorisation du roi ; que les administrations espagnoles ne pussent être changées que par le roi ; que les trois quarts des revenus des provinces occupées, conservés par les Français, servissent à la fois aux besoins des armées occupantes et au paiement des administrations espagnoles : que les dispositions applicables aux diverses armées le fussent également à l'Armée de Portugal ; que l'Empereur continuât à payer la solde de l'Armée du Centre, qu'il rappelât de Madrid les employés français qui ne servaient plus à l'administration centrale supprimée ; que, l'Empereur accordant au roi les honneurs du commandement dans les armées où il se trouverait, le roi pût réunir les autorités espagnoles, comme bon lui semblerait, « pour leur parler dans l'intérêt des affaires d'Espagne » ; qu'il pût « s'attacher les officiers espagnols ou autres

qui se trouveraient parmi les prisonniers » ; enfin qu'il eût liberté de « prendre toutes les mesures qu'il jugerait convenables à l'égard des Cortès et autres dispositions, en se conformant aux vues qu'il avait écrites d'après l'ordre de l'Empereur sur cet objet ».

Le reste était broutilles : Belliard qu'il voulait garder comme chef d'état-major ; Lorge qu'il voulait remplacer par Maurice Mathieu ; les soldats survivants du contingent westphalien qu'il voulait engager dans sa garde, etc, etc.

A la veille du départ, l'Empereur sans accéder à toutes ces demandes, en accueille pourtant certaines. Il fait l'avance d'un million d'argent comptant ; il abandonne à la nomination du roi tous les emplois de judicature et d'église ; il consent que l'administration en Andalousie reste telle que Joseph l'a établie ; il réserve au roi le droit de grâce ; il règle les honneurs du commandement consistant en ce que le roi, présent à une armée, y fasse exécuter les ordres et les dispositions prescrites par l'Empereur ; il accorde Jourdan pour le Nord, Belliard pour l'état-major au cas qu'ils en veuillent ; et enfin, verbalement, il accepte, semble-t-il, que, « au mois de septembre, le commandement et l'administration pourront être réunis dans l'intérêt de la prompte pacification de l'Espagne ».

Y eut-il d'autres promesses et d'autres engagements ? Jourdan a assuré que l'Empereur donna à Joseph l'assurance positive que les gouvernements

militaires cesseraient bientôt : « Ils avaient, aurait-il dit, produit un bon effet sur le gouvernement anglais qui offrait de quitter le Portugal, si les troupes françaises évacuaient l'Espagne, et de reconnaître le roi Joseph, si la nation espagnole le reconnaissait et si la France de son côté consentait à reconnaître la maison de Bragance en Portugal. » Cette allégation de Jourdan est certainement inexacte. Ce ne fut que près d'une année plus tard, en avril 1812, que de telles propositions furent soumises, par ordre de l'Empereur, au gouvernement anglais. L'Empereur ne pouvait donc en parler en juin 1811.

Ce ne fut sur aucune espérance de cette nature que Joseph prit sa décision : il ne céda nullement, comme on l'a dit, à une pression de l'Empereur ; il avait trop bien pris l'esprit royal — les témoignages de ses serviteurs français, Girardin et Rœderer l'attestent ; — il avait trop envie de retrouver certains agréments et une certaine personne pour qu'on eût à le pousser. Il ne voulait plus être prince français et il voulait rester roi d'Espagne. Ce fut là toute la raison de son départ. L'Empereur affirme à maintes reprises qu'il en a détourné son frère et Joseph n'y contredit pas.

Mais Joseph a compté sur l'effet des promesses qu'il a arrachées de l'Empereur ; il prétend ne pas rentrer dans ses États avant d'en avoir la confirmation par écrit ; il s'est arrêté, pour l'attendre, à Marrac, et la première lettre qu'il reçoit de Berthier, en date du 17 juin, en est, sur bien des points, la contradiction. Ainsi pour Jourdan qu'on est convenu envoyer à

l'Armée du Nord et « que l'Empereur verra avec plaisir employé comme gouverneur de Madrid ». L'Empereur compte que le roi fera ses efforts pour seconder le duc de Raguse, qu'il l'appuiera de deux à trois mille hommes d'infanterie, dix-huit cents chevaux, quinze à dix-huit bouches à feu; alors que restera-t-il à l'Armée du Centre, l'armée que le roi commande et qui, elle seule, fait son royaume? Sans doute, l'Empereur promet des secours en hommes, mais à la condition qu'on cesse, dans les autres armées, de retenir au passage ce qui est destiné à l'Armée du Midi; or ces bataillons que Joseph a retenus font le meilleur de son armée. Et encore l'Empereur demande que, après son arrivée à Madrid, le roi aille passer en revue l'Armée de Portugal. A quoi bon, puisque Joseph ne la commande pas?

Le plus grave est que dans les lettres qu'il a écrites aux différents commandants d'armée et qu'il communique au roi, Berthier ne dit rien ni du rapport quotidien à envoyer à Madrid, ni du quart des contributions à réserver à Joseph. Bon pour les honneurs à lui rendre, les escortes à lui fournir, les réunions de notables à tolérer, la justice rendue en son nom, le droit de gracier « les individus condamnés par les tribunaux », le droit de nommer aux places du clergé; mais pour le reste, quelle espérance garder après les lettres de Berthier : « Quant à l'administration du pays, écrit-il, elle doit continuer à marcher dans la direction donnée par les instructions et les ordres de l'Empereur : les fonds doivent être destinés aux

besoins de l'armée, à l'entretien des hôpitaux et vous devez défendre et empêcher toute espèce d'abus. Le roi ayant, plus particulièrement encore que vous, les moyens de connaître les abus qui ont lieu, l'Empereur ordonne que vous profitiez des lumières que le roi pourra vous donner à cet égard pour les réprimer. Il est nécessaire que vous me fassiez connaître le budget des ressources et des dépenses, afin de faire connaître la partie des revenus qui pourra être versée à Madrid, dans la caisse du Gouvernement, pour le service du roi et pour l'Armée du Centre. » Ainsi, ce sont les commandants d'armée qui sont établis les juges de leurs besoins et bien qu'ils doivent donner des renseignements sur les recettes et les dépenses, « si le roi juge à propos de tenir près d'eux un commissaire espagnol » à cet effet, on peut d'avance être assuré que, du quart des contributions, pas un maravédis n'entrera dans le Trésor de Madrid.

Joseph relève ces contradictions entre les promesses et leurs effets ; il refuse Jourdan comme gouverneur de Madrid : « Il est naturel, écrit-il, que, dans la capitale du roi d'Espagne, lorsque la garnison est espagnole, que la garde nationale est espagnole, le poste de commandant de ces troupes soit occupé par un Espagnol ou par un Français au service de l'Espagne. » Il a gagné à Paris que Belliard ne fût pas rétabli dans cette fonction où, malgré les ordres de l'Empereur, il l'a remplacé par Lafon-Blaniac, officier de sa maison et général espagnol, il lutte pour que Jourdan, malgré la confiance qu'il

lui témoigne, n'y vienne pas. Accepter un maréchal d'Empire pour gouverneur de la capitale, ce serait reconnaître la suzeraineté de l'Empereur : c'est juste pour un Murat qui a reçu Pérignon pour gouverneur de Naples, mais le roi d'Espagne!

Il réclame au sujet du quart des contributions, mais sans grand espoir : « Quoi qu'il en soit, dit-il, je ferai ce que je pourrai, mais je n'ai pas dans le succès la confiance que j'avais montrée en arrivant à Paris et que j'eusse conservée plus que jamais si j'avais obtenu ce que j'avais demandé... Je suis toujours calme et imperturbable et peut-être les événements surpasseront mon attente. » Mais, au moins, qu'on soit régulier pour le versement des subsides promis. « Tous s'accordent à dire, écrit-il le 24 à l'Empereur, que les armées ont besoin d'argent, que les peuples sont épuisés, que les insurgés en reçoivent beaucoup de l'Angleterre. » A Mollien, le ministre du Trésor, il écrit en faisant un pressant appel à son ancien attachement : « Vous épargnerez le sang français en augmentant mes moyens d'attaque et de défense. » A l'Empereur, le 26, à la veille de franchir la Bidassoa : « Les Anglais font des sacrifices de tous les genres en Espagne et en Portugal : Je supplie Votre Majesté de me permettre de lui rappeler combien il importe que l'argent que la France doit verser à l'Espagne soit envoyé le plus tôt possible. Pour ce qui me regarde, je vois bien que je ne puis pas compter sur une part aliquote des contributions des provinces. Si Votre Majesté préférait de me faire envoyer directe-



ment un million de francs par mois, en sus de celui dont elle a arrêté l'avance, cette mesure serait plus profitable pour tous et l'effet en serait plus efficace parce qu'il serait sûr et prompt. Que Votre Majesté, ajoute-t-il, pense que la Manche est sans troupes, que les ennemis vont former une armée de 20000 hommes dans les provinces du Centre, qu'ils recruteront partout Espagnols, Français même, Allemands, Italiens à force d'argent. Il faut que tous les corps soient tenus au courant, que l'argent ne manque pas. »

Dès que ce sont les Anglais qui sont les adversaires, il faut s'attendre que la cavalerie de Saint-Georges entre en bataille; elle fait le corps principal d'une armée qui n'a vraisemblablement d'anglais que le drapeau, les généraux, les cadres, et quelques régiments privilégiés. Les Anglais achètent des soldats, des forteresses, même des victoires et paient leur gloire en guinées. Chaque année, la guerre de la Péninsule leur coûte, assure-t-on, vingt-cinq millions de livres sterling : 625 millions de francs : cela fait de l'illustration un peu chère. De France, du Trésor impérial, il sort environ 40 millions de francs : même doublée, portée à 100 millions par les contributions utilement perçues en Espagne, la somme ne va pas au sixième de celle fournie par la Grande-Bretagne. Les troupes impériales, maintenant que les contingents alliés sont presque épuisés par la désertion ou par les fatigues des campagnes, sont sans doute composées presque uniquement de Français; les soldats impériaux, servant par obligation ou par

contrainte, sont certainement moins exigeants sur la solde et les vivres que ne sont les mercenaires au service anglais ; mais, si haut qu'on porte la dépense d'entretien du soldat dit anglais par rapport à celle du soldat français, il n'en reste pas moins, les deux armées ayant un effectif sensiblement égal — 160000 contre 140000 — quatre ou cinq cents millions que les Anglais emploient à lever des guérillas, à provoquer les désertions, à entretenir les juntes, à maintenir l'Espagne en état de guerre.

Napoléon pourtant ne peut pas lutter d'argent avec les Anglais. Les douze millions qu'il a promis de payer par an à Joseph viennent en augmentation sur le dépense courante des armées en Espagne, et, en prenant cet engagement il a déjà trop présumé de ses facultés. Quant à payer au roi deux millions par mois, vingt-quatre millions par an, il ne le peut matériellement pas. La guerre prochaine avec la Russie absorbe toutes ses ressources ; s'il se fait l'illusion de penser que, comme dans les précédentes campagnes, des impositions extraordinaires sur les territoires conquis, rembourseront les dépenses et fourniront encore des accroissements au Domaine extraordinaire, il n'en est pas moins obligé, pour le moment, si fort qu'il pressure les royaumes alliés ou feudataires, à des avances qui épuisent le Trésor.

Pourtant, Joseph, dès son entrée en Espagne, expose l'état misérable dans lequel se trouvent les populations qui le reconnaissent et même les armées françaises. « Il faut écrit-il, de Vittoria le 1er juillet,

quarante-neuf millions de réaux pour les six derniers mois, et la totalité des revenus particuliers ne s'élève pas à soixante millions par an. » A Valladolid, la ration est au tiers ; à Santander, l'armée n'est pas payée ; à Vittoria même, la solde est suspendue depuis le 1er mai, et le duc d'Istrie a fait enlever par force les fonds qui se trouvaient dans la caisse de l'armée, plus de 600 000 francs. Nulle base fixe pour l'impôt laissé à l'arbitraire des généraux ; nul ordre pour les consommations ; partout les exactions particulières multipliant les misères des peuples, et la rivalité des généraux et des intendants français les misères des soldats. Pour y remédier, dit Joseph, « il faudrait que le général qui préside à l'administration, qui devrait être espagnole, fût en même temps commandant des troupes françaises » ; par là, il aurait une action égale sur les administrateurs et les consommateurs. Malgré cela, Joseph ne perd pas courage. « J'ai réuni aujourd'hui les notables de ces trois provinces, écrit-il à l'Empereur le 2 juillet ; l'esprit public me paraît amélioré depuis mon retour. » De Burgos, où il est arrivé le 6 et où il a trouvé des troupes de sa garde venues à marches forcées de Ségovie, il écrit : « La nouvelle de mon retour a fait beaucoup de bien, ma présence en produit un peu, mais que peuvent des paroles contre des actes d'administration et des faits qui les détruisent? » Il a réuni les autorités et les notables, a prononcé un discours virulent « contre les mauvais prêtres qui soufflent la guerre civile et sont les principaux agents de la formation et de l'accrois-

sement des bandes de révoltés ». Il est allé plus loin et, en présence de l'archevêque, il a déclaré « que, si le haut clergé ne voulait pas remplir les fonctions de son saint ministère pour le bonheur de ses peuples, il se chargerait de rétablir la paix par la force des armes et qu'alors il élèverait aux dignités de l'Église les pauvres et bons pasteurs, en leur donnant les richesses dont leurs chefs auraient abusé ».

De cette évolution de sa politique religieuse qui a bien son importance, il ne dit rien à l'Empereur : Il est tout à l'exposé du système d'administration qui lui mettrait en mains au moins une portion d'autorité : « Un gouverneur français, général de division; des troupes françaises en réserve pour agir contre les bandes en masse et les troupes ennemies; un préfet espagnol, une administration espagnole subordonnés au gouverneur; des gardes civiques pour la police intérieure des communes; des compagnies d'escopeteros pour les routes et les communications; les moines et les prêtres payés ; mon autorité reconnue par les gouverneurs, et la tranquillité peut se rétablir. » Pour tout cela, il faut de l'argent : l'Espagne n'en peut fournir puisque, dans la seule province de Burgos, le budget, pour une année à compter du 1er août, se trouve, au dire du général Dorsenne, en déficit de près de quatre millions de réaux. (Recettes estimées à 75 871 250 réaux ou 20 219 688 francs; dépenses évaluées à 79 537 362 réaux ou 21 202 036 francs). Donc, c'est la France qui doit en donner : l'Espagne l'acceptera, pourvu qu'on la débarrasse de tout ce qui

est Français. Les Français n'y entendent rien : « Les dispositions militaires de l'Armée du Nord sont timides ; les dispositions législatives et de police sont furibondes. Surtout, les vols particuliers sont infinis : témoin ce troupeau de dix à quinze mille têtes de mérinos appartenant au duc de l'Infantado qui, par ordre de l'Empereur, était dirigé sur France et qui, en route, s'est évanoui. On est quitte pour dire qu'il a été pris par les guérillas et il n'est pas perdu pour tout le monde — sauf pour l'Empereur.

De l'argent ! de l'argent ! « Si j'avais à ma disposition aujourd'hui vingt millions et toute l'autorité convenable sur les Armées du Nord et d'Aragon, je crois, écrit Joseph de Valladolid, que je pourrais changer la face du pays. Les notables de la Biscaye, ceux de Castille, de Palencia sont prêts à tout ; jamais époque ne fut plus favorable. C'est l'opinion de tous les Espagnols de bonne foi et de tous les Français qui ont du bon sens et qui veulent finir cette guerre. »

Vingt millions ! En attendant, il se contenterait d'un seul, et, à sa rentrée à Madrid, sa première lettre (17 juillet) est pour supplier Sa Majesté de faire presser l'envoi des fonds qu'elle lui a assignés et tout ce qu'elle pourra faire envoyer. « Ce sera, dit-il, de l'argent bien placé. Le moment est favorable ; mon voyage a fait faire beaucoup de réflexions à beaucoup de monde et je n'ai pas reconnu l'opinion tant elle est mûrie et améliorée. » Le 20, même note ; ses espérances sont assez affermies pour qu'il écrive à la reine de le rejoindre avec ses deux filles. « Je ne

puis plus, dit-il, supporter l'horrible isolement où je suis réduit depuis deux ans. » Le 26, rien n'est arrivé encore ; il s'inquiète et s'exaspère : « Aucun service n'est assuré, écrit-il, pas même celui de ma maison. Le million que j'ai reçu à Paris a payé mon voyage et mon séjour ici depuis mon retour. Je ne vois pas moyen d'exister ici si Votre Majesté ne fait exécuter ponctuellement l'ordre du prêt d'un millon par mois et si elle n'en ajoute pas un autre en remplacement du quart que je dois recevoir des contributions du Nord, du Midi et de l'Aragon qui ne peuvent rien envoyer. » Le temps est précieux ; avec quelques millions, on pourrait avancer les affaires dans ce moment ; dans quelque temps, on ne réussira pas avec des sommes énormes et d'immenses forces. Cinq à six millions qu'il eût emportés de Paris eussent tant servi ! « Que de choses seraient déjà faites dans un moment, où, avec l'opinion, les bandes marchent au-devant de lui. Mais il n'y a pas d'argent, la misère publique et particulière sont à leur comble et, dit-il, je suis moi-même plus mal que la veille de mon départ. Je fais front à l'orage ; l'opinion est toujours croissante, mais je prévois le moment de la décadence, si les secours d'argent tardent à arriver. » Par tous les courriers — et il les multiplie, en expédiant un tous les deux jours, — mêmes plaintes et mêmes espérances : « Toutes les bandes demandent à entrer à mon service ; elles suivent le mouvement de l'opinion ; mais je n'ai pas le sou, je ne puis payer personne... » « Ma garde n'est pas payée depuis dix-huit mois ; je suis

plus gêné qu'à mon départ de Madrid. J'ai pour toute ressource dix mille francs par jour... Je prie Votre Majesté de venir à mon secours avec quelques millions, mais au moins par le paiement exact du million mensuel. L'opinion est très bonne. Le changegement est grand. Quelques secours et il sera complet. »

Tout son système de pacification est subordonné à l'argent qu'il attend. Il a réuni son conseil d'État : il a annoncé la paix prochaine, des desseins favorables à l'Espagne que l'Empereur a formés et que la pacification de l'Europe réaliserait bientôt. Partant de ces heureux présages, il a fait entrevoir l'époque rapprochée où la nation serait appelée à prendre part elle-même à l'établissement d'un ordre de choses propre à consolider l'État. « Il faut donc, a-t-il ajouté, penser dès ce moment à préparer un travail pour la convocation des Cortès, non telles qu'elles existaient autrefois, ni même telles que la Constitution de Bayonne les avait organisées, mais plus nombreuses et composées de manière qu'on pût y appeler les hommes les plus marquants de la nation, quelles que fussent leurs opinions et le parti qu'ils auraient suivi ; enfin, appeler une véritable représentation nationale dont le nombre des membres serait illimité et qui pourrait légalement prononcer sur le sort de l'Espagne. » Il a conclu en nommant une commission chargée de préparer un règlement ; mais, pour de telles élections, il faut de l'argent. Le citoyen Joseph Bonaparte sait, par expérience personnelle, ce qu'il en coûtait dans le dépar-

tement du Liamone : Sa Majesté Catholique, pour avoir de bons députés, doit y mettre le prix, et l'argent n'arrive toujours pas.

Le 2 août, voici enfin qu'il est annoncé. Berthier écrit que, le 7 juillet, l'Empereur a envoyé huit millions en Espagne, mais, de ces huit, un seul est pour le roi : 500 000 francs de juin, 500 000 de juillet, et il a demandé vingt millions ! 500 000 francs, ce n'est ni de quoi vivre, ni de quoi solder des bandes, ni de quoi entretenir une armée, ni de quoi élire des Cortès. Pour juin, soit ! c'est ce que l'Empereur a promis ; mais, pour juillet, il y a sûrement eu confusion : c'est un million qui fut promis. « Je prie Votre Altesse, écrit Joseph à Berthier, de faire rectifier cette erreur qui m'est si préjudiciable, dans le premier envoi. Rappelez aussi à l'Empereur, je vous prie, que ne recevant rien du Midi, du Nord et de l'Aragon, contre son intention, il est plus que temps de remplacer ce déficit par un million de plus que la Trésorerie enverrait de moins aux trois armées qui occupent ces arrondissements. »

Les 500 000 francs sont annoncés, mais ce n'est pas à dire qu'ils soient arrivés et tout le mois d'août se passe à les attendre. A chaque courrier, Joseph réclame, il implore, il supplie, il annonce tout ce qu'il aurait pu faire et tout ce qu'il manque : « Si j'avais reçu les secours qui m'ont été promis à Paris, j'aurais dix mille Espagnols au lieu de cinq mille... Un million de francs peut remplacer mille hommes de troupes françaises. » Comme il l'écrit à l'Empereur

le 17, « depuis son départ de Paris, il n'a reçu aucun secours en argent, aucune instruction, rien qui réalise les promesses qui lui ont été faites, aucun rapport d'aucun général, de manière qu'il est aujourd'hui pire qu'avant son départ de Madrid, puisque toutes les plus petites ressources ont été usées, que l'Armée de Portugal détruit tous les moyens qu'il avait d'exister, que la récolte est mauvaise et que les troupes françaises diminuent sans qu'il puisse les remplacer par des espagnoles, puisqu'il n'a même pas l'argent nécessaire pour solder sa maison et sa garde, à qui il est dû dix mois de solde ». Le 22, il écrit à Berthier : « Si cet état de choses continue, avant six mois, nous évacuerons l'Espagne faute de vivres. L'ennemi n'épargne pas l'argent. Quant à moi, pour tout vous dire d'un mot, je ne sais pas comment je paierai ma table dans huit jours, et, pour mes employés, c'est encore pire... »

Le million arrive à la fin; en retard de trois mois pour une moitié, de deux pour l'autre. Rien de plus que les 500 000 francs par mois : car, malgré tout ce qu'ils tirent chacun de leur arrondissement, les généraux se plaignent constamment et Soult, disposant de toutes les ressources de l'Andalousie, est le plus bruyant pour crier misère et réclamer des secours. L'Empereur s'y laisse prendre, augmenterait plutôt la part de ses soldats en diminuant celle qu'il fait au roi sur les quatre millions que, presque chaque mois, il engloutit en Espagne : mais, pour donner à Joseph un peu d'espoir, il fait briller à ses yeux les joyaux

de la couronne d'Espagne, qu'il fera restituer par Murat. Cela est vague, et Joseph donnerait volontiers ces vingt millions de diamants dont lui parle son frère pour quelques espèces sonnantes.

Sa misère est réelle et profonde. Il fait figure de roi; il a une cour, une maison, des ministres, des envoyés extraordinaires et plénipotentiaires, une garde, une armée, des employés pour chaque branche d'une administration qui comprend idéalement l'Espagne entière et les Indes occidentales et orientales — et rien de cela n'est payé. L'Armée de Portugal occupe les provinces d'Avila, d'Estramadure et de Talavera et elle empiète sur celle de Madrid; Marmont qui la commande frappe des contributions d'un million sur la province de Tolède, de quatre millions sur la ville même; et c'est ce qui est le plus fidèle au roi; il enlève la totalité des récoltes; il commande en maître aux préfets et aux généraux espagnols et, si on lui résiste, il ordonne, en pays soumis, des exécutions militaires.

D'autre part, l'Empereur affaiblit à tout instant l'Armée du Centre en en tirant des officiers et des hommes. Ordre de rentrer en France aux généraux Belliard, Lorge, la Houssaye, Rouyer, Grandjean, Bessières : tout ce qui appartient à l'Armée du Midi doit y être envoyé sur-le-champ, alors que Soult garde, de l'Armée du Centre, aussi bien les 2 500 Allemands qui ont passé la Sierra Morena, que les deux régiments qui lui ont été remis sur un besoin dont la réalité ne fut jamais démontrée. « Les inconvénients



d'affaiblir l'Armée du Centre, écrit Berthier le 4 août. sont légers en raison de l'importance des besoins des Armées du Midi et de Portugal qui sont les véritables armées pour défendre la capitale. » Le 24, alors qu'elle est réduite à 9 000 soldats, dont 5 000 Espagnols, et à 2 000 chevaux, ordre de l'Empereur d'envoyer à Marmont le 26ᵉ Chasseurs, ordre réitéré et formel de rendre à Soult tout ce qui est à lui. En échange, on écrira à Dorsenne qui, en remplacement de Bessières, commande l'Armée du Nord, et à Soult, de faire passer au roi ce qui lui appartient. Ils sauront le compte à tenir de ces écritures.

A cette crise s'ajoute la fermentation produite à la Cour et dans la garde espagnole par le décret rendu par l'Empereur sur les Français au service des princes étrangers : on s'inquiète; on veut quitter l'Espagne, rentrer en France : et puis il y a des bruits au sujet d'annexions et ces bruits sont fondés.

Le 25 août, en chargeant le duc de Feltre de complimenter le duc de Tarente sur la reprise de Figuères, l'Empereur lui a écrit : « Vous ferez connaître à ce maréchal que j'ai pris un décret pour réunir la Catalogne à la France. Vous recevrez ce décret sous peu de jours. » Il a ajourné la signature, mais sans changer de dessein, car, le 3 octobre, remplaçant Macdonald à l'Armée de Catalogne par Decaen, il a donné l'ordre à celui-ci « de ne correspondre en rien avec le Roi d'Espagne ni ne répondre à aucune lettre de ses ministres ».

Joseph a constamment déclaré qu'il remettrait sa

couronne au cas où l'Empereur violerait l'intégrité du territoire espagnol. Napoléon ne voudrait-il pas que le bruit répandu de l'annexion de la Catalogne, s'ajoutant au dénûment où est Joseph, au mécontentement des officiers, à l'anéantissement de l'Armée du Centre, le déterminassent à adopter la seule solution qui puisse terminer la guerre : son abdication ou sa retraite? Mais, si Joseph renonce une fois de plus à appeler à Madrid sa femme et ses filles; s'il déclare que, cet état de choses continuant, il n'aura d'autre parti à prendre que de s'en aller à l'armée de Suchet ou du maréchal Soult en abandonnant Madrid », il n'a nulle idée de se retirer; il est certain que « l'Empereur connaissant la vérité, viendra à son secours »; il multiplie ses plaintes à Berthier; il lui remet sous les yeux ses promesses; il lui envoie copie de la lettre qu'il a reçue de lui le 1er juin et qui était écrite au nom de l'Empereur. Enfin, comme il a fait ci-devant, il charge Julie de porter à l'Empereur lui-même, à Compiègne où elle est invitée, son ultimatum : « Tu sauras, lui écrit-il le 21 septembre, la réunion projetée de la Catalogne, le sort qui est offert aux Français qui m'ont suivi, les incursions forcées, mais non pas moins réelles, de l'Armée de Portugal dans les provinces du Centre, l'impossibilité de me soutenir ici sans commandement, sans argent. On m'avait promis un million et on ne m'en envoie pas même la moitié; car je suis à attendre le prêt du mois d'août et on me donne 500 000 francs au lieu d'un million. Je devais toucher le quart des revenus des arrondis-



sements du Nord et du Midi et je ne reçois rien. Dans cet état de choses, il faut obtenir de l'Empereur une *explication positive*. Si je dois rester, il faut que les promesses qui m'ont été faites me soient tenues, et, alors, viens et apporte avec toi les moyens d'argent qui me sont promis, de manière que je sois sans inquiétude pour notre existence pendant six mois; mais, au moins, si l'Empereur ne fait pas cela, qu'il veuille que je rentre en France, sache-le, mande-le moi et que cette longue pièce s'achève, le plus tôt sera le mieux. »

Comme il est arrivé déjà, devant Julie intervenant, Napoléon recule : il éprouve pour elle, qui ne l'aime point, qui ne lui a jamais pardonné de n'avoir pas épousé Désirée, une forme de respect qui tient sans doute à ses vertus, mais aussi au degré de splendeur où étaient portés les Clary au temps du mariage de Joseph; ce fut le premier pas de la famille vers la fortune : l'impression en a subsisté, même chez le souverain du Grand Empire. Puis, elle représente l'aîné; elle a obtenu de son union avec lui des agréments médiocres; elle a une part au gouvernement de la famille : elle paraît rarement, mais, lorsqu'elle se mêle d'emporter quelque chose de l'Empereur, bien rarement elle échoue, même pour les plus inexplicables grâces. Enfin, là, l'Empereur ne veut pas avouer le but qu'il poursuit; il ne veut pas prendre la responsabilité de détrôner son aîné, de le lui dire, de le dire à Julie; il souhaite que Joseph se retire, mais il ne l'y contraindra pas. Julie a donc, pour le moment,

un apparent gain de cause. Le 9 octobre, l'Empereur mande à Berthier : « Écrivez à Sa Majesté Catholique que je donne des ordres pour que l'argent qu'elle désire lui soit envoyé. » Joseph est autorisé à retenir à l'Armée du Centre les troupes venant de France destinées à l'Armée du Midi, et Soult sera invité impérativement à restituer à l'Armée du Centre les hommes qui en font partie. Voilà Joseph rassuré : « Je vois avec plaisir, écrit-il le 8 novembre, que l'Empereur conçoit la difficulté de ma position et vient à mon secours. Les ennemis nous font une guerre terrible avec l'argent, et l'état où je me trouve les aide beaucoup par la désertion occasionnée par la pénurie où nous nous trouvons de tout. »

Mais il en est de cette promesse comme des autres : c'est toujours 500 000 francs qu'il reçoit ; encore, plus ou moins exactement, selon les disponibilités du Trésor. Tout un grand mois s'écoule sans qu'aucun convoi n'arrive et, le 24 décembre, Joseph écrit : « Je suis aujourd'hui réduit à Madrid ; je suis entouré de la plus horrible misère ; je ne vois que des malheureux autour de moi ; les principaux de mes fonctionnaires sont réduits à n'avoir plus de feu chez eux. J'ai tout donné, tout engagé, — à Paris, pour un million de biens, à Madrid le peu de diamants qui me restaient — je suis moi-même tout près de la misère. Que Votre Majesté me permette de rentrer en France ou que Votre Majesté Impériale me fasse payer exactement le million par mois qui m'a été promis à dater du 1er juillet ; avec ce secours je puis me traîner ;

sans cela, je ne puis pas prolonger mon séjour ici et je serai embarrassé à faire même mon voyage ; j'ai épuisé toutes mes ressources. »

Noël n'ayant rien apporté, Joseph adresse, le 1er janvier, à l'ambassadeur de France, une note officielle où il met en parallèle les assurances qu'il a reçues à Paris et les effets qui les ont suivies. « Aucune de ces promesses ne s'est vérifiée, dit-il, et ce n'est pas ce dont je me plains, j'ai dû croire et je crois encore que des événements indépendants de la volonté de l'Empereur s'y sont opposés jusqu'ici, mais il faut passer le temps qui nous sépare de la réalisation de ces espérances et c'est ce que je ne puis faire sans les secours qui m'ont été promis et qui ne m'ont pas été envoyés. C'est pourquoi, déclare-t-il, faute du paiement d'un million par mois, je ne puis prolonger mon séjour ici d'une manière convenable à l'honneur de mon nom. »

Ne doit-on pas penser que c'est là un ultimatum et que la forme inusitée et solennelle qu'il a prise pour porter ses plaintes annonce un prochain départ ? Ce serait mal connaître Joseph : s'il songe à quitter Madrid, c'est pendant quelques mois et pour aller, non en France, mais à Valence qui vient d'être prise par le maréchal Suchet : il ferait entrer cette ville, le territoire qui peut la nourrir et les troupes qui doivent la défendre « sous son autorité directe », dans l'arrondissement de l'Armée du Centre. Sous tous les rapports, il est convenable, utile, nécessaire qu'il aille à Valence : « Il m'est pénible, écrit-il à l'Empereur, de

prolonger ici une vie inutile et bientôt honteuse. Comment puis-je vivre, avoir des ministres, avoir un Conseil d'État, me rappeler ce que je suis et le nom que je porte, et vivre ici comme les rois fainéants dans leur cloître, sans avoir comme eux la foi qui leur faisait juger leurs humiliations médiocres aux yeux du ciel ? Que le maréchal Suchet, Soult, Marmont commandent des armées, je ne refuse rien, je ne demande rien, Sire, de ce que les autres peuvent faire mieux que moi, mais je demande à faire mon métier dans la portion du territoire central arraché à l'insurrection, afin que je puisse être mieux connu, et j'ose le dire, afin que les peuples connaissent le bien qu'ils repoussent et que la paix devienne bientôt le vœu et l'intérêt de toutes les provinces espagnoles. »

Rien ne semble alors moins dans les idées de l'Empereur que d'accorder à son frère un pouvoir effectif sur le royaume qu'il lui a donné. Il est excédé de l'Espagne ; il ne lit plus même les rapports militaires qu'il en reçoit, et il se contente d'analyses. Les cris de misère que pousse son frère ne le touchent pas. Il sait que, « par une prodigalité que ne comporte pas sa situation, le roi continue des traitements à Paris à des individus qui ne lui servent de rien » et gâche ainsi 50 000 écus qui seraient bien mieux employés « si on les envoyait au roi, à Madrid, puisque à chaque occasion il demande de l'argent ». Il est las d'avoir, au petit Luxembourg, Julie qui occupe un palais et à laquelle il continue à verser, chaque année, le million de la dotation que Joseph a reçue comme prince français. Il ne

sait quoi faire de l'Espagne, et, en cette unique occasion, il n'a l'idée nette ni des forces et des moyens à employer, ni des résultats à poursuivre. Il a, depuis trois ans, remis à y venir lui-même, pour juger sur place. Mais du moins, depuis trois ans, avait-il conscience que lui seul pouvait porter un remède à cette situation chaque jour plus désespérée. Depuis 1809, il avait maintenu, d'abord à la frontière, puis à Vittoria, ses équipages de campagne, équipages formés exprès pour cette sorte de guerre et qui ne sauraient, semble-t-il, servir ailleurs. A tout moment, il avait exprimé le dessein de venir et d'en finir : il arriverait en coup de foudre, trouverait tout préparé, se mettrait à la tête de sa garde, toute répartie dans l'arrondissement des Armées du Nord et d'Aragon, et l'on verrait beau jeu. A présent, à la fin de décembre, il rappelle ses équipages qui, le 11 janvier, partent de Vittoria sous une escorte de cinquante cavaliers, vingt gendarmes à pied et une compagnie d'infanterie; il rappelle les grenadiers, l'artillerie à pied, la gendarmerie d'élite, les guides de l'armée, l'artillerie à cheval, le train d'artillerie, les Chasseurs, les Polonais, les Dragons de la Garde; il n'attend que la prise de Valence pour rappeler l'infanterie de la Garde et alors, les généraux, les officiers d'état-major polonais, les trois régiments de la Vistule, deux régiments français et toute la Garde.

Prenant ses précautions vis-à-vis de Joseph, il lui a écrit le 1er janvier : « Dans aucun cas, je ne retirerai aucune troupe d'Espagne et j'en enverrai de nou-



velles. » Rien de plus exact à suivre ses chiffres : en remplacement de la Garde et des troupes d'élite qu'il a rappelées : quarante bataillons, dont vingt-deux de la Garde, il envoie les divisions Souham, Reille et Caffarelli, chacune de quatorze bataillons, total quarante-deux. « Ainsi, au lieu de se trouver perdre, les armées d'Espagne se trouveront gagner. »

L'armée gagnant à être ainsi composée de conscrits, l'Espagne gagnera à être diminuée d'un royaume. Le moment semble venu à Napoléon de réaliser ses projets sur la Catalogne. Est-ce pour prendre un avantage territorial qu'il gardera, quelque issue qu'aient les choses en Espagne? Est-ce pour mettre fin aux hésitations de Joseph? Est-ce pour présenter, en cas d'une négociation avec les Anglais, l'abandon de la Catalogne comme une concession? Ces hypothèses sur l'intention peuvent être soutenues, elles ne changent rien au fait.

Le 14 janvier, l'Empereur écrit à Berthier : « Vous me ferez une division territoriale de la Catalogne en deux divisions. Vous consulterez à cet effet le général Guilleminot qui a été sur les lieux. » Le même jour, Berthier remet le projet de Guilleminot. L'Empereur ne l'approuve pas; reprend lui-même le travail qu'il adresse le 25 au major général : « Vous trouverez, lui écrit-il, le décret par lequel la Catalogne est organisée en quatre départements. » De ce décret, l'article 1er est ainsi conçu : « Le territoire de la Catalogne est réuni à l'Empire français, ainsi qu'une petite portion du pays située en Aragon dont les limites seront tra-

cées sur la rive droite de la Cinca et de l'Ebre, à l'ouest de la route de Fraga à Mequinenza et Batea. » Ce territoire formera quatre départements : département du Ter, chef-lieu Girone, sous-préfectures : Figuières et Vicq ; département du Mont-Serrat, chef-lieu Barcelone, sous-préfectures : Villa-Franca et Manresa; département des Bouches-de-l'Ebre, chef-lieu Lérida, sous-préfectures : Tortose, Tarragone, Cervera ; département du Sègre, chef-lieu Puycerda, sous-préfectures : Talarn, Salsone. La vallée d'Aran est réunie au département de la Haute-Garonne. Les départements du Ter et du Sègre forment la 33e division militaire, ceux du Mont-Serrat et des Bouches-de-l'Ebre la 34e.

Des expéditions du décret sont adressées aux divers ministres compétents; mais, sur réflexion, elles sont retirées ; l'Empereur modifie la rédaction sur un point essentiel : il supprime la réunion à l'Empire, se borne à écrire : « le territoire de la Catalogne est divisé en quatre départements, » et raye les divisions militaires; mais, d'ailleurs, tout subsiste du décret, auquel, le même jour et les jours suivants, un ensemble de décrets, lettres et instructions donnent le développement qu'il comporte : création aux ordres du général comte Reille d'une Armée de l'Ebre, formée de quatre divisions et recevant pour arrondissement l'Aragon entier et les départements du Mont-Serrat et des Bouches-de-l'Ebre ; instructions à Suchet pour le royaume de Valence, à Dorsenne pour l'Armée du Nord, à Decaen pour les départements du Sègre et du

Ter. Nulle part il n'est question de Joseph. Son armée du Centre, réduite presque à sa garde et à ses régiments espagnols, se trouve ainsi cernée, bloquée par toutes ces armées, dont les chefs n'ont avec lui aucun rapport de subordination, pas même des égards de politesse. Decaen et Reille en Catalogne et en Aragon, Suchet dans le royaume de Valence, se reliant à Soult en Andalousie; Marmont en Estramadure, empiétant sur la Castille neuve ; plus haut, Dorsenne, remplacé bientôt par Caffarelli, dans les Asturies, Léon, la Biscaye et la Navarre, tous s'établissent, s'installent, se trouvent bien comme ils sont et quiconque tente de les troubler — fût-ce l'Empereur ou ses délégués — est assez mal traité pour perdre le goût de se mêler de leurs affaires.

L'exemple de ce qui va se passer en Catalogne est le plus démonstratif qu'on puisse trouver.

L'Empereur, poursuivant l'exécution du décret du 26 janvier, a nommé le 2 février, outre les préfets et les sous-préfets, deux intendants, chargés chacun de deux départements : ce ne sont pas de médiocres personnages, ce sont des conseillers d'État : Chauvelin et Gérando. Les préfets de même ont été choisis avec le plus grand soin : ils sont jeunes, tels qu'il les faut, et ils ont fait leurs preuves : Alban de Villeneuve va aux Bouches-de-l'Èbre, le comte Treilhard au Mont-Serrat, Roujoux au Ter, Viefville des Essarts au Sègre. Les sous-préfets Bérenger, Lefèvre de Courchamp, Bouthillier-Beaumont, de Laage, Chevalier, Girod-Libois, Las Cases, Billig sortent la plupart

du Conseil d'État, certains des préfectures : presque tous jeunes, riches, distingués, pleins de connaissance et de zèle. Ils partent en hâte sur l'ordre exprès de l'Empereur. « Accueillis à bras ouverts par les Catalans, avec l'expression du dédain par les généraux », ils ne trouvent à Girone aucun gîte qu'on leur ouvre et couchent huit nuits sur le pavé. Tout de suite, les commissaires des guerres qui, avant leur arrivée, remplissaient toutes les places, ouvrent contre eux les hostilités. Partout, coalition des militaires « pour faire prévaloir un système d'opposition à l'établissement de l'autorité civile. » Roujoux, préfet du Ter, ayant porté plainte des excès commis par des soldats d'artillerie, le général Prost arrive dans son cabinet, le sabre nu à la main, et le menace de le tuer s'il se mêle de dénoncer ses soldats. Roujoux, par esprit de modération, tait l'attentat de Prost ; dès lors, nul moyen de répression contre les vols qui se commettent partout. Les préfets écrivent lettre sur lettre, mais c'est au général en chef, lequel n'en tient aucun compte. Des villages sont pillés, des individus paisibles sont arrêtés et pendus. Les préfets crient : on les laisse crier. A Olot, ville entièrement soumise, où il y a en fonctions un sous-préfet et des employés de toutes les administrations, sous prétexte qu'un coup de fusil a été tiré sur un traînard — et, disent les employés français, c'est le traînard qui l'a tiré, — le général en chef entre à la tête de dix mille hommes, laisse piller pendant une heure, impose la ville à 60 000 francs de contribution extraordinaire et à

120 000 rations. Au retour du général à Puycerda, Gérando, qui, accompagné du préfet et du maire, vient lui présenter des observations, est accueilli « avec des expressions tellement grossières, tellement outrageantes qu'il faut toute la prudence de ce sage magistrat pour éviter un éclat funeste ». M. Viefville des Essarts, préfet du Sègre, en présence de ces faits et de bien d'autres, écrit à l'intendant « qu'il ne voit aucune possibilité à l'organisation de son département et qu'il préfère s'éloigner à être l'objet du mépris et considéré par l'armée comme un obstacle à ses opérations ». A Girone, le préfet est tombé malade, au moment même où Gérando, épuisé par ces luttes, a dû se rendre aux eaux de Dax : le général en chef saisit l'occasion et, déterminé à changer de lui-même l'ordre de l'administration décrété par l'Empereur, il arrive à la préfecture. Il a la fâcheuse surprise d'y trouver guéri le préfet qu'on disait mort, et revenu Gérando qu'on disait à Paris. « Son étonnement est extrême et il le laisse éclater dans la réception pleine d'emportement qu'il fait à M. de Gérando. Les propos les plus extraordinaires et les plus injurieux sortent de sa bouche en présence du commissaire général de police et de l'état-major. Le lendemain, il fait connaître un arrêté par lequel il réduit tous les traitements administratifs et frais de bureau aux trois cinquièmes. » Et, lorsque Gérando vient lui porter ses réclamations, il répond : « L'armée a besoin de ce sacrifice. Je veux que l'Empereur rappelle son administration ou qu'il la paye. Mon intention est de

vous faire crier. » Comme l'intendant lui représente que, pour la sûreté des fonds, il doit au moins excepter les percepteurs et les comptables, il retire à ceux-ci la perception des contributions et la remet aux commandants militaires. L'administration civile n'a plus ni autorité, ni action, ni raison d'exister. Ses chefs sont livrés à la risée des soldats. Gérando, intendant, conseiller d'État, baron de l'Empire, est publiquement insulté dans l'exercice de ses fonctions par des colonels, des adjudants commandants, par le moindre épauletier ; « sa sûreté personnelle, la dignité de son ministère sont compromises ». Le général, ayant pour complices tous les commandants militaires, veut que l'administration s'écroule par le départ des administrateurs : il y va de sa fortune. Cette misérable administration « ne voudrait-elle pas maintenir la saisie faite par les douanes de France d'environ cinq cents voitures de denrées coloniales chargées pour son compte ou, suivant lui, pour le compte de l'armée ? »

Si telles sont les facilités que rencontre, de la part des militaires, une administration française, instituée par l'Empereur, composée de fonctionnaires d'un rang supérieur revêtus de pouvoirs d'exception et pouvant porter leurs plaintes directement aux pieds du trône, qu'on juge quelle situation est faite par les généraux à l'administration espagnole instituée par Joseph et composée de fonctionnaires qui, s'ils sont Français de naissance, n'en sont que plus méprisés par les officiers français, qui, s'ils étaient Espagnols de patrie, sont traités en vaincus et dont la voix n'a pas

plus de chances pour être écoutée à Paris que celle de leur souverain lui-même.

Le partage effectif de l'Espagne en fiefs militaires, indépendants les uns des autres, reliés seulement à l'Empire par des liens dont l'exemple de la Catalogne montre assez la faiblesse et le relâchement, a eu pour conséquence que chacun des généraux en chef lève des contributions, recrute des hommes, organise et administre son territoire pour son compte, sans se soucier du voisin, en prenant ses convenances, en prêtant, s'il lui plaît, à l'un ou à l'autre un secours momentané, le marchandant ou le refusant ; et, tandis que les Grandes Compagnies, sous le nom de guérillas, parcourent le pays, passent entre les postes, pillent les villages et tuent les voyageurs, une féodalité sous le nom de Commandements d'armée ou de Gouvernements de provinces, s'est constituée en Espagne, telle qu'on la vit en France du XIIe au XIVe siècle, et ces nouveaux grands vassaux sont ducs, princes ou rois en Navarre ou dans les Asturies, en Catalogne ou en Estramadure, comme jadis les anciens étaient comtes en Artois ou en Auvergne, ducs en Normandie ou en Bourgogne. Mais les grands vassaux d'à-présent n'ont point de suzerain auquel ils aient prêté foi et hommage ; ils ont un chef militaire et politique, et ce chef est l'Empereur, qui est loin, qui va être séparé d'eux par des milliers de lieues et dont ils se sont accoutumés dès lors à méconnaître les ordres et à enfreindre les décrets. L'école de la guerre espagnole montrera bientôt quels enseignements elle a donnés.

Quant au roi d'Espagne, dans leur dédain pour ce qui n'est pas militaire, dans leur haine méprisante contre la famille de l'Empereur, dans l'orgueil de leur indépendance, ils ont comme une joie d'enfants méchants à le brimer, l'insulter, à le voir se débattre dans sa misère. Ils molesteraient ses agents et pressureraient ses peuples pour le plaisir, si même leur avidité ne les poussait pas. Vis-à-vis des Espagnols, rien ne les arrête en leur tyrannie, ni la religion commune, ni les traditions héréditaires, ni le souci de l'avenir, puisqu'il s'agit seulement de tirer le plus possible de leur souveraineté momentanée. Ils ne rencontrent, pour tempérer leur folie d'exploitation brutale, ni une hiérarchie dont eux-mêmes relèveraient et participeraient, ni aucun de ces organismes sociaux qui, au moyen âge, s'étaient peu à peu formés pour la résistance. Ils sont les maîtres : leur verbe fait la loi et nulle loi ne prévaut contre eux, nulle institution, nulle tradition. Jamais un tel despotisme ne s'est présenté avec cet ensemble et cet émiettement tout à la fois, car, au moins, les premiers Capétiens, si leur pouvoir effectif ne s'étendait guère hors du domaine royal, se trouvaient investis, vis-à-vis des grands vassaux, d'une autorité morale, d'un droit familial, du prestige de la souveraineté, de la consécration religieuse. Ici, Joseph n'a rien qui l'élève, le recommande, le fasse respecter. On lui vole l'argent même que lui envoie l'Empereur et il doit se taire. Le 25 janvier, il a été avisé, de Burgos, que le neuvième convoi de 1811 y était arrivé, mais qu'on ne se souciait pas de le faire

escorter jusqu'à Madrid. Il a envoyé de ses troupes pour prendre possession de ces malheureux 500 000 francs qu'il attend comme les Hébreux attendaient la manne, et on ne livre à ses envoyés que 380 000 francs, le reste ayant été retenu pour droit de commission par le général en chef de l'Armée du Nord. Les Français qui sont dans sa garde n'ayant pas été soldés depuis neuf mois et ne recevant pas de distributions, les officiers demandent à rentrer en France, les soldats désertent et vont à l'armée anglaise ou aux partidos où on les paye chèrement et régulièrement. Cela encore est une occasion de risée pour les généraux français ; mais Joseph, malgré l'absence totale de nouvelles, soit des armées, soit de Paris ; malgré la famine à Madrid, le pain à dix-huit sous la livre, les gens mourant de faim dans les rues, malgré la peste qui s'annonce, malgré les bandes insurgées courant jusque sur la promenade de Madrid, sabrant des promeneurs et enlevant des mules, malgré l'annexion de la Catalogne que, le 3 mars, l'ambassadeur de France a signifiée officiellement à son ministre des Affaires étrangères, malgré tout, Joseph ne part pas. Sans doute parle-t-il à sa femme des joies qu'il éprouverait à se rendre à Mortefontaine, de la terre qu'il voudrait obtenir « à deux ou trois cents lieues de Paris, en Italie ou dans le midi de la France », car il a besoin du midi ; mais cela est vain, car, à côté de cette démonstration qui lui semble nécessitée par les circonstances, il place une invite à l'Empereur qu'il compte bien devoir être entendue : « Je ne veux pas

augmenter les embarras actuels, écrit-il le 11 à Julie, et je suis prêt à rester tant que la guerre du Nord peut le lui faire désirer. » C'est une marque d'attachement qu'il donnera à son frère qui devra lui en être reconnaissant; mais il entend bien que, s'il reste, ce sera avec pleins pouvoirs et commandement en chef.

Il ne s'est pas trompé dans son calcul et, de nouveau, en gagnant du temps, il a tout gagné — si c'est gagner quelque chose que garder cette ombre de couronne. Le 13 mars, il reçoit une lettre de Berthier en date du 18 février qui est le bulletin de sa victoire. « L'Empereur, écrit le major général, désire que le maréchal Jourdan soit votre chef d'état-major, car, si la situation politique oblige Sa Majesté à aller en Pologne, son intention est de vous donner le commandement de toutes ses armées en Espagne. »

Jourdan est à Madrid depuis la fin de septembre 1811. Le 17 juillet, l'Empereur a donné ordre à Berthier qu'on lui comptât la somme nécessaire pour faire ses équipages et aller à Madrid où il pourrait être utile et qu'il y partît sans délai[1]. Le maréchal y est arrivé

[1] Dans ses mémoires, dont la véracité est suspecte, Jourdan a rapporté que l'Empereur l'avait appelé à Saint-Cloud et lui avait dit « qu'il ferait de l'Espagne ce qui conviendrait à sa politique ». Jourdan aurait, ajoute-t-il, « fait les plus vives instances pour être dispensé de reprendre un emploi qui lui avait attiré tant de désagréments, non pas de la part du roi qui ne cessa jamais de le combler de bontés, mais qui provenaient de la fausse position où il s'était trouvé. » Tout cela est peu vraisemblable. L'Empereur n'aurait guère choisi pour confident l'homme de son frère, à moins que ce ne fût pour que ses dires fussent rapportés. Les objections de Jourdan ne pouvaient s'expliquer que si on lui eût parlé de la place de chef d'état-major; or, il n'était question que du gouvernement de Madrid, rapportant cent mille francs par an — le commandement de l'Armée du Nord étant définitivement écarté.



le 30 septembre, est « entré dans les fonctions de la place de gouverneur », que Joseph s'est déterminé à contre-cœur à lui conférer, mais en projetant d'y joindre celles de chef d'état-major de l'Armée du Centre, ce qui lui permettrait de l'emmener au cas où il quitterait sa capitale. Alors, il mettrait sous Jourdan le général Daultanne, pour l'état-major, et le général Lafon-Blaniac pour Madrid. Sans attendre à ce sujet les ordres de l'Empereur qu'il a pourtant sollicités, il invite, le 28 octobre, Jourdan à adopter cette combinaison, « ne doutant pas que le maréchal ne se prête à ses désirs avec son rôle accoutumé », et, le 15 janvier, il décide que, seul, Jourdan donnera aux troupes les ordres de mouvement.

L'Empereur ayant, par une lettre que le roi reçoit le 24, autorisé Jourdan à prendre les fonctions de chef de l'état-major à l'Armée du Centre, Joseph, aussitôt, écrit à Berthier : « Le maréchal, qui ne refuse ni ne sollicite aucun emploi, m'a observé que, s'il est employé aussi activement, il lui devient indispensable d'être traité comme les autres maréchaux qui ont 200 000 francs, lui n'en ayant que 100 000. L'Empereur sentira la justice de cette réclamation fondée sous tous les rapports. » Ainsi, Jourdan, qui s'est contenté de 100 000 francs, du 28 octobre au 24 janvier, lorsqu'il était nommé par le roi aux fonctions de chef d'état-major, en veut 100 000 de plus dès que l'Empereur a donné son autorisation. Qu'on ajoute les rations, frais de table, etc. ; cela rend un peu chers les services du chef d'état-major d'une armée

de 7 000 hommes. Joseph trouve que c'est tout juste : la France est bonne pour payer.

Le marchandage devient bien plus âpre encore lorsque Joseph ayant reçu, le 13 mars, la lettre de Berthier, écrit à Jourdan pour lui exprimer « le désir de connaître sa façon de penser » au sujet de la proposition qui lui est faite de prendre la direction de l'état-major « de toutes les armées en Espagne ». Si c'étaient des pouvoirs, de l'autorité, des droits sur les autres maréchaux que Jourdan réclamât, nul n'y trouverait à redire. L'expérience qu'il a faite en 1809 était concluante ; mais, s'il n'a pas réussi alors « à servir utilement Sa Majesté l'Empereur dans cet emploi », c'est « qu'il n'était pas entouré de la considération nécessaire », et, ce qu'il demande, ce que demande Joseph pour lui, c'est « que l'Empereur fasse quelque chose pour ce maréchal afin qu'il puisse se servir avec utilité dans la place où il se trouverait ». Ce quelque chose n'est pas de l'argent, puisque l'Empereur a accordé les 200 000 francs (40 000 comme maréchal, 60 000 comme gouverneur de Madrid, 100 000 d'extraordinaire) — les autres ayant 40 000 comme maréchaux, 40 000 comme commandants en chef et 120 000 d'extraordinaire, — mais un titre de duc, sûrement celui de duc de Fleurus, tant convoité.

En même temps que Jourdan se marchande parce qu'il se sait nécessaire, étant le seul chef d'état-major que le roi puisse supporter, Joseph qui, de son côté, se croit indispensable, pose des conditions dont il s'est bien gardé de parler jusque-là. Le 23 mars

— il a reçu la lettre de Berthier le 19 et il a tout de suite fait la proposition à Jourdan, donc il a virtuellement accepté l'offre de l'Empereur — le 23, donc, il expédie à Julie, Deslandes, son secrétaire intime. Julie devra remettre à l'Empereur une lettre par laquelle Joseph renonce au trône d'Espagne, d'abord « si le décret de réunion a lieu et s'il est publié dans les gazettes », ensuite, « si l'Empereur, faisant la guerre à la Russie, ne lui donne pas — à lui Joseph — le commandement et ne lui laisse pas l'administration du pays »; de même, « si M. Mollien ne lui a pas envoyé d'argent après les 500 000 francs qu'il a reçus pour janvier ». « Je mets, écrit-il, autant mon honneur à ne pas quitter l'Espagne trop légèrement que je le mets à la quitter dès que, durant la guerre avec l'Angleterre, on exigera de moi des sacrifices que je ne puis et ne dois faire qu'à la paix générale, dans le but du bien de l'Espagne, de la France et de l'Europe. »

Ainsi, de la part de Joseph, des querelles de forme, d'argent, de protocole; nulle inquiétude, nulle crainte au sujet du commandement général qu'il assumerait; nulle au sujet de ces six armées indépendantes qu'il aurait à diriger sur un théâtre comprenant la péninsule entière; nulle au sujet de ces cinq généraux en chef, qui, depuis deux ans, partout, toujours, en toute occasion, méconnaissent ses instructions, repoussent ses prières, et ayant pris l'habitude de le mépriser, ne sauraient être rangés à ses ordres que par des pouvoirs discrétionnaires armant une âme de fer. Et

l'adversaire est Wellington qui vient d'enlever Ciudad-Rodrigo, qui assiège Badajoz, qui tient en échec l'Armée de Portugal. Et Marmont en péril appelle vainement ses frères d'armes ; et le chef de l'Armée du Nord comme le chef de l'Armée du Midi se dérobent sous les prétextes les plus frivoles.

Qu'on donne à Joseph le commandement général, l'administration générale et beaucoup d'argent, tout ira bien. Il éprouve en ses propres talents, militaires et civils, une confiance à ce point robuste que, quelque désastre qu'il subisse, il y trouvera toujours une explication qui servira à son apologie.

Aux conditions qu'il a posées, il ne se tient même pas : L'Empereur ne les connaîtra que par les gazettes anglaises. Sur Deslandes, tué par un parti de Mina, les lettres de Joseph ont été trouvées ; elles sont publiées dans tous les journaux espagnols : elles mettent à nu les querelles entre les deux frères, la misère du roi, le délabrement de son armée, l'annexion certaine de la Catalogne. L'Empereur, qui les tient pour fausses, n'y fait certainement pas réponse. D'ailleurs, Joseph, dès que, le 3 avril, il a connaissance de la lettre que l'Empereur a écrite le 16 mars à Berthier, s'empresse de prendre le commandement général et d'avertir les commandants des diverses armées.

La lettre de l'Empereur est ainsi conçue : « Mon cousin, vous ferez connaître au roi d'Espagne par une estafette extraordinaire qui partira ce soir, que je lui confie le commandement de toutes mes armées en Espagne et que le maréchal Jourdan remplira les fonc-

tions de chef d'état-major. Vous donnerez en même temps cet ordre au maréchal Jourdan. Vous informerez le roi que je lui fais connaître mon intention sous le point de vue politique par le canal de mon ambassadeur. Vous écrirez au maréchal Suchet, au duc de Dalmatie et au duc de Raguse que j'ai confié au roi d'Espagne le commandement de mes armées dans ce royaume, que le maréchal Jourdan fera les fonctions de chef de l'état-major et qu'ils aient à se conformer à tous les ordres qu'ils recevraient du roi pour faire marcher les armées dans une même direction. »

Cette dernière phrase ouvre la porte à toutes les résistances; Joseph est désarmé vis-à-vis de lieutenants qui ne lui sont subordonnés que s'ils le veulent bien, et qu'il n'a pas plus le droit de destituer qu'il n'a le droit de changer la composition de leur armée. S'il n'est question dans la lettre ni de Caffarelli ni de Decaen, c'est donc que l'Armée de Catalogne et l'Armée du Nord sont déjà placées hors de son action. Tout est confus, imprécis, obscur, les points les plus utiles sont laissés dans le vague et l'Empereur aura beau écrire le 3 avril à Berthier : « Mandez au roi d'Espagne en chiffres que je lui ai confié la direction politique et militaire de toutes les affaires d'Espagne », l'incertitude n'en subsistera pas moins, Joseph n'en sera pas plus respecté et plus obéi, l'insubordination des chefs n'en sera pas moins forte et le désastre qu'amènera un tel commandement n'en sera pas moins certain.

Au point de vue politique, on peut se demander si l'Empereur à subi l'influence des illusions de Joseph on s'il veut paraître la subir; car, en ces affaires d'Espagne, on ne parvient d'aucun côté à établir la sincérité des deux interlocuteurs. Joseph a répété sans cesse que, si Napoléon le laissait libre, il se chargeait de pacifier l'Espagne. Il a réclamé, durant son séjour à Paris, « de pouvoir prendre toutes les mesures politiques qu'il jugerait convenables à l'égard des Cortès »; il a paru assuré que les Espagnols n'attendaient que le moment de la réunion de cette assemblée pour concourir avec lui et leurs représentants à la pacification de l'Espagne; depuis son retour de Paris, il a, dans chacune de ses lettres, motivé ses plaintes et ses demandes d'argent sur le retard que l'Empereur apportait ainsi à une pacification que souhaitaient les Espagnols las à la fois de la guerre et de l'alliance anglaise. L'Empereur est donc en droit de faire écrire le 15 mars par le duc de Bassano à l'ambassadeur de France : « Le roi doit avoir des moyens de communiquer avec la nouvelle régence de Cadix. La haine pour la France est balancée par la haine pour l'Angleterre,... donc un arrangement est possible. La base en serait simple... » Proposition faite au roi par les Cortès d'adopter la constitution qu'ils ont rédigée, et reconnaissance par eux de la dynastie nouvelle; acceptation par le roi « de cette constitution qui est celle de Bayonne à l'exception de quelques spéculations idéologiques contraires aux mœurs du pays »; reconnaissance par l'Empereur de l'inté-

grité de l'Espagne et rappel des troupes en totalité, du moment où la tranquillité serait établie.

En novembre 1810, l'Empereur avait formulé cette dernière proposition [1], mais elle était alors subordonnée à une rectification de frontières, tandis qu'à présent l'intégrité de l'Espagne serait maintenue ; donc il renoncerait même à la Catalogne.

Autre solution, renouvelée de celle que, semble-t-il, Laforêt a préconisée, en août 1811 et que Joseph eût sans doute été fort tenté d'adopter — sauf amendements — s'il avait eu pour l'exécuter le moyen essentiel qui lui avait toujours manqué : l'argent. Maret propose donc en second lieu : la convocation directe des Cortès par Joseph qui, depuis la prise de Valence, peut réunir les députés des deux tiers de l'Espagne ; l'adoption par ces cortès de la constitution de Cadix plus ou moins modifiée ; un appel à l'union adressé par les députés des Cortès joséphistes aux députés de Cadix. « Quand on verra, écrit Maret, d'un côté huit cents députés, les armées impériales, les places fortes, et de l'autre les Anglais, acharnés à ruiner l'Espagne, et chez elle, et par l'insurrection de ses colonies, le choix sera bientôt fait... Que le roi réunisse donc les Cortès ; après quinze jours ou un mois, lorsqu'ils auront fait un grand nombre de rapports, de discours, une constitution même, puisque telle est la manie des Espagnols ; lorsqu'il auront envoyé dans les provinces des députations solennelles, pourquoi n'en enverraient-

[1] *Napoléon et sa famille*, t. VI, p. 150.

ils pas aussi à Cadix, en Galice, à Alicante, dans tous les pays où l'insurrection existe encore et où le besoin de voir arriver le terme d'une lutte si prolongée est le vœu secret de tout le monde? » Pour préparer l'opinion à la convocation des Cortès, l'Empereur suggère des pétitions adressées au roi par les archevêques, les évêques, les juntes, etc. « Le roi répondra que l'intégrité et l'indépendance de l'Espagne seront assurées, que les troupes françaises se retireront dès qu'on posera les armes. » Il profitera du moment et il disposera alors du meilleur instrument qu'il puisse trouver, « une assemblée délibérant, discutant, éclaircissant toutes les questions et portant la lumière dans les provinces, par ses discours, ses adresses et ses députations. »

L'Empereur paraît croire si bien à l'efficacité de l'une ou l'autre de ces solutions que, sans attendre même qu'elles aient été présentées à Joseph, il en fait l'un des objets essentiels d'une communication officielle qu'il charge le duc de Bassano d'adresser, le 17 avril, à lord Castlereagh en vue de rétablir la paix sur le continent et de prévenir la guerre avec la Russie.

Les bases qu'il offre sont les suivantes : Garantie de l'intégrité de l'Espagne par les deux puissances contractantes ; la France renonçant à tout accroissement de territoire de l'autre côté des Pyrénées ; garantie de l'indépendance de la dynastie actuelle avec une constitution nationale des Cortès ; garanties semblables de l'intégrité et de l'indépendance du Portugal

et de la maison de Bragance; Naples à Murat; la Sicile au roi Ferdinand; évacuation respective du Portugal, de l'Espagne et de la Sicile par les armées françaises et anglaises de terre et de mer. « Quant aux autres objets en discussion, négociation sur cette base : Que chaque puissance gardera ce que l'autre ne pourra lui enlever. »

A l'acceptation de ces offres dont la modération est incontestable, car l'Empereur se trouverait, si elles étaient agréées, abandonner aux Anglais toutes les colonies françaises, la plupart des colonies hollandaises et l'empire incontesté des mers, la présence de Joseph en Espagne met un obstacle insurmontable. Le 23 avril, lord Castlereagh répond qu'il a soumis au Prince régent la lettre du duc de Bassano. « Son Altesse Royale devait à son honneur de demander une explication de ces mots : La dynastie actuelle serait déclarée indépendante et l'Espagne régie par une constitution nationale des Cortès. Si, comme Son Altesse Royale le craint, le sens de cette proposition est que l'autorité royale d'Espagne et son gouvernement établi par les Cortès seront reconnus comme résidant dans le frère du chef du gouvernement français et les Cortès formés sous son autorité, et non dans le souverain légitime Ferdinand VII et l'assemblée des Cortès réunis légitimement... il m'est ordonné de déclarer nettement et explicitement à Votre Excellence que des engagements de bonne foi ne permettent pas à Son Altesse Royale de recevoir une proposition de paix fondée sur une telle base ».

L'on s'est demandé jusqu'à quel point l'Empereur était sincère en présentant ces offres à l'Angleterre ; sans doute, elles étaient tardives et, dès lors, la querelle avec la Russie paraissait engagée trop à fond pour qu'elle pût être dénouée pacifiquement ; mais, si l'on veut considérer que l'on retrouve ici, à l'égard de la Catalogne, les procédés que l'Empereur mit en jeu, en 1809, lors d'une précédente négociation avec les Anglais, à l'égard du Brabant hollandais ; que, dans un cas comme l'autre, il a menacé d'annexer une partie d'un des royaumes feudataires, au cas où le cabinet anglais se refuserait à traiter ; que de là, avec Louis, il est passé à l'annexion de la Hollande entière et que les Anglais peuvent se demander s'il ne suivra pas ce précédent contre Joseph, la négociation prend un caractère sérieux qui semblerait lui manquer si on considérait isolément les propositions faites.

L'Empereur assurément voudrait, d'une façon ou d'une autre, liquider l'affaire d'Espagne. Il semble admettre comme première base la convocation des Cortès, ce qui constitue une sorte d'appel à la nation pour ou contre Joseph, car l'arme est à double tranchant et les Cortès réunis par Joseph pourraient fort bien proclamer Ferdinand. Ce serait là une solution que Napoléon n'a pu manquer d'envisager. L'autre solution, plus agréable sans doute, mais combien improbable, consisterait dans le groupement de toutes les forces de l'Espagne autour du roi napoléonien, par la fusion des Cortès bourbonniens avec les Cortès joséphistes, ce qui enlèverait aux Anglais le meilleur

prétexte qu'ils aient mis en avant pour continuer la guerre; mais l'on ne peut penser que Joseph ait été sincère, si, après les échecs qu'il a subis en Andalousie, il a affirmé que la réunion était possible : d'ailleurs il ne l'a point dit à présent, et l'Empereur, en en parlant, se leurre d'illusions étranges s'il est de bonne foi, ou, s'il ne l'est pas, revient par un chemin détourné à l'abdication de Joseph.

On ne saurait aller jusqu'à affirmer que, en restant en Espagne malgré tous les efforts de l'Empereur pour l'amener à une renonciation volontaire, en s'obstinant à être roi, en dépit de son frère, de la France et de l'Espagne, en rendant ainsi impossible la négociation avec l'Angleterre, Joseph doit être déclaré responsable de la guerre avec la Russie, des désastres qui l'ont suivie et, par là, de l'écroulement de l'Empire. En ce qui concerne l'Espagne, les desseins de l'Empereur demeurent si obscurs qu'on peut se demander s'il en a qu'il suive; s'il ne laisse pas les événements couler en attendant qu'ils lui fournissent eux-mêmes l'issue qu'il ne trouve point; s'il eût, en 1812, agréé la renonciation de Joseph au trône où il l'avait placé sans demander à l'Espagne des avantages territoriaux qui eussent remis toutes choses en question; s'il ne s'est pas proposé de laisser durer la royauté de Joseph jusqu'à son retour de la guerre du Nord pour venir ensuite lui-même prononcer comme en Hollande l'annexion totale. Mais, Joseph n'eût-il pas été la cause, il fut, en tous cas, l'occasion du désastre.

XXV

LES PRINCES A L'EXPÉDITION DE RUSSIE

(Juin 1812. — Janvier 1813.)

JÉRÔME (janvier-août 1812). — État de la Westphalie. — Elle est livrée à la tyrannie froide de Davout. — Jérôme ne proteste contre aucune de ses mesures. — Préparatifs pour la campagne. — Organisation de l'armée westphalienne. — Voyage à Paris. — Jérôme commandant en chef de l'aile droite. — Séjour à Paris. — Jérôme candidat de l'Empereur au trône de Pologne. — Les autres prétendants. — Le roi de Saxe. — Poniatowski. — Murat. — Eugène. — Davout. — Jérôme et Davout. — La lutte entre eux deux. — Retour à Cassel. — Organisation de la Régence. — Mme Escalon. — Les bagages de campagne. — Départ pour Glogau. — Excursion à Cracovie et à travers le duché. — Plaintes des soldats. — Ordres de Jérôme. — Le favori Dupleix. — Les revues de Jérôme. — Jérôme à Varsovie. — La société. — Les légendes. — De Pradt. — La folie des dictées. — Première semonce de l'Empereur, transmise par Catherine. — Ordres directs de Napoléon. — L'entrée en campagne. — Précautions prises par Jérôme. — Conflit avec Vandamme. — Le général Allix. — Jérôme à Grodno. — Il annonce son prochain retour à Cassel. — Il destitue Vandamme. — Explications qu'il donne. — Il passe six jours à Grodno. — Lettres de l'Empereur du 3 juillet, du 5 juillet. — Ordre de l'Empereur qui met occasionnellement Jérôme sous les ordres de Davout (6 juillet). — Justification de Jérôme sur son séjour à Grodno. — Lettres de l'Empereur du 7 et du 8 juillet. — Jérôme décidé à partir (9 juillet). — Lettre de l'Empereur du 10. —



Combat de Mir. — Nouveaux reproches de l'Empereur. — Jérôme quitte son commandement (12 juillet). — Lettres de Jérôme, de Davout, etc. — L'aile droite est arrêtée. — Départ de Jérôme avec sa garde. — Sa lettre à l'Empereur (17 juillet). — Effort pour le faire revenir. — Combat de Mobilew. — Arrivée de Jérôme à Varsovie. — Lettre de Maret à Reinhard. — Retour de Jérôme à Cassel.

Murat (mai 1812- janvier 1813). — Murat en campagne. — Le roi soldat. — La suite. — La bouche. — Les costumes. — Voyage de Paris à Dantzick. — Demandes faites à l'Empereur. — Il obtient le retrait du Corps d'observation. — Ce que Napoléon attend de Murat. — Murat admirable pour l'offensive, déplorable pour la retraite, les marches et la défensive. — Murat pendant la campagne. — Aux avant-postes, en avant de Moscou. — Murat s'ennuie. — Ses pronostics. — La surprise. — La retraite. — Murat dans la voiture de l'Empereur. — Napoléon à Molodechtno. — Il donne le commandement à Murat. — Pourquoi. — Murat payé d'avance. — Instructions de l'Empereur. — Comment Murat les exécute. — La fuite. — Murat veut abandonner le commandement. — Note chiffrée de Berthier. — Le discours de Gumbinen. — Murat et les Autrichiens. — Murat et les Russes. — Y a-t-il un complot ? — Lettre à Belliard. — L'Empereur ne répond pas. — Murat à Posen. — Il abandonne l'armée (17 janvier).

Eugène (mai 1812- 8 mai 1813.) — Eugène refuse de recevoir le commandant des mains de Murat. — Il le prend comme lieutenant de l'Empereur. — Ses démêlés antérieurs avec Murat. — Eugène, l'homme du devoir. — Humiliations qu'il a subies. — Sa conduite pendant la campagne. — Sa suite et ses favoris. — Son attitude. — Tâche qui lui est imposée. — Comme il la remplit. — La retraite. — Reformation de l'armée. — De Dresde, le 8 mai 1813, l'Empereur l'envoie en Italie.

Dès le début de février, la Westphalie est un camp. Tout ce qui, d'Allemagne ou de France, rejoint la



Grande Armée, y passe ou y stationne. Les troupes françaises s'accroissent constamment, et, si le major général persiste à envoyer des soldats, le ministre du Trésor, malgré les promesses de l'Empereur, persiste à ne pas envoyer d'argent. Tout ce que reçoit Jérôme, c'est un quitus de 2 494 750 francs, restant dus, sur l'année 1811, pour la solde des 12 500 hommes de troupes françaises. Le pays, tout entier occupé, est exploité à miséricorde. Point de justice contre les Français. Si des rixes s'élèvent entre soldats et bourgeois, ceux-ci ont tort, quoi qu'ils aient subi ou souffert. Magdeburg est en état de siège. Les jugements rendus par la Cour criminelle westphalienne sont cassés ; il faut des commissions militaires françaises. Brunswick, où un cuirassier à été tué par un bourgeois qu'il attaquait, est, sur l'ordre de Davout, envahi par cinq mille hommes et douze cents chevaux, qui y vivent à discrétion sur les habitants. Les généraux Saint-Germain, La Ville et Bruneau ont vainement présenté des rapports contraires : Davout « met la ville à exécution » sur la délation « d'un homme âgé, calme, dans la véracité duquel il a lieu de mettre toute confiance », et qu'il ne nomme même pas. Sur les dires du prince d'Eckmühl, l'Empereur s'enflamme, il menace d'un châtiment inédit : « déclarer la ville de Brunswick hors de sa protection impériale. Il en fera un exemple si sévère que les enfants des habitants s'en souviendront encore dans cent ans. »

Parti de Brunswick, il généralise : « Toute insulte

à ses soldats dans le territoire de la Grande Armée sera déférée à une commission militaire française. »

Jérôme ne proteste plus ; il ne s'indigne pas même. Il est tout entier aux préparatifs de sa campagne, tout aux conquêtes qu'il va faire, et à la couronne qu'il ne manquera pas de recevoir. Il doit, pour représenter dignement et se mettre à l'unisson de l'Empereur, chercher de l'argent, épuiser les suprêmes ressources. L'Empereur envoie en avant une brigade de trente-cinq chevaux de selle, et, écrit Catherine, « quatre cents valets de pied et domestiques de sa maison et dix à douze femmes de chambre ». On raconte qu'il y a des voitures chargées d'argenterie, de vermeil, de porcelaine. On parle de cent jardiniers et de deux cents paveurs qui suivront le camp impérial. L'Empereur n'a-t-il pas dit : « Si on croit que je vais faire la guerre comme autrefois, on se trompe. Je veux que mon quartier général soit comme à Paris. » Et on dit que le prince de Neuchâtel aura trente fourgons pour lui seul. N'est-ce pas là un bel exemple à montrer à un roi qui déjà — la campagne de 1809 l'a prouvé — n'a pas besoin d'être excité au luxe et aux prodigalités. Tout est donc en mouvement; la Cour entière apprête des uniformes qui remplaceront les costumes civils ; tout est aide de camp, officier d'ordonnance, maréchal des logis, gouverneur des châteaux en Espagne ou en Pologne ; les brigades de selle et d'attelage s'organisent, les voitures sèchent leur vernis neuf, les revues se passent, et toujours dans la fièvre, car l'Empereur est pressé.

D'abord, c'est le 15 mars que l'armée westphalienne devra se mettre en mouvement. Elle occupera Halle et le pays de Dessau pour passer l'Elbe au pont de Dessau. Elle laissera Brunswick et Magdeburg aux troupes françaises : néanmoins, Magdeburg devant être mis en état de défense, ce sera la Westphalie qui paiera les réparations, améliorations et démolitions : il en coûtera deux millions que dépensera le Génie français ; les autorités civiles westphaliennes n'ayant rien à y voir, le prince d'Eckmühl ordonne qu'elles quittent la ville. Jérôme ne proteste pas. Il est occupé à vanter l'excellent esprit de ses troupes, leur beauté, leur nombre. Il passera l'Elbe avec dix-huit bataillons de huit cents hommes et 2800 chevaux ; de plus, il a à Dantzick, 3460 hommes ; c'est une armée redoutable. « Si, comme Votre Majesté me l'a fait espérer, écrit-il le 25 février, j'ai un corps de Français de vingt à vingt-cinq mille hommes, je crois, que j'aurai lieu de vous convaincre que je suis digne de vous appartenir. » Il se prête à tout ; de lui-même, il demande Vandamme pour commander son armée, et Vandamme, malgré les fâcheux souvenirs qu'il a gardés de sa campagne en Silésie sous les ordres du prince, obéit aux ordres qu'il reçoit de se mettre à la disposition du roi ; pour ses divisions, l'Empereur lui impose Tharreau, au lieu de Chabert auquel il tenait ; il lui choisira « un général de brigade capable » pour chef d'état-major ; — après réflexion, il trouvera un brigadier trop médiocre, et nommera un divisionnaire, le comte Marchand, qui est du premier rang de ses

généraux ; — il entre dans tous les détails et remanie de fond en comble l'organisation de l'armée westphalienne pour la rendre maniable à la guerre. Jérôme n'objecte rien, semble ravi de tout et lorsque, le 8 mars, il reçoit, de l'Empereur, l'invitation de venir de sa personne à Paris, « incognito et avec très peu de monde », c'est une joie délirante.

Il part aussitôt; il emmène très peu de monde, seulement son ministre des Affaires étrangères, son grand maréchal, son premier écuyer, un médecin, un maître d'hôtel, deux valets de chambre, un courrier et un valet de pied. Il arrive le 13, descend aux Tuileries où, avec toute sa suite, il est logé dans l'appartement du second étage, au pavillon de Flore. Il reçoit, de la Maison de l'Empereur, services de bouche, de chambre, d'écurie, point de service d'honneur, ce dont on s'excuse sur le peu de temps qu'il restera à Paris. Jamais tel accueil, même en 1807. Et, tout de suite, la grande nouvelle : Il aura le commandement en chef de l'aile droite de la Grande Armée : plus de 80 000 hommes, les Polonais (5e corps) que commande le prince Poniatowski (40 000 hommes), les Westphaliens (6e corps) que commande Vandamme (20 000), les Saxons (7e Corps) que commande Reynier (24 000). C'est l'armée qui, concentrée à Varsovie, devra défendre le grand-duché du premier choc des Russes.

L'Empereur a-t-il donc tout oublié de cette campagne de 1809 où si cruellement il a repris son frère ? Prétend-il récompenser en lui une obéissance qu'il n a trouvée pareille chez aucun des siens ? Ou bien,

ayant formé le dessein d'un remaniement total de l'Allemagne, par quoi la Westphalie et Berg doivent disparaître, prépare-t-il, pour son frère de prédilection, un établissement nouveau, bien plus somptueux, dans la Pologne rétablie? A la fois sans doute ces deux dernières raisons, et l'assurance qu'il a prise, une fois pour toutes, que Jérôme, étant son frère, est égal à toutes les destinées, que ses fautes de 1809 ont été péchés de jeunesse — comme tous les autres qui précèdent — et qu'il brûle de les réparer; que ses défauts mêmes lui serviront près d'un peuple léger, dissolu et vain; enfin, que cela l'arrange.

Dès lors, et malgré les concurrents qui se croient des droits acquis à la couronne de Pologne, Jérôme prend l'attitude du candidat de l'Empereur.

Le roi de Saxe a été appelé, par l'article V du traité de Tilsit, à posséder, en toute propriété et souveraineté, sous le titre de duché de Varsovie, « les provinces qui, au 1er janvier 1772, faisaient partie de l'ancien royaume de Pologne et qui ont passé depuis, à diverses époques, sous la domination prussienne »; il a été confirmé dans cette possession par le traité de Vienne, par lequel il a acquis la Galicie occidentale, la ville de Cracovie et la moitié des salines de Wielicka qui lui rapportent chaque année plus de six millions de francs. Il est le souverain traditionnel, désigné par l'Empereur, reconnu par l'Europe : il a été pour la France depuis 1807 un allié fidèle et un auxiliaire précieux.

Le prince Poniatowski, l'homme de la nation, a,

dès 1807, organisé une armée à la tête de laquelle il a brillamment combattu en 1809 et qu'il a menée alors à de nobles conquêtes. Malgré les déceptions d'une paix où il a pu trouver les intérêts de sa patrie sacrifiés par l'Empereur à la douteuse alliance des Russes, il s'est consacré à accroître les forces militaires qu'il a portées à cent mille hommes. Il serait sans contredit l'élu du peuple, si le peuple était consulté.

Murat s'imagine avoir des droits sur la Pologne, parce que, dix ans auparavant, lorsqu'il est entré en éclaireur à Varsovie, quelques gentilshommes pressés lui ont parlé d'en être roi ; que, depuis lors, il s'habille à la polonaise, et, sous le ciel de Naples, se coiffe d'un sczapka, se vêt d'une houppelande fourrée et se chausse de bottes rouges. Malgré ses caresses aux Polonais russifiés qui ont voyagé sur ses terres, malgré ses prétentions à parler polonais et ses succès équestres, il ne compterait point si l'on ne devait penser que l'Empereur, ayant quelques projets sur Naples, devra pourvoir d'abord à établir Caroline.

Eugène encore est, dit-on, candidat, mais malgré lui. « Une seule chose ne me ferait pas rire du tout, écrit-il à Lavallette : ce serait celle qui pourrait appeler stablement ma chétive personne en Pologne. On a répandu ici ce bruit et je t'assure qu'il me fait une véritable peine. » A sa femme il écrit de Paris : « On assure que le roi de Westphalie pourrait bien devenir roi de Pologne. Je te cite particulièrement cette nouvelle parce que tu sais combien je serai enchanté qu'il n'y

ait rien qui nous concerne et que je prie le ciel qui nous a si bien placés de nous laisser ainsi toute notre vie. » Pourtant, sans qu'il ait rien fait, on pense à lui. A son arrivée sur la Vistule, il trouvera « une députation de Polonais de marque, dont plusieurs ont servi sous ses ordres en Italie, qui, en le priant de plaider près de l'Empereur la cause de leur nationalité, lui exprimeront combien ils seraient heureux de voir à leur tête un guerrier aussi recommandable et un administrateur aussi éclairé » ; mais, en les renvoyant à l'Empereur, Eugène « les priera instamment de ne jamais prononcer son nom ».

Un tel concurrent n'est point gênant, mais, au dernier plan, il y a Davout qui, ayant commandé en chef à Varsovie et y ayant vice-régné, ne peut manquer de croire qu'il doit y régner tout à fait, aussi justement que Bernadotte à Stockholm et Murat à Naples, bien plus justement que Jérôme à Cassel. Contre celui-ci, une haine méprisante qui, remontant à l'an IX, s'est manifestée à toute occasion par des éclats; qui, depuis 1810, par suite du commandement de Davout dans le nord de l'Allemagne et du contact forcé avec la Westphalie, s'est exercée par de continuelles violences et des actes d'une âpreté tyrannique, de mortelles insultes, de sanguinaires brutalités. Cette lutte entre Davout constamment agressif, et Jérôme, réduit à se défendre par des appels à l'Empereur qui toujours lui donne tort et le rabroue ; cette lutte, constamment inégale, où le maréchal d'Empire, duc et prince, mais jacobin tant qu'il ne sera pas roi, trouve sa joie à « brimer » le

Bonaparte qui n'a pris que la peine de naître pour être couronné, a élevé entre ces deux hommes des ressentiments qui, à la première occasion, éclateront en scandale ; tous deux à présent courent la même chance, mais ils la courent au travers des guerres où l'un est passé maître et portera sa résolution implacable et sa tenue militaire, où l'autre, enfant présomptueux et enivré, portera ses caprices, ses coups de tête, son inconscience, et sa nullité prétentieuse.

De cette rivalité, l'Empereur n'a pas l'air de prendre plus de souci que des ambitions éveillées ou des droits acquis ; seulement, il réserve la nomination officielle. « Il est nécessaire, écrit-il à Berthier, le 16 mars, qu'on ignore jusqu'au dernier moment que le roi de Westphalie commandera ma droite » ; mais il ne peut empêcher que ce ne soit le bruit de la Cour et de la Ville.

Jérôme obtient tout ce qu'il demande : d'un même coup, l'Empereur ratifie au titre impérial toutes les grandeurs westphaliennes : comtes de l'Empire, Le Camus, Salha et Meyronet; barons de l'Empire, Marinville, Boucheporn, Bruguière, Ducoudras et Duchambon, toute la bande joyeuse. « Il dit des choses charmantes sur le compte de la reine. » Il a son frère constamment avec lui et le traite comme son fils. Jérôme est aux anges. Il comble Catherine « de charmantes bagatelles qui font ses délices », mais ne l'empêchent pas de penser que Fifi, comme elle l'appelle, va courir là une grosse aventure et qu'il pourrait bien se repentir « de préférer un autre royaume à celui-ci ».

Quant il repart, le 21, à sept heures du matin, il est tout activité, dévouement, abnégation. De Mayence où il est le 24 à midi, il écrit comme il est « heureux de l'espoir de prouver à l'Empereur combien il sent vivement toutes ses bontés ». Les chemins sont magnifiques, la pluie agréable, la neige réchauffante. Son ministre de la Guerre lui annonce un déficit d'un million et demi par mois ; il n'en ordonne pas moins, pour plaire à l'Empereur, la levée de 4000 fantassins et de 500 chevaux : cela lui fera au total 38 000 hommes et 3 500 chevaux. L'argent manque sans doute, mais il trouvera 800 000 francs pour la première mise. Il ne fera que toucher barre à Cassel pour y pourvoir au gouvernement et, le 5 avril, il sera à Glogau, prêt à entrer en campagne.

Est-ce bien du gouvernement seul que Jérôme s'occupera à Cassel? Sans doute « paraît-il très pensif depuis son retour de Paris et ne laisse-t-il rien transpirer » ; mais c'est de la politique. Il songe aussi qu'à la guerre les distractions d'un certain ordre peuvent être rares et qu'on doit y pourvoir comme au reste. Ce n'est pas tout en effet qu'on ait disposé comme il convient les services de la bouche, de l'office, de l'écurie, du cabinet, et de la garde-robe ; que, pour celle-ci seule, on ait chargé sept fourgons, avec quatre valets de chambre, deux valets de garde-robe, trois valets de pied et quelques huissiers sur les sièges ; que dans les sept voitures on ait réparti, en un service complet, quatre grands uniformes des gardes du corps, dix-sept des chevau-légers, un de général de division, un

des grenadiers, un des chasseurs, un de la ligne, un costume de chasse à tir, un frac brodé, un habit bourgeois, avec l'accompagnement de deux cent six culottes et pantalons en casimir, en soie noire, en peau et en drap, du même nombre de vestes de casimir et de piqué, de deux cents chemises, de trois cent dix-huit mouchoirs, de soixante paires de bottes et de souliers, et du reste, de tout le reste, compris les lits avec les draps en peau de renne, en batiste et en toile, compris les caisses d'eau de Cologne, les brosses à peau, les fers à papillottes, les robes de bain, les robes de chambre, les manchettes de botte, compris, à chacun des sept services, six crachats de France, une grand'croix de la Légion et trois crachats d'Italie ; compris les quinze décorations dont le roi est titulaire : Couronne de fer, Eléphant, Séraphins, Aigle noir, Aigle rouge, Saint-André, Saint-Alexandre, Sainte-Anne, Toison d'or, Aigle d'Or, Saint-Hubert, Saxe, Deux-Siciles, Hesse-Darmstadt; compris le sabre que le Premier Consul donna à son frère au retour de Marengo; et, dans chaque voiture, un bidet et un pot de nuit en argent; ce n'est pas tout qu'en dehors de ses services de voiture, il trouve, dans chacune de ses huit brigades de selle, un portemanteau renfermant quarante-sept effets d'habillement et de toilette, le change le plus complet et le plus raffiné qui soit; il faut occuper les entr'actes et trouver un délassement aux fatigues de la guerre. Le roi justement a distingué une jeune personne qu'il destine à cet emploi et dont le père porte le titre de contrôleur-économe de la Maison des

Pages. Marché conclu avec la mère : durant que M. Alexandre, qu'on prétend « ignorer ces turpitudes », est nommé receveur général du département de la Fulde, ce qui ne doit pas l'étonner peu, Mlle Alexandre est mariée pour la forme à M. Escalon, qui est chef du premier bureau au ministère de la Guerre, et qui, au sortir de l'église, partira pour prendre possession de l'emploi lucratif de directeur des postes de l'Armée, durant que son épouse improvisée, sous les auspices de M. le baron de Marinville, chambellan et maître de la garde-robe de Sa Majesté Westphalienne, attendra à Glogau avec les sept services de voiture et les huit services de selle, qu'il plaise au roi de l'appeler.

Ces préparatifs achevés et la régence confiée à la reine, Jérôme est si empressé de rejoindre son quartier général où il trouvera, en outre, le général Marchand et les généraux employés à l'aile droite, que devançant de cinq jours l'époque fixée par l'Empereur, il se met en route pour Glogau dans la nuit du 5 au 6 avril.

Selon les ordres, il devâit y être le 10 et le 12 à Kalisch. Ostensiblement, il n'aura de commandement que sur son corps d'armée, point sur les Polonais, ni les Saxons ; mais, si les Russes, déclarant la guerre, attaquent le duché, il se rendra aussitôt à Varsovie, communiquera au prince Poniatowski et au général Reynier les ordres non cachetés qu'il a en mains et prendra la direction de l'aile droite. Au cas où rien ne porterait à penser que les Russes dus-

sent attaquer, il pourra, après avoir bien établi son contingent et avoir pourvu à son approvisionnement, se rendre très incognito à Cracovie, où il visitera la citadelle et reconnaîtra les différentes situations de la rivière, de là à Sandomir et aux mines de Wielicka. « Les connaissances locales que l'on prend soi-même sont toujours bien précieuses », lui écrit l'Empereur, et il ajoute : « Tâchez de bien garder l'incognito et qu'on ne sache que c'est vous qu'après que vous serez parti. »

Il y a bien à dire contre cette reconnaissance opérée au travers des États d'un souverain allié, par celui qui, tout à l'heure, va commander ses troupes, et qui est destiné à prendre sa place, mais, par là, le plan de l'Empereur achève de se dessiner. Jérôme ne s'arrête point aux fadaises et en adopte l'idée avec joie. Sans plus s'inquiéter de ses troupes dont les subsistances, à Kalisch, sont si peu assurées qu'elles consomment les grains de semaille et les bœufs de labour, dès qu'il a reçu la lettre de l'Empereur, il se met en route le 22 à cinq heures du matin. C'est une joyeuse partie. Le roi, pour la circonstance, s'appelle le général de division Bruyère. Furstenstein, Chabert, le prince de Salm, le baron de Sorsum ont pris l'incognito, comme si leur nom n'y suffisait pas : jusqu'à Garnier, le chirurgien qui voulait se débaptiser. Le roi l'en a dissuadé, « l'histoire moderne étant, lui a-t-il dit, peu connue des Polonais ». Quelques domestiques sur le siège ou courant à cheval; point d'escorte. Le matin du 23, on arrive à Czestochowa « qui

passe pour une forteresse ». Pour la prendre, dit le roi, « je ne ferais autre chose qu'abattre l'église dans la place qui se trouverait comblée ». Cela fait rire. De là, à Sievers, cette terre que l'Empereur donna à Lannes, « un château assez beau en apparence, mais où l'on ne trouve pas même de la bonne eau; bien entendu, ni lits, ni vins, « choses chez nous indispensables, mais ici absolument du plus inutile luxe ». De Sievers à Cracovie à cheval, vingt-trois lieues en six heures, « sur des chevaux tellement grands que mes pieds, écrit Jérôme, traînaient par terre, mais n'importe, c'est le cas de dire que ce n'est pas le plus mauvais qui est le plus petit. Du reste, Furstenstein, Chabert étaient si *près de leur peau* qu'il n'en restait plus ». A Cracovie, à peine une soirée, assez pour une aventure avec une comtesse d'occasion, et, le 25, aux mines de sel dont le baron de Sorsum — Bruguière en son nom et poète comme on sait — se charge de faire une description en vers. A la sortie des mines, chute de l'incognito. « Un nègre de Saint-Domingue assure avoir servi le roi dans ce lointain pays, il y a dix ans. » Reconnaissance et largesses. Le 26, on repart à cheval et, à Pétrikau, Jérôme trouve un ordre de l'Empereur prescrivant la concentration immédiate sur Varsovie : il en conclut qu'il prend le commandement et, de Wolborg, avise Poniatowski, Reynier et La Tour-Maubourg. Celui-ci avec le 4e corps des réserves de cavalerie, fait aussi partie de l'aile droite.

Ce que son armée est devenue pendant qu'il cou-



rait la poste fait le moindre de ses soucis. Le 23, pourtant, Vandamme lui a écrit : « Nos maux vont en augmentant ; notre position devient de plus en plus difficile ; le pays entier est dans la disette. Plus nous approchons de la Vistule et plus notre situation empire. Déjà des habitants meurent de faim, d'autres se nourrissent de glands... » Il n'en a pas moins pris du bon temps, mais, à peine revenu, le goût qu'il a d'ordonner se réveille. En son absence, Marchand son chef d'état-major, a prescrit à Vandamme de cantonner, la droite à Pilawi, la gauche à Pilika, de façon à former l'extrême droite de l'armée ; le 30, contre-ordre expédié directement par Jérôme : la droite devra être à Warka, la gauche à Villanova. « Vous commencerez votre mouvement le deuxième jour de mai. Vous ne devez point faire de marche forcée ; les gardes du corps et les chevau-légers lanciers de la garde devant rester avec moi à Varsovie où je serai le 2 mai, le général Wolff recevra désormais les ordres de moi directement. Vous devez l'en prévenir... » Tel est le ton : il ne souffre pas la réplique. Vandamme pourtant présente respectueusement ses observations. Selon les instructions qu'il a reçues de Marchand, la répartition des troupes a été faite, les ordres de mouvement sont expédiés, les subsistances sont assurées ; tout ce travail devient inutile et « rien ne jette le découragement et la négligence parmi les troupes comme cette incertitude sur les ordres qu'elles ont à exécuter ». Colère de Jérôme ; il n'admet pas qu'on discute, mais qu'on obéisse :

Vandamme obéit, mais la troupe, ne recevant aucune distribution, pille le pays aux alentours.

Il y a bien un ordonnateur en chef : un sieur Dupleix qui était, à Cassel, chef de la division du matériel au ministère de la Guerre et inspecteur aux revues, mais, outre qu'il ne connaît rien au métier, il ne quitte pas le roi, il fait figure à sa cour et ignore qu'il a une armée à nourrir. Vandamme lui écrit rudement le 3 mai : « Je suis étonné de ne pas vous voir encore arrivé ici... Toute l'administration reste tranquille au moment où nous sommes dans les transes les plus cruelles. Les généraux, les officiers font le métier des administrateurs et ce n'est que par des mesures illégales et souvent peu certaines qu'ils cherchent à nourrir leurs troupes. » Mais Jérôme couvre Dupleix qui n'en fait ni plus ni moins ; il charge Furstenstein, son ministre des Affaires étrangères, de signifier à Vandamme qu'il trouve ses réclamations déplacées. Et, tout à l'heure, Berthier annoncera au même Vendamme l'extrême mécontentement de l'Empereur sur les excès commis par les troupes du contingent de S. M. le roi de Westphalie dans tous les lieux où elles ont passé ; tout à l'heure, l'Empereur commandera au même Vandamme de rétablir l'ordre, de faire fusiller les soldats, de renvoyer en Westphalie les officiers coupables de pillage. Qu'y pouvait Vandamme?

Si tels sont les procédés du roi pour faire vivre les troupes, ceux qu'il emploie pour les inspecter sont de même ordre. Par une lettre du 17 mai, l'Empereur

lui a reproché de n'avoir pas encore envoyé ses observations sur Modlin ; il lui a recommandé de se rendre de sa personne à Pulstuck pour voir le pays, et constater si la manutention existe encore, à Sierock pour examiner les ouvrages commencés, à Ostrolenka pour vérifier s'il y a des ponts et dans quel état sont les anciens ouvrages de campagne qui y ont été exécutés en 1807, de se remuer enfin et de se donner du mouvement ; Jérôme, alors, imagine une tournée générale dans toute l'étendue de son armée, mais il n'y donnera pas plus de deux jours et il entend revenir coucher à Varsovie. Alors, aux relais qu'il marque, on devra rassembler « quarante des meilleurs chevaux de trait des environs qu'on fera demander chez les seigneurs pour être attelés et conduire les six voitures du roi » ; là où il n'y aura ni seigneurs ni chevaux, on prendra, pour relayer les voitures, trente-six chevaux d'artillerie, et, pour monter les courriers ou écuyers de Sa Majesté, six chevaux de troupe ou de paysans. A chaque relai, escorte de cinquante hussards. Et ainsi, sans arrêter nulle part, Jérôme pourra dire qu'il a vu tous ses soldats.

A Varsovie, bien que s'étant logé par discrétion au palais de Brühl et non au palais du roi, Jérôme « joue à la couronne comme les enfants jouent à la Madame. » L'étiquette dont il s'entoure est aussi sévère qu'au palais de Cassel, et les entrées y sont aussi strictement réglées. Sa Majesté a daigné accorder les grandes entrées aux ministres polonais, au grand écuyer Alexandre Potocki, au grand porte-glaive

prince Sapieha, au maréchal de la Cour Malachowski, au résident de France et au préfet du département, mais il entend qu'on profite de cette faveur. Il a annoncé qu'il tiendrait cercle et que les dames pourraient lui être présentées : il en vient quelques-unes, mais peu, et elles ne reviennent pas ; il a pensé à des bals, mais l'étiquette l'a arrêté. Il s'est rabattu sur des dîners qui sont ennuyeux, et, las alors de la société, il s'en est si bien consolé, « dans un pays où la beauté des femmes n'est ni rare, ni exclusive, » qu'il renvoie Mme Escalon à Cassel où on la voit revenir avec étonnement, et que les dames qui ont refusé de paraître à son cercle s'indignent « sur les créatures qu'il admet à son intimité ».

Des légendes se forment sur le bain de rhum qu'il prend le matin et le bain de lait qu'il prend le soir, sur l'indicible élégance de ses *dessous* qu'il ne met qu'une fois, sur son extraordinaire prodigalité qui, à des jours, tourne court. Ainsi s'est-il fait présenter le centenaire polonais, Narocki, qui passe pour avoir cent vingt et un ans et demi, et auquel l'Empereur a assigné en 1807 une pension de 2000 francs : il l'a regardé, l'a fait causer, et l'a congédié sans lui rien donner.

Pour occuper les heures qu'il ne peut plus agréablement employer, le roi fait chercher M. de Pradt, l'archevêque de Malines, qui est à Varsovie comme ambassadeur de l'Empereur, et, durant de longues heures, suivant une habitude qu'il tient de famille, il se promène de long en large dans les salons, en par-

lant. Il parle beaucoup, et l'étrange confident qu'il a pris, harassé de fatigue après ces audiences marchées de quatre heures, le jalouse de parler plus que lui. Il se venge en écrivant : « Ses causeries sont éternelles et presque toujours très vides... Grand enthousiasme pour son frère ; j'ai vu dominer en lui l'attachement pour sa femme et sa famille ; son ambition me parut ardente ; il aspirait au trône de Pologne et me disait un jour en parlant du roi de Saxe : « Ce pauvre roi ! Il croit que cela est pour lui ! » Il s'exprimait mal sur le compte des Polonais qu'il traitait de Gascons et de pauvres gens. Il se félicitait d'avoir fait un coup de maître, tant la vanité s'en prend à tout, en évitant de se loger au palais du roi, dont il aurait eu dès lors l'air de prendre possession. » Tout cela au fond n'est point grave. « Avec un degré de légitimité de plus et un degré de puérile vanité en moins, Jérôme eût passé pour un prince distingué », mais l'idée qu'il a de lui-même gâte tout.

Lorsqu'il suspend avec de Pradt, c'est, à défaut d'interlocuteur, pour dicter, toujours en promenant, des lettres de premier mouvement où il commande réprime, invective, de ce ton qu'il croit royal, aussi bien Vandamme que Reynier ou Poniatowski, ou Davout ou Eugène. Il se donne tort, même s'il a raison et s'attire ainsi, de Dresde, ce premier coup de fouet de l'Empereur : « Je lui ai dit avant de lui donner un commandement : Si c'est comme roi que vous voulez aller à l'armée, vous pouvez rester à la maison. Pourquoi venait-il donc ? Il n'avait qu'à rester chez lui. »

C'est la commission aimable qu'il charge Catherine de lui transmettre ; directement, dans ses lettres, il lui fait meilleure mine. On dirait qu'il l'attend tout à l'heure aux batailles et aux grandes opérations de guerre ; que, pour effacer le ridicule de ses façons royales, il compte sur la subite révélation d'un général actif, vigoureux, infatigable, saisissant l'esprit du plan de campagne, exécutant sa partie avec intelligence, prévoyant tout, réparant tout, prenant le métier à cœur et sentant que sa couronne est au bout de son épée. Dès son arrivée à Posen, il le tient en haleine, ne lui ménage ni les avis ni les ordres ; toutefois, dans les ordres, il laisse comme une part à la discrétion de Jérôme. Il s'exprime sous forme de conseil et de désir, comme si, par là, il voulait tâter son ardeur, savoir à quel point elle est franche, et jusqu'où elle peut le porter. « Je désire, lui écrit-il, que vous fassiez telle, telle reconnaissance. » Jérôme ne reconnaît rien et il reste à Varsovie, donnant de là ses ordres sans s'inquiéter s'ils contredisent ou non ceux du major général.

Si agréablement qu'it soit à Varsovie, il est bien obligé à la fin d'en sortir. Le 5 juin, l'Empereur lui adresse ses instructions : Jérôme avec toute son armée s'avancera par Pultusk, Ostrolenka, Goniondz, sur Grodno ; Reynier, s'écartant seul un peu de cette direction, remontera le Bug pour donner la main aux Autrichiens. Si Jérôme apprend que Bagration remonte la rive droite du Niémen, de Grodno à Kowno, il le suivra sur la rive gauche et serrera contre le prince Eugène,

qui serrera contre le gros de l'armée ; si, au contraire, Bagration se jette sur Varsovie et sur les Autrichiens, il le laissera faire, avertira Schwarzenberg afin qu'il se replie sur Varsovie et Modlin, et, quand Bagration sera bien engagé sur la droite et sur les derrières de la Grande Armée, il se rabattra sur lui et le prendra avec tout son monde, comme Mack fut pris à Ulm. L'Empereur, ainsi qu'il l'écrit le 11 juin, est obligé, en une telle manœuvre, de laisser beaucoup à l'initiative de ses lieutenants et de se fier à leurs talents. « Mandez au roi, écrit-il à Berthier, que la lettre que vous lui avez écrite lui fait suffisamment connaître mes intentions, mais que nous sommes tellement éloignés que c'est aujourd'hui à lui à manœuvrer selon les circonstances dans l'esprit général de ses instructions ».

Le 15, ordre de se mettre en mouvement et d'avoir son quartier général le 20 à Nowogorod : les premiers coups de fusil seront pour le 22 ou le 23.

Avant de quitter Varsovie, Jérôme prend des précautions qui font penser : il laisse au palais de Brühl Marinville, avec une garde westphalienne, pour veiller à ses affaires particulières et conserver le palais que Pradt convoite. « Il lui est expressément recommandé de ne pas abandonner la possession du palais de Brühl que Sa Majesté s'est réservé en son entier jusqu'à nouvel ordre et qui contient ses effets particuliers et ses archives, comme aussi de n'en pas laisser sortir les meubles, et, dans le cas où les autorités civiles et militaires, sur son refus de rendre l'un ou l'autre, persisteraient dans leurs demandes, il est autorisé à



leur communiquer la présente instruction, afin que chacun reste convaincu que telle est la volonté du roi et renonce dès lors aux prétentions qu'il aurait pu former à cet égard. » Cela, qui est signé : *Par ordre du roi : Le secrétaire du Cabinet :* BARON DE SORSUM, implique des idées de prochain retour. En effet, soit que Jérôme soit déjà dégoûté de cette guerre qui n'est pas même commencée, soit qu'il n'ait pas rencontré chez les Polonais l'enthousiasme qu'il attendait et que le royaume lui paraisse peu désirable, il annonce, aussi bien à Catherine qu'à Siméon, que « ni lui, ni l'Empereur n'y pense », et que la Westphalie rassurée peut compter sur lui.

Avant même la mise en marche, retardée par Jérôme du 15 au 18, le conflit est ouvert avec Vandamme. Jérôme a donné le commandement général de l'artillerie de l'aile droite au général Allix, directeur de l'artillerie en Westphalie. Allix, forte tête, intelligence remarquable, mais déjà cerveau détraqué, se tient seul capable de conduire des grandes opérations, et, en même temps, descend dans tous les détails, dispose de tout ce qu'il trouve sous sa main et, sans s'inquiéter des ordres, des chefs, de la hiérarchie, dès qu'il trouve des Westphaliens, s'en empare et les commande ; « ce désordre compromet tout », écrit Vandamme, et, un autre jour : « Je prie Votre Majesté de défendre au général Allix, commandant l'artillerie, les ponts et le génie de l'aile droite, de disposer du commandement de mon artillerie. » Mais tout est bon qui vient d'Allix comme de Dupleix : Allix est en

faveur. On le verra bien le 29, à la prise de Grodno, où le roi compose la colonne d'attaque du 1er régiment d'infanterie polonaise, du 1er régiment de chasseurs polonais et du 12e lanciers polonais, tête de colonne du 5e corps : il en enlève le commandement à Poniatowski et aux généraux polonais et il le donne au général Allix !

C'est le 29, en dernière analyse, que l'Empereur s'attend que Jérôme sera entré à Grodno où ses ordres, en date du 21 et du 22, lui enjoignaient impérativement d'être le 25 ou le 26. De Grodno, « je désire, écrit il, que le roi se rende avec la plus grande activité à la suite de l'ennemi. Je fais marcher des divisions sur la tête du général Bagration qui, je suppose, aura pris la route de Minsk. » L'ennemi a bien évacué Grodno le 29, mais Jérôme n'y entre que le 30. Il s'empresse d'expédier à la reine une estafette pour lui annoncer sa glorieuse victoire et son prochain retour : « J'espère qu'avant peu nous serons réunis ; c'est le but de mon bonheur. » Puis il s'arrête six jours à Grodno.

Il y destitue Vandamme. Le 3 juillet, Vandamme lui a écrit : « Sire, les maux du 8e corps sont à leur comble et, si Votre Majesté ne daigne pas remédier à la situation affligeante où se trouvent tous les corps, je serai obligé de la prier de me permettre de céder à un autre le commandement dont l'Empereur m'a honoré. Il est impossible de supporter plus longtemps ce qui se passe autour de moi. L'ordre a disparu ; la violence règne partout au nom de Votre Majesté ;

l'on viole toutes les formes et les convenances. Polonais et Westphaliens s'en plaignent et personne ne semble en avoir averti Votre Majesté. J'y suis donc obligé autant par mon devoir que par mon attachement à votre personne. Je prie Votre Majesté de se pénétrer de notre situation : Elle y est doublement intéressée et il n'y a plus de temps à perdre. Les résultats les plus affreux ne peuvent que naître d'un désordre aussi inouï. » Vandamme s'est mis en mauvaise posture en dénonçant Dupleix après Allix : crime de lèse-majesté, le roi le lui fait voir : « Je reçois votre lettre d'aujourd'hui. Dans ce que vous appelez désordre, je ne vois au contraire que l'établissement régulier des mesures que j'ai prescrites... En conséquence, d'après votre lettre, comme je ne changerai rien à l'ordre établi, vous êtes autorisé à vous rendre à Varsovie où vous attendrez les ordres de Sa Majesté l'Empereur auquel j'envoie votre lettre en lui rendant compte de ce qui se passe. Vous remettrez le commandement au général Tharreau auquel je viens d'expédier l'ordre de le recevoir de vous. » Pourtant, il faut donner une tournure à ce départ et cela se fait au moyen des antécédents qu'on attribue à Vandamme : « J'ai été obligé, écrit Jérôme à la reine — et sans doute en écrit-il autant à l'Empereur — d'ôter à Vandamme le commandement du 8e corps ; il en faisait de toutes les couleurs, pillant, volant, donnant des soufflets, des coups de pied à tout le monde. C'est incroyable la haine que son nom inspire dans le pays. Les habitants en ont une frayeur inconcevable.



Je présume que l'Empereur le renverra chez lui ou lui donnera un commandement sur les derrières ».

Outre cette occupation d'arranger la vérité, et on voit qu'il y excelle, il a celle de paraître à des dîners et à des bals, et celle plus agréable sans contredit de rendre hommage à la beauté polonaise. D'ailleurs, il prétend tout mener, tout conduire, voir de haut les opérations et, non content de ses quatre corps d'armée, il entreprend sur Schwarzenberg auquel il expédie des ordres du ton royal qu'il a adopté, mais l'Autrichien répond à Marchand sur le mode ironique : « Je suis charmé de voir que Sa Majesté le roi semble approuver les mouvements que j'ai fait faire à mon corps d'armée », et il ne se donne pas même la peine de cacher son dédain pour les conceptions stratégiques de Jérôme.

L'Empereur s'agace, s'énerve, et peu à peu monte le ton. Le 3 juillet, il fait écrire par le major général : « L'Empereur a vu avec peine que le prince Poniatowski n'ait pas marché à la tête des troupes qui ont été à Grodno. Cela ne regardait pas le général Allix. L'intention de Sa Majesté est que chacun commande ses troupes ; en agissant différemment, on établit un esprit de jalousie qui ne peut que nuire aux opérations. »

Le 4, il écrit lui-même : « J'ai reçu votre courrier parti de Grodno à 4 heures du soir. Son arrivée m'a été extrêmement agréable, espérant que vous auriez envoyé au major général des nouvelles du corps de Bagration, de la direction qu'a prise le prince Ponia-



towski et des mouvements de la Volhynie. Quel a été mon étonnement d'apprendre que le major général n'avait reçu de vous qu'une plainte contre un général ! Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement du peu de renseignements que je tire de vous... Il est impossible de faire la guerre ainsi : vous ne vous occupez, vous ne parlez que de babioles et je vois avec peine que tout est petitesse chez vous. » Il ajoute de sa main : « Vous compromettez tout le succès de la campagne de la droite. Il est impossible de faire la guerre ainsi. »

Le 5, le mécontentement de l'Empereur s'est encore accru : « Vous ferez connaître au roi de Westphalie, écrit-il au major général, que je suis extrêmement mécontent qu'il n'ait pas mis toutes ses troupes légères sous les ordres du prince Poniatowski aux trousses de Bagration pour harceler son corps et arrêter sa marche; qu'arrivé le 30 à Grodno, il devait attaquer sur-le-champ l'ennemi et le poursuivre vivement. Vous lui direz qu'il est impossible de manœuvrer plus mal qu'il ne l'a fait... que, pour s'être éloigné de toutes les règles et de ses instructions, il fait que Bagration aura tout le temps de faire sa retraite et qu'il la fait à son aise; ... que le prince d'Eckmühl est, aujourd'hui 5, avec une partie de son corps aux environs de Wologin, mais ne sera pas assez fort pour arrêter Bagration, puisque celui-ci n'est gêné par rien. Mandez donc au roi qu'il donne ordre sur-le-champ au prince Poniatowski de partir avec sa cavalerie et tout ce qu'il aura de disponible, pour se mettre

aux trousses de Bagration. Vous lui direz que tout le fruit de mes manœuvres et la plus belle occasion qui se soit présentée à la guerre ont échappé par ce singulier oubli des premières notions de la guerre. »

Le 6 enfin, la mesure est comble. L'Empereur comprend qu'à laisser aller ainsi Jérôme, il ne manquera pas seulement la première partie de la campagne, mais la campagne entière; « il ordonne qu'en cas de réunion des 5e, 7e et 8e corps et du 4e des réserves de cavalerie avec le corps commandé par le prince d'Eckmühl, le commandement général soit déféré au prince d'Eckmühl comme au plus ancien général ». Toutefois, tant il pousse loin les ménagements vis-à-vis de son frère, il prend des précautions : Davout tiendra cet ordre secret; il n'en fera usage qu'en cas de réunion au corps du roi de Westphalie et « si le bien du service l'exige ».

Ce même jour, 6 juillet, à cinq heures du matin, le roi, fort guilleret, a quitté Grodno. « Ces quelques jours n'ont fait de mal à personne », écrit-il à la reine, et le contentement qu'il éprouve ne saurait manquer d'être partagé : « L'Empereur est entré à Wilna, dit-il, le même jour que je suis entré à Grodno. Ainsi, il ne pourra qu'être, je l'espère, satisfait de son aile droite. »

On a vu comme il l'était. Pour innocenter Jérôme, on a écrit, en son nom, qu'un grand orage, survenu le 29 juin, avait rendu les routes impraticables, que les subsistances manquaient et que les troupes étaient fatiguées. Que Jérôme ne se souvenait-il alors de ce

qu'il écrivait le 10 mai 1809 au général d'Albignac, envoyé par lui à la poursuite de Schill : « Des troupes sont-elles jamais fatiguées lorsqu'il s'agit de poursuivre l'ennemi? Le premier principe à la guerre est de toujours attaquer. Si vous et le général Gratien aviez fait douze et quinze lieues par jour au lieu de n'en faire que cinq à six, pas un homme de la troupe de Schill n'eût échappé. » Sans doute; mais alors il commandait, à présent il exécute. Si ses soldats ne peuvent marcher, comment font ceux de Bagration et de Davout? En admettant, par impossible, qu'il eût été arrêté le 1er, le 2, même le 3, que ne marchait-il le 4, où il a mis le 5e et le 8e corps en route sur Nowogorodek; que ne marchait-il le 5, où l'on a prétendu qu'il avait établi son quartier général à Skidel, alors que l'on a une lettre de lui datée de Grodno, le 6 à trois heures du matin? En réalité, il a quitté Grodno le 6 à cinq heures du matin et toute l'excuse qu'il trouvait alors à ces six jours de retard, il ne la tirait ni de « l'épouvantable orage », ni d'une prétendue marche rétrograde qu'il aurait dû ordonner aux troupes parties dès le 1er, mais de la fatigue, des temps et des chemins affreux. « Les troupes, écrivait-il, ne sont arrivées que les 1er, 2 et 3... J'ai dû leur donner le 4 pour se reposer. Le 5 on s'est mis à la poursuite de l'ennemi. » Et, tant il compte sur l'indulgence habituelle de son frère, qu'il ajoute, d'un ton léger : « L'avenir réparera le passé, si j'ai fait une faute. »

Mais l'Empereur ne badine pas à la guerre. Il lui doit tout, mais il lui donne tout, son génie, son acti-

vité, son sommeil, ses repas, son bien-être : Rien ne compte pour lui dès qu'il est en opérations ; il traite tous les détails sérieusement ; il subordonne tout au but ; il est soldat, parle, agit, vit en soldat. Les façons de son frère, si loin des siennes, vont à l'encontre de ce qu'il tient pour le devoir nécessaire, l'obligation primordiale : celle d'être victorieux et de tout faire pour l'être, et il reprend alors Jérôme avec une sévérité qui ne lui passe plus rien. « Votre Majesté, lui fait-il écrire le 7 par Berthier, parle de deux séjours à donner à ses troupes quand il s'agit d'aller à marches forcées, puisqu'on est aux mains... Sa Majesté ne trouve pas vos lettres d'un style assez militaire. Sa Majesté n'y peut puiser aucun renseignement. » Pour Reynier, le roi a violé « ses instructions générales » ; pour Poniatowski, il ne l'a pas fait marcher ; la route qu'il a prise est mauvaise. « Les deux ou trois jours que les troupes de Votre Majesté ont perdus ont peut-être sauvé Bagration. »

Le 8, il écrit lui-même : « Il résulte des renseignements du prince d'Eckmühl que Platow, après avoir marché sur Iwié, faisait sa retraite le 6 au soir sur Nicolaïew ; que la cavalerie ennemie qui était à Kamen paraissait également en retraite ; que, si vous aviez eu les premières notions de ce métier, vous auriez été le 3 au même lieu où vous étiez le 6, et bien des événements, résultats des calculs que j'avais faits, m'auraient fait une belle campagne. Mais vous ne savez rien, et non seulement vous ne consultez personne, mais vous vous laissez guider par de petits

motifs. Croyez que tout est à jour; je vous rendrai justice quand vous le mériterez, mais, jusqu'à cette heure, je suis bien mécontent de tous les motifs qui vous dictent ces petites mesures. » Et il conclut pourtant : « Agissez vigoureusement et vivement et ne rougissez pas de consulter sur ce que vous ne savez pas. Élevez-vous à la hauteur des succès et du bien de l'armée, et étouffez toutes les petites vues secondaires. »

Cette exhortation ne répare point la blessure faite à la vanité de Jérôme. Sur cette lettre, il prend son parti. En même temps que, de Bielitza, le 9, à six heures du matin, il écrit à l'Empereur : « Les reproches que Votre Majesté me fait ne sont nullement mérités. Ce qui m'afflige le plus, c'est de n'avoir point, avec la meilleure volonté, rempli ses intentions », il écrit à Catherine : « Les Anglais, dit-on, veulent faire une descente; dès lors, après que j'aurai jeté Bagration de l'autre côté du Dniéper, ou l'aurai battu, je pense qu'il serait possible que l'Empereur voulût m'envoyer avec mon armée, ou avec celle qui se forme contre eux, pour défendre le Hanovre et mes États. »

Ainsi, le 9 juillet, Jérôme a formé sa résolution de quitter l'armée. Déjà, il en a marqué des indices, à présent il la montre nettement. Las de la guerre active qu'on veut lui faire faire et des semonces qu'il s'attire en ne la faisant pas, dégoûté par avance d'un royaume « qui est au bout du monde » et dont on ne lui a pas même offert la couronne, il n'attend, ne

cherche, ne rêve qu'un prétexte pour se retirer. Si ce n'est pas celui des Anglais, ce sera un autre, n'importe lequel.

L'Empereur, de son côté, reconnaît la faute qu'il a commise en confiant des opérations aussi intéressantes à un tel lieutenant. Il a hâte de se débarrasser de lui pour regagner le temps et l'occasion perdus. Sur sa lettre du 9, il lui répond « durement » le 10[1], qu'il n'a qu'à s'en aller, que lui, l'Empereur, ne met aucun obstacle à son départ.

Le 10, dans un combat près de Mir, la division Rozniecki, du corps La Tour-Maubourg, perd 500 à 600 hommes, et cela parce que Jérôme a méconnu les instructions données par l'Empereur, que « le général La Tour-Maubourg ait avec lui, non seulement sa cavalerie légère, mais toute sa cavalerie et son artillerie légère ». Napoléon s'indigne : « Mandez au roi de Westphalie, écrit-il à Berthier, que je suis très mécontent de l'affaire du 10, qu'il a donné une mauvaise organisation à son armée ; que son armée est la seule qui ne fait pas son devoir ; que si le général La Tour-Maubourg avait été à la tête de sa division, il aurait été le maître de la conduire convenablement ; qu'il est inouï et que c'est n'avoir pas les premières notions de la guerre que de poursuivre 6 000 Cosaques et 4 000 hommes de cavalerie de ligne, c'est-à-dire 10 à 11 000 hommes de cavalerie

[1] Cette lettre du 10 juillet, aussi bien que celles du 16 et du 31 du même mois, n'a pu être retrouvée dans aucun dépôt public. Mais l'existence de la lettre du 10 est attestée par la lettre de Jérôme, en date du 11, qui en rapporte certains passages.



avec une division de cavalerie légère ;... que, de sa personne, il devait être à l'avant-garde, que rien ne remplace le chef; que ce n'est pas ainsi qu'en agissent les commandants des autres corps... » Un réquisitoire, où chaque phrase nette, brève, coupante, faisant le bruit d'un battement de fer, notant comme l'aller et venue d'une dictée fiévreuse, atteint plus sûrement, plus profondément que la période de reproches injurieux, se terminant par une absolution finale — mais au moment où Jérôme reçoit cette lettre, il a trouvé le prétexte qu'il attendait et il s'est démis de son commandement.

Le 12, à deux heures, il est arrivé à Mir; il a, sur-le-champ, porté en avant toute sa cavalerie qui, refoulant l'arrière-garde russe sur Neswij, l'a suivie et est entrée après elle. Annonçant ce mouvement à Davout, avec qui il communique pour la première fois, il a cru bon de lui suggérer ses opérations ultérieures : « Si comme je n'en doute pas, mon cousin, lui a-t-il écrit de Mir, le 12, à neuf heures du soir, vous vous portez sur Bobrouisk, Bagration n'aura plus d'autre retraite que sur Pinsk et la Volhynie. Dans le premier cas, il trouvera les Autrichiens et les Saxons qui arrivent à Slonim ; dans le second, je le poursuivrai, sachant que je suis soutenu par vous, de manière à ce qu'il ne puisse échapper... Soyez persuadé, mon cousin, que des troupes sous mes ordres ne négligent ni marches, ni rien de tout ce qui peut assurer le succès des armes de l'Empereur. J'attends de vos nouvelles à Nesvij[1]. »

[1] *Les Mémoires du Roi Jérome* datent faussement du 13 et de Nesvij.



En réponse, le 14, dans l'après-midi, Jérôme reçoit cette dépêche de Davout : « J'ai l'honneur de vous adresser une lettre que le major général m'a envoyée pour vous être remise, dans le cas où notre jonction aurait lieu. J'y joins copie de l'ordre qui accompagnait la lettre du major général. L'intention de Sa Majesté l'Empereur et Roi, mon maître, a été, en me donnant la direction des troupes de Votre Majesté, qu'il y ait de l'ensemble dans les opérations contre l'ennemi. Les sentiments qui nous animent pour votre auguste frère, mon maître, et le respect que j'ai pour Votre Majesté doivent garantir l'Empereur qu'il y aura le plus grand concert dans les opérations contre ses ennemis. » Suivent les ordres, courtoisement énoncés, mais formels.

Loin d'adoucir, cette lettre aggrave l'ordre donné par l'Empereur ; aussi Jérôme bondit au coup de fouet ; il écrit directement à son frère une dépêche assez calme où il lui annonce que « c'est sans aucune espèce d'humeur contre ce qu'il éprouve qu'il a pris la résolution de ne servir sous les ordres d'aucun autre », que l'altercation qu'il a eue précédemment avec le prince d'Eckmühl a été rendue trop publique pour que sa position ne fût pas humiliante s'il servait

cette lettre dont ils donnent seulement l'analyse et le commentaire. Les biographies de Davout sont muettes sur l'incident comme sur un incident antérieur que j'ai vainement cherché à relever, mais qui fut de moindre conséquence : la *Correspondance du maréchal Davout* date du 25 juillet l'accusé de réception de l'ordre de l'Empereur en date du 6, que le maréchal a communiqué à Jérôme le 14 au plus tard. Tout ce détail n'a pu être utilement débrouillé que par la publication de L. G. F. *Campagne de Russie* 1812, Paris 1900, 8°.

sous lui, que les intérêts de l'Empereur pourraient en souffrir, qu'il lui demande donc la permission de se retirer. Il fait l'apologie de sa conduite, rejette les fautes sur Davout qui a fait manquer la campagne, reconnaît à peine qu'il a perdu un jour ou deux à Grodno, encore « par des motifs qu'il faudrait être sur les lieux pour justement apprécier », s'enorgueillit « d'avoir depuis bien réparé cette faute, « et termine par un couplet d'amour : « Que la volonté de Votre Majesté soit faite! Je n'en murmure pas; je désire seulement qu'elle soit bien persuadée que rien n'ébranlera jamais mon amour pour elle, ni les vœux que je ferai toujours pour sa prospérité. » Mais, avec Berthier, il est plus franc : « Je ne puis voir dans cette disposition, écrit-il, qu'un manque total de confiance de la part de l'Empereur, une volonté bien ferme de Sa Majesté de m'humilier, surtout après ce qui s'est passé entre le prince d'Eckmühl et moi. Je supplie Sa Majesté de daigner approuver que je me retire, j'ai la conviction qu'on appréciera un jour celui que gratuitement elle déshonore aujourd'hui. Je fais connaître aux différents généraux sous mon commandement que, d'après les ordres de l'Empereur qui m'appellent sur un autre point, ils sont désormais sous le commandement du prince d'Eckmühl... S'il doit y avoir une bataille... j'y assisterai comme volontaire, ne conservant avec moi que ma garde qui ne fait point partie du contingent de 25000 hommes que doit fournir la Westphalie et reviendrai ici pour attendre les intentions de l'Empereur. Je vous avoue, mon cousin, que ce n'est

point à de pareils traitements que je m'étais attendu, mais, enfin, puisque ma destinée veut que je sois toujours méconnu et affligé par l'être auquel je suis le plus attaché, que sa volonté soit faite! »

En même temps, lettre à Davout, très simple, annonçant seulement qu'il se démet du commandement, qu'il ne conserve avec lui que sa garde et que, s'il y a une bataille d'ici à trois jours, il y assistera pour son propre compte. Le général Marchand attendra à Neswij les ordres de Davout.

C'est pourquoi, arrêtant la poursuite, retenant ses corps d'armée, il envoie à Davout, sans les ouvrir, sans les communiquer à Marchand, les dépêches qu'il reçoit du major général. Il a dit qu'il attendrait à Nesvij les ordres de l'Empereur, que, s'il y avait bataille d'ici à trois jours, il y serait et, s'il séjourne le 15 à Nesvij, c'est bien malgré lui, parce qu'il faut cette journée pour assembler sa garde. Sa résolution est si bien prise que vainement le général Chabert, son capitaine des Gardes, et le général Allix le supplient, dans une lettre concertée, de revenir sur sa décision. Il en a fait part à la reine : « D'ailleurs, lui a-t-il écrit, la première opération de la campagne est finie et grandement finie ; l'ennemi est coupé de tous les côtés, la Pologne est entièrement évacuée et il faudra bien que les Russes fassent ce que veut l'Empereur. »

Le 16, avec toute sa garde, il commence sa marche rétrograde[1], le 17, il reçoit à Turczec une lettre de

[1] Il peut paraître inutile dans l'état actuel de la documentation d'insister sur les contradictions qui s'élèvent entre les *Mémoires pour*



l'Empereur en réponse à celle qu'il lui a adressée le 14 [1], et il répond : « J'ai quitté Nesvij ayant été prévenu que les Autrichiens allaient y arriver ; » c'est le prétexte ; il ajoute : « La manière dont j'ai reçu l'ordre d'être sous le commandement du prince d'Eckmühl sans en avoir été prévenu ni par Votre Majesté, ni par le prince de Neuchatel, la lettre dure que Votre Majesté m'a écrite en date du 10, dans laquelle elle me disait que je n'avais qu'à m'en aller, qu'elle ne mettait pas d'obstacle à mon départ, l'extrême inimitié que le prince d'Eckmühl m'a toujours portée, le mésentendu qui avait existé entre ce prince et moi avant l'arrivée de Votre Majesté à l'armée et enfin le malheur que j'avais de ne m'attirer que des reproches et de ne jamais réussir à contenter Votre Majesté, malgré ma bonne volonté, tout m'a fait croire qu'elle voulait que je quittasse mon commandement comme elle semblait me le dire dans sa lettre du 10. »

Voilà la vérité qui se fait jour : Jérôme commence à s'apercevoir de la faute qu'il a commise : « Dieu m'est témoin, Sire, écrit-il, que jamais une mauvaise idée n'est entrée dans mon âme et que vous et l'hon-

servir la campagne de 1812 en Russie, publiés par M. du Casse sous l'inspiration du Roi Jérôme et les *Mémoires du Roi Jérôme* publiés sous l'inspiration et avec la constante surveillance du Prince Napoléon. Ceux-ci (V. 419) réduisent à néant la version accréditée par ceux-là (p. 189) d'une réponse de Jérôme à Davout, différente de celle donnée ci-dessus d'après L. G. F. *Campagne de Russie* p. 480 et d'une seconde lettre de Davout « plus inconvenante encore que la première », qui aurait achevé de déterminer Jérôme à partir. On verra plus loin que Davout, tout au contraire, a fait, pour retenir Jérôme, des efforts qui ont dû singulièrement lui coûter.

[1] Cette lettre de l'Empereur n'a été retrouvée dans aucun des dépôts des Archives d'État.

neur avez toujours été mes seuls guides. Actuellement, il dépend de Votre Majesté d'achever de me perdre ou de me sauver, puisque, ayant remis le commandement depuis trois jours, ayant fait avec ma garde des marches rétrogrades et annoncé que Votre Majesté m'appelait sur un autre point, je ne puis retourner. Votre Majesté pourrait, la retraite du prince Bagration s'effectuant sur Mozouir, me donner un commandement sur les côtes en cas de descente des Anglais et de mouvement dans cette partie, ou enfin toute autre destination qu'il lui plaira. J'espère que, dans une circonstance comme celle-ci, d'où dépend le sort de toute ma vie, elle ne m'abandonnera pas. »

L'Empereur ne peut croire que Jérôme, sur la lettre qu'il lui a écrite le 16, ne soit pas revenu de son coup de tête, n'ait pas repris son commandement, car, le 18 et le 20, il lui adresse trois dépêches de service. Davout, de son côté, a compris en recevant la réponse du roi en date du 14, qu'il avait été maladroit et blessant et qu'il s'était trop pressé ; il a tenté l'impossible pour le faire revenir : « La manière, lui a-t-il écrit le 15 à quatre heures de l'après-midi, dont Votre Majesté prend les ordres de l'Empereur compromet essentiellement son service. Comment Votre Majesté veut-elle que je donne des ordres à si grande distance lorsque mes communications sont si longues et si incertaines ?... Je conjure Votre Majesté, pour le service de son auguste frère, Sa Majesté Impériale et Royale, mon auguste maître, de continuer à diriger ses quatre corps d'armée » et, entrant dans tous les détails,

il a exposé à Jérôme, avec des ménagements infinis, le plan qui résulte des ordres généraux de l'Empereur.

Mais Jérôme était déjà à Turczec lorsqu'il a reçu cette lettre : il a répondu : « Attaché à l'Empereur par les liens de la reconnaissance, encore plus que par ceux du sang et du devoir, je me fais un bonheur de servir sous ses ordres et j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour satisfaire Sa Majesté ; mais, dans ma position, soit comme commandant de l'aile droite, soit autrement, il était aisé de prévoir que je ne me mettrais sous le commandement de qui que ce soit, excepté l'Empereur. Sa Majesté, qui sait si bien apprécier les hommes, vous accorde une confiance que vos talents et vos services justifient, mais, comme je vous le disais, mon cousin, que ce soit vous ou un autre, la question restant toujours la même, je n'ai pu faire que ce que j'ai fait. »

Les lettres que Davout lui a adressées le 16, plus pressantes encore ne pouvaient produire aucun effet puisque Jérôme continuant sa marche rétrograde, s'éloignait rapidement du théâtre des opérations. Il était de plus en plus inquiet pourtant, cherchait à se raffermir contre le mécontentement que l'Empereur témoignait à présent par un obstiné silence, en écrivant à sa femme de verbeuses apologies. Il n'avait aucun tort ; l'Empereur les avait tous ; mais il lui convenait à lui de garder le silence. « L'essentiel en ce moment, écrivait-il, ce que l'Empereur désire le plus, c'est qu'il n'y ait pas le moindre éclat et que cela paraisse une chose simple ; d'ailleurs, rien ne l'est

effectivement davantage : on veut que je serve, moi qui commande la droite, sous les ordres d'un maréchal ; je ne le veux, ni ne le peux vouloir, voilà tout ; je me retire, c'est tout simple. » Aussi bien, ajoutait-il, son armée seule a eu quelques engagements ; elle a seule arrêté l'ennemi ; il ne s'est pas tiré un coup de fusil depuis son départ et les premières opérations sont terminées.

Cela lui plaît à dire : c'est le 28, de Byalistok, qu'il écrit à Catherine et le 23 — peut-il l'ignorer ? — Davout a livré sous Mohilew à Bagration un combat qui, pour glorieux qu'il fut, n'a point été décisif parce que les corps de la droite, immobilisés durant cinq jours, faute d'ordres, au milieu d'opérations qui pour être fructueuses devaient être constamment actives, n'y ont pris aucune part.

Jérôme fait donc du bruit pour se donner du cœur, mais il ne sait quelle conduite tenir, n'ayant reçu de l'Empereur aucune réponse à sa lettre suppliante du 17. Désespéré, il lui a envoyé Bruguière baron de Sorsum, son secrétaire du cabinet, mais Bruguière, soit qu'il ait été mal accueilli, soit qu'il ne se soucie pas de rendre à son maître la réponse verbale qui lui a été faite, reste en arrière ; c'est un courrier qui, à travers tous les hasards, après avoir été obligé de se cacher vingt-quatre heures dans les marais, apporte enfin à Jérôme, rentré à Varsovie, une lettre de l'Empereur en date du 31 [1].

[1] Cette lettre n'a pu être retrouvée dans aucun des dépôts d'État, non plus que la lettre de Jérôme portée par Bruguière, à laquelle elle répondait.



Que dit cette lettre ? Jérôme s'empresse d'annoncer à la reine qu'elle est très satisfaisante. « Sa Majesté, écrit-il, paraît s'être convaincue que je ne pouvais faire autrement, m'engage à retourner dans mes États avec mes gardes du corps, mais *met pour condition que rien ne transpirera*, et que je dirai, et tu dois dire toi-même, que ma santé n'a pu supporter le climat. » Ce sera là son thème. « Le courrier qui a déterminé son départ accéléré de Varsovie lui a porté l'assurance qu'il est au mieux avec l'Empereur et bientôt on en verra des preuves ». On ne les verra jamais : L'Empereur n'a consenti ni à confier un commandement d'armée à l'ancien commandant de l'Aile droite, ni à simuler à contretemps des inquiétudes sur une descente anglaise. Ceux qui sont revenus avec Jérôme, qui tous le blâment et cherchent à se disculper d'y avoir influé en quoi que ce soit, connaissent le contenu de cette lettre « par laquelle il dit avoir reçu de si heureuses assurances » et ils n'ont point d'illusion. A défaut de la lettre de l'Empereur, l'on a d'ailleurs la version officielle, diplomatique et peu véridique, telle que le duc de Bassano l'a adressée de Wilna au baron Reinhard, ce même jour 31 juillet : par les faussetés qu'elle contient, elle prouve que si l'Empereur n'a point condescendu à ce que sollicitait son frère, il a pris tout de même quelque soin de le ménager. « Le roi, écrit Maret, a eu des torts qui le mettent dans une position très pénible. Lorsque son armée s'est trouvée réunie à celle du prince d'Eckmühl, ainsi que l'armée polonaise, le maréchal Davout a eu

le commandement de toutes les forces qui se trouvaient ainsi rassemblées. Une armée de 120.000 hommes exigeait un chef d'une grande expérience et tous les avantages de cette nature appartenaient certainement au prince d'Eckmühl. Le roi a aussitôt déclaré que, s'il n'avait pas le commandement, il se retirerait. Les représentations de Sa Majesté qui n'aurait pu céder à des considérations et à des affections particulières sans exposer de grands intérêts, n'ont pas produit d'effet. Le roi a oublié que, lorsqu'il demanda à servir, il fut bien entendu qu'il ne serait pas roi à l'armée et il a persisté à l'être. Il va partir et il a dû recevoir à Varsovie l'ordre de retourner à Cassel. »

Le second séjour à Varsovie, au milieu des angoisses de l'attente, a été singulièrement moins agréable que le premier. Il a fallu disputer à de Pradt la possession du palais de Brühl. Les Polonais, voyant la disgrâce du roi, se sont permis des médisances de toute sorte et ont plaisanté à l'envi sur la dysenterie dont on le disait atteint. « L'insolence était poussée au point d'envoyer un commisaire dans les écuries où étaient ses chevaux pour chercher s'il se s'en trouvait pas qui appartinssent à des Polonais. » Il est vrai que, dans les entours de Jérôme, on savait user du droit de réquisition. Ainsi, Marinville, chargé de ramener à Cassel la voiture de voyage de Sa Majesté, le fourgon de la garde-robe, un vélocifère et une calèche, pour quoi il faudrait, par poste, trente quatre chevaux et dix postillons, coûtant ensemble 34 thalers 16 groschen, fait tout ce retour en frappant de réquisi-

tion des paysans auxquels, par poste, il donne généreusement trois thalers de pourboire, et tout le voyage lui revient à 103 thalers. Cela est peu royal.

Bien que l'Empereur lui ait retenu sa garde qui est combattante et ne lui ait laissé emmener que ses gardes du corps qui sont de parade, Jérôme est satisfait ; comme il l'écrit de Lissa le 7 août, à la reine, en lui envoyant son itinéraire, « *Tout est très bien arrangé.* » Il sait en vérité se contenter de peu.

Pour le luxe et le raffinement, pour l'éclat qu'il donne à sa suite, pour l'étiquette dont il s'entoure, Murat égale Jérôme ; mais, si l'un traîne après lui une cour où les favoris cherchent leurs aises, haïssent les coups et ont bien moins souci de l'honneur de leur maître que de son humeur, l'autre chevauche en tête d'une troupe qui, pour être galante et parée, n'en est pas moins militaire, qui se plaît au fort du feu et où, pour faire le coup de sabre, chacun est prêt, du chef au dernier goujat.

Murat pourtant n'a garde d'oublier qu'il est roi. Au chef d'état-major, le général comte Belliard que l'Empereur « a eu l'extrême bonté de lui accorder, ce dont il le remercie bien », et qu'il tutoie encore à des jours par vieille habitude, il a daigné accorder « les honneurs des grandes entrées ». « M. le général Belliard, a-t-il ordonné, jouira pendant tout le temps qu'il sera attaché à la personne royale de tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les officiers militaires et civils de la maison du roi ». Quant à

cette maison, le service en est réglé par le capitaine des Gardes Déry, faisant fonctions de grand maréchal, et par le grand écuyer. Ils prennent chaque fois, à cet effet, les ordres du roi. « Un chambellan annonce et introduit toutes les personnes que le roi admet dans son salon et présente directement à Sa Majesté toutes les dépêches qui parviennent de l'Empereur », mais ce chambellan est l'aide de camp de jour, et il n'en doit pas moins comme les autres accompagner Sa Majesté toutes les fois qu'elle monte à cheval. A cet effet, chaque aide de camp emmène au moins six chevaux de selle de son rang et trois chevaux de domestiques. Le roi, dans chacune de ses brigades de selle, en a huit de son rang et les veut parfaits : n'en trouvant point à son goût à Paris, il charge Belliard, qui est déjà à Marienwerder, d'en rechercher qui puissent lui plaire chez tous les officiers généraux de sa connaissance. A l'instar de ce qui se passe à l'État-major de l'Empereur, « Messieurs les aides de camp reçoivent les ordres du roi le chapeau bas ou la main au schako, et les rendent de même à messieurs les généraux auxquels ils sont adressés », tant ils sont tenus au respect pour la parole royale dont ils sont dépositaires ; « ils doivent toujours être uniformément habillés et par conséquent convenir entre eux la veille de l'uniforme qu'ils devront porter le lendemain », car si, pour cette campagne, le roi a renoncé à faire porter à ses aides de camp français les couleurs de sa livrée qu'il prétendait leur imposer en 1807, il n'en hait pas moins la

bigarrure dans son État-major, qui est immense; car, officiers d'ordonnance, écuyers, pages, tout marche et fait figure de soldat.

Grand luxe de table, deux services de bouche et « le fameux Laguépière avec toute sa suite », engagé à Paris pour la durée de la guerre. « Je ne voudrais pas, écrit Murat à Belliard, me coucher sans souper, comme cela m'est souvent arrivé dans la dernière campagne. » Trois tables donc : la table du roi, la table du service d'honneur, tenue par le grand maréchal, où mangent tous les officiers civils et militaires de la maison, le secrétaire intime Lechat, et le médecin, et une troisième table, tenue par le maréchal des logis du Palais, où mangent les trois autres secrétaires : Plichon, de Coussy et Petetin, les pages et l'écuyer commandant l'escorte; partout la cuisine si bonne et les vivres si abondants que c'est fête de venir en ordonnance au quartier du roi. Le nombre est immense des domestiques, valets de chambre italiens et français, valets de pied, cochers, courriers, palefreniers, mais, sous la direction de Lechat, intendant avant d'être secrétaire intime, il y a le plus d'ordre et le moins de gaspillage possible. Le roi, a-t-on raconté, a amené en Russie un fourgon énorme rempli de parfums et de bouteilles d'odeurs, de pots de pommade, de sachets et de cosmétiques : n'était-ce pas de quoi réhabiliter les hommes « musqués » qui passaient jusque-là pour femmelettes? Il « a porté des costumes qui semblent imaginés plutôt pour la comédie que pour la bataille »; ainsi se présente-t-il coiffé, sur ses che-



veux longs bouclés, d'un grand chapeau à trois cornes, bordé d'un large galon d'or, piqué d'un plumet blanc que surmonte une aigrette blanche très haute entourée d'autres panaches ; serré dans une tunique bleu ciel, brodée d'or à larges brandebourgs que traversent deux grands cordons au moins et sur laquelle est passée une polonaise de velours écarlate, chamarrée d'or et garnie de fourrures ; culotté d'un pantalon cramoisi à la polonaise galonné d'or ; chaussé de bottes jaunes ; mais « il ne se tire pas un coup de fusil qu'il n'y soit ». Sa bravoure est à ce point légendaire dans les deux armées que, « lorsqu'il arrive sur la ligne des tirailleurs, le combat cesse pour un moment et, des deux côtés, on lui rend les honneurs militaires. » Il ne met point de fanfaronnade à se porter toujours où le feu est le plus vif : « Monsieur, crie-t-il avec son accent gascon à un officier d'ordonnance qui vient lui porter un ordre, Monsieur, rétirez-vous, jé vais vous faire touer ». Quant à être tué lui-même, il n'y pense pas.

De Paris qu'il a quitté le 12 mai à 11 heures du matin, « heureux de pouvoir trouver bientôt l'occasion de donner à l'Empereur des preuves de son inviolable attachement », Murat est venu en droiture à Cassel, où, en l'absence des souverains, il a fait un tour à Napoléonshohe. De là, à Berlin où il s'est trouvé le 18, et à Posen d'où il a écrit à l'Empereur le 25 : « J'attends les ordres de Votre Majesté avec la plus grande impatience », et le 26 : « Je profite du passage de M. le comte de Narbonne, aide de camp

de Votre Majesté pour la remercier de la bonté qu'elle a eue de m'écrire. » A Dantzick, où il se retrouve avec l'Empereur, il se croit en une telle passe de faveur qu'il n'hésite point à solliciter deux grâces qui lui ont jusque-là été constammant refusées : d'abord le retour à Naples des restes de la division napolitaine employée en Espagne, puis, surtout, le rappel du Corps d'observation de l'Italie méridionale. « Je ne pense pas, écrit-il, que Votre Majesté puisse avoir aujourd'hui le même motif qu'elle crut avoir il y a un an lorsqu'elle forma un Corps d'observation sur Naples. Votre Majesté s'est privée depuis un an des services de cette division qui n'en a rendu aucun à mon royaume, tandis que, placée dans les Etats Romains, elle aurait empêché la réunion des brigands et aurait eu le même effet sur le royaume de Naples et les Anglais en Sicile. Sire, le cas est encore aujourd'hui le même; on m'annonce qu'une forte comitive de brigands désole les frontières de vos Etats Romains. Pourquoi ne pas y envoyer le corps du général Grenier?... Alors, mon trésor serait soulagé, les hommes de la nouvelle levée seraient promptement organisés, habillés et armés et le royaume ne s'apercevrait pas du départ du contingent ni de celui de l'Armée d'occupation. » Et, à ce départ, Murat, avec des formes, subordonne la nouvelle levée « que l'Empereur a demandée ».

Sinon tout de suite, au moins dans les deux mois, il obtient satisfaction sur les deux points, de façon que l'Empereur renonce à la fois aux deux sûretés qu'il avait prises : active par la présence du Corps d'obser-

vation, passive par le maintien de la division napolitaine en Espagne. Il rend à Murat son entière liberté ; il le met hors de sa main à Naples, tant il sait avoir besoin de lui en Russie[1].

Il n'a point tort : Murat est le plus admirable soldat, le plus étonnant entraîneur d'hommes, l'officier de cavalerie qui, sur le terrain, a le coup d'œil le plus juste et l'action la plus prompte, une forme d'audace qui n'est qu'à lui, une désinvolture devant la mort, une aisance à l'affronter qui la rendent négligeable pour ceux qu'il emmène après lui. On dirait que, sur le champ de bataille, il joue avec les régiments ; il les masse, les disperse, les reforme à son gré ; il les saisit comme dans sa main, s'en fait une arme que, telle

[1] J'ai insisté sur l'ensemble des preuves qui montrent, avant le passage de Napoléon à Dantzick, l'entière réconciliation avec Murat, parce qu'ainsi se trouve détruite la confiance qu'il convient de prendre aux *Souvenirs inédits* de Caulaincourt. Communiqués d'abord à M. Thiers, puis à M. Vandal, ils ont induit l'un et l'autre à raconter une scène qui se serait passée à Dantzick où, pour la première fois. Murat aurait revu l'Empereur. Le duc de Vicence y prête à Napoléon une attitude qu'il ne put matériellement prendre, mais pourquoi cette invention ? Sans doute, s'il n'y a point d'autre intérêt, car les textes continuent à être jalousement dissimulés, pour jeter des doutes sur le caractère de l'Empereur. Le rôle que M. de Caulaincourt a joué à Paris à la fin de 1811 est à jour par la publication du tome III des Archives Nesselrode ; son rôle lors de l'armistice de Plessvitz est à jour par les publications de M. Bailleu (*Archives du Congrès diplomatique de la Haye*) et de M. de Martens (*Recueil des Traités et conventions de la Russie*, t. XIV). Son rôle lors du Congrès de Châtillon et du Traité de Fontainebleau peut être deviné. grâce aux pièces publiées par M. de Marteux, mais, en présence de la confiance qu'ont prises à ces mémoires des historiens aussi avertis, il convient, chaque fois qu'un des morceaux communiqués se trouve contredit d'une façon évidente par les faits, de le signaler, ne serait-ce que pour mettre en garde sur les autres assertions d'un personnage qui, dit M. de Martens (XIV, 180) « *fournit à l'empereur Alexandre la preuve très précieuse d'un fait incontestable : savoir qu'il pouvait compter sur la trahison dans le camp de Napoléon.* ».



qu'une épée, il dirige au point qu'il faut; il multiplie de tous les côtés les charges isolées ; le moment venu, il rafle tout, le condense, l'agglomère, en fait une baliste dont les coups sont irrésistibles et, en tête, cravache en main, joyeux et comme divinisé, il se jette sur les carrés ennemis qu'il étripe et qu'il broie. C'est un être à part, tout d'instinct; ici l'éducation ne pèserait pas, ne servirait de rien, nuirait plutôt. Il est né tel et, chez ce Cadurcien, n'est-ce pas que s'est éveillé le génie d'ancêtres Sarrazins à qui son nom fait penser? L'expérience a pu lui enseigner le maniement des grandes masses, mais, dès son premier commandement, il avait cette faculté d'improviser les ressources, cet art de multiplier les combattants, cette opportunité pour profiter de l'ébranlement de l'adversaire, cette lucidité pour saisir le moindre avantage et ce calme dans une apparente furie, qui laisse sa tête froide au milieu des cris, des fracas, des morts, des fumées d'apothéose.

Tant que Murat tient l'agressive, il est unique ; dans la défensive, il est mou et plat. Il perd ses moyens, se décourage, n'oppose à la mauvaise fortune ni résistance, ni ténacité ; admirable pour les reconnaissances offensives, il se garde mal et prête aux surprises. Il ne sait point le métier, ne l'a jamais su, est incapable de l'apprendre et a la prétention de le connaître. Il excelle à faire tuer les hommes, mais il ne s'occupe pas de les faire vivre. On devrait l'apporter sur le champ de bataille et l'y lâcher; il serait alors sans pair; mais quand on ne combat pas, quel chef ! Les

hommes et les chevaux sont de chair, ils ont des besoins de repos, de sommeil et de nourriture. Ils ne peuvent sans crever, aller toujours, par tous les temps, sur tous les terrains. De cela, Murat n'a cure, non plus que de l'ordre des marches ou des campements. Il va, donc on peut aller. Dans une campagne courte où il dispose d'effectifs médiocres qui se renouvellent, se succèdent ou se remplacent, il éreinte les cavaliers qui le suivent, mais il produit l'effet qu'il cherche. Dans une campagne longue, à extrême distance des dépôts qui ne peuvent rien fournir, disposant de la cavalerie tout entière, d'une masse immense, mais acquise, qui ne se recrutera point, où tout homme tombé, tout cheval crevé manquera toujours, Murat, en un temps très bref, voit fondre les régiments, les brigades, les divisions, les corps d'armée, s'étonne, n'y remédie point et bientôt ne commande plus rien. Il a soixante chevaux qu'il éreinte, qu'est-ce des hommes qui n'ont qu'un cheval et qui, ce cheval tombé, sont perdus comme soldats, si même ils survivent?

Mais il ne pense pas un instant qu'il ait à ménager qui que ce soit, ni quoi que ce soit : quatre corps d'armée, douze divisions, trente-six mille chevaux, c'est la plus étonnante masse de cavalerie qu'on ait vue dans les guerres modernes; il la sent sous ses ordres; il en est grisé ; il la tient inépuisable, irrésistible. Il la lance sur le moindre rideau de Cosaques, la garde toute en colonne pour être prête à des événements qui ne se produisent pas, l'éreinte par des marches mal réglées, des arrêts, des reprises, des à-coup de

tout instant. Les chevaux vivent de ce qu'ils trouvent, du seigle vert sur pied ou du chaume des maisons. Dès le 29 juin, un orage en a jeté bas des milliers. Depuis lors, on avance sur des cadavres. Après la fausse manœuvre de Wilna, Murat prend sa revanche à Ostrowno; à Witepsk, il se lance si loin dans la mêlée que son piqueur le sauve en abattant le bras d'un Russe levé sur sa tête. Déjà, et l'on n'est qu'au début de la campagne, la grosse cavalerie est réduite d'un tiers, la cavalerie légère de moitié. Puis, la marche sur Smolensk, les combats contre la division Nemeroffskoi, la bataille de Smolensk — et l'altercation fameuse entre Murat et Davout, celui-ci accusant celui-là de détruire comme à plaisir la cavalerie, de tenir des hommes à cheval seize heures par jour sans débrider, de ne savoir pas la conduire, de faire le métier de batteur d'estrade contre des Cosaques qui se moquent de lui. Quand on arrive à Borodino, il est grand temps : La pluie, tombant sans discontinuer, a transformé les routes en marais boueux; les chevaux étiques ont peine à porter leurs cavaliers éreintés, l'artillerie reste embourbée, tout a un air déjà de misère et de souffrance : Mais, au coup de clairon de la proclamation de l'Empereur, chacun est debout, alerte et les yeux brillants : « Vous direz : J'étais de cette grande bataille sous les murs de Moscou ! » Grande, certes; et Murat s'y prodigue. Tour à tour fantassin et cavalier, tantôt chargeant à pied, l'épée en main, à la tête de la division Razout ou, au milieu des carrés de Friant tenant tête aux

attaques furieuses des cuirassiers russes; tantôt, à l'acte suprême, dirigeant l'immense et généreux effort du deuxième corps de cavalerie sur la grande redoute, il est partout invulnérable, héroïque et luxueux, pareil, dans cette tuerie, à un paladin des vieux âges, à l'un de ces mamelouks qu'il vainquit, à l'un de ces rois maures aux armes étincelantes et au chatoyant costume dont il descend peut-être.

Mais quand, hors de Moscou, l'Empereur l'envoie battre les environs et tenir l'ennemi à distance, Murat, auquel manque Belliard blessé, choisit à Winkowo la position la plus défectueuse. Il a trente mille hommes, 187 bouches à feu sous ses ordres; mais il est découragé, attristé, las de la guerre. « Jamais, écrit-il, je ne fus plus dégoûté. Je suis fatigué de courir de grange en grange et de mourir de faim. » A un officier envoyé par l'Empereur, il dit avec son accent gascon : « Dites à l'Empéreur que j'ai conduit glorieusément l'avant-garde dé l'armée française au déla dé Moscou, mais jé m'ennuie, entendez-vous bien, jé m'ennuie. Jé veux aller à Naples m'occuper de mes sujets. » Il compte si bien qu'il va partir qu'il a annoncé son retour à Naples pour les premiers jours d'octobre; « d'une semaine à l'autre, presque d'un jour à l'autre, » aussi bien Caroline que Campo-Chiaro et Mosbourg s'attendent à le voir paraître. Mais l'Empereur ne le lâche pas, ne lui permet pas même, par crainte de troubler les fallacieuses négociations dont les Russes l'amusent, de changer la déplorable assiette de son campement. Aussi prompt à désespérer

qu'à prendre de la superbe, Murat se désole, mais, par crainte de se compromettre, ne révèle point les dangers qu'il fait courir à l'armée entière. « Ma position est affreuse, écrit-il le 10 octobre à Belliard, toute l'armée ennemie est devant moi ; les troupes de l'avant-garde sont réduites à rien ; elles souffrent de la faim et il n'est plus possible d'aller fourrager sans courir le risque d'être pris. Il n'y a pas de jour que je ne perde de cette manière deux cents hommes. Comment cela finira-t-il? J'ai peur de dire la vérité à l'Empereur, je lui ferais de la peine. N'y aura-t-il pas là des personnes, toutes officieuses, pour empoisonner mes rapports? Ma foi! tant pis, l'avenir ne prouvera que trop que j'avais raison. »

Cela ne l'engage point à se garder mieux. Le 18, à la pointe du jour, Sébastiani, surpris en plein sommeil, perd toute son artillerie ; le défilé, unique pour la retraite, est enlevé par Platow et ses cosaques. Murat est coupé; mais, éveillé brusquement, il saute sur un cheval, ramasse les Carabiniers, marche aux Cosaques qu'il culbute et se fait passage, risquant la mort de si près que son capitaine des Gardes, le général Déry, est tué à ses côtés. Il rejoint l'Empereur, laissant trente-six pièces de canon aux mains de l'ennemi. La cavalerie ne se relève point du coup et la retraite l'achève. Des quatre corps de la réserve, il reste 1200 sabres le 9 novembre, 400 le 26, à la Bérézina. Murat ne commande rien, pas même cet « escadron sacré » qui ne fut jamais formé. Il voyage dans la voiture de l'Empereur, se louant, à chaque

lettre qu'il écrit à sa fille, des bontés que Napoléon lui témoigne, exagérant la gratitude comme s'il attendait que le cabinet noir lui en fit honneur près du maitre. Son découragement est absolu; tout ressort semble brisé en lui; c'est un pauvre homme pleurard qui se lamente sur lui-même, sa chère femme, ses chers enfants, sa santé, ses misères. Le 3 décembre, de Molodetchno où le spectre de la Grande Armée, reparaissant après deux mois, retrouve l'Europe et la France, il écrit à sa fille : « Tu vois par la date de ma lettre que je me suis rapproché de deux cents lieues, mais que je suis loin encore ! Il y a bien longtemps que je ne t'avais écrit. Nous marchons continuellement. Je suis bien maigri, je suis bien fatigué, je suis cependant bien, mais je suis malheureux loin de ma bonne famille... Quand vous reverrai-je, mes bons amis ! »

A Molodetchno, où toutes les estafettes ont dû s'arrêter, l'Empereur a trouvé la nouvelle de la tentative de Malet. Il a compris à la première lecture, dans les phrases embarrassées de Cambacérès, quels dangers ont couru cet échafaudage si péniblement élevé depuis dix ans à coup de victoires, cette dynastie qu'il crut affermie à jamais par la naissance du Roi de Rome. Cette ridicule bouace d'une nuit l'a ébranlé des fondements au faîte, en a brûlé les amarres, disjoint les boulons, montré la ruine précoce. Hors lui, il n'y avait donc rien et tout ce qu'il avait cru instituer était néant. Pas plus qu'au moment de la Machine infernale, de la conspiration de Georges, ou de l'expédi-

tion d'Espagne, malgré le Consulat à vie, l'Empire héréditaire, le mariage autrichien et la venue du Roi de Rome, l'Empire n'était solide. Lui disparaissant, tout s'écroule. A cela, un seul remède, lui : partir, traverser l'Europe comme une flèche, devancer les mauvaises nouvelles qui, en Allemagne ou en France, pourraient faire éclater d'autres complots, gagner de vitesse les messagers qui porteraient les ordres aux sociétés secrètes et apparaître vivant aux Tuileries.

Mais à ce troupeau qui fut la Grande Armée il doit laisser un chef. Qui ? La hiérarchie qu'il a créée l'étreint : Ce n'est pas au plus digne, au plus capable, au plus tenace qu'il est contraint d'abandonner le commandement, mais au plus qualifié. Le roi prime le vice-roi, qui prime le prince, qui prime les maréchaux. Murat ne peut servir sous Eugène, moins encore sous Berthier et Davout, et Napoléon croit avoir affaire de Murat. Mais Murat est déprimé, bien plus encore au moral qu'au physique. Il faudrait un homme qui arrêtât cette foule débandée, qui en réorganisât les éléments, qui y rétablit la discipline, qui y trouvât des ressources, qui y éveillât l'esprit de résistance, qui, en gagnant du temps, en menaçant de retours imprévus les Russes aussi épuisés que leurs adversaires, en maintenant en Pologne un mur d'airain, empêchât l'incendie de gagner l'Allemagne, la défection d'entraîner le corps prussien à gauche, le corps autrichien à droite, seules forces qui se fussent ménagées et restassent actives, et qui fournît ainsi à

l'Empereur les heures qu'il lui faut pour lever, former et amener sur le terrain des troupes neuves.

Murat n'a rien de cela ; il pense à retourner à Naples, à y établir son indépendance, à y nouer d'utiles amitiés. Il se soucie bien de la Grande Armée et de ce qu'il adviendra d'elle ! Mais Murat est roi, donc il est le chef. Napoléon croit au prestige d'une telle couronne qu'il vient de fondre, comme un statuaire adore la divinité du fétiche qu'il vient de tailler. Ce n'est plus Murat : c'est Joachim Napoléon Ier. On ne discute pas les rois.

Mais les rois se font payer. Pour rester à l'armée, Murat veut du comptant : le 3 décembre, il écrit à l'Empereur qui vient de décider son départ : « Je renouvelle à Votre Majesté ma prière pour la levée du séquestre apposé sur les biens farnésiens ou pour obtenir la principauté de Ponte-Corvo en indemnité.

« Je demande aussi à Votre Majesté le rappel de M. Durant et M. le maréchal Pérignon pour le remplacer.

« Votre Majesté me rendrait aussi le plus grand service en me permettant d'employer une vingtaine de licences absolument conformes à celles qu'elle délivre en France pour pouvoir procurer à Naples du sucre et du café dont la pénurie est extrême et pour nous débarrasser de nos huiles qui pourrissent dans nos puits. Ma demande se trouve parfaitement d'accord avec le système continental adopté par Votre Majesté.

« Je viens d'ordonner la levée de la réserve de 8000 hommes de 1812. Cette levée va me coûter

énormément. Cependant, comme je crois cette mesure plus urgente que les constructions navales Votre Majesté voudrait-elle permettre qu'on les poussât avec moins de vigueur, car je crois, dans ce moment-ci, plus utile de former des troupes que de construire des vaisseaux qui ne pourront vous rendre de services que dans quelques années. D'ailleurs on serait toujours à temps de reprendre les constructions avec toute l'activité possible.

« Votre Majesté me rendrait un grand service si elle voulait nommer maître des requêtes, préfet ou enfin donner une bonne place à M. Lafond, mon neveu, auditeur depuis sept ans. »

Ainsi, l'heure où l'Empereur fait appel à son dévouement pour le salut de l'Armée et de l'Empire, c'est l'heure que choisit Murat pour exiger toutes sortes de faveurs, immenses ou infimes, en échange de ses problématiques services. Jusqu'au dernier moment, il quémande ; à Smorgoni, le 5 décembre, au moment où l'Empereur monte en voiture, il lui fait signer ce décret : « La principauté de Pontecorvo est donnée à notre très cher neveu, le prince Lucien, fils de notre très cher frère le roi de Naples, aux mêmes clauses et conditions qu'elle était possédée par le dernier prince de Pontecorvo. »

Murat s'est fait payer : que donne-t-il en retour ?

L'Empereur, en partant, a précisé ses plans dans deux lettres au major général et dans une *instruction*. Celle-ci est formelle : « Rallier l'armée à Wilna, tenir cette ville et prendre ses quartiers d'hiver, les



Autrichiens sur le Niémen, couvrant Brezesc, Grodno, Varsovie ; l'armée sur Wilna et Kowno. En cas que l'armée ennemie marche et qu'on ne croie pas pouvoir tenir en deçà du Niémen, la droite couvrant Varsovie et, s'il se peut Grodno ; le reste de l'armée en ligne derrière le Niémen, gardant, comme tête de pont, Kowno. »

Murat arrive le 8 à Wilna sans avoir donné aucun ordre. Il est à ce point démoralisé qu'il semble avoir perdu la faculté de penser, de raisonner, d'agir. A Maret, venu pour lui transmettre les instructions de l'Empereur et lui exposer les ressources immenses que renferme Wilna, il répond uniquement : « Non! Non ! Je ne me ferai pas prendre dans ce pot de chambre ! » A Berthier, qui demande des ordres : « Vous savez mieux que moi ce qu'il faut faire, donnez les ordres vous-même. » Et il se chauffe, mange et dort. Le lendemain, il écrit à sa fille : « Désormais, il n'y aura plus de bonheur pour moi qu'auprès de la reine et de mes chers et bons enfants. » Il ne s'occupe de rien. Les hommes désarmés, mourant de faim et de froid, se pressent en foule devant ces magasins où sont amassées quatre millions de rations de farine, quatre millions de rations de viande, neuf millions de rations de vin et d'eau-de-vie, des légumes, des fourrages, des vêtements, des équipements à proportion, trente-quatre mille fusils et un arsenal immense. Pas un ordre pour laisser piller ces richesses si on ne peut les distribuer, pour les brûler même, si c'est le seul moyen de les sauver de

l'ennemi. Des cosaques paraissent, on bat la grenadière, et Murat affolé s'échappe de son palais, fend la foule, s'esquive à pied, s'arrête seulement à une portée de fusil du faubourg, dans un café, sur la route de Kowno.

Dans cette fuite, car désormais ce n'est plus une retraite, Murat tient la tête et entraîne la déroute ; c'est à cela que lui sert son commandement. Le 11, tandis que la Garde et les maréchaux s'arrêtent à sept heures du soir à Rumsziki, il pousse de sa royale personne jusqu'à Kowno où il arrive à minuit. Là, il donne des ordres, non pas pour défendre Kowno, les magasins et le trésor qui s'y trouvent, mais pour abandonner le terrain jusqu'à Tilsit où on se ralliera : puis, changeant d'avis, c'est un point plus éloigné encore, Gumbinen, qu'il indique. De Wirballen, où il arrive le 15 au soir, il écrit le 16 à l'Empereur que tout va de mal en pis, qu'il est dans l'impossibilité de conserver son commandement, qu'il le passera au vice-roi « *plus exercé que lui dans l'Administration* », que lui-même sera plus utile à Naples ou à Paris; que, s'il n'a pas de réponse dans quinze jours, il se mettra en route.

Par le même courrier — l'officier d'ordonnance de l'Empereur Athalin — Berthier envoie à l'Empereur cette note chiffrée : « Le roi de Naples est le premier homme sur le champ de bataille pour exécuter les ordres d'un général en chef. Le roi de Naples est l'homme le plus incapable de commander en chef sous tous les rapports. Il faut le remplacer de suite.



Le vice roi est... plein de force et de santé, le duc d'Elchingen et le maréchal Gouvion-Saint-Cyr ont sa confiance. ».

Le 17, de Stallupönen, nouvelle lettre de Murat : il proteste contre les ordres qui le maintiennent à l'armée. Rien au monde ne l'y fera rester. La tâche d'un grand commandement est au-dessus de ses forces. Il a assez fait pour témoigner à l'Empereur son dévouement; il reviendra quand il s'agira de combattre; « mais il ne saurait rester quand il ne s'agit plus que d'organiser et d'administrer et quand le soin de ses États et le vœu de ses sujets le rappellent au milieu d'eux. »

C'est comme l'exorde du discours qu'il va tenir le lendemain 18, devant les commandants de corps d'armée qu'il a réunis en une sorte de conseil de guerre. « Il s'écrie qu'il n'est plus possible de servir un insensé; qu'il n'y a plus de salut dans sa cause; qu'aucun prince de l'Europe ne croit plus à ses paroles ni à ses traités. Il se désespère d'avoir rejeté les propositions des Anglais. Sans cela, ajoute-t-il, il serait encore un grand roi tel que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse[1].

« Un cri de Davout l'interrompt. « Le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche, lui repart-il brusquement, sont princes par le grâce de Dieu, du temps et de l'habitude des peuples; mais vous, vous n'êtes roi que par la grâce de Napoléon et du sang français. Vous ne

[1] Une autre version ajoute : « Il cita avec éloges Bernadotte et critiqua amèrement les procédés de Napoléon envers Louis roi de Hollande. »



pouvez l'être que par Napoléon et en restant uni à la France. C'est une noire ingratitude qui vous aveugle ». Et, aussitôt, il lui déclare qu'il va le dénoncer à l'Empereur ». Les autres chefs se taisent, tandis que Murat décontenancé, répond « qu'il est roi de Naples comme François est empereur d'Autriche et qu'il peut faire ce qu'il veut ».

Berthier, toujours prudent, ne rend pas compte de cette scène à l'Empereur ; il lui écrit seulement : « Il y a beaucoup d'incertitude dans les pensées du roi et je m'en réfère plus que jamais, sur la situation des choses, à la note chiffrée que j'ai adressée à Votre Majesté par M. Athalin ».

L'éclat du discours de Gumbinen était-il irréfléchi et impulsif ou se rattachait-il à un complot que fit échouer la vigoureuse réplique de Davout?

Dès le 14 décembre, Murat a autorisé Schwarzenberg à se retirer de Slonim sur Byalistock ; vers le 21, il approuvera la cessation des hostilités entre Russes et Autrichiens et l'armistice secret par suite duquel les uns doivent manœuvrer contre les autres, sans jamais en venir aux mains, ceux-ci abandonnant à ceux-là le territoire du Duché de Varsovie. A la même époque, d'un point qui reste à déterminer, Murat a expédié à Vienne le prince Cariati son aide-de-camp de confiance et le duc Caraffa de Noja qui, par leurs parentés autrichiennes, sont certains de trouver toutes portes ouvertes. Cariati, qui jouera le rôle majeur dans l'entente de Murat avec l'Autriche, ne quittera Vienne pour Naples que le 28 janvier et il emportera

alors quelque chose de mieux que des politesses. Dès 1821, un historien singulièrement bien informé à pu écrire que, dès lors, « le roi de Naples était d'accord avec l'Autriche depuis plusieurs mois ».

D'autre part, Murat se tenait en rapport avec les Russes : L'Empereur l'a su ; il lui écrit de Paris le 19 décembre : « Les Russes se vantent de toutes les entrevues que vous avez eues aux avant-postes. Ils ont l'impudence de déclarer que tout cela était pour endormir et pour tromper. » Durant écrira, le 9 février, sur « les cajoleries des Russes et des Anglais qui recherchaient le roi à l'Armée » ; mais, de ce côté, rien de sérieux, qui aille au fond, tandis que l'intrigue avec l'Autriche est le pivot de la défection et pourrait se rattacher à une autre intrigue, française celle-là.

N'a-t-on pas le droit de se demander si Murat, de complicité ou non avec quelques généraux, n'a pas cru qu'il trouverait, chez la plupart, un écho contre la tyrannie de l'Empereur ; que, étant d'accord avec Schwarzenberg, peut-être même avec les Russes, il entraînerait les chefs de l'armée à conclure contre Napoléon un armistice qui le mettrait, lui Murat, en posture de remplacer son beau-frère, de réaliser à la fin, du consentement de l'Europe, ce rêve qui le hantait depuis si longtemps ?

Ce serait là l'unique explication logique du discours de Gumbinen et de la coïncidence de ce discours avec les autorisations données à Schwarzenberg, dont l'authenticité, affirmée dès 1824 par Ségur, n'a pas été démentie.



Ayant échoué dans sa tentative, Murat part en poste pour Königsberg où, le 19, il établit son quartier général. De là, lui qui, le 16, a annoncé à l'Empereur sa résolution d'abandonner le commandement, il écrit à Belliard : « Tout le monde demande à quitter l'armée ; je suis indigné de cet état de démoralisation. Si cet état de choses continue, on ne peut prévoir où le mal s'arrêtera. Parlez aux officiers généraux de cavalerie ; parlez-leur de leur gloire ; rappelez-leur les journées de Wertingen, de Prentzlow, de Lubeck, d'Eylau et de la Moskowa. La cavalerie pourrait-elle plus longtemps fuir devant de misérables cosaques qu'elle a menés tambour battant pendant près de trois cents lieues ! » Cela est fort bien, mais en même temps il écrit à sa fille : « Qu'il sera beau, qu'il sera doux pour mon cœur le jour où je reverrai ma charmante famille ! Oh ! plus jamais je ne veux m'en séparer. Ni la gloire, ni aucune autre jouissance ne pourront jamais remplacer celle que je trouve auprès d'elle ! » Et, le même jour, il annonce à l'Empereur que les débris de l'armée étant à prendre des quartiers d'hiver, il va retourner voir sa femme et ses enfants. « J'attendais ce moment, écrit-il, parce que je puis m'absenter sans inconvénient. »

L'Empereur n'a point répondu à ces demandes et à ces mises en demeure. Il semble croire que cet accès de découragement passera. « Il voit avec bien de la peine le froid extrême qu'il fait encore du côté de Königsberg; il lui tarde de connaître la situation exacte de l'armée » ; mais — au moins dans les lettres



que l'on a — nulle allusion au départ annoncé. De Königsberg pourtant, Murat s'est retiré le 2 janvier sur Elbing et, de là, le 4, bien que la défection du corps prussien de York, commencée le 26, accomplie le 30 décembre, ait porté à la cause française un coup qui doit retentir dans toute l'Allemagne, il écrit à l'Empereur : « Sire, il ne me convient de rester à l'armée que lorsque vous commandez. Le roi de Naples ne saurait prendre sur lui de la commander qu'avec la plénitude de liberté et de pouvoir indispensables à tout général en chef. » Trois jours plus tard, ce ne sont plus ses ennemis qu'il met en cause, c'est la jaunisse menaçante[1].

Le 15 enfin, de Posen, il écrit à l'Empereur : « Sire, quoique j'aie écrit à Votre Majesté que je ne pouvais conserver le commandement de la Grande Armée, je n'aurais cependant pas pris le parti de m'en éloigner sans l'état de maladie où je me trouve réduit depuis cinq ou six jours, état qui m'empêche absolument de m'occuper d'affaires. Dans cet état de choses, je me suis vu forcé d'écrire les deux lettres dont j'envoie copie ci-joint à Votre Majesté. Je me flatte qu'elle

[1] Pour innocenter Murat, pour excuser cette désertion par la spontanéité d'une décision prise *ab irato*, la plupart des historiens de l'Empire ont accrédité la version suivante : « Au moment où il traversait Marienverder pour se rendre à Posen une lettre de Naples vint bouleverser toutes les résolutions. L'impression en fut violente : à mesure qu'il la lisait, la bile se mêlait à son sang avec une telle promptitude qu'on le retrouva quelques instants après avec une jaunisse complète ». Par malheur, cette version se trouve contredite par cette lettre datée du 7 janvier, d'Elbing que Murat ne quitta que le 11. Sa résolution remontait au 16 décembre et elle avait été signifiée assez de fois pour qu'on n'en pût pas douter : il avait donc pris tout le temps pour la former avant de l'exécuter.



rend assez de justice à mes sentiments pour elle pour croire à la douleur que j'éprouve de cesser un moment de la servir, mais j'espère que quelques mois de séjour dans le bienfaisant climat de Naples me permettront de venir reprendre au printemps prochain mon ancien commandement. » Et en post-scriptum, de sa main : « J'ai la fièvre et un commencement de jaunisse bien prononcée. »

Les lettres dont il joint les copies sont adressées à Eugène et à Berthier. A celui-ci, il annonce simplement la transmission du commandement ; à celui-là, « son cher neveu », il écrit : « J'ai conservé le commandement de la Grande Armée tant que je l'ai pu ; aujourd'hui ma santé me force de l'abandonner et je suis certain d'avoir rempli les intentions de l'Empereur et justifié l'attente de l'armée en le remettant à Votre Altesse Impériale et Royale ».

Berthier et Daru le supplient vainement d'attendre les ordres de l'Empereur ; tout ce qu'ils gagnent, c'est qu'il retarde son départ jusqu'à l'arrivée du vice-roi; Dans la soirée du 17, accompagné du général Rossetti, son aide de camp, il monte en voiture. Il a dit à Eugène et à Berthier qu'il allait se reposer chez le roi de Westphalie, et il va d'une course jusqu'à Naples, ce qui, comme écrit Eugène, « n'est pas mal pour un malade ».

Eugène a refusé de recevoir le commandement des mains de Murat. L'Empereur seul relève d'un tel commandement ; seul il le transmet. En partant comme



il fait, Murat, tout roi qu'il est, déserte. En vertu de quel droit remettrait-il son commandement à Eugène? Mais Eugène, sinon comme vice-roi, au moins comme lieutenant de l'Empereur, assume le commandement vacant sur les instances de Berthier : « J'ai décidé le vice-roi à prendre provisoirement le commandement, écrit le 16 le major-général; je l'ai assuré de mon zèle, malgré l'état souffrant dans lequel je suis. Votre Majesté sentira combien il est important qu'elle organise sa Grande Armée, qu'elle nomme par décret son lieutenant-général. Je ne me permets aucune réflexion sur la conduite du roi. » Le 17, Eugène écrit très simplement à l'Empereur : « N'ayant ici aucun maréchal d'Empire et me trouvant le seul lieutenant de Votre Majesté, j'ai pris provisoirement le centre du commandement jusqu'à ce que Votre Majesté ait bien voulu nommer un général en chef. » Sans autre préambule, il entre au vif de son rapport militaire.

Point de récriminations, ni d'apologie. Pourtant, nul plus qu'Eugène n'eût eu le droit de parler. Il n'ignorait rien de la haine que Murat nourrissait contre lui et qui croissait chaque jour, à proportion que l'un faisait mieux son devoir et que l'autre y faillait davantage. Il avait même pris ses précautions et, le 5 décembre, lorsque l'Empereur allait quitter Smorgoni, il lui avait écrit : « Sire, j'ai dévoué ma vie au service de Votre Majesté ; il me serait pénible de n'être plus employé que pour la gloire d'un autre prince, surtout d'après les sentiments de cette personne à mon égard, sentiments que Votre Majesté

connaît aussi bien que moi. J'ose donc demander un ordre pour retourner en Italie à l'époque qu'elle jugera le plus convenable. Dans le cas où Votre Majesté me laisserait à l'armée, j'y resterai tant qu'il lui plaira et je n'en continuerai pas moins à la servir avec le même zèle et le même dévouement. » Napoléon, par une prévision qui témoigne peu sans doute en faveur de Murat, lui a répondu seulement : « Mon cher fils, faites votre devoir et reposez-vous sur moi. Je suis le même pour vous et sais bien ce qu'il vous faut ; ne doutez jamais de mes sentiments paternels. »

Eugène donc est resté à l'armée et, tel sous Murat que sous l'Empereur, mais contraint avec celui-là, pour qui l'armée ne semblait plus exister, de prendre des responsabilités que celui-ci savait lui épargner, il a fait son devoir à l'ordinaire. Car Eugène est l'homme du devoir ; il en est presque le pédant ; l'on chercherait en vain, jusqu'à cette époque, dans l'armure qu'il s'est forgée, une fente par où passe un peu d'humanité : c'est le prince Grandison. Nul doute que cette règle morale qu'il s'est tracée et qu'il a eu la ténacité de suivre, ne l'ait au moral constamment grandi ; mais n'a-t-il pas été porté par elle à d'étranges démarches? La reconnaissance qui l'attache à Napoléon lui a fait accepter depuis trois ans, d'une âme qui semble égale, des corvées et des humiliations qui à tout autre eussent été insoutenables. Il a dû préparer et décider sa mère au divorce et solliciter du Sénat l'acte qui a dissous le mariage impérial ; déchu du

rang de fils adoptif, il a dû infliger à sa femme, si orgueilleuse et si fière d'être une Wittelsbach, de marcher la dernière de la Famille dans les cortèges impériaux ; détrôné d'Italie, avant d'en avoir été roi, il a dû accepter, en manière d'échange, l'éventuelle succession du grand-duché de Francfort ; des promesses qui solennellement lui avaient été faites, qui avaient retenti aussi bien à la cour de Bavière que devant les Chambres italiennes, nulle n'a été tenue ; et pourtant, chaque fois qu'une faute s'est produite et qu'il a fallu aussitôt la réparer, Napoléon a disposé d'Eugène et il l'a trouvé prêt.

Eugène n'a point de génie ; il n'a guère d'esprit argent comptant ; mais il a de l'intelligence, de l'application et de la gravité. Il est bon fils, bon frère, bon époux, bon père, bon soldat : il a des vertus. Entrant en campagne, il ne traîne après lui ni maîtresses, ni favoris, ni fourgons de parfumerie, mais des chariots construits par l'habile mécanicien Maëlzel pour le transport des blessés et des malades et des voitures qui, par un ingénieux mécanisme, font, en roulant, office de moulins à blé. Dans sa suite, il n'a de non combattants, outre ses secrétaires Méjan et Soulange-Bodin, qu'un peintre bavarois, Albrechh Adam, grâce auquel la campagne de Russie sera fixée en de probes et intéressantes lithographies. L'Allemagne a déteint sur lui bien plus que l'Italie. D'Auguste, qu'il admire comme princesse, autant qu'il l'aime comme femme, il a pris des mœurs allemandes, aussi bien dans le caractère et les habitudes



que dans la façon de penser et de servir. Elles viennent s'adjoindre en lui au pédantisme qu'il tient de son père et qui se sent si bien dans ses proclamations, presque semblables par la longueur des phrases et l'arrangement des mots, à celles du général Beauharnais. En affaires, il a, de l'éducation donnée par Napoléon, retenu des méthodes et reçu une forme qui fait illusion, mais de lui-même, ce qu'il écrit est honnête, juste et plat. A la guerre, nul élève plus appliqué, mais toujours un écolier. Jamais il ne passera maître, et ne sera lui-même; il restera toujours sur les bancs; il redoute les réprimandes qu'il reçoit avec une soumission entière; il se réjouit plus des éloges qu'on lui donne que des actes par quoi il les a mérités. Il n'a pas un but qu'il se fixe et qu'il s'efforce d'atteindre. Il marche à l'objectif qu'on lui marque, par les chemins qu'on lui a enseignés. En exécutant une opération, il a toujours l'air de faire un pensum qu'il remettra à corriger; mais, au pensum, il n'omet pas une virgule, et tout ce qu'il a pu y apporter d'application et de soin, il l'y a mis.

Dès les premiers jours de la campagne, il a reçu pour mission de réparer les fautes de Jérôme, du moins de le tenter; mais il était placé trop loin de Davout et il a échoué. A la Moskowa, où son rôle a été des plus honorables, il a rempli avec une extrême précision les instructions de l'Empereur; à Maloïaroslavetz, avec 20 000 hommes contre près de 80 000, il a mérité à la fois les louanges de Napoléon et les acclamations de ses troupes; dans la retraite, il

a été admirable à Wiasma et à Krasnoë ; partout il a montré une égalité de courage, une indifférence aux souffrances physiques, une sérénité d'âme, une constance d'énergie qui lui vaudront plus tard cette parole de Napoléon : « Nous avons tous commis des fautes : Eugène est le seul qui n'en ait pas fait. »

L'Empereur, sur la nouvelle du départ de Murat, lui a écrit : « Mon fils, prenez le commandement de la Grande Armée : je suis fâché de ne pas vous l'avoir laissé à mon départ ; je me flatte que vous seriez revenu plus doucement et que je n'aurais pas éprouvé d'aussi immenses pertes. Le mal passé est sans remède ; » mais il y a le présent et l'avenir. C'est un répit seulement que les Russes, épuisés eux aussi, laissent aux misérables débris de l'armée. D'un jour à l'autre, la campagne peut se rouvrir ; sur quoi compter pour faire face à l'ennemi, à présent que Prussiens, Autrichiens, Polonais même ouvrent l'Allemagne à l'invasion ? Dans l'immense tâche qu'assume Napoléon, la part qui revient à Eugène est effrayante : grouper, classer, organiser, utiliser ces fuyards innommables que Murat lui laisse ; au milieu des inquiétudes de plus en plus vives que cause la rumeur prochaine de la révolte allemande, donner apparence d'armée à ces éléments épars dont les chefs, presque sans exception, tentent à chaque instant de s'évader vers Paris ; surveiller les Autrichiens qui se dérobent à tous les ordres et qui vaudraient presque mieux ennemis déclarés qu'alliés aussi peu sûrs ; échapper aux Russes qui, rétablis quelque peu de leur terrible

campagne par les renforts qu'ils reçoivent, enivrés de leur haine contre la France et de l'orgueil de lui avoir résisté, prononcent leur marche en avant pour la délivrance de l'Europe ; reculer de place en place devant eux, de Posen (12 février) à Francfort et à la ligne de l'Oder ; puis à Berlin (22 février), à Schönberg, (27 février), à Wittenberg (6 mars), à Leipzig (9 mars). Au début, il a à peine 17 000 hommes plus ou moins en état de faire la campagne, le reste se rétablissant dans les places. Il doit en jeter 5 000 dans Thorn ; reste à 12 000, et à peine un millier de chevaux : encore, dans sa retraite, à Zirke, perd-il les escadrons lithuaniens qui sont aux ordres du prince Giedroycz. Peu à peu, en reculant, il ramasse quelques bataillons, il est rejoint par la division Grenier formée du Corps d'observation de l'Italie méridionale ; à Leipzig, il commande à 50 000 hommes et il manœuvre sur Magdeburg pour donner à l'Empereur le temps d'arriver (21 mars). Malgré le demi-échec du combat de Möckern, il remplit son but, gagne presqu'un mois et, le 1er mai, rejoint l'Empereur à Wessenfels. Le 2, c'est Lutzen, où, avec ses troupes, il prend à la victoire une part décisive. Le 8, à la tête de l'avant-garde, il entre à Dresde où l'Empereur, inquiet des menées de Murat et des Autrichiens en Italie lui ordonne de gagner sur le champ Milan.

Est-ce de tels services que l'Empereur a prétendu récompenser lorsque, en faveur de la fille aînée du prince vice-roi, la princesse de Bologne, Joséphine-Maximilienne-Eugénie-Napoléon, il a érigé en duché,

sous le nom de Galliera, le palais de Bologne et la terre de Galliera appartenant au Domaine privé, et devant rendre 200 000 livres de rente? En vérité il a d'ordinaire la générosité plus opportune et plus large.

XXVI

LA FAMILLE PENDANT L'EXPÉDITION DE RUSSIE

Juin 1812. — Janvier 1813.

PAULINE (7 juin 1812-janvier 1813). — Le départ pour Aix-en-Savoie. — Les présents. — Les dispositions pendant l'absence. — Bijoux qu'elle emporte. — Borghèse. — La suite. — Mme de la Turbie. — Arrivée à Lyon. — FESCH. — Ses projets et ceux de MADAME. — Fesch archevêque. — Ses actes anti-concordataires. — Son ennui. — Ses contrariétés. — Ses ordres. — Il vient à Aix. — Il y retrouve Pauline, Madame et Julie. — JULIE. — Sa sœur, la princesse de Suède. — Désirée s'obstine malgré l'Empereur à rester en France. — La société à Aix. — Les maladies de PAULINE. — Les consultations. — Les fêtes. — Le commandant Duchand. — Le dispersement. — Les médecins ordonnent le Midi à Pauline. — Elle attend la permission de l'Empereur. — Canouville est tué à la Moskowa. — Désespoir de Pauline. — Son voyage. Distractions. — Petit-Bourg. — Arrivée à Hyères. — Une amoureuse.

MADAME (juin 1812-janvier 1813). — (*Voir ci-dessus jusqu'en septembre*). — Départ d'Aix. — Séjour à Pont. — Les correspondances. — Les affaires. — La Corse. — Retour à Paris. — Appréciation de l'attentat Malet. — Madame et ses petits-enfants.

HORTENSE (mai 1812-janvier 1813). — Séjour à Saint-Leu. — Départ pour Aix-la-Chapelle. — La société à Aix-la-Chapelle. — Vie qu'Hortense y mène. — Maladie du prince Napoléon.

capitale. — Lettres de Soult à Joseph. — Quels sont les projets de Soult? — La conférence de Séville. — Lettres de Soult à Clarke. — Soult accuse Joseph de trahison. — Joseph s'impatiente. — Ordre nouveau à Soult d'évacuer l'Andalousie. — Soult s'y décide. — Les dépêches de Soult à Clarke tombent aux mains de Joseph. — Indignation de Joseph. — Lettre de Joseph à l'Empereur. — Soult rejoint le roi. — Réconciliation. — Hypothèse. — Situation militaire améliorée. — Renforts arrivés. — Wellington quitte Madrid pour combattre l'Armée de Portugal. — Il se heurte au château de Burgos, lève le siège, suivi par l'Armée de Portugal. — Occasion admirable pour l'écraser. — Joseph ne pense qu'à rentrer à Madrid. — Nouvelle querelle avec Soult. — Refus de marcher. — Soult tient qu'il faut battre les Anglais. — Joseph persiste. — Il dénonce Soult à l'Empereur. — Il perd un mois pour réoccuper Madrid. — Il se remet en action. — Nouvelle occasion d'écraser Wellington. — Joseph réorganise son armée. — Il en donne le commandement général à Soult. — Retraite de l'armée anglaise non entamée. — Joseph rentre à Madrid. — État de l'armée. — Quels sont les coupables? — Joseph est certain que lui seul ne l'est pas. — Ses réclamations et ses demandes. — Sa satisfaction de lui-même. Que pense Napoléon? — Incertitude de ses projets sur l'Espagne. — Il a pensé que telle quelle la situation durerait une année. — Joseph a avancé des promesses auxquelles Napoléon a pu croire. — Napoléon donne à Joseph ce qu'il a demandé. — Mais il le lui a retiré par morceaux. — Il a encouragé l'indiscipline. — Ses pensées sur l'Espagne. — Le rapport de Marmont sur les Arapiles. — Le rapport du colonel Desprez sur Soult. — Discours de l'Empereur. — Ordres donnés sur l'Espagne. — Inquiétudes de l'Empereur. — Il n'y verra clair qu'à Paris. — Il y court.

Conclusion. — La trahison de Bernadotte accomplie, la défection de Murat préparée, l'Espagne perdue. — Napoléon persiste néanmoins dans le système dynastique et familial.

Pendant que, au delà du Niémen, s'agitent les armées,



l'Europe d'abord écoute, affaiblis par la distance, les cris triomphants qui lui parviennent comme des murmures ; puis, les voix se font plus lointaines, les cris plus indistincts, ils s'éteignent tout à fait. Sur un Bulletin, de temps en temps, les cloches s'ébranlent, les salves retentissent, les *Te Deum* résonnent, mais ils ne soulèvent l'enthousiasme ni ne secouent l'indifférence. On sait qu'on sera vainqueur ; on y compte ; on en est las. La vie se poursuit sans nouvelles qu'on reçoive, ni qu'on cherche, bien plus apaisée, semble-t-il, que l'Empereur présent. Seuls, s'agitent et se tourmentent ceux qu'un intérêt de cœur attache à ces soldats qui guerroient dans des terres inconnues.

Dans la Famille impériale, comme dans la société et le peuple, il en est ainsi, mais à ceux-là qui sont le plus intéressés au maintien du régime, incomberaient, semble-t-il, des inquiétudes d'un ordre particulier ; rien n'en témoigne ; ils se laissent vivre ; nul ne paraît se troubler à l'idée que, gouverné de si loin, l'Empire est fragile et que leur sort à tous dépend de la constance de la fortune impériale. Ceux-là même qui provoquent, par leur ineptie ou leur inconscience, des revers qui auront les conséquences les plus graves, semblent ne point douter que tout ne doive se réparer et que l'adversité n'est point faite pour eux.

Chacun, selon son caractère, suit sa voie et ce n'est point un spectacle qui manque d'intérêt de les voir aux prises avec la vie, alors que celui-là a comme disparu qui fut jusque-là le régulateur de leurs actes. Livrés à eux-mêmes, ils montrent ce qu'ils valent et

de quoi ils eussent été capables si Napoléon n'avait constamment porté leur fortune.

Le 7 juin, Pauline est partie pour Aix-en-Savoie. Comme par un involontaire pressentiment, à la veille de cette absence qu'elle savait devoir être longue, mais qu'elle ne présageait point éternelle, elle a réglé ses affaires avec les membres de son conseil. Elle leur a distribué des tabatières d'or où est sertie, entourée de diamants, la divine médaille, digne de Syracuse, qui montre à l'avers le profil antique de Παυλινα Σεβαστου Αδελφη et, au revers, le groupe des Trois Grâces avec la légende Ημων Καλη Βασιλευε « Belle sois notre Reine ». On a prétendu qu'à chacune des Grâces la princesse avait servi de modèle : certes, elle l'eût pu, mais si Pauline avait permis à Denon de prendre des croquis, ce faunesque amateur de la beauté n'eût point manqué, pour son agrément et celui de la postérité, d'en tracer sur quelque planche de cuivre un griffonis plus précis et plus indiscret. Quant à Andrieux, le graveur de la médaille, il est hors de cause. Sans doute, comme les autres médailles des sœurs et belles-sœurs de l'Empereur que Denon dirigea, celle-ci n'est qu'une ingénieuse allégorie, mais on s'est si justement accoutumé à rapporter à Paulette tout ce qui est l'expression de la beauté, qu'on recherche naturellement son image partout où l'on rencontre une formule de l'idéal féminin.

Bien qu'elle soit peu donneuse, hormis de ses portraits, la princesse a fait un beau cadeau de 7600 francs

à son cousin Arrighi, duc de Padoue, à l'occasion de ses noces avec Mlle de Montesquiou. Même a-t-elle acquitté les consultations qu'elle reçut de Corvisart en lui envoyant quelques tableaux. Tout est payé des dépenses qu'elle fit, tout est soigneusement rangé dans les deux palais et la domesticité réduite a des instructions précises pour tous les cas.

La princesse, bien qu'elle n'ait point de projets arrêtés, n'a point l'air de compter sur des obligations de paraître. Elle n'emporte point de grandes toilettes et rien que onze parures de demi-caractère ; point de diamants : des camées de Rome, de l'ambre, du corail en facettes, des hyacinthes, des topazes, des chrysolites orientales, seulement, sortant de l'ordinaire, des perles en poire, les parures d'émeraudes et perles, d'opales et perles, de topazes et perles, quelques peignes et des bracelets ; c'est la boîte aux petits bijoux, aux bijoux de campagne. Elle y joint deux portraits : celui de Madame entouré de diamants et celui du prince Camille entouré de perles.

Celui-ci est inquiétant. Pauline se reprendrait-elle à aimer Borghèse. Fi ! D'Aix, elle lui signifiera qu'elle ne veut pas plus aller à lui qu'il vienne à elle, et qu'il sont bien tous deux où ils sont. Elle refusera les chevaux et les voitures qu'il voudra lui envoyer et lorsque, pour sa fête, il lui adressera un de ses officiers porteur de ses compliments, elle lui écrira « qu'elle le dispense de faire aucune attention à elle parce qu'elles lui pèsent ».

De son service d'honneur, Pauline emmène peu de



monde, sa dame d'honneur, Mme de Cavour, un chambellan, Clermont-Tonnerre, une dame pour accompagner, Mme de la Turbie et la nouvelle favorite, Mlle de Quincy. Mme de la Turbie n'est point une personne indifférente : Par un prodige d'habileté, elle est parvenue à intéresser la princesse, dont elle a réussi à conjurer la jalousie féminine, dans la campagne qu'elle mène et dont le prix se trouvera être un titre de duchesse et une immense fortune. Pauline l'a tout naturellement aidée à gagner la première manche et, en ce moment, la reconnaissance est sans borne.

On a vu que, en 1808, Mme de la Turbie avait été nommée dame pour accompagner. Son mari, l'un des beaux noms du Piémont, avait, dès la formation, le 8 vendémiaire an XIII, été compris dans la Maison de l'Empereur et décoré de la clef de chambellan, enrubannée de 12 000 francs de traitement, mais, la même année, après avoir reçu l'étoile de la Légion le 27 nivôse, il avait disparu des états de paiement et s'était presque retiré à Turin. C'était là qu'on avait pris Mme de la Turbie, lorsque Pauline devait y tenir la cour de l'Empereur. Elle la tint peu, mais les dames piémontaises vinrent faire leur service à Paris. Mme de la Turbie y rencontra M. de Clermont-Tonnerre et se lia avec lui. M. de la Turbie s'avisa d'être jaloux et « poussa la galanterie jusqu'à faire briller aux yeux de sa belle épouse la pointe d'un stylet ». Procès; séparation de corps et de biens, divorce ; mais alors, M. de la Turbie, veut enlever son nom à Mlle de Sellon. Grand émoi de la princesse qui a pris vivement parti

et ne peut souffrir qu'on débaptise une de ses dames. Elle en réfère à l'Empereur qui répond : « J'ai donné à la dame qui est près de ma sœur le titre de baronne de la Turbie — en effet, les lettres patentes du 26 avril 1810 sont au nom de la femme seule — et, comme la Turbie est un nom de fief et qu'il n'existe plus de fiefs en Italie, je veux et j'ordonne que celui qui porte ce nom le quitte incontinent pour reprendre son nom de famille. » Ainsi a-t-il prononcé en novembre 1811.

La Turbie, battu, déchu et malcontent, redevient Blancardi Roëro, et la baronne de la Turbie triomphe. Dès lors, pourrait-elle s'assurer son amant par un mariage, M. de Tonnerre étant veuf depuis août 1810 de Mlle de Bruc, mais point si sotte. Elle se fermerait la Cour et devrait démissionner, l'Empereur admettant les hommes divorcés et remariés, non les femmes. Elle attend donc. Bien lui en prend : à la Restauration, M. de Tonnerre retrouvera son titre de duc. Durant les Cent Jours, le 5 mai 1815, étant commissaire du roi de France près du corps d'armée autrichien commandé par le baron de Frimont, il légitimera cette longue liaison, à laquelle les Bourbons, au retour, seront plus indulgents que n'eût été l'Empereur, et, en 1837, par un testament en règle, il laissera à Mlle de Sellon sa fortune entière, y compris la terre de Vauvillars, érigée en duché-pairie, sous le nom de Clermont-Tonnerre, par lettres patentes de juin 1775, en faveur de Gaspard de Clermont-Tonnerre, maréchal de France, et frappée d'une substitution indéfinie au

profit de ses hoirs. En 1849, la duchesse de Clermont-Tonnerre lèguera la fortune ainsi distraite, à ses neveux propres, le marquis de Cavour et le comte Camille de Cavour — cet illustre Camille qui, filleul de Pauline et de Borghèse, aura déjà été inscrit dans le testament de la princesse pour un legs de mille écus romains, — et l'Italie nouvelle devra ainsi beaucoup, sans le savoir, aux fructueuses amours de Mlle de Sellon.

En attendant, bien qu'elle n'ait point de ressources qu'on lui connaisse, hors son traitement, la baronne de la Turbie est des élégantes de la Cour. En deux mois, de mars à avril 1812, elle a fait chez Leroy un mémoire de 4200 francs et elle s'inquiète peu de qui le paiera. Toutefois, sait-elle bien que ce ne sera pas la princesse et est-elle assez intelligente pour ne jamais rien lui demander de ce genre : aussi sa faveur persiste et la baronne est-elle de tout.

Cette fois, le voyage se passe facilement, et Pauline, assez en santé, s'arrête d'abord à Lyon chez le cardinal.

Fesch est arrivé depuis la fin de mars et, bien qu'il se pose en homme résigné et en sujet obéissant, il n'a cédé sur rien et reste pareil à lui-même. « N'ajoutez pas à vos peines en pensant aux motifs de mon départ de Paris, écrit-il à sa sœur. Je les ai mises aux pieds de la croix : Dieu sera ma force ; en lui, repose toute ma confiance. Je ne regretterai jamais un séjour où je n'ai pu faire tout le bien que je désirais et où j'étais



éprouvé par de continuels tourments de toutes sortes, châtiments mérités peut-être de mon obstination à demeurer si longtemps hors de mon diocèse et de ma prétention à me croire utile à l'Eglise ». Il était bien décidé à ne point bouger de Lyon, sauf si Madame venait à Aix ; alors, il l'accompagnerait, mais il devrait demander l'autorisation de l'Empereur, « malgré qu'Aix fût situé aux confins de son diocèse et dans sa province ecclésiastique ». Cela avait fait avec Madame, qui, dès les premiers beaux jours, avait quitté, pour son château de Pont, Paris où elle ne trouvait rien à son gré, l'objet d'une longue correspondance. Madame tenait pour Bourbonne ; le cardinal avait proposé de l'y rejoindre et de la ramener à Lyon, mais tout en discutant l'efficacité de Bourbonne et en prêchant Aix : Pauline et Julie allaient y venir, ce qui devait tenter Madame, et le cardinal acheva de vaincre ses scrupules en proposant de louer lui-même une maison, d'expédier de Lyon, des chevaux, de l'argenterie, de la batterie de cuisine, du vin, et ses gens pour tous les services. « Je ne tiens pas, écrivait-il, à ce qu'ils portent ma livrée ; vous pouvez envoyer la vôtre qu'ils endosseront. Quant aux valets de chambre, les vôtres et les miens sont habillés de même. Ainsi vous pourriez vous dispenser d'emmener vos gens là. » De même offrait-il pour la dépense de faire tout ce qui plairait à sa sœur. Comment Madame eût-elle résisté ?

Tant de générosité était surprenante chez Fesch ; et il ne se montrait point sous ce beau jour à son clergé.

Les curés qu'il faisait venir de la campagne pour les conférences qu'il avait instituées, se plaignaient tout haut de sa lésinerie. Aux moindres demandes, il répondait qu'il avait à pourvoir ses séminaires, et, eût-il pu ajouter, qu'il se ruinait à Ajaccio où il faisait réparer l'église Saint-Philippe-et-Saint-Charles pour y loger les Frères. « Il ne faisait qu'une table avec messieurs ses grands vicaires et il envoyait les gens de sa suite vivre au dehors en leur donnant cinquante sols à trois francs par jour. » Cela paraît bien couper cette légende selon laquelle, le cardinal étant devenu le centre des opposants lyonnais, des exilés et des protestataires, « un dîner réunissait chaque semaine ce petit groupe à l'Archevêché et Mme Récamier y assistait ou apparaissait dans la soirée. » Telles n'étaient point les façons de Fesch qui, hors les femmes de sa famille, ne recevait « personne du sexe » et qui, se sachant surveillé par le commissaire général de Police, n'eût point donné prise en se livrant ainsi à des manifestations publiques.

Ce n'est pas que son opposition ne fût active, mais elle restait secrète comme dans l'envoi de larges subsides aux cardinaux noirs, ou elle s'exerçait dans le domaine religieux : ainsi, avait-il prétendu rétablir des fêtes non concordataires telles que la Fête-Dieu; dans l'ordre de procession générale qu'il avait fait imprimer, il avait assigné des places à des sociétés ou des corporations que l'autorité civile ne connaissait point et il avait tracé la marche en passant devant le temple des protestants de la Place au Change. Le commissaire

général de Police lui avait fait des observations ; il avait passé outre. De même, couvrait-il les prêtres qui, enhardis par sa présence, menaçant à tout propos de son autorité, se montraient, dans leurs sermons, singulièrement agressifs contre les persécuteurs : plus la police se plaignait, mieux les prêtres étaient notés.

Toutefois, Son Eminence, malgré son attachement pour son diocèse ne manquait pas de s'y ennuyer. Le passage de Caroline le 18 mai lui avait été une trop courte distraction. Pauline, après quelques jours, était pressée d'aller à Aix ; elle eût souhaité entraîner son oncle, mais il ne jugea point décent d'accompagner seul une si jeune femme et il voulut attendre sa sœur qui n'arriva qu'à la fin de juin. Alors nouvel embarras : « Il est vivement incommodé pendant huit jours par des douleurs hémorroïdales » ; de plus, il est de si mauvaise humeur que mieux vaut sans doute qu'il reste chez lui : On ne « l'a point fait prévenir du passage de Sa Sainteté ». Pie VII, qu'on amène, sans avoir pris son agrément, de Savone à Fontainebleau, eût goûté médiocrement peut-être l'entrevue avec cet ancien ministre à Rome dont les maladresses avaient envenimé ses premières querelles avec l'Empereur, mais Fesch n'eût point consulté le goût du Pape pour s'imposer à lui, pas plus qu'il n'eût sollicité le consentement de l'Empereur. « Il disait publiquement qu'il était bien singulier qu'on ne l'eût pas prévenu, que l'administration de la police avait eu bien tort, attendu que, quels que fussent les ordres du ministère en cette partie, l'Empereur n'aurait pas

trouvé mauvais qu'il fût averti du passage de Sa Sainteté. »

Tout est là : l'oncle de l'Empereur, même disgracié, même exilé, tient qu'il est placé au-dessus des lois et que les dépositaires de l'autorité impériale n'ont aucun droit sur lui. Il tient aussi que nul règlement n'a vigueur devant son caprice et que l'impossible n'existe pas devant sa volonté. Ainsi, le 10 juillet, avant son départ pour Aix, rend-il deux décrets; par le premier, les élèves du Séminaire métropolitain auront quatre mois de vacances au lieu de deux, ce qui procurera sur la nourriture une économie d'un nouveau sixième applicable aux bâtiments; par le second, la maison des Chartreux que le cardinal a achetée il y a trois ans, « à l'aide des droits qui se paient pour dispenses à l'Archevêché », devra être disposée et préparée pour le 20 ou le 30 du mois, époque que Son Eminence a fixée pour son retour des eaux. » Aux Chartreux, l'on a de beaux jardins, un air excellent, une vue admirable, mais les bâtiments, inhabités depuis 1791, sont en délabre, rien n'est préparé pour installer un prince de l'Eglise qui aime ses aises : aussi les grands vicaires s'affolent; mais Fesch que mènent comme un écolier les chérubins de la Grande aumônerie, aime, en distribuant d'un ton sec des volontés enfantines, se figurer que rien ne saurait plus résister à son génie qu'à son autorité.

Parti le 10 juillet avec ses propres chevaux et ses propres relais, le cardinal retrouve à Aix une grande

partie des siens : Pauline d'abord qui, depuis Lyon, eut des aventures : « du côté des Échelles », elle n'a pu supporter davantage la voiture, a été obligée de descendre, et elle a fait jusqu'à Aix la plus grande partie de la route dans sa chaise à porteurs. Madame comme toujours en grande intimité avec sa fille, vit très à part avec Mme de Fontanges et M. de Beaumont. Fesch amène de plus l'abbé Lucotte et quelques-uns de ses habitués. Le frère et la sœur semblent fort occupés à prêcher Louis pour qu'il rentre, surtout qu'il ne s'avise point d'aller courir les mers. Il n'y a d'augmentation dans cette société qu'à la mi-août, où Julie vient se reposer à Aix des tracas que lui cause sa royauté *in partibus*.

Elle doit être excédée, elle qui vraiment n'a point d'ambition et qui se plaît à une vie bourgeoise et tranquille, des appels désespérés que lui adresse Joseph et où, sous prétexte de modération, de désintéressement et d'abnégation, il la charge à tout instant de signifier ses exigences à l'Empereur. Pourvu qu'il ne la force point à le rejoindre, Julie, lorsqu'elle le juge opportun, s'emploie à le satisfaire et, pour l'ordinaire, elle y réussit. Elle est de ces humbles qui ne font que ce qu'elles veulent, qui savent se faire offrir ce qu'elles seraient obligées de demander et qui, étant laides et souffreteuses, inspirent une sorte de pitié qui les fait triompher presque à coup sûr. Elles portent, surtout à ne point agir, une obstination passive qui sied, peut-on dire, à leur personne physique. Qu'y faire? Comment les vaincre? Faudra-t-il que l'Empereur fasse conduire

de brigade en brigade la reine des Deux-Siciles jusqu'à son trône de Naples, la reine des Espagnes jusqu'à son trône de Madrid? Si Napoléon lui retire le Petit Luxembourg, elle vivra toute l'année à Mortefontaine; s'il lui coupe le traitement de prince français, elle empruntera à son frère Nicolas Clary. Conclusion : l'Empereur lui laisse le Petit Luxembourg et le million annuel.

De même, à présent, Julie s'obstine à garder près d'elle sa sœur chérie, Désirée. Or, c'est la femme du prince royal de Suède, et, si la guerre n'est point déclarée entre l'Empire et la Suède, il ne s'en faut guère. Bernadotte, dès la fin de 1810, a notifié à l'empereur de Russie sa ferme intention de trahir son bienfaiteur et de s'armer contre lui. L'année 1811 s'est passée en espèces de négociations où Napoléon s'est laissé duper; car l'Empereur n'a pu croire à cette prodigieuse ignominie; il s'est confié à la reconnaissance, à la loyauté, au patriotisme de celui dont il avait fait la fortune; en 1812, nul doute ne peut subsister; l'entrevue d'Abo entre Alexandre et Charles-Jean a consacré et attesté la défection. Et Désirée, depuis son bref voyage en Suède, d'où elle est revenue au mois de juin 1811, s'obstine à rester en France, malgré les invitations réitérées que l'Empereur lui fait adresser d'en sortir par tous les intermédiaires officieux qu'il peut employer. Elle suit Julie de Mortefontaine à Paris, où elle habite toujours l'hôtel rue d'Anjou, que le Premier consul lui donna après l'avoir racheté de Moreau. Vainement, pour la

décider, l'Empereur a-t-il éloigné l'ex-conventionnel Chiappe, qui tient à Désirée une compagnie si fidèle qu'il l'accompagne partout. Il a chargé Savary de chercher, pour celui que les Bonaparte ont jadis si humblement invoqué en faveur de Lucien, « un emploi dans une partie quelconque de l'Empire, à Gênes ou ailleurs, mais à une distance d'au moins 40 lieues de Paris. » Ç'a été la sous-préfecture d'Alba Stura où Chiappe a été nommé le 10 décembre 1811, mais Désirée n'est pas plus allée à Alba Stura, qu'à Stockholm, et sa présence à Paris n'est point si indifférente. Elle est trop habituée avec Talleyrand et avec Savary, elle voit passer trop de monde chez Julie pour que les correspondances qu'elle entretient avec son mari n'aient pas des dangers. Que faire pourtant? Comment l'arrêter chez la reine d'Espagne et la déporter à la frontière? Comme à Mortefontaine et à Paris, elle est donc avec Julie à Aix, escortée d'une Grecque, Mme de Flotte, la femme de ce Flotte qui, à Rome, en 1793, causa l'émeute où Bassville trouva la mort. La reine d'Espagne n'a pas une cour plus brillante. Elle n'a plus en France de dames qui soient officiellement attachées à sa personne et certaines qui, comme Mme de Genlis, ont prétendu se pousser près d'elle, ont été soigneusement écartées. Mme Dupuy l'accompagne donc comme amie, et M. Maurice de Balincourt on ne sait à quel titre ; car ce sera seulement le 31 janvier 1813 qu'elle le demandera à l'Empereur « pour la suivre comme chambellan » et il ne sera nommé que le 9 février.

Au surplus, Julie et Désirée se suffisent fort bien et elles ne font pas plus de bruit que Madame. Il y a à Aix des quantités de gens qui, pour n'être pas de la Famille impériale, font autrement de tapage : la duchesse d'Abrantès en première ligne, puis la duchesse de Raguse, et Mme Doumerc, et Mme Lallemant, et Mme de Sémonville, et Mme de Menou, et M. et Mme de Rambuteau, et Perregaux, et Forbin, et tout Paris, jusqu'à Talma. Aix est à la mode bien que ce soit alors, comme aujourd'hui, la station la moins agréable et la plus chaude que les médecins aient inventée pour faire boire de l'eau à leurs victimes. Les duchesses, telles que Mme Junot et Mme Marmont, font chacune plus de poussière que trois reines et, à leur grande joie, n'ont laissé aux princesses que des chambres qu'elles n'accepteraient point pour leurs premières femmes. Pauline, plus avisée et si fort habituée des eaux, s'est pourtant réservé, sur le haut de la colline, une petite maison, la maison Chevalay, qui serait fort agréable, n'était qu'elle est séparée du chemin par une assez grande vigne. Elle a quelque idée de se distraire [1], car elle n'est point de celles qui vivent d'un seul amour, mais, pour le moment, ses occupations n'ont rien que d'honnête. Sa santé en est la principale et chacun, à part soi, fait des gorges chaudes de cette malade imaginaire. Cette peste de Mme Junot n'a garde de s'en taire et Rambuteau même, si bienveil-

[1] M. de Rambuteau et Mme d'Abrantès disent dans leurs mémoires que Mme de Saluces se trouvait à Aix avec la princesse. Les documents que je possède ne laisse point de doutes sur la disgrâce antérieure de Mlle Milo.



lant d'ordinaire, ne retient pas un sourire. La princesse se plait à raconter ses malaises, et, aux jours où elle a pris son costume de chaise longue, bonnet d'Angleterre à touffes de rubans et peignoir en mousseline de l'Inde brodée à jour, tout garni de point, on dirait qu'elle ne se soucie plus même d'être coquette; elle ne parle que médecine, entre dans tous les détails, raconte les diètes qu'on lui impose, diètes de huit jours, après quoi on lui a permis une petite soupe — et sans sel! Sort-elle, va-t-elle avec sa bande en excursion champêtre; c'est en chaise à porteurs et, à la halte, on lui apporte son lait, son petit lait plutôt, car elle est à la *diète blanche*.

Cela est vrai: entre les Drs Desmaisons et Bouvier, et le Dr Buttini, venu tout exprès de Genève, il fut ordonné qu'elle prît, de petit lait, tout ce que son estomac pourrait en digérer et encore qu'elle s'en servît en lavements. Car, en dépit de Mme Junot et de M. de Rambuteau qui en rient, Pauline n'est point malade d'imagination seulement. Autrement, outre le petit lait, lui administrerait-on tout à la fois de l'extrait de ciguë, partant de 36 grains pour atteindre 2 gros, de l'extrait de laitue vireuse et de l'extrait de coquelicot; penserait-on à de petits vésicatoires et appliquerait-on des sangsues? Comme elle n'est point soulagée, messages à Buttini reparti à Genève et à Corvisart à Paris. Buttini indique des remèdes, sans rien comprendre à la maladie que Corvisart explique, le 22 juillet, avec sa lucidité habituelle. Il ne croit pas, comme ses confrères, à une inflammation s'étendant au foie, au péritoine, aux

intestins et ailleurs; s'il y avait une véritable inflammation, la princesse y aurait succombé depuis longtemps. Il voit surtout une susceptibilité nerveuse exagérée qui, à des époques, produit les anomalies les plus bizarres. Cette fois, au lieu que ces accidents se soient présentés, comme à l'ordinaire, dans une succession plus ou moins lente, ils se sont produits simultanément. « Cet ensemble, écrit-il, a dû faire une complication rare de symptômes qui ont fait de tout cela une maladie *sui generis* et pour laquelle je ne crois pas que le cadre soit encore fait. Malheureuse mille fois la princesse qui l'éprouve! Malheureux eux-mêmes les médecins appelés à porter les secours de l'art dans un cas aussi ambigu! »

Plus tard, le 30 août, Bouvier et Corvisart consultant établissent rétrospectivement la marche de la maladie « qui a excité les douleurs les plus cruelles et a nécessité l'application trois fois réitérée de sangsues, d'un grand nombre de vésicatoires; l'administration journalière de bains d'eau douce, celle de remèdes tempérants de tous genres, de poudres de James, la boisson d'une quantité prodigieuse de petit lait et une diète tellement rigoureuse que la princesse a passé près de quatre semaines sans prendre ni supporter aucun aliment. »

Voilà qui donne raison à Pauline contre Mme Junot : de même est-il des lectures que, lorsqu'elle entra en convalescence, elle demande à Talma de faire chez elle. « Son Altesse, écrit Mme de Cavour à Decazes, vous recommande de lui envoyer ce qu'il y aura de

plus joli, car le silence le plus profond lui est ordonné et la lecture lui est alors une consolation. » Mais Pauline a eu le malheur de choisir Molière et le malheur plus grand d'inviter Mme d'Abrantès à entendre Talma lire du Molière ; voilà son crime.

Pourtant, aux fêtes que donne Pauline lorsqu'elle est remise, Mme Junot s'empresse : non seulement aux réceptions quotidiennes où la princesse chante, avec Rambuteau, des nocturnes de Blangini, mais aux parties à Hautecombe, avec toute la société qui est à Aix ; elle se laisse gâter de charmants présents par cette Paulette qui croit Laurette son amie. A la Saint Napoléon, on célèbre officiellement l'Empereur et du même coup Madame mère : le Dr Bouvier, au nom de la Maison, débite un bouquet en prose qui montre assez bien de quelle atmosphère d'étonnante flatterie les princesses sont entourées : « O vous, s'écrie Bouvier, vous qui, sur la terre, ne devez rien voir au-dessus de votre grandeur, grande par la gloire infinie de l'Empereur, grande par le mérite de vos nombreux enfants, par le haut rang qu'ils occupent ou qu'ils dédaignent, et par les respects qu'ils vous rendent; grande par la tendre amitié que vous a vouée un frère reconnu pour un des beaux caractères du siècle ; grande enfin par la vénération qu'inspirent à tous les peuples vos fonctions protectrices de la bienfaisance, vos qualités, vos vertus personnelles et cette noble beauté des traits qui, dans votre personne, semble s'être formée de ces qualités et de ces vertus, ne dédaignez point ce bouquet que notre amour a rassemblé et que nos cœurs

osent vous offrir : c'est l'hommage que le respect, dans sa sensibilité, consacre au sage objet de son enthousiasme. »

Il y a des fêtes plus gaies et sans doute Pauline les préfère. Alors, brille près de Forbin, astre éclipsé, mais dont pourtant le retour de Naples a été accueilli avec joie, un astre nouveau, le commandant Auguste Duchand. Mme Junot a soin de dire que sa faveur est proclamée. Que le commandant soit fort épris, nul doute, mais qu'il ait déjà remplacé Canouville, rien de moins sûr. A la fin d'août, Pauline envoie à son intendant le dessin d'un sabre des plus riches, qui doit être exécuté sur-le-champ avec goût et recherche. « Surtout, écrit-elle, n'oubliez pas que les diamants qui orneront la poignée soient placés à vis et puissent se remettre et se retirer à volonté. » Plusieurs fois, elle écrit pour presser l'exécution de ce sabre destiné à Canouville : ce n'est point là marque de rupture. Pourtant, Duchand pousse sa pointe. Il est un des officiers à la fois les plus beaux, les plus braves et les plus appréciés de l'armée : il a trente et un ans. Sortant de l'Ecole polytechnique, il a servi d'abord dans l'Artillerie de la marine, avant d'entrer dans le Corps impérial. L'Empereur, qui l'a distingué durant la campagne d'Austerlitz, l'a nommé le 21 juillet 1808, l'un de ses officiers d'ordonnance. C'est lui qui, à Madrid, a contribué le plus à la grâce du duc de Saint-Simon, pris les armes à la main et condamné à mort par une commission militaire. Promu chef d'escadron et resté en Espagne, d'abord avec Sébastiani, puis

avec Suchet, il a, cet artilleur qui seul dans l'armée s'obstine à porter le pantalon rouge, adopté une tactique à laquelle rien ne résiste. Il porte ses batteries à portée de pistolet de l'ennemi et il le mitraille. A ce jeu, il a reçu au siège de Valence une blessure sur laquelle on l'a cru mort. Il s'en est tiré, est rentré en France et, le 17 avril, a obtenu de l'Empereur un congé de convalescence, avec solde entière, pour aller aux eaux d'Aix. Si, comme le dit Mme Junot, il se faisait porter par son ordonnance pour traverser la vigne de la maison Chevalay, ce n'était pas crainte de crotter ses bottes vernies, mais faute de pouvoir marcher. La blessure qu'il avait reçue n'était point pour rire, car le congé accordé le 17 avril fut renouvelé le 1er novembre, jusqu'au 1er janvier, et cela quelque besoin qu'on eût alors d'hommes comme Duchand.

Sûrement, il aimait Pauline et la compagnie de Duchand ne déplaisait point à la princesse; même fut-il le seul qui resta près d'elle, car peu à peu tout le monde a quitté Aix : Madame, le 23 août; le cardinal un peu plus tôt, assez mal en point, les eaux « ayant été pour son système sanguin, dit Corvisart, un excitant sinon dangereux, au moins trop puissant »; Julie, sur la nouvelle de la bataille des Arapiles qui l'a atterrée; toutes les belles dames à la fin d'août, parce que la mode le commande ainsi. Sans doute, vers la fin de septembre, l'impératrice Joséphine est arrivée, mais Pauline ne l'a jamais goûtée et ne la goûte point davantage. Pourtant elle ne part point. C'est que, lors de sa maladie, Corsivart a été très net :



« Les climats chauds, a-t-il écrit, sont, je crois, une condition *sine quâ non* pour arriver à ce but d'un grand soulagement et de guérison. Je n'ai jamais cessé de le répéter à la princesse, à l'Empereur, à toute la Famille; je n'ai jamais cessé de m'irriter contre toutes ces pratiques de l'étiquette auxquelles Son Altesse Impériale était forcée de se soumettre, si quelquefois elle ne le faisait de son gré. Je n'ai jamais fait composer la médecine avec aucun de ces genres d'obédience : j'ai parlé hautement, mais j'ai parlé dans le désert. Justice doit m'être rendue à cet égard. »

Rentré à Paris, Bouvier a étudié avec Corvisart les moyens de remettre la princesse « après une atteinte aussi fâcheuse ». Ils ont déclaré « qu'il serait indispensable de faire concourir tous les moyens de l'art et ceux de la nature. Entre ces derniers, ont-ils dit, celui que nous jugeons le plus indispensable est l'habitation pendant l'hiver d'un climat doux et tempéré » et ils ont terminé en écrivant : « Estimant qu'il importe essentiellement au rétablissement de Son Altesse de ne pas tarder à gagner les pays chauds, nous pensons qu'elle doit y être arrivée à l'époque de l'équinoxe prochain pour n'en revenir qu'au printemps de 1813 et qu'elle doit dès aujourd'hui en solliciter la permission. »

C'est cette permission qu'attend Pauline; demandée dans les premiers jours de septembre, elle ne peut arriver avant le début d'octobre, en admettant que l'Empereur, qui croit peu à la médecine, n'y voie pas un nouveau caprice et l'accorde tout aussitôt. Le



temps passe et l'équinoxe arrive : « Ma santé, écrit Pauline le 17 septembre à Decazes, est toujours bien faible et je souffre beaucoup de mes douleurs de rhumatisme. » « Ma santé, écrit-elle à un de ses gens d'affaires, exige que j'aille dans le midi et je ne puis m'en dispenser d'après l'avis des médecins. » Lasse d'attendre, elle a fixé au 3 octobre la date de son départ ; d'Aix elle ira à Lyon, « où elle s'embarquera sur le Rhône pour son grand voyage. »

Mais voici qui renverse tous ses projets. Le 27 septembre, arrive à Paris, avec la nouvelle de la victoire de la Moskowa, l'annonce de la mort de Canouville. « Les détails que vous donneront les journaux, écrit à l'intendant David M. de Saluces, qui accompagne l'Empereur comme écuyer, porteront la tristesse dans votre âme, comme ils livreront au désespoir une haute et puissante dame. Canouville n'est plus et, couvert de son sang, j'ai trouvé sur sa poitrine un portrait dont la ressemblance frappante eût trahi et compromis l'original ; seul je l'ai vu et anéanti. » Pauline, qui ne sait rien encore, s'inquiète de ne pas recevoir de lettres. Nul n'ose pourtant lui parler ni lui écrire. A la fin, quelqu'un s'enhardit et, aux questions qu'elle pose, répond en envoyant le titre et la date d'un journal ; rien de plus. « Vous aurez su, écrit le 25 octobre, le maître d'hôtel Ferrand, que l'affreuse nouvelle est connue maintenant et, depuis ce jour, cette intéressante dame est dans une affliction dont rien ne peut donner une juste idée... Il faut en être témoin pour se le bien persuader... Ce vous sera bien remplir les intentions

de Madame que de donner vos soins à recouvrer les divers objets dont vous me faites l'honneur de me donner avis... Le temps viendra où on pourra quelquefois lui parler d'une perte qui lui est si douloureuse... Elle ne fait que pleurer, ne mange plus et sa santé s'altère... J'espère que le voyage apportera un peu de soulagement à des peines aussi vives. »

Le départ a été fixé au matin du 27 ; on ne part que le 28 ; sur le lac du Bourget, on a un roulis affreux ; le 29, on arrive à Lyon, où la princesse reste quelques jours à l'archevêché. Le 6 novembre, elle est à Tarascon, très fatiguée et très changée. Le 7 elle en part pour coucher à Orgon ; le 8 elle est à Aix et le 9 à Marseille où elle séjourne.

Là, quelque distraction lui vient et commence son effet. Au commencement de septembre, le duc de Rovigo a été informé par le commissaire spécial de Mayence, M. Berckheim, que des offres considérables étaient faites par la maison Kaula, de Hanau et de Stuttgard, pour l'achat d'un premier lot de la dotation attribuée à la princesse en Westphalie, consistant dans le château de Philipsrech, les forêts et autres dépendances, qui allait être aliéné à une maison de Francfort : c'est un objet de 750 000 francs. Le conseil de la princesse a aussitôt délégué Decazes pour aller, sur les lieux, s'assurer si, dans un premier marché, il n'y a pas eu collusion entre l'intendant de la princesse et les acheteurs. Decazes revient avec des informations sérieuses et, tout aussitôt, Pauline s'émeut à l'idée que ce bel argent pourrait lui acheter, aux environs de

Paris, une terre à son gré. Elle ne se plaît pas à Neuilly, elle a dû renoncer au Raincy que l'Empereur vient de prendre; mais il y a Petit-Bourg dont on lui a parlé et qui est à Perrin, le fermier des Jeux. Que le duc d'Antin l'ait illustré, que la duchesse de Bourbon l'ait rebâti, Pauline n'en a cure, mais la terre « lui semble convenable, si elle réunit tous les avantages que sa santé exige, c'est-à-dire une belle exposition, un air sain et exempt d'humidité. » Ce sera à Decazes de visiter tout, de prendre un plan de la maison, de voir si elle serait assez grande et assez belle pour que la princesse y fût commodément et convenablement, maison, chevaux et tout ce qui est à sa suite; si les jardins sont bien plantés et en bon état; si les revenus de la terre sont réels, et elle aligne les questions avec un détail, une précision, une ardeur qui prouvent que l'ombre de Canouville commence à s'estomper. Et Decazes n'est pas seul mis en mouvement; le ministre des Finances et le ministre de la Police sont requis d'aller à Petit-Bourg; après quoi, sans que Pauline ait rien vu, on conclura. Mais c'est là un projet comme tant d'autres : au moins celui-ci l'aura-t-il distraite, et de sa douleur qui s'efface, et de ses souffrances qui l'ont reprise.

Le 3 décembre seulement, elle arrive à Hyères, où elle espère trouver la santé. « Ce voyage est insupportable, écrit le 7 M[lle] de Quincy; faudra-t-il qu'il dure encore longtemps? La santé est toujours la même. Elle est ici depuis quatre jours et ne s'en trouve pas mieux. Elle a voulu reprendre le lait qui ne

passe pas. Elle recommence les soupes. Les douleurs sont aussi violentes. On a remis des vésicatoires. Cela est désolant. Que Dieu nous aide ! »

En vérité, voilà de quoi faire une belle amoureuse. Bien plutôt a-t-elle affaire du Dr Peyre, son premier médecin, qu'elle a tout exprès appelé de Paris que de Duchand qui demeure désormais « attaché à son char ». Elle est très malade, de plus en plus faible, et Peyre, qui ne comprend rien à ce cas extraordinaire, ne trouve à prescrire que des eaux de Vichy et des eaux de Selz naturelles.

En quittant Aix-les-Bains, Madame est d'abord venue à Paris où, le 2 septembre, elle a reçu la visite de Marie-Louise : deux jours après elle est allée dîner à Saint-Cloud. Nulle intimité entre ces deux femmes : Comment y en aurait-il ? Mais l'éducation familiale et dynastique a si fortement tracé sur l'Impératrice que, non seulement elle ne manque à rien vis-à-vis de la mère de son mari, mais qu'elle la prévient en tout, de façon qu'on pourrait croire à la plus extraordinaire sympathie. Tout cela n'est que de formes, de surface et d'apparence et rien n'en subsiste. De Paris, Madame va s'installer à Pont pour septembre et octobre. Elle y a une vie singulièrement remplie ; car, bien qu'elle n'écrive guère de sa main, une correspondance infinie part d'elle et aboutit à elle : Lyon, Paris, Mortefontaine, Aix, Gratz, Madrid, Florence, Naples, Worcester, elle est au centre de tous ; et de là, elle se fait, entre ses enfants, la distributrice des nou-

velles, nouvelles plates et sans couleur, écrites en une langue qui semble traduite — et n'est-ce pas ainsi? — nouvelles uniquement de famille : « Un tel va bien... Une telle est partie... Celui-ci est à tel endroit... Cet autre va venir. » Cela suffit pour que chacun soit au courant et sache où prendre le frère ou la sœur dont il a besoin. Madame ne se contente pas de tenir le bureau d'adresse, elle fait l'homme d'affaires. Sur chacune des questions qui intéressent ses enfants, elle a l'attention éveillée; elle répond avec une précision qui ne se lasse point à chacune des demandes et elle poursuit avec une ténacité singulière les grâces qu'elle s'est déjà vu refuser. Ainsi, pour Louis, deux ans après qu'elle n'a pu réussir à lui procurer la société de Bylandt, elle s'occupe encore de celui-ci, elle se tient au courant de ce qu'il fait pour en entretenir son fils. « Je ne saurais, lui écrit-elle, vous donner de meilleurs renseignements que ceux que je vous ai mandés dans mes précédentes sur votre aide de camp. Il est parti pour l'armée en qualité de chef de l'état-major d'un général que je ne connais point. Il m'a paru heureux d'avoir obtenu cette place; à la vérité, il était bien malheureux en ce moment quoique Paulette et moi fussions venus à son secours plus d'une fois. » Cela n'est qu'un exemple entre mille.

En Corse, elle et Fesch règnent : rien ne s'y fait que par leur volonté et avec leur aveu. Arrighi, le père du duc de Padoue, qui y est préfet, prend leurs ordres en tout et nul fonctionnaire n'est nommé sans leur visa. Si un continental, sous prétexte qu'il

est militaire, s'avise de les contrarier, il ne pèse guère, eût-il dix fois raison, et les mesures qu'il a proposées sont tout aussitôt révoquées, fussent-elles les seules à prendre pour prévenir un mécontentement qui, s'il ne se traduit pas encore par des révoltes, conduit déjà à des ententes avec l'étranger. L'attachement des Corses pour une cause, un pays ou un homme, est toujours subordonné au bénéfice qu'ils en tirent et si, pour le moment, ils subissent le clan Bonaparte, d'abord à cause de ses largesses, puis parce qu'il tient, comme de l'an V à l'an VII, tous les ressorts d'administration, le feu couve sous la cendre et le clan adverse attend ses revanches. Il y a, en Corse, un patriotisme corse, il n'y a nulle part de patriotisme français. Napoléon a fait fortune en se mettant au service de la France, soit, mais Pozzo n'a point mal réussi en se mettant avec les Russes, ni Macirone en restant avec les Anglais. Pourquoi pas Pozzo aussi bien que Bonaparte ? La pluie tombe vraiment depuis trop longtemps sur l' « en deçà des monts »; l' « au delà » réclame sa part, qu'elle vienne des Anglais, des Russes ou du diable, car on n'y a pas de préjugés.

Il y a encore, pour Madame, les devoirs de protectrice des sœurs hospitalières ; chaque semaine, elle donne sa décision sur quelque vingt-cinq placets, mais là elle a son secrétaire des Commandements, et Guieu étant mort le 2 mars 1812, c'est à présent Decazes.

Tout cela l'occupe. Elle rentre à Paris le 27 octobre, quatre jours après l'attentat Malet auquel elle ne semble rien comprendre. « Vous avez lu dans les journaux,

écrit-elle à Louis, la nouvelle de l'émeute ou plutôt de la farce qui a été jouée à Paris le 23. Je n'y étais pas encore. Les malheureux paient leur sottise de leur vie et tout est calme et tranquille dans la capitale aussi bien que dans tout le reste de l'Empire ». Et elle reprend tranquillement sa vie. Elle va à Saint-Cloud voir le Roi de Rome ; elle reçoit à Paris les Infantes, et, comme d'ordinaire, passe un temps de l'automne à Mortefontaine, chez Julie toujours souffrante depuis son retour des eaux. Elle reçoit l'Impératrice à dîner le 18 novembre, avant la représentation des Français, puis il y a les spectacles et les cercles d'obligation. Elle a enfin ses petits-fils, les enfants de Louis qu'elle trouve grandis et bien portants lorsque Hortense les lui envoie de Saint-Leu. « Napoléon, écrit-elle au père, n'a cessé de parler de vous à son ordinaire. Je ne saurais assez vous dire combien il se rend de plus en plus intéressant tous les jours. »

D'Hortense, elle ne parle point, et la guerre sourde continue. Hortense, qui a eu quelque temps sa mère à Saint-Leu, l'a quittée vers la fin de mai pour venir à Aix-la-Chapelle. Malgré que la société n'y fût pas aussi nombreuse qu'à Aix-en-Savoie, elle serait encore plus que suffisante pour que la reine passât agréablement sa saison, n'était le mauvais temps qui lui fait regretter la Savoie et lui fait dire que Saint-Leu lui vaudrait mieux que les rues d'Aix. D'abord elle a amené Mme de Broc, Mlle Cochelet et M. de Marmol ; puis elle rencontre Mme de Rémusat et son fils Albert



lequel, quoique maladif et peu développé, n'en est pas moins un camarade pour les princes; Mme de Nansouty, sœur de Mme de Rémusat, qui est agréable, la maréchale Ney, toute heureuse de retrouver sa sœur Mme de Broc, Mme Lavallette, si douce malgré ses tristesses; et encore M. Fraser-Frisell, ami des Rémusat, surtout ami des Guitaut, de Joubert et de Chateaubriand, un Anglais fort considéré pour ses bonnes façons et son esprit qui, seul excepté des lois contre ses compatriotes, a reçu en 1803, du Premier Consul, sans l'avoir sollicité, « non seulement la permission de rester à Paris, mais de voyager dans toute la France ». Il y a le préfet Ladoucette qui, paraît-il, réserve si bien ses grâces pour les princesses qu'il est à peine poli pour les particulières; il y a le maire, M. Gualsa, qui regrette l'ancien préfet Lameth et n'en fait pas mystère; il y a enfin, pour égayer les soirées, la comtesse de Salm-Reifferscheidt-Dyck, célébrée jadis au Lycée des Arts, aux Lycées de Paris, de Toulouse et de Marseille, sous le nom plus vulgaire de Mme Pipelet. Elle est, des femmes poètes, la plus belle, la plus riche et la mieux titrée; belle avec de ces grands traits qu'on dit à la grecque et qui feraient détester la beauté; riche, car déjà, de son mariage avec Pipelet, dit Pipelet III, chirurgien-accoucheur, mariage rompu en 1799 par le divorce, Constance-Marie de Théis, qui aime autant s'entendre appeler « Sapho » parce qu'elle a mis Sapho en tragédie mêlée de chant que « le Boileau des femmes » parce qu'elle a produit quantité d'épîtres, a conservé de notables biens, et, de plus, en 1802, elle a

rencontré un Altgraf de Salm, qui, conquis par sa gloire, lui a offert son cœur, sa fortune et son titre. Elle habite depuis lors Dyck, Aix-la-Chapelle et Paris, mais, ailleurs qu'à Paris, son auditoire est restreint. Aussi, dès qu'Hortense arrive, s'empresse-t-elle de se faire présenter. Elle y a tous les droits, son mari — pardon! — son époux, ci-devant prince, est à présent comte de l'Empire, chancelier de la 4e Cohorte, lieutenant de louveterie et député au Corps Législatif; de plus, philosophe botaniste, dissertant sur les aloès. Elle apporte, avec sa personne, un album en deux volumes, plein de vers de Lemercier, Chénier, Lalande et Cie. Elle débite les siens. Elle est installée dans le fauteuil de la reine et lui étale toutes ses richesses. Elle égaie tout ce petit monde : elle ne marche pas sans son album, cite à chaque instant « cette petite littérature secondaire de l'Institut, » Lemercier, Laya avec qui elle est fort liée, mais bonne femme malgré tout, très naturelle, « et puis une telle confiance, un si grand empressement de dire ses vers, un *moi* si continuel et en même temps si renaissant qu'elle est très divertissante ».

Hortense a grand besoin de cette distraction ; elle est souffrante des eaux et triste du mauvais temps, mais elle n'en est pas moins aimable. « En parlant de la reine, écrit Mme de Rémusat à son mari, je ne puis assez te dire quel charme je trouve à l'intimité de sa société. C'est vraiment un caractère angélique et une personne complètement différente de ce qu'on croit... Elle est si vraie, si pure, si parfaitement igno-



rante du mal; il y a, dans le fond de son âme, une si douce mélancolie; elle paraît si résignée à l'avenir qu'il est impossible de ne pas emporter d'elle une impression toute particulière. Sa santé n'est pas mauvaise; elle s'ennuie de cette pluie parce qu'elle aime à marcher, elle lit beaucoup et paraît vouloir réparer les torts de son éducation à certains égards. L'instituteur de ses enfants la fait travailler sérieusement. » Ainsi Hortense est-elle restée la bonne élève de Mme Campan, ainsi se remet-elle spontanément sous la férule de l'abbé Bertrand, le maître de la grande classe; ainsi garde-t-elle, cette femme qu'on pourrait croire experte, un côté d'enfance, une forme d'innocence qui touche à l'inconscience. Si Mme de Rémusat, qui n'est point naïve et qui porte sur les femmes un regard sans cesse averti, la juge comme elle fait, peut-être n'a-t-elle pas si tort. Une rouée ne se conserve pas pour un seul amant et elle n'a garde de se laisser faire un enfant.

Soudain, une alerte très vive. Le 8 juillet, « le prince Napoléon s'est levé le matin avec de la fièvre et un grand mal de cœur. La fièvre dure encore, écrit Mme de Rémusat; M. Lasserre ne lui trouve pas un caractère grave; il soupçonne, sans l'assurer encore, une maladie éruptive. La pauvre reine est dans une inquiétude qui fait mal. Tout le monde s'efforce de la rassurer, mais les mères ne se rassurent pas. » Elle moins que tout autre, car elle qui, des six mois durant, abandonne ses deux fils à quelque cent lieues, sans en avoir remords, s'affole lorsque, elle pré-

sente, ils ont le moindre malaise, les veille jour et nuit, les soigne elle-même, ne vit point qu'ils ne soient rétablis. A Aix, toutes les angoisses de La Haye lui remontent au cœur; elle expédie courrier sur courrier à sa mère qui est sur le point de partir pour Milan où elle doit assister aux couches de la vice-reine; elle veut Corvisart, qui est retenu par un rhumatisme, elle voudrait la Faculté entière, car il faut qu'elle sauve son enfant. Il a la scarlatine et n'est en danger que deux jours, mais le monde en a retenti. Joséphine en a retardé son voyage; l'Empereur en a été instruit; Louis a eu chaque jour des nouvelles par la gouvernante; la maladie du petit prince est devenue une affaire d'État.

N'en est-elle pas une? A défaut du Roi de Rome, le prince Napoléon, bien qu'on semble à présent l'oublier, est l'héritier de l'Empire. Sur ces têtes fragiles repose l'avenir de la monarchie universelle. L'Empereur a pris une telle confiance en sa fortune qu'il ne s'est point inquiété. « Ma fille, écrit-il de Vitepsk à Hortense le 29 juillet, j'ai vu avec peine par votre lettre du 12 que Napoléon était malade et j'ai appris avec plaisir, par celle du 14, qu'il était hors de danger. J'avais compté sur cette prompte guérison, sachant combien une mère est prompte à s'alarmer. » Ces sentiments, pour médiocrement vive qu'en soit l'expression, contrastent pourtant avec ceux qu'inspire à d'autres membres de la Famille l'annonce du danger que court le grand duc de Berg. Toutes sortes de combinaisons se forment qui mon-

trent assez comme ont été accueillis les doutes injurieux de Louis sur la légitimité de son second fils. « Tu verras par la lettre du comte de Wintzingerode, écrit Catherine à son mari, la maladie du petit Louis-Napoléon, la probabilité de sa mort, les réflexions du comte de Wintzingerode sur la reversibilité du grand-duché de Berg. Je crois très intéressant de t'informer de tout ceci, quoique je sois persuadée que tu feras la même réflexion que moi sur l'impossibilité de l'ôter au dernier des princes, sans déshonorer ses parents et, par conséquent, sur l'impossibilité de faire des démarches. » Partout ailleurs, c'est, de la part des Bonaparte, même de la grand'mère, qui pourtant a paru aimer cet enfant, la même sécheresse. Si l'on se fait part de sa mort probable, c'est avec des mots brefs dont nulle tendresse ne s'exhale. Comme Madame parlait autrement de la mort du fils d'Elisa! Le Divorce n'a point assouvi les haines; en face des Beauharnais, les Bonaparte veillent toujours en armes. Même cet enfant, que pourtant ils reconnaissent pour Bonaparte, est, à cause de la mère qui le garde, compris dans la proscription.

Par contre, d'Hortense, Marie-Louise se rapproche chaque jour, en cherchant toutes les occasions. Lorsque la reine, quittant Aix où elle est comme en quarantaine à cause de la contagion, a conduit son fils à Spa pour achever sa guérison, Marie-Louise, par une délicate attention, n'a garde d'omettre la fête de son neveu auquel elle écrit cette jolie lettre : « A Son Altesse Impériale le grand-duc de Berg, Monsieur

mon neveu, à Spa. Mon cher neveu, je ne veux pas laisser passer ce jour sans vous écrire pour vous adresser mes sincères félicitations pour votre fête. Il me serait impossible de vous dire tous les vœux que je forme pour vous, ils seraient trop nombreux. Je suis sûre que vous continuerez à faire la consolation de votre bonne maman en devenant tous les jours plus aimable et plus raisonnable. J'ai été enchantée d'apprendre que vous étiez entièrement guéri. J'attends avec bien de l'impatience le moment de votre retour pour vous assurer de toute mon amitié. Je vous envoie une caisse de joujoux qui, j'espère, vous amuseront. Ma santé ainsi que celle de votre petit cousin est bonne. Parlez à maman quelquefois d'une sœur qui la chérit tendrement. Je ne lui écris pas aujourd'hui, car je suis très fatiguée de toutes les réceptions. Ce sera donc à demain. Embrassez bien Louis en mon nom et croyez au tendre attachement de votre très attachée tante. » Cela est-il du ton ordinaire de tante à neveu — de tante impératrice à neveu de huit ans ? Cela ne prouve-t-il pas une correspondance établie et soutenue avec Hortense ? N'y a-t-il pas là une manifeste intention de plaire à l'enfant en le traitant comme un homme et, sous ces formes de protocole à l'allemande, ne sent-on pas quelque chose qui sort de l'habituelle banalité courtoise que Marie-Louise répand dans ses lettres à la Famille ?

Au surplus nul doute que la liaison des deux femmes ne soit habituelle : dès qu'Hortense est reve-



nue à Saint-Leu, elle s'empresse à Saint-Cloud où on la trouve une fois au moins chaque semaine. Le 29 août et le 6 septembre, elle dîne avec sa belle-sœur; le 14, c'est le tour de l'Impératrice de passer à Saint-Leu la journée entière; le 27, la reine est à Saint-Cloud; le 3 octobre, l'Impératrice lui écrit : « Ma chère sœur, je vous verrai avec bien du plaisir dîner chez moi demain. Depuis votre arrivée, je n'ai pas encore eu l'occasion de vous voir une fois seule et de vous dire toute la tendre amitié que j'ai pour vous. Je vous envoie un pantin que j'ai promis depuis longtemps à Napoléon et qui n'a été fini qu'aujourd'hui. Je n'ose pas engager vos enfants à dîner parce que je sais que vous n'aimez pas que les heures de leurs repas soient dérangées. Je vous prie de croire à tout le tendre attachement que vous a voué pour la vie votre sœur. »

Ce sont, d'une maison à l'autre, des allées et venues continuelles. Sans doute M[me] de Montebello s'y emploie et, étant au pis avec la plupart des princesses, elle ménage la reine qui ne saurait lui porter ombrage et dont la rapprochent quantité de souvenirs et des opinions assez semblables sur beaucoup de gens; mais cela ne suffit point, Marie-Louise y va de son propre goût, en l'absence de toute autre société. Elle ne saurait trouver grand agrément à Julie toujours malade, qui ne paraît qu'aux grandes occasions et qui vit dans un cercle de famille où l'Impératrice n'a que faire. Si donc Marie-Louise vient une fois à Mortefontaine où Carême a mis tous ses talents à lui présenter

un grand goûter à l'allemande, c'est contre dix fois à Saint-Leu.

Hortense, dès qu'elle a appris l'attentat de Malet, le 24 octobre, se jette en voiture et court à Saint-Cloud : « J'avais besoin, écrit-elle à son frère, d'embrasser le pauvre petit roi de Rome que j'ai trouvé très bien. L'Impératrice était à merveille et croyait que ce n'était qu'affaire de brigands. Heureusement qu'elle n'a pas du tout peur pour son fils. Elle m'a dit qu'elle viendrait passer la journée de demain à Saint-Leu et je m'empresse de tout arranger. Il fait si mauvais temps que, pour l'amuser, je fais venir Brunet. On joue *Les habitants des Landes* sur mon petit théâtre. » Revenant à la conspiration : « il n'y a pas de doute, dit-elle, qu'ils auraient été près de s'emparer du Roi de Rome, cela fait trembler. Mon petit plan à moi était d'envoyer mes enfants dans la première ville fortifiée, comme Péronne. Ce nom de *Pucelle* me convenait assez. J'aurais tâché d'y mener le Roi, l'Impératrice et, en achetant beaucoup de blé, de m'enfermer dans la ville et d'attendre qu'on vienne nous délivrer ». Ainsi montre-t-elle, avec une velléité de courage, un sens juste des événements. C'est qu'elle est de Paris, elle; que, du 10 août au 18 brumaire, elle a vu les coups d'État se succéder, qu'elle sait à quoi tient la solidité d'un trône et comment une émeute, dont on riait hier, devient, en une nuit, une insurrection qui renverse tout au passage. Et, à ses légitimes craintes, elle mêle une forme de dévouement où l'égoïsme n'a nulle part. Elle pourrait,

comme d'autres l'ont fait, penser que, le Roi de Rome disparaissant, son fils se retrouve l'héritier unique. L'idée ne lui en vient pas. Pas davantage à Joséphine qui, sur la nouvelle, voulait aller, avec sa fille, « se réunir à Marie-Louise et au Roi de Rome ». Cette fin de l'année 1812 qui éprouve les dévouements, est toute à l'honneur des Beauharnais ; ils y prennent attitude de braves gens qui ont conscience du devoir, reconnaissance des bienfaits reçus, abnégation de leurs intérêts et tout cela sans grande illusion.

Il semble que Louis n'en ait pas eu davantage sur la guerre de Russie dont il augurait mal, avant même qu'elle fut engagée. « Il ne vit que trop bien qu'elle conduirait son frère à sa ruine. Il me le répéta cent fois, écrit Van Capellen, et l'événement prouva qu'il avait bien deviné ». La démarche qu'il fit alors ne peut être expliquée que par cette prévision. Au mois de février 1812, M. de Thuil, frère de l'auditeur de Thuil, colonel au service de Russie et chargé du service des renseignements, étant venu à Gratz rendre visite à sa sœur Mme Van Capellen, Louis lui confia, en mains propres, sur l'assurance qu'elle serait remise directement à l'empereur Alexandre, sa protestation du 1er août 1810 contre l'annexion de la Hollande. Il fondait sur cette pièce de telles espérances que, en mai, il disait au comte de Bissingen : « Je me trouve vraiment embarrassé si la Russie déclare qu'elle veut remettre la Hollande dans son état d'indépendance et si elle prononce de s'inté-

resser vivement pour moi ». Chercha-t-il pour arriver à l'empereur Alexandre d'autres intermédiaires, cela ne semble pas impossible, mais l'on ne voit pas que la Russie l'ait pris en considération.

D'ailleurs, si l'on en croit Van Capellen, « il se trouvait combattu par le mécontentement qu'il éprouvait contre son frère dont il était la victime et la part qu'il continuait de prendre à la gloire de l'Empereur et de la France ». Celle-ci n'était point si forte qu'elle le déterminât à rentrer. A défaut de Decazes, auquel il avait imposé le silence sur toute autre matière que la littérature, Madame et Fesch avaient, pour l'engager à revenir en France, employé d'autres intermédiaires et fait de nouvelles propositions : « Il ne voulut jamais y prêter l'oreille, dit Van Capellen; il préférait beaucoup être roi exilé plutôt que de jouir de tous les agréments que le séjour de la France aurait pu lui offrir ».

Les soins à donner à l'impression de *Marie ou les peines de l'Amour*, commencée en octobre 1811 et terminée seulement en juin 1812, l'attente anxieuse du bruit que son livre ne manquerait pas de faire et de la renommée qu'il lui attirerait, avaient, durant quelques mois, distrait et occupé sa mélancolie; le soulagement qu'il avait cru trouver aux remèdes du docteur Speck avait atténué quelque temps ses préoccupations de santé; la reprise fut d'autant plus vive lorsque le traitement eut échoué et qu'à l'espèce de fièvre que donnent à un nouvel auteur les épreuves de son premier ouvrage eurent succédé l'oisiveté et

la déception du silence. Sans doute avait-il la ressource de se dire que le silence était commandé et que c'était là une persécution de plus ; mais il ne s'en trouvait pas plus gaillard. Il ne croyait plus aux médecins autrichiens : il retourna aux français, entre autres au docteur Bouvier, auquel, dès 1810, il avait adressé l'histoire confidentielle de sa vie morbide. Il reprend maintenant avec lui tous les phénomènes qu'il éprouve, entre dans les détails les plus intimes, s'examine membre à membre et fonction à fonction. Ainsi dit-il : « La main droite a une demi-paralysie qui n'a pas augmenté, mais qui ne s'améliore pas, quelque chose que l'on fasse. Pour écrire, il faut attacher la plume aux doigts et d'abord couvrir la main d'un gant. La main gauche devient petit à petit sans force. Pour tourner une clé, il faut que je mette les doigts dans l'anneau ; sans cela je ne puis la presser assez pour la tourner ; il en est de même pour se moucher, ôter le chapeau, etc. ; et cette main est la seule qui puisse faire quelque service : l'autre est inhabile quoique j'aie encore conservé le sentiment et le mouvement du poignet. » L'étude continue : « J'éprouve depuis deux ans, dit-il, des espèces de congestions à la tête ; elle devient lourde ; il me semble que je vais délirer ; j'ai même, en veillant, en causant, une espèce de rêve, j'ai peine à suivre mes idées. Cela m'arrive rarement, mais quelquefois, principalement le soir, quand je suis enrhumé ou constipé plus que de coutume. » Après s'être tout entier passé en revue, il énumère les traitements qu'on lui a fait subir, les remèdes

qu'on lui a donnés, les observations dont il fut l'objet les diagnostics qu'on a portés sur sa maladie. « Du médecin très habile de cette ville », il passe à Franck, à Boyer, à Hufeland, car il a consulté partout; de tous les avis il a gardé note, de même qu'il a collectionné toutes les ordonnances; il compare alors les opinions et les discute, et, devant cet étrange amas de folies médicales qui montrent la science d'il y a un siècle presque en tout pareille à celle du temps de Molière, ce croyant obstiné, qui veut à tout prix guérir, ne perd pas la foi. Il tire de son cas vingt-quatre articles sur chacun desquels « il demande une réponse franche, entière et approfondie ». Singulier embarras pour Bouvier qui n'a pas le droit de s'embarquer aux explications que donne, de la maladie de Louis, un docteur Capellini célèbre à Gratz. Capellini déclare que « la maladie est une affection scrofuleuse qui a son origine dans le sang et qui est comme une maladie de famille, que Mme Borghèse est atteinte aussi de cette maladie, que Napoléon lui-même n'en est pas tout à fait à l'abri et que le père en mourut. » Capellini n'a jamais vu Pauline, Napoléon, ni Charles Bonaparte; Bouvier a certainement l'avantage d'être le médecin de la princesse et de connaître l'Empereur, mais il n'en est pas plus avancé. De même, ayant en mains les confessions pathologiques que Louis lui a adressées en 1809 et 1810, il sait ce qu'il doit penser des certificats de pureté que Capellini prodigue à son client, mais la connaissance des causes ne lui fournit pas le remède. Certes, il est intéressé plus qu'homme

au monde à atténuer les souffrances du patient et surtout à arrêter les progrès de la paralysie, mais où trouver un spécifique qui n'ait pas été employé, comment imaginer un traitement qui n'ait pas été appliqué? Il se borne donc à résumer les moyens curatifs qu'il préfère entre ceux qui ont été proposés, « ce rapprochement, dit-il, ne pouvant que faire plaisir à l'auguste malade à qui toute mon ambition serait d'être utile. » De conclusion, point. Louis est atteint d'une maladie qui a affecté l'organisme entier; pour le moment, elle est stationnaire, elle ne présente d'ailleurs aucun danger immédiat. De temps à autre, comme en juin, le bruit court qu'il est mourant, c'est une nouvelle pour les gazettes, mais la moindre enquête suffit à rassurer la Famille. La vérité est qu'il peut vivre vieux, quoique infirme et toujours souffrant.

De même le moral. Il est atteint autant que le physique, mais il ne s'altérera guère plus et la série des délires ne s'accroîtra ni ne s'aggravera. Pour le moment le délire de l'instabilité, si caractérisé, semble atténué, se tient aux projets, ne passe plus aux réalisations. Louis se cramponne à Gratz : « Je ne veux, écrit-il, quitter Gratz qu'à mon corps défendant, je ne veux point aller ailleurs. » C'est que, sa mère et son oncle le contredisant et le prêchant pour rentrer en France, il doit manifester une prédilection pour l'Autriche. Mais, cela écrit, il pense d'autant plus à s'expatrier. Il demande à Lucien de lui faire parvenir le plus tôt possible le passeport promis sous le nom de *Louis van Hol*. « Si rien ne peut te décider à rentrer

en France, lui écrit-il, hâte-toi de sortir d'un pays ennemi du tien et de te rendre en Amérique. Surtout, ne perds pas un instant de me prévenir, dès que tu seras rendu, par le premier bâtiment qui viendra à Trieste. Tu peux être sûr que, si tu t'y trouves déjà et que j'aie la certitude de pouvoir te rejoindre, je le ferai bientôt. Tu connaîtras l'Amérique mieux que moi ; choisis, je te prie, le climat le plus sain et le plus analogue à la France. Il faut pour cela des renseignements particuliers. Je crois que les degrés de latitude semblables ont des différences de climat très considérables. »

Si longues et si précises que soient ces instructions, elles portent tous les caractères du doute. C'est aux projets dont il parle le plus que Louis s'attache le moins et les actes qu'il accomplit sont d'ordinaire impulsifs. Nul étonnement donc de ce qu'il paraisse, sur le voyage outre-mer, céder aux représentations de sa mère et de Fesch. Il écrit à Madame le 25 octobre : « J'ai pris un autre parti ; j'attends, je me résigne et il arrivera ce qui plaira à Dieu. Quoique la longue et très longue lettre que mon oncle m'a écrite d'Aix m'ait contrarié, assurez-le bien que ce que je lui ai répondu est vrai. J'ai cru entendre Bossuet ou Fénelon. J'avoue que je ne le croyais pas de cette force-là ; s'il ne m'a pas convaincu, il a ébranlé ma résolution et m'a fait entendre une voix que j'aime et que j'espère n'être jamais assez malheureux pour cesser d'aimer, celle de la vérité. »

L'instabilité réduite aux projets, c'est presque une



guérison, mais il n'en est pas de même pour la persécution. Depuis près d'une année, Van Cappelen, par dévouement pur et, semble-t-il, un peu par pitié, lui tient compagnie. Plus heureux que Bloys et que Latour, va-t-il échapper au soupçon d'être l'homme de ses ennemis ? Il a dit à Louis et lui a répété à chaque occasion « qu'il était décidé à ne pas servir le gouvernement français ; qu'il croyait lui avoir donné une marque d'attachement en quittant son pays pour passer plusieurs mois avec lui ; qu'il était prêt, si cela pouvait lui être agréable, à répéter une pareille visite, mais qu'il était rappelé par des affaires de famille et personnelles, que d'ailleurs, il ne pouvait, pour mille raisons, se décider à s'expatrier définitivement et à lier pour l'avenir son sort à celui du roi ». Dès lors, le soupçon s'élève dans l'esprit de Louis. Il ne s'en cache pas, « dit à Van Capellen qu'il s'apercoit fort bien qu'il a été sa dupe ; que Capellen n'était venu le voir que pour l'espionner, et, que, malgré toutes ses protestations contraires, il était sûr que, à son retour en Hollande, il verrait dans les journaux sa nomination comme membre du Conseil d'État ou autre, et qu'il finirait par se moquer de son ancien roi. » Capellen indigné prend la peine de répondre par écrit à cette incartade : d'où une de ces correspondances de rupture dont on a déjà vu tant d'exemples. L'ancien ministre quitte Gratz, définitivement brouillé avec le roi.

Louis trouve alors quelques distractions dans un tour en Styrie où il éparpille, dans les sites qu'il a le

mieux admirés, de petits monuments avec des inscriptions attestant sa mélancolie. Puis il vient aux bains de Neuhaus où s'est rendue sa Jeannette de l'année précédente : l'amour est en baisse, bien qu'il produise encore des vers, mais Jeannette s'est dédoublée : il y a deux Jeannette

> Dont l'une a l'esprit séduisant
> Et l'autre des grâces parfaites...

D'autres silhouettes imprécises de femmes poétifiées passent dont le prénom n'apprend rien : Henriette H.., Sophie C..., Lili ; tout cela semble extérieur, c'est un médiocre exercice de versification ; mais d'indices sur la vie que mène Louis, on n'en a point de suivis depuis le départ de Capellen. Les lettres qu'il écrit, et que la poste intercepte le plus souvent, donnent seulement des nouvelles de santé ; l'on a la certitude qu'il se refuse à employer d'autres moyens plus sûrs ; mais, par ce qu'il écrit à ce sujet, l'on est fixé sur son état mental. Decazes a voulu faire passer ses lettres par quelqu'un de Gratz et Louis lui répond sévèrement le 7 novembre. « Je vous prie, quand vous m'écrirez, de vous servir des voies ordinaires. La personne à qui vous avez adressé vos lettres à Gratz, si elle est un bon correspondant pour vous, en est un très mauvais pour moi. Elle ne se fait pas scrupule de garder les lettres, de les ouvrir, de les communiquer à je ne sais qui, car je ne sais pour qui elle fait la police. Ce que je sais, c'est qu'elle en fait une, et sûrement ce n'est pas pour le gouvernement de ce pays qui n'a que faire



d'un tel homme. Évitez-moi le déplaisir que vos relations avec ce monsieur me procurent. Je ne veux avoir affaire à lui ni directement, ni indirectement. Je vous prie que ce soit la dernière fois. »

Donc Van Capellen sorti, tout de suite un autre persécuteur a fait son entrée et, bien qu'à distance, Decazes est tout prêt de passer persécuteur, lui aussi « Vous savez, mon cher Monsieur Decazes, lui écrit Louis, pourquoi j'ai cessé de vous écrire depuis plus d'un an. Je ne vous l'ai point caché. Il y a de certaines choses sur lesquelles je suis seul de mon avis, mais sur lesquelles je ne puis changer. Vous me faites de la peine, quand vous connaissez si bien ma façon de penser, de me parler encore d'autres personnes que de mon fils. Ne l'appelez pas autrement que comme cela ou Napoléon, si vous ne voulez pas me faire beaucoup de peine. Vous me feriez même bien plaisir de dire à ses gouvernantes d'avoir la même attention pour moi. Je leur en ai écrit plusieurs fois, mais elles se font un jeu d'y manquer. »

Donc les gouvernantes aussi : il est vrai que voilà longtemps qu'il les tolère impatiemment près de son fils. « Je vous prie, écrit-il à Madame, de parler à Madame sa mère pour qu'on le sorte enfin de la main des femmes. Je ne l'y vois pas sans peine ; voici près d'un an que je me fatigue inutilement de le dire. » Hortense lui a retiré tout moyen d'inspection et de contrôle sur la vie et les études de son fils. Elle n'a pas même consenti que chacun des enfants eût sa gouvernante propre et son service séparé ; elle n'a

point toléré que Napoléon reçût des leçons habituelles d'un autre que l'abbé Bertrand. C'est une séquestration que l'Empereur couvre du prétexte dynastique, qu'il autorise parce qu'il y voit l'appât qui ramènera Louis en France, mais qu'il condamne à part lui.

A cet enfant, Louis est tellement attaché que, non seulement il ne rompt pas comme on s'y attendrait avec les gouvernantes, mais même qu'il les gracieuse, quelque envie qu'il ait eue de les chasser. C'est que seules elles le tiennent au courant de son fils ; seule, d'Aix-la-Chapelle, M[me] de Mailly lui a donné des nouvelles de la scarlatine ; Hortense n'a point écrit, ni personne de la maison ; seules, elles peuvent procurer au ci-devant roi cette faveur que les lettres que lui écrit son fils soient spontanées et personnelles, non dictées par la mère, ou recopiées sur un modèle : voilà près d'une année que Louis sollicite en vain qu'on ne revoie pas ces lettres et il ne l'obtient qu'à la fin de 1812. « Votre lettre du 23 novembre, écrit-il à M[me] de Boucheporn le 6 décembre, m'a fait grand plaisir, Madame, en me donnant de bonnes nouvelles de la santé de mon fils et en m'annonçant que ses lettres seront à l'avenir l'expression de ses sentiments et uniquement de lui. Rien ne peut m'être plus agréable et me faire autant de plaisir; vous avez bien raison de le penser. Je vous recommande de lui continuer tous vos soins et d'être bien persuadée, ainsi que M[me] de de Mailly, de la gratitude que j'en conserve. »

Les lettres qu'il écrit à son fils et auxquelles la poste donne libre cours, montrent assez le désir qu'il éprouve



de se sentir en confiance avec lui ; ainsi lui écrit-il le 4 octobre : « Mon bon ami, j'ai reçu ta lettre du 18 septembre. Elle m'a fait grand plaisir. L'air de Saint-Leu te fera du bien et je compte recevoir souvent de bonnes nouvelles de toi. Fais-tu des progrès dans la langue latine ? Qui te l'enseigne ? Quel livre lis-tu ? Donne-moi beaucoup de détails : ceux que tu crois devoir me faire le plus de plaisir. Si tu savais lire une lettre latine, je t'en écrirais une. Dis-moi ce qui en est. Je voudrais bien savoir si tu te rappelles le temps que tu es resté avec moi à Saint-Leu. »

Plus encore le 11 octobre, à l'anniversaire de la naissance de son fils — cet anniversaire qu'il ne peut s'empêcher de rappeler à Pauline et à Madame, écrivant à celle-ci : « Je vous demande aussi de lui faire un petit cadeau, car c'est aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance ; » — donc, à son fils, il dit : « Mon cher enfant, je t'écris le jour anniversaire de ta naissance pour te dire que je suis content de toi, que je t'aime et que je remercie le bon Dieu de t'avoir conservé. Tu as maintenant huit ans. Je pense avec plaisir que, si tu étais avec moi, nous pourrions étudier et nous promener ensemble. J'ai été content de ta dernière lettre ; j'y ai remarqué un peu de faiblesse dans l'écriture, mais cela vient sans doute de ta convalescence. Demande à ces dames de ne m'écrire que ce que tu voudras m'écrire. Ne me dis rien de ce que les autres disent, mais ce que tu me dirais si tu étais près de moi. Où en es-tu du latin ? Que te fait-on apprendre ? Cela t'amuse-t-il ? Qu'est-ce qui te plaît mieux dans tes



occupations. Adieu, mon ami, écris-moi bientôt une belle lettre bien longue, bien peinte et tout entière dictée par toi. Je t'embrasse bien tendrement. »

Rien ne vaut l'expression même de l'amour paternel chez Louis pour expliquer et justifier une part de son caractère, sûrement affectueux et sensible ; on n'oserait dire tendre : l'homme se comprime trop pour s'épandre en tendresses. Il a, vis-à-vis des siens, des attentions ; il désire être instruit de ce qui les touche, ainsi écrira-t-il à Madame : « J'aurais bien désiré recevoir de vous une lettre confidentielle sur la situation de Joseph et celle de Lucien, mais puisque vous ne m'écrivez que ce que les gazettes disent, il faut que cela soit impossible » ; mais, même à Pauline à laquelle il réserve le meilleur de son cœur, il parle en frère aîné, sur un ton qui est grave, lourd, pédant, où paraissent toutes ses habituelles préoccupations de santé, où l'on sent, justement par là, l'espèce de confiance qu'il est capable d'éprouver — mais qui n'est point *tendre*. Pauline lui a écrit pour la Saint-Louis, il la remercie de sa lettre. « C'est la première, lui écrit-il, qui me donne quelques détails de ta santé. Fais-moi le plaisir de m'en faire écrire un long rapport par ton médecin. Ne crois pas, ma chère sœur, que je veuille faire parade de mes connaissances en médecine que je n'ai pas ; je veux seulement chercher si une longue et triste expérience ne pourrait pas t'être utile. Je suis bien convaincu qu'il faut s'en rapporter à son médecin quand il le mérite, mais, dans les maladies chroniques, il faut se sur-

veiller soi-même et étudier l'effet des différents remèdes pour en informer les gens de l'art... C'est aujourd'hui, ajoute-t-il, l'anniversaire de la naissance de mon fils, je lui écris une longue lettre ; dans peu de jours ce sera la tienne. Pauvre sœur! voilà ta trente-deuxième année qui s'achève. Te voilà vieille. C'est très pressant de te guérir et de te bien porter, si tu ne veux pas souffrir toute la vie. Comment va ta main? Montes-tu à cheval? Pourquoi négliger cet exercice ! » Cette dernière ligne eût paru falote à Pauline qui supportait à peine la chaise à porteurs et lui eût montré comme Louis était mal instruit de ce qui la regardait, si la lettre lui était parvenue. Mais il en fut de celle-ci comme de la plupart de celles qu'il écrivait; elle resta au cabinet noir.

Dans cette solitude, Louis, malgré l'échec de *Marie* garde une consolation, ce sont ses travaux littéraires. « Je vous dirai, écrit-il à Decazes, que j'ai traduit une douzaine d'Odes d'Horace et que j'en suis content. J'ai de plus fait cinq odes originales. Peut-être je les ferai imprimer et, comme il n'y a ni allusion, ni rien d'équivoque, je pourrai les laisser publier et voir ce qu'en dira l'Institut, Geoffroy et vous. » Il les fit en effet imprimer à Vienne tout à la fin de 1812, avec le millésime 1813[1]. Il en expédia des exemplaires à Paris

[1] La brochure de format in 4° fut tirée sans doute à un nombre d'exemplaires singulièrement restreint, car on n'en connaît aucun dans les bibliothèques publiques ou privées de Paris et de Vienne et le seul qui ait été signalé se trouve à la bibliothèque de l'Université de Gratz qui le reçut sans doute de l'auteur. Cette brochure contient vraisemblement des pièces qui n'ont pas été réimprimées dans les éditions successives de 1819, de 1827 et de

pour le 1er janvier; mais l'Institut n'eut garde d'en parler et Geoffroy se tut. Ce silence s'explique. Pourtant, n'eût-il pas mieux valu pour l'honneur de Louis qu'il continuât à faire de mauvais vers?

Lucien, l'autre littérateur de la Famille, continue à vivre d'espérances et de projets. Il y a le départ pour l'Amérique, l'argent que Boyer doit rapporter de Naples, une espèce de négociation avec le Gouvernement anglais, une demande que, semble-t-il, il a faite à l'Empereur de l'échanger contre quelques lords et voyageurs anglais retenus en France à la suite de la rupture du traité d'Amiens; il y a surtout l'immortalité qu'il attend de ses poèmes. C'est là l'occupation majeure, car les bruits du dehors ne s'entendent guère à Thorngrove. « Depuis notre arrivée ici, écrit Chatillon[1], nous n'avons pu recevoir aucune nouvelle de

1831 car, dans celles-ci, on ne trouve la traduction que de trois odes d'Horace et, par contre, les odes originales, datées de Gratz 1811 et 1812 sont bien plus nombreuses que Louis ne semble l'indiquer.

[1] On a confondu généralement Charles de Chatillon avec un Godet, comte de Chatillon, qui, après avoir émigré et pris part à l'expédition de Quiberon, était devenu chef de la division de la haute Bretagne et du bas Anjou : Charles n'a rien à faire avec lui et l'explication est nécessaire : Adrien-Charles de Chatillon, né à Doullens en 1777, débuta en 1789 dans le régiment des Cuirassiers du Roi. Il émigra, resta peu à Tournai, rentra, « pensant qu'il pouvait être plus utile au roi en retournant à Paris », fut blessé le 10 août d'un coup de mitraille au bras gauche en chargeant avec les Gardes suisses, échappa aux proscriptions en entrant comme élève, d'abord chez Régnault, puis chez David. Sa mère ayant été ruinée par les banqueroutes des Fermiers généraux et de la Caisse d'escompte, il « tira parti de ses faibles talents ». Aux Salons de 1795, 1796, 1799, 1800, 1801, il exposa des miniatures, des gouaches, des camées imitant l'antique et Lucien, alors ministre de l'Intérieur, qui entendit parler de lui, le chargea de faire exécuter divers ouvrages par les meilleurs artistes de la capitale et de commencer la formation de sa galerie



France et M. Lucien sait seulement par les bruits publics que Madame Mère est en bonne santé. » Quant à la société de Worcester, s'il est vrai que d'abord elle a paru fort rechercher Mme Lucien, elle n'a point tardé à se refroidir. D'abord, les prisonniers, au dire de Chatillon, sont gardés avec la plus grande sévérité et ne peuvent dépasser un rayon de dix mille de circonférence ; puis « le Gouvernement anglais a expressément défendu aux nobles et au clergé anglican de leur rendre aucune visite ; cela est poli comme un Anglais, écrit Chatillon, mais nous sommes loin de regretter cette froideur, la plupart de ces messieurs et même le plus grand nombre étant fort ignorant et fort maussade. »

Par bonheur, on est poète : « Nous nous occupons beaucoup dans notre jolie Thébaïde, écrit Chatillon. Les Lettres et les Arts font notre douce consolation. M. Lucien va mettre fin à son second poème et, comme

de tableaux. Il l'emmena en Italie, où Chatillon organisa le palais de Rome, embellit la villa de Tusculum, dirigea les fouilles, surveilla les gravures de la galerie et en décrivit les tableaux. En Angleterre, il composa, pour les poèmes de Lucien, des illustrations dont plusieurs furent gravées et, à l'exemple de son patron, se livra à la poésie. En 1814, il vint à Paris surveiller l'impression de *Charlemagne* et en 1815, pendant les Cent jours, il organisa le Palais royal pour Lucien. Retourné en Italie avec Lucien, il fut enlevé par les brigands à Tusculum et, en 1822, il fut congédié par le prince de Canino « dont le goût pour les arts avait cessé ». Établi à Rome, il y professa durant cinq ans la peinture, vint à Londres en 1827 « pour décorer de peintures l'un des plus beaux châteaux de l'Angleterre », revint en 1839 à Paris et publia, en 1841, sous le titre : *Quinze ans d'exil dans les États Romains pendant la proscription de Lucien Bonaparte* deux volumes ornés de lithographies fort médiocres et consacrés uniquement aux brigands de Tusculum. Les miniatures et les dessins que j'ai vus de Chatillon ne valent que par la curiosité. J'ignore la date et le lieu de sa mort.



Homère, il aura fait son *Iliade* et son *Odyssée.* Ma gloire sera attachée à la sienne : trente compositions orneront le poème de *Charlemagne* et douze celui de *la Cirnéide ou la Corse héroïque*, placé à l'époque qui a suivi immédiatement Charlemagne et qui tient même encore au règne de cet empereur. Avec les conseils d'un si grand maître, j'ai fait des progrès dans la poésie et, à mon poème sur l'Italie, je joindrai un petit poème en un chant pris d'un sujet grec et quelques odes. Un temps viendra où notre retraite nous sera utile et, sans elle, nous serions loin de pouvoir sentir les beautés des ouvrages littéraires comme nous avons appris à les sentir dans la méditation de la retraite. »

Ainsi, trois poètes aux prises, chacun avec sa muse : Lucien, Chatillon et Alexandrine, car celle-ci, en secret, besoigne aussi et chante *Batilde reine des Francs.*

Mais Homère, c'est Lucien ; sans doute, n'est-il pas aveugle, mais si myope ! C'est de son aveu que son familier le compare ainsi ; car lui-même a déjà écrit, lorsqu'il pensait partir aux États-Unis, « qu'il y imprimerait une Iliade : l'épopée de *Charlemagne,* une Odyssée : la *Corse délivrée des Maures* qui lui assureraient un rang dans la littérature ; » il écrira, dans la préface de la *Cirnéide* : « La Corse, délivrée des Sarrazins trente ans après la destruction des Lombards m'a paru offrir un sujet propre à une seconde épopée où, à l'*exemple d'Homère dans l'Odyssée*, on pourrait ramener les souvenirs du premier poème et où l'on peindrait plus particulièrement les mœurs domestiques et insulaires. »

Pour publier la nouvelle Odyssée, il faut que l'Iliade ait paru. Lucien, convaincu que ce sera là un événement européen, ne néglige rien pour assurer à son poème une immense publicité. Déjà, par l'éditeur Miller de Londres, il a engagé des pourparlers avec Treuttel et Wurtz qui détiennent alors à Paris le monopole de la librairie internationale et qui, sur des licences, commercent avec l'Angleterre. James Heath, l'illustre graveur, met sur cuivre les compositions de Chatillon ; Butler et Hogson travaillent chacun à une traduction anglaise : un jury composé des meilleurs poètes anglais doit décider quelle sera préférée et John Maunde, curé de Kenilworth, en a entrepris une troisième version lorsqu'il meurt l'année suivante. L'attente est si vive en Angleterre que lord Byron écrit à Moore : « Je vous en prie, ne lâchez pas pied ou ce damné Lucien Bonaparte nous battra tous. J'ai lu une grande partie de son poème manuscrit. Réellement, il surpasse tout ce qui est au-dessous du Tasse. » Il y a de quoi tourner une tête moins entichée de vanité que celle de Lucien.

Pourtant la gloire qu'il escompte ne lui suffit pas, s'il l'acquiert en Angleterre. Il commence à s'y déplaire extrêmement et multiplie les tentatives pour expédier en France des agents, soit pour porter des messages, soit pour rapporter des nouvelles. Sans doute a-t-il trouvé des auxiliaires puissants, car c'est par le parlementaire *The Hank* qu'est amené à Morlaix, « Francesco Lunardi, maître d'hôtel de M. Lucien, frère de Sa Majesté ». Cela montre des intelligences

d'un certain ordre. C'est Lucien lui-même qui dit avoir fait solliciter l'Empereur pour son échange. Par qui? N'y a-t-il pas lieu de penser que c'est par un personnage énigmatique dont les allées et venues en Angleterre demanderaient à être éclaircies et qui se nommait Panon-Desbassyns.

C'était un créole de l'île Bourbon, dont la sœur avait épousé M. de Villèle, plus tard ministre de Louis XVIII et de Charles X. Dès l'an X, il avait été chargé d'une mission qui « consistait, a écrit plus tard l'Empereur, à s'employer auprès des tribunaux de l'Amirauté anglaise et à procurer le relâchement d'une douzaine de bâtiments à Hambourg qu'il a fallu restituer et sur lesquels il a eu une part de plusieurs centaines de mille francs ». Le 10 germinal an X, on voit en effet Mme Desbassyns demander au Premier Consul une avance sur ce qui est dû à son mari, pour acquitter les dettes qu'il a contractées pendant sa mission; renvoi immédiat de la pétition au ministre des Finances pour rendre compte de ce qui reste dû, et, le 12 prairial, ordre de payer à Mme Desbassyns 222 661 francs en rescriptions bataves. On ne sait rien de plus sur ce premier incident.

En 1811, le 8 février, expédition à Desbassyns d'un passeport impérial, signé de la main même de l'Empereur, à destination de l'Angleterre, sur cette justification : « Il a des propriétés à l'île Bonaparte (ci-devant Bourbon) et se rend en Angleterre pour négocier des valeurs. » En réalité, Desbassyns semble devoir se mettre en rapport avec lord Holland, Irving,

et les chefs de l'opposition dans les deux Chambres. Est-ce à son intervention qu'est due la présentation, par lord Holland, le 18 décembre, d'une motion sur l'échange des prisonniers français et anglais? En tout cas, cette question, peut-être secondaire, est une de celles qu'il est chargé de traiter. Il rentre en France à la fin de décembre, et le 22 février 1812, repart, avec un nouveau passeport impérial, commun à son épouse, son neveu âgé de onze ans, un instituteur et une négresse femme de chambre. Motif : « Retrouver à l'île Bonaparte une existence dont il est privé en France, ne pouvant plus y toucher ses revenus. » Le 19 août, il écrit au duc de Bassano, alors à Wilna, et lui propose ses services pour l'échange des prisonniers. Il dit avoir eu plusieurs conférences avec lord Melville, premier lord de l'Amirauté, et assure qu'il jouit en Angleterre d'une influence certaine. Le 21 septembre, Napoléon retourne la lettre à Bassano avec cette apostille : « De quoi se mêle cet intrigant? » Puis, soit qu'il se soit rappelé le passeport qu'il a signé lui-même, soit qu'il ait reçu de Maret de nouveaux détails, il se ravise : « Il lui paraît extraordinaire que cette personne ait pu prendre cela sur elle. Il ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est écrit avec esprit et facilité, mais il ne connaît pas assez l'homme pour ajouter foi à ce qu'il dit, car enfin, avec l'esprit qu'il paraît avoir, il pourrait avoir imaginé tout cela pour se faire accréditer. » Pourtant, le souvenir lui revient qu'il l'a employé utilement il y a dix ou douze ans; il ne veut pas lui donner des pou-

voirs pour l'échange, mais il ne s'oppose pas à ce que Bassano l'emploie comme agent secret pour traiter « toutes sortes de questions ». « La manière la plus simple pour m'acquitter envers lui, dit-il, est de le payer. » Bassano fera donc venir Desbassyns à Wilna, il causera à fond avec lui, et le renverra par la Suède, le Danemarck ou de tout autre manière en Angleterre.

Or, Desbassyns est venu à Thorngrove au milieu de ses diverses pérégrinations en Angleterre où il est comme chez lui. « Ce Monsieur qui, à Paris, n'avait été pour nous, écrit Alexandrine, qu'une simple connaissance, vint nous trouver un jour et nous fit de grandes offres de service... Il se présenta à nous sous l'aspect le plus fait pour inspirer la confiance, c'est-à-dire dans une position malheureuse, non sous le rapport de la fortune, car, nous disait-il, il avait pu s'assurer les moyens de vivre pendant tout le temps que durerait sa persécution... Il montrait une profonde admiration pour Lucien et le ressentiment personnel dominait en tout ce qu'il nous disait de la cour des Tuileries. » Il prétendait n'avoir qu'un but, mettre ses affaires en ordre et partir avec Lucien pour l'Amérique. Il savait toutes les nouvelles, était au grand bien avec les princesses, recevait les confidences intimes d'Hortense. Bref, il inspira aux Lucien « une confiance très affectueuse », il devint l'hôte assidu de Thorngrove, où « sa conversation attrayante et pleine de franchise », les anecdotes qu'il contait fort bien et les scandales de la Cour qu'il se plaisait



à dévoiler, étaient fort appréciés. A son départ, on lui remit « une certaine quantité de lettres qui n'arrivèrent jamais à leur adresse, par une bonne raison, c'est que cet ennemi persécuté de l'Empereur les lui alla remettre en mains propres en Pologne. »

Cela ne serait rien encore aux yeux d'Alexandrine, mais elle l'accuse d'avoir abusé « d'une marque de confiance » qu'elle lui aurait donnée et elle se promettait de révéler cette trahison sous le titre « Anecdote vraie quoique incroyable ». Elle ne l'a point écrite, mais voici ce qu'on peut démêler. Alexandrine avait composé un poème : *Batilde, reine des Francs* et avait confié ce secret à Desbassyns, qui se serait empressé de le rapporter à l'Empereur. Sur quoi, celui-ci, pour ravir à Mme Lucien l'immortalité qu'elle se promettait justement, aurait immédiatement fait commander à Mme Simons-Candeille un roman historique portant le même titre, dont il aurait payé largement le texte et qu'il aurait fait illustrer de compositions par Girodet. Cette histoire semble improbable : pourtant, en dehors de ce qu'a pu verser à Mme Simons-Candeille le ministère de la Police, il est positif que, dès le 4 mars 1813, le ministère de l'Intérieur a souscrit à soixante exemplaires d'un ouvrage qui ne devait paraître qu'en 1814. De plus, au dire d'un biographe, une centaine d'exemplaires, vendus en Angleterre, valurent cent guinées à l'auteur. Tant d'empressement et de curiosité pour un méchant roman ! Si le livre ne fut pas commandé, il fut au moins encouragé, et la Police a au moins prêté les

mains à cette spéculation en révélant à Mme Candeille le secret de Mme Lucien.

Quoi qu'il en soit de ces griefs, Alexandrine ne les avait pas encore formés quand, en février 1813, muni de lettres de Savary qui mettaient à sa discrétion toute la police de la côte, et de pouvoirs en règle délivrés par Bassano sur l'ordre de l'Empereur, Desbassyns repassa une fois de plus le canal. Jamais précautions n'avaient été mieux prises pour les envois de courriers, les expéditions de navires, la correspondance des signaux, mais, si bien que le secret eût été gardé, le *Times* du 22 février annonça l'arrivée de Desbassyns, ses entrevues avec les ministres, ses trois visites à lord Castlereagh, s'indigna contre les ruses de négociations que Bonaparte tentait en sous-main. L'affaire avorta donc, mais on a peine à croire que, durant ses trois missions, M. Panon-Desbassyns n'ait point rendu — sinon à l'Empereur, au moins au comte de Lille — des services signalés, car, en 1815, Louis XVIII le nomma baron de Richemont et commissaire général ordonnateur à l'île Bourbon en attendant qu'il le fît membre du Conseil d'amirauté, conseiller d'Etat et comte.

Lucien ne fut vraisemblablement pas mêlé aux affaires que Desbassyns était venu traiter à Londres et, s'il se recommanda à lui, ce ne fut que pour être échangé; mais, à la même époque exactement où Desbassyns travaillait pour l'Empereur, Lucien se rendait, près du ministère anglais, l'interprète d'un autre souverain napoléonien qu'il n'eût point engagé si avant, s'il n'avait été certain de son assentissement.

Le 6 août, il écrit à lord Castlereagh, pour offrir, dans le cas d'une paix conclue entre la France et l'Angleterre, de proposer à Joseph un traité secret, assurant la complète indépendance de l'Espagne par rapport à la France. Voici quelles seraient les bases du traité : Joseph s'engagerait à faire cause commune avec l'Angleterre dans le cas où la France tenterait d'empiéter sur l'Espagne ; Napoléon et ses descendants seraient exclus du trône d'Espagne ; l'indépendance du Portugal serait reconnue ; un traité de commerce serait conclu entre l'Espagne et l'Angleterre. Lucien ajoute qu'il est convaincu que Joseph serait ravi d'être délivré de la contrainte dans laquelle le tient Napoléon et il offre, pour suivre cette négociation, M. de Chatillon qu'il considère, dit-il, comme un membre de sa famille.

On est obligé de penser que Lucien n'a pas pris sur lui de présenter ces propositions, qu'il ne les a point subordonnées expressément à la conclusion de la paix entre l'Empire et l'Angleterre ; que, en offrant, de la part de l'Espagne, un traité postérieur d'alliance et de commerce, il se montre singulièrement disposé à le recevoir antérieurement et que, au tel cas, c'est d'une défection qu'il se rend le négociateur. Vainement chercherait-on à rattacher cette communication du 17 août aux ouvertures faites par l'Empereur même au Cabinet britannique le 17 avril. Elles ont été péremptoirement rejetées le 23 et les termes de ce refus ont été prohibitifs en ce qui touche Joseph. Si donc Joseph, qui ne peut ignorer que son maintien a été formellement

refusé par les Anglais, fait, en dehors de l'Empereur, ouvrir par Lucien une négociation nouvelle, c'est qu'il est disposé à des concessions qui feraient passer l'Angleterre sur sa personne. Ce n'est pas un propos en l'air, car Lucien insiste par deux nouvelles lettres; et le Gouvernement anglais voit au moins un avantage à entretenir les espérances de Lucien — et sans doute de son correspondant — puisqu'il attend, pour rompre les négociations, jusqu'au 2 novembre, époque où il est assuré de l'issue de la campagne en Espagne.

Si, en politique extérieure, Lucien adopte des solutions pratiques et telles que Bernadotte les eût suggérées, en matière de politique intérieure, il est à l'égard de la France dans l'état d'esprit d'un émigré qui, l'ayant quittée en 1803, ignore tout ce qui s'est passé depuis son départ, qui ne se rend aucun compte que l'Empire a évolué durant son absence, et qui, quelles que soient les apparentes contradictions entre ses appréciations successives des mêmes faits, n'hésite pas à en rapporter constamment les conséquences à ses anciennes combinaisons. On en peut juger d'après les confidences qu'il juge à propos de faire au colonel Leighton sur l'état de l'Empire et d'après ses appréciations sur l'attentat Malet. Pourtant il a connu Malet, il l'a reçu à Rome et, « dans les courtes mais assez fréquentes relations qu'ils a eues avec lui », il n'a point discerné s'il a eu affaire à un agent provocateur de l'école de Fouché ou à un conspirateur en germe. A présent, « il dit d'abord que les trois généraux qui ont pris part à la conspiration ont été les instruments

d'une fraction infiniment minime du gouvernement français et qu'il ne conçoit pas bien quel a été leur but. Puis, il dit qu'un grand nombre de personnes, dont la fortune était liée à celle du gouvernement, ont tenu, pendant les campagnes où l'on a éprouvé des inquiétudes sur le sort de son frère, des réunions secrètes pour, en cas d'accident arrivé à Napoléon, assurer sa succession à une personne qui ne fût pas leur ennemie. Il laisse entendre qu'un certain nombre d'entre elles ont pensé à lui et qu'on lui a fait parvenir en Italie, où il vivait très retiré, l'expression de leurs sentiments, ce qui lui a créé une situation très embarrassante et très dangereuse, mais que, maintenant que la succession est entièrement assurée, il ne comprend pas quel espoir de succès pouvaient avoir des conspirateurs, à moins qu'ils ne pussent compter sur la coopération de l'armée commandée en personne par son frère. »

Quelques jours plus tard, il dit au colonel Leighton que « le changement qu'on a prétendu établir dans l'ordre de succession a dû être combiné avec quelques-uns des membres influents du Sénat qui avaient voté la mort de Louis XVI et qui craignaient la vengeance d'une régence imposée par le parti autrichien ». Enfin, il s'arrête à cette opinion que les conspirateurs auraient appris, par des avis particuliers, que l'Empereur était dangereusement malade ; qu'ils auraient voulu faire un régent, peut-être même un successeur, pris dans la famille Bonaparte à l'exclusion de l'influence autrichienne. Il est confirmé dans cette idée par le fait que

Joseph a retiré complètement son armée des extrémités de l'Espagne. En cas de mort de l'Empereur, il y aurait un fort parti pour la régence d'un Bonaparte et Joseph pourrait compter sur l'appui de toute la partie de l'armée qui n'est pas en Espagne. La France, dit-il, est lasse de la guerre; Joseph n'est pas un homme rêvant des conquêtes; par suite, une paix équitable serait possible[1]. Comme conclusion, il charge le colonel Leighton « d'aviser ses commettants que, s'ils sont disposés à traiter, il sera en mesure d'indiquer une personne avec laquelle on pourra très discrètement entamer les négociations ».

Ainsi, après l'Espagne, la France. Il est au bout de sa patience : sa fortune est plus que compromise, et le banquier Torlonia menace de vendre la terre de Canino qui lui a été engagée; ses espérances d'être échangé se sont évanouies aussi bien que son rêve d'Amérique; il n'a plus à compter sur la fortune de Louis dont il avait cru remonter la sienne. De tout cela l'Empereur est responsable : il l'écrit avec une extrême violence à Madame à la fin de novembre. Vers la même époque, il rédige d'indignation le chapitre de ses mémoires, cette relation prétendue de l'*Entrevue de Mantoue*, seul morceau vraiment éloquent qui soit sorti de sa plume, où la haine déborde, où une sorte de causticité vengeresse s'attache à tous les détails par quoi il

[1] Lucien est l'homme qui sait tout ; il écrira dans ses notes : « Je verrai par la suite s'il me conviendra de dire ce que j'ai su longtemps après la mort de Malet de sa fameuse et très extraordinaire conspiration; ce que tant de monde ne sait pas et qui ne sera peut-être jamais connu »; mais il ne paraît pas avoir donné suite à ce projet.

peut ridiculiser, flétrir, bafouer le frère persécuteur, d'où à la fin s'élève cette péroraison prophétique : « Vous, mes enfants, imitez mon exemple ; ne rendez pas malédiction pour malédiction à votre oncle Napoléon ; non, il ne faut pas le maudire, car je vois s'accumuler sur sa tête les nuages du courroux céleste d'où partira la foudre qui ne peut manquer de le frapper, s'il persévère dans ses iniquités. Qui sait d'ailleurs si notre persécuteur, aujourd'hui à l'apogée de sa puissance, quand vous serez en état de lire ceci, ne sera pas plus à plaindre et moins plaint, et moins révéré que nous, dans cette île dont le doux et puissant génie de la liberté éclaircit le brumeux horizon ! »...

L'Empereur à son départ avait des inquiétudes sur l'Italie ; craignant les descentes anglaises, il avait multiplié les précautions et pris ses mesures. L'ennemi ne se montra nulle part, ni à l'île d'Elbe, ni à Rome, ni à Ancône, ni à Venise , ni à Naples, ni à Gênes : sur tous ces points, cette éventualité était prévue et, en ce qui la touchait, Élisa n'avait pas manqué de déployer son activité pour exécuter les instructions fraternelles. La situation intérieure lui eût fourni des occasions plus propices de montrer ses talents si les problèmes qui se posaient n'eussent été insolubles. Le blocus continental que, sur les côtes de Toscane, les douaniers français exécutaient avec une vigilance inflexible, souvent en faisant le coup de feu contre les contrebandiers anglais, avait ruiné Livourne où le commerce était complètement arrêté : il n'y avait

point à composer avec des hommes dont les chefs, recrutés dans le haute bourgeoisie — tels Boucher de Perthes et Du Bois-Aimé — portaient à l'accomplissement du devoir professionnel un attachement héréditaire que doublait chez eux l'honneur des armes.

Dans la Haute-Italie, comme en France, la récolte de 1811 avait été mauvaise et, quelque soin que se donnât Élisa pour amener des subsistances, les ressources que le lieutenant du Gouvernement à Rome demandait au royaume de Naples, manquaient dans le Grand duché où la famine éprouvait cruellement les populations. Pourtant, malgré ces souffrances, malgré l'acuité de la querelle entre l'Archevêque de Florence et son chapitre, malgré les déportations en Corse de prêtres rebelles, la tranquillité n'avait pas été extérieurement troublée et l'on n'avait même pas vu paraître, comme en 1805 et en 1809, des indices d'entente en vue d'une révolte prochaine. Élisa se reposait sur son renom de justicière et sur la fermeté de son administration. Elle trouvait le moment favorable pour protéger les Arts et elle se faisait représenter, par Benvenuti, entourée des artistes de son temps empressés à reproduire ses traits, des poètes chantant sa gloire, des dames de sa cour et des officiers de sa maison contemplant l'égale et la remplaçante des Médicis. On y voyait le prince Camille révérant le buste de son épouse — et aussi Cenami, astre quelque peu pâlissant, et le jeune Lucchesini, astre levant. Toutefois, si elle protégeait les Arts, la grande-duchesse n'y employait pas ses économies. Elle préférait les

placer sur la terre de Campignano qu'elle achetait 220.000 francs de la famille Manzi et qu'elle mettait en valeur. C'étaient là, pour elle, les fruits de la campagne de Russie.

Caroline portait modestement son triomphe : le 9 mai, après que l'Empereur fut parti pour Dresde, elle a, avec Murat, quitté Saint-Cloud et elle est venue, à midi, s'établir avec lui au pavillon de Flore. Le 12, Murat, avant de partir pour Cassel, lui a remis le décret royal par lequel il lui conférait la régence et confiait le commandement général des troupes au maréchal Pérignon. Les nominations du général Tugny au ministère de la Guerre et du duc de Campo-Chiaro au ministère de la Police ont été approuvées par l'Empereur qui en a autorisé l'annonce dans le *Moniteur* du 4. La situation a donc été réglée presque au mieux de ce que pouvait désirer Caroline. L'Empereur, avant de quitter Paris, lui a rendu, de la division napolitaine en marche sur la Grande Armée, un régiment de cavalerie et un d'infanterie « afin de moins affaiblir les forces de l'intérieur ». Le général Grenier, renforcé de deux batteries d'artillerie, devra garder ses troupes réunies, pour les porter au besoin sur Rome, Venise ou Ancône, si ces points sont menacés ; de même que, si la descente anglaise s'opère sur les côtes napolitaines, il sera rejoint au besoin par les troupes d'Elisa, de Miollis, de Borghèse ou de Vignolle. Pérignon devra remonter la cavalerie, organiser les batteries d'artillerie, recruter l'infanterie dont les cadres

arrivent d'Espagne, de façon qu'il y ait dans le royaume, compris le corps de Grenier, 50.000 hommes et 4.000 chevaux et soixante à soixante-dix pièces de canon.

Ces précautions, si justifiées étant donnée l'activité habituelle des Anglais et, en dépit des chiffres posés par l'Empereur, le dénûment réel du royaume de Naples, doivent demeurer inutiles. Le représentant de l'Angleterre en Sicile, lord Bentinck, peu pressé d'éprouver ses talents militaires en Italie, a été requis pour une fâcheuse expédition en Aragon où il ne s'illustra point et, au retour, il a, à la fois, engagé la lutte contre le roi Ferdinand qu'il contraint à une quasi-abdication, contre la reine Marie-Caroline qu'il va déporter, contre les barons dont il a aboli les privilèges, contre le clergé qu'il prétend réformer et contre le peuple tout entier qu'il a résolu d'appeler à jouir d'une liberté britannique en attendant qu'il lui inflige la souveraineté anglaise. Toute la Sicile frémit dans l'attente d'un signal de révolte. Nul joug aussi insupportable que celui des Anglais et lord Bentinck, à la morgue nationale, joint un grain, déjà levé, de folie. Il a assez à faire avec ses protégés, et se contente de jeter sur les côtes quelques brigands dont on est quitte en les pendant.

Caroline, partie des Tuileries le 15 mai, à neuf heures du soir, s'arrête deux jours à Lyon, un jour à Turin, un à Florence, est à Rome le 1er juin, retrouve à Averse ses enfants venus à sa rencontre et fait son entrée à Naples le 2 à huit heures du soir « au milieu d'une foule immense et des acclamations universelles ».



La situation où elle se trouve aurait des avantages si elle avait les mains libres, si Murat, en lui donnant la régence, « ne s'était pas réservé la décision sur toutes les questions de gouvernement ». Sans doute, le parti qui s'était formé autour d'elle est réduit presque à rien ; mais, avec son chef, Maghella, le parti qu'on nomme italique a perdu la plus grande part de son activité. Caroline n'a point obtenu qu'on lui rendît Daure sur qui elle eût compté davantage, mais que Murat, sachant ce qu'il sait, n'eût pu si tôt rendre à sa femme ; seulement, elle a reçu des mains de Daure « et amené avec elle de Paris, comme secrétaire, un honnête homme nommé Guibout » ; à Rome, elle a, en la personne de Norvins, un ami de vieille date qui l'instruira directement, s'il se produit un événement important ; car elle sait qu'à Naples elle sera épiée et que le directeur des postes n'est rien moins que sûr. Aussi, pour assurer le secret de sa correspondance, Norvins « mettra sous une seule enveloppe à son adresse, et scellé des armes de France, toutes les lettres et dépêches quelconques qui pourront lui être envoyées, fussent-elles du général Miollis ou de lui, Norvins ».

Dans ces conditions, Caroline se met à l'œuvre. On l'a vue jusque-là coquette, adroite, intrigante, faisant jouer de petits ressorts pour de médiocres résultats, employant, pour hisser d'échelon en échelon la fortune de son mari, à laquelle la sienne est liée, toute la gamme des fantaisies amoureuses, tantôt prêtant à son frère ses bons offices pour la recherche de maîtresses ou

la garde de bâtards, tantôt se livrant elle-même, moins par tempérament que par calcul, à celui-ci ou à celui-là qui pourra la servir. Elle ne se ménage point et, du plaisir qu'elle donne, et même qu'elle reçoit, elle ne garde point rancune si la combinaison qui l'a décidée à se rendre sensible, échoue ou retarde. Elle se sera du moins fait des amis, préparé des complices et ménagé des protecteurs. Tout cela a été la petite pièce où elle s'est essayée, n'ayant pu conquérir encore, ni de son frère, ni de son mari, le rôle qu'elle prétendait jouer et pour lequel elle se sentait née. La voici à présent sur un théâtre où le premier emploi lui a été distribué, où toute la responsabilité du succès repose sur elle, où pourtant elle doit évoluer, au milieu des trappes et des machines, dans une atmosphère hostile et devant un public adverse. Les caisses du Trésor sont vides; les contributions ne rentrent pas ; le Corps d'observation absorbe les ressources ; le contingent qui se rend à la Grande Armée demande sa solde ; les nouvelles levées ne sont pas payées et, jusqu'à l'arrivée des cadres d'Espagne, on ne peut les organiser. Caroline voit tout et pare à tout. « Elle fait du gouvernement, dit Norvins, un noble apprentissage ; elle porte dans les affaires un dévouement éclairé et la volonté de ne jamais séparer les intérêts du royaume de ceux de l'Empire. » En même temps, elle sauvegarde son indépendance, même, d'un ton courtois, et avec une adresse qui permet les ententes, elle s'établit en sa royauté. Elle n'a besoin ni de déclarations d'amour, ni de cris de déses-

poir, ni de palinodies déshonorantes ; elle va aux faits nettement, posément, expose son droit, tire des arguments, fournit des conclusions. Elle se fait la femme de la chose, ne se perd point en dissertations, n'éprouve pas de scrupules, écrit du style de son frère quand il parle affaires ; elle ne sent plus la maladie, n'a plus besoin d'amants, travaille. « L'application qu'elle porte aux affaires du royaume semble ajouter à ses forces : c'est une disposition de famille », écrit Norvins, et cette phrase qui semble d'un courtisan est la vérité même.

Il faut donner des exemples de la façon dont elle pense et s'exprime. A Bassano, au sujet de plaintes portées par le consul général de France sur des perquisitions faites par les autorités napolitaines dans des barques prétendues illyriennes — donc françaises — suspectes de porter de la contrebande, elle écrit : « Les côtes du royaume de Naples sont peut-être celles de toute l'Europe d'où la contrebande a été jusqu'ici repoussée avec le plus d'efficacité. L'excessive cherté des denrées coloniales en est la preuve irrécusable. Un tel résultat n'a pu être obtenu qu'au moyen d'une vigilance très rigoureuse. Si cette vigilance ne peut pas s'exercer sur les navires qui viennent sous pavillon français, si les agents de l'Empereur la contrarient par des réclamations et des accusations hasardées, elle deviendra tout à fait illusoire dans les ports de l'Adriatique où il n'existe guère que des bâtiments français et italiens. » Ailleurs, se plaignant des corsaires français qui « donnent le spectacle scandaleux

de bloquer complètement le port de Naples, se tiennent en station dans la rade, et, s'ils voient entrer un navire, vont à sa rencontre pour le capturer » — cette capture devant être jugée par le Conseil des Prises de France — elle écrit : « Le gouvernement aurait pu sans doute, par des actes d'autorité, réprimer de telles entreprises, mais, par égard pour le pavillon français et pour les réclamations peu fondées des agents impériaux, on a laissé porter à Paris les premières affaires de cette nature, ne pouvant douter que le Conseil des Prises ne condamne une telle violation du droit des gens et du respect dû à la souveraineté. Cependant, le commerce est effrayé des frais et des retards auxquels il est exposé et n'ose plus se livrer aux spéculations les plus licites. J'espère, monsieur le duc, que vous voudrez bien charger le ministre et le consul de France à Naples de faire cesser les attentats dont je me plains et leur prescrire de ne jamais considérer comme ayant le caractère d'une prise l'arrestation d'un bâtiment expédié pour un port du royaume et faisant évidemment route pour s'y rendre... Si ces attentats se renouvelaient, je croirais devoir faire retenir dans les ports les corsaires qui s'en rendraient coupables jusqu'à une décision formelle de Sa Majesté. »

Pardessus n'eût point mieux établi les principes du droit maritime international. On dira qu'avec Bassano, elle lia partie jadis, qu'il fut toujours de ses amis et qu'elle peut s'attendre à le trouver complaisant. Point pourtant lorsqu'il devrait aller contre des décisions de

l'Empereur : mais c'est, avec des nuances, d'un style pareil qu'elle écrit à « son très cher oncle » le cardinal Fesch, qui, pour l'entêtement, n'a point de pareil. Elle lui a demandé des frères des Ecoles chrétiennes et des sœurs de Saint-Charles pour les établir dans son royaume où elle a déjà installé des sœurs de la Charité de Besançon. Mais, en même temps qu'il a pourvu généreusement à leur dotation, le roi leur a donné des règlements qui modifient les statuts français sur un point essentiel. « Ils ne reconnaîtront, aux termes du décret, aucun supérieur général, ni aucune supérieure générale. » Ce sont ces motifs que Caroline adopte et qu'elle soutient. « Cette disposition, écrit-elle, qui a pour effet, non seulement de constituer indépendantes et isolées entre elle les communautés qui s'établiront dans le royaume, mais de les affranchir à plus forte raison de toute protection et de toute subordination étrangère, a excité les réclamations des sœurs de Besançon ; il est bon que les frères des écoles chrétienne et les sœurs de Saint-Charles soient prévenus qu'en se consacrant à nous, ils s'y consacrent sans retour et dans une complète indépendance de leurs supérieurs et de leurs protecteurs en France. Nous ne pourrions les admettre à d'autres conditions. »

N'est-ce pas là, au milieu des phrases tendrement dévotes dont Caroline entoure sa sommation, quelque chose comme un renouvellement du décret de Murat contre les Français ? Les Protecteurs, ce sont Madame et Fesch, et c'est à eux-mêmes que leur fille et nièce



signifie leur abdication nécessaire. Que disait Norvins de l'attachement de Caroline au Grand Empire et, dans l'exécution du plan de libération, la femme, avec plus d'habileté, ne continue-t-elle pas le mari ?

Du même ton, elle écrit au général Grenier pour défendre contre lui les prérogatives de sa couronne. L'incident est médiocre : une dispute entre un général français et un commandant napolitain au sujet de la police du théâtre à Capoue; mais il y a des conséquences : « La police des théâtres étant du ressort de l'autorité civile et ne pouvant s'exercer que par une force qui lui soit soumise, appartient exclusivement aux troupes nationales, voilà qui est incontestable, écrit Caroline. Sur quel fondement en réclameriez-vous le privilège ou même le partage en faveur des troupes que vous commandez? Étrangères au pays, n'ayant, dans toute l'étendue de leurs cantonnements, de police à exercer que sur elles-mêmes, elles ne sont assujetties par aucun lien d'obéissance envers les autorités locales, et l'indépendance des troupes françaises est une prérogative que vous défendriez si l'on proposait d'y porter atteinte. » N'est-ce pas là raisonner bien et enfermer le général Grenier dans un dilemne qui évoque les Fourches Caudines toutes proches ? D'ailleurs, toute la courtoisie qu'il peut souhaiter : « En me prononçant à regret, monsieur le général, contre une prétention que vous avez cru devoir appuyer, je n'en rends pas moins justice à l'excellente discipline des troupes françaises, et, dans l'harmonie qui a régné toujours entre elles et nos

régiments, j'aime à reconnaître votre influence. » Ce satisfecit est donné à la veille du départ des Français : A mi-septembre, Murat a enfin triomphé; Grenier a reçu ordre de se diriger avec ses troupes sur Vérone où il formera une division à trois brigades (deux françaises tirées de Naples et une italienne), qu'il portera sur l'Oder. C'est cette division qui permettra à Eugène de faire figure et de tenir contre les Russes; mais, du même coup, Naples est perdu. Tant qu'est resté dans le royaume un embryon de corps, fût-ce un bataillon, cocarde tricolore au shako, la défection de Murat a été impossible. A présent, Murat a le champ libre.

Caroline n'a point influé sur le départ des troupes, cela s'est traité en Russie; la reine marche bien d'accord avec Murat pour l'émancipation de sa couronne; mais elle demeure attachée au système français contre le système italique dont elle perçoit très justement les désastreuses conséquences et contre le système autrichien où Murat à commencé d'entrer durant qu'elle était absente et où elle n'accédera que sensiblement plus tard. Pour affirmer mieux cette entente avec la France, elle en souhaiterait des marques extérieures. « L'Empereur, écrit-elle au duc de Bassano, m'a fait espérer qu'il accorderait au prince royal la décoration du Grand Aigle de la Légion d'honneur. Vous m'obligeriez en sollicitant de sa bonté l'accomplissement de cette espérance. Le prince est déjà dans un âge à sentir vivement le prix de cette faveur. Il en sera pénétré de reconnaissance et j'aimerais voir s'accroître, par ce sentiment, tous les sentiments de

vénération, d'amour et de dévouement pour l'Empereur que je nourris dans son âme. Assez grand et assez formé pour monter à cheval et passer la revue des troupes, on ne peut pas tarder plus longtemps à lui donner une décoration. Si je n'obtenais pas celle que je demande à Sa Majesté Impériale, le roi lui donnerait l'ordre des Deux-Siciles, mais je souhaiterais beaucoup que les Napolitains le vissent porter d'abord le cordon de France qui leur montrerait en lui un prince français, qui serait à leurs yeux un signe de la protection accordée par l'Empereur au royaume. » Comme cela est ingénieux et comme cette femme est adroite! Ce lien de vassalité, de Naples au Grand Empire, elle le traite en rubans; cela est joli, flotte, décore, ne résiste point, mais presque créerait des droits : voilà Achille prince français s'il obtient ce cordon! Et, de même, dans les hommes qui l'entourent, elle veut un ruban pour Agar, comte de Mosbourg et un pour Baudus. Celui-ci l'a bien mérité en la défendant contre son mari, et celui-là, plutôt à Murat, est des hommes indispensables au ménage. Elle excelle ainsi à concilier. Aussi bien, quelle meilleure preuve? Elle est dans des termes excellents avec Maret qu'elle prend pour son avocat dans toutes les occasions, mais, en même temps, elle continue avec Talleyrand une correspondance intime où déborde, des deux parts, l'enthousiasme pour l'Empereur, mais par quoi, entre ces deux personnages si bien faits pour s'entendre, le contrat est maintenu.

Caroline fait donc adroitement sa besogne, elle la



conduit, avec bien plus d'habileté, au mieux des intérêts de son mari et des siens : elle se montre au premier coup une femme d'affaires consommée, et qui suffit à mener toutes les machines. C'est là justement ce qui exaspère Murat. Obligé de laisser la régence à la reine, il a prétendu la serrer par des règlements, de façon qu'elle ne pût bouger, et, dans ce champ si médiocre qu'il lui a laissé, voilà qu'elle tire parti de tout, élève et soutient des prétentions, se donne les beaux airs, surtout se montre tellement supérieure à lui qu'elle a pour mari, que ce mari, humilié et furieux de la comparaison qu'on ne manquera pas de faire, prend chacun des actes auxquels Caroline est obligée par l'exercice même de la régence, pour un empiétement sur ses droits, une entreprise sur son autorité, une conspiration contre son pouvoir. Dans les lettres à l'adresse de la reine ou de sa fille aînée qu'il livre à l'estafette du Grand quartier impérial, ce ne sont, bien sûr, que tendresses, compliments, nouvelles de santé et surtout effusions de dévouement, d'amour, de passion pour l'Empereur : pâture pour le cabinet noir, mais il prend revanche quand il écrit par ses propres couriers. « On ne peut se dissimuler, écrit Durant le 18 septembre, qu'il existe entre Leurs Majestés des points d'altercation qui ne peuvent manquer de jeter quelques nuages sur leurs correspondances. La reine, dès les premiers jours, avait trouvé insuffisants les pouvoirs que le décret de régence lui avait attribués. Elle s'en est aperçue davantage à mesure qu'elle est entrée dans les détails du gouvernement et,

sans prendre sur elle des décisions majeures, elle a cherché du moins à suspendre l'effet de quelques dispositions ordonnées par le roi et à obtenir une sorte d'initiative sur les nominations. Le roi n'aura voulu accéder ni à l'une ni à l'autre de ces prétentions et, bien loin de vouloir accorder à la reine la moindre portion d'autorité effective, il paraîtrait qu'il aura voulu se conserver la direction des ministères en suivant avec eux une correspondance que la reine ne voudrait pas admettre. » Mier, l'envoyé autrichien, est plus explicite encore dans son rapport du 11 octobre : « Il suffit, écrit-il, que la reine désire quelque chose pour que le roi la refuse, qu'elle protège quelqu'un pour qu'il le prenne en grippe. La plupart des choses que la reine a soumises à son approbation depuis qu'il est absent... ont été rejetées ou leur décision ajournées à son retour ; ce qui la met, elle et ses ministres, dans des grands embarras ; aussi les affaires sont-elles dans une stagnation complète. Il a défendu en dernier lieu le paiement des sommes dues ou demandées par la France, prétextant le manque d'argent, et, en même temps, il a assigné des fonds très considérables pour des bâtisses inutiles, telles que la restauration et l'achèvement de l'immense palais de Caserte, commencé sur une si grande échelle par Charles III que ses successeurs n'ont pas osé ni pu l'achever. »

Pour empêcher que Caroline acquière à Naples une popularité, le roi profite de ce que lui-même est absent et de ce que le gouvernement semble être aux mains de la reine, pour créer de nouveaux impôts et



mettre en exécution certaines mesures onéreuses et odieuses au pays qu'on sait, dans le public, avoir été rejetées par le roi, lorsque, dans le temps, elles lui ont été proposées par ses ministres. Malgré les instructions reçues de Russie, Caroline ajourne plusieurs mesures semblables. De même fait-elle pour la nomination du général Parisi à la place de grand maréchal du Palais.

Murat ne se contente pas de semoncer lui-même la reine régente. Il délègue, pour ce faire, Belliard qui, dans le cas présent, sort étrangement de son rôle de chefd'état-major. « Je vous avoue, répond le 11 octobre Caroline à la lettre que Belliard lui a écrite le 5 août, je vous avoue que je n'entends pas du tout ce que vous voulez dire par des flatteurs et des ambitieux qui cherchent à tromper et à entraîner dans des changements de nouveautés ; du tout, c'est que je n'ai fait aucune nouveauté, ne voulant faire que ce qui pouvait plaire au roi et maintenir son royaume tranquille en son absence, comme effectivement j'ai réussi. Si je me suis trompée sur les moyens de parvenir au mieux, ce n'a pas été mon intention, mais bien ma faute, car je n'ai consulté personne pour ce que j'ai fait. Ne cherchant à faire que ce que je croyais le mieux, j'ai pu me tromper, mais je ne l'ai été par qui que ce soit, croyez-le bien. »

Les choses ont été si loin poussées que la nouvelle, répandue à Naples vers la mi-octobre, que le roi va revenir ne trouve pas un incrédule. Sans doute n'est-elle pas officielle et positive, mais si probable que, d'une semaine à l'autre, presque d'un jour à

l'autre, on s'attend à le voir paraître. En même temps, Campo-Chiaro, de Naples, et Guibout, de Portici, écrivent à Norvins demandant à être informés de son entrée sur les terres d'Italie. A Rome, on est si convaincu qu'il arrive que, sans prendre les ordres de Paris, Norvins invite les directeurs des Postes impériales à lui donner avis par estafette des premières dispositions qui pourraient être prises pour le voyage du roi. Fausse alerte : Murat a pris ses désirs pour des réalités et il craint trop encore l'Empereur présent pour déserter l'armée. Quinze jours plus tard, le 3 novembre, Caroline lui écrit : « C'est demain ma fête, mon ami, je croyais bien que tu y serais, mais, puisque je suis privée de ce bonheur, je n'en veux pas d'autre. Je n'irai même pas à Naples. Une fête où tu n'es pas est une chose trop triste, surtout en pareil cas. » Comme bouquet, le 4, elle reçoit de sa sœur Élisa la nouvelle de l'incendie de Moscou.

Puis, à des intervalles de plus en plus allongés, les nouvelles s'espacent. Il arrive que des courriers par hasard échappent. On a alors des trois, quatre lettres ensemble : ainsi, recevant à la fois celles que son mari a écrites le 20, le 24 et le 27 octobre, Caroline apprend que « dans une rude affaire qu'il vient d'avoir avec ces Messieurs les Russes, il a reçu une légère contusion », puis que « sa blessure n'est plus rien » ; mais, ce qui se répète, ce sont les extases : « L'Empereur a été si bon pour moi dans cette circonstance que mon amour pour lui augmenterait si c'était possible »... « L'Empereur est tout à fait bon pour moi ;

il veut me conserver auprès de lui et ne veut plus, dit-il, m'exposer que pour une grande bataille... » « Je suis auprès de l'Empereur; je voyage avec lui, je mange avec lui. Il me traite avec une bonté extraordinaire. Juge de mon bonheur! »

Dans ces rares lettres, rien de la campagne, pas un mot de la retraite; Caroline n'est point inquiète; elle donne à son ordinaire des spectacles et des concerts; elle tient cercle, elle fait en grande compagnie des excursions au Vésuve, menant le ministre de France et son secrétaire, le maréchal Pérignon, toute la Cour en grand uniforme. Car elle aussi aime la pompe et le costume, et « les plumes hautes et blanches de son chapeau royal » sont dignes des panaches de son fastueux époux.

Tout à coup, avec le 29e bulletin, on est en face du désastre. Le 4 janvier, voici une lettre de l'Empereur annonçant qu'il a laissé au roi le commandement de l'armée, que partout on doit faire front, réunir des troupes, en former de nouvelles; puis, voici des lettres que Murat a écrites le 25, le 26, le 27 décembre, où il dit son dégoût, sa lassitude, sa volonté de rentrer dans ses États. « Quoi! lui répond Caroline le 15 janvier, tu pourrais céder à un autre la gloire d'aider l'Empereur à écraser les ennemis? Tu pourrais faire une étourderie semblable à celle de quitter avant que l'Empereur t'ait désigné un successeur? Tu quitterais après avoir supporté six mois de fatigues et passé la saison la plus rigoureuse? Non, mon ami, tu ne feras pas cela! Tu resteras, j'en suis sûre. Je te dirai avec

l'Empereur : Vous avez beaucoup fait, mais, tant qu'il reste à faire, on n'a rien fait encore. Du courage, mon ami ! Je te connais, tu ne te consolerais jamais d'avoir abandonné la victoire à un autre; tu as contribué de tout ton pouvoir aux premiers succès de l'Empereur, mais ce n'est pas assez tant que la victoire demeurera incertaine ; encore quelques jours, et l'Empereur vous aura rejoint avec de nouvelles forces; vous aurez la victoire et la paix ; ton courage y aura contribué, tu en jouiras doublement et moi aussi. Crois que je désire vivement ton retour, s'il pouvait ne pas nuire à ton bonheur à venir, mais je connais trop bien ton cœur, ton attachement pour l'Empereur et tes vrais intérêts pour croire que tu puisses être heureux s'il était mécontent de toi. Reprends donc courage. Je sens tout ce que tu dois souffrir. Je partage tes chagrins et tes maux, mais je t'engage, pour cette gloire dont tu es si jaloux, je t'engage, dis-je, à les supporter encore. Ce ne sera pas long, j'espère. »

Même arrivant à temps, cette lettre n'eût rien changé aux décisions de Murat : dès lors il était pris dans l'engrenage. Mais, à celle qui l'écrivit, il est juste d'en tenir compte. Caroline, à ce moment, garde la notion précise et juste que l'intérêt est d'accord avec le devoir et elle l'exprime avec l'éloquence de la vérité.

Au reste, elle n'est pas, à cette déplorable époque, la seule femme de la Famille qui montre plus d'esprit, de lucidité et de caractère que les hommes.



Catherine, elle aussi, a été régente, mais contrainte et forcée. Le 26 mars, quand son mari lui en a parlé pour la première fois, elle a résisté. « Je ne m'en sens nullement les moyens ni la capacité, écrit-elle, mais il paraît que le roi et l'Empereur le désirent tous les deux. » Le roi fait appel au sentiment qu'elle a de son devoir ; il lui apprend qu'elle ira à Dresde « au congrès » et que, de Glogau, il viendra la rejoindre. Dès lors, elle passe sur tout, car, pour retrouver cet époux constamment infidèle et constamment adoré, elle courrait au bout du monde. De son côté, l'Empereur auquel elle a fait part de sa régence, a approuvé « la marque de confiance que lui a donnée le roi en lui laissant la direction des affaires pendant son absence », ce qui équivaut à dire qu'il l'a commandé et « il ne voit pas d'inconvénient à ce qu'elle vienne à Dresde », s'il y va ; il ajoute même « qu'il sera charmé de l'y voir », ce qui vaut une invitation en règle; mais Catherine n'est point née Bonaparte, et l'agitation où elle est terrible.

Si, jusque-là, elle ne s'est pas occupée d'affaires, si, comme elle dit, « elle n'aime qu'une vie tranquille, calme, paisible, la lecture, l'ouvrage, la musique, enfin toutes les occupations d'une femme », ce n'est point à penser qu'elle ne soit pas ambitieuse, qu'elle ne se plaise pas à être reine, et qu'elle ne souhaite pas un royaume plus vaste. Sans doute, elle est poussée en cette voie par la passion qu'elle éprouve pour Jérôme, cette passion physique qui lui ferait tout sacrifier pour lui plaire ; mais aussi elle a la conscience

de ce qu'elle est, de l'illustre lignée dont elle sort, de la grandeur de ses ancêtres qu'elle s'étonne de n'avoir point été revêtus comme les Habsbourg et les Wittelsbach, qu'ils valent bien, de la dignité impériale. Elle trouve, même pour elle, la Westphalie bien étroite et mal conformée ; mais, par une sorte de patriotisme allemand, elle se détourne d'un trône qui ne serait pas en Allemagne et, tandis que Jérôme, en ses spéculations guerrières, se pare de cette couronne polonaise qui lui échappa à Tilsit, Catherine, toute soumise qu'elle est d'ordinaire, s'épeure à l'idée de quitter sa vieille Allemagne familiale et se rassure au moindre bruit qu'elle recueille sur les intentions de l'Empereur. Il ne les a dites à personne et leur réalisation dépend de victoires qui ne sont pas gagnées, mais cela n'arrête pas les nouvellistes. « Il est bien certain, écrit Catherine, que le roi garde ce royaume; mais il sera agrandi » ; dix jours après : « Le roi de Saxe sera roi de Pologne ; on réunira la Saxe à la Westphalie, ce qui fera un des plus beaux royaumes de l'Allemagne. » Voilà son rêve.

Le roi parti, dans la nuit du 5 au 6 avril, Cassel est vide et triste. Tous les chambellans et les écuyers équipés en officiers d'ordonnance ont suivi le roi ; les employés des ministères, mobilisés selon la hiérarchie, ont rejoint l'armée, laissant à leurs femmes le soin de payer les dettes contractées pour leur entrée en campagne. La reine s'ennuie et se morfond. « Les ministres ne lui disent rien et ne font que ce qu'ils veulent. Je suis, écrit-elle, autant au fait des affaires comme

autrefois et peut-être encore un peu moins. » Elle est agitée de pressentiments sinistres : Si elle a le malheur de perdre le roi dans cette funeste guerre, « sa vie future ne sera plus qu'un tissu d'amertumes »; si elle conserve « un époux chéri », n'ayant pas d'enfants pour assurer la succession, ne sera-t-elle pas « obligée dans quelques années de s'en séparer d'une autre façon? » Elle passe des nuits à sangloter dans la misère de sa solitude ; car son père la boude et ne lui écrit point; à sa cour, elle ne saurait confier des choses si secrètes; même les cache-t-elle à Mme d'Otterstädt, sa compatriote, qu'elle a faite l'une de ses dames et à laquelle elle s'ouvre d'ordinaire ; son frère, elle n'a pas à y penser et les lettres de Jérôme sont rares.

A la mi-mai, il y a la distraction du voyage à Dresde, surtout l'espérance d'y revoir Jérôme. En route, Catherine s'arrête à Weimar, où la princesse héréditaire, née grande-duchesse de Russie, l'accueille avec une cordialité sans égale. Elle qui a tant besoin d'affection éprouve une joie profonde à se sentir un instant en confiance avec « la duchesse qui est une des femmes les plus essentielles, la plus respectable, la plus aimable » et la princesse Marie « qui a la douceur et la bonté peintes sur sa physionomie. » A Dresde, où elle arrive le 17, à onze heures du soir, quarante-huit heures après son départ de Cassel, ce n'est plus de l'amitié, ce sont des honneurs qu'il faut subir dans la fatigue de deux nuits blanches, dans l'énervement d'un accident ridicule, car elle a cassé en voiture les cordons de ses « caleçons » — des pantalons d'à présent

— qui traînent sur ses pieds et la font trébucher à chacun de ses pas ainsi strictement mesurés, durant qu'elle fait l'aimable, reçoit un service d'honneur, gravit les grands escaliers, subit des présentations, des compliments et des visites. Le lendemain matin, elle vient à la porte de l'Impératrice Marie-Louise, chez laquelle il ne fait pas jour et qui remet la reine à midi. Alors, elle est cordiale ; l'Empereur, qui survient est amical ; mais, lorsque Catherine s'enhardit à lui dire : « Sire, ne faites-vous pas venir Jérôme ici pour que je puisse le voir? — Oh! oh! répond-il, vous allez voir que je vais déranger un de mes généraux d'armée pour une femme. » Et Catherine, malgré les efforts qu'elle fait pour se retenir, éclate en sanglots.

Ainsi disposée, elle participe à toutes les fêtes: l'empereur d'Autriche la traite on ne peut mieux; l'impératrice Maria-Ludovica « l'honore d'une bonté particulière » et offre même d'établir une correspondance avec elle. L'Empereur Napoléon lui fait une visite d'une heure et demie, et il est « très bon et confiant avec elle »; toutefois un peu grimpé que Jérôme lui ait écrit qu'on parlait de la réunion de la Westphalie à l'Empire. « Ceci, ma sœur, dit-il, tombe-t-il sous le sens que j'irais dépouiller mon frère dans le moment qu'il me fait des sacrifices et que le pays est dénué de troupes? Non, mais, je vous le demande, ma sœur, ceci tombe-t-il sous le sens? »

Aimable à son heure, l'Empereur ne se croit pas obligé de l'être constamment. Il reste des jours entiers

sans adresser la parole à la reine qui, ayant reçu de son mari des lamentations nouvelles au sujet de l'état déplorable de ses finances, cherche sans la trouver l'occasion d'en instruire son auguste beau-frère, « sans pourtant lui rien demander ». Elle s'enhardit à dire : « Sire, j'ai eu des nouvelles du roi », mais, sur ce mot, l'Empereur part : « Je suis mécontent du roi, c'est un enfant qui ne sait pas commander à mes armées »; il ne fait rien, il ne se remue pas, il reste trop chez lui, il n'a vu aucune des troupes, « ce n'est pas ainsi qu'on fait mes affaires ». Et, reprenant en détail tout ce que le roi ne fait pas et tout ce qu'il fait à contre sens, l'Empereur à tout instant revient à cette phrase qui blesse le plus sûrement Catherine : « Voyez le vice-roi et le roi de Naples, voilà des hommes, des généraux ! » Comme d'habitude, il accorde que Jérôme a de l'esprit : « Oui, mais cela ne fait pas commander des armées », et les reproches pleuvent: « Si cela continue, je me verrai forcé de lui ôter le commandement, alors il sera déshonoré, car je ne plaisante pas »; la conversation se termine « au milieu des larmes et sanglots » de Catherine, par « une inclination » de l'Empereur « qui lui tourne le dos. »

Rien là qui lui soit personnel : il a voulu faire passer un avertissement à Jérôme qui n'en tiendra nul compte. Il continue à bien traiter la reine qui se rassure; mais voici que, de tous côtés, on reparle de la Pologne et de la candidature du roi de Westphalie. Le bruit en est si répandu et consistant qu'elle se décide

à écrire son opinion à Jérôme, à lui expliquer pourquoi, toute convenance personnelle mise à part, elle est si opposée à ce qu'il accepte la Pologne ; hormis les formes, nul homme d'État ne dirait mieux, tant l'éducation et la tradition, telles que les reçoit une princesse en ces petites cours d'Allemagne, l'instruisent de la politique générale, des rapports des États, des dangers de certains voisinages. Cela est trop fort pour Jérôme qui a son siège fait et ne répond pas.

L'Empereur va partir. « Il prend congé individuellement de toutes les cours ; il parle à chaque roi, prince, reine ou princesse » ; tout le monde fond en larmes ; lui-même est attendri, mais nul ne doute du triomphe final ; pas une voix ne s'élève pour prévenir et mettre en garde. On est à ce point convaincu qu'il n'aura qu'à paraître qu'on s'occupe uniquement à deviner entre quelles mains iront les dépouilles de l'ennemi. Lui parti, c'est encore là l'objet des conversations et des spéculations des politiques. Catherine est restée quelques jours pour tenir compagnie à Marie-Louise. Elle atteste les sentiments qu'elle exprimait alors, la douleur qu'elle témoignait, les inquiétudes dont elle paraissait agitée.

Le 4 juin, au moment même où l'Impératrice part pour Prague, Catherine quitte Dresde laissant à tout son service saxon des présents impériaux : boîte à portrait au marquis Piatti, boîtes à chiffres de 2400 francs aux chambellans ; de 1 800 francs, aux gentilshommes ; de 300 francs aux pages et aux officiers d'escorte, et aux gens, des rouleaux de jérômes.

Quand, pour six mois, un royaume a trente millions de déficit, c'est le cas ou jamais, pour les souverains, de se montrer généreux. Le 7, après trois nuits blanches, Catherine est de retour à Napoleonshöhe où elle reprend « sa vie ordinaire ».

Bien que, pour l'amour de son mari, elle s'efforce aux affaires, elle n'en apprend que ce que les ministres lui en disent : peu de chose ou rien. De même, se contraint-elle à tenir sa cour, « mais, comme l'écrit un des courtisans, ce n'est plus ce mouvement, cette activité qu'imprimait la présence du roi ». Le dimanche, elle donne spectacle à Napoleonshöhe, jusqu'à près de minuit, mais ensuite elle ne tient pas cercle, non plus que le jeudi, jour de spectacle à Cassel. Les Grandes Entrées étaient reçues ces jours-là; Catherine s'en dispense. A Napoleonshöhe, où quatre dames et autant d'hommes sont régulièrement invités chaque semaine, le corps diplomatique n'est pas reçu. La reine adopte une existence de plus en plus retirée, guettant les nouvelles, s'attachant aux bruits contradictoires, détestant par avance cette couronne des Jagellons, à laquelle elle se croit destinée. Les lettres du roi sont si rares que parfois elle reste quinze jours sans en recevoir. « J'avoue, écrit-elle, que parfois j'ai des moments de désespoir. Grand Dieu! quelle cruelle existence que la mienne! J'ai beau porter mes regards sur le présent, l'avenir et le passé, je ne vois que peines et soucis. »

Quand Jérôme lui écrit le 30 juin, « j'espère qu'avant peu nous serons réunis », elle prend cela pour une

phrase en l'air, d'une galanterie qui la touche, mais elle ne croit pas un instant qu'il puisse le réaliser. Elle est toute aux périls qu'il ne peut manquer de courir, car « en fait de choses pareilles, le roi est encore plus hardi que l'Empereur », et, dans les combats qu'elle pressent, elle le voit au premier rang, impassible sur un cheval cabré, tel qu'en son portrait de Gros. Lorsqu'elle cesse d'y arrêter son esprit, elle s'attriste sur elle-même : « Quelle sera mon existence dans la suite, n'ayant pas d'enfant ! Pensée affreuse et qui m'accable ! Serai-je donc séparée, rejetée de l'être que j'adore le plus au monde !... Je sais que le cœur noble, généreux de mon époux n'a pas un pareil projet, mais celui qui régit tout le monde, qui l'accable par son despotisme, ne le forcera-t-il pas d'une manière ou d'autre à rompre nos liens ? »

Fantômes cela, mais voici les réalités, des sujets d'inquiétude qui se précisent et s'affirment. Elle tremblait des dangers imaginaires que courait la vie de Jérôme, elle tremble à présent des dangers véritables que court son honneur. Le 20 juillet, elle reçoit la lettre datée de Bielitza le 9, où Jérôme prétexte une descente anglaise pour motiver son prochain retour. Catherine ne se trompe pas au dessein prémédité. Toute de suite, elle répond. Elle supplie Jérôme de rester, de prendre patience, de garder son calme ; elle est admirable de bon sens et de courage ; le 25, nouveau courrier ; le roi paraît avoir pris son parti ; le 26, Catherine répond : elle a mis dans sa lettre toute sa tendresse, toute son intelligence, toute sa politique ;

mais quel accueil elle reçoit : « Je te remercie pour ton intention, mais je croyais n'avoir jamais laissé douter que je ne suis pas de ceux qui se déshonorent et que je ne fais que ce que je dois faire. Je trouve aussi qu'il est un peu hasardé à toi, ma chère amie, de parler si longuement sur une question que tu ne connais nullement et j'aurais le droit de penser t'avoir inspiré assez de confiance pour te rassurer entièrement sur ma conduite qui n'est jamais dirigée par l'humeur ni par un coup de tête. » Avec une habileté réelle, car, comme dit l'Empereur, « il a bien de l'esprit », Jérôme tourne les arguments qui peuvent le mieux toucher sa femme ; il l'excite contre « le despote » dont la conduite à son égard a été inqualifiable, contre Poniatowski, contre Murat, contre Eugène ; il se fait tendre, affectueux, persécuté, il se rend si bien victime que, dans la nuit du 11 au 12 août, lorsqu'il arrive à Napoleonshöhe où on ne l'attendait officiellement que le 16, Catherine est déjà toute changée : l'Empereur a traité le roi d'une façon indigne ; il a des torts graves envers lui. « Le roi le gênait à l'armée ; il voyait qu'il aurait des succès brillants et qui pourraient peut être rivaliser avec les siens ». Il était jaloux et, à bon droit, « car le roi a le même talent que l'Empereur pour ordonner un plan de campagne ». On a bien dit que l'amour est une forme de délire.

Tout de suite, les fêtes recommencent, la Cour reprend son entrain, car, avec le roi, sont revenus les chambellans, les écuyers, les pages, les ministres,

les aides de camp; seuls, les soldats sont restés, et, durant que les misérables femmes des généraux et des colonels, sans argent, sans feu, presque sans pain, attendent vainement la délégation sur la solde que leurs maris leur ont laissée pour toute fortune, le roi se distrait. Voyage sur voyage, tantôt aux salines d'Alendorf avec coucher au Meisner, « le Mont-Blanc de notre Westphalie », tantôt sur les rives du Weser, de Carlshaven à Hameln, avec stations à Corvey et à Brunswick ; spectacles presque tous les soirs à Napoleonshöhe, tantôt *in fiocchi* dans la grande salle, tantôt plus intimement, dans les Appartements ; au Théâtre de Cassel, on prépare des merveilles pour la rentrée : on aura des nouveautés comme *les Valets*, opéra-bouffon de M. C. Bérard, qui est employé au ministère de la Guerre, et *les Rivaux*, opéra-comique de Merville pour les paroles[1], de Lazare La Flèche pour la musique : ce dernier étant chambellan, la pièce ira aux nues; mais que sera-ce des opéras-comiques près de la triomphante *Vestale*, où le char de Licinius apparaîtra traîné par quatre chevaux blancs des écuries du roi et entouré des caracoles de vingt cavaliers romains? Cela sera « presque aussi magnifique qu'à Paris ». Et, à l'instar de Paris, on aura, en représentations, Duport avec ses gambades et Rode avec son violon : régal de roi auquel il ne manque que M[lle] Georges.

[1] Ce Merville qui s'appelait Pierre François Camus et était venu de Pontoise pour être acteur à Cassel, passa, plus tard, pour avoir eu Louis XVIII pour collaborateur dans une pièce intitulée *La famille Glinet*, cinq actes en vers, joués à l'Odéon en 1818.

Les fêtes aussi sont à l'instar de Paris et de Trianon : telle la fête que, le 23 août, le roi offre à la reine dans les jardins de Schönfeld, pour l'anniversaire de son mariage : pièce de circonstance par les acteurs de Cassel, illumination des avenues avec des ifs de flammes, joutes sur le lac, chemin des Diamants, ainsi nommé « des milliers de petits lampions placés à fleur de terre qui en bordent chaque côté »; ballet de la composition d'Aumer, exécuté par les danseurs de l'Opéra dans un salon de fleurs et de feuillages éclairé d'un nombre infini de verres de couleurs, et, pour finir, souper d'une délicatesse merveilleuse. On a les chasses, on a les bals au Théâtre; on a, novembre venu, les promenades en traîneau qui mettent tout Cassel aux fenêtres, quand, précédée des pages porte-torches, la file des traîneaux en figures d'animaux de rêves, biches, cygnes, cerfs, lions, rentre au galop des chevaux qui secouent leur triple panache et font sonner leurs clochettes d'argent.

Nul comme le roi pour s'entendre aux raffinements d'élégance; sur le dessus du poignet de ses gants, « fourrés, mais de manière que la main ne soit pas gênée et ne paraisse pas trop forte », il fait broder, en soies brillantes, son chiffre couronné; de ce chiffre, sont marqués tous les objets de parfumerie qu'il emploie; les bouteilles d'odeur, les boîtes, bien mieux, tous les papiers d'enveloppe. Pas d'objet de goût qui paraisse à Paris dont il ne veuille la primeur. Mais c'est surtout aux bijoutiers qu'il a affaire. D'abord, comme il songe toujours à son couronne-

ment si souvent ajourné, en vue duquel, pour avoir un consacrant, il pense nommer archevêque de Cassel l'abbé-prince de Corvey, de même que, pour avoir son Reims, il se propose d'enlever aux protestants l'église de Saint-Martin, il commande le 16 octobre, à Bapst et Cie, une couronne royale en brillants de 40.000 francs qui complétera les ornements précédemment apportés de Paris. Il charge le sieur Danckerst, négociant à Amsterdam, de lui procurer des diamants sur papier d'une valeur de 250 à 300.000 francs, et le plus grand nombre possible de perles fines du poids de 35 à 40 grains. Il fait une réserve de nœuds en brillants pour des croix de commandeur de son ordre, que lui confectionne à Paris le sieur Gibert. Par Decazes, le secrétaire de Madame, il entre en marché, pour 168.000 francs, de trois pierres d'une extraordinaire beauté ; il achète à Bapst, un lot de parures en turquoises, à Hertz, joaillier à Brunswick, pour 3.500 francs de bijoux et de perles, à Kauffmann, encore des perles, à Leroy, des montres de col avec les heures en brillants et les demies en perles, à Gibert, des parures d'émeraudes et perles, des bagues à chiffre, tout un lot d'épingles.

Cela sent l'amour, bien qu'une certaine commande faite à Biennais par le maître de la Garde-robe, prouve qu'au retour de sa campagne, Sa Majesté dut prendre des ménagements, mais pour chaude qu'elle fut, l'alerte fut courte. Il n'y paraît guère à présent. Jamais le roi ne s'est mieux porté, en dépit de la légende qu'on cherche à accréditer sur son retour et sur la

dysenterie dont il fut malade; la reine a beau écrire à son père : « Sa santé a beaucoup souffert; aussi, je l'ai trouvé maigri »; Reinhard lui-même a beau rendre compte que le roi « souffre et maigrit » parce que, « plus les événements de la campagne sont glorieux, et plus l'idée d'en être éloigné le tourmente », le maître de la Garde-robe les dément par le fait, lorsqu'il écrit à Paris qu'on élargisse des jambes, des cuisses et de la ceinture, les pantalons de soie peluchée que Sa Majesté ne peut plus mettre, tant elle est engraissée !

Dès septembre, Cassel s'émeut discrètement aux trois maîtresses qu'a le roi en même temps : Mme Escalon, la maîtresse de campagne, revenue de Varsovie, une Polonaise, seul trophée de la guerre, « dont le logement en ville est déjà préparé », et la comtesse de Löwenstein-Wertheim, dame de la reine. Tous ces amours ne vont pas sans des intrigues qui agitent bien autrement la Cour que les nouvelles de Russie. Malgré le *Te Deum* et les illuminations par ordre, la bataille de la Moskowa passe presque inaperçue, quoique le contingent westphalien s'y soit conduit des mieux et qu'il ait perdu deux généraux tués — Damas et Lepel — quatre blessés : Borstell, Legras, Hammerstein, Wickenberg, et que, dans la garde et la ligne, il ait eu cent quarante-neuf officiers hors de combat. Cela fait à peine trois lignes dans le journal de la reine où il y en a plus de cinq cents sur la fugue de Blanche la Flèche, baronne de Keudelstein, dont le mari, intendant de la Liste civile, a

eu jadis avec sa caisse des relations trop intimes. Blanche, en compagnie de sa belle-sœur, Jenny la Flèche, femme du maître des cérémonies, et du consentement de son noble époux, le baron de Keudelstein, a quitté Cassel sous prétexte d'aller à Gênes, en réalité pour rejoindre le prince de Wurtenberg auquel, par contrat notarié, elle a fait donation de son cœur, moyennant des agréments sonnants et déterminés. Dans cette affaire, quantité de gens de la Cour se sont entremis, en particulier M. d'Otterstädt, intendant général des Eaux et Forêts, mari de la dame du Palais de la reine; on les chasse, mais en donnant à Mme d'Otterstädt 6.000 francs de pension et en lui rachetant tous « ses diamants et parures ». A la place de Mme d'Otterstädt, le roi nomme la comtesse de Furstenstein — Mme Le Camus — qui fait des façons, se tenant de trop bonne maison, étant née Hardenberg, et qui ne se rend que sur l'espérance de devenir la confidente de la reine comme était celle à qui elle succède.

Comme si ce n'était pas assez, intrigue pour fournir à la reine, en la personne de Mlle de Carondelet, une seconde lectrice, la première, Mme Malet de la Roche, paraissant prendre trop d'influence; intrigue menée en vue d'une escroquerie d'argent par la comtesse de Bocholz, ancienne maîtresse du roi, qui annonce la mort supposée de l'enfant qu'elle a eue de Jérôme, la petite Elisa, dont Catherine a été marraine avec son mari, car jusque-là la pauvre femme pousse sa complaisance; intrigue pour la place de grand

écuyer, vacante par la mort de Morio; intrigue pour la place de grand maréchal, vacante par la mort de Meyronnet; intrigue pour la place non encore remplie de chevalier d'honneur de la reine; tout le monde s'agite, dresse des pièges, imagine des traquenards, invente des candidats, se pousse et se déchire.

Et, si l'intrigue est partout à la Cour, elle est partout dans le gouvernement : disgrâce de Pichon, cet ancien commissaire général des Relations commerciales aux Etats-Unis, qui, destitué par décret impérial rendu en Conseil d'Etat le 30 septembre 1807, a été appelé par Jérôme — en gratitude de son rôle lors du mariage Paterson — aux fonctions de directeur du Trésor. Il voulait être ministre, être excellence, être indépendant; même il a affiché la prétention d'introduire de l'ordre dans ses comptes et d'être maître dans sa partie. Cette audace a, durant la campagne, singulièrement ému Jérôme qui a profité de l'occasion pour faire à la reine régente un cours de haute politique. « Il n'y a, lui a-t-il écrit le 2 juin, que les souverains faibles et sans caractère qui abandonnent leurs affaires à un ministre, même en le rendant *responsable sur sa tête*. Ce n'est qu'une phrase à effet, car, si on peut faire une chose et trouver des moyens pour soulager le pays et faire face aux dépenses, le souverain doit pouvoir, s'il n'est pas *un être plus que nul*, les mettre à exécution; mais, quand il est convaincu du contraire, l'*affirmation* d'un homme ambitieux qui voudrait commander *en prenant tout sur lui*, est une insulte au souverain; c'est

lui dire clairement : vous ne savez rien comprendre rien faire, laissez-moi gouverner à ma guise et *je réponds sur ma tête* de tout, mais que me fera sa tête lorsque mon pays sera culbuté, bouleversé?... Bientôt M. Pichon nous dirait : je ne puis réussir parce que les autres ministres, les préfets, les maires, etc., me contrarient : laissez-moi mettre des agents dont je sois sûr et je réponds de tout sur ma tête. Et ainsi de suite. Mais que me fera sa tête? Quand il ne pourra plus aller, il donnera sa démission et sa tête sera soustraite à la juste vengeance d'un pays qu'il aurait culbuté. » C'est pourquoi, au retour du roi, Pichon est renvoyé, et pourquoi le ministre des Finances, Son Excellence Monseigneur le Commandeur baron de Malchus est en pleine faveur. Voilà l'homme qu'il faut : il ne parle point de toutes ces réformes et s'arrange toujours pour trouver de l'argent : à la vérité, il commence par emplir ses poches. Pour la vente des Dîmes, ressource suprême qu'il a imaginée, il s'est associé ses deux beaux-frères : l'un fait l'estimation, le deuxième conclut les marchés et Malchus adjuge les Dîmes et en touche le prix.

Malchus paraît inébranlable aux Finances, mais il ne va pas de même des autres ministres : Salha, dit-on, va succéder à Morio comme grand écuyer et sera lui-même remplacé à la Guerre par le général Chabert, tandis que Dupleix, l'inspecteur aux revues qui a fait si bien ses preuves en Russie, ira au Trésor et cédera le matériel de la Guerre à Louis Bruguière, frère du baron de Sorsum. Chabert serait donc le

dixième titulaire de ce malheureux ministère qui pourtant, par l'organisation que lui donna Eblé, par le personnel qu'il lui recruta, par les bonnes règles qu'il lui imposa, a fourni une somme étonnante de travail, a mis sur pied une armée qui vient de faire ses preuves et dont le roi devrait être justement fier. Mais cela est sans importance : chez Jérôme, même ce ressort est cassé. S'il continue à croire en son génie militaire, il le sait méconnu et jalousé par l'Empereur. On ne lui donnera à faire rien de grand, par quoi il puisse s'illustrer et acquérir des provinces. Son armée se bat, il n'en a cure, pas plus que des récompenses que l'Empereur accorde à ses soldats : en un jour, quatorze étoiles de la Légion au seul régiment des Cuirassiers. Leur gloire ne compte pas plus à ses yeux qu'elle ne comptait sans doute pour l'Electeur de Hesse quand il faisait commerce de ses sujets. Jérôme a bien autre chose en tête pour s'étourdir et il s'étourdit si bien que même l'éclair avertisseur du coup de pistolet que Malet tire sur Hulin, ne l'éveille point, ne lui ouvre pas les yeux, ne lui montre pas la fragilité de cet empire auquel est attachée sa fragile royauté !

Pourtant, chez Jérôme, quoi qu'il fasse et qu'il dise, malgré ses confidences à la reine, malgré ses diatribes et ses violences contre son frère, un sentiment subsiste qui, lui seul, en cette étrange époque, suffit à une apologie. Il reste dévoué ; il demeure fidèle. Il ne se berce point, comme l'a maladroitement prétendu un courtisan maladroit, des idées d'indépendance qui

tournent la tête de Murat. Il aspire sans doute à être couronné, mais ce n'est pas là un indice de défection prochaine, c'est l'enfantillage, retardé depuis quatre ans, de déployer les pompes souveraines si soigneusement préparées, d'endosser les costumes somptueux qu'il n'a pu revêtir encore, au plus la pensée de s'affermir à Cassel contre une destitution que prononcerait l'Empereur.

Napoléon n'a qu'à paraître, le cœur de Jérôme court vers lui; et ce qu'il convient d'en attester, ce n'est pas, aux jours où on ignore encore les désastres, le 13 novembre, la statue de Napoléon inaugurée sur la place royale de Cassel[1], c'est, survenant les mauvaises nouvelles, celle de la présence subite de l'Empereur à Dresde, l'envoi immédiat, pour prendre ses ordres et lui donner des renseignements, du général Bongars, inspecteur général de la gendarmerie; c'est cette lettre écrite le 16 décembre où « Jérôme s'empresse d'exprimer à l'Empereur son désir, bien naturel sans doute, d'aller en personne lui présenter les expressions de son tendre et véritable attachement » et passer quelques jours auprès de lui. C'est, le 18, l'expédition à Paris, en courrier, du chambellan Marinville qu'il charge de porter à l'Empereur ses félicitations à l'occasion de la nouvelle année et « l'expression sincère de ses sentiments inaltérables ». « Je serais particulièrement heureux, Sire, écrit-il, si Votre

[1] Statue en marbre, répétition de celle que Chaudet fit pour le corps législatif exécutée à Carare dans les ateliers d'Elisa, non, comme il avait été dit dans le décret, statue coulée en bronze des mines du Harz.



Majesté me permettait d'aller l'assurer de vive voix de mon tendre et inviolable attachement ». L'Empereur a le droit d'être mécontent ; il ne se laisse point fléchir au premier coup, mais il ouvre la porte et, pour la première fois depuis que Jérôme a quitté Varsovie, il lui écrit : « Je crois votre présence plus utile dans votre royaume en ce moment qu'à Paris. Il n'existe plus rien de l'armée westphalienne à la Grande Armée et tout paraît annoncer une crise pour le printemps prochain. Faites-moi connaître ce que vous avez envoyé pour compléter vos cadres, ce que vous pouvez faire pour compléter votre artillerie et votre cavalerie, et enfin ce que vous êtes en état de faire pour approvisionner et bien armer la position de Magdeburg contre tout événement ». Et Jérôme, qui espère toujours l'autorisation de venir voir l'Empereur, « persuadé que cela ne pourrait lui faire que du bien de toutes les manières », répond courrier par courrier : « C'est surtout dans cette circonstance que je ferai tout ce qu'il est humainement possible de faire et je tiendrai tous mes sacrifices à bonheur, heureux s'ils peuvent convaincre Votre Majesté que personne ne lui est plus attaché que moi ».

Aussitôt qu'il a eu en mains la dépêche du Major général, Joseph s'est empressé, dès le 3 avril, de prendre possession, en écrivant aux divers généraux commandants d'armées : « L'Empereur m'ayant confié le commandement général de ses armées, je désire que vous me mettiez à même de répondre à sa confiance pour

ce qui concerne l'armée que vous commandez. M. le maréchal Jourdan a été nommé par Sa Majesté mon chef d'État-major ». Rien de plus; il n'a plus la velléité d'abdiquer ; il ne discute plus les conditions dans lesquelles il exercera son commandement ; il ne s'inquiète pas de savoir quelle obéissance il pourra requérir de généraux qu'il n'a le droit ni de nommer, ni de destituer, dont il ne peut ni changer, ni modifier, ni intervertir le commandement ni le territoire; il commande, c'est assez, et pas un doute ne lui vient sur les conséquences. « Le général en chef, écrit-il le 17 avril, peut seul soutenir le roi, et le roi, à son tour, peut seul sauver les affaires militaires en donnant un point unique de direction aux peuples et à l'armée ».

Sur le papier, autant qu'il le peut savoir, car les situations lui manquent et il est réduit aux conjectures, il a 230 000 hommes à ses ordres : 56 000 à l'Armée du Midi sous le duc de Dalmatie, 52 000 à l'Armée du Portugal sous Marmont, 60 000 aux Armées d'Aragon et de Catalogne et à la division de l'Ebre sous Suchet et Decaen, 48 000 à l'Armée du Nord sous Dorsenne que remplacera bientôt Caffarelli, 12 000 à l'Armée du Centre sous son commandement direct. Qu'en fera-t-il ? Les instructions que lui a envoyées l'Empereur sont étrangement contradictoires : d'une part, il lui dit : « Conserver les conquêtes faites, les étendre successivement par la destruction de l'ennemi, ne prendre l'offensive pour entrer en Portugal que lorsque les événements détermineront absolument cette mesure,



maintenir sur toutes choses les communications avec la France... Le nord de l'Espagne doit particulièrement attirer son attention et c'est principalement dans cette partie qu'il est indispensable de se maintenir ; ne jamais risquer de voir l'ennemi s'y établir et la sûreté des communications compromise. » « Quant aux Anglais, il paraît que l'état actuel des choses demande plutôt qu'on se tienne sur la défensive envers eux, mais on doit toujours se tenir dans une attitude imposante et telle qu'ils ne puissent jamais tirer avantage de notre position. Telles sont, écrit Clarke en mai, les principales idées que l'Empereur a manifestées, en partant, au sujet de l'Espagne. » D'autre part, l'Empereur a fait écrire, le 3 avril, par le major général : « Il n'y a plus en Espagne aujourd'hui que l'armée anglaise. Il faut ou prendre l'initiative sur elle en organisant la défense de Salamanque, une tête de pont sur l'Agueda et, entretenant la guerre dans le nord du Portugal, suivre l'ennemi, ce qui serait prendre l'initiative sur lui ; ou bien alors, si cela n'est pas exécuté, suivre l'initiative de l'ennemi et se porter partout où il se porte ; alors, sans contredit, il faut que plusieurs divisions de l'Armée de Portugal se portent sur le Tage, en laissant des forces suffisantes à Salamanque pour fortifier ce point important et contenir le Nord. »

Ainsi, d'une part, conserver les conquêtes et les étendre peu à peu, ce qui implique le dispersement des forces françaises, négliger l'armée anglaise et diriger son action sur les guerillas ; d'autre part, ne regarder que l'armée anglaise et prendre l'initiative

sur elle, ce qui implique, étant donnée sa supériorité numérique sur l'Armée de Portugal, le renforcement de celle-ci par les autres armées et l'abandon momentané des conquêtes. Dans les deux cas, les généraux en chef doivent cesser d'agir, chacun pour leur compte, dans les limites de leur arrondissement; ils doivent se seconder mutuellement, obéir aux ordres du roi et recevoir l'impulsion qui ne peut partir que de lui.

Or, deux mois après la prise de commandement, voici, au rapport de Jourdan, quelles sont les relations entre Joseph et les différentes armées :

« Le prince de Neuchâtel a annoncé au roi que l'Armée du Nord était sous son commandement. Cependant, le général en chef a reçu des ordres contraires ; on ignore quelle est la situation de cette armée, mais il paraît, d'après la correspondance du général Dorsenne avec le roi, qu'elle n'est pas assez nombreuse pour tenir dans la soumission les pays qu'elle occupe et pour bien assurer les communications avec la France...

« Le prince de Neuchâtel, en annonçant au roi que l'Armée d'Aragon était comprise dans son commandement, lui disait que, si Sa Majesté avait besoin de secours, elle pouvait en faire venir de Valence. Le roi donna donc ordre au maréchal Suchet d'envoyer une division pour se réunir à l'Armée du Centre et former une réserve que les circonstances rendaient indispensable, mais ce maréchal a déclaré formellement qu'il était dans l'impossibilité d'exécuter cet ordre, de même qu'il ne pourrait laisser plus long-



temps à Cuença un de ses régiments... Il a aussi opposé aux ordres du roi les instructions que lui a données le prince de Neuchâtel en le prévenant que la Catalogne passait sous son commandement...

« On ignore quelles sont les ressources de l'Armée du Midi... Le duc de Dalmatie ayant retiré ses postes de communication avec la Manche, on ne peut correspondre avec lui qu'avec les plus grandes difficultés. On ignore encore s'il est instruit que l'Empereur a confié au roi le commandement de ses armées. »

Restent l'Armée du Portugal et l'Armée du Centre: celle-ci, accrue de 3 200 hommes destinés à l'Armée du Midi que Joseph a retenus et de divers renforts, se trouve portée à 18 500 hommes dont 5 800 Espagnols. Quinze mille à peine font le service. « La garnison de Madrid est si faible que, sans la Garde royale, on n'y serait pas en sûreté ». Quand à l'Armée du Portugal, si Marmont paraît accepter la suprématie du roi, elle n'a ni magasins, ni moyens de transport, ni canons de siège, toute l'artillerie ayant été prise à Ciudad Rodrigo. Son effectif atteint à peine 52 000 hommes tout compris ; mais Marmont se plaint que le roi ait retenu, dans la vallée du Tage, sa première division, en vue de l'employer dans la Manche pour établir la communication avec l'Armée du Midi ; il annonce que Joseph voudrait encore distraire deux autres divisions de son armée qui se trouverait ainsi réduite à 12 000 hommes (22 avril).

Wellington dispose au moins de 60 000 hommes : Qu'il se porte sur l'Armée du Midi qui en a 54 000 ou

sur l'Armée du Portugal qui, réunie, en aurait 52 000, il sera supérieur. « On doit donc s'attendre à quelque catastrophe si les choses restent dans l'état où elles sont. » Badajoz a été pris : le roi n'a pu y envoyer à temps les secours, tout faibles qu'ils fussent, qu'il avait mis en marche ; Marmont allègue les ordres qu'il a reçus du prince de Neuchâtel de rester sur la Tormès; Soult, qui s'est porté trop tard sur la Guadiana, rejette, avec plus de vraisemblance, la faute sur Marmont; mais peu importent les discours, le fait est là. Il ne s'agit plus, comme le recommandait Clarke, de négliger l'armée anglaise, ni, comme le voulait Berthier, de prendre l'initiative sur elle, il s'agit de lui résister, de prévenir les combinaisons qu'adoptera Wellington, de ne pas souffrir que 60 000 mercenaires au service anglais acquierrent l'avantage sur les 220 000 Français qui sont dans la péninsule.

Pour renforcer selon les occurrences l'une ou l'autre des armées, Joseph a bien demandé qu'une réserve fût constituée sous son commandement direct mais ce projet n'a point été réalisé et il éprouverait de la part des Français, quels qu'ils soient, une résistance invincible, étant donné ce qui vient de se passer pour un régiment que Suchet avait consenti à détacher de son armée et que le roi a aussitôt placé sous le commandement d'un de ses généraux espagnols, le duc de Mahon. Le projet de réserve écarté, reste l'Armée du Centre, mais elle est trop peu nombreuse, trop occupée à garder Madrid, pour fournir, sous peine de compromettre la capitale, un secours effi-

cace. Ce secours, l'armée en péril doit le recevoir des armées qui seront le moins exposées.

Wellington a pris son parti ; négligeant Soult, c'est Marmont qu'il vise. Il dirige sur Almaras qui commande le passage du Tage et dont les forts sont occupés par des détachements de la division Foy, le général Hill, qui arrive en forces, s'empare des ouvrages, les bouleverse et détruit les magasins qu'on y a formés avec tant de peine.

Suchet, auquel, dès le 9 avril, le roi avait demandé une bonne division, répond que, par un ordre en date du 24, émané de l'Empereur et transmis par Berthier à Clarke, son commandement est indépendant : Sans doute doit-il « continuer à correspondre et à rendre compte au roi qui a la direction générale des armées en Espagne et le commandement », mais il n'a pas à lui obéir.

Dorsenne, auquel le maréchal Jourdan a donné ordre de faire remplacer par l'Armée du Nord une partie des troupes de l'Armée du Portugal, si celle-ci devait se porter en avant, répond le 19 avril « qu'il lui est impossible de retirer un seul homme des provinces du Nord sans avoir à craindre les plus grands inconvénients ».

Reste Soult. Il a pris ses précautions, puisque, le 14 avril, il a écrit à Berthier : « Dans l'état actuel des choses, je dois me borner à défendre l'Andalousie..., je dois aussi me disposer à faire le plus tôt possible le siège de Tarifa, car ce n'est qu'en prenant cette place que je pourrai détruire le corps de Ballesteros qui...



me donne des inquiétudes sérieuses. Cette opération terminée, je commencerai le siège de l'île de Léon où j'espère également réussir. » En voilà pour trois campagnes au moins, mais le prétexte de ne point bouger ne lui paraît point suffisant encore et, le 17, contre toute vraisemblance, il annonce au major général que Séville est investie par 14 000 hommes, que les communications avec les troupes de la ligne devant Cadix sont interrompues et qu'un soulèvement général commence en Andalousie, ce pourquoi, sans plus s'occuper de Badajoz, de Marmont et de l'Armée de Portugal, il a « pris aussitôt ses dispositions pour se reporter sur le théâtre qui, pour le moment, convient à l'armée, pour se préparer à livrer une grande bataille aux ennemis. »

Avec Joseph, il adopte une autre tactique ; le 7 mai, Joseph lui a donné l'ordre formel de détacher Drouet d'Erlon avec le tiers de l'Armée du Midi pour observer les détachements que pourrait faire Wellington. « Dans l'état actuel des choses, lui a-t-il écrit, il n'est pas douteux que votre attention doit toujours être fixée sur l'armée anglaise ; c'est elle qu'il faut suivre et qu'il faut combattre avec avantage. Toute autre opération de détail, au midi comme au nord, ne peut avoir mon assentiment si elle vous détourne de l'objet principal. » Après un mois et dix lettres, Soult, le 8 juin répond : « J'ai l'honneur de répéter à Votre Majesté que lord Wellington n'a en ce moment pour objet que d'isoler l'Armée de Portugal de celle du Midi et de l'éloigner de la vallée du Tage. Il voudrait voir en-



gagée une partie de mes troupes, pour venir aussitôt, avec la totalité de son armée, reconquérir l'Andalousie. Je suis même persuadé qu'il en a l'ordre et j'ai la certitude que, de Cadix, on le lui écrit tous les jours. » C'est pourquoi, loin de marcher lui-même, il demande « que l'Armée de Portugal et celle d'Aragon marchent au secours de son armée. »

Joseph réitère ses ordres ; devant l'imminence du péril qui menace Marmont, il s'est décidé, le 28 mai, à enjoindre directement à Drouet de manœuvrer contre Hill ; Soult expédie aussitôt à Drouet des ordres contradictoires : si Drouet remplit les ordres du roi et passe le Tage avec ses troupes, « je ne dois plus penser, écrit Soult, qu'à réunir le restant de l'Armée du Midi pour évacuer le pays ». Le prenant de haut, il déclare « que, du moment où Sa Majesté fait adresser des ordres de mouvement aux généraux de l'Armée du Midi, il est dispensé de leur en donner et que sa responsabilité cesse. » « Dans ce cas, écrit-il, je dois supplier Votre Majesté de vouloir bien obtenir de l'Empereur que je sois immédiatement remplacé dans le commandement de l'Armée du Midi ou que Votre Majesté daigne elle-même y pourvoir » ; d'ailleurs, en terminant, il ose tout pour braver Joseph et le bafouer : « J'ai au surplus, dit-il, l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, que, vraisemblablement, je me porterai vers Tarifa et Algésiras avec le restant de l'armée, pendant que le comte d'Erlon fera une opération en Estramadure pour tâcher de détruire le corps de Ballesteros. »



Joseph, par le colonel Desprez, un de ses officiers de confiance qu'il a envoyé à Séville, apprend en même temps que sa nomination par l'Empereur au commandement général des armées en Espagne n'a pas été mise à l'ordre de l'Armée du Midi. « Sa situation est la seule chose que Soult considère » ; peut-être aussi certaines affaires qu'il fait traiter avec les Anglais « pour des articles quelconques utiles à l'armée, » les contributions qu'il lève et les fonds qu'il fait rentrer. Joseph apprend encore de d'Erlon que, si Soult s'est décidé à le renforcer d'une division de cavalerie et d'une division d'infanterie, il a retardé au 16 juin le départ de ce renfort annoncé d'abord pour le 14, et il a fixé sa marche par une route telle que Drouet, pour le joindre, est obligé de faire un immense mouvement et d'abandonner toute communication avec le Tage. De plus, Soult a enjoint à d'Erlon d'être constamment à portée de se réunir à lui « quels que soient les ordres qu'il pût recevoir, » et, si d'Erlon s'établissait dans la vallée du Tage, les deux divisions de renfort cesseraient aussitôt d'être sous ses ordres.

Devant une telle désobéissance si audacieusement affichée, alors surtout que le péril de Marmont s'accroît chaque jour, Joseph auquel l'Empereur, avant son départ, a écrit « qu'il agît avec vigueur et qu'il se fît obéir, » se détermine le 30 juin à accepter la démission qu'a offerte le duc de Dalmatie. « Placé, lui écrit-il, dans l'alternative ou de me priver de vos talents et de votre expérience militaire, ou de laisser briser entre mes mains, dès les premiers pas, le pou-

voir que je tiens de l'Empereur, je ne puis hésiter. Ainsi, quelque pénible qu'il soit pour moi de voir que vous ayez si peu conservé le souvenir de mes anciennes relations avec vous et si peu cherché le bien des affaires en général pour me forcer à choisir, entre deux partis l'un et l'autre fâcheux, le seul que l'honneur et les circonstances puissent me permettre de prendre, je consens à la demande que vous me faites de quitter le commandement dans le cas où je ne révoquerais pas mes premiers ordres, puisque, non seulement je ne puis les révoquer, mais que je ne puis même que vous les confirmer à nouveau, ainsi qu'à M. le comte d'Erlon. Remettez donc, si vous préférez cette extrémité, le commandement au général d'Erlon qui est le général de division le plus ancien et qui en sera chargé, jusqu'à ce que l'Empereur vous ait donné un successeur. »

Soult ne « préfère pas cette extrémité »; il ne tient aucun compte des ordres qu'il a reçus, mais il garde son commandement, et, chose plus surprenante, Joseph n'insiste pas. Comme s'il n'avait rien prescrit, comme s'il n'avait pas écrit sa lettre du 30 juin, cinq jours plus tard, il reprend la conversation où il l'a laissée, quasi suppliante de sa part, arrogante de la part de Soult, lorsque celui-ci daigne répondre. « J'espère, lui écrit seulement Joseph, le 5 juillet, que ma lettre du 30 juin vous aura trouvé dans les dispositions où j'aurais désiré vous voir toujours et que vous vous serez empressé d'ordonner le mouvement du général Drouet dont l'impérieuse nécessité ne pouvait plus

être un problème pour vous. » Ainsi, sans que Soult ait obéi, sans qu'il ait manifesté la moindre intention d'obéir, Joseph, en révoquant de lui-même l'acceptation de la démission offerte par Soult, se retire tous les moyens de se faire prendre au sérieux par les généraux sous ses ordres, tous les moyens de sauver l'Espagne et l'Empire ; il compte sans doute que cette mansuétude touchera le maréchal; il lui expose que les nouvelles prennent un caractère chaque jour plus alarmant, que le fort de Salamanque est tombé au pouvoir des Anglais, que le maréchal Marmont, attendant des renforts de l'Armée du Nord et ne les recevant pas, ne s'est pas cru en mesure d'attaquer lord Wellington et qu'après avoir manœuvré quelques jours entre la Tormès et le Duero, il a fini par passer sur la rive droite de cette rivière et par conséquent a livré la rive gauche à l'ennemi. Madrid même est compromis si le comte d'Erlon n'a pas fait le mouvement qui lui a été ordonné. « C'est, dit Joseph, l'appui principal sur lequel je dois compter, car il est possible que, d'un moment à l'autre, je n'aie d'autre parti à prendre que d'aller au-devant de ce corps avec les forces que j'aurai pu réunir autour de moi. »

Mais ce corps d'Erlon où est-il? Joseph n'en a pas de nouvelles, par la bonne raison que Soult l'a retenu. Et, d'autre part, Marmont, contre les ordres qu'il a reçus, vient « d'aller à la rencontre d'un corps de 7 à 8 000 hommes de renfort qui lui étaient annoncés par le général Caffarelli », successeur de Dorsenne. Fausse démarche, car le roi sait « que les secours

promis par le général Caffarelli n'étaient pas partis de Vittoria le 25 juin et ne partiront pas. »

Si personne ne veut aller au secours de Marmont, Joseph ira lui-même, mais, « ne pouvant disposer, pour marcher avec lui, que d'un petit nombre de troupes qui ferait à peine une escorte, » et n'attendant plus le corps de d'Erlon dont il n'a aucune nouvelle, il expédie à Soult, le 6 juillet, l'ordre précis « de faire partir sur-le-champ et de diriger sur Tolède un corps de dix mille hommes, dont huit mille d'infanterie et deux mille de cavalerie et les attelages pour dix bouches à feu ». « Je regarde, lui écrit-il, l'exécution de la disposition que je vous prescris comme la plus importante de toutes et je lui subordonne toute autre considération... L'honneur du nom français en Espagne peut en dépendre. » Le lendemain 7, il réitère cet ordre, avec toutes les considérations, tous les détails qui peuvent engager Soult à s'y conformer. « Je me suis décidé, lui écrit-il, à ordonner la réunion près de Madrid du peu de troupes qui composent l'Armée du Centre. Je ne laisse de garnison qu'à Tolède et à Madrid. » Soult ne peut donc avoir aucun doute sur la gravité de la crise et Joseph est en droit de lui écrire : « Le salut de l'Espagne et l'honneur des armes de S. M. l'Empereur dépendent de la prompte exécution de cet ordre. »

Que fait le duc de Dalmatie ? Il répond, le 16 juillet, « qu'il ne peut envoyer à Tolède les dix mille hommes que le roi lui demande sans évacuer l'Andalousie où tous les points se commandent réciproquement »;



que Drouet a dû s'adosser au débouché de l'Andalousie parce que le général Hill marchait à lui avec 30 000 hommes et qu'il le renforce de toutes les troupes dont il peut disposer sans lever le siège de Cadix; que, s'il envoie des troupes au roi, il devra évacuer entièrement l'Andalousie et que, comme l'armée ne pourra vivre ni sur le Tage, ni en Estramadure, de position en position, elle ira jusqu'à l'Ebre. « Cela se peut éviter » et c'est à condition que, abandonnant à elle-même l'Armée de Portugal, évacuant la Castille et la Manche, rompant toute communication avec l'Armée du Nord et avec la France, Joseph vienne lui-même en Andalousie avec toutes les forces qu'il pourra amener. « Quoi qu'il arrivât, Votre Majesté se trouverait à la tête d'une belle armée dans le cas de livrer bataille. »

De toutes les hypothèses qui se posent devant cette conception de Soult, la plus modérée est sans doute celle qu'adoptera Joseph, lorsqu'il écrira à Clarke : « L'Empereur, vous, monsieur le duc, toute la France, moi, nous préférons le centre, le nord de l'Espagne au midi. Eh bien! M. le duc de Dalmatie a des passions et des opinions différentes. Il préfère le midi à tout. »

Caffarelli n'a pas eu la même audace que Soult; il a cherché des prétextes pour ne pas exécuter les ordres, a dit d'abord que son armée n'était pas du commandement du roi, puis a paru se décider à envoyer dix mille hommes au secours de Marmont, puis les a retenus en alléguant la possibilité d'une



descente anglaise, à la fin a fait marcher deux régiments et huit canons, si tard qu'ils ne pourront rejoindre l'Armée de Portugal. Quant au duc d'Albuféra qui se retranche derrière les ordres de l'Empereur, l'indépendance de son commandement et l'annonce aussi d'une descente anglaise, ordres, objurgations, prières se brisent contre son impassible résistance.

Telle est l'autorité de Joseph. « Messieurs les généraux en chef ont-ils des instructions particulières, écrit-il au duc de Feltre le 17 juillet? Je n'ai rien à leur reprocher, mais alors, je remets à l'Empereur le commandement qu'il m'a confié. N'en ont-ils pas? Ils sont coupables et je demande leur rappel. Faites parvenir cette lettre à Sa Majesté Impériale et faites-moi connaître le plus tôt possible ses intentions. » L'Empereur, ce jour-là, est à Zwentziani, entre Wilna et Gloubokoé. Dans quatre à cinq mois on aura sa réponse.

Ce même jour, Joseph a concentré les dix mille hommes de l'Armée du Centre. Il a là 2 300 sabres qui peuvent faire de la besogne. Il attend la division Palombini qui le rejoint enfin, ce qui porte ses forces disponibles à 14 000 hommes. Le 21, il est en mouvement; le 22, il franchit le puerto de Guadarrama; le 24, il est à Blasco-Sancho, à deux marches de l'Armée de Portugal; mais là, dans la nuit du 24 au 25, il apprend, par un paysan, que, le 22, Marmont a livré bataille aux Arapiles et qu'il est grièvement blessé; puis, des lettres de Marmont et de Clausel lui par-



viennent annonçant la défaite : l'armée a perdu 7 000 hommes tués, blessés, prisonniers, elle continue sa retraite sans s'arrêter, pour gagner Valladolid avant que l'ennemi n'y arrive.

Marmont avait attendu, depuis vingt-cinq jours, sur la rive droite du Duero, le secours qu'il avait demandé à l'Armée du Nord ; il avait écrit un nombre de fois incalculable qu'il n'était pas en forces contre l'armée anglaise ; il savait qu'un renfort lui arrivait de Caffarelli ; il ne pouvait ignorer — si fortes que dussent être ses dénégations — que Joseph était près de lui ; encore quatre à cinq jours, et il recevait, des deux côtés, des renforts qui le mettaient dans une supériorité évidente : oui, mais le roi arrivant prenait le commandement. Il a donc profité de ce qu'il avait été rejoint par la division Bonnet qui, entrée sur l'ordre de l'Empereur dans les Asturies, avait craint justement d'être coupée ; il a repassé le Duero, et, sans tenir compte des avis qu'il avait reçus — on a affirmé avoir trouvé la preuve matérielle qu'un au moins de ceux expédiés par Joseph lui était parvenu — il a cherché, il a voulu la bataille. Il en donne lui-même la preuve dans le rapport qu'il adresse à l'Empereur. Ainsi Joseph a pu justement écrire : « Le maréchal Marmont avait passé la Tormès pour se porter sur les derrières de l'ennemi qui se repliait sur Salamanque et l'*avait forcé à combattre.* » Il a pu justement écrire avec plus de détails : « La bataille a été perdue parce que le maréchal duc de Raguse n'a pas voulu m'attendre, ni attendre les secours qui lui venaient du Nord.



Ces secours et ceux que je lui amenais étaient en mesure de le joindre le lendemain ou le surlendemain, mais il parait que, trompé par une ruse de guerre de lord Wellington qui a fait tomber entre ses mains une lettre au général Castaños dans laquelle il lui mandait que sa position n'était plus tenable et qu'il était obligé de se retirer, M. le duc de Raguse a cru marcher à une victoire assurée et une soif désordonnée de gloire ne lui a pas permis d'attendre un chef. »

Séparé de l'Armée de Portugal en retraite sur Olmedo, en danger d'être coupé par l'armée anglaise, Joseph pense à rentrer à Madrid, à appeler à lui l'Armée du Midi et à reprendre l'offensive avec elle pour sauver sa capitale. De Ségovie où il est venu le 27 juillet, sur l'espérance trompeuse, que lui a donnée le colonel Fabvier, aide de camp de Marmont, que l'Armée de Portugal, moins maltraitée qu'on ne l'imaginait d'abord, pourrait se réunir à lui, il a, le 29, envoyé à Soult « l'ordre formel d'évacuer l'Andalousie pour se porter avec toutes ses forces sur Tolède. C'est le seul moyen, lui a-t-il écrit, de rétablir les affaires et les détails dans lesquels je suis entré sur les événements qui viennent d'avoir lieu vous convaincront aisément que c'est l'unique ressource qui nous reste. » Soult devra se rendre, par la Manche, sur le Tage, et se faire précéder par les 10 000 hommes dont, le 6 juillet, le roi a ordonné le détachement et qu'il attend depuis lors.

Il a fallu rabattre de ce que racontait Fabvier qui, pour innocenter son chef, atténuait la défaite devant

Joseph comme il l'atténuera bien plus devant l'Empereur auquel Marmont l'envoie. « L'Armée de Portugal a continué sa retraite sur le Duero et s'est détachée ainsi totalement du roi. » Joseph rentre, le 5 août, dans Madrid, où il compte qu'il sera rejoint par les dix mille hommes que, un mois auparavant, il a ordonné que Soult envoyât à Tolède, et par le corps de d'Erlon qu'il croit, sur ses ordres, s'être rapproché du Tage : rien ne vient. Soult a refusé d'obéir.

Le 8, le roi apprend que les Anglais sont entrés à Ségovie ; le 9, il peut, de sa capitale, apercevoir leurs avant-postes; le 10, il se détermine à évacuer Madrid où il laisse, abandonne plutôt inutilement, quelques troupes dans le Retiro, et, suivi d'un immense convoi de femmes, d'enfants, d'employés civils, d'Espagnols compromis à son service — plus de deux mille voitures — il se porte avec ses troupes sur Legañez. Après un combat heureux où la cavalerie de Treillard donne de l'air à ses sabres, Joseph, sur la nouvelle que Wellington, arrivant avec le gros de son armée, est entré le 12 à Madrid, se replie le 13 sur Aranjuez et dirige le convoi sur Ocaña. Le 15, il se met en mouvement et, déçu encore du côté de Soult qu'il avait espéré voir déboucher de la Sierra-Morena, il se retire sur Valence, d'une part, pour abriter l'immense convoi qui l'a suivi, d'autre part, pour porter aide à l'Armée d'Aragon que menacent 13 000 Anglo-Siciliens débarqués à Alicante. Lorsque, le 31, il arrive à Valence où il met sous les ordres de Suchet ce qui

reste de l'Armée du Centre, l'expédition de Sicile est d'ailleurs dispersée et partout battue.

Soult, si formel qu'ait été l'ordre envoyé par Joseph le 29 juillet, n'y a pas obtempéré. Le 12 août, il a répondu : « Votre Majesté m'ordonne, comme une ressource, d'évacuer l'Andalousie et de me diriger sur Tolède. Je ne puis dissimuler que cette disposition me paraît fort extraordinaire. J'étais loin de penser que Votre Majesté s'y serait déterminée. Le sort de l'Espagne est-il donc décidé? Votre Majesté veut-elle sacrifier le royaume à la capitale et a-t-elle la certitude de la conserver en prenant ce parti? Enfin, l'évacuation de l'Andalousie et la marche sur Tolède sont-elles l'unique ressource qui nous reste? Je vais me préparer à cette disposition que je regarde comme des plus funestes pour l'honneur des armées impériales, le bien du service de l'Empereur et l'intérêt de Votre Majesté, dans l'espoir qu'avant qu'elle s'exécute, Votre Majesté l'aura changée. » Et quel remède propose-t-il? « Il n'y a qu'un moyen, dit-il, pour rétablir les affaires : Que Votre Majesté vienne en Andalousie et qu'elle y amène toutes les troupes de l'Armée du Centre, de l'Armée de Portugal, de l'Armée d'Aragon auxquelles ses ordres pourront parvenir, quand même le royaume de Valence devrait être évacué. Du moment que nous aurons 70 à 80 000 Français réunis dans le midi de l'Espagne, le théâtre de la guerre est changé; l'Armée de Portugal se trouve dégagée et elle peut se porter successivement sur le Tage. »

C'est la seconde fois, on le sait, que Soult présente ce



plan qu'on dirait d'une ineptie criminelle, si l'on ne savait que, chez cet homme, la ruse, le calcul, la fourberie, sont servis par un esprit souvent ingénieux, quoique étroit et de médiocre vol. En prétendant attirer Joseph en Andalousie, quelle trahison médite-t-il ? Certes, il prend des mesures et il écrit des lettres qui font penser : il réunit en conseil secret les généraux de division de son armée ; il leur annonce, d'une voix émue, qu'il va leur faire des révélations aussi pénibles qu'importantes : « J'ai, leur dit-il, de fortes raisons de penser que le roi trahit les intérêts de la France. Je sais d'une manière positive qu'il entretient des relations avec la Régence espagnole. Son beau-frère, le prince de Suède, est devenu son intermédiaire. Celui-ci est devenu l'allié des insurgés et déjà trois cents Espagnols destinés à former sa garde se sont embarqués à Cadix. Sujet de l'Empereur et général français, je dois veiller avant tout aux intérêts de mon souverain et à l'honneur de nos armes. Je ne puis recevoir des ordres qui le compromettront ; alors la désobéissance deviendrait un devoir. Dans des circonstances aussi graves, je compte sur votre dévouement à l'Empereur et votre confiance au chef qu'il vous a donné. »

Cette scène, qui rappelle de si près la scène jouée jadis à Oporto, a-t-elle pour objet, de la part de Soult, de préparer, dans le cas où Joseph le destituerait, une révolte ouverte contre lui, ou, dans le cas où Joseph se réfugierait en Andalousie, une sorte de coup d'État précédé de son arrestation ? Elle est aggravée par



une dénonciation en règle que Soult adresse au duc de Feltre. Il débute en affirmant que « le roi, en lui écrivant le 29 juillet de Ségovie, ne lui a donné aucun détail » sur les événements et lui a simplement donné l'ordre d'évacuer l'Andalousie : « Ce serait, dit-il, livrer à l'ennemi des places de guerre susceptibles d'une bonne défense, tout approvisionnées, des établissements et un matériel d'artillerie immense, et laisser dans les hôpitaux beaucoup de malades que leur situation et le manque de transports ne permettent point d'emmener. » Ces prémices posés, et l'on sait quelles contre-vérités renferme la première affirmation, il ajoute : « J'ai lu dans les journaux de Cadix que l'ambassadeur du roi en Russie avait joint l'armée russe ; que le roi avait fait des insinuations au Gouvernement insurgent de Cadix ; que la Suède avait fait un traité avec l'Angleterre et que le prince héréditaire avait demandé à la Régence de Cadix deux cent cinquante Espagnols pour sa garde personnelle. Avant-hier, un parlementaire que le général Sémélé avait envoyé à l'escadre anglaise pour réclamer des prisonniers, resta quelques instants à bord de l'amiral, lequel lui montra une frégate qui, dit-il, est destinée à porter en Angleterre, et ensuite en Suède, les deux cent cinquante Espagnols que le prince Bernadotte réclame pour sa garde personnelle. Enfin, j'ai vu dans les mêmes journaux que Moreau et [Blucher (?)] étaient arrivés à Stockholm et que Rapatel, aide de camp de Moreau, était à Londres. Je ne tire aucune conclusion de ces faits, mais j'en serai plus

attentif. Cependant, j'ai cru devoir déposer mes craintes entre les mains de six généraux de l'armée, après avoir exigé d'eux le serment qu'ils ne révéleront ce que je leur ai dit qu'à l'Empereur lui-même ou aux personnes que Sa Majesté aura spécialement déléguées pour en recevoir la déclaration, si auparavant je ne puis moi-même en rendre compte. »

Pour plus de sûreté, Soult achemine en duplicata cette dépêche sur France par des avisos qu'il expédie de Malaga.

Cependant Joseph s'impatiente. Le 17, il écrit au duc de Dalmatie une lettre comminatoire : « Songez d'abord, sans aucune discussion, lui écrit-il de Toboso, que votre devoir est d'exécuter mes ordres et non de m'envoyer des instructions ; que, si vous continuez à vous refuser à exécuter les dispositions que je vous prescris, vous continuez à être responsable de tous les désastres qui surviendraient encore aux armées impériales dont Sa Majesté l'Empereur m'a confié le commandement. Quelle que pût être la supériorité de vos vues, votre devoir est de les subordonner aux dispositions qui vous sont prescrites par celui qui vous donne des ordres ; autrement, c'est désobéir à l'Empereur. Je vous l'ai déjà mandé le 30 juin : si vous n'êtes pas disposé à m'obéir entièrement, vous être le maître de vous démettre du commandement et de le remettre au plus ancien général, convaincu que je suis que le dernier général de l'armée est préférable au plus grand capitaine qui veut donner la direction générale lorsqu'il doit la recevoir. Je vous



réitère donc, Monsieur le duc, l'ordre formel de réunir l'Armée du Midi et d'abandonner le blocus de Cadix, Séville, Malaga, Grenade, et d'agir de manière à ce que, réunissant vos forces à celles qui marchent aujourd'hui avec moi, nous puissions combattre l'armée anglaise partout où elle se porterait en Espagne ».

Sur cette lettre, sur les nouvelles surtout qu'il a reçues et qui ne lui laissent aucun doute sur l'isolement où il va se trouver s'il refuse de se joindre au roi, Soult se détermine à obéir. Emmenant avec lui sa garde andalouse, ses administrateurs et ses officiers andalous, cette cour andalouse dont il s'est entouré à Séville où il a pris tous les airs d'un roi, il fait d'abord aligner à son armée onze mois de solde arriérée ; le 25 août, il se dirige sur Grenade où il est rejoint par d'Erlon et, de là, à travers la province de Murcie, sur Almanza, vers la frontière de Valence où il doit rejoindre le roi.

Joseph ne sait pas seulement à présent qu'en lui refusant l'obéissance, Soult a causé la défaite de l'Armée de Portugal, la perte de Madrid et de l'Espagne, mais qu'il l'a accusé près de l'Empereur de trahison. Un des avisos que Soult a expédiés le 12 août de Malaga, chassé à la sortie du port par une corvette anglaise, est venu se jeter sur la côte de Valence. Le commandant s'est présenté au duc d'Albuféra, qui a pris ses dépêches et les a portées au roi. Joseph qui, nombre de fois, même n'étant pas commandant en chef, a ouvert les dépêches adressées par l'Empereur aux chefs d'armées et par ceux-ci à l'Empereur, n'a point

hésité devant ces lettres à l'adresse du ministre de la Guerre. « Cette perfidie le consterna, a écrit le colonel Desprez. La haute opinion que le maréchal Soult semblait avoir conçue de son esprit, les protestations de tendresse qu'il en recevait, avaient séduit un homme que l'amour-propre rendait excessivement crédule. »

Ce n'était pas que, dans ces dénonciations, telles qu'on en connait le texte, il y eût rien qui portât juste. Sans doute était-il peu compréhensible que le prince de Suède, beau-frère du roi napoléonien d'Espagne, voulût avoir une garde composée d'Espagnols insurgés pour le roi Ferdinand VII et qu'il eût dès lors à sa cour un envoyé de la junte de Cadix, mais le fait, qu'on révoquerait en doute s'il n'était attesté par Wellington, n'était pas plus inexplicable que la présence en France, et l'assiduité près de la reine napoléonienne d'Espagne, belle-sœur de l'Empereur, de la princesse de Suède; l'Empereur qui tolérait Désirée à Paris, à Aix et à Mortefontaine, ne pouvait rendre Joseph responsable des actes de Bernadotte. Quant aux démarches faites par Joseph près de la junte, elles n'avaient été déterminées que « par les excitations continuelles de l'ambassadeur de France » qui se conformait strictement aux instructions données par l'Empereur. Il avait fallu qu'il exerçât une sorte de contrainte pour y décider les ministres espagnols et le roi lui-même, car « l'œuvre démagogique de Cadix » déplaisait souverainement à Joseph. A quoi bon, disait-il, « risquer de mettre le désordre consti-

tutionnel à la place de l'anarchie insurrectionnelle »? A quoi bon endoser « cette robe de Nessus faite pour accabler la royauté dans la personne et sous le nom de Ferdinand VII »? Il ne voyait aucun moyen de gouverner avec la Constitution de 1812, en quoi il n'avait point tort, comme le prouva la suite des événements.

Soult s'y était donc trompé et ses accusations, portant à faux, blessaient d'autant plus Joseph. Sur le moment (9 septembre), Joseph donna à Desprez l'ordre de partir immédiatement pour joindre l'Empereur et lui remettre en mains propres les lettres même du maréchal. « C'est, écrit-il, une révolte contre l'autorité que Votre Majesté m'a confiée. La communication qu'il fait à Paris est aussi inconvenante; ni l'une ni l'autre ne sauraient rester impunies, je demande justice à Votre Majesté. Que le maréchal Soult soit rappelé, entendu et puni. Je ne puis rester ici avec un tel homme; je suis inquiet de la conduite qu'il va tenir; envoyez-moi donc le plus tôt possible un général qui le remplace; prenez un parti quelconque : jusque-là je ferai ce qui dépendra de moi pour empêcher la ruine totale des affaires que la résistance d'un homme qui commande la plus grande armée, qui doit avoir beaucoup d'argent et de moyens d'intrigues, peut amener. Je me réfère d'ailleurs à tout ce que contient ma lettre précédente et, si vous n'avez pas une absolue confiance en moi et que vous ne la manifestiez pas d'une manière qui en impose à tous les ambitieux de principautés souveraines dans la Péninsule, il n'y

a d'autre parti à prendre que de me permettre de rentrer en France, conformément à ce que vous voulûtes bien me dire lorsque je pris congé de vous. Aussi bien, dans l'état où sont les affaires, ma présence peut moins les rétablir que celle d'un général consommé qui viendrait ici revêtu de la plénitude de la confiance de Votre Majesté ».

C'est là le premier mouvement, le bon. Joseph ne descend pas à se défendre, il accuse. Et pourtant, le 3 octobre, lorsque, accompagné de Suchet et de Jourdan, il rencontre Soult à Fonte-de-Higuera, quelle est son attitude? « Après de vives explications tête-à-tête, ont écrit ses apologistes, Joseph, toujours généreux, s'apaisa et se montra disposé à oublier le passé. »

Une hypothèse se pose devant cette réconciliation si invraisemblable : Soult avait-il, dans ses lettres à Clarke, écrit tout ce qu'il savait? Le secret qu'il avait confié à ses divisionnaires ne consistait-il qu'en racontars de la *Gazette de Cadix?* Tant d'appareil pour révéler des nouvelles de journaux, n'est guère vraisemblable. Mais si Soult avait eu vent des démarches que, le 6 août, Lucien a tentées près du Gouvernement anglais? S'il avait découvert que Joseph les eût autorisées? Les dates coïncident étrangement et « la générosité » de Joseph s'expliquerait alors. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais Lucien a-t-il pu écrire ce qu'il a écrit sans l'assentiment de Joseph? C'est bien peu probable. D'autre part, peut-on croire que Joseph, s'il a chargé Lucien d'une telle

mission, agisse de concert avec Napoléon, qu'il reprenne de l'aveu de l'Empereur, sous une forme différente, la négociation tentée par l'Empereur lui-même au mois d'avril ? Alors, comment n'y a-t-il fait aucune allusion, ni dans les conversations qu'il a eues avec l'ambassadeur de France, ni dans les lettres qu'il a écrites à l'Empereur, ni dans les diverses apologies qu'il a publiées par la suite — certaines si violentes contre Napoléon, si pleines de perfidies et de contre-vérités[1] ?

Joseph ne se réconcilie pas seulement avec Soult, il fera mieux par la suite.

Depuis un mois, la situation militaire s'est singulièrement améliorée. Wellington, enivré d'entrer en vainqueur dans une capitale, a perdu quinze jours à recevoir, à Madrid, des fêtes et des acclamations. Durant ce temps, l'Armée de Portugal s'est reformée et s'est renforcée. Le Conseil des ministres, aussitôt la nouvelle reçue à Paris de la blessure de Marmont, le 11 août, a ordonné à Masséna d'en prendre le commandement et y a envoyé plus de 10.000 hommes. Pour motifs de santé, Masséna, il est vrai, n'a pu entrer en Espagne : arrivé à Bayonne le 26 août, il a, le 9 septembre, avisé Joseph que, par suite d'une irritation qui s'était jetée sur sa poitrine, il était hors d'état de faire la guerre pour le moment ; mais Clausel, commandant l'armée par intérim, ne s'en est pas moins mis en action; Wellington s'est décidé, le

[1] J'ai surtout en vue celle publiée dans *Le Spectateur militaire* t. VII, p. 7.



1er septembre, à revenir sur le Nord, pour le combattre. Laissant trois divisions en observation sur le Tage, il a cru marcher à de faciles victoires; il s'est heurté au château de Burgos, une bicoque à peine palissadée, qui l'a arrêté trente-cinq jours et qu'il n'a pas prise. Clausel eût attaqué; Souham qui, par une étrange fantaisie de Masséna[1], a remplacé Clausel, n'ose pas, bien qu'il ait été rejoint par les 10.000 hommes venus de France et dix mille détachés de l'Armée du Nord. Le 18 octobre, Wellington lève le siège du château de Burgos, mais il est suivi par l'Armée de Portugal où Foy et Maucune se distinguent et il finit par s'établir sur les hauteurs de Rueda où il se couvre de retranchements.

L'occasion est admirable : Joseph, peut, en écrasant Wellington, venger les Arapiles, sauver l'Espagne ou donner tout le moins à l'évacuation, si elle est décidée, le prestige d'une victoire. Que fait-il ?

Le 3 octobre, à Fonte de la Higuera, après s'être expliqué, comme on a vu, avec le duc de Dalmatie, il lui a, dans une conversation particulière, demandé son opinion sur la situation des affaires. Soult l'a

[1] C'est un épisode des plus étranges. Clarke écrit à Joseph le 4 octobre : « Quand le prince d'Essling a vu que sa santé ne lui permettait pas d'entrer en Espagne pour prendre le commandement de l'Armée de Portugal, il a envoyé un courrier extraordinaire au général Souham, qui était aux eaux dans le Midi, pour le mettre à la tête des renforts destinés pour l'Armée de Portugal ; mais les renforts sont partis avant l'arrivée de ce général à Bayonne parce qu'il s'est fait attendre. C'est avec un second convoi que le général Souham entre en Espagne. Il résulte de cette démarche du prince d'Essling, que je n'ai pu ni prévoir ni ordonner, que le commandement en chef de l'Armée de Portugal appartient au général Souham comme au plus ancien général de division de cette armée. »



refusée, disant qu'il attendait des ordres, que, quant à son opinion, il la donnerait par écrit. Joseph est alors rentré à Valence et a prié les trois maréchaux, Soult, Suchet et Jourdan, de rédiger leur avis. Soult a proposé de réunir aux Armées du Centre et du Midi une partie de l'Armée d'Aragon — au risque de laisser prendre Valence par les Anglo-Siciliens — et de placer Wellington, démuni des trois divisions laissées sur le Tage au commandement de Hill, entre ce gros d'armées et les Armées de Portugal et du Nord qui marchent à lui. Suchet, qui, comme Soult hier, ne voit que « sa principauté souveraine », a demandé une division de l'Armée du Centre pour conserver à tout prix l'Aragon et Valence. Jourdan, trop bien renté pour n'être pas courtisan, et trop bon courtisan pour ne pas deviner la pensée du roi, a opiné que Suchet gardât Valence avec ses seules forces et que les deux autres armées marchassent sur Madrid. Joseph n'a pas hésité ; il a adopté, le 7 octobre, le plan que lui-même a soufflé : pour un misérable intérêt dynastique — peut-on même appeler cela ainsi ? — il a abandonné la combinaison stratégique qui seule pouvait tout sauver ; mais il est roi, il veut jouer au roi, et il y veut jouer dans la capitale qui vient, par l'enthousiasme qu'elle a montré à Wellington, d'attester comme elle prise le roi français !

Soult a reçu les ordres. Il ne les exécute pas : le 8 il répond au roi en lui proposant de les révoquer, et il ajoute « des conseils, des projets, des prétentions. » Le 9, Joseph lui écrit : « Ce n'est plus le cas, Mon-

sieur le maréchal ! Je me suis renfermé dans les droits de la commission que l'Empereur m'a confiée; je tâcherai d'en remplir les devoirs. Je dois désirer qu'à votre tour, vous vous renfermiez dans les devoirs et les droits de votre position militaire qui vous prescrivent l'obéissance. Je suis responsable des ordres que je donne ; vous l'êtes de leur exécution ». Soult lui a dit le 3 qu'il serait prêt dans six jours ; les six jours sont expirés et le maréchal en demande six nouveaux, quand sera-t-il prêt? En réponse, Soult, le 11, présente de nouvelles objections et va jusqu'au refus d'exécution. Le 12, Joseph réitère ses ordres, « à défaut de quoi, lui écrit-il, je vous ordonne de remettre le commandement de l'Armée du Midi au général d'Erlon et de vous rendre à Paris pour y rendre compte de votre conduite. » Le 13, il instruit le duc de Feltre de ce qu'il vient de faire, mais il n'ajoute pas que la résistance de Soult tient en partie à ce que, pour renforcer l'Armée du Centre, il a voulu retirer de l'Armée du Midi les 6 000 baïonnettes de la division Barrois et mille sabres. Le 14, de Chinchilla dont il s'est emparé le 9, Soult se justifie de son refus d'obéissance. « En soumettant ces observations à Votre Majesté, écrit-il, je n'ai jamais pensé qu'elle en infèrerait que je ne voulais pas lui obéir. » Il a donné lui-même les ordres de marche à des troupes « qu'il ne pensait pas pouvoir défalquer de l'Armée du Midi sans un ordre de l'Empereur », mais, selon les instructions qu'il vient de recevoir du roi, il les lui envoie. S'étant ainsi soumis sur un point qui pouvait

donner lieu à discussion, il prend son avantage en reproduisant ses arguments contre le plan de campagne adopté par Joseph. « Si j'ai insisté avec trop de chaleur, écrit-il, c'est que je suis encore pénétré de ce que Votre Majesté me fit l'honneur de m'écrire de Toboso, le 17 août, que son intention était de former, de l'Armée du Midi, de l'Armée du Centre, de l'Armée d'Aragon et de l'Armée du Portugal, un tout tellement compact que l'ennemi ne pût résister à son impulsion. J'applaudis sincèrement à cette pensée dans laquelle je crus reconnaître celle de l'Empereur et j'en tirai l'augure de succès éclatants ». Dès lors, n'a-t-il pas été en droit de s'étonner lorsque, en recevant la dépêche du 7 octobre, il a vu que le roi avait renoncé à former le corps compact dont il avait parlé, que l'Armée d'Aragon ne prenait plus aucune part aux opérations et que l'Armée du Midi qui, d'après le plan primitif, formait le corps principal, allait être réduite.

Joseph ne veut ni s'avouer convaincu, ni renoncer à la scène de royauté qu'il veut jouer. Mieux Soult démontre que le plan primitif est le seul logique et le seul militaire, plus Joseph s'enfonce dans sa résolution de rentrer à Madrid, plus il nourrit de haine contre celui qui le contrarie. De Requeña, où il s'est porté, il adresse à Clarke une dénonciation nouvelle contre l'homme qu'il a embrassé quinze jours auparavant : « Sous beaucoup de points de vue, écrit-il, il est urgent que l'Empereur donne une autre destination à M. le duc de Dalmatie et le remplace par un militaire qui

ne s'occupe que de son métier et ne laisse par entrevoir aux gens soupçonneux, par sa conduite, par ses discours, par ses alentours, qu'il nourrit d'autres désirs et d'autres espérances que celles d'un maréchal commandant une armée de l'Empereur sous les ordres de son frère. » Il accuse Soult de s'être formé, dans le midi de l'Espagne, une principauté ou un royaume et, l'attaquant au point qu'il juge le plus sensible, « comme l'Empereur a besoin d'argent, écrit-il, je ne doute pas qu'il en trouve à l'Armée du Midi, s'il envoie des ordres et des commissaires ad hoc ».

Lorsqu'il avait raison contre Soult, Joseph lui pardonnait et, lorsqu'il a tort contre lui — tort en même temps contre le bon sens, les premières notions du métier, tort contre la France et l'Empereur, — il le charge et veut son rappel. Mais cela est humain, cela est naturel chez cet homme qu'a si bien gâté la fortune de son frère qu'une contradiction raisonnée lui semble plus grave qu'une accusation de trahison.

Il poursuit sa marche. Le 23, à Cuença, il rejoint d'Erlon auquel il donne à commander les 16 000 hommes de l'Armée du Centre; le 27, il est à Tarancon, en présencee de Hill qui bat en retraite avec ses divisions anglo-portugaises et les corps espagnols; il ne le suit pas, n'essaie rien pour le couper et le détruire; Madrid l'attend et son trône l'appelle; le 30, il fait rétablir les ponts d'Aranjuez, et le 2 novembre Sa Majesté Catholique fait sa rentrée dans sa capitale.



A quoi bon ? Pourquoi faire ? Pour jouer au roi ? Pour entendre les compliments grotesques d'une municipalité de rencontre ? Pour étaler une clémence qui lui coûte peu, mais qui ne rapporte rien à la France ? En vérité, la sottise serait trop forte, si l'on ne pensait que cet homme de quarante-cinq ans est resté un étrange amoureux. Il en coûte l'Espagne, car, grâce à cette admirable combinaison, Hill a fait sa jonction avec Wellington.

D'ailleurs, ces joies — royales et autres — sont brèves. Si infatué qu'il soit de sa royauté, Joseph a compris qu'après en avoir joui, il doit au moins faire semblant de la gagner. Le 4, il repart. Dans la nuit du 4 au 5, il traverse le puerto de Guadarrama ; le 6, il est à Arevalo, où il reçoit les premières nouvelles de l'Armée de Portugal ; le 10, la jonction faite, il dispose de 97 000 hommes, dont 10 000 de cavalerie, et de 120 canons. Les Anglo-Portugais, avec Hill et les corps espagnols, en ont à peine 70 000. L'occasion deux fois perdue se retrouve sous sa main. C'est le moment, pour tout autre, de combattre et de vaincre ; c'est le moment pour Joseph de désorganiser et de réorganiser ses trois armées. Il a donné à d'Erlon, pris à Soult, le commandement de l'Armée du Centre ; il le lui retire et, destituant de son chef Souham, il met d'Erlon à l'Armée de Portugal, puis il réunit l'Armée du Centre à l'Armée du Midi et, « voulant donner au duc de Dalmatie une preuve de son estime et de sa confiance, il le charge du commandement général. »

Ainsi, c'est l'homme que Joseph accuse de péculat et de trahison, l'homme qui, au su de Joseph, accuse Joseph de connivence avec l'ennemi, c'est cet homme là qui, des mains de Joseph, reçoit le sort de l'Espagne et l'honneur des armées françaises. Par là sans doute, Joseph avoue et constate l'ineptie de sa marche sur Madrid, mais il ne la répare pas ; Soult n'est nullement « disposé à servir d'instrument à la gloire d'un autre » ; il garde une rancune féroce des humiliations qu'il a reçues, de la contrainte qu'il a subie, de l'Andalousie qu'il a évacuée, de l'espèce de pardon qu'il a dû accepter, tout cela, du fait de ce personnage gonflé de suffisance, incapable de commander une compagnie — Soult a vu à l'œuvre au camp d'Oultreau le colonel du 4e de ligne [1] — et pourtant convaincu qu'il excelle, sans l'avoir jamais appris, dans l'art de la guerre. Joseph a revendiqué assez haut le commandement pour tenir à l'exercer au moins une fois, en présence de l'ennemi, dans cette décisive occasion ; c'est juste alors qu'il remet le commandement à Soult, sous le prétexte que Soult, commandant la partie principale de l'armée, pourrait ne pas mettre, dans une action, toute l'activité désirable. Soult propose de manœuvrer au lieu de combattre et Joseph acquiesce. L'armée manœuvre donc les 12, 13, et 14 novembre sans s'engager nulle part ; le 15, l'ennemi ne dissimule plus sa retraite ; mais Soult trouve encore, malgré l'opinion contraire du roi et de Jourdan, des

[1] *Napoléon et sa famille*, II, p. 376.

raisons pour ne pas marcher; il manœuvre, dit-il, pour tourner l'armée anglaise et celle-ci, en présence de 97 000 Français, fait sa retraite sans être entamée, laissant seulement trois mille traînards aux mains de la cavalerie légère. Wellington étant retiré en Portugal où les Français ne le suivent pas, les armées impériales entrent en cantonnement et, de Salamanque, le 22, le roi retourne à Madrid que, pendant son absence, l'Empecinado a occupé avec sa guerilla.

Tout ce grand effort a donc échoué. L'occasion qui se présentait de venger, au lieu même où elle avait été subie, la défaite de Marmont, Soult l'a laissée volontairement échapper, et ça été sa revanche. Toute confiance est anéantie. L'armée qui n'est plus une armée d'occupation, qui n'est pas davantage une armée d'opérations, semble attendre, dans des quartiers d'hiver de hasard, où les guerilleros la tiennent constamment en alerte, l'ordre de battre en retraite et d'évacuer l'Espagne. Généraux, officiers et soldats sont pleins d'un immense dédain pour ce chef de hasard, si peu militaire, si peu français, incapable de se faire obéir, incapable de commander, incapable de montrer même, sur le terrain, une figure de bravoure. Un dégoût sans limite, une lassitude absolue, une indiscipline qui a atteint et vicié la hiérarchie entière, la certitude de l'infaillible défaite, la volonté de s'évader à la fin de cette Espagne mortelle aux Français, c'est, à la fin de 1812, l'état d'esprit de l'armée. Marmont a été le premier auteur de cette situation déplorable, Soult le second, Joseph plus qu'eux deux réunis, mais nul de



ces trois hommes n'est capable de reconnaître qu'il ait eu le moindre tort et, de leur part à tous trois, c'est un concert discordant d'apologies — mais celles de Joseph sont les plus audacieuses.

Il accable l'Empereur de ses demandes et de ses récriminations. S'il n'a pas gagné la partie, vaincu et détruit Wellington, aboli les guérillas et pacifié l'Espagne, c'est que Soult y a mis obstacle et il ne saurait plus sous aucun prétexte servir avec le duc de Dalmatie; c'est qu'il a eu de mauvais généraux de cavalerie, et il faut qu'on les lui change; c'est que son armée était trop faible et mal payée, et il faut qu'elle soit soldée sur le Trésor impérial, qu'on lui envoie des conscrits, des chevaux, des mulets et des munitions; c'est que le maréchal Jourdan avait des égaux en grade, et il ne faut à l'armée que ce maréchal à cocarde espagnole, auquel tous les chefs de corps doivent être absolument subordonnés et obéissants. « Il ne doit pas taire à l'Empereur que, s'il ne s'était pas vu forcé à dissimuler avec le duc de Dalmatie et à transiger avec ses passions et son caractère, les affaires seraient plus avancées. » Il peut moins que jamais exister sans le prêt mensuel que lui fait la France. « Il est de la dernière urgence, qu'on le mette au courant de ce qui lui est dû jusqu'à ce moment. » Et il demande encore des récompenses, des grâces, des faveurs d'exception, non pas pour les soldats français, mais pour les espagnols, pour ses deux neveux Marius Clary et Henri Tascher — ceux-là qui les premiers ont quitté la cocarde tricolore et

qui voudraient, en conservant leur grade d'Espagne, rentrer au service de France : « L'un et l'autre sont deux anciens et excellents colonels »; pour le maréchal Jourdan, « qui a rendu à l'Empereur des services constants en entourant des lumières de sa vieille expérience le général en chef que Sa Majesté a donné à ses armées dans la Péninsule », « qui a montré autant d'audace et de résolution dans les circonstances décisives que de mesure et de prudence dans les mouvements journaliers », enfin pour le ministre de la Guerre du royaume d'Espagne, le général O'Farill, qui mérite à tous égards un témoignage de la satisfaction impériale. Lui-même, si les événements ramènent l'Empereur à Paris pendant l'hiver, sollicite la permission de venir l'y voir un instant. « Les affaires n'en souffriraient pas en Espagne où, d'après les dispositions qu'il a prises, 80 000 Français peuvent être réunis dans cinq jours; d'ailleurs, l'ennemi a perdu plus de 20 000 hommes depuis le début de la campagne; on a déjà mis en route pour la France plus de 3000 prisonniers et il en arrive tous les jours. »

De Clarke, le 30 novembre, il exige, du ton qu'aurait pris Bonaparte après Arcole, des chevaux, des munitions, des conscrits, des fonds, des souliers, des habits, de l'artillerie de siège et des officiers, car, « si la guerre du Nord continue, il est hors de doute que l'Angleterre doublera d'efforts sur la Péninsule au printemps prochain »; et il entend que le général de l'Armée du Nord lui envoie ses situations et ses rapports, qu'il reçoive et fasse exécuter ses ordres;

car, pour un général tel que lui, ce n'est pas assez de trois armées à commander; il en faut quatre. C'est pourquoi d'ailleurs, il crée, près de sa personne, un état-major général pour les armées réunies sous son commandement, et il le compose d'officiers de son choix, la plupart naturalisés espagnols, n'ayant jamais été commissionnés dans les Armées françaises et ne tenant pas leur grade de l'Empereur (20 novembre).

Que pense pourtant Napoléon, comment envisage-t-il le problème et de quels éléments dispose-t-il pour le juger ?

Au moment où il a quitté Paris, ses idées sur l'Espagne n'étaient pas plus fixées qu'elles ne l'avaient été depuis 1809, où, en fait, il laissait les choses aller au jour le jour, sans se résoudre à la seule solution pratique, l'abdication de Joseph. Il n'était pas même arrêté à conserver la Catalogne, puisqu'il avait suspendu la publicité des décrets de réunion et d'organisation et qu'il paraissait consentir à garantir l'intégrité du territoire espagnol en vue d'une négociation avec les Anglais, de la réunion des Cortès et de l'acceptation par Joseph de la constitution de Cadix. Il a réservé, peut-on croire, le règlement définitif pour son retour de Pologne où il comptait n'avoir besoin que d'une campagne. « Au retour de Pologne, a écrit le 16 avril, Berthier à Marmont, Sa Majesté ira en Espagne. » Jusque-là, tant bien que mal, on se soutiendra sans doute, sans grand échec, sans grande victoire, pourvu qu'on ait de la prudence et quelque chance.

Joseph — étant donnée la confiance que, malgré tant d'expériences fâcheuses, Napoléon conservait en son génie — pouvait aussi fort bien en finir avec ces affaires. Il s'en disait certain pourvu qu'on lui laissât les mains libres et qu'on lui accordât trois choses : d'abord le commandement général; il l'a — « l'Empereur désire, lui a écrit Berthier le 16 avril, que Votre Majesté agisse avec vigueur et qu'elle se fasse obéir » ; — ensuite des soldats : — « Les troupes françaises en Espagne sont très nombreuses et Votre Majesté a le pouvoir de les diriger », a écrit Berthier en annonçant de nouveaux renforts ; — enfin de l'argent : — « Les convois de fonds se succèdent avec exactitude de mois en mois », a écrit Berthier, et l'Empereur a accordé au roi le tiers de la contribution de 50 millions dont Valence a été frappé, « ce qui doit lui rendre environ 16 millions ». L'Empereur a donc donné ce que Joseph lui a demandé, mais il n'a rien donné de plus. Volontairement ou non, il a laissé dans le vague les attributions du commandant en chef, il a négligé de régler ses droits sur les divers commandants d'armées, il a maintenu à ceux-ci leur autonomie relative ; il a même, sans en prévenir Joseph, détaché deux, peut-être trois armées de son commandement général. Il veut bien lui accorder une satisfaction, il n'entend pas lui abandonner une autorité dont il est jaloux, lui concéder un pouvoir qui pourrait le gêner par la suite. Les choses ainsi réglées, mal que bien, il n'écrira plus à son frère, il le laissera se débrouiller. Depuis le jour où l'Empereur a quitté Paris jusqu'au

22 décembre, Joseph ne reçoit pas une seule lettre de lui.

Mais l'Empereur en écrit ou en fait écrire aux généraux placés nominalement sous les ordres de Joseph. De Dresde, le 28 mai, en même temps qu'il mande à Clarke : « Écrivez au duc de Raguse que c'est le roi qui doit lui donner des directions », il entre dans le détail, fournit des avis, intime des ordres, combine un plan complet — et de même, après Marmont, fait-il pour Caffarelli et Lhuillier. Recevant ainsi des ordres de l'Empereur, quel cas les généraux feront-ils de ceux du roi, et, lorsque Caffarelli opposera ce que lui a commandé l'Empereur à ce que lui commande le roi, qui sera dans son tort ?

A proportion qu'il s'enfonce en Pologne, ses manifestations d'attention aux affaires d'Espagne deviennent plus rares et plus brèves. De Wilna, le 8 juillet, une réserve à former dans les Pyrénées « qui puisse remédier à toutes les bévues de l'Armée du Nord », mais rien d'essentiel. Les communications sont si lentes et si incertaines que, le 29 août, Joseph n'a rien reçu ni de la Grande Armée, ni de la France depuis le 2 juin. C'est le 2 septembre, à Gjatz, que l'Empereur reçoit le premier rapport de Marmont sur la bataille du 22 juillet. « Vous ferez connaître au duc de Raguse en temps opportun, écrit-il aussitôt à Clarke, combien je suis indigné de la conduite inexplicable qu'il a tenue en n'attendant pas deux jours que les secours de l'Armée du Centre et de l'Armée du Nord le rejoignissent. » C'est comme un interrogatoire qu'il pré-

pare en vue, dirait-on, d'une mise en jugement, tant les questions qu'il ordonne de poser à Marmont sont nettes et péremptoires, tant elles se lient et s'enchaînent pour démontrer sa culpabilité. Tout de suite, il a percé le néant de ce rapport dans lequel « il y a plus de fatras et de rouages que dans une horloge et pas un mot qui fasse connaître la vérité ». S'il est vrai que Fabvier, l'aide de camp de Marmont, arrivé le 6 septembre à Borodino, soit ensuite parvenu à présenter la défaite de son chef sous un jour différent, tant pis pour Fabvier. Marmont jugé et condamné, l'armée n'eût point subi la honte d'Essonne.

A Moscou, le 18 octobre au soir, arrive le colonel Desprez que Joseph a expédié le 9 septembre, avec ses dépêches et les lettres interceptées de Soult. D'abord, l'Empereur refuse de le recevoir, puis, au milieu de la nuit, il le fait appeler et, sans ouvrir ses dépêches, il le questionne et fait la critique des opérations. Le mouvement de l'Armée du Centre a été fait trop tard ; il aurait dû être fait un mois plus tôt ; lui-même a dicté la conduite à tenir dans cette circonstance lorsque, en 1808, il a, sans hésiter, quitté Madrid pour marcher aux Anglais qui s'étaient avancés jusqu'à Valladolid ; Joseph, après avoir appris la défaite de Marmont, devait se porter sur le Duero et rallier l'Armée de Portugal ; puis des reproches au sujet de l'abandon des défilés du Guadarrama, au sujet de la garnison sacrifiée au Retiro.

Quant aux lettres de Soult, l'Empereur en a déjà, par une autre voie, reçu un duplicata. Il n'y a attaché

aucune importance. Le maréchal Soult s'est trompé, voilà tout. Comment s'occuperait-il de pareilles niaiseries dans un moment où il est à la tête de 500.000 hommes et où « il fait des choses immenses ». Aussi bien, les soupçons du duc de Dalmatie ne l'étonnent que faiblement, beaucoup de généraux de l'Armée d'Espagne les partagent et pensent que Joseph préfère l'Espagne à la France ; il sait, lui, que son frère a le cœur français, mais ceux qui le jugent sur ses discours doivent avoir une autre opinion. Quant au maréchal Soult, c'est la seule tête militaire qu'il y ait en Espagne, il ne peut l'en retirer sans compromettre l'armée ; d'ailleurs, il doit être parfaitement tranquille sur ses opinions, puisqu'il vient d'apprendre, par les journaux anglais, que l'Armée du Midi évacue l'Andalousie et se réunit aux Armées du Centre et d'Aragon. Cette réunion opérée, on sera assez en forces pour prendre l'offensive. D'ailleurs, il n'a pas d'ordres à envoyer, il ne sait pas en donner de si loin ; il ne se dissimule pas l'étendue du mal et il regrette plus que jamais que Joseph n'ait pas suivi le conseil qu'il lui avait donné de ne pas retourner en Espagne.

Ces discours qu'il a tenus au colonel Desprez, l'Empereur, en en atténuant la forme, les résume et les précise dans une lettre qu'il écrit le même jour à Clarke. « Vous sentez, lui dit-il, qu'éloigné comme je suis, je ne puis rien faire pour les Armées d'Espagne. Vous devez faire connaître au roi et au duc de Dalmatie le peu de secours qu'ils doivent espérer et com-

bien il est nécessaire, dans leur position, qu'ils se réunissent et diminuent autant que possible les malheurs qu'un mauvais système a causés. » Allant au fait et tablant au pis, il insiste sur ces garnisons imprudemment laissées en arrière qu'on a laissé prendre ; il prévoit l'évacuation de toutes les places de la Catalogne et ordonne de les faire sauter ; il enjoint même à Clarke de faire avancer la cohorte de la Rochelle et d'autres cohortes de l'intérieur pour défendre la frontière qu'elles ne dépasseront pas et s'opposer à toute invasion. Le 5 novembre, de Dorogobouje où il a appris que la frontière des Pyrénées a été insultée par une cinquantaine de brigands, il réitère les ordres pour envoyer là une brigade de cohortes de gardes nationales. Il pressent donc les pires événements et s'inquiète même plus que de raison : le 29 novembre, de Zanivki, rive droite de la Bérésina — dans quel moment ! — il se plaint à Maret de n'avoir pas de nouvelles d'Espagne. Quand, à Molodetchno, le 4 décembre, il en reçoit par le *Moniteur*, elles sont en parties fausses ; d'une part c'est la glorieuse résistance du château de Burgos, « une belle affaire militaire », mais qui lui semble sans effet sur les opérations générales, d'autre part une défaite prétendue de Hill, « mais cette nouvelle ne mérite aucune croyance ». Pour voir clair sur l'échiquier, pour se renseigner à la fois sur le passé et le présent, il faut être à Paris.

Napoléon y court. Il sera aux Tuileries le 18 décembre à huit heures du soir.



∴

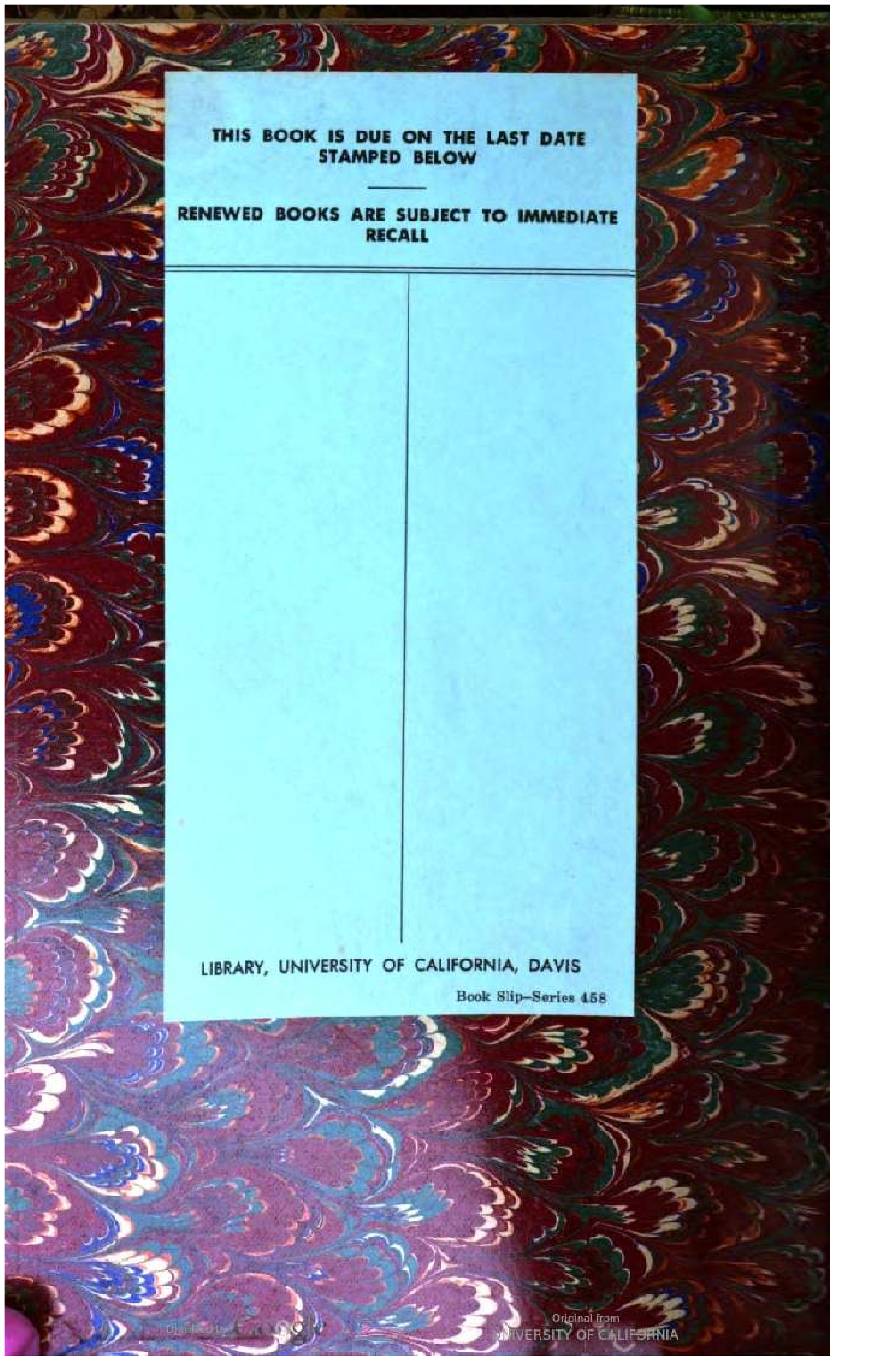
L'année 1812, commencée dans les lumières d'apothéose, s'achève dans un crépuscule sanglant. Le Grand Empire est lézardé de toutes parts. Le ci-devant maréchal d'Empire, prince de Pontecorvo, actuellement prince héréditaire de Suède, a montré la route aux gens avisés. Il tient déjà en ses mains le billet des trente deniers dont sera payée sa trahison. Ayant pris les devants en reniant son Dieu, il s'est offert pour livrer son maître. Cela est d'une belle âme et vaudra à sa postérité de montrer au monde, durant le XIX[e] siècle entier, comme il faut pratiquer la fidélité à ses serments, pour qu'elle rapporte des couronnes. Le cadurcien Murat jalouse le béarnais Bernadotte. Il n'a pas eu la chance de s'être établi renégat — ce qui tout de suite a mis les souverains en confiance avec l'autre — mais il fait ce qu'il peut pour gagner du terrain et se montrer égal à cet émule d'infamie. En est-il d'autres déjà, en est-il parmi les frères même de l'Empereur, peut-être; mais de ce qu'a proposé Lucien, de ce que Louis rédige, nul péril ne résulte; c'est un vilain jeu qu'ils jouent, mais ils le jouent à blanc. Joseph ne cause peut-être plus avec l'ennemi; mais il fait pis. Le canon des Arapiles a sonné le glas de la domination française en Espagne. Le désastre du Midi fait pendant à celui du Nord, mais, de l'un, l'on accuse justement les frimas et les tempêtes, de l'autre, sont seuls

responsables l'ineptie du chef et l'indiscipline des lieutenants; l'un a laissé intact le prestige de l'Empereur ; l'autre a prouvé que, où l'Empereur n'est pas, tout n'est que désordre et défaillance. Entre les frères et les lieutenants de Napoléon, lutte ouverte : Davout contre Jérôme, Soult et Marmont contre Joseph. Le système familial auquel nul ne croit encore, hormis les frères de Napoléon, et que sembleraient, aux yeux mêmes de celui qui l'inventa, avoir définitivement condamné ces deux dernières expériences, vaut le système dynastique que la seule poussée d'un Malet a ébranlé jusque dans ses bases. Pourtant à l'un et à l'autre, l'Empereur va encore accrocher sa fortune et celle de la France, tant est puissant chez lui, qu'on imaginerait supérieur à toute faiblesse humaine, cet esprit de famille dont l'amour paternel dynastique n'est qu'une application et qui tient à sa chair du fait de son atavisme et de son éducation corses.

TABLE

XXV. Les princes a l'expédition de Russie (Juin 1812. — Janvier 1813).

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY


THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW
RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL
LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS
Book Slip–Series 458



